

## **LA VIANDE DES UNS, LA FAUNE DES AUTRES**

---

Analyse anthropologique de la conservation de la faune dans trois villages Badjoué de  
la zone forestière de l'Est-Cameroun

Thèse de doctorat présentée par Mélodie DIEUDONNÉ  
pour l'obtention du grade de  
Docteur en sciences politiques et sociales à l'Université de Liège  
Août 2016

### **Jury de thèse :**

Véronique SERVAIS, Université de Liège (Directrice de Thèse)  
Benjamin RUBBERS, Université de Liège  
Zjef PEREBOOM, Centre pour la Recherche et la Conservation, SRZA, Anvers  
Marc LENAERTS, Université Libre de Bruxelles  
Edmond DOUNIAS, Institut de Recherche pour le Développement, Montpellier

## RÉSUMÉ

En matière d'environnement, les politiques internationales de la fin du 20<sup>ième</sup> et du début du 21<sup>ième</sup> siècle sont essentiellement marquées par l'avènement de deux processus jumeaux de décentralisation et de conservation communautaire participative (Agrawal, 2005). Au Cameroun, les politiques forestières et environnementales adoptées en 1994 s'inscrivent dans une volonté d'aménager durablement les forêts et d'impliquer les communautés locales dans la gestion de leur environnement. L'objectif de cette thèse est de poser un regard anthropologique sur la conservation de la faune au niveau microsociologique de trois villages Badjoué de l'Est-Cameroun, tout en replaçant ces observations dans le contexte plus large de la gouvernance des forêts camerounaises. Comment les mesures de gestion communautaire de la faune sont-elles appropriées, transformées, détournées par les acteurs ? De quelle manière les interactions entre les populations locales et les organismes de conservation contribuent-elles à transformer les contextes locaux et les relations à la faune ?

En mobilisant une approche au carrefour de l'anthropologie de la conservation, de la socio-anthropologie du développement et d'une anthropologie de la nature qui replace les relations homme-animal dans un contexte interactif et dynamique, cette thèse ambitionne de porter une attention particulière aux relations que les Badjoué du Dja entretiennent avec leur environnement, à l'imbrication de ces relations dans les dynamiques sociales, économiques et politiques locales, ainsi qu'à l'évolution de ces problématiques dans le contexte de la gestion communautaire des ressources forestières au Cameroun.

La première partie de la thèse se penche de manière détaillée sur les pratiques cynégétiques et les conceptions locales de la faune, ainsi que sur leur évolution au cours des trente dernières années. Elle permet de voir à quel point les pratiques et conceptions de l'environnement sont indissociables des contextes économiques sociaux dans lesquels elles se développent. La faune en général, et la viande en particulier, occupent une place centrale dans le quotidien de ces villages forestiers. Dès lors, en instaurant des mesures visant à réguler les pratiques à l'égard de la faune, la conservation ne contribue pas seulement à transformer les pratiques environnementales, elle bouleverse également les contextes économiques et sociaux locaux.

La seconde partie de la thèse met quant à elle l'accent sur les reconfigurations sociales, politiques et environnementales qui naissent des modèles participatifs de conservation. Elle montre notamment que ces modèles font l'objet d'appropriations et de contournements divers de la part des acteurs locaux. Elle permet également de questionner l'évolution des relations homme-animal dans un contexte interactif soumis à de nombreux changements.

Cette thèse permet ainsi de réfléchir à la place de la participation et de l'autonomie des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles, et d'interroger les répercussions de modèles coercitifs sur les pratiques et les conceptions environnementales. Elle soulève finalement la question de l'articulation entre des enjeux environnementaux mondiaux et la nécessaire prise en compte du droit des peuples à l'autodétermination.

## ABSTRACT

International environmental policies of the late 20<sup>th</sup> and early 21<sup>st</sup> centuries are basically characterized by the advent of two twin processes of decentralization and participative community conservation (Agrawal, 2005). The Cameroonian forestry and environmental policies adopted in 1994 come within the scope of a will to manage forests sustainably and to involve local populations in the management of their environment. The aim of this doctoral thesis is to take an anthropological look at the wildlife conservation at the “microsociological” level of three Badjoué villages from the East region while putting these observations in the larger context of Cameroonian forest governance. In what way are wildlife community management measures appropriated, transformed and distorted by the actors? How do interactions between local populations and conservation organizations help transform local contexts and relations to wildlife?

By applying an approach at the crossroads of the anthropology of conservation, the anthropology of development and an anthropology of nature which considers human-animal relations in an interactive and dynamic perspective, this thesis aims at paying a particular attention to the relations that the Badjoué of the Dja entertain with their environment, the intertwining of these relations in the local social, economic and political dynamics as well as to the evolution of these problems in the context of the community management of forest resources in Cameroon.

The first part of the thesis focuses in detail on the cynegetic practices and local conceptions of wildlife as well as on their evolution over the last thirty years. It allows to see to what extent practices and environmental conceptions are inseparable from the socio-economic contexts they develop in. Wildlife as a whole and more particularly meat occupy a central place in the everyday life of these forest villages. Consequently by introducing measures aiming at regulating the practices towards the wildlife, conservation not only contributes to transform environmental practices but also disrupts local economic and social contexts.

The second part of the thesis puts emphasis on the social, political and environmental reorganizations brought about by the models of participative conservation. It shows particularly that those models are the subject of appropriation and various bypassing from local actors. It also questions the evolution of human-animal relations in an interactive context subjected to numerous changes.

The thesis so allows a reflection on the place of participation and local community autonomy in the management of natural resources and a questioning of the impact of coercive models on the environmental practices and conceptions. It finally raises the question of the intertwining between global environmental issues and the necessary consideration of peoples' right to self-determination.



## REMERCIEMENTS

---

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de thèse, Véronique Servais, pour la confiance qu'elle m'a accordée tout au long de cette thèse, pour ses relectures, ses précieux conseils, et surtout pour son soutien et sa bienveillance. Véro, la relation que nous avons développée au cours de ces années est probablement l'un des éléments majeurs qui fait que je termine cette thèse aujourd'hui. Tu as su me rassurer quand je doutais, tu m'as savonnée comme il fallait lorsque j'ai envisagé d'abandonner, puis tu as tout fait pour que je puisse terminer la thèse dans des circonstances favorables. Pour tout ça et plus encore, pour tout ce que tu as fait pour Arnaud et pour moi, et parce que je te dois énormément, je te remercie du fond du cœur.

Je remercie également les membres de mon comité. Benjamin Rubbers, pour ses lectures et ses conseils avisés, et Zjef Pereboom, sans qui cette thèse n'aurait probablement jamais vu le jour. Zjef, merci pour ta confiance, ton soutien, ton intérêt et ta bienveillance. J'exprime enfin ma gratitude envers Marc Lenaerts et Edmond Dounias qui ont accepté de lire et discuter cette thèse en rejoignant le jury.

Un grand merci également à Jeroen Stevens et Nikki Tagg du *Centre pour la Recherche et la Conservation* à Anvers. Jeroen, tu as compris que je préférais quitter les bonobos de Planckendael pour la forêt camerounaise et tu m'as aidée à y parvenir, merci infiniment. Nikki, merci pour ton soutien au Cameroun, ainsi que pour tes relectures, tes conseils et tes encouragements ici en Belgique.

Donald, pour tout ce temps passé ensemble dans les villages et à Yaoundé, pour ta patience, ta bienveillance, pour nos fous-rires et nos discussions animées, pour m'avoir permis de rencontrer Arlette, et par la suite le petit Arthur, et parce que ce travail n'aurait pas été le même sans toi, je te suis infiniment reconnaissante. Je remercie également tous les employés et les chercheurs du Projet Grands Singes pour leur accueil, pour le temps qu'ils m'ont consacré et les discussions échangées.

Ce travail de thèse n'aurait pas été possible sans les nombreuses personnes qui m'ont accueillie sur le terrain. Je tiens donc à remercier chaleureusement tous les habitants de Ntibonkeh, Malen V, Doumo-Pierre, et Mimpala. En particulier, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Monsieur Jean Martin à Doumo-Pierre, mon papa camerounais, qui a veillé sur moi, m'a considérée comme sa propre fille, et m'a appris les rudiments de langue Badjoué avec une patience inouïe. Préoccupé par mon bien-être et ma sécurité au cours de mes séjours « en solo », il a également tout mis en œuvre pour me permettre d'obtenir des données essentielles à l'avancement de mon travail. Nos longues marches côte-à-côte et nos innombrables discussions font partie de ces moments que je n'oublierai jamais. Un grand merci également à Laurent et Hélène pour leur disponibilité, leur bonne-humeur et leur accueil. J'ai enfin une pensée particulière pour mon amie Irène à Mimpala, que je remercie pour tous nos moments (les bons comme les moins bons) passés ensemble.

À l'Université de Liège, je remercie mes thésardes adorées : Fanny Theunissen, Julie Godin, Françoise Grodent, Sophie Andretta et Caroline Rosillon. Frustrations et déprimés collectives, soutien mutuel et échappatoires festives ont rendu l'épreuve de la thèse beaucoup plus supportable. Ju, un merci tout particulier pour tous les bons moments - ainsi que pour les plus mauvais d'ailleurs - passés au cours de notre retraite bretonne. Le chemin a été parsemé d'embûches (au sens propre comme au figuré), mais au final je trouve qu'on s'en est plutôt bien sorties. Sophie, merci pour tes relectures de dernière minute qui m'ont été d'un grand secours ! Un grand merci aussi à la « team Véro » : Léo Mariani,

Germain Meulemans, Bénédicte De Villers, Isabelle Borsus et Alix Hubert pour la qualité et la richesse de nos échanges. Léo, merci pour ton soutien, ton écoute, et tes conseils. Ce fut un réel bonheur de partager ce bureau avec toi pendant trois ans, et je sais déjà que nos discussions vont beaucoup me manquer. Je remercie également mon ami et collègue Gérard Amougui pour ses encouragements continus, pour les chouettes moments passés ensemble à Yaoundé, ainsi que pour ses visites impromptues qui égayaient toujours ma journée. Enfin, un grand merci à mes collègues de Graulich, et particulièrement à François et Cécile pour leur intérêt, leur compréhension et leur flexibilité à l'égard de mes horaires au cours de ces dernières semaines.

Je tiens à exprimer ma gratitude la plus profonde à tous mes proches qui m'ont tout à tour réconfortée, encouragée et boostée. Tout d'abord, je remercie l'homme de ma vie, Arnaud Caparos, pour sa patience et son soutien indéfectible. Mon amour, sache que je n'y serais jamais arrivée sans toi. Notre complicité et notre cohésion nous ont permis de surmonter des épreuves pas toujours évidentes sur le terrain, mais elles sont aussi ce qui m'a donné du courage les dernières semaines. Merci d'avoir supporté mon sale caractère, mes sautes d'humeur et mes crises de nerfs au cours de ces derniers mois. Je remercie également les membres de la tribu pour leur compréhension et leurs encouragements. Papa, Maman, Georges, Valentine et François, vous m'avez manqué ! Votre amour inconditionnel, votre soutien permanent et notre complicité inébranlable sont pour moi des bouffées d'oxygène. Mamoun, merci pour tout ce temps consacré aux relectures et traductions, pour ton œil de lynx, ta minutie et ton réconfort. Merci à mon ami Mael pour ses nombreux témoignages de soutien et messages d'encouragement. Un énorme merci à mes amies chéries Aurélie Ciuti et Émilie Lembrée. Les filles, vous avez été plus que super, je ne vous remercie pas seulement pour vos relectures (qui furent évidemment d'un intérêt majeur), mais aussi et surtout pour tout le reste. Pour le réconfort, pour les encouragements, pour tous les moments qui m'ont changé les idées, et plus encore. On a plein de temps à rattraper ensemble (et avec une nouvelle recrue en plus !) et je m'en réjouis déjà.

Enfin, j'ai une pensée pour mes grands-parents qui ont toujours été fiers de moi et que je remercie pour tout ce qu'ils m'ont transmis. J'aurais aimé que vous soyez encore tous là pour me voir enfin arriver au bout. Bonne-ma et Coco, je vous embrasse fort.

Je dédie cette thèse à ma Mamy adorée.



## Sommaire

---

REMERCIEMENTS .....	5
LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	13
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	15

### Chapitre 1

#### **Contextualisation de la recherche, éléments théoriques et approche méthodologique..... 24**

1. Éléments théoriques .....	24
1.1. Évolution des problématiques environnementales : de l'approche « <i>fences and fines</i> » à la conservation communautaire.....	24
1.2. Les anthropologues et les questions de conservation .....	29
1.3. La gestion communautaire des forêts camerounaises.....	31
1.4. L'anthropologie de la nature et des relations homme-animal .....	40
1.5. Positionnement .....	42
2. Questions de méthodes et itinéraire de recherche .....	43
2.1. Des bonobos en captivité aux grands singes de la forêt camerounaise .....	43
2.2. Méthodes et engagement sur le terrain.....	44
3. En périphérie de la réserve du Dja, un terrain de recherche à la croisée d'enjeux multiples ...	53
3.1. Présentation de la Réserve du Dja.....	53
3.2. Historique de la Réserve : de la faune à la biosphère.....	55
3.3. Entre pressions internationales et réalités locales : une gestion nationale complexe .....	58
3.4. Les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala en pleine zone tampon.....	62
3.5. Le Projet Grands Singes : entre recherche, conservation et développement.....	68
Conclusion .....	73

### PREMIÈRE PARTIE

RELATIONS À LA FAUNE ET PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES DANS LES VILLAGES DE MALEN V, DOUMO-PIERRE ET MIMPALA .....	74
--	----

### Chapitre 2

#### **La faune des Badjoué, une ressource multidimensionnelle .....**

1. Les Badjoué et la faune, des relations complexes .....	78
1.1. Le rôle de la chasse dans les conceptions de la faune .....	78
1.2. La viande, un élément crucial de la vie quotidienne des Badjoué.....	81
1.3. Interdits alimentaires, médecine traditionnelle et vertus thérapeutiques des animaux .....	90
2. Chasse ou braconnage ? Une multiplicité de définitions qui crée le malentendu .....	93
2.1. Le braconnage vu par le monde de la conservation : entre commerce et illégalité.....	94
2.2. Le braconnage dans la loi camerounaise .....	95



2.3. Le chasseur n'est pas un braconnier : conception du braconnage chez les Badjoué.....	97
2.4. Le braconnage selon le PGS.....	98
Conclusion .....	100

### Chapitre 3

<b>Du câble au fusil, pratiques cynégétiques dans les villages de Malen V, Doumo-pierre et Mimpala .....</b>	<b>101</b>
1. Le piégeage : braconnage ou pratique cynégétique prometteuse ? .....	102
1.1. Le piégeage, une pratique cynégétique en constante évolution.....	103
1.2. Les savoirs que le piégeage requiert.....	106
1.3. Espace domestique et espace forestier : des techniques différentes pour des usages différents ?.....	107
1.4. La nécessité d'une approche « agroécosystémique » .....	117
1.5. Une sphère du connu plus grande que celle de l'utilisé ?.....	119
1.6. Le piégeage et la conservation : une entente impossible ?.....	120
2. La chasse au fusil : Analyse des pratiques de chasse à l'arme à feu dans les villages .....	121
2.1. La chasse au fusil dans le cycle d'activités du système de production .....	122
2.2. Les dangers de la chasse au fusil dans le cadre de la subsistance .....	127
2.3. La chasse au fusil en tant que pratique commerciale professionnelle .....	129
Conclusion .....	131

### Chapitre 4

<b>Quand la viande est devenue synonyme d'argent : Analyse historique et contextuelle de l'évolution des pratiques cynégétiques et des relations à la faune .....</b>	<b>132</b>
1. Origine et évolution de la présence des armes à feu au Cameroun .....	134
1.1. Du ravitaillement des chantiers européens au développement d'un marché de sous-produits fauniques .....	134
1.2. Une dimension collective de la chasse au fusil dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.....	135
1.3. Le tournant des années quatre-vingts .....	136
2. Une crise économique particulièrement néfaste pour les ressources forestières.....	137
2.1. Les effets de la crise sur les pratiques agricoles.....	138
3. Envol de l'exploitation forestière et arrivée des collectionneurs de trophées .....	141
3.1. Le travail salarié dans les concessions comme source de revenus .....	143
3.2. Ravitaillement des employés en viande .....	144
3.3. Ouverture des routes, braconniers professionnels, chasseurs sportifs et collectionneurs de trophées .....	145
4. « La viande c'est l'argent » .....	147
4.1. La crise de la viande de brousse.....	148
4.2. Amalgames et confusions sémantiques.....	149
Conclusion .....	153

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....	155
--	-----

## SECONDE PARTIE

RECONFIGURATIONS SOCIOPOLITIQUES ET TRANSFORMATIONS DES RELATIONS AUX GRANDS SINGES : LA GESTION COMMUNAUTAIRE EN ACTION .....	159
--	-----

### Chapitre 5

#### **Organisation sociopolitique et gestion des espaces-ressources chez les Badjoué du Dja .....**

1. Des images et représentations multiples de la communauté .....	163
1.1. Des projections communautaires qui remontent à la période coloniale .....	163
1.2. La « communauté » dans les discours et les politiques nationales et internationales.....	165
1.3. La « communauté » Malen V/Doumo-Pierre/Mimpala vue par le PGS.....	166
1.4. L'intérêt de la « communauté » pour les villageois Badjoué .....	170
2. Présentation et organisation sociopolitique des villages Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.....	171
2.1. Des sociétés organisées sur base des lignages.....	173
2.2. Pouvoirs traditionnels et autorités administratives.....	176
2.3. Les élites, une autorité locale non-négligeable.....	181
2.4. Les organisations issues de la gestion décentralisée des forêts .....	185
3. Appropriation et gestion des espaces-ressources chez les Badjoué .....	187
3.1. Le concept d' « espace-ressource » et la question foncière.....	188
3.2. Tenure foncière dans l'espace domestique.....	191
3.3. Tenure foncière dans l'espace forestier.....	192
3.4. Espaces de chasse et piégeage : entre libre accès et appropriation exclusive .....	194
Conclusion .....	197

### Chapitre 6

#### **Gestion communautaire de la faune et lutte contre le braconnage.....**

1. Une Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire pour trois villages .....	200
1.1. Origine, objectifs et définition des ZICGC .....	201
1.2. Mise en place de la ZICGC pour la communauté « Malen V, Doumo-Pierre, Mimpala » ... ..	204
2. Confrontation des logiques d'accès et d'usage des espaces et des ressources cynégétiques .	210
2.1. Des logiques spatiales incompatibles ? .....	210
2.2. Pour une approche moins dichotomique des logiques spatiales.....	214
2.3. Des reconfigurations du rapport à l'environnement forestier.....	216
3. La représentation environnementale.....	220
3.1. Définition de la représentation environnementale.....	220
3.2. Les acteurs de la gestion communautaire des ressources fauniques.....	222
3.3. Captation de la représentation environnementale.....	227

4.	Transformations sociales et politiques au sein de l'arène .....	230
4.1.	La notion d'arène politique locale .....	230
4.2.	De nouvelles figures de la réussite .....	232
4.3.	Des figures d'autorité coutumière sous-exploitées ? .....	240
4.4.	Les oubliés de la gestion communautaire.....	242
4.5.	Le Projet Grands Singes dans l'arène locale .....	244
5.	Mesures de répression et de contrôle des pratiques cynégétiques au sein de la ZICGC .....	251
5.1.	Dispositifs de contrôle et de lutte contre le braconnage .....	251
5.2.	Perceptions et conséquences de la répression.....	258
	Conclusion .....	262

## Chapitre 7

### **Évolution des pratiques et des représentations locales des grands singes dans un contexte de conservation .....** 265

1.	La conservation des grands singes : une problématique au croisement du local et de l'universel .....	267
1.1.	Conserver la nature, une question d'intérêt universel ?.....	267
1.2.	Pourquoi ou pour qui protéger les grands singes ? Le point de vue de la conservation ..	270
1.3.	Le PGS et la sensibilisation à la conservation des grands singes .....	271
2.	Une anthropologie des relations homme-animal en forêt camerounaise.....	273
2.1.	L'anthropologie et l'étude des savoirs locaux.....	273
2.2.	L'ethno-éthologie et l'ethnoprimatologie : de nouvelles approches des êtres vivants ? .	275
3.	Les attitudes locales envers les grands singes : une approche interactive.....	279
3.1.	Les interactions dans l'espace domestique.....	279
3.2.	Les rencontres humains-gorilles en forêt.....	282
3.3.	L'interaction au cœur des représentations .....	288
4.	Le Projet Grands Singes et les attitudes locales envers les gorilles et chimpanzés.....	289
4.1.	Les changements liés au travail de guide en forêt .....	289
4.2.	Changements de perceptions liés aux activités de sensibilisation .....	295
	Conclusion .....	299

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE .....

301

CONCLUSIONS GENERALES .....

306

BIBLIOGRAPHIE .....

315

ANNEXES .....

333



## LISTE DES ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

<b>AP :</b>	Aire Protégée
<b>ECOFAC :</b>	Ecosystèmes Forestiers d’Afrique Centrale
<b>FAO :</b>	Organisation des Nations Unies pour L’Alimentation et l’Agriculture
<b>FC :</b>	Forêts Communautaires
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>IUCN:</b>	International Union for Conservation of Nature
<b>MINEF :</b>	Ministère de l’Environnement et des Forêts
<b>MINFOF :</b>	Ministère des Forêts et de la Faune
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PAS :</b>	Programme d’Ajustement Structurel
<b>PFC :</b>	Projet Forêts Communautaires
<b>PGS :</b>	Projet Grands Singes
<b>PICD :</b>	Projet Intégré de Conservation et Développement
<b>RBD :</b>	Réserve de Biosphère du Dja
<b>RFD :</b>	Réserve de Faune du Dja
<b>SCD :</b>	Services de Conservation du Dja
<b>UFA :</b>	Unité Forestière d’Aménagement
<b>UNESCO :</b>	Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture
<b>UTO:</b>	Unité Technique Opérationnelle
<b>WWF :</b>	World Wild Fund
<b>ZICGC:</b>	Zone d’Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire



## INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

### *Les écosystèmes forestiers au cœur des préoccupations environnementales*

Depuis plusieurs décennies, notre planète connaît une crise environnementale sans précédent. Pollution atmosphérique, déforestation, exploitation minière et pétrolière, pêche industrielle, braconnage intensif, c'est toute la surface du globe qui se trouve concernée par des conduites humaines dévastatrices qui menacent la vie des générations futures. Devant ce scénario alarmant, de nombreux organismes internationaux exhortent les gouvernements nationaux, particulièrement dans les pays du Sud, à prendre des mesures visant une meilleure gestion des ressources naturelles.

Les forêts tropicales, souvent considérées comme le poumon vert de la planète, occupent une place centrale dans les préoccupations environnementales à l'échelle mondiale. La déforestation, responsable d'une émission importante de gaz à effet de serre, constituerait l'une des causes principales des changements climatiques. Ainsi, la déforestation menace non seulement la survie de l'humanité toute entière, mais également celle de milliers d'espèces animales et végétales. Les médias et les organismes internationaux attirent régulièrement notre attention sur les conséquences désastreuses de la surexploitation des écosystèmes forestiers. Les forêts tropicales sont en effet de hauts-lieux de concentration d'une biodiversité particulièrement luxuriante. Elles hébergent des espèces emblématiques telles que l'éléphant, le gorille, l'orang-outang, l'okapi ou encore le tigre, sur lesquelles pèsent des menaces d'extinction croissantes, et dont la déforestation n'est pas seule responsable. En effet, la chasse et l'exploitation commerciale de la faune font également l'objet d'inquiétudes grandissantes sur la scène internationale, le commerce de l'ivoire en constitue probablement l'un des exemples les plus parlants. Commerce international, mais également consommation locale croissante et exportation de viande de brousse, menacent chaque jour davantage la diversité faunique des forêts.

Dans les années nonante, cette surexploitation de la faune a amené de nombreux organismes internationaux à tirer la sonnette d'alarme. L'ouverture de pistes par les compagnies d'exploitation forestière, l'augmentation de la densité de population en milieu rural, l'évolution des techniques de chasse, ainsi qu'une demande croissante en viande de brousse sont à l'origine de ce que l'on appelle aujourd'hui communément la « crise de la viande de brousse (*bushmeat crisis*) ». Le commerce de la faune sauvage est ainsi devenu un marché de plusieurs millions de dollars qui vide les forêts de leur faune sauvage, et menace ainsi la santé des écosystèmes (Bennett et al., 2002). Les forêts d'Afrique centrale sont d'ailleurs plus touchées par ce commerce ravageur que leurs homologues asiatiques et américaines (Brown, 2007). En particulier, la région forestière de l'Est-Cameroun, réputée pour sa biodiversité exceptionnelle, est soumise à des pressions de plus en plus fortes, et le commerce de la

viande de brousse semble y faire l'objet d'une intensification constante<sup>1</sup>. Depuis une vingtaine d'années, le secteur forestier camerounais fait ainsi l'objet de nombreuses transformations, dont l'objectif central est de parvenir à une gestion durable et raisonnée de ses ressources naturelles. Bien que ces changements concernent toutes les ressources forestières (végétales et animales), cette thèse entend mettre l'accent sur la gestion des ressources fauniques. L'impératif de prendre des mesures visant à endiguer le commerce de la viande et l'exploitation irraisonnée de la faune débouche ainsi sur des politiques et des mesures environnementales qui induisent de profonds changements dans le mode de vie des populations locales de la zone forestière de l'Est-Cameroun. Il s'agit en effet d'agir sur des conduites humaines, d'impulser des changements dans la manière dont les riverains des forêts conçoivent et utilisent les ressources. En somme, il s'agit de transformer des pratiques et des relations à l'environnement, jugées responsables de la surexploitation des ressources, pratiques qui sont par ailleurs indissociables des contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquelles elles se développent.

### *Une idéologie de la conservation en pleine reconfiguration*

Cette crise de la viande de brousse intervient par ailleurs à un moment où le paradigme de la conservation est en pleine reconfiguration. En effet, il a longtemps été considéré que la meilleure manière de protéger la nature était d'en exclure les humains. Jusque dans les années quatre-vingts, la présence humaine était en effet jugée incompatible avec une gestion durable de la nature, particulièrement dans les pays du Sud où était répandue l'idée que les populations locales n'avaient ni les compétences ni la volonté de conserver les ressources de leur environnement sur le long terme (Songorwa et al., 2000). Le modèle dominant de la conservation consistait ainsi à déplacer des populations entières pour créer des aires protégées dont l'accès leur était formellement interdit. Les résultats de ce type de modèle se sont toutefois avérés particulièrement désastreux, tant en termes de conservation de la nature que pour les populations déplacées qui subissaient de plein fouet les conséquences sociales, économiques et environnementales de leur exclusion.

Dans les années quatre-vingts, le paradigme de la conservation se met à changer. La signature de la Convention sur la Diversité Biologique lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, événement significatif de ce changement de paradigme, consacre pour la première fois la nécessité de concilier les objectifs de conservation de la nature avec les objectifs de développement économique. Les promoteurs du développement doivent désormais intégrer la rhétorique conservacionniste, et les partisans de la conservation doivent tenir compte des populations humaines et de leur développement

---

<sup>1</sup> Entre 1995 et 1996, Bahuchet estimait la quantité de viande de brousse vendue à Yaoundé à environ 1.100 tonnes par an (Bahuchet, 2000). Plusieurs recherches attestent d'une intensification constante, au cours des quinze dernières années, du commerce de viande de brousse au Cameroun (Fa et al., 2004, 2006, Muchaal & Ngandjui, 1999).



économique. Cette convention entérine l'idée qu'il est possible de parvenir à un « développement durable », que la croissance économique et la conservation des écosystèmes de la planète sont non seulement conciliables, mais qu'ils ne peuvent plus être pensés l'un sans l'autre. On ne parle plus de stricte protection mais de « gestion durable », il n'est plus question d'exclure les populations de la nature, mais de mettre en place des mesures de gestion durable et de les impliquer activement tout au long du processus. D'une approche exclusive et coercitive, on est ainsi passé à une approche participative et intégrée.

Cette nouvelle « idéologie de la conservation » n'est pas sans lien avec les mutations politiques et économiques qui se dessinent à l'échelle du globe. En effet, les années quatre-vingts sont aussi celles d'une remise en cause du rôle dirigiste de l'État et du triomphe de l'idéologie libérale. Fin de l'État providence, libéralisation de l'économie, privatisation des entreprises publiques, décentralisation, etc., sont autant de termes véhiculés par la désormais célèbre théorie du « moins d'État, mieux d'État » (Nzouankeu, 2003 : 25). La chute du mur de Berlin signe ainsi le déclin de l'idéologie communiste et de l'hégémonie étatique. C'est maintenant tout ce qui se situe en dehors de l'État qui est valorisé, tant au niveau économique que politique. C'est d'ailleurs au nom de la démocratie que les vainqueurs de la guerre froide vont propager l'idéologie libérale dans un vaste mouvement de globalisation (Robillard, 2010). Ainsi, pour instaurer la démocratie, on estime qu'il faut décentraliser, transférer une partie du pouvoir et des ressources aux personnes qui sont les plus concernées et touchées par l'exercice du pouvoir (Agrawal & Ostrom, 2001). « La décentralisation est vue comme un processus équitable, efficace et soutenable, car, en théorie, elle permet une redistribution du pouvoir et des ressources à différentes échelles » (Robillard, 2010 : 144). Il est donc devenu impératif de réformer les États centralisés, de détruire l'autocratie pour construire la démocratie (Onana, 2011), tant au Nord qu'au Sud. Décentraliser pour renforcer les gouvernements locaux, et favoriser la création d'une société civile serait la seule manière d'améliorer la santé politique des nations (Robillard, 2010). La proximité entre décideurs et citoyens résultant de la décentralisation favorisera la participation citoyenne, responsabilisera les gouvernements locaux, qui seront plus compétents et moins corrompus que les gouvernements centraux, et permettra ainsi de mener des politiques plus pertinentes et adéquates, basées sur une fine connaissance des réalités locales.

Dans les années nonante s'installe ainsi une mouvance démocratique qui, avec l'influence des institutions internationales, va amener de nombreux États à entamer un processus de décentralisation, à des degrés variables et avec des objectifs distincts. Dans les pays du Sud, et plus particulièrement en Afrique, ces réformes sont souvent imposées dans le cadre de programmes d'ajustement structurel (aussi appelés réformes de première génération), censés les intégrer dans l'économie d'un marché mondialisé. Les réformes dites « de deuxième génération » entendent quant à elles aller plus loin qu'une réorganisation du système administratif, ou de la manière d'allouer les ressources. Il s'agit

d'instaurer des processus de construction nationale participatifs et légitimes pour promouvoir le développement démocratique, la participation de la population, et l'État de droit. Ainsi les réformes de deuxième génération incluent la décentralisation, la gouvernance et la démocratie.

### *La gestion décentralisée des forêts camerounaises et le triomphe des approches communautaires*

C'est dans ce contexte international en pleine mutation que le Cameroun entame un processus de transition démocratique à l'aube des années nonante. Le secteur forestier, siège de nombreux enjeux économiques et environnementaux, n'échappe pas aux réformes de décentralisation. De ce fait, les politiques publiques environnementales ne sont plus uniquement la prérogative de l'État, elles doivent s'adapter au discours – souvent normatif – des organisations internationales, tout en mettant l'accent sur le niveau local et l'implication des acteurs d'une société civile toujours plus complexe et hétérogène. Il s'agit de remplir les conditions d'une « bonne gouvernance environnementale », de démocratie, d'implication de tous les acteurs. La nouvelle loi forestière promulguée en 1994, conforme à l'émergence globale « d'un régime forestier international promouvant développement durable, gestion forestière durable, décentralisation, transparence et bonne gouvernance » (Robillard, 2010 : 173), est souvent considérée comme une avancée majeure, en termes d'implication des populations locales notamment, et comme un modèle à suivre pour les réformes forestières à venir dans d'autres pays d'Afrique centrale. Cette approche décentralisée de la gestion environnementale est censée favoriser de nouveaux types de « gouvernance environnementale hybride », au sein desquels l'État, les entreprises, les ONG et les communautés partagent la responsabilité de la conservation (Igoe & Brockington, 2007).

En termes de conservation, cette époque est celle du triomphe des « approches communautaires ». Il n'est en effet plus envisageable de mener des actions de conservation sans impliquer les populations locales qui sont désormais volontiers désignées sous le vocable de « communautés ». Pour revenir à la question de la faune et du commerce de la viande de brousse, il ne s'agit donc plus uniquement de mener des actions répressives envers les chasseurs et braconniers locaux, mais bien de travailler avec eux à une gestion durable de la faune, particulièrement en périphérie des aires protégées. En effet, si l'accès aux aires protégées fait l'objet d'un contrôle plutôt rigoureux, on réalise que les braconniers et les exploitants forestiers illégaux tendent à se rabattre sur leur périphérie, moins contrôlée, et où les activités illicites sont donc plus aisées et moins risquées. Il s'agit donc de favoriser un mode pluriel de gestion des aires protégées et de leur périphérie, en impliquant des acteurs divers et variés, et ce, à tous les échelons (local, national, international).

Dans la région de l'Est-Cameroun, la Réserve de Biosphère du Dja et sa périphérie sont aujourd'hui gérées par une multitude d'acteurs, et illustrent particulièrement bien ce nouveau modèle de gestion décentralisée. Fonctionnaires de l'État, organismes internationaux de conservation de la nature,

exploitants forestiers, populations locales, sont autant d'acteurs qui travaillent ensemble à la gestion durable de la biodiversité dans la région du Dja.

À la périphérie nord de la Réserve, opère depuis plus de quinze ans un projet de conservation et développement appelé « Projet Grands Singes (PGS) », initiative du *Centre for Research and Conservation* (CRC) de la Société Royale Zoologique d'Anvers. En combinant la recherche sur la socio-écologie des grands singes, la sensibilisation à la conservation, la lutte contre le braconnage, la mise en place d'initiatives de gestion communautaire de la faune, et le développement rural participatif, ce projet implanté dans plusieurs villages de l'ethnie Badjoué ambitionne de réduire la pression anthropique sur les ressources fauniques, et plus particulièrement sur les grands singes, dans les forêts non protégées de la périphérie de la réserve.

Après plusieurs années d'activité, le Projet Grands Singes était désireux de connaître d'une part, la manière dont les villageois Badjoué impliqués dans le projet conçoivent les grands singes, et leurs perceptions et attitudes envers la conservation d'autre part. C'est ainsi qu'en 2010 je rencontre Zjef Pereboom, directeur du *Centre pour la Recherche et la Conservation* (CRC) du Zoo d'Anvers, et que nous discutons de la possibilité pour moi de réaliser une thèse de doctorat sur le sujet. Soutenue par ma directrice de thèse, Véronique Servais, nous décidons alors de solliciter une bourse de l'Université de Liège. Bien que cette thèse soit le fruit d'une collaboration avec le CRC, il s'agissait également de pouvoir mener une étude anthropologique de manière « indépendante ».

En effet, s'il était à l'origine question de me pencher sur les conceptions et les pratiques des Badjoué envers la forêt et les grands singes d'une part, et sur leurs attitudes envers la conservation d'autre part, il est rapidement apparu que ces deux points étaient en réalité intrinsèquement liés. Les relations que les Badjoué entretiennent avec leur forêt ne sont ni constantes ni figées, et sont indissociables des contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquels conceptions et pratiques environnementales s'inscrivent, contextes qui se trouvent eux-aussi soumis à des changements réguliers, particulièrement dans le cadre des mesures de conservation. Il était donc inconcevable pour moi de mener une telle recherche sans inclure le Projet Grands Singes lui-même dans l'analyse.

Si cette thèse est avant tout le résultat d'une recherche fondamentale en anthropologie, basée sur une ethnographie rigoureuse, elle comporte également une portée appliquée avérée et souhaitée. Il s'agissait en effet pour moi de produire une recherche qui soit « utile » pour le PGS, de comprendre et d'éclairer la manière dont le projet transforme – et est transformé par – les contextes économiques, sociaux et politiques dans lesquels il s'insère, et l'influence consécutive de ces changements sur les relations que les Badjoué entretiennent avec les grands singes d'une part, mais également sur les attitudes et les perceptions locales envers le PGS lui-même. L'un des objectifs de cette recherche est donc de contribuer, modestement, à une meilleure compréhension des dynamiques à l'œuvre dans ce

contexte de conservation de la faune, et, pourquoi pas, à la mise en place d'approches plus pertinentes et efficaces sur le terrain, tant en termes de conservation de la faune que de prise en compte des intérêts locaux.

### ***L'intérêt d'une approche anthropologique de la conservation***

Les études sur la conservation ont longtemps été dominées par les « sciences de la nature ». En effet, dès la fin du 20<sup>ième</sup> siècle, la biologie de la conservation s'est donné pour mission d'apporter des réponses aux problèmes de la crise environnementale (Dumez, Roué, & Bahuchet, 2014). Aujourd'hui encore, le champ de la conservation semble être l'apanage des biologistes, des écologues et des agronomes. Pourtant, la conservation soulève des questions de pratiques humaines, de relations entre les humains et leur environnement, de moyens d'existence, d'équité, ou encore de justice sociale. Elle est donc également une problématique fondamentalement humaine.

Bien qu'une partie des spécialistes prennent de plus en conscience de la dimension humaine de la conservation, les populations humaines sont encore souvent considérées comme un problème pour la biodiversité, davantage que comme une solution, et les stratégies à mettre en œuvre pour surmonter ce "problème" sont encore loin de faire consensus (Dumez et al., 2014).

Ainsi, parce qu'elle s'intéresse depuis toujours aux relations que les hommes développent et entretiennent avec leur environnement, aux relations complexes entre biodiversité et diversité culturelle, aux dynamiques sociales, politiques et économiques intrinsèquement liées aux pratiques environnementales, l'anthropologie apparaît comme une discipline essentielle à l'étude de la conservation.

Pour comprendre l'impact des mesures de conservation communautaire sur les pratiques et conceptions de la faune des Badjoué, il s'agit avant tout de comprendre les relations que ces derniers entretiennent avec leur environnement en général, et avec les animaux en particulier. En interrogeant les relations entre société et biodiversité, la diversité des savoirs, des savoir-faire, et des représentations de la nature, l'anthropologie de la nature constitue un outil pertinent pour étudier l'impact de politiques et de projets de conservation sur des dynamiques environnementales locales.

Par ailleurs, les pratiques environnementales sont indissociables des contextes sociaux dans lesquelles elles s'insèrent. Ainsi, en induisant des changements dans les modes d'accès, d'utilisation, et de gestion des espaces et des ressources, la conservation participe inévitablement à des transformations dans les dynamiques sociales, économiques et politiques à l'échelon local. Parce qu'elle pose un regard microsociologique sur ces dynamiques et leur évolution, parce qu'elle interroge la diversité et la confrontation des enjeux et des logiques d'action en présence, l'anthropologie va « tout autant étudier les conséquences de la conservation pour les populations locales que les processus et

interactions sociales qu'elles suscitent, ainsi que les actions et logiques discursives des acteurs de la conservation » (Dumez et al., 2014 : 4).

En mobilisant une telle « anthropologie de la conservation » – à la fois politique, sociale et écologique – il s'agira de comprendre comment les mesures de gestion communautaire de la faune véhiculées par le Projet Grands Singes sont appropriées, négociées, détournées ou contestées au niveau local. De quelle manière les interactions entre le PGS et les Badjoué contribuent-elles à transformer les dynamiques au sein des villages, et quelles sont les conséquences de ces changements sur les relations que les Badjoué entretiennent avec la faune de leur environnement forestier en général, et avec les grands singes en particulier ? Il s'agit donc de proposer une analyse de la conservation en tant que fait social, et d'investiguer à la fois la diversité des pratiques et représentations de la faune et de sa conservation, les relations et les interactions entre les différents acteurs concernés, et les contextes dans lesquels elles prennent place (Olivier de Sardan, 2001a).

### *Questions et organisation de la thèse*

L'idée qui sera développée tout au long de cette thèse est que la conservation communautaire contribue non seulement à transformer les contextes locaux dans lesquels elle intervient, mais fait également l'objet de transformations, d'appropriations et de reconfigurations variées de la part des acteurs locaux. Elle donne lieu à de nouvelles pratiques environnementales qui vont à leur tour produire et recombinaison de nouveaux rapports à l'environnement en général, et à la faune en particulier. C'est à ces diverses évolutions que cette thèse propose de s'intéresser.

Les questions auxquelles celle-ci tentera de répondre seront donc les suivantes : Comment les nouvelles mesures et pratiques environnementales issues de la conservation communautaire sont-elles négociées et appropriées au niveau local ? De quelles manières les interactions entre les villageois et le PGS contribuent-elles à transformer les dynamiques sociales, économiques et politiques locales ? Quelles sont les répercussions de ces changements sur les pratiques et les conceptions de la faune chez les Badjoué du Dja ? Enfin, il s'agira de comprendre pourquoi et comment les attitudes envers la conservation évoluent dans ce contexte dynamique.

Assez classiquement, le premier chapitre introduit le sujet de la thèse, l'évolution des questionnements, la méthodologie employée et les positionnements théoriques. Il interroge également l'intérêt de mener une telle recherche sur ce terrain ethnographique précis. La localisation géographique spécifique de ce dernier, en bordure d'une réserve à la fois nationale et mondiale, en fait le siège d'enjeux variés qui contribuent aux reconfigurations des rapports locaux à l'environnement forestier depuis plusieurs décennies. Entre les organismes internationaux de conservation, les autorités gouvernementales, les compagnies d'exploitation forestières, et les projets de conservation et/ou de développement, la réserve de biosphère du Dja et sa périphérie illustrent parfaitement les difficultés de

mise en œuvre de la gouvernance environnementale, particulièrement dans l'articulation entre les échelles locale, nationale, et globale.

Après ce premier chapitre introductif, la thèse se divise en deux parties. La première est spécifiquement consacrée aux pratiques et aux représentations de la faune en jeu dans le contexte de la conservation communautaire promue par le PGS dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, en mettant l'accent sur les pratiques cynégétiques et leur évolution. Il semble en effet essentiel de comprendre et de mettre en lumière les relations que les Badjoué entretiennent avec la faune pour saisir par la suite les répercussions que peuvent avoir les changements d'accès et d'utilisation des ressources sur les dynamiques sociales, économiques et politiques locales. Pour ce faire, l'étude des pratiques cynégétiques et de leur évolution s'est avérée être une porte d'entrée intéressante. Dans cette optique, le chapitre 2 décrit les différentes conceptions de la faune chez les Badjoué, en interrogeant notamment la pertinence de cette notion de « faune » au niveau local. Nous verrons que les animaux en général, et la viande en particulier, occupent une place centrale dans la vie quotidienne des villages, et que les conceptions y afférentes sont intrinsèquement liées aux pratiques de chasse et de piégeage. Le chapitre 3 décrit quant à lui les pratiques cynégétiques des Badjoué, leurs raisons d'être, leur utilisation, et leur évolution dans des contextes économiques et sociaux changeants. Enfin, le dernier chapitre de cette partie présente une analyse sociohistorique de l'évolution des pratiques cynégétiques et des relations à la faune, en mettant l'accent sur les trois dernières décennies. Les années quatre-vingts ont été synonymes de changements politiques et économiques majeurs au Cameroun, dont les répercussions ont parfois été considérables pour les populations forestières au sud-est du pays. La dimension économique majeure que prend la viande à cette époque a selon moi contribué à des transformations importantes dans la manière dont les Badjoué ont envisagé leurs relations à la faune.

La seconde partie de la thèse met quant à elle l'accent sur la gestion de la faune à la périphérie de la réserve de biosphère du Dja. Sur base des observations et analyses proposées dans la première partie, il s'agira d'interroger les transformations et les reconfigurations (sociopolitiques, économiques et écologiques<sup>2</sup>) à l'œuvre dans le cadre de la *conservation communautaire*. Dans un premier temps, je me pencherai sur la notion de communauté, élément central de ces nouvelles mesures de gestion. Comment est-elle définie ? Sur quels présupposés repose-telle ? Qui sont ces fameuses communautés ? Cette notion est-elle représentative des dynamiques villageoises ? Comment est-elle perçue et appropriée dans les villages ? Pour répondre à ces questions, le chapitre 5 présente et analyse l'organisation sociale et politique des villages Badjoué, en relation à la gestion des espaces et des

---

<sup>2</sup> L'écologie étant entendue dans ce contexte comme l'ensemble des relations que les êtres vivants entretiennent avec leur milieu, leur environnement. Il s'agit donc ici de comprendre la manière dont les relations que les Badjoué entretiennent avec leur milieu évoluent dans ce contexte de conservation de la faune.

ressources notamment. En confrontant ces dynamiques aux représentations dont elles font l'objet dans le chef des promoteurs de la conservation, et aux modèles de gestion préconisés, je poserai ainsi les bases nécessaires à une analyse plus approfondie des répercussions sociopolitiques et économiques des mesures de gestion communautaire au niveau local.

Le chapitre 6 propose dans cette optique une analyse de la gestion de la faune avec, pour point de départ, la mise en place par le PGS d'une *Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire* (ZICGC) dans les villages. Terroirs cynégétiques réduits, confrontation de logiques spatiales parfois très différentes, émergence de nouveaux leaders, accaparement du pouvoir, contrôle et répression accrues des pratiques cynégétiques, conflits villageois, sont autant d'éléments qui entraînent des reconfigurations majeures du rapport à la forêt, des pratiques cynégétiques, et des relations sociales, politiques et économiques. Il s'agira donc de décrire et d'analyser les transformations et l'enchevêtrement de réseaux de pouvoir dans cette « arène de la gestion communautaire », ainsi que leur influence sur les relations à la faune.

Enfin, le dernier chapitre de la thèse propose d'interroger l'impact de la conservation sur l'évolution des pratiques et des conceptions relatives aux grands singes. Dans le cadre de la recherche scientifique sur la socio-écologie des grands singes menée par le PGS, la collaboration entre chercheurs et guides locaux est en effet le lieu de rencontres et d'interactions entre des représentations, des savoirs et des savoir-faire très différents. Par ailleurs, le PGS mène depuis plus de dix ans des activités de sensibilisation à la conservation des grands singes. Réunions, séminaires, documentation, visites de zoos et d'autres projets de conservation au Cameroun sont autant d'initiatives qui visent à changer la manière dont les gorilles et chimpanzés sont perçus, à sensibiliser davantage les Badjoué à la nécessité de protéger ces espèces emblématiques. Dans un premier temps, ce chapitre interroge la rencontre de différentes conceptions des grands singes dans un contexte de conservation. Qui sont les grands singes des conservacionnistes, et pourquoi est-il impératif de les protéger ? Ces représentations trouvent-elles écho chez les Badjoué ? Comment ces animaux sont-ils perçus par les villageois qui partagent avec eux des espaces de vie communs ? Il s'agira ainsi de mettre en lumière le caractère dynamique des attitudes des Badjoué envers les grands singes, ainsi que la nécessité de les replacer dans un contexte interactif en évolution permanente. Enfin, je proposerai une analyse de la manière dont les représentations de – et les interactions avec – ces grands singes évoluent dans le cadre des interactions entre les Badjoué et le PGS.

Les conclusions finales me permettront de mettre en évidence les différentes pistes de réflexion soulevées tout au long de la thèse, ainsi que de replacer mes analyses dans le contexte plus global de la gouvernance des forêts camerounaises.

# Chapitre 1

## Contextualisation de la recherche, éléments théoriques et approche méthodologique

---

Ce chapitre a pour objectif d'introduire le sujet de la thèse, les questionnements et leur évolution, la méthodologie utilisée, ainsi que les approches théoriques qui ont alimenté les réflexions et les analyses qui seront proposées tout au long de la thèse. Il comporte également une présentation du terrain de recherche qui vise à éclairer les nombreux enjeux qui gravitent autour des villages Badjoué de la périphérie nord de la Réserve de Biosphère du Dja, et en font un terrain de recherche particulièrement digne d'intérêt.

### 1. Éléments théoriques

À travers cette section, il s'agit d'introduire les approches théoriques qui ont contribué à alimenter les analyses développées tout au long de cette thèse, en les replaçant dans le contexte de l'évolution des préoccupations environnementales à l'échelle globale. En effet, ayant fait le choix de mobiliser au fil du texte les éléments théoriques pertinents pour l'analyse, il ne s'agit pas de proposer ici un état des lieux détaillé de la littérature, mais de situer mon propre positionnement théorique, empruntant à la fois à l'anthropologie de la conservation, la socio-anthropologie du développement, et l'anthropologie de la nature.

#### 1.1. Évolution des problématiques environnementales : de l'approche « *fences and fines* » à la conservation communautaire

Quand les gouvernements coloniaux se sont établis en Afrique, le contrôle et la gestion de la nature et des terres sont devenues des prérogatives exclusives de l'État. Lorsque les premières préoccupations relatives à la protection de la biodiversité sont apparues, le modèle choisi fut celui des aires protégées (réserves, parcs nationaux, etc.), aussi connu sous le nom de « *fences and fines approach* »<sup>3</sup>. On parlait alors d'une incompatibilité entre humains et nature qui justifiait la création d'aires protégées (AP),

---

<sup>3</sup> Littéralement « l'approche barrières et amendes ». Cette expression est couramment utilisée dans les études sur la conservation pour désigner le modèle coercitif des aires protégées, dont étaient totalement exclues les populations riveraines, qui risquaient par ailleurs divers types de sanctions (les amendes par exemple) lorsqu'elles enfreignaient les règles en vigueur.



avec interdiction d'accès et d'utilisation pour les populations locales. La plupart d'entre elles ont été déplacées et isolées des ressources qu'elles possédaient et contrôlaient lors de la création de ces zones protégées, sous l'argument qu'elles n'avaient ni les connaissances ni la volonté ou la formation pour gérer la nature de façon durable (Songorwa et al., 2000). Après les indépendances, les gouvernements postcoloniaux ont généralement poursuivi les politiques de conservation coloniales, en étendant les zones protégées ou en en créant de nouvelles. On considérait toujours que les communautés constituaient la principale menace envers les ressources naturelles, et qu'il fallait donc les empêcher de nuire à leur environnement. Catherine Hill note ainsi en 2002 que 3.1 % de la surface de l'Afrique sont des aires protégées, ce qui représente environ 91 millions d'hectares (Hill, 2002)<sup>4</sup>.

Dès les années septante, la question des aires protégées, de leur gestion et de leurs répercussions sur les personnes qui vivaient sur ces terres, et/ou dépendaient de leurs ressources pour leur survie quotidienne, suscite des débats sur la scène internationale. L'une des principales conséquences mises en avant concerne la distribution sociale inégale des coûts et bénéfices liés à la conservation. Les populations reléguées aux frontières des AP, rurales le plus souvent, sont les premières affectées par les coûts : perte d'accès à la terre, à ses ressources, menace de dégâts aux récoltes, à la propriété, et à la vie humaine (Hill, 2002). Quant aux bénéfices, ils vont surtout aux institutions nationales, aux gouvernements, aux chercheurs internationaux, aux corps scientifiques, ou encore aux touristes (Bell, 1987). En outre, on se rend compte que cette approche échoue à protéger la biodiversité africaine et qu'il faut donc trouver des alternatives, des solutions durables. L'idéologie et les politiques de conservation commencent alors à changer. On parle d'utilisation durable au lieu de stricte protection de la nature. La nouvelle idéologie met en scène des préoccupations éthiques, relatives aux droits humains, des arguments basés sur le pragmatisme et la politique, et demande que les politiques de conservation cherchent à maintenir ou améliorer le bien-être des populations au lieu de les rendre plus vulnérables à la pauvreté (Blaikie & Jeanrenaud, 1997). Des facteurs plus prosaïques et économiques fournissent des encouragements à la formation et au renforcement des liens entre conservation et développement, comme moyen d'élargir les opportunités de sécuriser le financement des activités de conservation (Oates, 1999 cité par Hill, 2002). Les conservationnistes décident donc que le succès à long terme de leur entreprise réside dans le soutien et la coopération des populations vivant dans et avec la nature, ce qui débouche sur des approches dites « participatives » de la gestion de la nature et de l'environnement.

Ainsi, bien que les discours et pratiques de la conservation envisagent déjà une « conservation à visage humain » depuis les années septante, la création en 1983 de la Commission Mondiale sur

---

<sup>4</sup> Les données mobilisées par Hill (2002) sont issues d'une étude de l'*Institute World Resources* menée en 1996.

l'Environnement et le Développement (WCED)<sup>5</sup> consacre une prise de conscience générale que le développement économique et social des populations doit être pris en compte dans les pratiques de conservation. Apparaît alors une approche de projets spécifique appelée *Conservation With Development* ou *Integrated Conservation and Development Projects*.

« Integrated Conservation and Development Projects (ICDPs), which serve as one example of Community Conservation, aim to compensate local people for restrictions on natural resource use, provide them with alternatives to using resources, and enhance the value of particular natural resources by means of development initiatives. » (Hill, 2002:1188)

Ces projets intégrés de conservation et développement (PICD) sont de nouvelles approches de la gestion des aires protégées qui tentent de répondre aux besoins des communautés de la périphérie, en insistant sur la participation locale et en combinant la conservation et le développement. Les cibles principales sont les aires protégées publiques, et l'objectif est la conservation de la biodiversité à l'intérieur de ces AP. A cette époque, l'originalité des PICD réside dans l'intégration d'un « volet développement » aux pratiques de conservation, ce qui est à l'époque considéré comme une avancée majeure. Néanmoins, même si le développement semble faire partie intégrante de ces projets, il s'avère qu'il est davantage conçu comme un moyen d'atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité que comme une fin en soi. En pratique, les méthodes de « participation locale » sont conditionnées par cette stratégie et cet objectif. Les compensations et substituts sont présentés comme des mesures importantes au bénéfice des communautés, mais l'utilisation des ressources locales continue d'être envisagée comme un paramètre à réguler, contrôler, voire interdire, pour le bien de conservation. En outre, la participation est loin d'être effective et les populations sont souvent vues comme des cibles passives pour l'éducation à la conservation. Les PICD n'intégreraient donc qu'une dimension passive de la participation, quand participation il y a. Nombre de ces projets ont par conséquent connu des échecs retentissants, et ce type d'approche a rapidement été remis en question, analysé, et critiqué. C'est ainsi qu'un nouveau modèle a commencé à émerger quelques années plus tard, dans une volonté de pallier les manquements et erreurs des projets intégrés de conservation et développement (PICD). Cela ne signifie pas pour autant que ces derniers aient cessé d'exister. Bien qu'ils semblent de moins en moins nombreux, certains organismes continuent en effet de fonctionner sur ce modèle, ou en gardent l'appellation, c'est notamment le cas du Projet Grands Singes.

En 1987, la sortie du Rapport Brundtland<sup>6</sup> scelle définitivement la fusion entre les concepts de conservation et de développement qui y furent définis comme « deux faces d'une même pièce »<sup>7</sup>,

---

<sup>5</sup> Notons qu'on trouve déjà les prémises de ce rapprochement entre conservation et développement lors de la Conférence de Stockholm en 1972.

<sup>6</sup> Rédigé en 1987 par la Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (*World Commission on Environment and Development*, WCED), ce rapport intitulé « *Our common future* » a servi de base au Sommet de la Terre de

amenant les organisations développementistes à incorporer la rhétorique environnementale, et les organismes de conservation à reconnaître les besoins de développement des populations locales (Campbell & Vainio-Mattila, 2003). En théorie, les approches communautaires diffèrent des PICD notamment parce qu'elles placent l'implication et la participation des communautés au centre de la conservation, au lieu de la considérer comme un mécanisme permettant d'y parvenir :

« Conservation must be « participatory », must treat protected area neighbours as “partners”, and preferably must be organized so that protected areas and species yield an economic return for local people and the wider economy, and contribute to sustainable livelihoods » (Adams and Hulme 2001 :193)

Bien que le terme « participation locale » soit apparu assez tôt dans la littérature, la distinction entre participation « passive » et « active » est plus récente (Pimbert & Pretty, 1997). En effet, la plupart des initiatives de conservation avaient déjà un volet « participatif », en ce sens qu'elles tentaient d'instaurer une certaine conscience de la conservation et octroyaient des bénéfices économiques et sociaux, afin de gagner le soutien des populations environnantes pour les activités locales de conservation (Saberwal & Rangarajan, 2003). Les pouvoirs de décision restaient toutefois aux mains d'organes extérieurs, principalement les gouvernements centralisés, mais aussi certains organismes internationaux de conservation de la nature. À l'inverse, la participation active ou « participation participative » promue par les modèles communautaires entend impliquer les acteurs locaux directement et activement à tous les niveaux des processus de gestion et de prise de décision. En somme, il s'agit de les considérer comme des sujets à part entière et non plus comme de simples récepteurs d'information, d'éducation et de compensations.

En pratique, cette volonté d'intégrer les populations aux processus de conservation a débouché sur de nombreuses et diverses approches « communautaires », qui entendent donc promouvoir un réel partenariat avec les communautés locales. Ainsi, la *Community Conservation* (CC), la *Community-Based Conservation* (CBC), la *Community Wildlife Management* (CWM) ou encore la *Community-Based Natural Resource Management* (CBNRM) sont autant de termes qui voient le jour. Bien qu'ils recouvrent parfois des significations et des applications distinctes, ils partagent de nombreuses caractéristiques communes. En outre, il convient de signaler que dans la réalité, la plupart des

---

Rio en 1992. Le constat de crise environnementale y est mis en lien avec la pauvreté qui frappe les pays du Sud, et les modes de consommation et de production non soutenables au Nord. On y trouve pour la première fois l'apparition et la définition du concept de « développement durable », ainsi qu'une injonction de concilier les objectifs de conservation avec ceux du développement.

<sup>7</sup> Le concept de « *community-based conservation* » (CBC) avait toutefois déjà fait son apparition en octobre 1982, au sein du discours mondial sur la conservation lors du Congrès Mondial sur les Parcs Nationaux (*World National Parks Congress*) qui s'est tenu à Bali en Indonésie. Le congrès a formulé des recommandations visant à fournir une aide au développement aux populations vivant dans et aux abords des zones de conservation. (IUCN, 1982).

initiatives sont des hybrides qui empruntent aux différentes approches. Par souci de compréhension, elles seront dès lors regroupées sous le vocable « modèles communautaires ».

Pour Songorwa et al. (2000), les PICD relèvent d'une approche « passive », qui reproduit un modèle où les populations locales sont vues comme des acteurs impuissants et passifs, mais aussi comme des bénéficiaires. Il s'agit surtout de disséminer l'éthique de la conservation à travers l'éducation, comme moyen de faciliter des programmes conçus et planifiés de l'extérieur. La contribution des communautés « cibles » se limite donc à un apport d'information et de travail. En retour, des fonds sont alloués aux populations pour développer des projets de développement d'infrastructures tels que la construction ou réparation d'écoles, de dispensaires, etc. Il s'agit donc d'une forme de compensation aux communautés pour la perte d'accès aux ressources et les différents coûts associés (*ibid.*).

Les modèles communautaires considèreraient quant à eux les populations locales comme des participants actifs, capables de mener des activités de gestion de la nature, et non plus comme des bénéficiaires passifs. Il y a un objectif de responsabiliser, d'autonomiser, de donner du pouvoir et d'impliquer activement les communautés tout au long du processus de conservation de la nature. Si initialement cette démarche semble émerger des pratiques de terrain de la conservation, elle n'est évidemment pas sans lien avec le contexte politico-économique plus large au sein duquel les relations entre État, Marché et Société civile sont en pleine reconfiguration<sup>8</sup>.

Depuis les années nonante, une très grande majorité des initiatives de conservation se retrouvent donc sous l'appellation « *Community-based* ». En effet, l'approche communautaire est devenue incontournable, car considérée comme plus éthique, plus équitable pour les populations, et susceptible de parvenir à un équilibre entre bien-être humain et bien-être écologique.

Il s'agit toutefois de nuancer ici les propos de Songorwa. En effet, dans la réalité, tous les projets de conservation se réclament aujourd'hui d'une approche communautaire, qu'ils aient ou non le statut de PICD, sans quoi la plupart d'entre eux n'obtiendraient probablement pas de financement. En effet, le succès des approches participatives et communautaires est tel que les organismes et institutions internationales en ont fait un concept normatif, conditionnant l'acheminement de l'aide internationale et l'accès aux financements des divers bailleurs de fonds. Qu'il s'agisse de la politique, du développement ou de la gestion environnementale, plus aucune initiative ne peut se passer de la dimension participative si elle veut compter sur des financements extérieurs (Robillard, 2010). On trouve ainsi au sein de projets « officiellement communautaires » des dérives autoritaristes et un

---

<sup>8</sup> Responsabilisation, autonomisation, participation, gestion plurielle et multilatérale sont des éléments-clés des politiques libérales et de décentralisation, évoquées en introduction, qui se mettent en place un peu partout sur le globe à partir des années nonante.

manque total de participation active et réelle des populations locales, tout comme on trouve au sein des PICD de vraies initiatives participatives, un partage du pouvoir et une implication réelle des « communautés ». Ainsi, la question de l'hybridation mentionnée plus haut ne vaut pas seulement pour les approches « *community-based* », mais concerne également la grande majorité des projets de conservation. C'est notamment le cas du Projet Grands Singes qui, bien qu'étant officiellement un Projet Intégré de Conservation et Développement (PICD), emprunte beaucoup aux modèles communautaires, et prône la responsabilisation, l'autonomisation et la participation active des villageois Badjoué.

La conservation se présente ainsi comme un domaine en évolution permanente. Si son objectif premier est de protéger les ressources naturelles de la planète, il s'agit avant tout d'agir sur des conduites humaines. La section suivante interroge ainsi la place des sciences sociales dans ce contexte, et plus particulièrement celle de l'anthropologie. Quelle peut être la place des anthropologues dans ces problématiques environnementales ? De quelle manière participent-ils à l'amélioration des connaissances relatives au monde de la conservation ?

## **1.2. Les anthropologues et les questions de conservation**

Nous avons vu que dans les années quatre-vingts, la prise de conscience générale de la surexploitation et de l'état critique des ressources naturelles dans le monde donne lieu à de nombreux changements sur la scène internationale. Avec la sortie du Rapport Brundtland en 1987, puis le Sommet de la terre de Rio et la Convention sur la diversité biologique en 1992, l'érosion de la diversité biologique est consacrée comme un problème environnemental d'ampleur globale (Aubertin, Boisvert, & Vivien, 1998). La notion de « diversité biologique » est remplacée par le terme de « biodiversité », permettant ainsi d'élargir le débat sur l'environnement à d'autres disciplines que la biologie. En effet, alors que la « diversité biologique » était essentiellement associée à la « diversité spécifique », c'est-à-dire à une focalisation sur la disparition d'espèces (animales et végétales) menacées d'extinction, la « biodiversité » véhicule une approche plus globale des problèmes d'environnement (*ibid.*). Il s'agit en quelque sorte d'ouvrir le champ de la diversité biologique à l'ensemble des êtres vivants et des écosystèmes qui dépendent les uns des autres. Le concept de « biodiversité » englobe ainsi :

« les humains, leurs sociétés, leurs cultures et leurs savoirs, qui en font partie [de la biodiversité] au moins à double titre : en tant qu'éléments parmi d'autres de l'évolution de la vie sur terre, mais aussi en tant que pilote (d'aucuns disent que nous sommes entrés dans l'ère de l'anthropocène depuis la révolution industrielle), à la fois cause et solution de la crise environnementale contemporaine, essayant de changer le cap du vaisseau terre pour atteindre une coévolution homme-nature plus harmonieuse, réconciliée, et par conséquent durable » (Thomas, 2015 : 9).

Les enjeux comment alors à se cristalliser autour des politiques environnementales, des instruments économiques, des cadres juridiques et des normes de gestion à appliquer. De questionnements proprement scientifiques, on est ainsi passé à des enjeux géopolitiques et industriels (Aubertin et al., 1998 : 7). Si l'ouverture interdisciplinaire du débat est intéressante à plusieurs niveaux, l'utilisation du concept plutôt nébuleux de « biodiversité » a toutefois contribué à uniformiser certaines représentations.

« En ce qu'elle vise à imposer une uniformisation des représentations et des modes de protection de la diversité biologique, en ce qu'elle exige une redéfinition des relations des hommes à la nature alors que cette même nature est plus que jamais considérée comme une marchandise, en ce qu'elle implique l'élaboration de normes juridiques, économiques et commerciales, l'érosion de la biodiversité, devenue problème d'environnement global, participe au processus de mondialisation » (Aubertin et al., 1998 : 8)

Ce concept légitime en quelque sorte des prises de décision collectives qui touchent à l'ensemble de l'humanité (*ibid.*) Au nom de la sauvegarde de cette biodiversité, de nouveaux acteurs issus de disciplines variées s'opposent alors sur des thématiques aussi diverses que les droits des populations locales, la souveraineté étatique sur les ressources, les droits des générations futures, etc. Les sciences sociales font partie de ces disciplines qui vont jouer un rôle accru au sein des débats. En particulier, on observe une augmentation des recherches anthropologiques tournées vers les questions environnementales. Aux États-Unis notamment, la majorité des départements d'anthropologie envoient, à partir des années nonante, des étudiants et des chercheurs un peu partout dans le monde pour travailler sur ces questions (Brosius, 1999). On considère en effet de plus en plus que les anthropologues ont un rôle critique à jouer dans ce contexte, pas seulement pour comprendre et mettre en lumière les relations que les hommes entretiennent avec leur environnement, mais également pour montrer comment cet environnement est construit, représenté, revendiqué et contesté (*Ibid.*).

À la même époque, se développe une anthropologie plus spécifiquement axée sur la « conservation », la gestion des aires protégées et de leur périphérie (Orlove & Brush, 1996). En raison de l'immersion de longue durée, caractéristique de la discipline, dans des régions isolées où les aires protégées sont le plus souvent établies, et parce que les chercheurs ne se focalisent pas seulement sur l'étude des populations locales mais s'intéressent aussi à tous les autres acteurs impliqués dans les problématiques environnementales (gestionnaires de réserve, biologistes, autorités gouvernementales, ONG, etc.), l'anthropologie s'avère particulièrement pertinente (sinon indispensable) pour étudier les questions qui touchent à la gestion de l'environnement, à la conservation et aux aires protégées (Orlove et Brush, 1996). Par ailleurs, les anthropologues ont pris une part active au débat sur la gestion des aires protégées, en dénonçant notamment le manque de prise en compte des populations locales et en plaidant dès lors pour une participation accrue de ces dernières, tant dans la planification que dans la mise en œuvre et la gestion des aires protégées et de leur périphérie (*Ibid.*).

A partir des années quatre-vingts, et plus encore à partir des années nonante, l'intérêt croissant des anthropologues pour les questions de conservation a donné lieu à de nombreux travaux qui furent d'un intérêt particulier pour cette recherche doctorale, notamment parce qu'ils intègrent des dimensions sociales, politiques et économiques à l'analyse des problématiques de conservation. Plusieurs chercheurs se sont notamment intéressés aux liens entre la conservation de la nature et les questions de développement économique, et constituent de ce fait une base intéressante pour mes propres analyses (Agrawal & Gibson, 2001 ; Agrawal, 2005 ; Brockington & Igoe, 2006 ; Igoe, 2006 ; Neumann, 2002, etc.).

Par ailleurs, cette thèse s'intéresse spécifiquement à la « conservation communautaire », à cette forme de gestion des ressources désormais basée sur les « communautés ». Dans cette optique, de nombreux travaux en sciences sociales orientés sur les questions de « *community-based conservation* », « *community-based natural resource management* », particulièrement en périphérie des aires protégées, ont retenu mon attention (Brosius, Tsing & Zerner, 1998 ; Hulme & Murphree, 1999, 2001 ; Leach, Mearns & Scoones, 1999 ; Li, 1996, 2002 ; Lundy, 1999 ; Nelson & Agrawal, 2008 ; Neumann, 1997 ; West & Brockington, 2006). Il s'agit en effet également d'interroger dans cette thèse les conceptions de la « communauté » à l'œuvre dans les projets de « conservation communautaire », les reconfigurations, appropriations et contournements dont elles font l'objet, ainsi que les changements qu'elles induisent, tant dans les dynamiques sociales et politiques, que dans les relations que les humains qui vivent à proximité des aires protégées entretiennent avec leur environnement.

### **1.3. La gestion communautaire des forêts camerounaises**

A l'aube des années nonante, le Cameroun entame un processus de transition démocratique alors particulièrement contagieux en Afrique. L'influence concomitante des dynamiques « du dedans » et « du dehors » à l'origine de ce processus rend d'ailleurs l'observation de la transition camerounaise particulièrement attrayante (Onana, 2001). La compétition et la participation, deux éléments-clés de la démocratie formelle qui se propage un peu partout sur le globe, sont effectivement aussi alléchantes pour les forces politiques et sociales internes (l'opposition politique camerounaise ainsi que la société civile se réjouissent d'avoir enfin voix au chapitre), que pour la communauté internationale qui n'hésite pas à donner son avis lorsqu'il s'agit du destin d'un pays (Onana, 2011). L'avènement du multipartisme politique le 19 décembre 1990 constitue sans conteste le point phare de la démocratisation camerounaise.

Lorsque le Cameroun sollicite l'aide de la communauté internationale en 1985 suite à la crise financière, afin qu'on l'aide « à restaurer son équilibre macroéconomique, ses secteurs productifs et sa croissance » (Topa et al., 2010 : 25), le secteur forestier n'était pas apparu prioritaire pour les

dirigeants politiques. Mais en 1988, une étude du Plan d'Action Forestier Tropical (PAFT)<sup>9</sup> révèle que « la contribution du secteur forestier à l'économie nationale, estimée à moins de 2% du PIB, était largement inférieure à son potentiel et que l'industrie forestière était obsolète, peu rentable et préjudiciable à l'environnement » (*ibid.*). Le Code forestier camerounais promulgué en 1982 ne correspondant plus du tout aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du début des années nonante, le secteur forestier camerounais va dès lors faire l'objet d'importantes réformes, initiées notamment par la Banque Mondiale et le FMI. Relance de l'économie, gestion durable des écosystèmes, et prise en compte des droits des populations locales constituent ainsi des éléments majeurs des changements qui se dessinent dans les forêts du Cameroun.

### *1.3.1. La loi forestière de 1994 : l'avènement d'une gestion décentralisée des ressources forestières*

L'un des premiers changements fut la modification du cadre législatif et réglementaire du secteur forestier camerounais. Jusqu'en 1992, la dispersion des centres de décision relatifs à la gestion des ressources naturelles rendait difficile la mise en place d'une gestion uniforme, adéquate et efficace. Par exemple, alors que la forêt dépendait du Ministère de l'agriculture, tout ce qui concernait la faune relevait de la Délégation au tourisme. La création du Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF) en 1992 – aujourd'hui scindé en deux ministères distincts : le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP) – a permis de régulariser quelque peu la situation, et un « projet de Loi portant régime des forêts » fut présenté à l'Assemblée Nationale en 1994. La nouvelle loi ambitionnait de concilier les questions sociales, économiques et environnementales, à travers une « gestion décentralisée » du secteur forestier. Pour Topa et al. (2010), cette loi a introduit cinq réformes fondamentales :

- Une répartition du domaine forestier en zones distinctes selon les types d'utilisations prioritaires ;
- L'attribution de titres d'exploitation à long terme par le biais d'adjudications publiques basées sur des critères techniques et financiers ;
- Une réorganisation des organes gouvernementaux pour assurer la gestion des forêts et un transfert des activités de production aux concessionnaires et aux forêts communautaires et communales ;

---

<sup>9</sup> Sur base de recommandations d'experts mandatés par la FAO, ce plan d'action fut approuvé au cours du Congrès Forestier Mondial de la FAO à Mexico, en juillet 1985. Fondamentalement lié aux préoccupations internationales relatives à la gestion durable des écosystèmes forestiers à travers le monde, le PAFT doit être considéré, selon la FAO, comme « un cadre conceptuel général d'action que les gouvernements et les organismes concernés devraient utiliser comme référence commune pour la formulation de leurs propres programmes de foresterie tropicale et pour l'harmonisation de leurs actions respectives ». (<http://www.fao.org/docrep/R7750F/r7750f06.htm>).



- L'obligation pour les sociétés privées détenant des concessions à long terme d'élaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagement forestier sous la supervision de l'administration en charge des forêts ;
- La valorisation des droits de gestion de la forêt des communes et communautés locales dans le cadre d'une relation contractuelle avec l'administration.

Si ces différents éléments constituent effectivement des changements importants dans la gestion du secteur forestier, cette réforme institutionnelle peut en réalité se résumer à deux transitions principales : d'une part, elle réorganise l'espace forestier en deux grandes catégories que sont les domaines forestiers « permanent » et « non permanent », et elle instaure d'autre part la participation des populations à la gestion de certains espaces et au partage de certains bénéfices (Milol, 2008).

#### *Réorganisation de l'espace forestier et avancées de la gestion participative*

Cette répartition de l'espace forestier, plus connue sous le nom de « plan de zonage du Cameroun forestier méridional », distingue deux grandes catégories de forêts : celles du *domaine permanent* et celles du *domaine non permanent*.

Les *forêts permanentes* ou *forêts classées* sont assises sur le domaine permanent et sont appelées à rester exclusivement des forêts sur le long terme. Seules les activités de conservation et d'exploitation aménagée des ressources forestières y sont tolérées, elles ne peuvent servir qu'à des fins d'habitats pour la faune et la flore, ou de foresterie (Djeumo, 2001). Ce domaine doit représenter au moins trente pourcents du territoire national, et se subdivise lui-même en deux catégories : les *forêts domaniales*, qui relèvent du domaine privé de l'État, se composent des aires protégées et des réserves forestières de production ; et les *forêts communales*, qui relèvent du domaine privé de la commune concernée, et sont aménagées par les collectivités locales décentralisées. Les premières comme les secondes font l'objet d'un plan d'aménagement<sup>10</sup> qui fixe « les objectifs et règles de gestion de cette forêt, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, ainsi que les conditions d'exercice des droits d'usage par les populations locales, conformément aux indications de son acte de classement » (Loi n°94/01 du 20 janvier 1994). En fixant par décret les conditions de leur gestion, l'État s'assure finalement le contrôle de toutes les forêts du domaine permanent, y compris celles qui relèvent du domaine privé des communes (Milol, 2008).

Les *forêts non permanentes* ou *non classées*, assises sur le domaine non permanent, concernent les espaces forestiers pouvant servir à d'autres fins que la foresterie, et se subdivisent en trois catégories : les *forêts du domaine national*, en somme celles qui n'entrent dans aucune autre catégorie. Il peut y

---

<sup>10</sup> Les modalités de mise en œuvre des plans d'aménagement sont fixées par décret.

avoir un droit d'usage pour populations riveraines, fixé par décret, mais pour des raisons de conservation ces droits connaissent de nombreuses restrictions dans la réalité. Les *forêts communautaires* (FC), et les *forêts des particuliers*. C'est ce domaine « non permanent » que l'on associe au changement le plus manifeste en faveur des communautés et de la gestion participative, essentiellement en raison de la cogestion avec les populations locales que permettent les forêts communautaires. Ce domaine représente en fait toute la zone agroforestière au sein de laquelle les riverains des forêts exercent leurs diverses activités, et que, par définition, ils maîtrisent déjà depuis longtemps (Milol, 2008). Il faut néanmoins souligner que les FC ne représentent pas la seule avancée en matière de gestion participative, la mise en place de forêts communales, de territoires de chasse communautaire, ainsi que le partage de quelques taxes forestières entre l'État, les collectivités décentralisées et les communautés riveraines vont également, en théorie, dans ce sens (Milol, 2008).

L'introduction du concept de foresterie communautaire fut considérée par les acteurs du secteur forestier comme une innovation majeure dans cette sous-région d'Afrique centrale. C'est en effet la première fois que la participation des populations à l'aménagement et la gestion de leur environnement est formalisée au niveau légal.

#### *Une prolifération d'acteurs dans les forêts de l'Est-Cameroun*

En amont déjà, les réformes de la loi de 1994 n'ont été possibles que par l'association et l'implication de plusieurs acteurs : gouvernement camerounais, Banque Mondiale, FMI, bailleurs de fonds, ONG internationales, etc. sont quelques-uns des nombreux protagonistes à avoir pris une part active dans l'avènement de cette Loi (Topa et al., 2010). En aval, particulièrement à travers la création des forêts communautaires, cette loi a eu entre autres effets celui de faire proliférer les acteurs de la conservation dans la zone forestière de l'Est-Cameroun. En périphérie de la réserve du Dja, des organismes environnementaux influents tels que l'IUCN, l'Unesco, ou encore le WWF continuent de jouer un rôle central dans la gestion des ressources forestières, mais des initiatives de plus petite ampleur comme le PGS sont aussi très présentes.

Par ailleurs, l'intérêt de nombreux scientifiques pour la foresterie communautaire ne s'est pas fait attendre. Ingénieurs agronomes, biologistes, éthologistes, géographes ou encore écologues affluent des quatre coins du monde pour mener des études sur différents aspects de la foresterie communautaire à l'Est et au Sud du Cameroun.

### 1.3.2. *Les recherches sur la gestion communautaire des forêts*

Dès le début des années nonante, on assiste ainsi à une recrudescence des initiatives de conservation ainsi que des études scientifiques environnementales dans les forêts du Cameroun. Depuis l'instauration des forêts communautaires, le secteur forestier camerounais fait l'objet d'un nombre important d'études et de publications diverses, dont un nombre important sont menées par des chercheurs qui travaillent pour – ou en collaboration avec – des organismes environnementaux ou des centres de recherche scientifique activement impliqués dans la promotion d'une gestion durable des ressources (par exemple : *The Center for International Forestry Research (CIFOR)* ; *Tropenbos International* ; *World Wild Fund*, etc.).

Des processus et des modalités de création, d'acquisition et de gestion des FC, aux effets de ces dernières sur le couvert forestier, la faune, ou encore sur le développement économique des communautés concernées, en passant par des approches plus globales et comparatives de la foresterie communautaire dans différents pays d'Afrique centrale, plusieurs de ces études sont d'un intérêt majeur pour cette thèse (Cuny, 2011 ; Djeumo, 2001 ; Fomété, 2001 ; Nguingui, 1999 ; Poissonnet et al., 2008 ; Vermeulen, 1997a, 1997b, 2007). Elles permettent en effet de mieux comprendre le contexte d'émergence de la foresterie communautaire, son évolution et les difficultés de sa mise en œuvre au niveau local.

Dans le cadre plus général des études sur les transformations du secteur forestier camerounais, on observe une représentation massive des biologistes et des ingénieurs agronomes, particulièrement dans le cadre du programme ECOFAC<sup>11</sup>. Les études des pratiques cynégétiques réalisées dans ce contexte par Dethier (1995) et Jeanmart (1998) ont notamment permis d'enrichir ma connaissance du phénomène cynégétique, ainsi que de mieux orienter mes observations sur le terrain. S'il s'agit toutefois de garder une posture critique face à certaines des conclusions et recommandations issues de ces études<sup>12</sup>, l'intérêt des travaux en biologie et en agronomie ne doit pas être sous-estimé, ces derniers étant selon moi indispensables et complémentaires aux approches anthropologiques de la conservation. En effet, pour comprendre l'évolution des relations complexes entre les hommes et leur environnement dans le cadre des approches communautaires, il me semble essentiel d'adopter une

---

<sup>11</sup> Mis en place par la commission européenne en 1992, le programme ECOFAC est un programme régional de conservation des forêts tropicales qui promeut la création d'aires protégées en Afrique Centrale, en proposant une assistance technique sur le terrain dont l'objectif est de renforcer les capacités de gestion des populations locales (Binot, 2010). Depuis les années nonante, ECOFAC a développé des partenariats avec divers projets et centres de recherches tels que le *Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)*, le programme *Avenir des Peuples des Forêts Tropicales (APFT)*, et la Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (Fusgax/Ulg).

<sup>12</sup> En effet, la plupart de ces études, commanditées par les bailleurs de fonds, ont pour objectif de mesurer l'impact de la chasse villageoise sur la faune, et visent souvent à proposer des recommandations visant un meilleur contrôle ou une meilleure gestion des pratiques cynégétiques locales. Certaines de ces recherches tendent à ne présenter « que le point de vue de la faune » (Bahuchet et Iovéva, 1999), sans toujours tenir compte des acteurs et des dimensions socioéconomiques de ces pratiques.

approche pluridisciplinaire. Tout au long de cette thèse, il sera dès lors fait référence à des travaux issus de disciplines variées, lorsque ces derniers s'avèrent pertinents et utiles à l'analyse.

Si les chercheurs en sciences humaines et sociales sont généralement moins représentés que leurs collègues biologistes et agronomes, ils contribuent pourtant indéniablement à l'amélioration de la connaissance des dynamiques à l'œuvre dans le cadre de la gestion des forêts d'Afrique centrale, au Cameroun notamment. À un niveau économique et politique plus « macro », plusieurs chercheurs interrogent l'évolution du secteur forestier dans un contexte de mondialisation, les enjeux des réformes, le rôle de l'État et les impacts économiques de la décentralisation de la gestion forestière (German et al., 2010 ; Julve et al., 2007 ; Karsenty, 1999, 2005, 2008 ; Topa et al., 2010).

À un niveau plus « micro », les études anthropologiques et multidisciplinaires menées dans le cadre du programme *Avenir des Peuples des Forêts Tropicales (APFT)*<sup>13</sup> ont exercé une influence certaine sur les analyses de cette thèse, particulièrement au regard de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et territoriales qu'ils proposent, dans le contexte de la gestion décentralisée des forêts camerounaises (Binot & Joiris, 2007 ; Delvingt, 2001 ; Dounias, 1996, 1999 ; Grenand & Joiris, 2000 ; Joiris, 1997, 1998, 2000, 2004 ; Vermeulen, 1997a, 1997b, 2000, 2007).

Enfin, des travaux relatifs aux transformations des contextes politiques locaux dans le cadre plus spécifique des approches communautaires ont nourri mes réflexions et m'ont permis de mettre mes propres observations et analyses en perspective (Bigombe Logo, 2006, Joiris & Bigombe Logo, 2010 ; Lassagne, 2005 ; Oyono & Efoa, 2006a, 2006b ; Oyono et al., 2009 ; Solly, 1999).

Au fil de ces lectures, on s'aperçoit que tant en termes de gestion des espaces et des ressources, qu'au niveau du développement économique des populations locales, le bilan de la foresterie communautaire camerounaise s'avère plus que mitigé (Julve et al., 2007). Par ailleurs, plusieurs de ces recherches véhiculent, selon moi, l'idée que ces communautés ne parviennent pas à se faire une place dans la « nouvelle arène politique » de la gestion communautaire (Bigombe Logo, 2006 ; Oyono & Efoa, 2006). Autorités décentralisées, exploitants forestiers, dirigeants d'ONG ou de projets de conservation, ou encore élites villageoises et urbaines, seraient à l'origine d'un accaparement du pouvoir (politique et économique), au détriment des « petits » qui subiraient les initiatives de conservation et les mesures de gestion communautaire de manière impuissante. S'il n'est pas question de nier ou de minimiser

---

<sup>13</sup> Il s'agit d'un programme de recherche multidisciplinaire, financé par l'Union Européenne, sur la ligne budgétaire « Forêts Tropicales », constitué notamment de chercheurs du Centre d'Anthropologie Culturelle de l'Université Libre de Bruxelles et du Laboratoire de Langues et Civilisations à Tradition Orale du CNRS à Paris. En associant « sciences de la nature et sciences de l'esprit », ce programme entend explorer en profondeur les problèmes que rencontrent les populations des zones forestières tropicales et recommander des actions concrètes. Les contributions sont majoritairement celles d'anthropologues. Initié en 1995, le projet avait une durée de cinq ans et impliquait 30 chercheurs européens et de pays ACP (junior et seniors) dans trois régions principales : Afrique centrale, Caraïbes et le Sud-Ouest du Pacifique. Pour davantage d'information sur l'APFT : <http://www.ulb.ac.be/soco/apft/>.

cette monopolisation du pouvoir, il s'agira toutefois dans cette thèse de nuancer ces approches, en interrogeant notamment cette absence de marge de manœuvre des populations locales. Pour ce faire, un recours à la « nouvelle anthropologie du développement » (Olivier de Sardan, 2007) me permettra de recentrer l'analyse sur les interactions et les stratégies des différents acteurs. En mobilisant le concept de « l'arène », je me pencherai en détail, et à un niveau microsociologique, sur les jeux de pouvoir à l'œuvre dans le contexte de la conservation communautaire afin de mettre en lumière les stratégies, les contournements, et les réappropriations dont celle-ci fait l'objet, tant de la part des supposés « accapareurs » du pouvoir que de celle des autres acteurs.

### **1.3.3. La gouvernance environnementale**

Par ailleurs, on ne peut soulever ces questions de pouvoir et de gestion décentralisée des ressources naturelles sans aborder le thème de la gouvernance, omniprésent dans les discours sur le développement et la conservation.

Si l'usage du terme est très ancien, il a connu un nouvel essor dès la fin des années quatre-vingts, et plus encore à partir des années nonante, période à laquelle il va envahir le champ du développement. C'est donc sur la scène internationale que la notion de gouvernance fait son apparition à cette époque, dans deux perspectives distinctes qui en font à la fois un paradigme scientifique (approche descriptive ou analytique) et un référentiel politique (approche normative ou prescriptive) (Chevallier, 2003) :

« Pour les théoriciens des relations internationales, il s'agissait de rendre compte de l'évolution d'une société internationale désormais caractérisée par l'hétérogénéité et la complexité ; pour les tenants de la *Global Governance*, il s'agissait de promouvoir de nouveaux modes de régulation et d'intégration destinés à établir un nouvel ordre international ». (Chevallier, 2003 : 208)

Ces deux approches sont en fait intimement liées puisque les politiques conduites au nom de la gouvernance subissent l'influence des recherches académiques et qu'à l'inverse, ces dernières se sont particulièrement intéressées au concept de gouvernance une fois que les acteurs de la coopération internationale s'en sont emparés (Gaudusson, 2003).

Véritable projet de redéfinition du statut de l'État d'inspiration néolibérale, la gouvernance dans sa dimension normative et prescriptive est devenue un important moteur de changement et de réforme, en propageant notamment l'idée que la complexification des problèmes et la multiplicité des pouvoirs en jeu imposaient la promotion de nouvelles méthodes de décision et d'action plus souples et coopératives, où tous les acteurs concernés seraient impliqués (Chevallier, 2003). Porté par les institutions financières internationales, et particulièrement par la Banque Mondiale, l'usage prescriptif de la notion de gouvernance apparaît dès 1989 dans un rapport intitulé « *L'Afrique subsaharienne, de*

*la crise à une croissance économique durable, étude prospective à long terme* ». Considéré comme un constat d'échec des programmes d'ajustement structurel (dont les coûts sociaux se sont avérés dramatiques) établis par ces mêmes institutions, ce rapport de la Banque Mondiale constitue le point d'ancrage du concept de bonne gouvernance et de la corrélation entre développement et bonne gouvernance (Onana, 2011). En effet, cette approche de la gouvernance véhicule notamment l'idée que les modèles politiques des pays en développement freinent le bon déroulement du développement. Pour que celui-ci soit efficace et pertinent il faut instaurer la démocratie – en passant notamment par la décentralisation, la privatisation, la libéralisation économique et l'entrée sur le marché mondial – et promouvoir des modèles politiques basés sur la responsabilisation, (*accountability*), la transparence, et la participation (Dahou, 2003).

Si la « bonne gouvernance » naît prioritairement de préoccupations économiques (et sociales) relatives au développement, elle va rapidement s'insérer dans les discours et les pratiques de la gestion environnementale, un peu partout dans le monde.

« Acceptant comme postulat qu'une participation accrue dans la prise de décisions est un bien en soi, et qu'elle améliore l'efficacité, l'équité, la gestion des secteurs et ressources concernés, la décentralisation et la délégation de pouvoirs deviennent des idées séduisantes notamment pour les politiques liées à l'environnement et à la gestion des ressources. » (Levang et al., 2005 : 7)

Il s'agit donc de mettre en place une « gouvernance environnementale » favorisant un mode pluriel de gestion des ressources, impliquant des acteurs divers et variés à tous les échelons (local, national, international) dans les processus de décision, et répondant aux exigences de la « bonne gouvernance » (responsabilité, transparence, participation, *empowerment*, etc.). C'est notamment dans cette optique, et sur base de ces injonctions internationales de bonne gouvernance, que le Cameroun entame un processus de décentralisation de la gestion forestière dans les années nonante.

Pour les partisans d'une approche analytique de la gouvernance, il s'agit de comprendre et d'analyser l'évolution d'une société internationale devenue hautement hétérogène et complexe, de repenser les relations entre l'État et la société. Pour Chevallier (2003) et Eberhard (2005) le paradigme de la gouvernance constitue une grille d'analyse pertinente afin de rendre compte des transformations au sein des appareils étatiques et des modes d'exercice du pouvoir dès les années quatre-vingts. L'État n'étant effectivement plus le seul maître à bord, de nouveaux et multiples acteurs apparaissent, tant au niveau interne qu'externe, avec lesquels il va falloir composer et qui vont devoir être intégrés aux processus décisionnels. « La gouvernance implique donc un décloisonnement entre public et privé, mais aussi entre les différents niveaux (international, régional, national, local) » (Chevallier, 2003 : 207).

Considérant le gouvernement comme une notion trop unilatérale, la gouvernance dans sa dimension analytique revisite la notion de pouvoir et de rapports de forces, occultée par la dimension normative ; elle réintroduit les effets du multilatéralisme et de la décentralisation dans les processus de gestion (Eberhard, 2005), et rend compte de la complexité et du caractère multidimensionnel des problèmes émergents. En mettant l'accent sur l'aspect interactif et négocié des relations, la gouvernance nous oblige à voir à quel point certaines décisions relèvent d'échelles distinctes et d'entités sociales différentes. Elle permet également, selon Baron (2003), de renouveler le débat autour des liens entre l'État, le Marché et la Société civile en dépassant l'opposition classique entre État et Marché.

« Ainsi, étudier la gouvernance, c'est à la fois étudier les instances internationales, les effets du marché, de la politique et du multilatéralisme mais aussi les institutions traditionnelles, qu'elles soient officielles ou officieuses, dans leurs interactions avec tout ce qu'elles produisent comme réactions de rejet, de contournement, d'hybridation et de transformation » (Robillard, 2010 : 150).

C'est donc dans la lignée de cette approche analytique que le terme de gouvernance sera utilisé dans cette thèse. Il s'agira de la considérer comme un processus interactif :

« Une succession d'étapes à travers lesquelles des acteurs nombreux n'ayant pas le même intérêt et agissant à différentes échelles, mais confrontés à un même problème vont progressivement construire une représentation commune de cette réalité, lui donner un sens, se fixer des objectifs, adopter des solutions puis les mettre en œuvre collectivement sans que rien - ni cette représentation, ni ces objectifs, ni ce sens, ni cette interaction ne soient déterminés à l'avance » (Theys, 2002 : 4)

Il s'agira donc de poser un regard anthropologique sur la manière dont ces différents acteurs, ayant des intérêts, des représentations et des stratégies propres, vont interagir dans le cadre de ce « problème commun » qu'est la gestion de la faune à la périphérie de la réserve du Dja. Comme le remarque Theys (2002 : 13) :

« Les évolutions récentes de la gouvernance environnementale ont considérablement ouvert les opportunités d'implication et de participation d'acteurs qui auparavant étaient exclus ou sous-représentés dans le processus de décision : organisations non gouvernementales, groupes d'intérêt, consommateurs, riverains des infrastructures, collectifs scientifiques, leaders d'opinion » (Theys, 2002 : 13)

Dans le cadre de cette thèse, c'est au niveau microsociologique de trois villages Badjoué que la gouvernance environnementale sera analysée. Il sera donc question d'étudier l'imbrication des échelles internationale, nationale et locale dans les enjeux de conservation de la faune, d'interroger la diversité des intérêts et des représentations des acteurs autour de cette problématique, ainsi que les stratégies d'appropriation, de contournement ou de rejet inhérentes à la mise en place de mesures « communautaires » et/ou « participatives » de la gestion environnementale.

#### 1.4. L'anthropologie de la nature et des relations homme-animal

Cette thèse a également pour ambition de comprendre les relations que les Badjoué impliqués dans le PGS entretiennent avec leur environnement, ainsi que leur évolution dans le contexte de la conservation communautaire.

En ce qui concerne les relations à la faune, et plus particulièrement à la viande chez les Badjoué, il me faut mentionner l'influence des travaux menés dans le cadre du programme « Anthropologie alimentaire des populations camerounaises »<sup>14</sup> de l'*Office de la recherche scientifique et technique outre-mer* (ORSTOM)<sup>15</sup>. Ce programme visait une compréhension approfondie et multidimensionnelle de l'alimentation des populations camerounaises, en combinant notamment des approches biologiques et sociales : aspects socio-culturels du système alimentaire ; études du milieu végétal et inventaire des ressources alimentaires ; études sur la chasse ; ethnographie de la cuisine et de la technologie alimentaire ; analyse des critères de goût et des représentations de divers aliments, etc. sont quelques-unes des thématiques abordées par les chercheurs de ce programme (Froment et al., 1996). En filigrane de certains de ces travaux, on retrouve l'idée que les usages et les représentations des ressources naturelles, au niveau de l'alimentation notamment, doivent être envisagées dans le cadre plus large des contextes sociaux, économiques et symboliques locaux. Plusieurs de ces auteurs ont ainsi influencé les analyses de cette thèse, particulièrement en ce qui concerne la place de la viande dans la vie quotidienne des villages, et son intégration au sein du système de production de façon plus large (Bahuchet & Ioveva-Baillon, 1998, 1999 ; Bahuchet, 2000, Bahuchet et al., 2000 ; Dounias, 1996, 1999 ; Hladik, Bahuchet, & Garine, 1990 ; Froment, Garine, Binam Bikoi, & Loung, 1996 ; Hladik et al., 1996 ; Pagezy, 2006).

Enfin, le dernier chapitre de la thèse est consacré à la diversité des pratiques et représentations des grands-singes dans le cadre des interactions entre les Badjoué du Dja et le Projet Grands Singes. Si l'anthropologie s'est toujours intéressée aux relations entre les hommes et leur environnement, elle s'est longtemps cantonnée à des explications déterministes et à la recherche d'universaux cognitifs ou de régularités culturelles. Il s'agissait en quelque sorte d'étudier « la diversité culturelle sur fond d'universalité naturelle » (Descola, 2005). Selon Descola, une grande partie de l'histoire de la pensée occidentale, de la manière dont le monde y est conçu, est fondée sur l'opposition suivante :

---

<sup>14</sup> Alors que ce programme avait été amorcé dès le milieu des années septante par Igor de Garine (CNRS), Alain Froment (ORSTOM) et Jean-Félix Loung (Université de Yaoundé), c'est essentiellement à partir des années quatre-vingts que des financements plus importants (CNRS, ORSTOM, C.E.E, Banque Mondiale, FAO, etc.) permettent au programme de prendre de l'envergure, et ainsi de se doter d'une équipe pluridisciplinaire conséquente de chercheurs travaillant sur les questions d'alimentation au Cameroun (Froment et al., 1996).

<sup>15</sup> Aujourd'hui devenu l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).



« Globalement, il y a d'un côté la nature avec ses lois universelles, nature qui constitue un domaine indépendant, autonome, soustrait à l'invention et à la liberté de l'action humaine ; et de l'autre, il y a la culture ou, plus précisément, une multitude de cultures, qui sont autant de variations sur les manières dont des peuples conçoivent et utilisent, en fonction de leur histoire, les lieux particuliers où ils vivent. » (Descola, 2002)

Les sociétés occidentales « modernes » auraient donc tendance à penser le monde en termes dichotomiques (nature/culture, humanité/animalité, etc.), « en dissociant des *sujets humains* et des *objets non humains*, en réifiant ces derniers, en niant que les non-humains aient un "monde", des cultures, une "histoire" » (Rivera, 2009 : 311). Or, depuis quelques décennies, on assiste à une volonté des anthropologues de surmonter ce dualisme nature/culture qui a longtemps paralysé de réelles avancées dans la connaissance des relations que les humains entretiennent avec les non-humains constitutifs de leur environnement. S'il n'est pas question de faire ici un état des lieux détaillé de l'évolution des tendances qui traversent l'anthropologie depuis les années soixante, il s'agit de souligner l'influence de certains auteurs sur la manière dont les relations homme-animal seront envisagées dans cette thèse.

Dès les années nonante, se développe une approche plus « interactive » des relations entre les hommes et leur environnement, des relations entre les humains et les non-humains. Des auteurs anglo-saxons comme Peter Dwyer (2005) ou Tim Ingold (1996, 2000) entendent abroger les dualismes entre compréhensions biophysiques et socioculturelles, et démontrent l'importance de l'engagement entre les humains et les non-humains de leur environnement dans la constitution des savoirs que les hommes ont de – et exercent sur – leur environnement (Friedberg, 2005). Du côté francophone, plusieurs chercheurs proposent également d'envisager les relations entre les humains et les non-humains dans une perspective interactive. L'ethno-éthologie développée par Florence Brunois (2005a) propose ainsi de désobjectiver les êtres vivants non-humains pour en faire des sujets capables d'agir et d'interagir sur le monde. En d'autres termes, il ne s'agit plus d'uniquement prendre en compte les usages et significations culturelles et symboliques des non-vivants, mais de s'intéresser à l'influence des comportements de ces non-humains sur les savoirs, les savoir-faire, les comportements et l'imaginaire des humains (*Ibid.*).

À la périphérie de la Réserve du Dja, les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala partagent avec les grands singes un même « espace de vie », ils occupent des espaces qui se chevauchent, et sont dès lors amenés à se rencontrer régulièrement. Ainsi, dans la même approche, cette thèse considère que les pratiques et les représentations, les savoirs et les savoir-faire envers les grands singes sont « culturellement intégrés », et indissociables des interactions hommes-primates. Pour comprendre comment les grands singes sont perçus, et l'évolution de ces conceptions dans le cadre d'initiatives de conservation, il s'agira donc d'adopter une approche interactive, en analysant l'évolution de ces contextes interactifs dans le cadre de la conservation communautaire.

## 1.5. Positionnement

Cette thèse se donne pour objectif de proposer une analyse anthropologique de la conservation au niveau « microsociologique » de trois villages Badjoué de l'Est-Cameroun, tout en replaçant ces observations dans le contexte plus large des enjeux nationaux et internationaux qu'une telle problématique soulève.

Dans la ligne de Dumez, Roué et Bahuchet (2014), il s'agit de considérer l'anthropologie de la conservation comme une « "discipline de crise" [...] qui prend ses distances par rapport au diagnostic des écologues pour s'intéresser à tous les processus d'interactions entre sociétés et nature » (*Ibid.* : 4), mais également aux processus d'interactions entre les divers acteurs impliqués dans la conservation de la faune en périphérie de la Réserve du Dja.

L'approche développée dans cette thèse s'inscrit ainsi au carrefour de champs distincts, mais à mon sens complémentaires. En effet, en empruntant à l'anthropologie de la conservation, à la nouvelle anthropologie du développement, et à une anthropologie de la nature qui replace les relations homme-animal dans un contexte interactif et dynamique, cette thèse ambitionne de porter une attention particulière aux relations que les Badjoué du Dja entretiennent avec leur environnement, à l'imbrication de ces relations dans les dynamiques sociales, économiques et politiques locales, ainsi qu'à l'évolution de ces problématiques dans le contexte de la gestion communautaire des ressources forestières au Cameroun.

## 2. Questions de méthodes et itinéraire de recherche

### 2.1. Des bonobos en captivité aux grands singes de la forêt camerounaise

Contrairement à de nombreux doctorants, ma recherche doctorale ne s'inscrit pas dans le prolongement de mon mémoire de fin de master. En effet, c'est à la suite d'un mémoire portant sur le comportement social des femelles bonobos en captivité que mon ami et superviseur de mémoire à Anvers, Jeroen Stevens, m'a mise en contact avec monsieur Zjef Pereboom. Directeur de la recherche au *Centre for Research and Conservation* (CRC) de la Société Royale Zoologique d'Anvers (SRZA), le Dr. Zjef Pereboom était à la recherche d'une personne issue des sciences sociales afin de mener une étude de terrain auprès des populations impliquées dans l'un des projets de conservation du CRC, le Projet Grands Singes (PGS). L'objectif était de mieux comprendre les pratiques et les représentations que les Badjoué de l'Est-Cameroun développent envers les grands singes, ainsi que d'éclairer la manière dont ils conçoivent la conservation au sens large, et le PGS en particulier.

J'ai donc abordé le premier terrain avec un canevas d'entretiens axé sur les gorilles et chimpanzés, sur la manière dont ils étaient perçus, représentés, etc. Faisaient-ils l'objet de tabous alimentaires ou au contraire celui d'une chasse irraisonnée comme certains organismes internationaux de conservation l'affirmaient. Ou, plus probablement, se situaient-ils quelque part entre ces deux options extrêmes ? Etaient-ils présents dans l'imaginaire des Badjoué ? Ces derniers avaient-ils des histoires mettant en scène des interactions entre hommes et grands singes à me raconter ? Et parmi les membres du PGS, quelle place occupaient ces primates ? J'étais convaincue que le sujet central de ma thèse serait « les grands singes ». Pour être honnête, il m'a fallu plusieurs semaines avant de réaliser que ça ne serait pas le cas. Ce premier terrain exploratoire ne m'avait apporté que très peu d'informations sur les grands singes et je ne parvenais pas à comprendre pourquoi. Mon canevas d'entretien était-il mauvais ? Etais-ce ma manière d'aborder les villageois ? Le fait que je sois une femme, européenne de surcroît, et associée à la conservation ? Pourquoi les Badjoué n'avaient-ils pas grand-chose à me dire sur ces primates ?

En dehors de mon impatience, et de la naïveté de croire qu'en six semaines j'allais obtenir des confidences de personnes qui ne me connaissaient pas et qui, pour certains, me considéraient avec méfiance, j'ai fini par comprendre que les gorilles comme les chimpanzés ne revêtaient pas, dans la vie quotidienne, l'intérêt majeur que j'imaginai. Ainsi, au fil de discussions avec des membres du PGS, mais surtout lors de mon second séjour sur le terrain, j'ai réalisé que ma thèse ne porterait pas de manière spécifique sur la diversité des pratiques, représentations et attitudes envers les grands singes, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, parce que si les activités de recherche du PGS sont centrées sur les grands singes, leurs projets et initiatives de conservation et développement au sein des

villages concernent la faune sauvage en général. Leur objectif est que les Badjoué avec lesquels ils travaillent gèrent toutes les ressources forestières, fauniques plus particulièrement, de façon durable. Deuxièmement, parce que les grands singes n'occupent pas (ou plus) non plus une place centrale dans le quotidien des habitants de ces villages. Ils continuent évidemment d'interagir avec eux, et l'évolution de leurs pratiques et représentations des gorilles et chimpanzés fera l'objet du dernier chapitre de la thèse. Toutefois, j'ai réalisé que les représentations et attitudes des Badjoué envers la conservation n'étaient pas fondamentalement (ou uniquement) liées ou influencées par leur rapport aux grands singes.

Il est rapidement apparu que les relations que les Badjoué entretiennent avec leur forêt et ses ressources sont indissociables des contextes sociaux, économiques et politiques dans lesquels pratiques et représentations environnementales s'inscrivent, elles-mêmes en évolution permanente. Pour répondre aux attentes du PGS en investiguant les attitudes locales envers le PGS, il s'agissait donc de comprendre et d'analyser la manière dont le projet est perçu, approprié et transformé par les villageois, et donc également de mettre en lumière les changements que ce dernier induit dans les dynamiques locales. L'un des objectifs majeurs du PGS étant de diminuer la pression humaine sur les ressources fauniques, j'ai commencé à m'intéresser aux pratiques cynégétiques des Badjoué. Quelles sont-elles ? Avec quelle intensité sont-elles pratiquées ? etc. Si les mesures visant à diminuer et contrôler ces pratiques influencent effectivement les attitudes envers le PGS, j'ai réalisé qu'un autre élément jouait un rôle majeur dans les dynamiques locales : la viande. Sa capture, sa consommation, sa dimension économique, son rôle dans les relations sociales, se voient en effet transformés par les mesures de conservation. Ainsi, la problématique de la viande s'est avérée être une porte d'entrée intéressante pour comprendre les nombreux enjeux et intérêts qui gravitent dans « l'arène de la gestion communautaire de la faune ».

## **2.2. Méthodes et engagement sur le terrain**

### **2.2.1. Choix des méthodes**

Afin d'appréhender les logiques de la conservation du point de vue local des Badjoué du Dja, ainsi que d'en comprendre les nombreuses implications dans tous les aspects de la vie quotidienne, la démarche ethnographique s'est d'emblée imposée comme la méthode la plus pertinente. Elle constitue effectivement, à mon sens, la méthode adéquate afin de comprendre la manière dont les Badjoué conçoivent et interagissent avec la forêt et ses ressources, le sens qu'ils donnent à leurs actions et interactions avec l'environnement forestier, ainsi que de saisir les nombreux enjeux sous-jacents de la gestion communautaire.

Cette recherche est donc avant tout le fruit d'une ethnographie rigoureuse : démarche empirique inductive, immersion sur le terrain et observation participante constituent les principaux piliers de mon approche.

L'observation, participante la majorité du temps et plus « directe » à d'autres moments, constitue sans aucun doute le principal outil mobilisé dans le cadre de cette recherche ethnographique, fondamentalement qualitative. Des pratiques domestiques et de travail telles que l'entretien des champs, la préparation des repas, la pêche, ou encore la visite des pièges, à l'organisation d'événements ponctuels (enterrements, fêtes, etc.), j'ai pu m'imprégner de la vie des habitants de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala en prenant une part active aux activités quotidiennes. En outre, l'observation d'événements plus formels comme les réunions de village, les séminaires et formations proposés par le PGS, etc. a également pris une place importante dans la récolte des données. Chaque soir, ces observations étaient consignées dans un journal de terrain que j'enrichissais par ailleurs à d'autres moments de la journée, dès que l'occasion se présentait. Ces données, essentielles à l'analyse, constituent les matériaux les plus précieux, les plus riches et les plus détaillés de cette recherche. Ils permettent en effet de mettre en lumière des pratiques sociales, économiques et environnementales indispensables à la compréhension des dynamiques locales et de la manière dont les populations interagissent avec leur environnement.

Le deuxième outil mobilisé dans le cadre de cette recherche est l'entretien. Les discours des villageois sur la conservation, sur le Projet Grands Singes, ou encore sur les mesures gouvernementales de gestion décentralisée des forêts, constituent également des matériaux riches d'enseignement. Au cours du premier séjour sur le terrain, une série d'entretiens informatifs et exploratoires, donc relativement généraux, fut menée dans le but de laisser apparaître les différents thèmes qui s'en dégageraient. Par la suite, des entretiens plus personnels et approfondis m'ont permis de mieux connaître les trajectoires de vie de mes enquêtés. Après avoir réalisé que les entretiens semi-directifs et enregistrés tendaient à instaurer un climat très formel et des réponses parfois trop formatées, j'ai privilégié une approche plus « conversationnelle », en tentant de réduire au maximum l'artificialité de la situation d'entretien (Olivier de Sardan, 2001b). Je m'appuyais dès lors sur un canevas<sup>16</sup> très flexible, en laissant place à l'improvisation, ce qui rendait l'interaction beaucoup plus naturelle et la discussion plus riche. Le recours à l'enregistrement ne fut donc plus systématique à partir de ce moment, mes entretiens prenant davantage la forme de conversations et de discussions informelles au cours de lesquelles je prenais des notes très succinctes, que je développais et enrichissais le plus rapidement possible après l'entretien. Si la grande majorité des entretiens concerne les villageois Badjoué, j'ai également interviewé la plupart des chercheurs et membres du Projet Grands Singes, principalement lors de mes

---

<sup>16</sup> Le terme « canevas » est entendu au sens de « pense-bête personnel qui permet, tout en respectant la dynamique propre d'une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants » (Olivier de Sardan, 2003 : 39).

séjours dans l'appartement du projet à Yaoundé. Dans un souci de confidentialité et de respect envers tous les informateurs qui se sont confiés à moi, j'ai fait le choix de protéger leur anonymat. Ainsi, en dehors de Donald, le coordinateur de terrain du Projet Grands Singes<sup>17</sup>, les noms de tous les acteurs du terrain ont été modifiés.

Enfin, les sources écrites constituent un troisième outil méthodologique incontournable. Outre les nombreuses recherches bibliographiques réalisées tout au long de cette recherche doctorale, la consultation de divers documents écrits au Cameroun s'est avérée indispensable. Rapports des Ministères en charge des forêts et des questions environnementales, rapports d'activité du PGS et d'autres initiatives de conservation ou de gestion communautaire dans la région du Dja, ainsi que des archives nationales furent consultées afin de mieux comprendre l'évolution des politiques environnementales et forestières dans la région de l'Est-Cameroun, et plus particulièrement dans l'arrondissement de Messamena.

Au total, j'ai passé un peu plus de dix mois sur le terrain entre février 2011 et décembre 2013. Le premier séjour était essentiellement un terrain exploratoire de février à avril 2011. Le second terrain, le plus conséquent, s'est déroulé entre octobre 2011 et avril 2012. Enfin, un dernier séjour entre novembre et décembre 2013 a permis de préciser quelques interrogations résiduelles ainsi que de récolter les dernières données.

### ***2.2.2. Entre distance et proximité : la question de l'engagement sur le terrain***

C'est en février 2011 que j'entame mon premier séjour sur le terrain. Accueillie à l'aéroport de Yaoundé par Thomas, le chauffeur du PGS à l'époque, j'ai été accompagnée jusqu'aux bureaux du projet. C'est dans ce grand appartement du quartier Nlongkak que les chercheurs et employés camerounais du projet travaillent lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain. Par ailleurs, les chercheurs et étudiants étrangers y sont également accueillis et logés, moyennant une participation financière. La voiture du PGS se rend en général dans les villages de l'Est toutes les deux semaines, le premier et le quinzième jour du mois. Il arrive toutefois ponctuellement que celle-ci soit mobilisée en dehors de ces dates pour des besoins particuliers. Lors de mon premier séjour, j'ai profité de l'un de ces déplacements inhabituels pour découvrir le terrain pendant quatre jours, avant de revenir à Yaoundé pour préparer au mieux les deux semaines que j'allais ensuite passer dans les villages. Ce déplacement ayant été organisé par l'ONG APAS (*Ape Assistance*)<sup>18</sup>, je fus hébergée avec quelques-uns de ses

---

<sup>17</sup> Étant le seul intervenant en charge des activités de conservation et de développement dans les villages, son identité n'est un secret pour personne, le recours à l'anonymat n'aurait donc eu que peu d'intérêt.

<sup>18</sup> Aujourd'hui appelée APASCAM (*Ape Assistance Cameroon*), cette ONG flamande partageait à l'époque les locaux du PGS à Yaoundé.

membres par Philippe et sa famille, à l'entrée du village de Malen V, dans une maison en dur, construite dans les années nonante par le programme ECOFAC (Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale).

Au cours de ce bref séjour, j'ai très rapidement développé d'excellentes relations avec Philippe et son épouse, qui m'ont proposé de passer tous mes séjours futurs chez eux. Le privilège de dormir dans une maison « en dur », dans un lit avec moustiquaire et matelas confortable, et d'être choyée par Marianne qui préparait chaque soir le repas pour les membres de l'ONG avec lesquels j'étais venue, était en soi une proposition alléchante. La refuser s'est toutefois avéré une excellente décision. En effet, cette famille chaleureuse est très impliquée dans les activités de conservation menées par le PGS, et par ECOFAC avant lui. Elle bénéficie d'infrastructures « modernes » dont sont dépourvus tous les autres ménages et attise ainsi la jalousie de nombreux voisins qui envient la situation économique de Philippe et de sa famille. Les quatre jours passés chez Philippe et Marianne en compagnie des membres de l'ONG APAS furent particulièrement instructifs à ce sujet. Il m'a donc semblé plus judicieux de m'installer sous tente, dans le village de Doumo-Pierre, en profitant des installations d'une petite maison en terre, construite par un chercheur quelques années plus tôt. Elle comporte une petite pièce centrale où sont disposées une table et quelques chaises, un petit espace à l'arrière où l'installation d'une bonbonne et de deux taques de cuisson au gaz permettent de cuisiner, ainsi que deux chambres au toit abimé qui prennent parfois un peu l'eau lorsque les pluies sont trop fortes. Derrière la maison, un coin "salle de bains" aménagé avec des feuilles de raphia en guise de cloisons permet de se laver à l'abri des regards, et une toilette construite sur le même principe est installée quelques mètres plus loin.

Le choix de cet emplacement comportait des avantages et des inconvénients. L'un des avantages majeurs résidait dans l'autonomie que ce choix me conférait. En ne dépendant pas de la seule famille matériellement capable de m'héberger sur le long terme, j'évitais d'alimenter les rancœurs dont elle fait l'objet et me distinguait des membres d'ONG conservationnistes telles qu'APAS. En m'immergeant au maximum dans le mode de vie local, je pense avoir gagné le respect de nombre de mes voisins, dont certains ne comprenaient d'ailleurs pas toujours pourquoi je préférais « vivre à la dure », plutôt que de « dormir dans le confort des blancs »<sup>19</sup>. L'un des inconvénients de ce choix a trait au fait que cette maison est occupée par Donald, le coordinateur du PGS, au cours de ses séjours dans les villages. Ainsi, elle est également associée à la conservation et au PGS. Le choix de la tente m'a donc semblé un bon compromis entre la famille de Philippe et un emménagement « total » dans la maison de Doumo-Pierre. Lorsque Donald était présent, nous cuisinions et mangions ensemble, et au cours de mon premier séjour, je l'ai suivi dans toutes ses activités quotidiennes. Il a une connaissance

---

<sup>19</sup> Aimable, 46 ans, Mimpala.

fine des dynamiques locales, et a développé au cours des dernières années de très bonnes relations avec la plupart des villageois, qui le tiennent en haute estime. C'est lui qui m'a introduite dans les villages, m'a présentée à leurs habitants, et m'a initiée à la vie locale. Sa compagnie au cours de ce premier séjour fut d'une valeur inestimable. Ne connaissant ni le Cameroun ni la vie en forêt tropicale, les premières semaines sur le terrain m'auraient certainement parues très difficiles sans lui, sans ses explications, ses conseils et sa bienveillance à mon égard. Au fil des terrains et des années nous avons d'ailleurs développé une amitié sincère.

Toutefois, en commençant cette recherche doctorale, j'ai vite réalisé que si je voulais recueillir des données de qualité auprès des Badjoué, je devais me dissocier des acteurs de la conservation et du développement sur le terrain, et donc en particulier du Projet Grands Singes. Mais les premières impressions sont tenaces, et l'accès au terrain aurait été pratiquement impossible sans l'aide du projet. C'est donc à travers lui que les gens ont fait ma connaissance. Arrivée dans la voiture du projet, avec des scientifiques qui devaient se rendre au campement de recherche, je me suis présentée dans les différents villages au cours de réunions organisées par le coordinateur de terrain du projet. Les seuls occidentaux qui fréquentent habituellement les villages Badjoué sont essentiellement de trois types : les scientifiques qui travaillent sur la socio-écologie des grands singes au campement de recherche ; les étudiants et stagiaires qui accompagnent Donald dans les activités de développement et de sensibilisation à la conservation ; et les quelques touristes qui viennent via une agence locale qui travaille en collaboration avec le PGS.

En d'autres termes, personne n'était encore venu passer du temps au village, observer et participer aux activités de la vie quotidienne, sans être impliqué dans les activités de recherche scientifique, de conservation et/ou de développement. Les premiers temps furent donc assez compliqués car les gens ne comprenaient pas bien la raison de ma présence. En effet, quoi de plus paradoxal qu'une chercheuse belge qui se présente dans les villages, par l'intermédiaire du PGS, en affirmant qu'elle n'a rien à voir avec la conservation ? Au cours des réunions introductives, j'ai tenté d'expliquer mon approche et les raisons de ma présence. Je n'étais là ni pour instaurer des micro-projets de développement, ni pour sensibiliser à la conservation, mais pour partager leur quotidien, comprendre les relations qu'ils entretenaient notamment avec leur environnement, etc. À quoi cela pouvait-il bien servir ? Les anciens y ont rapidement vu une occasion de me raconter de nombreuses histoires, de me parler du passé, des coutumes, etc. Mais d'autres n'y voyaient aucun intérêt et me considéraient même avec méfiance. Au cours d'une réunion, un habitant de Mimpala a résumé la raison de ma présence comme ceci : « *donc en fait ce que tu vas faire c'est étudier les conséquences de la conservation sur notre vie quotidienne et sur le développement de nos villages, c'est un peu ça, non ?* »<sup>20</sup>. En

---

<sup>20</sup> Henry, 40 ans.



acquiesçant ce jour-là, un dialogue s'est ouvert avec les gens, qui avaient en général beaucoup de choses à dire sur les conséquences – positives et négatives – de la présence du PGS dans leurs villages et pensaient, pour certains, que je serais en mesure « d'améliorer encore le développement » sur base de leurs revendications. Il s'agissait donc régulièrement de repréciser ma position, notamment le fait que je ne travaillais pas pour le PGS. Si le postulat de départ n'était pas tout à fait correct – il ne s'agissait pas d'analyser l'impact de la conservation sur le développement économique – il a toutefois donné un intérêt à ma présence, ce qui a par la suite facilité les contacts et les discussions.

Néanmoins, une femme blanche, introduite par un projet de conservation, qui s'intéresse notamment à la viande et aux pratiques de chasse, soulève de nombreuses interrogations et suscite la méfiance. Heureusement, il m'a fallu du temps pour comprendre que la viande et la chasse allaient occuper une place centrale dans ma recherche, mes premières interviews et discussions n'étaient donc pas spécifiquement axées sur le sujet. Un second avantage fut la présence de mon compagnon sur le terrain. Une fois qu'il était clair que je devais approfondir les questions liées aux pratiques cynégétiques et à la viande, son rôle fut capital. En effet, son intérêt subtil pour la pratique du piégeage et les questions liées à la chasse et la consommation de viande semblait plus compréhensible, plus « naturel ». Au fil des semaines, ses affinités avec plusieurs hommes du village de Doumo-Pierre notamment, lui ont donné accès à des informations précieuses sur ces thématiques.

Ainsi, la question de la distance et de la proximité avec les acteurs du terrain fut une source de remise en question permanente. Je rejoins Broqua (2009 : 113) lorsqu'il avance qu'« on ne décide pas seul de la distance à l'objet, mais conjointement avec les acteurs, dans un processus de négociation qui, s'il n'est pas toujours verbal, n'en est pas moins effectif ». Mon ethnographie supposait à la fois une forme d'engagement, et une indépendance, une prise de distance critique, tant envers les Badjoué que le PGS, un entre-deux souvent difficile à gérer.

Au cours des sept mois passés sur le terrain entre octobre 2011 et avril 2012, les attitudes des Badjoué à mon égard ont changé. La présence de mon compagnon fut à mon sens un élément majeur de ces changements. Pour plusieurs raisons, de sécurité notamment, il aurait été difficile de passer autant de temps seule dans les villages, sans la compagnie du coordinateur de terrain qui, comme je l'ai déjà mentionné, m'accompagnait et veillait sur moi au cours de mon premier séjour. Le fait d'être en couple m'a ainsi permis de passer beaucoup de temps sur le terrain sans la présence du coordinateur, qui pouvait dès lors organiser son travail et ses allers-retours dans les villages comme il l'entendait, sans devoir tenir compte de mon agenda. De la même manière, je pouvais organiser mes journées différemment, participer activement à la vie et aux activités quotidiennes des villages, et discuter plus « librement » avec les habitants, dont les discours varient parfois fortement en l'absence du projet.

En fonction des rendez-vous pris pour les entretiens, des activités prévues avec les uns et les autres, etc. les journées étaient souvent très différentes les unes des autres. Réveillés tous les jours aux alentours de 6h00, nos matinées étaient généralement consacrées à un briefing sur l'organisation de la journée, puis au travail dans les champs en compagnie des hommes pour mon compagnon, et des femmes pour ma part, ou encore à une marche jusqu'au village où des entretiens étaient prévus. Ces derniers n'étaient jamais planifiés trop tôt puisque le travail dans les champs occupe toute la matinée, jusqu'à que le soleil et la chaleur deviennent trop accablants. Le reste de la journée était tantôt consacré à des entretiens, tantôt à des activités quotidiennes telles la préparation des repas avec les femmes dans la cuisine, la lessive, la visite des pièges, ou encore à des discussions informelles avec les villageois que nous visitons sur notre trajet de retour. Cette imprégnation « classique » lorsque l'on fait de l'observation participante nous a valu d'être petit à petit considérés comme des voisins, comme « faisant partie du paysage », et même si nous n'avons probablement jamais été totalement dissociés des acteurs de la conservation et du développement, nous avons réussi à nous intégrer, à développer et entretenir des relations d'affinité et de confiance avec la plupart des gens.

Ces relations étaient quelquefois mises à l'épreuve, lors de réunions ou de conflits avec le PGS, au cours desquels les villageois attendaient parfois de nous que nous prenions position lors d'un désaccord. Cette position était particulièrement délicate, dans la mesure où j'entretiens également de très bonnes relations avec le PGS et ses membres. Ces derniers m'ont d'emblée considérée comme « l'une des leurs », ils m'ont accueillie à bras ouverts et se sont toujours inquiétés de mon bien-être, de ma sécurité et de l'avancée de mon travail. La plupart du temps, mon attitude consistait à éviter de prendre ouvertement parti pour l'un ou l'autre « camp ». Toutefois, lorsque les discussions se poursuivaient en privé et qu'il m'était impossible d'adopter une attitude neutre, je me contentais parfois d'acquiescer (peut-être un peu lâchement) aux propos de mes interlocuteurs, qui considéraient ainsi généralement que je partageais leur opinion. À plusieurs reprises, il m'a néanmoins semblé nécessaire de me prononcer en faveur de mes interlocuteurs (toujours en privé), qui auraient probablement cessé de se confier à moi s'ils avaient pensé que je me rangeais du côté du projet au cours d'un de ces désaccords. La question ne s'est jamais posée en sens inverse, personne au sein du PGS ne m'ayant jamais demandé d'intervenir ou de donner ouvertement mon avis lors d'un différend. Donald, le coordinateur de terrain, me demandait parfois *a posteriori* mon avis sur un événement ou une situation conflictuelle avec les villageois, ce qui donnait alors lieu à une discussion où nous échangeons assez librement nos points de vue respectifs, sans que je ne me sente contrainte d'abonder dans l'un ou l'autre sens.

J'aimerais à présent aborder dans la section suivante un autre élément qui, selon moi, a également joué un rôle important dans la manière dont les villageois m'ont perçue, il s'agit de mon attitude et de mon rapport à la consommation de viande de brousse.

### *Une végétarienne mangeuse de viande de brousse*

Selon Laplantine (2013), le travail de l'ethnographe consiste notamment à s'imprégner des thèmes obsessionnels d'une société, de ses idéaux et de ses angoisses :

« L'ethnographe est celui qui doit être capable de vivre en lui la tendance principale de la culture qu'il étudie. Si, par exemple, la société a des préoccupations religieuses, il doit lui-même prier avec ses hôtes ». (*Ibid.* : 22).

C'est cette imprégnation qui m'a permis de voir que la viande était un sujet central. Elle est effectivement apparue comme un thème quasi obsessionnel, un sujet omniprésent dans la bouche de tous mes interlocuteurs. Chez les Badjoué, « manger la viande » est une composante essentielle de la vie quotidienne, une habitude alimentaire qui revêt de multiples dimensions. Il m'était donc impossible d'accéder à une compréhension approfondie du phénomène sans y prendre part. Or, la plupart des chercheurs qui sillonnent les villages et/ou le campement de recherche, ne consomment pas (ou très rarement) de viande de brousse. La consommation de viande en elle-même n'est pas déconseillée par le PGS, mais la distinction entre viande « légale » et « illégale » étant parfois difficilement perceptible (lorsqu'elle est bouillie et servie en sauce notamment), la plupart des chercheurs et membres du PGS semblent ne pas vouloir « donner de mauvais exemple », et consomment donc rarement la chair d'animaux sauvages sur le terrain.

Végétarienne depuis presque quinze ans, la question de mon rapport à la viande sur le terrain s'est posée assez rapidement. Au cours des premières semaines, n'ayant pas encore tissé de réelles affinités avec les habitants des villages, nombre d'entre eux me considéraient toujours avec méfiance. Il est arrivé à plusieurs reprises que des marmites se ferment à la hâte lorsque j'arrivais à la porte des cuisines. Un jour, une habitante de Mimpala que j'interviewais (et qui deviendra une relation très chère) me propose de rester manger, et me demande si j'aime la viande. Avec le recul, je pense que ce moment a été une étape très importante de mon intégration au sein des villages. Après lui avoir répondu que j'en étais très friande, Iris a sorti un gros hérisson<sup>21</sup> d'un petit coin discret de la cuisine. Elle l'a dépecé, vidé et préparé devant moi, de manière assez pédagogique, en me détaillant les étapes à respecter, leur raison d'être et leurs subtilités. Après quelques heures, une fois le hérisson bouilli, les légumes cuits et la sauce prête, j'ai pu déguster le repas préparé par Iris. Pendant que nous mangions, des voisins qui rentraient des champs ou de la forêt sont passés nous saluer, et plusieurs d'entre eux se sont ouvertement étonnés de me voir consommer de la viande.

---

<sup>21</sup> Dans les villages Badjoué, le terme « hérisson » désigne les grands aulacodes (*Thryonomys swinderianus*) que l'on retrouve majoritairement dans les champs (qu'ils aiment ravager) et dans les zones de jachère. Ils s'adaptent bien à la présence humaine et se font assez régulièrement prendre dans les pièges domestiques destinés à la fois à la protection des cultures et à un apport en protéines.

*« Ah ! Donc toi tu manges la viande ? Tu connais que les blancs ici ne mangent pas trop ça hein... Les gens de la conservation n'aiment pas trop la viande, non ? Toi tu manges quand-même ? » (Aimable, 46 ans, février 2011)*

À partir de ce moment, j'ai réellement constaté certains changements dans les attitudes de nombreux villageois. De la viande m'a été proposée à plusieurs reprises, et j'ai toujours mis un point d'honneur à accepter ces moments de partage. De la viande « légale », mais parfois aussi de la viande interdite quand je me trouvais avec des personnes avec lesquelles j'avais développé des relations d'affinité particulières. Je suis convaincue que le fait d'avoir partagé avec eux ce plaisir de la consommation de viande m'a ouvert des portes qui me seraient restées totalement fermées si, comme d'autres, j'avais refusé de prendre part à cette pratique qui dépasse largement le simple cadre d'une « habitude alimentaire ».

Ma position sur le terrain a donc constamment fait l'objet de réévaluations et de renégociations auprès des différents acteurs.

### **3. En périphérie de la réserve du Dja, un terrain de recherche à la croisée d'enjeux multiples**

Cette section se présente comme une introduction au terrain de recherche, tant du point de vue géographique et culturel que de celui des enjeux politiques et économiques qui gravitent autour de cette région forestière de l'Est Cameroun. En effet, la situation géographique des villages badjoué au cœur de cette recherche mérite une attention particulière. Situés à une dizaine de kilomètres (à vol d'oiseau) de la Réserve du Dja, ces villages se trouvent dans un espace directement adjacent à la Réserve, où les activités humaines sont limitées et définies en fonction des objectifs de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources. Il apparaît dès lors essentiel de replacer ces villages dans leur contexte géographique afin de cerner les nombreuses mutations qu'ont connues les relations des Badjoué du Dja avec les ressources de leur environnement, mutations qui participent de la complexité de leurs attitudes actuelles envers la faune et la conservation. Les enjeux relatifs à la Réserve du Dja sont nombreux et multidimensionnels. Organismes environnementaux internationaux, gouvernement camerounais, sociétés d'exploitation forestière, ONG ou encore populations locales sont autant d'acteurs pour lesquels la réserve et ses alentours représentent un intérêt majeur.

Je commencerai par présenter la Réserve du Dja, l'évolution de ses différents statuts et les enjeux qu'elle soulève depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. J'enchaînerai ensuite avec une introduction aux Badjoué impliqués dans le PGS. Enfin, la troisième partie de cette section sera consacrée au Projet Grands Singes, son origine, ses objectifs, et l'histoire de son implantation dans les villages badjoué.

#### **3.1. Présentation de la Réserve du Dja**

La république du Cameroun<sup>22</sup> est subdivisée en dix régions<sup>23</sup>, 58 départements et 360 arrondissements. Chaque région est sous l'autorité d'un gouverneur, les départements sous celle de préfets, et les arrondissements sous celle de sous-préfets. Ces autorités administratives, dépositaires de l'autorité de l'État dans leur circonscription administrative, sont toutes nommées par décret présidentiel.

Avec ses 5.260 km<sup>2</sup>, la réserve du Dja constitue la plus grande aire protégée du Cameroun<sup>24</sup> (environ 18% du réseau national des AP). À cheval sur deux provinces, celle de l'Est à 80 % et celle du Sud à 20%, elle se situe à environ 245 km au Sud-Ouest de Yaoundé, et se répartit entre les arrondissements de Messamena, Lomié et Somalomo (Département du Haut-Nyong), et ceux de Bengbis, Meyomessi,

---

<sup>22</sup> Cf. Annexe 1, carte du Cameroun.

<sup>23</sup> Longtemps appelées « provinces », le président Paul Biya abolit cette appellation en 2008 au profit de celle de « régions » via un décret présidentiel.

<sup>24</sup> Cf. Annexe 2, localisation de la réserve du Dja.

Mintom, Meyomessala, et Djoum pour le département du Dja et Lobo (MINFOF, 2015). Au nord, à l'ouest et au sud, la réserve du Dja est naturellement délimitée par le fleuve Dja. Dans la partie Est, ce sont les rivières de Mien et Edjié, ainsi que la piste reliant Alat Makay à Lomié, qui délimitent la frontière de la réserve<sup>25</sup>. En 2004, la densité de population autour de la réserve était estimée à 1,5 habitant au kilomètre carré (MINFOF, 2004).

### **3.1.1. Biodiversité et climat**

En raison de sa richesse naturelle exceptionnelle, la région du Dja a toujours suscité un intérêt majeur auprès de publics divers (administrations coloniales, scientifiques, exploitants, etc.). Elle offre en effet une incroyable diversité d'habitats et d'espèces floristiques et fauniques (dont certaines sont très rares et/ou menacées), et témoigne des processus d'évolution écologique et biologique. La région impressionne par la diversité et la spécificité de ses biotopes (Unesco, 2006), laquelle est en partie due à la situation particulière de la réserve, à la jonction de deux grandes zones écologiques que sont le Bassin du Congo et le Golfe de Guinée. La forêt « primaire » qui se trouve à l'intérieur de la réserve intéresse particulièrement les scientifiques pour la diversité de sa flore qui serait encore particulièrement bien conservée. Au niveau faunique, selon un rapport de l'Unesco, la réserve du Dja serait l'une des forêts humides les plus riches en espèces. Elle abrite en effet plus d'une centaine d'espèces de mammifères, appartenant à 10 ordres et 34 familles taxonomiques, parmi lesquelles on retrouve de nombreuses espèces emblématiques et menacées telles que l'éléphant, le bongo, le pangolin géant, le gorille des plaines de l'ouest, le chimpanzé, le drillle et le mandrill, ou encore le mangabey à collier blanc (Unesco, 2012 ; MINFOF, 2015). Plusieurs espèces rares peuplent également la réserve : le picatharte chauve du Cameroun (*Picathartes oréas*), la fauvette du Dja (*Bradypterus grandis*) et le Tisserin de Bates (*Ploceus batesi*) notamment. On y recense également plus de 360 espèces d'oiseaux, dont 80 migrateurs venant d'Europe (MINFOF, 2015).

Le climat y est de type équatorial, avec quatre saisons peu marquées : la grande saison sèche (novembre à mars), la petite saison des pluies (de mars à mai), la petite saison sèche (juin-juillet), et enfin la grande saison des pluies (de août à novembre).

### **3.1.2. Populations humaines**

Considérés comme les tout premiers habitants de la forêt camerounaise, les Pygmées Baka ont longtemps vécu de façon nomade dans de petits campements temporaires, se déplaçant tous les trois

---

<sup>25</sup> Cf. Annexe 3, localisation administrative de la réserve du Dja.

ou quatre jours, et vivant exclusivement de la chasse et de la collecte (Nguiffo, 2001). La politique de sédentarisation menée par l'administration coloniale, puis reprise par le gouvernement du Cameroun indépendant, les a contraints à s'installer dans des campements à proximité de villages sédentaires. Présents dans et autour de la réserve du Dja, les Baka sont avec les Kaka, les deux ethnies semi-nomades de la région.

La région présente également une grande diversité ethnique relevant des grands groupes Bantous et semi-bantous (Ngoufo et al., 2012). Quatre ethnies peuplent la réserve du Dja et sa périphérie directe : les Badjoué, les Boulou, les Fang et les Zimé. Au total, on compte donc essentiellement six ethnies pour la réserve du Dja et sa périphérie directe.

Les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala se situent dans l'arrondissement de Messamena, à la périphérie nord de la réserve, et leurs habitants font partie de l'ethnie Badjoué. Avec les Ndjem et les Zimé, les Badjoué font partie du grand ensemble Koozimé.

### **3.2. Historique de la Réserve : de la faune à la biosphère**

Reconnue depuis des décennies pour la richesse de sa biodiversité, la forêt tropicale de la région du Dja, au sud-est du Cameroun, a très tôt suscité l'intérêt des conservationnistes et de l'administration coloniale. Selon un rapport de l'IUCN datant de 1987, cette dernière projetait dès les années trente de mettre en place des mesures de protection de la zone du Dja. Ainsi, dans les années quarante, les populations qui vivaient à l'intérieur de la forêt amenée à devenir une réserve furent expulsées et « relocalisées » quelques kilomètres plus loin. C'est en 1950, avec la loi n°319 du 25 avril, que naît officiellement la « réserve de faune et de chasse du Dja ». Elle deviendra « réserve de faune » sous le premier code forestier du Cameroun indépendant en 1973<sup>26</sup>. En 1981 elle est reconnue par l'Unesco qui lui concède le statut de « réserve de biosphère ». Enfin, sur demande du gouvernement camerounais, la réserve sera inscrite au patrimoine mondial en 1987. La réserve du Dja bénéficie ainsi d'un triple statut (réserve de faune, réserve de biosphère, et patrimoine mondial de l'Unesco) qui a pour conséquence de complexifier les activités de gestion et d'aménagement de la zone. Entre pressions internationales, préoccupations nationales et réalités locales, la réserve du Dja illustre bien la complexité des enjeux autour de la conservation des ressources forestières.

---

<sup>26</sup>Ordonnance n°73-18 du 22 mai 1973.

### 3.2.1. *Au niveau international, une réserve de biosphère*

En 1971, l'Unesco donne naissance au Programme *Man and the Biosphere* (MAB), « un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondial »<sup>27</sup>. Si à l'époque les revendications de prise en compte des populations locales dans les processus de conservation sont encore timorées, les conséquences désastreuses de l'expropriation de nombreux peuples à travers le monde pour la création de parcs nationaux commencent toutefois à alerter l'opinion. Le MAB ambitionne donc de contrer la perte de biodiversité et d'en traiter les dimensions sociales, écologiques et économiques, à l'aide d'une approche de recherche interdisciplinaire.

« Parce qu'il touche à des problèmes à la croisée de plusieurs domaines, scientifique, écologique, sociétal et du développement, le MAB rassemble plusieurs disciplines – sciences exactes et naturelles, sciences sociales, économie et éducation – destinées à améliorer les environnements humains et préserver les écosystèmes naturels. Il encourage notamment les approches novatrices pour un développement économique respectueux des valeurs sociales, culturelles et écologiques »<sup>28</sup>

C'est dans le cadre du MAB que sont apparues les réserves de biosphères. Ces sites protégés doivent faire l'objet d'une coopération entre les communautés locales et le monde scientifique pour promouvoir un développement social et économique durable, en adéquation avec les objectifs de conservation de la biodiversité. L'Unesco met en avant trois fonctions essentielles « interconnectées » des réserves de biosphère : la conservation, le développement, et le soutien logistique. Pour remplir ces fonctions complémentaires, les réserves de biosphère sont divisées en trois zones distinctes bien qu'interdépendantes :

Une *aire centrale* (*core area*) qui doit avoir un statut légal. En d'autres termes, c'est la législation nationale qui doit en faire une aire protégée officielle sur le long-terme. Les activités humaines y sont ainsi théoriquement proscrites, sauf lorsqu'elles concernent la recherche scientifique et la surveillance continue.

Une *zone tampon* (*buffer zone*) qui entoure généralement l'aire centrale et doit, elle aussi, être clairement définie. Seules les activités en adéquation avec les objectifs de conservation de l'aire centrale, et qui contribuent à sa protection, y sont tolérées.

Une *aire de transition extérieure* qui se prolonge à l'extérieur de la réserve de biosphère et peut être le lieu d'activités agricoles, d'établissements humains ou d'autres usages, dans une perspective de gestion rationnelle et durable des ressources.

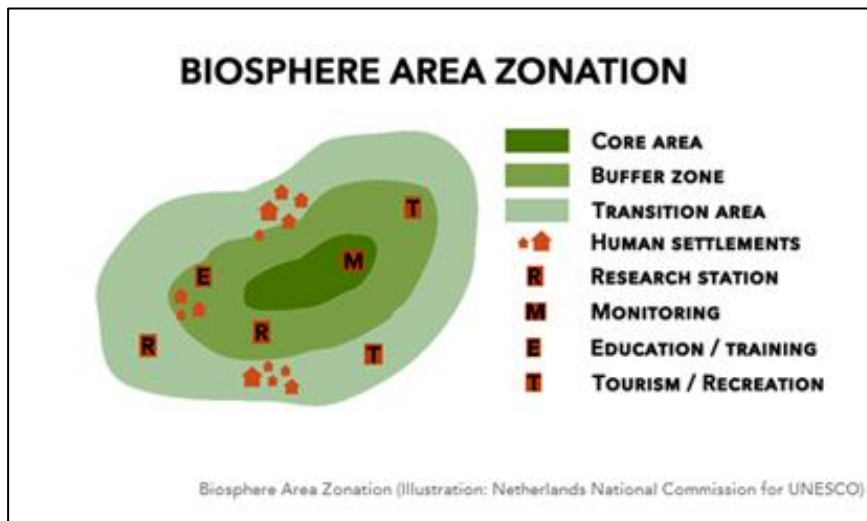
---

<sup>27</sup><http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/>

<sup>28</sup><http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/>



Figure 1: Plan de zonage des réserves de biosphère (source : <https://www.Unesco.nl>)



### 3.2.2. Au niveau national : une réserve de faune

En 1994, le Cameroun se dote d'une nouvelle loi forestière qui classe la réserve au sein du domaine forestier permanent, et maintient son statut de « réserve de faune ». Elle tombe ainsi dans la catégorie des forêts domaniales qui relèvent du domaine privé de l'État. La loi forestière stipule que toute forêt domaniale doit être dotée d'un plan d'aménagement « définissant, dans les conditions fixées par décret, les objectifs et règles de gestion de cette forêt, les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, ainsi que les conditions d'exercice des droits d'usage par les populations locales, conformément aux indications de son acte de classement »<sup>29</sup>.

La même année, elle devient également une Unité Technique Opérationnelle (UTO) de 1<sup>ère</sup> catégorie. Il est très difficile de donner une définition unanime des UTO tant elles font l'objet de nombreuses et diverses interprétations. Ce qu'à mon sens il faut en retenir, c'est que cette notion est intrinsèquement liée aux préoccupations croissantes pour les questions de décentralisation, bonne gouvernance et gestion participative des ressources (particulièrement en périphérie des AP) qui touchent le Cameroun au début des années nonante. C'est en 1992 qu'elle fait son apparition dans les textes de lois, et le décret n°98/345 du 21 Décembre 1998 portant organisation du Ministère des eaux et forêts (MINEF), lui apportera quelques précisions. Il s'agit en réalité d'une conception plus large de l'AP qui inclut la périphérie, afin que la zone protégée ne prenne pas la forme d'un « îlot » très protégé, dont les alentours ne seraient régis par aucune mesure de gestion rationnelle. Dans le cas de la réserve du Dja, la création de l'UTO est à mettre en lien avec les pressions de l'IUCN et de l'Unesco qui demandaient depuis plusieurs années que des mesures soient prises en ce qui concerne la périphérie de la réserve de

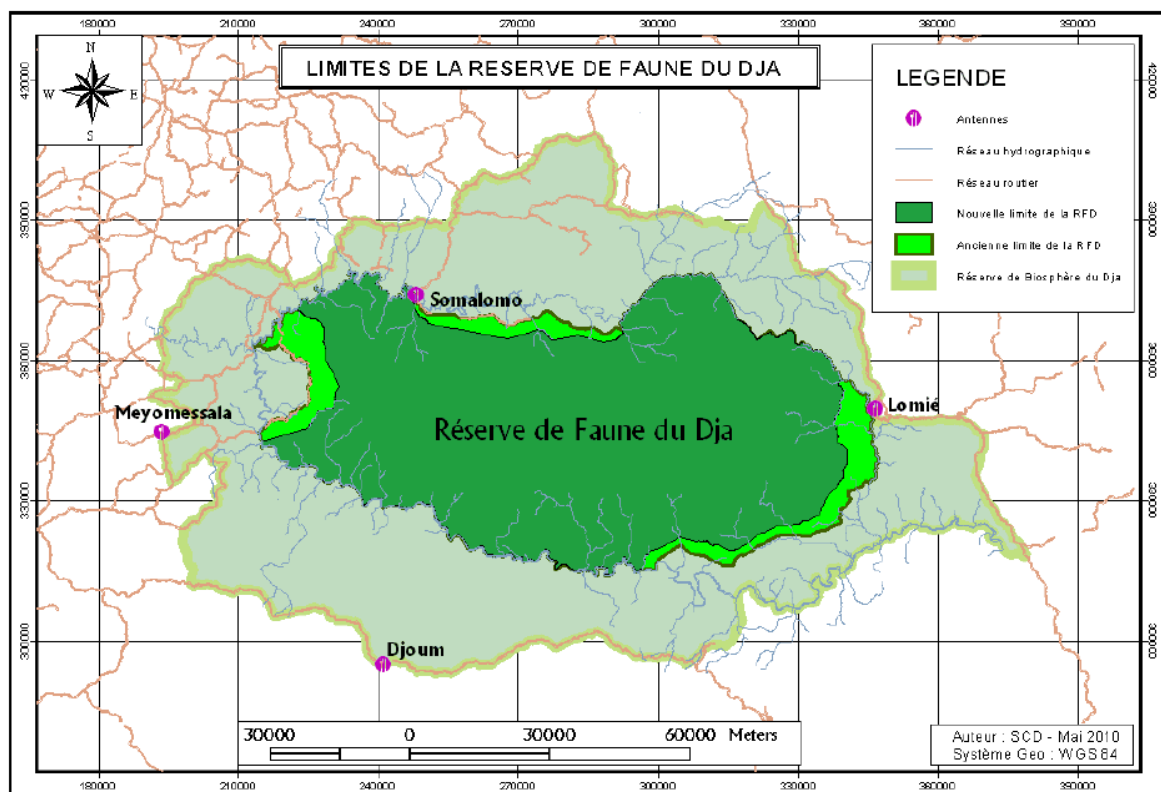
<sup>29</sup> Article 29 (1) de la Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche.

faune. Car si la réserve de faune ne s'étend que sur 526.000 hectares, la zone érigée par l'Unesco au rang de réserve de biosphère couvre quant à elle une superficie de 1.475.000 hectares.

### 3.3. Entre pressions internationales et réalités locales : une gestion nationale complexe

Le plan d'aménagement de la réserve du Dja doit donc tenir compte de ces différents statuts. La réserve de faune couvre une surface de 526.000 ha, ce qui représente également la totalité de la zone inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Toutefois, la réserve de biosphère s'étend quant à elle sur une surface de 1.475.000 ha : les 526.000 ha de l'aire centrale, correspondant à la réserve de faune (où toute activité humaine doit donc être proscrite) ; et les 95.000 ha de zone périphérique faisant office de « corridor pour des activités d'exploitation écologiquement viables » (Unesco, 2012 : 12). La figure 2 ci-dessous illustre le découpage des différentes zones<sup>30</sup>.

Figure 2: Limites de la réserve de faune et de la réserve de biosphère du Dja (source : MINFOF, 2015)



<sup>30</sup> En "vert pomme", l'ancienne limite de la Réserve de faune. La zone en vert foncé représente la Réserve de faune telle que proposée aujourd'hui à l'Unesco par le gouvernement camerounais. La réserve de biosphère comprend donc la zone en vert foncé, mais s'étend également sur toute la zone représentée en gris/vert.

Lorsqu'il s'agit de délimiter, d'aménager et de gérer la réserve du Dja, les choses se compliquent. En effet ces différences de statut et de superficies sont sources de tensions, particulièrement entre le gouvernement camerounais et le couple IUCN/UNESCO qui, depuis plus une vingtaine d'années, tentent de s'accorder sur le zonage de la réserve ainsi que sur les mesures d'aménagement au sein des différentes zones.

Les villages Badjoué de cette recherche se situent dans les 95.000 ha de zone périphérique (en gris/vert sur la figure 2), c'est-à-dire à l'intérieur de la réserve de biosphère, mais en dehors de la réserve de faune. Sur le terrain, c'est aux limites de la réserve de faune que les populations locales se réfèrent. Ainsi, ils ne font pas de distinction entre « zone tampon » ou « zone de transition » puisque cela ne change, selon eux, pas grand-chose au fait que leur exploitation des espaces et des ressources soit, de toute façon, soumise à des limitations et réglementations aussi nombreuses que changeantes depuis plus de vingt ans.

En effet leur situation géographique, en périphérie d'une aire protégée, est liée à une non-reconnaissance de leurs droits coutumiers, tant en termes de propriété que d'accès et d'utilisation des espaces et des ressources. Leurs terroirs ainsi que leurs pratiques d'exploitation de la forêt (agricoles, cynégétiques ou de collecte) ne font l'objet d'aucune sécurisation ou reconnaissance officielle. La création de forêts communautaires et de zones d'intérêt cynégétiques à vocation communautaire (ZICGC) constitue, comme nous le verrons, le seul moyen de se voir reconnaître un droit officiel d'accès et d'usage des espaces et des ressources.

### ***3.3.1. Gestion administrative et opérationnelle de la réserve***

Depuis son classement en 1950, la réserve du Dja a été confiée à plusieurs administrations nationales : l'agriculture jusqu'en 1982, le tourisme de 1982 à 1992, et les forêts depuis la création du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF) en 1992. Elle est aujourd'hui sous la tutelle du Ministère des forêts et de la Faune<sup>31</sup> (MINFOF), et gérée par les Services de Conservation du Dja (SCD), une unité déconcentrée du MINFOF.

Concrètement, la réserve est sous l'autorité d'un Conservateur, pour lequel travaillent quatre Chefs d'Unité (dont les domaines de spécialisation sont le suivi écologique ; l'administration des finances ; les infrastructures et activités socio-économiques ; et l'animation et sensibilisation), eux-mêmes responsables de quatre chefs d'antenne pour lesquels travaillent aujourd'hui une soixantaine

---

<sup>31</sup> En 2004, le Ministère de l'environnement et des forêts est scindé en deux ministères distincts : le Ministère des forêts et de la faune (MINFOF) et le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature (MINEP).

d'écogardes (MINFOF, 2015). Les activités de lutte anti-braconnage sont gérées directement par les chefs d'antenne sur le terrain.

Les quatre antennes régionales sont les suivantes : l'antenne de Djoum au Sud ; l'antenne de Meyomessala pour l'Ouest ; l'antenne de Somalomo au Nord ; et enfin celle de Lomié pour l'Est. Outre les antennes, les services de conservation du Dja travaillent également avec 10 postes forestiers et de chasse, 5 dans le Dja et Lobo et 5 dans le Haut-Nyong, dont le poste forestier de Malen V<sup>32</sup>. À côté de ces postes dits « mobiles » créés par le service de conservation du Dja, chaque arrondissement/district possède également un poste forestier et de chasse « fixe ».

### ***3.3.2. Un appui technique et financier externe considérable***

Depuis de nombreuses années, le programme ECOFAC (Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale) est un acteur central de la gestion de la réserve du Dja. Créé en 1992, il est le fruit d'une collaboration entre le Cameroun et l'Union Européenne. Au niveau juridique, ECOFAC-Cameroun est une composante sous-régionale d'un programme élaboré par l'IUCN à la demande de la Commission européenne, pour la promotion de la conservation et de l'utilisation rationnelle et durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Nguiffo, 2001). En promouvant l'instauration d'aires protégées en Afrique centrale, à travers le renforcement des capacités de gestion via une assistance technique sur le terrain notamment, ECOFAC veut inciter les gouvernements à accroître la superficie de leurs territoires protégés (Binot, 2010). À partir de 1992, la gestion de la réserve du Dja et de sa périphérie est essentiellement assurée par les acteurs suivants : le gouvernement camerounais à travers le MINFOF, la commission européenne et la communauté internationale à travers le programme ECOFAC et l'IUCN, et enfin les populations locales (Binot, 2010).

Dans les années nonante, le projet ECOFAC/MINEF entend instaurer des mesures de conservation à l'intérieur et en périphérie de la réserve. Aménagement de la forêt, nouvelles activités de production, utilisation rationnelle de la faune, recherche, et développement d'activités touristiques sont quelques-unes des actions mises en œuvre sur le terrain, dans le but de préserver les ressources naturelles de la région, tout en contribuant à la réduction de la pauvreté. Il est devenu l'organisme incontournable de la conservation dans et autour de la réserve. Il a investi dans la construction d'infrastructures (bureaux, bâtiments de logements, campements, etc.) mais aussi dans la mise en place d'un centre de formation à Somalomo qui sera totalement rétrocédé aux Services de la Conservation du Dja (MINFOF, 2004). Il a apporté un soutien financier, matériel, logistique et technique considérable aux services de conservation dont il a recruté et formé la majeure partie du personnel. Ainsi, un document du

---

<sup>32</sup> Cf. Annexe 4, Antennes et postes forestiers de la réserve du Dja.

MINFOF datant de 2004 stipule que « quoique faisant partie intégrante des services de la conservation, ce personnel reçoit sa rémunération du projet et il faudra prévoir son intégration au sein de l'administration publique dans la perspective réaliste de la fin de programme » (MINFOF, 2004 : 41). Dès la fin de sa première année d'action, le programme ECOFAC-Cameroun a ainsi sélectionné une vingtaine d'hommes de la région pour les soumettre à un entraînement militaire (Binot, 2010). Ce sont les écogardes de la réserve du Dja, c'est-à-dire des gardes-chasse recrutés et payés par ECOFAC, et mis à la disposition des Services de la Conservation du Dja pour effectuer des missions de contrôle de la chasse et du braconnage. Cette dimension répressive de la conservation n'a évidemment pas fait l'unanimité au sein des populations vivant dans et autour de la réserve, et reste au centre de controverses, tant au niveau des populations locales que de l'opinion internationale<sup>33</sup>.

Ces vingt dernières ont été synonymes de changements politiques importants, au Cameroun comme dans d'autres pays d'Afrique centrale. Les injonctions de décentralisation et de bonne gouvernance qui touchent notamment la gestion des ressources naturelles, ont eu entre autres effets celui de multiplier les acteurs de la gestion des forêts camerounaises. Ainsi, le service de la conservation de la Réserve de Biosphère du Dja bénéficie aujourd'hui de nombreux financements d'origines multiples. L'Unesco ; le *World Wild Fund* (WWF) ; la *Zoological Society of London* (ZSL) ; ou encore le Projet Grands Singes (PGS), figurent parmi les organismes de conservation dont les contributions financières sont essentielles au développement et au bon fonctionnement du service de conservation (MINFOF, 2015). Par ailleurs, à l'instar de la société « Sud Cameroun Hévéa » (SUDCAM), plusieurs entreprises d'exploitation des ressources naturelles (plantations agroindustrielles, exploitation minière et forestière, etc.) y vont également de leur contribution.

En outre, en raison de sa position stratégique au sein du complexe transfrontalier (Cameroun, Congo, Gabon) d'aires protégées « Trinationale Dja-Odzala-Minkébé », communément appelé TRIDOM, la réserve de biosphère de Dja occupe une place grandissante sur la scène environnementale internationale depuis plusieurs années. Comme le souligne Binot (2010 : 161), « les standards internationaux se sont imposés de manière écrasante dans les schémas nationaux et locaux de gestion ». En effet, il est aujourd'hui communément admis que la gestion durable des AP passe par la gestion rationnelle de leur périphérie et des activités qui y sont menées. En légitimant l'intervention conservacionniste en dehors des AP, cette idée promeut (directement ou indirectement) l'ingérence d'initiatives de conservation dans des zones communales où la richesse et la densité de la faune sont parfois supérieures à celles qu'on trouve dans les AP (Roulet, 2004 ; Binot, 2010).

---

<sup>33</sup> L'ONG Survival International, qui lutte pour les droits des peuples indigènes à travers le monde, dénonce aujourd'hui encore de nombreux abus de la part d'écogardes et autres patrouilles anti-braconnage dans le sud-est du Cameroun, particulièrement des passages à tabac et autres pratiques de torture envers les Pygmées Baka.

C'est le cas de la périphérie du Dja qui voit se succéder depuis plus de vingt ans des projets intégrés de conservation et développement censés les amener à une meilleure gestion des ressources naturelles de leur environnement, et donc à la protection de la biodiversité à l'intérieur et en périphérie de la réserve.

### **3.4. Les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala en pleine zone tampon**

#### **3.4.1. Situation géographique**

Dans la région de l'Est, le département du Haut-Nyong et l'arrondissement de Messamena, les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala se situent à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau de la réserve de faune du Dja, sur l'une de ses principales voies d'accès, et tombent de ce fait en pleine zone de transition de la Réserve de Biosphère<sup>34</sup>.

L'enclavement de ces villages, situés à environ 70 kilomètres de la ville de Messamena, rend leur accès très difficile par la route. Il s'agit d'ailleurs davantage d'une piste en terre de très mauvaise qualité que d'une route à proprement parler. En dehors de la voiture du Projet Grands Singes, et de quelques motos de fabrication chinoise, les véhicules qui s'aventurent jusqu'à Malen V (endroit où la piste s'arrête) sont très rares. À partir de Yaoundé, il est toutefois possible de rendre à Messamena via des compagnies de minibus – localement appelés des "cars" – dont certains vont parfois jusqu'à Essiengbot, un village hébergeant une mission catholique importante, une école de même confession, et un centre de santé, à environ 40 kilomètres de Malen V. Si l'on désire se rendre à Malen V à partir de là, il faut alors recourir à des taxis-motos.

Cet enclavement des villages Badjoué impliqués dans le PGS a des conséquences diverses. D'une part, il participe au maintien de ce que les villageois appellent « le sous-développement ». Il est en effet difficile pour ces derniers de se procurer aisément des produits de la ville, ainsi que d'y acheminer des produits destinés à la vente tels que le cacao, le plantain, ou le manioc. D'un autre côté, cet enclavement a longtemps été perçu comme un avantage du point de vue de la conservation des ressources fauniques. La difficulté d'accès à ces villages et à leur forêt a probablement permis de maintenir une densité de faune plus importante que dans d'autres villages de la région. Toutefois, l'arrivée des motos de fabrication chinoise – financièrement plus accessibles que leurs homologues européennes – et l'intensification constante du commerce de viande de brousse à grande échelle, ont participé à des changements importants.

---

<sup>34</sup> Cf. Annexe 5, localisation des villages à la périphérie nord de la réserve du Dja.

### 3.4.2. *Histoire et migrations*

Contrairement à d'autres peuples de la région auxquels ils sont apparentés (les Djem en sont un très bon exemple), les Badjoué n'ont reçu que très peu d'attention de la part des chercheurs et historiens depuis les travaux de Dugast (1949) et de Koch (1968). Jusqu'à la fin des années nonante, la diversité des hypothèses et les nombreuses contradictions dans l'histoire des migrations des peuples de l'actuel Est-Cameroun, ainsi que la rareté des recherches spécifiquement dédiées aux Badjoué, rendaient la compréhension de leur histoire épineuse et complexe. Il faudra attendre la thèse de doctorat de Cédric Vermeulen en 2000 pour voir émerger une synthèse analytique extrêmement minutieuse des connaissances relatives à l'histoire des Badjoué. Fruit d'un considérable travail de recherche, d'analyses bibliographiques et de recoupement des données, le second chapitre de sa thèse expose avec précision la diversité, l'hétérogénéité et parfois même les incohérences des données et témoignages, et reconstitue ainsi sur une base clarifiée une image plus nette de ce qu'a pu être l'histoire des Badjoué de l'Est-Cameroun.

Ces derniers ont longtemps été associés aux populations du groupe Fang-Bulu-Beti (aussi appelées les Pahouins) venues de la savane de l'hémisphère septentrional, une thèse qui fut réfutée par Dugast dès 1949. Par la suite, plusieurs auteurs (Alexandre et Binet, 1958 ; Balandier, 1963 cités par Vermeulen, 2000) ont prouvé l'existence de diverses vagues de migration du grand groupe Pahouin (depuis rebaptisé complexe Sanaga-Ntem), qui auraient bouleversé et scindé le groupe Maka-Kozime, auquel les Badjoué sont aujourd'hui associés, avant de l'assimiler culturellement (Vermeulen, 2000). On considère aujourd'hui que les Badjoué font partie du grand groupe Bantou (et non Pahouin), à l'intérieur duquel ils sont plus précisément rattachés au grand groupe Maka<sup>35</sup>, et forment l'ensemble Maka-Kozime.

Si les questions de l'origine commune de ces populations de l'Est-Cameroun (groupe Maka-Kozime) et de leurs parcours migratoires<sup>36</sup> au cours des derniers siècles restent sujettes à débat (Vermeulen, 2000), elles ne feront pas l'objet d'une attention particulière dans le cadre de cette thèse de doctorat<sup>37</sup>. En ce qui concerne la datation de l'installation des Badjoué dans la région qu'ils occupent

---

<sup>35</sup> Du point de vue linguistique, les Badjoué sont également classés au sein du grand ensemble Maaka-Njem (A80) (Cheucle, 2014).

<sup>36</sup> En 1946, Despois avance que les Badjoué seraient originaires de l'actuelle région côtière de Kribi, à l'ouest de la zone qu'ils occupent actuellement, alors que les Djem et les Zimé seraient originaires du Gabon (Despois, 1946). A l'inverse, les sources de Vallois indiquent une migration des Badjoué depuis le sud-est (région de l'actuel Congo-Brazzaville), dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle, qui se serait faite parallèlement à celle des Djem et des Zimé (Vallois, 1950). Les sources de Robineau (1971) semblent confirmer la piste de Despois, puisqu'elles privilégient la version d'une migration des Djem depuis Kribi, mais les débats restent ouverts.

<sup>37</sup> Pour un examen plus précis et détaillé de l'histoire des Badjoué et autres populations de la région, je renvoie à la thèse de doctorat de Cédric Vermeulen (2000) intitulée « *Le facteur humain dans la gestion des ressources en Afrique centrale forestière. Application aux Badjoué de l'Est Cameroun* ».

actuellement, deux hypothèses correspondant à deux repères temporels distincts du début du mouvement migratoire s'affrontent : l'une le situant au début du 18<sup>e</sup> siècle, l'autre au début du 19<sup>e</sup> siècle (Vermeulen, 2000), ce qui renvoie probablement selon Vermeulen (2000) à deux traditions migratoires distinctes<sup>38</sup>.

A l'intérieur du groupe Maka, les Badjoué forment avec les Djem (ou Ndjem) et les Zimé (parfois appelés Dzimou) l'ensemble Koozimé (ou Kozimé), du nom de leur ancêtre commun Koo (ou Ko), fils de Zimé. Koo aurait eu trois fils en première noce : Ndjem, Ndjue et Zime qui ont eux-mêmes engendré ces trois peuples, culturellement très proches les uns des autres, notamment d'un point de vue linguistique puisqu'ils parlent la même langue selon certains ; différents dialectes d'une même langue selon d'autres, un point de vue confirmé par mes informateurs sur le terrain :

*« Les Badjoué, les Ndjem et les Zimé c'est trois langues qui parlent de la même façon. On parle le Koozimé, il y a les petites différences mais on se comprend tous »*  
(Jean-Paul, 56 ans, mars 2011).

Les Badjoué sont l'une des vingt-et-une ethnies engendrées par les vingt-et-un fils de l'ancêtre Koo au cours de sept nocces différentes. Des témoignages recueillis sur le terrain présentent Edjue (ou Ndjue) comme le dernier né des trois premiers fils de Koo.

*« L'homme Badjoué c'est le dernier né, il était le plus sage des trois. Il a reconnu ce qu'il y avait sur l'arbre donc sa descendance on a appelé Badjoué<sup>39</sup> ».* (Jean-Paul, 56 ans, mars 2011)

Pour comprendre comment les Badjoué expliquent leur installation dans cette région, et leur séparation avec leurs parents Zimé et Djem, il me semble intéressant de faire un détour par le récit de cette migration. Alors que selon certaines versions, l'origine de la migration serait due à la cruauté d'un chef terrible connu sous le nom de Moungo Moungo, qui s'adonnait au cannibalisme sur ses sujets et pratiquait la traite humaine (Vermeulen, 2000), d'autres récits parlent de guerres tribales (probablement avec les Fang-Bulu) qui les auraient obligés à fuir. C'est cette dernière version qui m'a été livrée sur le terrain.

La traversée du Dja constitue un mythe important de cette migration pour les Badjoué. Les Koozime, qui ne savaient pas nager, furent stoppés dans leur progression par le fleuve Dja qu'ils ne pouvaient pas franchir. Les Pygmées auraient fini par trouver un passage où une grosse liane qui liait les deux rives du fleuve leur permettait de traverser. Un homme était placé au bout de la liane, du côté de la fuite, et attendait les retardataires. Son rôle était de faire passer les gens et de couper la liane dès qu'il

---

<sup>38</sup> Pour plus d'informations, voir Vermeulen (2000: 27).

<sup>39</sup> Dans la langue Badjoué, Djwé (ou Djoué) signifie « celui qui trouve, celui qui reconnaît » et Ba est le préfixe de la descendance.



apercevrait des soldats<sup>40</sup>. « Comme il a vu que la guerre suivait, il a coupé. Lui-même est mort noyé »<sup>41</sup>. Tous n'ont pas pu traverser, et c'est de cette manière que le récit explique la dispersion des ethnies Koozimé dans les différentes régions du sud-est Cameroun (ainsi que dans certains pays limitrophes tels que le Gabon et le Congo-Brazzaville). Le nom de cet épisode est d'ailleurs explicite à ce sujet : « *elo-lâ-tsi'i* »<sup>42</sup> signifie « là où les parents, les familles et les tribus se sont trouvés involontairement séparés, les uns partant, les autres restant » (Dobo, inédit, cité par Vermeulen, 2000). La suite des récits rapportée par Dobo retrace le parcours des Badjoué depuis la source du Dja où il est fort probable qu'ils se répartirent de part et d'autre des rives du fleuve. Les récits veulent qu'un matin le chef de toutes les « tribus »<sup>43</sup> Badjoué ordonne à chacun de partir de son côté pour diriger sa famille comme il l'entend.

### 3.4.3. *Système de production*<sup>44</sup>

Les Badjoué sont des chasseurs, pêcheurs, collecteurs et essarteurs<sup>45</sup>, qui pratiquent l'agriculture itinérante sur brûlis. Leur système de production et leur utilisation des ressources forestières faisant l'objet d'analyses détaillées dans les chapitres suivants, il est ici simplement question de les présenter de manière introductive.

#### *Chasse et pêche*

La chasse et la pêche sont des activités majeures dans la vie des Badjoué, l'une comme l'autre étant pratiquées de manière différente en fonction des saisons, et se destinant à l'autoconsommation comme à la vente. À l'exception de quelques poules en vagabondage (davantage destinées à des échanges et des célébrations), les Badjoué de cette étude ne pratiquent pas l'élevage, et puisent donc l'essentiel de

---

<sup>40</sup> Des soldats du chef terrible Moungo Moungo selon la version de DOBO que l'on retrouve chez Vermeulen (2000), des ennemis tribaux selon les témoignages de mes informateurs.

<sup>41</sup> Jean-Paul, 56 ans, habitant de Doumo-Pierre. Cet extrait est issu d'une longue discussion au cours de laquelle il a tenu à me raconter l'histoire des Badjoué (06 novembre 2011).

<sup>42</sup> Il est intéressant de noter que l'on retrouve cette même histoire de la séparation du groupe Koozimé chez les Djem sous le nom de « Kolélo ». « L'établissement dans la région de Souanké se fit en franchissant la rivière Dja sur un pont de liane qui, rompu, sépara le groupe Djem des groupes frères Ndzimu et Badjué : c'est dans la légende Djem l'épisode kolélo, la séparation. Isolés des autres groupes frères, les Djem se heurtaient alors aux Gunabêmb (Konabembé) et aux Bakwélé qui occupaient la forêt de part et d'autre du Dja » (Robineau, 1971 : 39)

<sup>43</sup> Le terme tribu doit être compris au sens de « lignage ».

<sup>44</sup> Le système de production est entendu ici au sens de « l'ensemble des activités mises en œuvre pour la subsistance d'une communauté et pour la satisfaction de tous ses besoins physiologiques et psychologiques. Cela intègre donc les activités de production proprement dites (chasse, pêche, piégeage, collecte, agriculture, etc.), mais également les modes de distribution, l'économie et la circulation des produits dans la communauté et en dehors de celle-ci » (Bahuchet et al., 2000 : 43)

<sup>45</sup> De manière globale, l'essartage désigne le fait de défricher une terre en vue de sa mise en culture. Dans ce cas précis, il désigne à la fois le défrichage et le brûlage des végétaux en vue d'une culture temporaire, c'est-à-dire la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis.

leurs protéines dans les fruits de la pêche et de la chasse. La première partie de cette thèse étant consacrée de manière spécifique aux pratiques cynégétiques, je me contenterai de dire ici que celles-ci occupent une place centrale dans le système de production des Badjoué, et que si elles visent essentiellement l'autoconsommation, les produits issus de la chasse et du piégeage se destinent également, dans une moindre mesure, à la vente (entre villages, à destination des chantiers forestiers ou encore des centres urbains).

En ce qui concerne la pêche, elle n'est pas pratiquée de manière homogène par tous les Badjoué, lesquels opèrent d'ailleurs une distinction fondamentale entre les *bor ô montibe* (hommes des grandes eaux) et les *bor ô tin* (hommes des terres fermes). Les habitants de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala faisant partie de la première catégorie, la pêche occupe une place importante dans leur système de production (Abe'ele Mbanzo'o, 2001 ; Vermeulen, 2000). Les techniques de pêche restent très variées, et sont aussi bien le fait des femmes que des hommes. Cette pratique relève d'une double économie de commercialisation et d'autoconsommation, distribuée sur un parcours de pêche éloigné dans le premier cas, et proche dans le second (Vermeulen, 2000).

#### *Agriculture de subsistance et cultures de rente*

Une approche diachronique montre qu'à l'origine l'agriculture pratiquée par les Badjoué était très rudimentaire, ils se consacraient essentiellement à la chasse, à la pêche et à la cueillette de comestibles sauvages.

« Pour faire la soudure entre les saisons, ils cultivaient de petites étendues, rapidement débroussées, où ils plantaient bananiers, colocases, ignames, concombres et piments. Ils apportaient peu de soin à cette culture, qui ne représentait à leurs yeux qu'une poire pour la soif. Cela demandait peu d'efforts, ils avaient tout le temps pour chasser et pêcher... dans ces époques, la jeunesse, peu occupée par des travaux agricoles, était livrée à l'apprentissage de la chasse et de la pêche tout au long de l'année. Elle avait aussi à s'instruire dans l'art de la guerre car l'insécurité était grande et les conflits entre tribus très fréquents » (Koch, 1968).

L'agriculture occupe aujourd'hui une place très importante chez les Badjoué, aussi bien en termes de temps consacré à sa pratique qu'au niveau de l'alimentation et des revenus. Comme le note Vermeulen (2000), il est intéressant de constater qu'on qualifie les Badjoué d'essarteurs alors que l'agriculture itinérante n'occupait au départ qu'une place minimale dans leur système de production.

A la fin de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la pacification coloniale et l'obligation de payer l'impôt auraient joué un rôle crucial dans la transformation de ces guerriers-chasseurs mobiles en planteurs-agriculteurs sédentaires (*ibid.*). Le temps investi dans l'agriculture et l'économie de plantation s'accroît (l'arachide devient par exemple surtout une culture de rapport permettant de couvrir le

payement de l'impôt) et l'introduction du cacao dans les systèmes agraires induit de profondes mutations dans les systèmes agraires, les relations sociales (plantations individuelles) et le rapport à la terre et à son appropriation, pour ne citer que quelques exemples.

La crise économique camerounaise des années quatre-vingts a vu s'effondrer les cours du cacao et du café, des cultures qui ont donc fortement diminué ou stagné (pour le cacao) voire pratiquement disparu (pour le café) des villages de la périphérie de la RBD pendant plusieurs années. On a ainsi constaté un accroissement des superficies de cultures vivrières, une intensification de la production et une augmentation de la commercialisation. Ces dernières se sont progressivement transformées en cultures de rente, plus orientées vers le marché, modifiant la division sexuelle du travail avec une implication accrue des hommes dans les cultures vivrières.

Dans les villages de cette étude, la seule culture de rente à proprement parler est le cacao. Les cultures vivrières occupent une place importante, tant dans l'alimentation que dans les revenus des ménages. La division sexuelle du travail agricole voit l'homme défricher, abattre, brûler les essarts, planter et entretenir la cacaoyère alors que la femme nettoie le champ, sème, sarcle, récolte et transforme. La collaboration avec le PGS a eu entre autres conséquences celle de diversifier les cultures, notamment à travers l'introduction d'arbres fruitiers dont les fruits étaient déjà consommés par les villageois à travers la collecte et non la culture.

On peut distinguer deux modèles distincts de champs vivriers dans les villages Badjoué : les champs d'arachides et associés, qui s'établissent sur des jachères de courte durée (environ quatre ans) et moyenne durée (onze ans) et les champs sans arachides où dominant le plantain et le concombre, que l'on établit sur une forêt secondaire adulte (environ vingt ans et plus de durée de jachère). Les premiers concernent environ 75% des surfaces défrichées et les seconds les 25% restant de la superficie totale mise en culture par an (De Wachter, 1997).

#### *Collecte de produits forestiers ligneux (PFL)<sup>46</sup> et non ligneux (PFNL)<sup>47</sup>*

En dehors de ces divers usages des ressources forestières, la collecte de produits ligneux sert plusieurs usages : les constructions, le chauffage, la cuisine, la fabrication de paniers et autres objets du quotidien. Les produits forestiers non ligneux collectés par les Badjoué servent majoritairement à l'alimentation et la médecine. Parmi ces nombreux PFNL figurent entre autres : des baies et fruits

---

<sup>46</sup> Les produits qui sont issus du bois.

<sup>47</sup> Les produits forestiers non ligneux désignent tous les produits d'origine biologique autres que le bois d'œuvre, dérivés des forêts et autres terres boisées.

juteux, mais aussi des fruits tels que l'amande d'*Irvingia gabonensis* pour la fabrication de gâteaux, des graines, l'huile de Moabi, l'huile de palme, etc. (Vermeulen, 2000).

Le système de production des Badjoué du Dja, à l'instar de ceux de nombreux peuples forestiers, est d'une complexité fondamentale (Bahuchet et al., 2000). Basé sur une diversité, une combinaison et une complémentarité d'activités et de techniques exercées dans une multiplicité de milieux (forêt lointaine, forêt proche, forêt secondaire, vieille forêt, marécages, etc.), et réparties sur un cycle annuel, ce système intègre par ailleurs toutes les franges de la communauté, hommes et femmes, jeunes et adultes (Bahuchet et al., 2000.). En dépit des nombreux changements que les contextes politiques et économiques nationaux et internationaux ont insufflés dans les villages Badjoué, il est intéressant de constater le caractère persistant de ce système de production qui associe, de façon indéfectible, des activités agricoles avec des activités forestières (*ibid.*). Il est donc particulièrement pertinent d'analyser la manière dont les Badjoué s'approprient et/ou contournent les initiatives de conservation de la faune, qui visent souvent à restreindre les activités forestières (de chasse et piégeage notamment).

### **3.5. Le Projet Grands Singes : entre recherche, conservation et développement**

A la périphérie nord de la réserve, le Projet Grands Singes officie depuis plus d'une quinzaine d'années. C'est en mars 2000 que la Société Royale Zoologique d'Anvers met sur pied ce « projet intégré de conservation et développement (PICD) », qui comme son nom l'indique, entend concilier les objectifs de conservation de la nature en général, et des grands singes en particulier, avec les objectifs de développement économique des populations locales.

L'objectif central du PGS est la protection des grands singes et des autres populations animales de la forêt, ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles par les populations locales. Afin d'y parvenir, différentes approches sont mobilisées : le développement rural, la recherche scientifique, la sensibilisation, et la gestion participative de la chasse.

#### **3.5.1. La recherche scientifique**

Au départ, la recherche scientifique sur la socio-écologie des grands singes, considérée comme un outil de conservation par excellence, constituait l'essentiel des activités de l'ICDP. À son arrivée, le PGS a délimité un site de recherche à la périphérie nord de la réserve, dans une Unité Forestière d'Aménagement (UFA) de la société FIPCAM. Cette dernière, créée en 2001, est une compagnie d'exploitation forestière dont les capitaux et les gérants sont soit italiens soit européens, et qui possède

aujourd'hui plusieurs concessions (ou UFA) au Cameroun. Les habitants des villages de Mimpala, Doumo-Pierre et Malen V signent alors avec le PGS une convention de protection de ce site qui s'étend sur environ 60 km<sup>2</sup>, à une quinzaine de kilomètres du village de Mimpala.

Au sein du site, scientifiques camerounais et étrangers travaillent sur des questions diverses et variées telles que la distribution de populations d'espèces sauvages en forêt protégées, semi-protégées, et non-protégées ; le craquage de noix chez les primates de la région sud de la réserve du Dja ; la dispersion de graines par les gorilles et son rôle dans la régénération des forêts, etc. Jusqu'en 2008, l'essentiel du volet « développement » concernait les retombées économiques liées à la recherche : rétribution de porteurs pour acheminer les bagages et le matériel jusqu'au campement et embauche de cuisiniers pour les chercheurs. Mais les villageois se sont également vus impliqués de manière plus directe dans les activités de recherche scientifique et ont commencé à percevoir un salaire régulier du PGS pour le travail fourni.

Ces travailleurs du projet que l'on appelle « les guides », ont été engagés pour leur connaissance de la forêt, et ont également suivi des formations afin de pouvoir mener des enquêtes fauniques et floristiques. L'idée était notamment de leur apprendre à identifier et reconnaître des espèces dans les termes scientifiques mobilisés par les chercheurs, afin de réaliser des recensements directement exploitables par ces derniers. En outre, il s'agissait aussi de développer chez eux des compétences relatives aux procédures scientifiques de recensement, d'échantillonnage, de description, etc. Avec le temps, certains guides se sont spécialisés dans des domaines de recherche spécifiques. La phénologie des végétaux pour certains, l'alimentation des primates pour d'autres, la botanique, ou encore le pistage et suivi des gorilles.

En raison de l'enclavement de la zone d'étude, la voiture du PGS constitue l'un des rares moyens permettant de se rendre directement dans les villages depuis Yaoundé. Le trajet étant assez long et laborieux (de 4 à 7 heures en fonction de la saison et de la praticabilité de la piste), la voiture ne fait le déplacement que deux fois par mois, à savoir le premier et le quinze du mois, dates auxquelles les chercheurs permutent. En effet, la plupart du temps, les chercheurs alternent deux semaines à Yaoundé et deux semaines au campement de recherche. Pour éviter que des locaux viennent chasser à l'intérieur du site, le PGS s'arrange pour qu'il y ait toujours une présence au campement, en procédant par roulement.

Au départ, les chercheurs étaient essentiellement des occidentaux, européens pour la plupart, qui venaient mener des recherches scientifiques de longue, moyenne ou courte durée. Chacun engageait un ou plusieurs guides qui les aidaient dans la récolte de leurs données, et ces derniers étaient payés par le chercheur qu'ils assistaient. Au fil des années, les chercheurs européens ont été moins nombreux, au bénéfice des camerounais. Aujourd'hui les chercheurs « permanents » sont

essentiellement des camerounais, souvent issus de l'université de Dschang. Depuis plusieurs années maintenant, pour des questions de sécurité notamment, les chercheurs ne paient plus leurs guides directement au campement à la fin de leur période de travail mais la paie est organisée au village de Malen V deux fois par mois, lors de la permutation des chercheurs. Le chauffeur du projet achemine l'argent des salaires, permettant ainsi aux chercheurs de ne plus déambuler pendant 15 jours avec d'importantes sommes d'argent qui les rendent vulnérables au vol et à de potentielles agressions.

### **3.5.2. *Gestion durable et participative de la chasse***

De nombreux acteurs s'accordent sur l'idée que la biodiversité des forêts du Bassin du Congo est extrêmement menacée et qu'il est urgent de trouver des solutions afin d'en freiner le déclin. La forêt tropicale du Cameroun y est d'ailleurs considérée comme la seconde forêt la plus riche (après celle de la République Démocratique du Congo) et sa conservation, nous l'avons vu, fait l'objet d'un intérêt mondial croissant. Si de nombreuses menaces sont identifiées (exploitation forestière, minière, agriculture industrielle, etc.), la chasse et le braconnage arrivent souvent en première place du classement. Le PGS fait lui-aussi rapidement le constat que la faune sauvage autour des villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala est particulièrement vulnérable aux pratiques de chasse des villageois.

Mettant en avant l'importance socioéconomique de la chasse pour les Badjoué et le lien qui existe entre les conséquences de la pauvreté et la pression sur la faune sauvage, le PGS attire l'attention sur la nécessité absolue de maintenir cette biodiversité, tant pour sa valeur intrinsèque que pour les usagers des ressources eux-mêmes, tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'un challenge conséquent (Epananda et al., 2008). Il s'agit dès lors pour eux de trouver un compromis permettant de concilier les besoins et la demande de viande de brousse au niveau local avec l'objectif d'assurer la survie à long-terme des populations animales sauvages (Epananda et al., 2008). Le PGS s'inscrit donc dans une approche participative que l'on pourrait qualifier de « classique », en ce sens qu'elle met en avant la nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes dans la gestion durable des ressources naturelles, en particulier les chasseurs locaux qui seraient les mieux placés pour assurer une protection et une gestion efficace de la faune sauvage.

« The local populations that hunt are the ones best placed to ensure effective protection of wild animal populations. Socio-economic and socio-cultural factors must be taken into account when looking for solutions. Biological, socio-economic and socio-cultural factors as well as legislative and governmental issues can be integrated to obtain a positive synergy between conservation organizations, local communities and governments » (Epananda et al., 2008:11)

De 2002 à 2004, le projet reçoit divers financements lui permettant d'étudier la possibilité et les modalités de mise en œuvre d'un plan de gestion durable de la chasse dans les trois villages, ainsi que de réaliser une enquête socioéconomique dont le but était de mieux cerner les effets du projet et les problèmes de conservation au nord de la RBD (Epanda et al., 2008). En 2003, le PGS dit mettre en place les premières étapes d'une autogestion des ressources fauniques par les populations locales, en soutenant par exemple le comité de gestion en matière de développement rural (Epanda et al., 2008).

C'est en 2006, après avoir étudié le contexte et déterminé les actions à mettre en œuvre ainsi que les moyens nécessaires, que les choses se mettent réellement en place. Grâce à un financement du *Whitley Fund for Nature* (WFN), le plan de gestion est établi, trois villages voisins ont rejoint le projet, l'accent est mis sur le renforcement des capacités villageoises en termes de gestion durable de leurs ressources et finances<sup>48</sup>, ainsi que sur la réalisation de projets de développement rural. Cette année-là est aussi celle de la mise en place d'une stratégie participative de lutte anti-braconnage qui revêt plusieurs formes qu'on peut, selon moi, regrouper en deux catégories à savoir les stratégies directes et indirectes. Les *stratégies directes* sont celles qui s'attaquent de manière directe aux pratiques de chasse illégale et de braconnage, par les villageois impliqués dans le PGS, mais aussi et surtout par les braconniers « extérieurs » (issus de villages voisins, de villes du Cameroun et parfois même de pays frontaliers), dans une perspective de contrôle et de répression. Les stratégies que j'appelle « *indirectes* » sont celles qui visent à diminuer les pratiques de braconnage, non par la répression, mais par la mise en place de pratiques alternatives de gestion de la faune ainsi que d'activités de sensibilisation. L'une des idées centrales de la conservation est que pour parvenir à changer les pratiques locales de gestion de la faune, il faut passer par un « changement des mentalités ». En d'autres termes, il s'agit de sensibiliser, voire d'éduquer les gens afin qu'ils comprennent l'importance de la nature et des raisons pour lesquelles il faut la préserver.

« To ensure that the local population at the northern periphery of the Dja Biosphere Reserve are fully aware of the importance of wildlife population and other natural resources to them and to the environment, PGS applies several sensitisation approaches » (PGS, 2010:31)

Dans le cadre du PGS, la sensibilisation se fait de trois manières : par le personnel du projet et par des sensibilisateurs locaux lors de réunions de villages ; à travers la production et la distribution de documents et brochures relatives à la conservation ; en collaboration avec les services et le chef du poste de foresterie de Messamena, au cours de réunions également.

---

<sup>48</sup> "The reinforcement of the capacities of the villagers on the sustainable management of their resources and finance" (PGS 2008:18)

### 3.5.3. *Le Développement Rural*

Nous l'avons vu, depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, la conservation et le développement sont devenus les deux faces d'une même pièce. En d'autres termes, il n'est plus possible de mener un projet de conservation auprès de populations sans tenir compte de leur bien-être socio-économique. Les discours actuels de la conservation mobilisent tous un vocabulaire commun : participation, implication de tous les acteurs, gestion communautaire, développement participatif, etc. L'objectif premier, dans la grande majorité des cas, reste néanmoins celui de la protection de la nature et l'amélioration des conditions socio-économiques à travers le développement et la participation est davantage considérée comme un moyen au service de la conservation que comme une fin en soi.

« On se doute bien, mais ceci est rarement exprimé, que l'intérêt des grandes ONG environnementalistes pour le développement économique des populations locales n'est que superficiel et instrumental, et que leur vocation ultime reste la protection de la nature » (Sellato, 1999 : 94).

Dans le cas du PGS, bien que l'intérêt pour le développement économique des Badjoué ne soit pas uniquement superficiel et instrumental (les agents de terrain manifestent une volonté réelle d'améliorer leurs conditions de vie), il est toutefois considéré et assumé comme un moyen au service d'une gestion durable des ressources forestières.

« The principal interest of PGS is scientific research on the socio-ecology of great apes (Chimpanzees and Gorillas) and sustainable management of wildlife by the population of the first three villages, supported by PGS for micro projects of development ». (Epanda et al., 2008:58)

La plupart des projets de développement se présentent ainsi comme des alternatives à la viande de brousse, tant du point de vue de l'alimentation que des revenus. Au-delà d'une simple « compensation » à l'interdiction de chasser les espèces menacées, il s'agit de développer des activités visant à diversifier l'alimentation, occuper les chasseurs dans les champs plutôt qu'en forêt, et redynamiser les cultures de rente telles que le cacao.

Si le Projet Grands Singes bénéficie de l'appellation *projet intégré de conservation et développement* (PICD), il se présente également en pratique comme un projet de *conservation communautaire*, dont l'objectif est d'accompagner les villageois Badjoué vers une gestion durable des ressources fauniques, à travers la responsabilisation, l'autonomisation et la participation.



## **Conclusion**

Ce chapitre avait pour objectif d'introduire le sujet de la thèse ainsi que l'évolution des questionnements qui guideront la réflexion. Il a présenté les grandes lignes des approches théoriques qui ont influencé les analyses, le positionnement qui sera adopté, ainsi que la méthodologie utilisée. Sur base d'une approche inductive et d'une ethnographie rigoureuse, cette thèse ambitionne ainsi de poser un regard anthropologique sur la conservation de la faune au niveau « microsociologique » de trois villages Badjoué de l'Est-Cameroun, tout en replaçant ces observations dans le contexte plus large de la gouvernance des forêts camerounaises. Comment les mesures de gestion communautaire de la faune sont-elles appropriées, transformées, détournées par les acteurs ? De quelle manière les interactions entre les populations locales et les organismes de conservation contribuent-elles à transformer les contextes locaux et les relations à la faune ? De par leur situation géographique spécifique, à la périphérie d'une aire protégée à la fois nationale et patrimoine mondial de l'humanité, les villages de cette recherche sont au cœur de nombreux enjeux, à la fois internationaux, nationaux et locaux. Le terrain ethnographique s'avère ainsi particulièrement pertinent pour étudier les effets concrets que produisent des politiques et des mesures globales de conservation au niveau local, tant sur les dynamiques socioéconomiques et politiques que sur les pratiques et conceptions de l'environnement et de la faune.

## PREMIÈRE PARTIE :

### RELATIONS À LA FAUNE ET PRATIQUES CYNÉGÉTIQUES DANS LES VILLAGES DE MALEN V, DOUMO-PIERRE ET MIMPALA

---

Les préoccupations internationales relatives à la surexploitation des ressources fauniques mentionnées en introduction de cette thèse ont donné lieu, un peu partout dans le monde, à des mesures visant à changer les pratiques et les représentations des populations locales envers la faune. Pour comprendre la manière dont ces mesures sont appropriées au niveau local et les effets qu'elles produisent, il semble essentiel de commencer par interroger, décrire et analyser ces pratiques et ces représentations.

Cette partie se propose ainsi de mettre en lumière les relations que les Badjoué du Dja entretiennent avec la faune, ainsi que leur évolution au cours des trois dernières décennies. Alors que depuis les années nonante le commerce de viande de brousse est omniprésent sur la scène internationale, et mobilise autant les experts en biodiversité que les conservationnistes, les ONG, et les gouvernements nationaux, les études de cette problématique ont tardé à venir en Afrique Centrale. Le programme multidisciplinaire *Avenir des Peuples des Forêts Tropicales* (APFT), initié en 1995 et financé par la Commission Européenne, fut l'un des premiers à produire des analyses anthropologiques de qualité sur le facteur humain dans les projets de conservation et de développement. En s'intéressant aux relations que les populations forestières entretiennent avec leurs écosystèmes, APFT a participé, de manière considérable, à l'amélioration des connaissances relatives aux pratiques locales d'utilisation des ressources naturelles ainsi qu'à leur imbrication dans la vie sociale, économique et culturelle de ces populations. Par ailleurs, l'*Office de la recherche scientifique et technique outre-mer* (ORSTOM) a initié, au début des années nonante, un programme intitulé « Anthropologie alimentaire des populations camerounaises » qui a réuni, dans une optique pluridisciplinaire, des dizaines de scientifiques autour de la question de l'alimentation au Cameroun. Les travaux issus de ces recherches furent pour moi d'un intérêt tout particulier pour cette recherche.

Si les études sur le sujet de la viande en forêt camerounaise sont peu nombreuses, et souvent le fait des mêmes auteurs, elles sont d'une qualité et d'un intérêt majeurs pour les chercheurs qui s'intéressent à ce sujet en lien avec la conservation. Toutefois, il n'existe pratiquement aucune étude s'intéressant spécifiquement aux conséquences de l'implantation directe de projets de conservation sur l'accès et l'utilisation de la viande, en termes socio-culturels, politiques et économiques. Les approches économiques de la viande ne manquent pas, on mesure aujourd'hui assez bien l'impact économique du commerce de viande de brousse sur les populations forestières, et à l'inverse, celui du manque de

viande en termes monétaires. Des auteurs comme Serge Bahuchet (2000a) ont décortiqué en détail les rouages du *bushmeat trade* à toutes les étapes, rendant ainsi compte de son impact sur la vie quotidienne des populations locales. Véronique Joiris (1997, 2004) atteste de l'importance de la viande de brousse pour les populations forestières, chez qui elle joue un rôle identitaire majeur. Toutefois, la question des changements que les pratiques de conservation induisent dans le rapport à la viande et, avec lui, dans les relations sociales, économiques et politiques y afférentes, semble peu traitée dans la littérature.

Cette première partie a donc, entre autres objectifs, celui d'aborder ces questions, et de poser les bases qui permettront, tout au long de cette thèse, d'y apporter des éléments de réponse. Il semble en effet essentiel de comprendre les relations que les Badjoué entretiennent avec la faune pour saisir, par la suite, les répercussions que peuvent avoir les changements d'accès et d'utilisation de la faune sur les dynamiques sociales, économiques et politiques locales.

La manière dont les populations locales conçoivent, et surtout utilisent les ressources fauniques de leur environnement, est au cœur de nombreuses initiatives de conservation telles que le PGS. Le chapitre 2 décrit les différentes conceptions de la faune chez les Badjoué, en interrogeant notamment la pertinence de cette notion au niveau local. On voudrait les voir changer leurs modes d'interactions avec la faune afin de les rendre plus durables. Mais quelles sont ces relations ? Comment les Badjoué du Dja conçoivent-ils la faune ? Le concept même de faune fait-il sens pour eux ? Nous verrons notamment que les animaux jouent un rôle important dans la vie quotidienne des Badjoué et que leurs conceptions sont intrinsèquement liées aux pratiques cynégétiques, elles-mêmes élément essentiel de la société Badjoué. La viande en particulier est omniprésente dans la vie sociale, économique et symbolique des habitants de la périphérie du Dja. Alimentation, pratiques thérapeutiques, prospérité économique, relations de couple, scolarisation, etc. sont autant d'éléments qui ont des connexions parfois insoupçonnées avec la viande. Dans un second temps, ce chapitre interrogera la distinction entre les concepts de chasse et de braconnage pour les différents acteurs en présence. Que range-t-on dans l'une et l'autre catégorie et pour quelles raisons ? Les différences de conception et de définition renvoient en effet à des perceptions très différentes des pratiques d'utilisation de la faune et conditionnent la manière dont les initiatives de conservation sont réfléchies en amont, la façon dont elles seront reçues et mises en pratique, et les attitudes qu'elles engendreront, en aval, auprès des populations locales.

Le chapitre 3 décrit quant à lui les pratiques cynégétiques des Badjoué, leurs raisons d'être, leur utilisation, leur évolution dans des contextes économiques et sociaux changeants. Nous verrons notamment que le piégeage comme la chasse au fusil font partie intégrante du système de production et qu'il semble essentiel de tenir compte de leur imbrication dans les dynamiques sociales et économiques locales.

Enfin, le dernier chapitre de cette partie présente une analyse sociohistorique de l'évolution des pratiques cynégétiques et des relations à la faune, en mettant l'accent sur les trois dernières décennies. En effet les années quatre-vingts ont été synonymes de changements politiques et économiques majeurs au Cameroun, dont les répercussions ont parfois été considérables pour les populations forestières au sud-est du pays. La dimension économique majeure que prend la viande à cette époque a selon moi contribué à des transformations importantes dans la manière dont les Badjoué ont envisagé leurs relations à la faune. Les années nonante sont ainsi devenues celles d'un consensus mondial sur l'état critique des ressources forestières, et en particulier sur l'existence d'une « crise du commerce de viande de brousse » en Afrique centrale. On observe alors une tendance à stigmatiser toutes les pratiques cynégétiques des populations locales en les considérant comme dangereuses et illégales, ou en les rangeant dans des catégories qui ne font pas sens au niveau local. Je plaide donc en faveur d'une « catégorisation » différente, qui tienne compte des représentations et des pratiques locales d'exploitation de la faune.

## Chapitre 2

### La faune des Badjoué, une ressource multidimensionnelle

---

#### Analyse des relations à la faune et conceptions de la chasse et du braconnage

Il existe depuis plusieurs décennies une forme de consensus global sur la nécessité de changer les pratiques relatives à la faune, d'amener les différents acteurs à gérer les ressources fauniques de façon durable. Ainsi, le concept de « faune » est omniprésent : discours conservationnistes, politiques nationales et internationales de l'environnement, le monde entier semble s'être emparé de cette notion. Toutefois, la pratique de terrain a rapidement fait émerger des questions quant à l'utilisation de ce terme. Que représente le concept de faune pour les Badjoué ? Cela a-t-il un sens pour eux, et si oui lequel ? Comment les Badjoué conçoivent-ils les animaux ? Quels types de relations entretiennent-ils avec cette « faune » et quel est le poids de ces relations dans la vie quotidienne ?

Comme je vais le montrer, les Badjoué ont une manière de se représenter, de catégoriser les animaux, sensiblement différente de celle des conservationnistes. Les classifications scientifiques occidentales (vertébrés/invertébrés, herbivore/carnivores, menacés d'extinction, etc.) ne sont pas toujours représentatives de la conception Badjoué du monde animal. Alors que d'aucuns sont chassés pour leur viande, d'autres le sont pour leurs vertus thérapeutiques ou font l'objet d'interdits alimentaires. Certains animaux sont davantage "bons à penser", alors que d'autres encore suscitent la méfiance et le rejet. Tout au long de ce chapitre, nous verrons que les relations que les Badjoué entretiennent avec les animaux sont aussi complexes que variées. La pratique de terrain a néanmoins fait émerger une problématique centrale dans les villages : celle de la viande, de son accès, de sa consommation, et de ses répercussions dans toutes les dimensions de la vie quotidienne des Badjoué. La viande est effectivement apparue comme un élément crucial, un facteur essentiel à la compréhension de ce qui se joue au sein de ces villages impliqués dans le PGS. La deuxième partie du chapitre mettra en avant la multiplicité des conceptions de la chasse et du braconnage. Les malentendus auxquels elle donne lieu risquant d'aboutir à une mauvaise compréhension des dynamiques locales et à une stigmatisation générale des pratiques locales d'exploitation de la faune, il me semblait essentiel de décrypter les différentes conceptions du braconnage en présence, avant de rentrer en détail, au chapitre 3, dans l'examen des pratiques cynégétiques des Badjoué.

# 1. Les Badjoué et la faune, des relations complexes

## 1.1. Le rôle de la chasse dans les conceptions de la faune

Dans les forêts d'Afrique centrale, on distingue généralement les chasseurs-cueilleurs des « paysans », ceux que l'on appelle les essarteurs traditionnels en raison de leur pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis. Ces derniers, dont font partie les Badjoué, seraient donc avant tout des agriculteurs dont les pratiques de chasse, de pêche, et de cueillette, constituent des éléments importants mais secondaires du cycle d'activités. Si l'essentiel de leur temps est aujourd'hui effectivement consacré à la culture des champs, les pratiques de chasse et de pêche revêtent également une importance majeure. La chasse a longtemps été l'activité principale des Badjoué, dont l'agriculture s'est particulièrement intensifiée et diversifiée pendant et après la colonisation. Dès mon premier séjour sur le terrain, j'ai pu constater que les Badjoué ne se définissent pas comme des agriculteurs avant tout, mais bien comme un peuple de chasseurs avides de viande.

*« C'est comme ça, il faut comprendre que l'homme de la forêt a besoin de manger la viande, on aime trop ça. A l'origine, l'homme Badjoué est d'abord un grand chasseur, nos grands-pères faisaient surtout la chasse, la grande chasse même ! Il ne pouvait pas passer un jour sans que tu voies la femme préparer la viande à la maison. Les champs n'étaient pas aussi trop importants comme aujourd'hui. On a toujours cultivé les petites choses mais on mangeait surtout la viande. » (Auguste, 58 ans, mars 2012)<sup>49</sup>*

Dans son ouvrage de 1968 sur la vie des Badjoué, Henri Koch avait perçu ce rapport particulier qu'ils entretiennent avec la viande. Il décrivait alors l'utilisation de deux termes distincts pour désigner la faim : l'un référant à la faim « simple », le besoin de manger ; l'autre décrivant spécifiquement la faim de viande.

*« Il y a beaucoup de pièges dans le langage de la forêt, et les mots disent si bien ce qu'ils veulent dire que la convenance est de ne pas les faire intervenir à tort et à travers. C'est qu'en effet la faim banale se dit *za*, tandis que la faim de viande, le désir spécifique de s'intégrer des albuminoïdes, s'énonce *zo*. » (Koch, 1968 : 222).*

Véronique Joiris relevait également en 1997, le fait que les populations rurales des zones forestières d'Afrique Centrale, et notamment celles de la périphérie de la Réserve du Dja, affirment souvent qu'ils sont « nés dans la viande », une expression que j'ai moi-même pu entendre en différentes occasions au cours de mes séjours sur le terrain.

---

<sup>49</sup> Auguste, 58 ans. Ces propos sont issus d'une discussion informelle dans la cuisine de la femme d'Auguste. Celle-ci préparait le repas du soir, du plantain bouilli avec une sauce à base d'arachides et de feuilles de manioc, et déplorait, comme son mari, le manque quotidien de viande dans ses marmites.

Les animaux, vivants ou morts, occupent une place centrale dans la vie des populations forestières. Si l'expérience de longue date des Badjoué avec la conservation les a amenés à maîtriser le concept de faune et à l'utiliser dans leurs interactions avec les membres du PGS, leur manière de concevoir le monde animal est très différente de celle qui est véhiculée par les initiatives de conservation. Bien que les pratiques de chasse soient aujourd'hui assez différentes de ce qu'elles étaient il y a encore quelques décennies, notamment en termes de réduction de la diversité des techniques, les relations que les Badjoué entretiennent avec les animaux de la forêt ne sont pas pour autant moins complexes et leur manière de concevoir et de « classer » la faune, intrinsèquement liée aux pratiques cynégétiques, joue un rôle majeur sur l'impact potentiel des mesures de conservation.

Les Badjoué ont donc plusieurs manières de concevoir, de classer la « faune ». Si le terme *tit* désigne les animaux au sens large, « les bêtes » pour reprendre l'expression utilisée par Koch (1968), il est rarement utilisé tel quel car il fait l'objet de nombreuses subdivisions qui précisent des catégories d'animaux auxquelles on se réfère. La première distinction importante à souligner est celle qu'opère le chasseur entre les animaux à sabots (*tit nyalpa*) et les animaux à griffes (*tit metoro*). Comme l'explique Koch (1968), alors que les premiers, généralement herbivores, ne font l'objet que de très peu d'interdits et sont donc consommés couramment, les seconds, carnivores, suscitent la méfiance et sont souvent éliminés de l'alimentation, « et ce d'autant plus que leurs griffes sont acérées » (*ibid.* : 95). Le comportement diurne, paisible et communautaire des herbivores en ferait des « bêtes de la chance », il n'y aurait dès lors aucun risque lié à la consommation de leur chair. A l'inverse, le caractère nocturne des *metoro* en fait des représentants de la nuit, « miroirs de la malchance » (*ibid.*). Les Badjoué disent que lorsque les *metoro* sont trop accablés par la faim, ils passent du statut de carnassier à celui de sanguinaire et deviennent hautement dangereux pour l'homme. Ils sont fréquemment associés à la sorcellerie car « leur esprit embué par le carnage est emplí de clameurs sinistres et délire plus qu'il ne rêve » (Koch, 1968 : 96). Les Badjoué évitent ainsi d'intégrer les animaux à griffes dans leur alimentation, leurs rites et leurs chasses.

Aujourd'hui encore, les animaux à griffes semblent peu présents dans l'alimentation des Badjoué. Il m'est néanmoins arrivé à deux reprises de croiser des hommes transportant la dépouille d'un chat sauvage dans leur gibecière. La première fois, face à un homme que je connaissais peu, qui portait une arme à feu ainsi que plusieurs gibiers et semblait pressé de continuer sa route, la prudence m'a incitée à ne pas poser de question. C'est par contre sur quelqu'un avec qui j'entretenais de très bonnes relations que je suis tombée la fois suivante. Après m'avoir demandé de ne surtout répéter à personne que je l'avais vu en possession de cet animal, il m'a confié qu'il était simplement destiné à la consommation. Il m'a fallu un peu de temps avant de comprendre que ce félin représentait davantage que de la nourriture. Sa dépouille avait en effet suscité de la méfiance au village car, selon les dires de ses voisins, mon ami réputé pour ses talents de sorcier l'aurait en fait acheté pour s'en servir dans le

cadre de pratiques occultes. Toujours est-il que si les animaux à griffes étaient exclus de l'alimentation des Badjoué dans les années soixante, plusieurs personnes m'ont confié que le manque de viande au quotidien les amenait parfois à consommer « la viande du chat » lorsque des vendeurs se présentaient sur les petits marchés secrets de viande de brousse qui se tiennent régulièrement au village. Cette première façon de classer la faune entre *nyalpa* et *metoro*, faste et néfaste, paisible et nuisible, coexiste également avec une autre classification, plus hiérarchique.

Il ne s'agit plus de séparer les animaux en les rangeant « d'un côté ou de l'autre », mais bien de les hiérarchiser. En somme, il existe des animaux plus importants que d'autres, tant au niveau alimentaire et gustatif que spirituel et symbolique. Dans cette optique, les Badjoué distinguent les *binka'a tit* des autres animaux. Dans cette catégorie on retrouve les grands gibiers tels que l'éléphant, le buffle et les grandes antilopes (en tant que *metoro*, les grands félins en sont exclus). Ils sont des « grands parmi les grands » comme le désigne le terme « *nka'a* ». Leur grandeur tient à la fois à leur dangerosité, leur courage, leur comportement impressionnant, l'admiration qu'ils suscitent, mais également au goût de leur chair.

« Au mot *nka'a* s'attache tout ce que peut enfermer la Grandeur, c'est-à-dire la magie aussi bien que la sorcellerie, la récompense comme le châtement. Pour le chasseur, *nka'a* est grandeur autant que puissance. Il est le mot qui charme et qui rassure, qui fait vivre ou qui laisse sans vie. Quand le chasseur de la forêt parle des *binka'a tit* ses yeux s'agrandissent et deviennent brillants, son visage reflète une profonde vénération, sa parole s'enfièvre comme celle d'un amoureux. On le voit alors vivre dans une telle intensité que l'on partage avec lui le secret de la chasse. Pour lui, les *binka'a tit* sont des créatures de rêve, des mainteneurs de la flamme de la vie, des allumeurs de la magie. *Binka'a tit*, les créateurs de rêve, les catalyseurs de l'existence humaine, lorsqu'ils sont vivants, deviennent autre chose d'aussi précieux quand ils sont morts : "un aliment". Ce moyen de communion qu'est un morceau de chair est vénéré par le chasseur et, pour le désigner, il emploie un mot spécial *edè*, qui se dit au pluriel *medè*. » (Koch, 1968 : 97)

Au cours de nombreuses discussions avec les Badjoué, j'ai moi-même constaté ce changement dans leur attitude. Lorsque les gens évoquent des rencontres avec un éléphant, mais aussi quand ils parlent du goût de sa viande, leur visage se transforme réellement, il s'illumine. Ce constat est également valable pour les femmes. Au cours d'une réunion d'association de femmes, une euphorie générale a envahi la pièce lorsque j'ai évoqué la viande d'éléphant. Les plus âgées s'animaient en partageant des souvenirs de retours de chasse de leurs maris, des festins auxquels ils avaient donné lieu, et se moquaient gentiment de deux très jeunes épouses qui n'avaient jamais eu la chance d'y goûter.

Qu'ils soient vivants ou morts, les *binka'a tit* bénéficient donc aujourd'hui encore d'un statut particulier. Le reste de la faune, les *tit* « simples » sont pour la plupart également consommés (à l'exception des *metoro*), mais leur chasse et leur consommation ne suscite pas un tel émoi.



Bien qu'ils soient considérés comme des « grands » et qu'ils occupent une place importante dans l'imaginaire des Badjoué, les gorilles et chimpanzés ne font pas partie de la catégorie *binka'a tit*, en raison de leur proximité physique avec les humains. Selon Koch (1968), cela s'expliquerait par le fait que les Badjoué les considèrent davantage comme des compagnons que comme des gibiers. Si cinquante ans plus tard mes observations m'amènent également à affirmer que ces animaux n'ont pas un statut de gibier, il m'est par contre impossible de confirmer ce statut de compagnon. La ressemblance physique avec les humains est toujours l'une des premières choses mentionnées lorsque les gens parlent des gorilles ou des chimpanzés, et cela fait effectivement d'eux des animaux « à part ». Toutefois, tous les récits recueillis sur le terrain témoignent d'une perception du gorille et du chimpanzé comme un adversaire, davantage que comme un compagnon. Les relations que les Badjoué entretiennent avec les grands-singes seront discutées au chapitre 7, je tenais simplement ici à mentionner le fait qu'ils sont aujourd'hui peu recherchés pour leur viande, et ne constituent pas un gibier à proprement parler aux yeux des chasseurs.

La chasse est donc un élément central de la vie des Badjoué, qui influence les perceptions et conceptions des animaux. Si le terme *tit* est probablement celui qui se rapproche le plus de la notion de faune, il existe un autre terme très important dans la vie quotidienne des Badjoué, *mpebe*, qui désigne non plus les animaux vivants ou morts, mais bien leur chair débitée, la viande.

## **1.2. La viande, un élément crucial de la vie quotidienne des Badjoué**

Si les animaux occupent une place importante dans la vie des Badjoué, tant au niveau de l'imaginaire que des rites, des pratiques de chasse, de l'alimentation ou des activités agricoles, leur viande *mpebe* constitue elle aussi un élément central du quotidien, particulièrement en termes de relations sociales et économiques. En effet, lorsque mes premières analyses de terrain ont fait émerger la nécessité de m'intéresser davantage au sujet de la viande, j'ai réalisé que celle-ci me permettait de mettre en lumière des enjeux et des problématiques dont je n'avais pas conscience au départ.

Le *Grand Robert de la langue française* définit la viande comme « la chair des mammifères et des oiseaux que l'homme emploie pour sa nourriture »<sup>50</sup>. Dans le langage courant, la viande est ainsi envisagée comme la chair comestible d'animaux morts, en excluant la plupart du temps les poissons et autres espèces aquatiques. Bien que les Badjoué tendent également à exclure les produits issus de la pêche de la catégorie « viande », la définition qu'ils en donnent est néanmoins un peu différente de celle des dictionnaires. Quand ils parlent de la viande, les Badjoué se réfèrent exclusivement à la chair des animaux sauvages issus de la chasse ou de la pose de pièges. La chair des poules, chèvres, et

---

<sup>50</sup> Dictionnaire *Le Grand Robert de la langue française*. Edition numérique 2016. Consulté le 18 février 2016.

autres animaux issus de ce que l'on appelle le « petit élevage » n'est, à ma connaissance, jamais désignée par le vocable « viande », que ce soit en français ou en Badjoué. Lorsqu'ils s'expriment en français, les Badjoué disent qu'ils vont « manger le poulet ». En prêtant une attention particulière aux discussions qui avaient lieu en langue Badjoué autour de l'abattage, du dépeçage et de la préparation du poulet, *kuo*, je n'ai jamais entendu le mot *mpebe*. Lorsque j'ai demandé si l'on utilisait aussi ce terme pour désigner la viande du poulet, la réponse fut la suivante :

« *Non, on dit kuo. Tu connais déjà que le poulet c'est kuo, non ? Donc la viande du poulet c'est kuo aussi. Mpebe ça signifie la viande, seulement la viande* » (Philippe, 43 ans, février 2011)<sup>51</sup>.

Ainsi, quand les Badjoué disent qu'ils sont « nés dans la viande », ils parlent bien de la viande de la forêt, la « viande de brousse » pour reprendre un terme bien connu sur la scène internationale, mais également utilisé couramment par les populations forestières du Cameroun. Cela témoigne vraisemblablement d'un attachement profond à leur identité de chasseurs, d'« hommes de la brousse » comme ils disent souvent. La viande occupe indéniablement une place centrale dans leur vie quotidienne, mais également dans leur propre manière de se percevoir et de se définir.

### ***1.2.1. Viande de choix et prestige du chasseur***

Comme je viens de le montrer, tous les gibiers n'ont pas la même importance aux yeux des Badjoué. Les rongeurs et les petites antilopes que l'on capture régulièrement au piège sont appréciés dans les assiettes, mais sont dérisoires en termes de prestige lorsqu'on les compare à l'éléphant, le porc sauvage, les grandes antilopes ou même le pangolin. Si le piégeage et la chasse au fusil sont aujourd'hui les techniques de capture principales, les pratiques de chasse étaient bien plus diversifiées il y a encore quelques décennies. Les plus anciens aiment partager leurs souvenirs, considérablement empreints de nostalgie, de cette époque où les bons chasseurs avaient un statut privilégié au sein des villages. Lorsque l'un d'entre eux rentrait au village avec un gibier prestigieux capturé à la lance ou à l'arbalète, il faisait la fierté des siens et était salué pour son courage et son habileté. Les chasses collectives étaient également l'occasion pour les chasseurs de dévoiler leur savoir-faire, leur vivacité et surtout leur témérité, une qualité précieuse et toujours très valorisée dans les villages Badjoué. L'évolution des pratiques de chasse n'a d'ailleurs rien enlevé à cet attrait pour le courage d'affronter des animaux puissants et dangereux. Dans les villages de la région circulent de nombreux récits relatant les exploits de chasseurs qui, s'étant retrouvés face à un gorille ou un éléphant au cours d'une chasse au fusil, ont décidé de ne pas fuir mais d'affronter leur adversaire. Cet affrontement en lui-

---

<sup>51</sup> Cet extrait est issu d'une conversation autour du repas du soir dans la maison de Philippe. Ayant été absents du village pendant deux semaines, un poulet avait été tué spécialement pour notre retour et préparé par la femme de Philippe.

même suscite déjà l'admiration, mais celle-ci sera d'autant plus grande si le chasseur parvient à tuer l'animal et ramener la viande au village, ou s'il appelle les habitants du village pour qu'ils viennent prélever leur part de viande, lorsqu'il s'agit d'un animal imposant comme l'éléphant. Les noms et les actions de ces grands chasseurs sont connus de tous pendant plusieurs années, voire même plusieurs décennies après leur mort, et leurs descendants ne manquent aucune occasion de rappeler ce lien de parenté lorsqu'ils relatent l'histoire pour la énième fois, avec sans doute la même ardeur et le même enthousiasme que la première fois.

La présence du Projet Grands Singes a entre autres effets celui de rendre ces "épopées" plus rares, et surtout plus discrètes. La présence quasi permanente d'employés du PGS dans les villages ou au campement de recherche, couplée à la rapidité avec laquelle ces histoires se diffusent, oblige les chasseurs à être plus prudents. Les réjouissances collectives résultant de l'abattage d'un éléphant sont devenues incompatibles avec l'omniprésence des acteurs de la conservation, et les menaces de sanction qui pèsent sur tous ceux qui prendraient part à de telles activités. Celles-ci n'ont pas totalement disparu pour autant, les Badjoué mettant en place des stratégies permettant de diminuer les risques, mais la fréquence des dénonciations résulte inévitablement en une diminution de la circulation de gros gibiers dans les villages. La stratégie la plus fréquente consiste à éviter le flagrant délit, et avec lui les sanctions les plus lourdes, puisque les preuves du "méfait" ont disparu. Pendant les rares périodes où aucun représentant du PGS n'est présent, la "bonne viande" circule plus librement. Certains chasseurs en profitent pour partir plusieurs jours en forêt, avec leur fusil, à la recherche de bons gibiers qu'ils viendront revendre au village avant le retour de la voiture du projet ; d'autres accueillent plus volontiers les revendeurs et organisent de petits marchés de viande de brousse ; il est même arrivé qu'un éléphant soit abattu par un villageois, par ailleurs sensibilisateur pour le PGS, quelques jours avant mon arrivée. Celui-ci a immédiatement été dénoncé et privé du salaire qu'il touchait dans le cadre de son travail pour le PGS. Les répercussions sociales des activités de répression menées par le projet étant discutées au chapitre 6, je ne m'attarderai pas davantage sur ce type de dénonciation. Cet exemple me permet ici de faire état des sentiments et attitudes multiples qui touchent les Badjoué lorsque les questions de viande, de tradition et de conservation s'entremêlent.

Cette dénonciation fut le sujet de conversation privilégié des habitants pendant plusieurs jours et m'a permis de constater qu'il soulevait autant l'indignation que la jalousie et l'admiration. En effet la position des villageois qui ne travaillent pas directement pour le projet, et ne touchent donc aucun salaire, les amenait en premier lieu à condamner le comportement de ce chasseur qui aurait dû se montrer à la hauteur des responsabilités qui lui avait été confiées, en donnant l'exemple et en respectant les codes de conduite auxquels il sensibilise son village. Il est vite apparu que l'indignation qu'ils exprimaient était davantage liée au comportement individualiste du sensibilisateur qu'à l'abattage de l'éléphant en lui-même. En effet, n'ayant permis qu'à un nombre restreint de personnes

de venir prélever leur part de viande sur la dépouille de l'animal, le sensibilisateur a suscité la jalousie et le mécontentement de celles qui n'avaient pas eu cette chance.

*« Ce qui n'est pas normal c'est qu'il n'a pas dit à tout le monde de venir prélever sa part. C'est pas comme ça... Quand tu tues l'éléphant tu dois partager ça avec les autres, c'est comme ça qu'on faisait au temps de nos papas. On connaît que maintenant c'est dangereux avec la conservation, mais si tu tues pendant que le projet est loin là-bas à Yaoundé, tu pars prévenir les gens du village, non ? Voilà maintenant la viande qui pourrait là-bas en brousse... » (Constantin, 48 ans, mars 2011)<sup>52</sup>*

Toutefois, en approfondissant la question avec plusieurs de ces "indignés", j'ai réalisé qu'au-delà de ce sentiment d'injustice, ils éprouvaient également de la fierté et de l'admiration pour le courage et le savoir-faire de ce sensibilisateur.

*« Ce qu'il a fait n'est pas bien parce qu'il a laissé ses frères derrière, il n'a pas prévenu. Si tu appelles tout le monde, tu es sûr que ton secret est bien gardé parce que tout le monde a mangé la viande. Mais quand-même ça n'arrive pas tous les jours, et ça faisait longtemps qu'un villageois d'ici n'avait pas tué l'éléphant. Maintenant on va savoir jusqu'à Messamena, Bertoua, partout, qu'un Badjoué d'ici a tué l'éléphant. Tout le monde n'est pas capable... Il faut le courage beaucoup, il faut être fort et brave pour tuer l'éléphant comme il a fait. »<sup>53</sup>*

Quant aux personnes qui ont eu le privilège de prélever leur part de viande, il fut difficile de les interroger à ce sujet. Leurs noms ont circulé, tout le monde savait de qui il s'agissait mais aucun d'entre eux n'était prêt à admettre une quelconque implication, certainement par crainte d'éventuelles représailles car plusieurs d'entre eux étaient également activement impliqués dans des activités rémunérées du projet.

### ***1.2.2. La viande comme signe de prospérité***

Les enjeux de prestige, de savoir-faire et de courage que l'étude de la viande met en évidence permettent de mieux appréhender le statut accordé à la chasse et aux chasseurs, ainsi que les relations fortes qui existent entre le rapport à la viande et l'identité des Badjoué. Lorsque l'on s'intéresse à la problématique de la viande dans les villages Badjoué, on ne peut que constater son imbrication dans la vie économique et sociale des habitants. Depuis une trentaine d'années, le commerce de viande de brousse est en perpétuelle expansion et le prix de la viande ne cesse d'augmenter, au point qu'il

---

<sup>52</sup> Constantin n'est pas issu du même village que le sensibilisateur qui a abattu l'éléphant, il n'a pas été prévenu et n'a donc pas pu aller prélever sa part de viande en forêt. Il travaille comme guide au campement de recherche scientifique et ne pratique plus la grande chasse par peur de perdre son emploi au sein du PGS.

<sup>53</sup> Ces propos sont également ceux de Constantin qui, malgré sa frustration de n'avoir pas pu manger la viande d'éléphant, témoignait son respect et son admiration pour l'habileté de ce chasseur.

devient difficile pour les villageois de s'y adapter. En termes strictement monétaires donc, la viande n'a jamais été autant synonyme d'argent qu'aujourd'hui. Toutefois, si l'on s'éloigne un peu de l'aspect financier pour s'intéresser à la dimension économique dans une acception plus large, il s'avère que la viande a toujours été synonyme de prospérité, d'aisance économique et matérielle. En effet les anciens sont nombreux à exprimer la facilité avec laquelle on repérait, il y a trente ans à peine, la maison d'un grand chasseur en arrivant dans un village, tant celle-ci était bien entretenue.

*« Avant le seuil de sa porte tu connaissais déjà que ça c'était la maison d'un grand chasseur. C'était toujours éclairé et bien entretenu, avec une cuisine en dur et les marmites qui chauffent. Lui il avait déjà tout ce que les autres recherchent : le pétrole, le savon, le sel, les fauteuils de la ville et tout et tout. Aujourd'hui tu ne vois même plus ça chez le pire des braconniers. Regarde la maison de l'autre-là [il désigne la maison qui fait face à la sienne], c'est une ruine. Pourtant le gars-là est un grand braconnier, très grand même. Il chasse et il vend. Mais il n'a même pas la femme et il boit tout son argent [...] » (François, 76 ans, novembre 2011).*

La viande a toujours eu une valeur d'échange notable. Même après l'introduction de l'économie monétaire, elle a longtemps gardé un statut de produit d'échange, qui permettait aux chasseurs et à leur famille de se procurer des produits « extérieurs » au village. Pétrole, sel, alcool, tabac, savon, etc. étaient – et sont d'ailleurs toujours – des signes ostensibles d'aisance économique. En effet si la viande a une valeur intrinsèque majeure, les effets indirects de sa possession sont tout aussi intéressants. Dans les villages Badjoué, les produits extérieurs, c'est-à-dire essentiellement issus de la ville ou d'autres régions du pays, sont très recherchés, particulièrement dans le cadre de manifestations sociales (mariage, enterrement, fête, etc.), mais aussi dans la vie quotidienne. Avoir du savon pour faire la lessive et la vaisselle, cuisiner avec du sel, éclairer la maison avec une lampe à pétrole, consommer et partager de l'alcool, ces choses ne sont pas à la portée de tous et sont dès lors recherchées, valorisées. Les gens disent souvent que « avoir la viande ça te permet de vivre bien », ce qui inclut une alimentation riche, nourrissante et goûteuse, mais également la capacité de se fournir en denrées essentielles, tant du point de vue matériel (savon, pétrole) que social (alcool, tabac, etc.).

En termes sociaux, la viande participe également à la résolution des conflits. Un gigot ou un gibier entier peut ainsi être offert à quelqu'un envers qui on était redevable, ou pour montrer ses bonnes intentions et mettre fin à un conflit. Ce genre de pratiques tend néanmoins à disparaître à mesure que les prix de la viande s'envolent.

Enfin, elle constitue également un élément incontournable des manifestations sociales et rituelles. Mariage, enterrement, cérémonies rituelles, fêtes en tout genre sont l'occasion de préparer de la viande pour les invités, parfois venus de loin pour les célébrations. Il est indispensable d'apporter ici quelques précisions quant au type de viande consommée dans le cadre de ces manifestations. Les quelques animaux d'élevage présents dans les villages (essentiellement des poules dans le cas présent, on trouve

également dans d'autres villages de la région quelques ovins et caprins), sont destinés à des échanges sociaux ainsi qu'à l'accueil des hôtes. Au lieu d'offrir aux invités des produits locaux (manioc, plantain, etc.), on préfère se fournir en produits extérieurs, plus chers, souvent issus de la ville ou des circuits commerciaux extérieurs. Par exemple, pour honorer un invité on lui préparera du riz, même s'il ne procure pas la même sensation de satiété que le manioc (Hladik et al., 1990). De la même manière, on privilégiera la viande domestique pour les invités. En effet, n'étant pas « fournie par la forêt », la viande issue du petit élevage est considérée comme un produit extérieur qu'il faut acheter, ou en tout cas se procurer en dehors du village<sup>54</sup>. On tue un poulet ou une chèvre pour célébrer l'arrivée des hôtes, pour leur témoigner respect, déférence et leur souhaiter la bienvenue. Ceci n'exclut toutefois pas la présence de viande sauvage, bien au contraire. Lorsqu'il s'agit de manifestations de grande ampleur, et particulièrement dans le cadre de célébrations à caractère traditionnel comme les mariages ou les enterrements, les chasseurs partent au préalable quelques jours en forêt afin de ramener suffisamment de viande pour sustenter tous les convives. Car s'il s'agit en effet de témoigner sa considération en proposant des produits extérieurs, il est également question d'offrir aux convives des aliments pour lesquels ils ont un goût prononcé. Manger de la viande sauvage n'est pas seulement une question de tradition, c'est aussi une affaire de goût. L'amour de la viande chez les Badjoué des villages est maintenant un fait établi, et s'applique inévitablement à leurs convives issus d'autres villages de la région forestière du Cameroun. Les citadins ne sont pas en reste non plus. Ils sont nombreux à revenir au village pour ce type d'événement, et sont d'autant plus désireux de manger de la viande de brousse que celle-ci est assez chère, et surtout impossible à obtenir fraîche sur les marchés urbains, où elle se présente toujours sous forme boucanée<sup>55</sup>.

La viande domestique et la viande sauvage revêtent toutes deux une importance certaine, bien que très différente, dans la vie sociale des Badjoué. La première renvoie à la fois à l'hospitalité et la qualité de l'accueil, ainsi qu'à la démonstration d'une certaine aisance économique. Il s'agit certes de bien recevoir les gens, de leur signifier que les accueillir est un honneur, mais aussi d'attester de sa propre réussite, car il y a également une forme de fierté personnelle dans la capacité à offrir ce type d'accueil à ses convives. Quant à la viande de brousse, elle cristallise toute une série d'éléments allant du goût au prestige du chasseur, mais revêt également, dans le cas des manifestations traditionnelles notamment, une dimension socio-culturelle de poids.

Les femmes mariées jouent d'ailleurs un rôle important dans les célébrations sociales et familiales, celui de « pourvoyeuses de festin », pour reprendre une expression de Garine (1990 : 82) à propos de ce qu'il appelle le "cycle festif" : « *The role of married women is to act as feast providers on each of*

---

<sup>54</sup> En effet, la plupart du temps la volaille est importée de la ville (Messamena, Bertoua, parfois même Yaoundé, etc.).

<sup>55</sup> Une viande boucanée est une viande que l'on a fait sécher en l'exposant à la fumée pendant une période prolongée.

*these occasions* ». Dès qu'un événement se prépare, les femmes discutent longtemps à l'avance de ce qu'il y aura dans les assiettes et de qui va le préparer. Dans le cas d'événements collectifs, qui n'impliquent pas seulement la participation active d'une famille mais bien de tout un village ou même de plusieurs villages, il y aura souvent discussion pour savoir quelles femmes auront l'honneur de préparer la nourriture. Dans le cas des manifestations organisées par le PGS par exemple, cela peut même donner lieu à des conflits au cours desquels les femmes entrent en compétition pour faire valoir leurs compétences culinaires. Si dans ce cas précis il est inenvisageable de faire entrer de la viande de brousse dans la composition des plats, c'est souvent le cas pour des événements sans lien avec le projet. Là aussi, il s'agit pour les femmes de convaincre qu'elles sont les plus à même de préparer un plat de viande digne de ce nom. C'est un rôle que la plupart d'entre elles prennent très à cœur et qui se trouve souvent mis à mal par les initiatives de conservation qui, sans s'en rendre compte, les privent d'une occupation pour laquelle elles éprouvent de la fierté. En effet, la préparation de la viande d'élevage soulève beaucoup moins d'enthousiasme et d'émulation que celle de la viande de brousse.

### **1.2.3. La viande dans les ménages : les relations de genre à l'épreuve du manque de viande**

Ainsi, la disponibilité de la viande de brousse dans les villages influence également les relations de couple. « Avoir la bonne viande » est considéré par certaines femmes comme une preuve que leur époux, au-delà d'être un bon chasseur, est également un mari et un père attentif. Comme nous l'avons vu, la viande permet de fournir des produits de base très utilisés par les femmes (savon, sel, etc.), mais leur donne également l'occasion de préparer des mets de qualité, un rôle dont elles retirent vraisemblablement une certaine fierté. D'autre part, et c'est là un point important, il existe une relation entre la vente de gibier et la scolarisation des enfants, laquelle apparait effectivement plus régulière dans les familles de chasseurs.

*« Mon mari me garde bien, mes enfants fréquentent [i.e. vont à l'école], j'ai le savon, le pétrole, le sel, le cube<sup>56</sup>, toutes les petites choses-là. C'est que mon mari il est un grand chasseur, tu connais que le PGS n'aime pas trop ça mais mon mari il me ramène parfois la viande à préparer, je peux faire les bonnes sauces comme ça, avec les légumes et tout. Tu vois les femmes-ci [elle désigne deux voisines qui passaient devant la maison] ? Elles sont déjà jalouses qu'elles ne mangent pas la viande, elles préparent seulement le manioc parce que leur mari ne connaît pas chasser les bons gibiers, ou alors il bouffe l'argent. Mon mari est un bon mari parce qu'il ramène les bonnes choses dans la marmite et il nous garde bien. Tous les enfants-là ne fréquentent pas parce que l'école ça demande l'argent. Comment tu veux que les gens d'ici payent l'école s'ils n'ont pas l'argent ? La viande, c'est ça qui amène les enfants à l'école. » (Madeleine, 35 ans, novembre 2011)*

---

<sup>56</sup> Il s'agit de cubes de bouillons qui sont utilisés dans la préparation de sauces, et qu'il faut se procurer en dehors du village.

Il y avait autrefois deux écoles du cycle primaire dans les villages, l'une à Doumo-Pierre, l'autre à Malen V. Celle de Doumo est fermée depuis de nombreuses années déjà, tandis que celle de Malen V était encore fonctionnelle lors de mes premiers séjours sur le terrain. Toutefois, à partir de 2011, les problèmes se sont enchaînés : manque d'enseignants, de moyens, de suivi de l'État, d'assiduité de la part du directeur, sont autant de facteurs qui ont progressivement entraîné le déclin de l'école. Au cours de mon dernier séjour en décembre 2013, deux villageois dispensaient parfois bénévolement quelques cours pendant deux ou trois heures en matinée mais l'école était déjà considérée « à l'abandon »<sup>57</sup>. Par ailleurs, l'école secondaire la plus proche se trouve à des dizaines de kilomètres, et les parents ont rarement les moyens d'y envoyer leurs enfants, qui doivent dès lors être logés et nourris. Il est fréquent que ces derniers soient pris en charge par des membres de la famille vivant à proximité de l'école, mais même dans ce cas, il incombe aux parents de couvrir ou de rembourser les frais liés à cette prise en charge (frais de nourriture, vêtements, fournitures scolaires, etc.).

L'un des objectifs des micro-projets de développement instaurés par le Projet Grands Singes est de permettre aux Badjoué d'envoyer leurs enfants à l'école, via la vente du cacao ou les salaires des guides. Toutefois, les frais liés à la scolarité sont périodiques et ne correspondent pas toujours aux moments où le cacao est écoulé. C'est la raison pour laquelle certains villageois procèdent à des chasses commerciales ponctuelles, qui visent uniquement la couverture des frais scolaires. La vente de la viande accumulée en quelques jours, parfois quelques semaines, permet des rentrées d'argent supérieures à ce qu'il est possible de gagner en un mois de salaire au PGS, et constitue dès lors la meilleure opportunité de maintenir ces enfants à l'école.

Les femmes qui viennent en mariage dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre, Mimpala n'ont pas forcément l'habitude de voir leurs modes de vie influencés par l'omniprésence de projets de conservation. Au fil de mes entretiens, mais surtout au cours de discussions informelles, j'ai ainsi constaté que cette situation donnait fréquemment lieu à des conflits conjugaux, les femmes reprochant à leurs maris de ne pas subvenir aux besoins financiers du ménage – dont la scolarisation des enfants – par le biais du commerce de la viande. Pendant les périodes économiques difficiles, lorsque les frais ponctuels ne peuvent être assumés par les activités courantes, certaines femmes encouragent leurs époux à partir chasser en forêt. Mais les risques peuvent s'avérer trop grands aux yeux de certains hommes engagés par le Projet Grands Singes, qui craignent les dénonciations, le retrait temporaire de leur salaire, ou pire, la perte définitive de leur emploi.

*« Elle me dit que je dois aller chercher la viande pour payer les cahiers de l'enfant, que "va chercher le fusil là et pars en forêt, l'enfant a besoin d'aller à l'école". C'est*

---

<sup>57</sup> Les choses sont différentes aujourd'hui puisque le PGS a participé à la reconstruction de l'école de Doumo-Pierre, et recruté des enseignants. N'ayant pas mené d'observations directes sur cette nouvelle situation, je ne peux que l'énoncer sans l'approfondir.



*vrai qu'en faisant ça je peux ramener la viande, bien même ! Je pars revendre ça, et au retour je dépose l'argent pour l'enfant. Mais les gens ici parlent trop. Il y a toujours un qui va partir te trahir au PGS et dire que celui-ci a chassé. Mais si je perds mon travail, on va faire comment ? Si le projet c'est fini pour moi, c'est qu'il n'y a plus l'argent du tout. Et s'il n'y a plus l'argent elle va dire que quoi ? Elle va encore insulter. Je lui explique ça mais elle ne comprend pas. Dans son village il y avait la viande beaucoup, chaque jour ça sortait, alors elle ne comprend pas qu'ici on refuse déjà de chasser. » (Lucien, 37 ans, décembre 2013)<sup>58</sup>*

Du point de vue de la conservation, l'exemple de Lucien apparaît plutôt positif, et bien qu'il soit représentatif de plusieurs situations conjugales, il serait totalement erroné d'en faire une généralité. En effet, de nombreux hommes font aussi l'objet de reproches acérés de la part de leurs compagnes, pour des raisons différentes mais toujours liées à la viande. Ceux qui pratiquent régulièrement une chasse intensive et commerciale ne sont pas automatiquement des maris et des pères modèles aux yeux de leurs épouses, particulièrement lorsque celles-ci ne voient pas la couleur de l'argent issu de la viande. Les divertissements sont nombreux quand on a de l'argent, et l'alcool occupe de loin la première place du palmarès. C'est l'un des effets collatéraux de l'accumulation d'argent : l'augmentation de la consommation d'alcool. La boisson a toujours occupé une place importante dans les villages forestiers de l'Est Cameroun. Au cours de leurs recherches menées dans les années quatre-vingts, Hladik et ses collègues expliquaient que l'alcool est valorisé parce qu'il réchauffe lors des soirées fraîches, parce qu'il donne du courage et de la force pour aller travailler, etc. (Hladik et al., 1990). Les villageois affirment néanmoins que depuis l'arrivée du PGS, et la distribution bimensuelle des salaires à Malen V, les vendeurs de whisky et d'*odontol* (alcool de palme local) se sont multipliés et emportent des quantités toujours plus grandes d'alcool. Celui-ci étant moins cher si on l'achète en grande quantité, de nombreux villageois consacrent l'entièreté de leur salaire à l'achat de grands bidons d'*odontol*, laissant ainsi leur famille sans argent jusqu'à la paie suivante. Les chasseurs commerciaux et les braconniers sont également de gros acheteurs et/ou consommateurs d'alcool<sup>59</sup>, et finissent souvent également par y faire passer tout leur argent.

Ces derniers se voient reprocher par leurs femmes ce que les précédentes demandent à leur mari. Elles voudraient qu'ils arrêtent de chasser et/ou de braconner pour prendre un poste sûr et régulier au sein du PGS. La vente de la viande peut s'avérer profitable, tout comme elle peut être désastreuse pour ces femmes qui voient très peu leurs maris, partis chasser en forêt ou revendre en ville, et qui dilapident l'argent dont elles auraient besoin pour entretenir leur famille et leur foyer. Il arrive même que

---

<sup>58</sup> Lucien est un habitant de Malen V employé comme guide de recherche au Projet Grands Singes. Sa femme passe beaucoup de temps dans sa famille et est dès lors peu présente au village. Quand Lucien l'a épousée elle avait déjà un enfant, issu d'une union précédente, qu'il a décidé d'accepter et de traiter comme son propre fils. Celui-ci étant à l'école de Messamena, c'est Lucien qui prend en charge ses frais de scolarité.

<sup>59</sup> Certains d'entre eux boivent modérément mais achètent de grandes quantités d'alcool pour les revendre au détail et ainsi s'assurer un profit non négligeable.

certaines de ces femmes ne mangent pas ou peu de viande, car sa valeur économique et la présence du PGS amènent leur mari à tout revendre après avoir mangé leur part en forêt ou sur le chemin du retour.

Enfin, une dernière source de tension au sein des ménages concerne directement l'absence de viande dans les assiettes. Nous avons vu que les Badjoué n'utilisent pas – ou très rarement – le terme « viande » pour désigner les animaux d'élevage. La « viande » c'est la chair des animaux sauvages, celle qui est issue de la forêt, et c'est donc selon cette même acception que le terme sera employé dans le texte. Comme je l'ai dit, la plupart des femmes venues d'autres villages n'ont pas toujours l'habitude de manquer de viande. Elles déplorent non seulement le fait de ne pas en consommer suffisamment à leur goût, mais aussi et surtout de ne pas pouvoir en préparer, comme si cette tâche gratifiante leur était confisquée sans qu'elles aient leur mot à dire.

*« Moi je prépare quoi alors ? Seulement le manioc, le macabo, le plantain, chaque jour la même chose ? Je suis même fatiguée de préparer le manioc là. Je veux préparer la viande, avec la sauce et les légumes » (Jacqueline, 28 ans, février 2012).*

Lorsqu'elles reçoivent des membres de leur famille, elles peuvent uniquement leur préparer de la viande d'élevage mais n'ont pas, pour les plus jeunes, l'occasion de faire état de leurs compétences culinaires à travers la préparation d'un bon plat de viande notamment. En outre, la viande est un aliment réputé pour ses bienfaits sur la santé, elle donne de la force et de la vigueur, elle serait bonne pour le développement et la croissance. En privant leurs enfants de certaines nourritures, elles considèrent parfois qu'elles remplissent mal leur rôle de mère, et reprochent à leur mari d'être à l'origine de ces manquements. Cela donne parfois l'impression que la problématique de la viande est à l'origine d'une forme de désordre dans les rôles sociaux attribués aux deux sexes.

### **1.3. Interdits alimentaires, médecine traditionnelle et vertus thérapeutiques des animaux**

Les interdits alimentaires relatifs la viande sont très variables d'un groupe à l'autre dans la forêt camerounaise. L'anthropologie de l'alimentation distingue cependant deux types majeurs d'interdits : les interdits permanents et les temporaires.

Les *interdits permanents* peuvent s'appliquer à diverses catégories de personnes : une pluralité de sociétés (l'interdit portant sur la consommation d'alcool dans diverses églises protestantes du Cameroun ainsi que dans les sociétés musulmanes par exemple) ; un groupe de parenté (dans le cas des interdits totémiques notamment) ; ou une partie de la population en raison de son sexe (Garine, 1996). Comme nous l'avons vu, un premier interdit permanent concerne les *metoro*, dont l'interdiction de consommation concerne tous les membres de la société Badjoué. Par ailleurs, les femmes sont celles qui subissent le plus d'interdictions relatives à la viande. Alors que certaines espèces leur sont

interdites tout au long de leur vie, selon certains témoignages ce serait le cas pour les gorilles et chimpanzés, d'autres ne font l'objet de prohibitions qu'à certaines périodes. Ces *interdits temporaires* semblent plus nombreux que les permanents chez les Badjoué, et concernent des périodes spécifiques du cycle de la vie des individus. Les femmes enceintes et allaitantes et les bébés et enfants en bas âge sont les plus touchés par ces interdits. Garine (1996) relève également la présence d'interdits relatifs à la jeunesse et à l'âge adulte. Il s'agit souvent de nourritures considérées trop fortes, « trop chargées en puissance symbolique » (Garine, 1996 : 350).

N'ayant malheureusement recueilli que très peu d'informations à ce sujet, je ne suis pas en mesure de proposer une analyse détaillée de ces interdits. Je tenais néanmoins à mentionner leur existence, afin de ne pas donner l'impression que toutes les espèces animales font l'objet d'une consommation courante et généralisée, et de souligner la complexité des relations que les Badjoué entretiennent avec les animaux de leur environnement, et avec la viande en particulier.

La dimension symbolique joue un rôle important dans ces interdits, qui sont parfois à mettre en relation avec les vertus thérapeutiques des animaux. Les chimpanzés par exemple ne sont consommés que par les adultes, leur ressemblance avec les humains serait dangereuse pour les nourrissons qui, s'ils en consommaient, risqueraient de prendre la forme du chimpanzé au cours de leur développement. Par contre, en nouant à l'aide d'un fil certains os robustes du chimpanzé autour de la taille des bébés, les Badjoué leur assurent une bonne croissance et le développement d'os solides et résistants. De nombreuses espèces animales sont utilisées dans la médecine traditionnelle, et bien qu'il me fût une fois de plus difficile d'accéder à des informations précises à ce sujet, plusieurs informateurs m'ont fait part de leurs difficultés à maintenir ces pratiques. D'une part, les jeunes générations n'éprouveraient que peu d'intérêt pour ces pratiques traditionnelles, impliquant des apprentissages et des initiations complexes qui peuvent s'avérer fastidieux et donc rébarbatifs. D'autre part, les espèces animales à potentiel thérapeutique font souvent l'objet de protections internationales en raison de leur statut de conservation. Avec la présence du PGS, il devient difficile de capturer ces animaux – qui sont d'ailleurs rarement ceux que l'on retrouve dans les pièges – sans risquer de lourdes sanctions.

*« Avant les gens venaient toujours me voir pour que je guérisses. Je connais toujours les bons remèdes, j'ai été initié par mon père qui lui-même était un grand guérisseur. Les gens sortaient parfois de loin en brousse pour venir le voir... Moi-même les gens venaient me consulter beaucoup, on me respectait. Aujourd'hui c'est difficile, tu ne peux plus tuer les animaux nécessaires, je peux encore faire les petits remèdes mais on ne me considère plus comme avant. » (Claude, 59 ans, mars 2012) <sup>60</sup>*

---

<sup>60</sup> Ces propos ont été recueillis au cours d'une discussion dans la cuisine de sa femme. Claude était en train de préparer une mixture à base de plantes pour soigner le pied de son fils.

Papa Claude est un habitant de Doumo-Pierre qui pratique la médecine traditionnelle depuis de nombreuses années. D'après lui, et selon d'autres témoignages d'habitants du village, il ne peut plus exercer comme avant car il est plus difficile d'obtenir les parties de certains animaux, aujourd'hui protégés par la loi. Il se dit moins respecté qu'avant en raison du déclin de son statut de guérisseur. Ainsi, quelques changements dans ses relations aux animaux ont, selon lui, un effet sur son statut social et sa position au sein de son village.

Du prestige du chasseur à l'alimentation et à la médecine traditionnelle, en passant par les relations de couple, c'est l'imbrication de la faune, et plus particulièrement de la viande dans tous les aspects de la vie quotidienne, qui transparait au fil de ce chapitre. Les activités de conservation en général, et celles du PGS en particulier, ont des répercussions inattendues sur la vie quotidienne des populations auprès desquelles ils travaillent. Les relations que les Badjoué entretiennent avec les animaux sont indissociables des contextes culturels, sociaux et économiques dans lesquels elles se développent. La viande en particulier occupe une place centrale dans le quotidien des villageois Badjoué. Dans un contexte de multiplication des initiatives de conservation, intimement liée à l'intensification constante du commerce de viande de brousse, les modalités d'accès et de consommation de la viande évoluent en permanence, entraînant automatiquement des changements économiques, mais transformant également les relations sociales, familiales et conjugales, de façon parfois très contrastée.

Les pratiques cynégétiques des populations forestières sont elles aussi en constante évolution, et bien qu'elles soient très différentes de celles qui étaient employées « traditionnellement », à une époque où on ne parlait pas encore de « crise de la viande de brousse », elles continuent de jouer un rôle essentiel dans la vie sociale, économique et politique des villages Badjoué. Avant de m'intéresser en détail à ces pratiques, il s'avère indispensable de définir préalablement les concepts de « chasse » et de « braconnage ». Le terrain a rapidement fait émerger l'existence de malentendus relatifs aux conceptions et aux définitions de ces deux termes, auprès des différents acteurs (ONG, gouvernement camerounais, PGS et Badjoué). Le fait que la majorité des pratiques cynégétiques des Badjoué soient considérée comme du braconnage s'avère problématique à plusieurs niveaux, et il apparait dès lors essentiel de décortiquer la manière dont les uns et les autres conçoivent la distinction entre chasse et braconnage, afin de comprendre les conséquences qui peuvent résulter de ces malentendus.

## 2. Chasse ou braconnage ? Une multiplicité de définitions qui crée le malentendu

Considéré comme l'une des activités les plus destructrices de la faune, et donc une pratique non durable par excellence, le braconnage est la cible privilégiée des défenseurs de l'environnement, qui ambitionnent d'éradiquer le commerce de la viande de brousse. En 2000, Bahuchet affirmait que le discours sur ce commerce était dominé par le monde de la conservation et ne retenait que le point de vue de la protection des animaux. A l'époque, il relevait l'usage de l'amalgame chez les conservationnistes, qui selon lui confondaient chasse et braconnage, faune sauvage et animaux protégés, consommation et commerce (Bahuchet, 2000a : 332). Bien que je le rejoigne sur l'existence de malentendus autour de ces notions, je suis en revanche plus réservée sur le sens qu'il semble donner aux mots « confusion » et « amalgame ». En effet, Bahuchet laisse entendre qu'il y aurait pour chaque terme (chasse, braconnage, faune sauvage, etc.) une seule « bonne » définition, et que les conservationnistes auraient tendance à les mélanger. Je pense que la question est plus complexe et qu'il existe en fait une pluralité de définitions pour chacun de ces énoncés. Sur le terrain, la frontière entre chasse et braconnage m'est apparue aussi nébuleuse que variable selon les points de vue. Ainsi le braconnier est défini de manière différente selon que l'on se place du point de vue des villageois, du PGS, ou encore de la loi camerounaise. Mon objectif ici est de décoder et de clarifier la manière dont les différents acteurs conçoivent et définissent la chasse et le braconnage.

Que l'on demande aux gens de définir ce qu'ils entendent par le mot « chasse » ou qu'on se réfère aux dictionnaires, la définition de la chasse – contrairement à celle du braconnage – n'apparaît pas fondamentalement sujette à controverse. Prenons l'exemple du *Grand Robert de la langue française* qui la définit comme « l'action de chasser, de poursuivre les animaux pour les attraper ou les tuer, afin de les manger, de les détruire ou par goût sportif »<sup>61</sup>. Si l'on s'en tient à un niveau très général (sans spécification de techniques, de saisons, de motifs, etc.), il semble exister une forme de consensus autour de la définition de la chasse comme une pratique consistant à capturer et/ou à tuer un animal. Je vais pourtant montrer qu'au même titre que le braconnage, la chasse recouvre pour les Badjoué une signification différente de celle qui est communément admise.

---

<sup>61</sup> Dictionnaire *Le Grand Robert de la langue française*. Edition numérique 2016. Consulté le 18 février 2016.

## 2.1. Le braconnage vu par le monde de la conservation : entre commerce et illégalité

Dans les dictionnaires et autres ouvrages de référence, le braconnage apparaît comme le volet illégal de la chasse. « Chasser ou pêcher en violation des lois et règlements »<sup>62</sup> ; une « activité illégale de pêche ou de chasse »<sup>63</sup> ; l'action de « chasser ou, par extension, pêcher en violation des lois et règlements, notamment en un temps ou en un lieu interdit, avec des engins prohibés »<sup>64</sup>. Le braconnage est donc uniquement défini en termes de légalité des activités de chasse (et de pêche), avec plus ou moins de précision quant à ce qui caractérise la dimension légale. Le braconnier est donc un chasseur qui ne respecte pas la loi.

Selon cette conception, d'ailleurs très répandue dans le milieu de la conservation, de nombreux chasseurs de subsistance se sont transformés en braconniers dès lors que certaines lois relatives à la protection de la faune et/ou de l'environnement furent adoptées (des espèces chassées quotidiennement qui deviennent protégées, des techniques prohibées du jour au lendemain, des saisons de prélèvements parfois incohérentes avec les pratiques locales, etc.). Si le braconnage est le pendant illégal de la chasse, il y a de nombreuses manières de passer de la légalité à l'illégalité dans ce domaine :

- Chasser des espèces protégées
- Chasser dans des espaces interdits (réserves, parcs nationaux, etc.)
- Chasser à l'aide de techniques, de matériel et/ou d'armes interdites
- Chasser en dehors des périodes autorisées
- Ne pas respecter les quotas de chasse, etc.

Le chasseur qui pratique au moins l'une de ces activités est considéré comme un braconnier, que la viande soit destinée à la consommation ou à la vente. Pourtant la différence entre ces deux usages a une importance fondamentale et les défenseurs de l'environnement l'ont bien compris. Si l'on observe paradoxalement une tendance à stigmatiser systématiquement et parfois sans nuances toutes les pratiques de chasse de la faune sauvage (Bahuchet, 2000a), c'est particulièrement au commerce de la viande que le monde de la conservation livre un combat acharné. Ainsi, bien que considérés comme deux choses distinctes, le braconnage et le commerce de la viande apparaissent intrinsèquement liés.

La dimension commerciale du braconnage ne fait donc jamais explicitement partie des définitions du braconnage, elle n'apparaît pas comme une caractéristique constitutive du braconnage mais plutôt

---

<sup>62</sup> Dictionnaire *Larousse*. Edition numérique : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/braconner/10875>. Consulté le 16 avril.

<sup>63</sup> *Le Grand Dictionnaire de l'Office Québécois de la Langue Française*. [En ligne] [http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id\\_Fiche=26503357](http://www.granddictionnaire.com/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26503357). Consulté le 07 janvier 2015.

<sup>64</sup> *Dictionnaire de l'Académie Française*, Neuvième Edition, version informatisée. <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?15;s=4044260985>. Consulté le 07 janvier 2015.

comme un facteur aggravant. Le commerce de la viande serait à l'origine d'une intensification et d'une amplification du braconnage.

Sous l'appellation « braconnier » on retrouve donc une grande diversité de profils. Du « petit chasseur » de subsistance (qui pour nourrir sa famille va capturer un gibier figurant sur la liste des espèces protégées, ou une espèce autorisée à l'aide d'une arme prohibée), au chasseur commercial de grande envergure (dont les raids en forêts visent à abattre des dizaines d'animaux, protégés ou non, avec une arme à feu), en passant par le chasseur qui revend au village le surplus de viande trouvée dans ses pièges ou chassée en forêt, c'est donc une grande majorité de la population forestière qui se voit qualifiée de nocive pour la biodiversité.

## **2.2. Le braconnage dans la loi camerounaise**

Quelle distinction la loi camerounaise fait-elle entre la chasse et le braconnage ? Quelles pratiques se retrouvent sous ces deux appellations et quelles en sont les implications pour les populations forestières ? Pour répondre à ces questions, il faut recourir à plusieurs textes de loi. Mon intention n'étant pas ici de détailler le régime de la faune, mais de comprendre les définitions légales de la chasse et du braconnage, je me référerai majoritairement aux deux textes suivants : la *Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et la Pêche* ; et le *Décret n°95-466-PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime de la faune*.

Avant tout, il est utile de préciser que les espèces animales vivant sur le territoire camerounais sont réparties en trois catégories, trois « classes de protection » A, B et C qui renvoient chacune au degré de protection des espèces qui les composent et aux modalités de leur éventuelle capture. L'article 78 de la Loi n°94/01 stipule que les espèces de la classe A sont intégralement protégées et ne peuvent donc, en aucun cas, être abattues. Les articles 82 et 83 traitent néanmoins des exceptions à cette interdiction totale, en stipulant notamment que lorsque certains de ces animaux menacent la vie de personnes ou causent des dommages à leurs récoltes, l'administration en charge de la faune peut délivrer des autorisations de capture et/ou d'abattage. Les espèces de la classe B sont protégées mais peuvent être chassées, capturées ou abattues après obtention d'un permis de chasse (souvent hors de portée des populations villageoises). Enfin, les espèces de la classe C ne sont que partiellement protégées, les modalités de leur capture et/ou abattage sont fixées par arrêté du Ministre chargé de la faune afin de maintenir la dynamique de leurs populations.

Plusieurs espèces de classe A sont chassées depuis toujours par les Badjoué du Dja. Ainsi, s'ils chassent ou capturent aujourd'hui un pangolin géant pour leur propre consommation, cela fait d'eux des « hors-la-loi ». La même chose se passe pour les espèces de la classe B, car il est pratiquement

impossible pour les villageois de se procurer un permis de chasse. La complexité des procédures ainsi que le montant des diverses taxes et droits de permis permettent rarement aux populations locales d'accéder à ce type de permis. En résumé, toute personne qui capture ou tue une espèce des classes A et B sans permis de chasse et/ou sans que sa vie soit directement menacée par cet animal est en infraction.

Mais quel sens revêt exactement le terme « chasse » dans la loi camerounaise et comment la distingue-t-elle du braconnage ? L'article 85 du chapitre consacré à l'exercice du droit de chasse, en donne la définition suivante :

« Est considéré comme acte de chasse, toute action visant à : poursuivre, tuer, capturer un animal sauvage ou guider des expéditions à cet effet ; photographier et filmer des animaux sauvages à des fins commerciales »

Si le premier point apparaît plutôt trivial, le second est largement moins commun et semble s'adresser davantage aux chasseurs « sportifs » qu'aux chasseurs locaux qui déambulent rarement en forêt avec du matériel photographique et/ou vidéo.

Quant au braconnage, il est défini comme « tout acte de chasse sans permis, en période de fermeture, en des endroits réservés ou avec des engins ou des armes prohibés » (Décret n°95-466-PM du 20 juillet 1995, Art.3 § 4). Un grand nombre de Badjoué de cette recherche tombent *de facto* dans la catégorie « braconniers » comme nous allons le voir.

L'article 86 nous apprend quant à lui que la chasse traditionnelle est autorisée sur tout le territoire camerounais, en dehors des forêts domaniales pour la concession de la faune et des propriétés de tiers (et sous réserve de l'article 81 qui précise que tout procédé de chasse, même traditionnel, peut être interdit s'il compromet la conservation de certains animaux). Tout acte de chasse « non traditionnel » est dès lors subordonné à l'octroi d'un permis ou d'une licence de chasse. Malheureusement, le terme « traditionnel » n'y est pas défini. Il est donc légitime de se demander si les techniques actuellement employées par les Badjoué sont considérées comme traditionnelles. On trouve quelques éléments de réponse dans l'article 80 de la Loi n°94/01, ainsi qu'à l'article 21 du Décret n°95-466-PM. Ce dernier liste et spécifie toutes les pratiques de chasse interdites sur le territoire national, sauf si elles ont reçu une autorisation spéciale de l'administration chargée de la faune. S'y retrouvent :

- La poursuite, l'approche et le tir de gibier en véhicule à moteur ;
- La chasse nocturne, notamment la chasse au phare, à la lampe frontale et, en général, au moyen de tous les engins éclairants conçus ou non à des fins cynégétiques ;
- La chasse à l'aide des drogues, d'appâts empoisonnés, de fusils anesthésiques et d'explosifs ;
- La chasse à l'aide d'engin non traditionnel ;
- La chasse au feu ;
- L'importation, la vente et la circulation des lampes de chasse ;



- La chasse au fusil fixe et au fusil de traite ;
- La chasse au filet moderne.

Le Décret définit la chasse traditionnelle comme « celle faite au moyen d'outils confectionnés à partir de matériaux d'origine végétale », ce qui ne correspond quasiment plus à aucune technique communément utilisée par les Badjoué. Ainsi, la plupart de leurs pratiques de chasse, même celles qui sont « coutumières » à leurs yeux, sont interdites et donc illégales, notamment parce que les matériaux utilisés ne sont plus d'origine végétale.

### **2.3. Le chasseur n'est pas un braconnier : conception du braconnage chez les Badjoué**

Alors que la plupart des définitions posent la frontière entre la chasse et le braconnage au niveau de la dimension légale (particulièrement en termes d'armes et de zones de chasse), les Badjoué la placent à un tout autre niveau, celui du commerce de grande échelle et de la professionnalisation.

Ainsi, pour les Badjoué du Dja, le braconnier n'est pas celui qui chasse des espèces protégées, utilise des armes prohibées, ou chasse dans des zones interdites. C'est le « grand piégeur », celui qui pose de longues et nombreuses lignes de pièges en forêt, dans l'unique but de commercialiser ses captures, et de manière professionnelle, c'est-à-dire qu'il en fait son activité principale. C'est sa participation au commerce de la viande, la dimension professionnelle de son activité commerciale qui fait de lui un braconnier. Le terme est aussi employé pour les collecteurs – ceux qui transportent la viande – et les revendeurs qui en ont fait, eux aussi, leur activité principale. Une autre utilisation courante du terme braconnier concerne les membres de bandes armées, organisées et lourdement armées, qui s'intéressent uniquement à la grande faune et à ses sous-produits. Ce type d'activité se retrouve généralement sous l'appellation « grand braconnage » dans la littérature (Roulet, 2004).

Par ailleurs, les Badjoué font une distinction importante entre la chasse au fusil et le piégeage. En effet, contrairement à la définition communément admise, ce dernier n'est jamais désigné par le vocable « chasse » au niveau local. Bien qu'il constitue la pratique cynégétique principale dans les villages, les piégeurs ne se considèrent pas comme des chasseurs. S'ils disent volontiers que « *au départ, l'homme badjoué est surtout un chasseur* »<sup>65</sup>, ils ne parlent pas du piège ou du fusil mais de la chasse telle qu'elle était pratiquée avant, de manière « traditionnelle » par leurs parents et leurs grands-parents, essentiellement la chasse au filet, la chasse à courre et à l'arbalète. Ces paroles d'un habitant de Doumo-Pierre, je les ai entendues à maintes reprises dans la bouche de nombreux informateurs :

---

<sup>65</sup> Henri, 58 ans, habitant de Mimpala.

« *Moi je ne fais pas la chasse, je pose seulement mes petits pièges.* » (Prosper, 50 ans, habitant de Mimpala)

La chasse telle qu'elle est conçue aujourd'hui par les Badjoué renvoie automatiquement à une pratique qu'ils savent illégale aux yeux de la loi. Quand ils parlent de « la chasse » ou « des chasseurs » ils parlent de la chasse à l'arme à feu, les autres techniques ayant pratiquement disparu. Le chasseur des Badjoué est donc celui qui capture et tue le gibier (à l'aide d'un fusil ou selon des techniques anciennes n'incluant pas le piège), sans réelle considération pour l'aspect légal de ce prélèvement. S'il le fait à des fins commerciales, c'est-à-dire s'il prélève d'importantes quantités de gibier destinées au commerce de la viande, on dira de lui qu'il est un « grand chasseur ». Les « grands chasseurs » sont réputés pour passer plusieurs jours en forêt sans revenir au village, ils chassent toujours avec une arme à feu et partent avec le plein de munitions. Le terme « grand » renvoie à la fois à l'importance numérique des captures et au savoir-faire, au courage, et à la qualité du chasseur. Un grand chasseur ne se cantonne pas aux lièvres ou aux singes, il se frotte aussi à de grands gibiers plus dangereux, et les Badjoué ont toujours une histoire incroyable à raconter à son sujet.

Toutefois, ici non plus la frontière n'est pas toujours étanche. Ainsi, certains villageois pratiquant la chasse au fusil à des fins uniquement commerciales et ayant la possibilité de transporter et de vendre eux-mêmes la viande, sont aussi qualifiés de braconniers. C'est notamment le cas du chef de Malen V qui, réputé pour être un grand chasseur activement impliqué dans le transport et la vente de ses captures, est aussi considéré comme un braconnier. Cette situation n'est toutefois pas très courante, car ces chasseurs ont souvent d'autres occupations et n'ont pas fait du commerce de la viande une activité professionnelle à part entière. Les grands chasseurs peuvent donc avoir la double casquette, ce qui n'est jamais le cas des collecteurs qui se chargent uniquement du transport et de la vente. Les « grands piègeurs » sont quant à eux automatiquement désignés comme braconniers, qu'ils se chargent ou non du transport de la viande.

On constate donc d'importantes différences sémantiques et conceptuelles dans la façon dont les différents acteurs envisagent la chasse et le braconnage. Alors que le braconnage des conservationnistes englobe une grande majorité des villageois, dont les activités cynégétiques sont jugées illégales, celui des Badjoué apparaît intrinsèquement lié au commerce « professionnel ».

#### **2.4. Le braconnage selon le PGS**

La distinction entre chasseur et braconnier pour le PGS n'est pas toujours claire. Le plus souvent, le terme « braconnage » (*poaching*) est utilisé en lien avec le commerce, alors que le terme « chasse » désigne toutes les activités et techniques de capture et d'abattage des animaux, piégeage inclus.

Toutefois, dans les rapports officiels les deux termes sont parfois utilisés de manière indistincte, ce qui complique les choses. Au cours d'entretiens et de discussions avec les membres du projet, il est apparu que les conceptions du braconnage étaient plurielles et mouvantes.

Dans l'absolu, lorsque la question est posée explicitement, le braconnage est défini de manière « classique » comme le pendant illégal de la chasse. Mais lorsqu'il s'agit du braconnage sur le terrain, ce dont les agents du PGS parlent c'est de la dimension commerciale. Fondamentalement, ils savent que la plupart des techniques cynégétiques utilisées par les Badjoué sont interdites au regard de la loi camerounaise, c'est le cas des pièges par exemple. Mais bien que leur usage fasse l'objet de critiques et soit au cœur des projets de gestion durable de la faune, ils ne sont pas considérés comme la première ou la pire menace envers la faune. Les braconniers tels qu'ils sont désignés par le PGS sont essentiellement les chasseurs qui détiennent et utilisent des armes à feu, les villageois qui chassent et piègent dans des zones interdites – dans la réserve et les zones tampons notamment –, tous les individus, villageois ou non, qui posent de grandes lignes de pièges à l'intérieur et en dehors des zones protégées et ne respectent dès lors pas les quotas imposés, ainsi que tous ceux qui chassent ou capturent des espèces protégées, quelques soient les techniques et les zones de prélèvement.

Leur conception du « chasseur » est également différente de celle des Badjoué puisqu'ils considèrent le piège comme une technique de chasse, comme en atteste cette phrase issue d'un rapport du PGS présentant les résultats d'une étude des pratiques de chasse dans les villages :

« For the purpose of this study anyone who uses a gun, trap, dog or any other weapon to capture wild mammals and/or reptiles was considered a hunter. Consequently, almost all men of the villages surveyed were considered hunters. » (Epananda et al., 2008: 19)

Si ces distinctions peuvent apparaître comme de simples divergences sémantiques, elles donnent toutefois lieu à des malentendus et des incompréhensions qui peuvent aboutir à des situations délicates voire conflictuelles. Par ailleurs, les Badjoué ont bien compris l'existence d'une forme d'entente générale entre les organismes internationaux, les projets de conservation et le gouvernement camerounais sur la définition du braconnage. Si la stigmatisation permanente de la plupart, sinon la totalité, de leurs pratiques cynégétiques a une influence notable sur leurs attitudes envers la conservation, ils ont néanmoins bien intégré la sémantique et la rhétorique dominantes, et savent comment utiliser ces « malentendus » à leur avantage.

## Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de décrire et d'analyser les relations que les Badjoué entretiennent avec la faune en général, et avec la viande en particulier. Les conceptions de la faune sont multiples, dépendantes de facteurs divers, touchant à la fois à des questions symboliques, sociales, et économiques, mais aussi intrinsèquement liées aux pratiques cynégétiques. En effet, en dépit de l'étiquette d'agriculteurs qui leur colle à la peau, les Badjoué se définissent d'abord comme des chasseurs, et cette dimension identitaire se retrouve dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. La viande, même lorsqu'elle est physiquement absente, est omniprésente dans le quotidien des villages. Elle influence autant les situations économiques des habitants que les relations de couple, de voisinage et de famille, ou encore les pratiques alimentaires et thérapeutiques. L'évolution des préoccupations environnementales liées à la surexploitation de la faune a eu, entre autres conséquences, celle de faire proliférer les initiatives de conservation dans les forêts camerounaises, mais également celle de modifier les lois nationales relatives aux pratiques cynégétiques. Le PGS, comme le gouvernement camerounais et les ONG internationales, aimerait éradiquer le braconnage dans les villages de la périphérie de la réserve du Dja. Mais le braconnage des uns n'est pas le braconnage des autres, et comme ce chapitre l'a montré, les distinctions entre chasse et braconnage sont multiples et parfois très différentes en fonction des points de vue. La plupart des activités de conservation visent à changer la manière dont les Badjoué perçoivent et utilisent les ressources de la forêt, en partant du principe qu'elles ne sont pas, à l'heure actuelle, soutenables sur le long terme et sont, pour la plupart, liées au braconnage. Le chapitre suivant a ainsi pour objectif de décrire et d'analyser les pratiques cynégétiques des Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, afin de mieux comprendre la place qu'elles occupent dans la vie socio-économique des habitants, et leurs relations avec le commerce de la viande de brousse.

## Chapitre 3

### **Du câble au fusil, pratiques cynégétiques dans les villages de Malen V, Doumo-pierre et Mimpala**

---

Afin de comprendre les conséquences des nouvelles règles et pratiques d'utilisation des ressources forestières sur la vie quotidienne des Badjoué et sur leurs relations à la faune, il est nécessaire d'examiner le ou les contexte(s) dans lesquels ces dernières s'insèrent. Dans ce chapitre, je vais donc me pencher en détail sur les pratiques cynégétiques des Badjoué de la périphérie du Dja.

A l'instar de Bahuchet (2000 : 333) qui considère que « toute politique visant à limiter la pression de chasse doit s'appuyer sur une bonne compréhension du phénomène entier et notamment en prenant en compte l'ensemble des intervenants et leurs motivations », j'aimerais présenter dans ce chapitre une analyse et une réflexion centrées sur les acteurs, et plus particulièrement sur les chasseurs et les piégeurs. Je commencerai donc par faire le point sur les réalités cynégétiques dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, en proposant un examen et une analyse du piégeage et de la chasse au fusil telles qu'ils se donnent à voir aujourd'hui dans ces trois villages.

Je m'attacherai ainsi à décrire et analyser les pratiques cynégétiques quotidiennes des Badjoué, en interrogeant notamment leur intégration au système de production de façon plus large. Je me pencherai également sur les besoins auxquels ces pratiques répondent et sur la manière dont elles sont perçues par les acteurs de la conservation. Les pratiques des villageois concernent-elles davantage le commerce que la subsistance ? Comment évoluent-elles en fonction des contextes et des changements dans les écosystèmes ? Que représentent-elles en termes alimentaires et en termes économiques ? Il s'agira donc de dresser un panorama aussi détaillé que possible des techniques cynégétiques utilisées, de la diversité de leurs usages, ainsi que des objectifs auxquels elles répondent, tout en les confrontant aux représentations dont elles font l'objet dans le chef de la conservation en général, et du PGS en particulier.

## 1. Le piégeage : braconnage ou pratique cynégétique prometteuse ?

Pour commencer je tiens à préciser que, ne sachant pas au départ que cette pratique cynégétique allait jouer un rôle aussi important dans ma compréhension de ce qui se joue dans les villages impliqués dans le PGS, la technologie du piégeage n'a pas fait l'objet d'une investigation minutieuse et détaillée lors de cette recherche. En outre, même lorsque j'ai perçu qu'il y avait là quelque chose à explorer, j'ai rapidement été confrontée à des difficultés dans mes tentatives d'approcher le phénomène de la chasse et du piégeage. L'illégalité dans laquelle le gouvernement confine ces pratiques, et parce que certains informateurs n'ont jamais cessé de m'associer au PGS, l'accès à des données détaillées sur la pratique du piégeage, particulièrement en forêt, fut restreint. C'est donc parce qu'il a émergé comme sujet récurrent au cours de l'analyse des données que j'ai pris conscience de l'importance du piégeage dans les relations que les Badjoué entretiennent avec la conservation. Bien que je ne sois pas en mesure de nommer, décrire et surtout quantifier tous les systèmes de piégeage connus et/ou utilisés par les villageois, je me suis néanmoins familiarisée avec sa pratique « générale », celle dont les villageois parlent sans crainte, celle qu'ils m'ont montrée et expliquée. J'ai accédé au volet plus « opaque » du piégeage grâce à des discussions informelles qui prenaient tantôt la forme de confiance, tantôt celle de dénonciation et/ou d'accusation. Au cours de promenades en forêt, plusieurs hommes m'ont ainsi montré des pièges tendus par d'autres, m'ont expliqué leur fonctionnement et les raisons de leur illégalité (propriété de quelqu'un d'autre, zone tampon, piège trop dangereux, etc.)<sup>66</sup>.

C'est à l'aide d'auteurs spécialistes de la chasse et du piégeage en forêt camerounaise (Dounias, 1999 ; Delvingt, 2001 ; Vermeulen, 1997a, 1997b, 2000, 2007 ; Roulet, 2004 ; Jeanmart, 1998 ; Dethier, 1995) que j'ai tenté de combler les lacunes techniques évoquées précédemment d'une part, mais aussi de mettre mes observations et analyses en perspective afin de les enrichir. Si les nombreuses similitudes entre le piégeage des Badjoué et celui des Mvae étudié par Dounias furent très utiles, les analyses qualitatives et quantitatives des captures animales effectuées par Dethier (1995) dans plusieurs villages de la réserve du Dja, et par Delvingt (2001) chez les Badjoué de la périphérie nord de cette même réserve, m'ont permis d'aiguiser mon regard sur le terrain, de prêter davantage d'attention à certains détails, de comparer mes observations à leurs données, ainsi que de mieux comprendre les différents usages auxquels la viande issue du piège était destinée. Ces comparaisons furent également l'occasion de mettre en lumière certains changements, relatifs non pas aux spécificités techniques du piégeage (qui dépassent largement le cadre de mes connaissances et compétences), mais bien à l'usage de ce dernier dans le cadre de contextes sociaux et économiques en constante évolution, et donc parfois différents de ceux auxquels ces auteurs étaient confrontés il y a

---

<sup>66</sup> Par ailleurs, comme cela a été évoqué au premier chapitre, la présence de mon compagnon sur le terrain a permis la récolte de données sur la chasse et le piégeage auxquelles j'aurais plus difficilement pu accéder.

quinze ou vingt ans. Si les recherches de Dethier et Jeanmart se sont avérées utiles en termes d'informations sur les techniques de capture, ainsi que sur la répartition et la proportion des espèces animales capturées, je tiens à me distancier de certains objectifs qui transparaissent en filigrane de leurs écrits. En effet, il n'est ici nullement question de démontrer l'impact de la chasse locale sur la faune ou de se prononcer, de manière normative, sur la durabilité de cette pratique cynégétique.

Alors que la loi de 1994 ne fait pas de réelle distinction entre le braconnier et le villageois dont la quasi-totalité des pratiques de prélèvements de la faune est jugée illégale, que les organismes de conservation tendent à stigmatiser l'usage du câble en le présentant comme un désastre environnemental, Dounias propose quant à lui, sur base de recherches approfondies et minutieuses, une toute autre approche du phénomène. En 1999, il publie un article intitulé « *Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier* » qui a particulièrement retenu mon attention. Les Mvae dont il a étudié les pratiques cynégétiques se situent au sud-ouest de la réserve du Dja, et tant leur système de production que leur mode de vie ont de nombreuses similitudes avec ceux des Badjoué (agriculture itinérante sur brûlis polymorphe ; collecte ; pêche en eau douce ; chasse, etc.). La richesse et la précision de ses descriptions et analyses au sujet du piégeage se sont donc avérées d'un intérêt particulier.

### **1.1. Le piégeage, une pratique cynégétique en constante évolution**

Si la chasse a toujours été pratiquée par les Badjoué, elle a connu de nombreux et profonds changements au cours de ces dernières décennies. Pratique essentiellement masculine à l'origine, la chasse se pratiquait de différentes manières : chasse au filet (collective avec en général un partage équitable des proies parmi tous les participants), chasse à courre, chasse à l'arbalète – arme de prédilection des Badjoué selon Koch (1968) –, ou encore chasse à la sagaie. La plupart de ces techniques ont été délaissées par les Badjoué, les pratiques de capture animale telles qu'elles s'observent aujourd'hui dans les villages de la périphérie nord de la Réserve du Dja revêtent deux formes principales : le piégeage et la chasse au fusil. J'ai délibérément choisi de ne pas utiliser le terme de « chasse au piège » afin de respecter la conception des Badjoué qui, comme nous l'avons vu, ne considèrent pas la pose de piège comme de la chasse à part entière. S'il semble ne s'agir que d'une question de vocabulaire, je pense que cette distinction reflète également une différence de conception qui joue un rôle dans la manière dont les Badjoué se perçoivent et perçoivent le regard que d'autres acteurs posent sur eux. Cette distinction entre la chasse et le piégeage, on la retrouve également dans l'article d'Edmond Dounias :

« À la différence de la chasse, activité cynégétique active car le chasseur est en contact direct avec sa proie, le piégeage peut être qualifié de « passif » dans le sens où le gibier

est capturé en l'absence – effective ou virtuelle (dissimulation) – du chasseur. Le vieux terme de ceptologie consacré par Bulliard (1794) rend compte de cette gamme de techniques dont le fonctionnement dépend d'un écart maximal entre l'homme et sa proie » (Dounias, 1999 : 283).

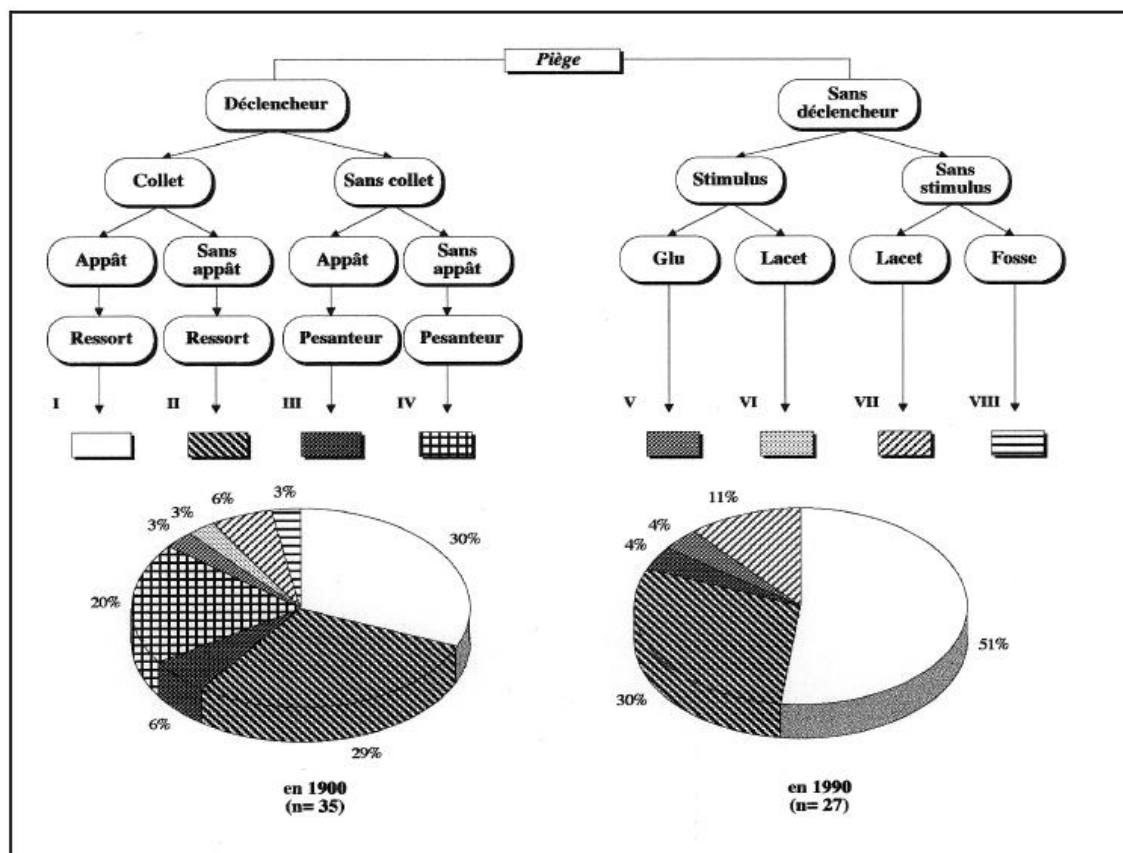
Il est en réalité très difficile de trouver une manière de concilier les différents points de vue tant est ancrée l'habitude d'utiliser le terme de « chasse » pour désigner toutes les activités cynégétiques. Mais dans le souci de coller un maximum aux réalités des Badjoué, de comprendre et de transmettre leurs conceptions de la forêt et de ses ressources, ce serait pour moi un non-sens que d'ignorer cette distinction. Le piégeage ne sera donc pas repris dans l'appellation « chasse », mais l'un et l'autre seront envisagés comme des pratiques de capture de la faune, des pratiques cynégétiques.

En 1968, Koch décrivait en détail les nombreux et divers pièges utilisés par les Badjoué du Dja. Fosses, trappes, trébuchets, assommoirs, arbalètes, traquenards étaient autant de pièges associés en forêt dans de multiples combinaisons, en fonction des besoins, des objectifs et des moyens. Nécessitant la contribution de plusieurs individus, issus d'une ou de plusieurs familles, ces chaînes de pièges qui pouvaient s'étendre sur plusieurs kilomètres revêtaient un caractère fondamentalement collectif. À côté de ces pratiques cynégétiques collectives, Koch notait toutefois que les pièges à collet, plus grands pourvoyeurs de gibier, étaient déjà les modes de capture les plus employés, surtout parce que le piègeur pouvait les placer seul, sans l'aide d'un tiers, alors que la plupart des autres nécessitait une collaboration. Sans collaboration, pas de partage du gibier capturé et donc davantage de viande et/ou d'argent pour le piègeur. On comprend ainsi, à travers les observations de Koch, que l'individualisation des pratiques cynégétiques des Badjoué allait déjà bon train dans les années soixante.

Cette individualisation n'est pas propre aux Badjoué, il s'agit d'un phénomène qui touche la plupart des peuples chasseurs des forêts du Bassin du Congo. Chez les Mvae, Dounias fait état du même type d'évolution. Son analyse des techniques de piégeage entre 1900 et 1990 atteste également de l'abandon de certains types de pièges tels que le lacet et les fosses au profit des pièges à déclencheur et à collet (voir figure 3).



Figure 3: Typologie mécanique comparée des pièges Mvae entre 1900 et 1990 (source : Dounias, 1999 : 287)



Les observations de Dounias sur l'évolution du piégeage Mvae concordent également avec des témoignages recueillis sur le terrain. D'une part, les piègeurs auraient au fil du temps délaissé les pièges ciblés sur les gros mammifères tels que les éléphants ou les buffles, en raison de leur caractère laborieux, mais aussi parce qu'ils pouvaient s'avérer très dangereux, tant pour les hommes que pour la faune. Plusieurs histoires attestent de cette dangerosité.

« Quand j'étais enfant, il y avait un vieux comme ça qui était parti en brousse. Il était déjà fatigué et il n'a pas vu [le piège]. Ça l'a attrapé comme ça ici [désigne son mollet], il hurlait, ça lui déchirait déjà la chair [...] Ces pièges-là on ne fabrique même plus » (Marc, 55 ans, novembre 2011)

« Mon grand-père connaissait un gars là-bas à Eschou, il allait visiter ses lignes [de pièges]. Quand il arrive, il comprend déjà que le bébé gorille est dans le piège au niveau du pied. C'est alors qu'il avance et se trouve face à la famille [de gorilles]. Ils s'étaient cachés pour l'attendre et réclamer leur vengeance [...] » (Augustin, 73 ans, mars 2012)

D'autre part, l'économie de marché aurait modifié le contexte social de la pratique du piégeage (Dounias, 1999). La possibilité de commercialiser la venaison<sup>67</sup> a encouragé une pratique plus individuelle du piégeage, favorisant à son tour l'émergence de pièges plus polyvalents, plus faciles et rapides à assembler, et donc propices à une prolifération au sein des dispositifs. Pour Dounias, c'est dans ce contexte qu'a émergé l'usage du câble. Les pièges utilisés à l'heure actuelle par les Badjoué du Dja sont presque toujours fabriqués à partir de câble. En lisant l'ouvrage de Koch, on constate que les types de pièges les plus utilisés aujourd'hui sont extrêmement similaires à ceux qu'il décrivait en 1968, avec pourtant une différence majeure : le matériau. Le *Ntaba* (piège à collet qui prend l'animal au cou), l'*Ako* (piège à pattes) ou le *Panké* (piège à pattes utilisé dans les clôtures autour des champs) étaient tous fabriqués à partir de matériaux végétaux (lianes, raphias, bambous, etc.) alors qu'aujourd'hui, ces mêmes pièges sont tous faits à partir de câbles de nylon ou de métal.

Il y a donc deux choses essentielles à retenir au niveau de l'évolution du piégeage chez les Badjoué au cours des dernières décennies : le piégeage collectif a été abandonné au profit de techniques individuelles ; les matériaux « modernes » ont remplacé les matériaux végétaux traditionnels dans la constitution des pièges (Delvingt et al., 2001).

## 1.2. Les savoirs que le piégeage requiert

« Les pièges épousent les gibiers. Ils s'adaptent à leurs morphologies et à leurs habitudes, tout en tenant compte des conditions de l'ambiance. » (Koch, 1968 : 134).

La première chose qui m'a interpellée lorsque je me suis intéressée aux pièges Badjoué, ce sont les savoirs et savoir-faire que cette pratique cristallise. Qu'il s'agisse des pièges domestiques ou des pièges de forêt, leur fabrication, leur installation et leur succès sont tributaires de connaissances extrêmement fines de l'environnement forestier, tant au regard de la flore que de la faune. Le piégeage implique de connaître l'animal dans toutes ses dimensions : comportement, morphologie, alimentation, déplacements, habitudes de vie, réactions, etc. C'est un nombre considérable de paramètres qui est pris en compte par le piégeur dès la fabrication du piège. La finesse et la profondeur de ces connaissances témoignent de l'importance de la faune dans le quotidien des villageois.

« Dans leur ensemble, les pièges de la forêt cherchent à mettre à profit une habitude du gibier, à tirer parti de ses réflexes. Le piégeur va là où vit le gibier ; il s'introduit subrepticement dans son existence sans la déranger ; il ne cherche pas à le détourner de ses coutumes pour l'attirer par le moyen d'un appât. En cela, il fait preuve d'habileté et de savoir, en même temps que de sagesse. (Koch, 1968 : 136)

---

<sup>67</sup> Le terme « venaison » est couramment employé pour désigner la chair des grands gibiers.

La transmission joue un rôle important dans l'acquisition de ces compétences et connaissances, les enfants apprenant d'ailleurs à fabriquer des pièges dès leur plus jeune âge. Mais la transmission seule ne suffit pas. L'expérience, les observations et interactions quotidiennes avec la forêt sont indispensables pour adapter la pratique du piégeage aux changements permanents des écosystèmes. Une diminution de densité d'une espèce à un endroit précis, une adaptation des proies à certains types de pièges, des changements de comportement, de déplacement, etc. sont autant d'éléments que les piégeurs perçoivent rapidement et auxquels ils doivent s'ajuster.

Prenons l'exemple d'Aimable, un habitant de Mimpala qui visite régulièrement ses pièges forestiers. Pendant plusieurs jours il s'est étonné de ne plus trouver d'animaux dans ses lignes alors que ces dernières étaient situées sur un axe qu'il savait très fréquenté par le gibier. Intrigué par ce changement qu'il ne s'expliquait pas, il a sillonné les alentours à la recherche d'indices lui permettant d'élucider le mystère. C'est à plusieurs kilomètres de là qu'il a trouvé sa réponse. Un braconnier avait posé de très grandes lignes de pièges en amont du trajet habituellement emprunté par le gibier, en pleine zone protégée, ce qui avait d'après lui deux conséquences : d'une part, les animaux n'arrivaient pas jusque dans ses propres pièges car ils étaient capturés en amont ; d'autre part, ceux qui échappaient aux pièges du braconnier tendaient à changer d'itinéraire.

Cette anecdote est un exemple parmi tant d'autres du lien intrinsèque qui unit la pratique du piégeage à une connaissance dynamique et évolutive de la forêt. Si cette dernière peut s'avérer menaçante lorsqu'elle est utilisée dans le cadre du commerce illégal de grande envergure, elle fait également des piégeurs d'excellents témoins des changements qui surviennent dans les écosystèmes forestiers.

### **1.3. Espace domestique et espace forestier : des techniques différentes pour des usages différents ?**

Les différentes techniques de piégeage couramment utilisées par les Badjoué aujourd'hui peuvent être regroupées sous deux grandes catégories dominantes, les pièges « à cou » et les pièges « à pattes » (Delvingt et al., 2001), qui comme leur nom l'indique, renvoient à deux manières distinctes de capturer le gibier. Dans les deux cas, il s'agit de pièges à collet, c'est-à-dire réalisés sur le mode du nœud coulant, et généralement munis d'un déclencheur. Le terroir de capture au piège est toujours divisé en deux zones distinctes : un terroir de capture villageois et un terroir de capture forestier.

### 1.3.1. Terroir de capture villageois ou l'espace domestique

Le terroir cynégétique villageois désigne « la zone de capture proche du village où le piégeur peut visiter ses pièges et revenir au village dans la même journée » (Delvingt et al., 2001 : 76). Il correspond généralement au terroir villageois<sup>68</sup> « au sens large », les pièges sont ainsi placés dans les vieilles jachères, dans les zones forestières proches du village, et dans les champs.

Dans les deux premiers cas, des lignes de pièges – à pattes la plupart du temps – sont installées à proximité du village, permettant au piégeur de les visiter de manière quotidienne et de les déplacer régulièrement pour un maximum d'efficacité. Au niveau des champs, les pièges sont principalement utilisés dans le cadre du « *garden hunting* » – la protection des cultures – et sont presque toujours des pièges à cou<sup>69</sup>, appelés « *atu* »<sup>70</sup>. Placés autour des champs et à l'intérieur des clôtures, ils ont pour but d'empêcher les nuisibles tels que les rongeurs, les oiseaux et les petits singes de venir dévaster les récoltes<sup>71</sup> (Koch, 1968 ; Dethier, 1995 ; Delvingt et al., 2001). Comme l'expliquent Delvingt et al. (2001), lorsqu'ils arrivent devant la barrière, les animaux vont chercher un moyen de la franchir, en général un trou permettant de passer sous la clôture. C'est à cet endroit précis que le piège sera posé. Si ce type de piège est très bon marché, il est par ailleurs des plus laborieux. En effet, la clôture qu'il nécessite demande un investissement non négligeable en temps et en énergie.

Le piégeage en terroir villageois a pendant longtemps eu pour unique fonction celle de la subsistance (Koch, 1968 ; Dethier, 1995). Comme l'explique Dounias (1999), le champ n'a pas pour seule vocation celle de produire des végétaux, il est aussi un pourvoyeur de protéines. Ainsi, qu'il s'agisse du champ, des jachères ou des zones forestières proches du village, les gibiers que les Badjoué y trouvaient étaient, à une époque, toujours consommés au sein des foyers. Si la prise était bonne, le surplus de viande était boucané pour être mangé plus tard (Dethier, 1995). Les choses sont un peu différentes aujourd'hui. Avec le cacao comme seule culture de rente, réintroduite par le PGS à partir de 2008-2009<sup>72</sup>, les villageois qui ne touchent pas de salaire du PGS n'ont pratiquement aucune source

---

<sup>68</sup> Le terroir villageois est entendu comme « l'ensemble des terres soumises au cycle cultural (en ce compris les jachères et recrus forestiers), divisées en lots géométriques assignés » (Karsenty & Marie, 1998).

<sup>69</sup> Je tiens toutefois à souligner que certains pièges prenant l'animal par le tronc sont encore utilisés pour la protection des champs et des arbres fruitiers, particulièrement contre les écureuils et les petits singes.

<sup>70</sup> En 1968, Koch relevait l'usage progressif de ce piège dont il disait qu'il tendait à devenir celui des nouvelles générations. Il serait « la réduction » d'un piège beaucoup plus ancien, plus grand et plus laborieux : l'« *ankuma* ». L'*atu* d'aujourd'hui, que Koch appelait d'ailleurs *panké* à l'époque (un mot couramment utilisé aujourd'hui pour désigner la barrière à l'intérieur de laquelle les pièges sont placés) serait donc une version réduite (dans sa taille, sa qualité et le temps nécessaire à sa construction) de ce « piège des vieux », ciblant essentiellement de petits animaux tels que les rongeurs, les serpents, les petites antilopes et quelques oiseaux (Koch, 1968 : 167).

<sup>71</sup> Notons que les insectes sont aussi des ravageurs extrêmement néfastes pour l'agriculture. Le plus souvent, ils sont combattus à l'aide de pesticides.

<sup>72</sup> Celui-ci mettant plusieurs années avant de produire, les villageois n'ont commencé à le récolter qu'en 2011-2012. Leur enclavement ne facilite pas le commerce puisqu'il est très difficile d'accéder aux acheteurs qui font rarement le déplacement jusqu'à Malen V.

de revenus en dehors de la viande. Celle que l'on trouve aux abords des champs est toujours consommée localement, les changements ont plutôt trait aux lignes de pièges des anciennes jachères et des zones forestières du terroir villageois dont la vocation commerciale locale semble se développer. Plusieurs piégeurs m'ont ainsi expliqué la nécessité d'accroître le nombre de leurs lignes à certaines périodes de l'année, et ce pour des raisons diverses et variées : des captures moins importantes dans les champs, des besoins monétaires imprévus comme un deuil ou des soins médicaux, des festivités ou encore des échanges sociaux, etc.

C'est aussi l'un des effets collatéraux de la présence du PGS dans les villages sur lequel je reviendrai plus loin. De nombreux hommes sont impliqués dans ce projet que personne ne veut voir disparaître car, en dépit des nombreuses critiques dont il fait l'objet, les gens témoignent presque à l'unanimité de l'amélioration de certaines conditions de vie dont il est à l'origine. Le PGS est intransigeant lorsqu'il s'agit de braconnage, et les villageois l'ont bien compris. Si certains d'entre eux continuent de s'adonner à sa pratique, une grande majorité a diminué ou cessé la pose de pièges dans les zones tampon et zones protégées, ainsi que la chasse au fusil, particulièrement lucrative. Dès lors, ils se voient contraints d'augmenter le nombre de leurs pièges domestiques pour pallier le manque à gagner occasionné par l'abandon ou la diminution de ces pratiques rémunératrices.

### *1.3.2. Terroir de capture forestier*

Le terroir forestier est celui qui, en raison de son éloignement du village, oblige le chasseur à dormir en forêt lorsqu'il part visiter ses lignes de piège (Dethier, 1995). Alors que les pièges de l'espace domestique peuvent être visités quotidiennement, l'investissement en temps et en énergie que requiert la visite des pièges forestiers ne permet pas un suivi aussi rigoureux.

En 1995, les piégeurs de l'étude de Dethier ne possédaient en général qu'une seule ligne de pièges chacun, ce qui d'après certains informateurs correspond sensiblement à la situation actuelle des piégeurs de subsistance activement impliqués dans le PGS (notamment parce qu'ils ont moins de temps à consacrer au piégeage). Pour les autres, il est possible que les lignes soient plus nombreuses. Les villageois ne sont pas toujours enclins à discuter de leurs lignes de pièges dans l'espace forestier, particulièrement lorsque celles-ci ne respectent pas le zonage ou les quotas, car ils craignent la délation, tant de la part d'étrangers, dont je fais partie, que de leur entourage. Il est en tout cas avéré qu'au cours de périodes difficiles, ainsi que lors d'événements ponctuels ou périodiques (mariages, deuils, voyages dans la famille, soins médicaux, frais scolaires, etc.) la viande est à la fois la seule manière de se procurer de l'argent rapidement, et une composante incontournable des manifestations traditionnelles, comme je l'ai évoqué dans le chapitre précédent. Il arrive donc à certains piégeurs d'augmenter temporairement le nombre de leurs pièges forestiers, plus productifs et plus rentables que

les domestiques, mais moins que la chasse au fusil, elle-même de plus en plus sollicitée dans ces contextes.

« *Ako* », le piège à patte, est l'apanage du terroir forestier. Selon Dethier (1995), c'est le seul piège utilisé en forêt<sup>73</sup>. Généralement fabriqué à partir de câbles de vélo ou autres fils d'acier, le collet se compose de deux à quatre brins en fonction de la taille du gibier ciblé (Delvingt et al., 2001). Après avoir repéré des traces et/ou empreintes attestant d'un passage fréquent de gibier, le piégeur place ses pièges en lignes, en couvrant une surface à la fois suffisante et pertinente par rapport aux déplacements de l'animal, pour un maximum d'efficacité. Le piège est placé au-dessus d'un trou et sera déclenché par le poids de l'animal au moment de son passage.

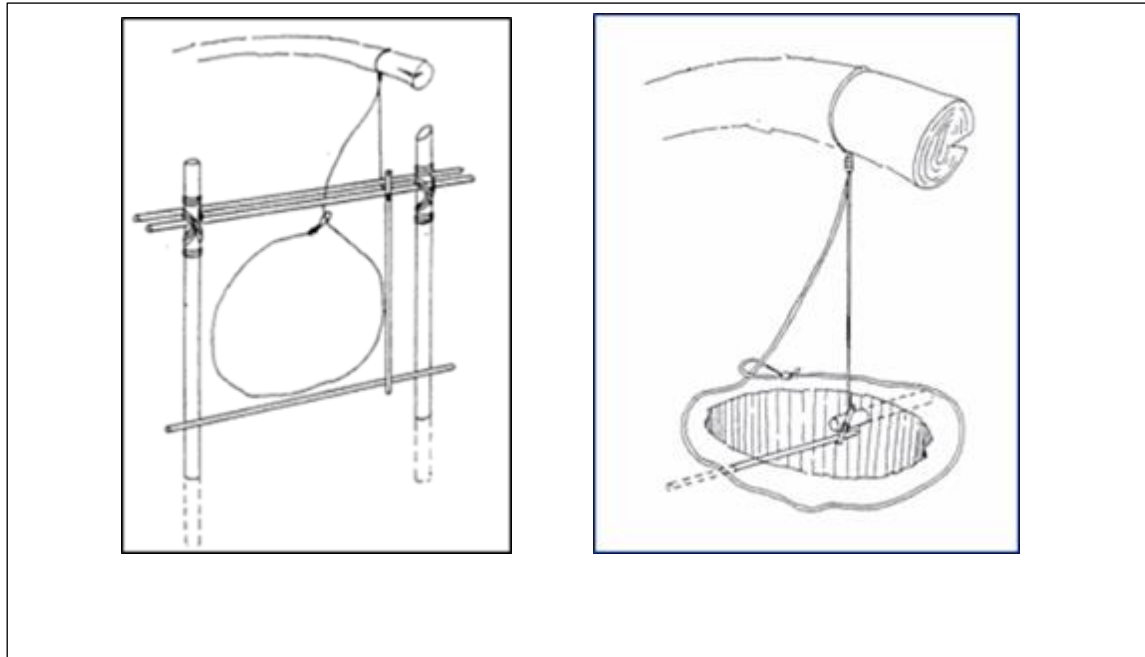
Ces lignes de pièges se trouvent parfois à plus d'une dizaine de kilomètres du village, ce qui nécessite de trois à huit heures de marche en fonction de l'accessibilité du site, de la qualité des pistes et de la vigueur du chasseur. Comme il est dangereux pour une personne de s'aventurer seule en forêt, des associations temporaires de piégeurs se créent lors de ces visites. Des cabanes sont construites par les piégeurs à proximité des lignes. Cela leur permet d'une part d'y dormir lorsque les lignes sont particulièrement éloignées du village, et de boucaner la viande afin de mieux la conserver et d'en faciliter le transport – la viande séchée étant beaucoup plus légère que la fraîche – d'autre part. Nous verrons plus loin que la situation est quelque peu différente pour les braconniers qui, contrairement aux « petits piégeurs », tendent de nombreuses lignes et peuvent passer plusieurs jours en forêt afin de toutes les visiter et les retendre régulièrement.

Les pièges forestiers ont à la fois une vocation commerciale et de subsistance. En ce qui concerne les piégeurs « de subsistance » de cette recherche, l'essentiel des captures forestières est consommé ou vendu dans les villages voisins. En revanche, les braconniers de ces mêmes villages tendent à vendre le gibier en dehors des villages, sur les marchés de viande de brousse. L'accroissement de la demande en viande dans les villes et les concessions voisines ayant fait exploser les prix, les villageois n'ont souvent pas les moyens de s'offrir les gigots des braconniers, qui en tirent beaucoup plus d'argent en ville.

---

<sup>73</sup> Ce même piège utilisé en terroir villageois porte alors le nom d' « *asikoulou* » (Dethier, 1995).

**Figure 4 : Schéma du piège à cou (gauche) et du piège à patte (droite).** (Source : Delvingt et al., 2001)



### 1.3.3. Des terroirs différents pour des captures différentes ?

De nombreuses études se sont penchées sur les prélèvements de faune dans les forêts d'Afrique centrale. Qu'il s'agisse du piégeage ou de la chasse au fusil, les mammifères arrivent toujours en tête des prélèvements (Dounias, 1999 ; Dethier, 1995 ; Willcox & Zouango, 2000 ; Bahuchet, 2000 ; Delvingt et al., 2001 ; Fa et al., 2005). En 2000, Bahuchet remarque que les céphalophes<sup>74</sup>, les rongeurs et les petits primates sont les espèces les plus chassées, et celles qu'on retrouve le plus sur les marchés de viande de brousse en Afrique Centrale.

Les captures de la chasse au fusil seront analysées dans la section suivante. En ce qui concerne le piégeage forestier, les artiodactyles sont de loin les espèces les plus capturées (Dounias, 1999 ; Jeanmart, 1998 ; Delvingt et al., 2001), suivies par les rongeurs et les primates. Les espèces de ce taxon dont il est question ici sont essentiellement des céphalophes<sup>75</sup>, des potamochères<sup>76</sup>, des antilopes

---

<sup>74</sup> Les céphalophes sont des antilopes forestières africaines de l'ordre des artiodactyles, de la famille des *Bovidae* et sous-famille des *Cephalophinae*.

<sup>75</sup> Bien qu'il en existe de nombreuses espèces il est ici essentiellement question des céphalophes de Peter (*Cephalophus callipygus*), céphalophes à bande dorsale (*C. dorsalis*), céphalophes à ventre blanc (*C. leucogater*), céphalophes bleus (*C. monticola*), céphalophes à front noir (*C. nigrifrons*) et des céphalophes à dos jaune (*C. silvicultor*).

<sup>76</sup> Les potamochères sont des mammifères de l'ordre des artiodactyles, famille des *Suidae* et sous-famille des *Suinae*. Animal physiquement très proche du sanglier, il en existe deux espèces. C'est le *Potamochoerus porcus*, le potamochère roux, que l'on retrouve dans les forêts du Cameroun.

pygmées de Bates et des sitatungas<sup>77</sup>. En 1999, l'étude de Dounias révèle que les artiodactyles fournissent 58% des captures et 77% de la biomasse<sup>78</sup> chez les Mvae. La même année, chez les Badjoué de la réserve du Dja, ils représentent 88% des captures (Dethier, 1995). L'analyse des données recueillies entre 1994 et 1999 par Delvingt et ses collègues dans trois villages proches de la réserve du Dja - Ekom (porte d'entrée de la réserve), Djaposten, et Kompia – révèle que les artiodactyles y représentaient respectivement 97%, 93% et 60% de toutes les captures.

S'il ne fait aucun doute que les artiodactyles sont les animaux les plus capturés, les espèces de céphalophes sont parfois très différentes d'un endroit à l'autre. Il en va de même pour les espèces animales autres que les artiodactyles, dont les captures connaissent des variations importantes en fonction des zones d'étude. Ainsi, à Kompia, Delvingt et al. (2001) remarquent que la biomasse de rongeurs et de primates capturés est bien plus importante qu'à Ekom ou Djaposten qui n'en comptent quasiment pas.

Selon certains travaux (Lahm, 1996 et Auzel, 1997 cités par Dounias, 1999 ; Delvingt et al., 2001), ce constat pourrait refléter des différences de pression cynégétique. Lorsque celle-ci est excessive, le taux des ruminants baisserait au profit de celui des primates et des rongeurs. La situation de Kompia témoignerait dès lors d'une surexploitation du terroir de chasse, entraînant un appauvrissement de la faune sensible et une augmentation d'espèces anthropophiles tels que les rongeurs (Delvingt et al., 2001). Les primates, presque toujours capturés à l'aide du fusil, seraient donc un moyen pour les hommes de compenser cet épuisement de la faune sensible. Le terroir de chasse du village d'Ekom étant majoritairement situé à l'intérieur de la réserve, les piégeurs ont la possibilité de s'enfoncer plus loin dans la forêt lorsque le gibier des zones proches du village s'amenuise (Delvingt et al., 2001). À l'inverse, la vingtaine de kilomètres qui sépare le village de Kompia de la dense forêt de la réserve, les amène à surexploiter la faune de leur terroir.

Dans l'espace domestique, les captures concernent essentiellement des rongeurs et des petits artiodactyles tels que le céphalophe bleu (*C. monticola*) et l'antilope de Bates (*Neotragus batesi*). En 1999, Dounias remarque toutefois que l'espace domestique participe peu à la production de viande, un phénomène qu'il explique par le développement d'une chasse commerciale qui amène les piégeurs à négliger les pièges domestiques. Ce n'est toutefois pas le cas des piégeurs Badjoué de cette recherche qui, notamment en raison des micro-projets de développement instaurés par le PGS, investissent davantage de temps dans l'espace domestique et tendent donc au contraire à y intensifier la pose de pièges.

---

<sup>77</sup> La sitatunga (*Tragelaphus spekei*), aussi appelée « guib d'eau » est la seule vraie antilope aquatique d'Afrique.

<sup>78</sup> Dans sa définition générale, la biomasse représente l'ensemble de la matière organique d'origine végétale ou animale. Dans le cas présent, il s'agit de la quantité (en poids) du nombre total de captures animales.



Les pièges forestiers capturent quant à eux des gibiers plus gros et plus nombreux, contribuant davantage à la production de viande. Potamochères, situngas, biches-cochons (*Hyemoschus aquaticus*) et céphalophes de plus grande taille sont les artiodactyles les plus capturés dans la réserve du Dja (Dethier, 1995). Les carnivores tels que les mangoustes, les civettes et les chats dorés (voire parfois des panthères mais cela est très rare) figurent également parmi les captures forestières (il peut aussi arriver de trouver des mangoustes en terroir villageois). Toutefois, ces résultats issus de l'étude de Dethier (1995) doivent ici être pondérés puisque son recensement concernait les captures par piégeage et par fusil, et que son étude ne concernait que la saison des pluies. Par ailleurs, comme évoqué au chapitre précédent, bien que le manque de viande amène les Badjoué à consommer des animaux autrefois exclus de l'alimentation, les carnivores et plus particulièrement les félins ont d'autres vocations que l'alimentation (remèdes, rites, sorcellerie, etc.).

Entre 2002 et 2004, le PGS a procédé à une étude des captures et de l'utilisation de la faune dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. Bien que toutes les techniques de capture aient été prises en compte pour le recensement des captures, 93% d'entre elles seraient le fait du piégeage. Les résultats du PGS montrent quelques différences avec les études précédentes en termes de distribution des espèces capturées. Si les artiodactyles arrivent toujours en tête du nombre total de prises, leur proportion est inférieure à celles relevée par Dethier (1995) et Delvingt et al. (2001). À l'inverse, on observe une plus grande proportion de rongeurs.

- Artiodactyles : 50% des prises et 72% de la biomasse
- Rongeurs : 31% des prises et 15% de la biomasse
- Pholidotes (pangolins) : 7% des prises et 4% de la biomasse
- Primates : 6% des prises et 4% de la biomasse
- Carnivores : 4% des prises et 3% de la biomasse
- Reptiles : 2% des prises et 1% de la biomasse

Convaincue que cette étude a été menée avec rigueur et assiduité, je pense néanmoins que certaines données ont pu être biaisées par l'illégalité dans laquelle le gouvernement camerounais maintient toutes les pratiques de chasse villageoise, ainsi que par les actions répressives menées aussi bien par l'État que par différents organismes de conservation. Plusieurs informateurs m'ont confié avoir minimisé l'importance réelle de leurs captures, particulièrement au sujet des espèces protégées et des animaux capturés à l'aide du fusil, de peur d'éventuelles représailles ou dénonciations aux autorités.

*« Tu vois ça fait déjà longtemps qu'on connaît les études de faune et leurs enquêtes là... les socioéconomiques. Il y avait déjà ça du temps d'ECOFAC et du PFC. Ils veulent connaître tout le gibier du piège et du fusil et ce qu'on en fait. Mais les écogardes là, ils travaillaient déjà avec ECOFAC et quand ils t'attrapaient avec la viande illégale, ils te tapaient mal ! Parfois même tu pouvais aller au cachot à Messamena. Alors on ne disait pas toujours la vérité. Si tu vas dire que tu as tué le chimpanzé ou même que tu as ramassé cinq ou six biches, c'est trop, tu ne respectes*

*pas les quotas. Nous on se dit que peut-être ils vont noter ça dans leur cahier puis ils vont aller te dénoncer ou te punir. Avec le PGS c'est un peu différent parce qu'ils n'envoient pas trop les écogardes pour te taper. Mais on connaît qu'ils n'aiment pas trop la chasse alors pour garder notre salaire, on cache parfois les petits trucs. »*  
(Jean-Paul, 56 ans, janvier 2012)

Ceci étant dit, les résultats de l'enquête du PGS sont assez semblables à ceux de Jeanmart en 1998, qui faisait état d'une proportion importante d'artiodactyles (72%) et de rongeurs (19%) dans les captures. Autre similitude, une surreprésentation des céphalophes bleus au sein du groupe des artiodactyles. Ces résultats témoigneraient d'une surexploitation du terroir de chasse. En effet, Delvingt et al. (2001) constatent que les céphalophes bleus sont proportionnellement plus capturés en terroir villageois qu'en milieu forestier. La part importante de ce céphalophe ainsi que des rongeurs dans les captures des Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala pourrait ainsi indiquer un appauvrissement de la faune sensible, davantage perturbée par les activités humaines que les rongeurs et les céphalophes bleus qui sont réputés pour leur bonne adaptation à l'activité anthropique.

Des discussions avec les piégeurs de différents villages m'amènent à penser qu'il serait intéressant d'effectuer des comparaisons entre les différents villages. En effet, si tous se plaignent d'une réduction de la diversité des gibiers capturés, il semble que les habitants de Mimpala bénéficient encore de circonstances plus favorables. Plus grande proximité avec la réserve ? Pression de chasse différente ? Mon intention n'est pas d'émettre des hypothèses mais de suggérer l'intérêt d'une approche comparative. En effet, si les problèmes ne sont pas identiques d'un village à l'autre, les solutions ne le sont sans doute pas non plus. Mieux comprendre les différences de captures, leurs raisons d'être et leurs répercussions sur le quotidien des habitants pourrait s'avérer utile dans la mise en place d'initiatives plus ciblées et donc éventuellement plus adéquates en fonction des villages.

#### ***1.3.4. Les taux de pourrissement***

L'un des arguments dominants utilisé par les détracteurs du câble concerne le taux de pourrissement de la viande, le gaspillage qui en résulte, et son impact négatif sur la faune. L'étude de Dethier (1995) apporte à ce sujet un éclairage intéressant. Il n'est pas surprenant de lire que ce taux est dérisoire dans l'espace domestique et plus important en terroir forestier, notamment en raison de l'impossibilité pour les piégeurs de vérifier leurs lignes de façon quotidienne. Par contre, Dethier constate que le pourrissement est plus important dans les lignes forestières des piégeurs qui investissent peu dans cette pratique. « À faible effort de chasse correspond un mauvais suivi des lignes de pièges » (Dethier, 1995 : 30)

Les pièges à cou sont souvent pointés du doigt pour leur nocivité envers la faune, particulièrement parce qu'ils sont associés aux problèmes de pourrissement. Entraînant généralement la mort

immédiate de l'animal, il est assez logique de penser qu'ils sont plus propices au pourrissement que les pièges à pattes. Comme ils ne tuent pas directement l'animal – qui agonise parfois pendant plusieurs jours avant de mourir –, ces derniers donnent au piégeur le temps de revenir visiter sa ligne d'une part, et laissent d'autre part à certains animaux la possibilité de s'enfuir après s'être rongé la patte. Pourtant, les études montrent que c'est parmi les pièges forestiers – à patte donc – que le taux de pourrissement est le plus important. Dethier avance que les piégeurs qui investissent peu dans ce type de piégeage, tant en termes de nombre que de temps consacré à la pratique, tendent à ne pas assurer de suivi régulier. En d'autres termes, les piégeurs qui investissent beaucoup dans l'espace domestique et peu dans l'espace forestier (une seule ligne avec peu de pièges) participeraient davantage au "gâchis" de la viande. A l'inverse, ceux qui investissent davantage dans le piégeage forestier assureraient un suivi régulier et éviteraient ainsi des taux de pourrissement élevés.

Ce constat est à mettre en lien avec une distinction importante, entre les « petits piégeurs » ou piégeurs de subsistance, et les braconniers dont les lignes sont aussi longues et nombreuses que fournies. S'il arrive aux piégeurs de subsistance d'augmenter leurs lignes forestières pour répondre à des besoins monétaires urgents, la plupart d'entre eux ne possède généralement qu'une seule ligne en forêt. On peut dès lors supposer que si le besoin d'augmenter les lignes se fait sentir, le suivi sera assuré de manière rigoureuse, pour une efficacité maximale. Dounias (1999) remarque à ce sujet que même si le nombre de pièges par ligne augmente avec l'importance commerciale de l'activité, le taux de pourrissement est faible chez les piégeurs « non-braconniers ». Par contre, dans un contexte de braconnage où sont tendues de nombreuses lignes comprenant jusqu'à 300 pièges chacune, le taux de pourrissement peut excéder 30 %. Il est matériellement impossible pour les braconniers de visiter tous leurs pièges quotidiennement et la perte occasionnée par le pourrissement est de toute façon largement compensée par la biomasse impressionnante que leurs dispositifs capitalisent (Dounias, 1999). En résumé, à trois types de « profils » correspondraient des taux de pourrissement différents :

- Taux de pourrissement important chez les piégeurs qui investissent très peu dans les pièges forestiers (une ligne avec seulement quelques pièges)
- Taux de pourrissement faible chez les piégeurs qui augmentent ponctuellement le nombre de leurs lignes lors d'événements exceptionnels ou de périodes difficiles
- Taux de pourrissement important chez les braconniers d'envergure

Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, le PGS montre qu'entre 2002 et 2004 le nombre de pièges par piégeur varie entre 25 et 250. L'étude met par ailleurs en évidence une tendance à la diminution du nombre de pièges par piégeur entre 2003 et 2004 par rapport à l'année 2002-2003, et un taux de pourrissement des captures extrêmement faible (3%). Cela témoignerait-il d'un investissement plus important dans les pièges de l'espace domestique, d'un manque de temps pour les

activités forestières, d'une adhésion sincère aux principes conservationnistes, d'une peur de délation accrue, ou encore d'un investissement croissant dans la pratique de la chasse au fusil ?

Avec les activités introduites par le PGS, l'augmentation du temps consacré aux activités agricoles ainsi que travail salarié ne permettent plus aux piégeurs de se rendre en forêt aussi souvent qu'ils le voudraient, ce qui pourrait en partie expliquer cette diminution du nombre de pièges. Néanmoins, la notion d'abandon doit être utilisée avec prudence. Si certains retirent leurs lignes, d'autres ont effectivement tendance à les abandonner en forêt, sans pour autant les enlever ou même en désamorcer les mécanismes, ce qui peut provoquer un pourrissement important lorsque les pièges sont nombreux. Par ailleurs, en diversifiant les cultures, en réintroduisant la cacaoculture et en introduisant des porcs, dont l'alimentation nécessite une extension des surfaces à cultiver, le PGS amène les villageois à investir davantage dans l'espace domestique où ils sont contraints d'augmenter le nombre de leurs pièges pour protéger des cultures plus nombreuses et diversifiées.

Il serait à mon sens intéressant de se pencher de manière approfondie sur la régularité des suivis des pièges de l'espace forestier par les villageois de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. Si la diminution du piégeage forestier peut être perçue comme une bonne chose du point de vue de la conservation, la corrélation entre un faible investissement et un manque de suivi peut à l'inverse s'avérer problématique pour la faune. Par ailleurs, on peut se demander si l'investissement accru dans les champs (lié à la diversification des cultures notamment) ne favorise pas l'usage du fusil, au détriment du piégeage forestier qui s'avère plus contraignant et chronophage.

### ***1.3.5. Consommation VS Commercialisation***

Alors que le terroir de capture villageois vise essentiellement la consommation, le terroir forestier est davantage sujet à une commercialisation des captures. Il est toutefois indispensable de faire la distinction entre une commercialisation de subsistance et une commercialisation plus « massive » à imputer aux braconniers (Dounias, 1999).

Si pendant longtemps la vente des captures forestières concernait majoritairement les surplus, c'est-à-dire ce qu'il restait après que le piégeur et sa famille aient consommé et/ou boucané la quantité de gibier qu'ils désiraient, les choses semblent un peu différentes aujourd'hui. L'alcoolisme qui touche de plein fouet les habitants de la forêt camerounaise joue à mon sens un rôle dans les relations que ces populations entretiennent avec la forêt, et notamment dans la manière dont le gibier est utilisé. Certains villageois privent ainsi leur famille de la viande trouvée au piège afin de rembourser des dettes liées à l'alcool ou de simplement pouvoir s'en offrir quelques litres. La viande ayant toujours fait l'objet d'échanges divers au sein d'une économie informelle très développée, il n'est pas question

de tout expliquer par la dépendance à l'alcool, mais bien de souligner son impact sur les pratiques d'exploitation de la faune notamment.

#### **1.4. La nécessité d'une approche « agroécosystémique »**

J'ai brièvement évoqué le fait que l'une des conséquences du PGS sur la pratique du piégeage était un accroissement de l'investissement des piégeurs dans le terroir villageois. Pour comprendre la logique à l'œuvre dans la pratique de ce piégeage domestique, il est indispensable de la replacer dans le contexte de l'agroécosystème<sup>79</sup>. Comme nous le rappelle Dounias (1999), tant les activités agricoles que la cueillette ou les activités cynégétiques, sont des composantes indissociables du système de production (Dounias, 1999). C'est notamment en faisant fi de ces imbrications que certains organismes de conservation en arrivent à condamner aveuglément la pratique du piégeage sans en comprendre tous les rouages.

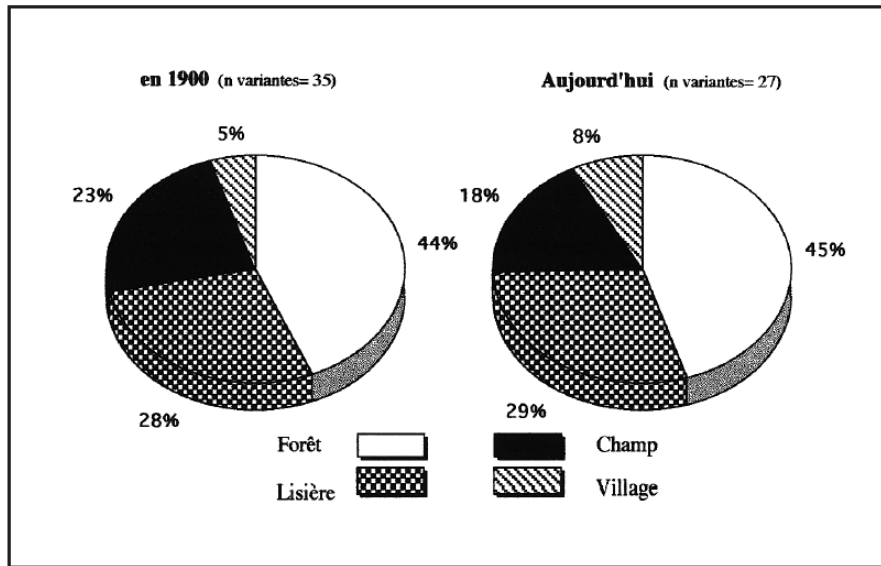
Avant tout, il est essentiel d'avoir à l'esprit que « le champ cultivé n'est pas seulement producteur de plantes, il est aussi pourvoyeur de protéines animales » (Dounias, 1999 : 289). En effet, à l'instar de nombreuses autres sociétés forestières, les Badjoué utilisent l'attrait des animaux nuisibles pour les cultures afin de les capturer. Dounias parle de « coadaptation piégeage-culture » pour décrire ce système très ancien, qui voit l'agriculteur sacrifier une partie de sa production excédentaire pour se fournir en viande. C'est donc une pratique très ancienne qui, en dépit de l'illégalité dans laquelle on veut la cantonner, risque bien de ne jamais disparaître. Et de toute façon, le devrait-elle ? La plupart des études sur le sujet montrent que le piégeage domestique contribue finalement peu à la production de viande en termes de biomasse. Il prend par contre un peu plus d'ampleur lorsqu'on considère le nombre de captures puisqu'il s'agit essentiellement de petits animaux (petits artiodactyles et rongeurs).

Ainsi, l'analyse diachronique du piégeage Mvae effectuée par Dounias (1999) soulève deux choses importantes : une constance dans la répartition écosystémique des pièges utilisés, et un large éventail qualitatif des pièges utilisés dans l'espace anthropisé.

---

<sup>79</sup> Egalement appelé agrosystème, l'agroécosystème est défini dans sa forme la plus simple comme « l'ensemble des relations entre les cultures, les techniques de production agricole et le milieu environnant » (Dictionnaire Larousse. [En ligne] <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/>). Repris par l'Unesco dans le cadre de son programme Man And the Biosphere (MAB), sa définition est approfondie comme suit : « L'agro-écosystème est un produit de la modification de l'écosystème par l'homme et constitue un espace d'interaction entre l'homme, ses savoirs et ses pratiques et la diversité des ressources naturelles. L'agro-écosystème est l'unité de base permettant d'étudier les relations entre une communauté humaine, son environnement et les services que les écosystèmes fournissent pour assurer sa subsistance. L'agro-écosystème est donc une association dynamique comprenant les cultures, les pâturages, le bétail, d'autres espèces de flore et de faune, l'atmosphère, les sols et l'eau en interaction avec les usages qu'en font les hommes sur la base de leurs systèmes de valeurs et traditions » (Unesco, 2009 : 2).

**Figure 5: Stabilité écosystémique du piégeage Mvae entre 1900 et 1995**  
 (Source: Dounias, 1999)



Une telle étude dans les villages Badjoué de la réserve du Dja permettrait peut-être d'éclairer l'impact des nouvelles mesures de gestion de la faune (zonage, quotas, etc.) sur la répartition écosystémique des pièges. Contrairement aux Mvae de l'étude de Dounias (1999), les Badjoué impliqués dans le PGS ne semblent pas délaisser l'espace domestique au profit du piégeage commercial. En effet, les villageois disent investir beaucoup d'énergie dans les pièges de l'espace domestique, particulièrement en raison de la diversification des cultures, de l'extension des surfaces agricoles et de la vigilance du PGS. Pourtant, nombre d'entre eux déplorent l'appauvrissement d'espèces prisées telles que les céphalophes et les antilopes dans les captures de l'espace domestique, au profit des nuisibles tels que les grands aulacodes et les athérures, respectivement appelés hérissons et porcs-épics, ainsi que les écureuils qui continuent de ravager les champs et semblent en outre s'adapter aux pièges, et parvenir à les éviter.

*« Il y a les hérissons qui connaissent déjà éviter les pièges, ils ont compris que là ils ne doivent pas passer alors ils trouvent un autre moyen » (Mireille, 37 ans, novembre 2013)*

On assiste ainsi à une situation plutôt paradoxale : les villageois augmentent la proportion de pièges dans l'espace domestique car les ravageurs prolifèrent, mais y capturent moins d'animaux qu'avant. Dans les villages, on explique le manque d'espèces artiodactyles par une surexploitation allochtone de cette faune dans la région, et celui des ravageurs par une adaptation aux techniques habituelles de piégeage.

*« Avant il y avait beaucoup la viande en forêt, même au village ! Mais ça diminue déjà... Il y a trop la chasse, les fusils menacent beaucoup plus qu'avant. C'est les gens qui viennent d'ailleurs, d'autres villages, de la ville ou même de très loin. Les singes ne diminuent pas beaucoup, les éléphants non plus. Mais les lièvres, les biches et les porcs-épics qu'on tue chaque jour ça diminue beaucoup » (Antoine, 35 ans, février 2012)*

C'est donc en puisant dans le savoir ceptologique que les piégeurs tentent de s'adapter aux ravageurs et à leurs réactions. Quant aux biches et autres gibiers plus prisés, il faut se rabattre sur l'espace forestier pour espérer les capturer. Mais les effets du fusil et du braconnage ne permettent pas toujours de satisfaire les besoins en viande tout en respectant les mesures en vigueur. C'est ainsi que se développe une pratique « clandestine » du piégeage forestier, en ce sens qu'elle ne respecte pas toujours les règles en vigueur (saisons, zones et quotas de pièges autorisés) et qu'elle se fait au maximum à l'insu des autorités et du PGS.

Par ailleurs, si les activités introduites par le PGS tendent à accroître l'investissement masculin dans l'espace agricole, elles augmentent également la charge de travail des femmes dans les champs vivriers. Plusieurs d'entre elles m'ont ainsi montré leur habileté à concevoir des pièges dans le cadre du *garden-hunting*. A Mimpala, Iris m'a même expliqué qu'elle avait décidé de changer de technique de piégeage à certains endroits du champ afin de contrer l'adaptation des hérissons aux pièges « classiques ».

On voit déjà que la présence du PGS impulse des changements, parfois inconscients, dans les dynamiques locales du piégeage. On peut également se demander dans quelle mesure l'introduction de nouvelles cultures vivrières et/ou la réintroduction de cultures de rente influence la pratique du piégeage, et avec elle la concentration des espèces fauniques.

### **1.5. Une sphère du connu plus grande que celle de l'utilisé ?**

A l'instar des Mvae du sud Cameroun (Dounias, 1999), les Badjoué connaissent une palette large et variée de techniques de piégeage mais tendent à n'en privilégier, dans la pratique, qu'un nombre restreint. Chez eux aussi le savoir relatif aux pièges semble s'être mieux perpétué que leur utilisation (*Ibid.*). A maintes reprises, des piégeurs villageois m'ont effectivement confié connaître une panoplie de pièges très populaires chez leurs aïeux, mais dont l'usage s'est perdu au fil du temps.

*« Il y avait même les autres pièges qu'on faisait avant. Au temps de nos grands-pères il y avait beaucoup les pièges différents, on connaît fabriquer ça mais on n'utilise plus. Les jeunes-là, eux ils ne connaissent même pas, ils ne connaissent pas poser ces pièges-là » (Léopold, 64 ans, décembre 2011)*

Si la richesse technique des pièges de l'espace anthropisé chez les Badjoué est avérée<sup>80</sup>, on constate rapidement que ces derniers sont aujourd'hui beaucoup moins diversifiés que ce que décrivait Koch en 1968. Il serait toutefois intéressant de s'interroger sur les possibles réhabilitations d'anciennes techniques, dans ce contexte de diversification des cultures et de réintroduction de la cacaoculture. Comme en témoigne l'exemple d'Iris à Mimpala, il est possible de puiser dans la « sphère du connu » pour s'adapter aux contraintes qui naissent de nouvelles pratiques agricoles et/ou de changements dans les écosystèmes.

### **1.6. Le piégeage et la conservation : une entente impossible ?**

L'évolution des pratiques cynégétiques des Badjoué en l'espace de quelques décennies est un fait indéniable. Techniques, mais aussi sociales (avec notamment une individualisation toujours croissante de ces activités), ces évolutions sont intrinsèquement liées au contexte économique et aux besoins monétaires. Aussi, quoi qu'on en dise ou pense, il est clair qu'en dépit de leur illégalité, tant la chasse au fusil que le piégeage perdureront aussi longtemps que leur pratique sera rentable. Si l'on veut préserver la faune de manière réaliste, l'approche adoptée devra obligatoirement avoir un ancrage économique, qui passe notamment, et peut-être même avant tout, par une reconnaissance légale de pratiques cynégétiques villageoises à vocation commerciale (Dounias, 1999 : 297).

À la lueur de ces observations, le piégeage se présente clairement comme une activité multidimensionnelle. Indissociable du système de production Badjoué, elle est aussi indispensable à la protection des cultures qu'à la consommation de protéines et l'obtention d'un revenu monétaire essentiel pour la subsistance quotidienne. Pratique fortement ancrée dans la culture des Badjoué, elle cristallise une diversité de savoirs et savoir-faire dynamiques, en relation permanente avec l'évolution de l'écosystème forestier. Considéré comme une menace majeure envers la faune par de multiples acteurs de la conservation, le piégeage est au centre de nombreux projets de gestion durable de la faune qui entendent réguler sa pratique, notamment à travers la mise en place de quotas visant à diminuer son ampleur, ainsi qu'à travers la répression. L'attitude répressive parfois violente de l'administration camerounaise, en partenariat avec le projet ECOFAC a eu entre autres effets celui de favoriser une pratique clandestine du piégeage, à laquelle le terroir forestier se prête beaucoup mieux que l'espace villageois, dans lequel les pièges sont bien plus visibles.

Pourtant, on sait depuis plus de vingt ans qu'une pratique cynégétique dans le cadre domestique est possible (Dounias et Hladik, 1996 ; Dounias, 1999). Plusieurs recherches ont confirmé l'importance

---

<sup>80</sup> Comme évoqué plus haut, la connaissance du comportement de l'animal que requièrent les pièges ciblés sur des espèces spécifiques attestent d'un savoir précis et maîtrisé.



des espaces secondarisés et des recrues post-agricoles<sup>81</sup> en termes de richesse faunique (Wilkie & Finn, 1990 ; Lahm, 1993 cité par De Wachter, 1997). Les espèces anthropophiles telles que les gros rongeurs sont extrêmement prolifiques et s'adaptent très bien aux espaces « dégradés » à fortes densités de populations, où les temps de jachères sont écourtés (Dounias, 1999). Si les Badjoué, comme la plupart des consommateurs ruraux, sont assez friands de la viande de hérisson et de porc-épic, c'est également le cas des consommateurs urbains qui sont parfois prêts à la payer à des prix très élevés. Ainsi, Dounias (1999) attire l'attention sur le fait que le piégeage domestique pourrait revêtir un caractère lucratif non négligeable pour les populations rurales, sans mettre en péril la grande faune menacée.

« Le renforcement de la chasse dans l'espace domestique n'est pas une fin en soi. Mais elle peut constituer une alternative à encourager au sein d'un arsenal d'actions visant à préserver la diversité des systèmes de production des paysans forestiers, incluant d'autres opportunités de se procurer de l'argent. [...] Le câble au secours de la grande faune menacée, en appui à une pratique cynégétique domestique, c'est toute l'alternative en apparence paradoxale que nous préconisons » (Dounias, 1999 : 298).

Bien entendu, cette proposition n'est envisageable qu'en pensant le *garden hunting* dans une perspective agroforestière qui intégrerait non seulement les champs en production, mais aussi les plantations de rente, les espaces de jachère et les jardins permanents (Dounias, 1999).

« La chasse domestique n'est effectivement promise à aucun avenir sans une intervention économique permettant notamment un meilleur écoulement des surplus vivriers vers les marchés urbains, une valorisation des produits forestiers non ligneux (extractivisme) et une réhabilitation des filières cacaoyères et caféières » (Dounias, 1999 : 298).

Si le cacao réintroduit dans les villages par le PGS parvient à s'écouler correctement vers les centres urbains, permettant également un meilleur flux des surplus vivriers, le renforcement de la chasse domestique apparaît à la fois pertinent, réaliste et réalisable.

## **2. La chasse au fusil : Analyse des pratiques de chasse à l'arme à feu dans les villages**

Si le piège arrive presque toujours en tête du nombre de captures animales par villages, c'est le fusil qui est de loin le plus grand pourvoyeur de gibier en termes de biomasse. En effet, les animaux capturés à l'aide de l'arme à feu sont essentiellement de gros gibiers, donc une faune en général plus sensible et menacée, qui fait du fusil la cible privilégiée des organismes de conservation. Je vais donc maintenant m'intéresser à la chasse au fusil dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

---

<sup>81</sup> Les recrues forestiers sont des formations secondaires se développant après l'exploitation totale ou partielle de certaines parties de la forêt (Akakpo, 2000).

Quelle est son ampleur ? Dans quel but et à quelle fréquence est-elle pratiquée ? Doit-on parler de braconnage, de pratique dangereuse pour la faune, ou la considérer comme une activité faisant partie intégrante du cycle d'activités ?

## 2.1. La chasse au fusil dans le cycle d'activités du système de production

Les fusils sont aujourd'hui des armes très convoitées, tant par les chasseurs locaux qui veulent se spécialiser dans la chasse professionnelle, que par ceux qui entendent juste « arrondir leurs fins de mois », ou manger de la viande que le piège ne peut leur fournir. Avant les années quatre-vingts, des armes à feu de fabrication occidentale étaient présentes en nombre très restreint dans les villages. Mais à partir de cette décennie et plus encore dans les années nonante, elles ne suffisent plus à satisfaire les besoins et les objectifs des chasseurs. Les procédures légales d'acquisition des fusils étaient longues et complexes, souvent hors de portée des populations villageoises forestières, particulièrement lorsque celles-ci se trouvaient dans des zones enclavées à l'instar des villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

*« Avant il y avait les fusils des blancs à deux ou cinq coups. Mais c'était très difficile d'avoir ça, il fallait les autorisations et tout ça. Et puis c'était difficile à manier, ma chasse était moins [i.e. moins fructueuse]. De Dimpam à Mimpala il y avait maximum cinq fusils... maximum ! Mais depuis les préfabriqués il n'y a plus de limites. » (Pierre, 70 ans, janvier 2012)*

C'est alors que les fusils de fabrication artisanale, ceux que l'on appelle les « préfabriqués », ont fait leur apparition. À partir de ce moment les armes à feu ont proliféré de façon spectaculaire.

*« Tu fais pour que ça ressemble à ceux des blancs. Tu pars à Yaoundé acheter le tuyau en métal, puis ici tu fabriques tout à main levée. Sauf les balles, tu achètes ça. Un homme noir ne peut pas fabriquer les munitions. Mais tu peux quand-même brûler les petits plombs de blancs pour faire un grand plomb et tu mets ça dans la munition pour tuer l'oiseau et ça ressemble un peu à la balle. Quand c'est bien fait, ça peut même tuer le gorille ou l'éléphant en un coup ! »<sup>82</sup>.*

En 1990, Dethier recensait environ une arme à feu pour treize habitants dans plusieurs villages de la réserve du Dja. Je n'ai pas été en mesure d'effectuer ce type de recensement dans les villages Badjoué de mon terrain, mais selon les nombreux témoignages recueillis, ce ratio pourrait s'avérer plus important dans certains villages. En tant que pourvoyeur de gibier et de revenus d'appoint, la chasse au fusil constitue une activité importante du système de production. Dans les villages Badjoué, la

---

<sup>82</sup> Ces propos sont également ceux de Pierre qui m'expliquait avoir cessé la chasse au fusil en raison de son âge et de sa condition physique. Il éprouvait une certaine fierté à me détailler la procédure d'élaboration de ces fameux "préfabriqués" dont il était, à l'époque dit-il, un fin connaisseur.

viande obtenue à l'aide du fusil se destine à la fois à la consommation, à la vente locale, aux échanges sociaux et à une exportation vers les centres urbains. Bien que le piégeage reste l'activité cynégétique la plus importante, les biomasses prélevées à l'aide du fusil sont plus préoccupantes en termes de préservation de la faune.

Entre 1990 et 1991, l'enquête de Dounias (1999) montre que les trois armes à feu du village de Nkoelon, au cœur de la réserve de faune de Campo, sont responsables de la capture d'environ 40 % de la biomasse, ce qui ne représente toutefois que 27 % du nombre total de prises. Au niveau du ratio consommation/commercialisation, il constate que 60 % des captures du fusil sont consommées localement mais ne représentent que 47 % de la biomasse totale. Il y a donc une corrélation positive entre « le fait que le fusil tue les plus grands mammifères et le fait qu'il intervienne dans une logique de marché » (Dounias, 1999 : 293). Alors que les plus grosses captures telles que les ongulés sont vendues, les plus petites (oiseaux, petits singes, etc.) sont consommées localement.

Cette différence d'usage en fonction de la taille des captures reflète aussi une autre distinction, celle des espaces domestique et forestier.

### ***2.1.1. Le fusil dans l'espace domestique***

La chasse en terroir villageois est une activité à la fois diurne et nocturne, visant surtout la consommation de petit gibier et la défense des cultures, et qui tend à augmenter lorsque les captures au piège se font rares ou insuffisantes, particulièrement en saison sèche. Comme le remarque Dounias (1999), la pratique diurne est principalement orientée vers la faune arboricole : 80% des singes tués au cours de son enquête l'ont été au moyen du fusil. Les singes arboricoles, les oiseaux, et parfois même certains gros rongeurs, constituent l'essentiel des captures de l'espace domestique et sont presque toujours consommées localement ou utilisées dans le cadre d'échanges sociaux. Les céphalophes font quant à eux l'objet d'une chasse plus délicate qui se pratique essentiellement la nuit (Delvingt et al, 2001).

S'il n'est pas question de minimiser l'impact général de l'usage du fusil dans l'espace domestique, je tiens toutefois à mentionner l'impact du PGS sur ce type de chasse. La présence continue d'acteurs de la conservation dans les villages contribue à freiner la chasse diurne en terroir villageois. Tirer des coups de feu à proximité des villages en pleine journée est devenu trop dangereux pour les villageois, qui ne veulent ni être dénoncés aux autorités ni exclus des activités du PGS. Si cela peut a priori apparaître comme une bonne nouvelle pour la faune, c'est sans compter sur les stratégies mises en place par les gens qui, d'une manière ou d'une autre, ont besoin de viande. Ainsi, la diminution de la

chasse diurne en terroir villageois pourrait s'être faite au profit d'une pratique nocturne, et dans certains cas, au profit de la chasse nocturne en terroir forestier.

### *2.1.2. Le fusil en forêt : de la chasse villageoise au commerce professionnel*

La chasse en forêt à l'aide du fusil est globalement peu pratiquée par les villageois dans le cadre de la subsistance. En saison sèche, il arrive que certains hommes partent se ravitailler en gibier dans la forêt pour pallier le manque de captures dans les lignes de pièges, et se procurer des revenus d'appoint. On peut aussi noter un intérêt pour les potamochères, particulièrement pendant les périodes de festivités, qui même s'ils peuvent se trouver à proximité des champs qu'ils aiment ravager, sont particulièrement abondants en forêt. L'usage du fusil en forêt est donc surtout le fait des chasseurs commerciaux et de ceux qui se professionnalisent. Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, ces derniers sont majoritairement de jeunes hommes célibataires, j'y reviendrai plus loin.

Les espèces chassées en forêt concernent davantage la moyenne et grande faune : des céphalophes aux carnivores, en passant par les potamochères, et parfois les grands singes. Ces derniers, lorsqu'ils sont abattus, le sont généralement de manière « fortuite » ou « opportuniste », c'est-à-dire qu'ils se trouvent malencontreusement sur la route du chasseur, mais n'étaient pas ciblés au départ. La chasse en terroir forestier peut se pratiquer de jour comme de nuit, mais selon mes informateurs la pratique nocturne tend à s'intensifier. Selon Gally et Jeanmart, 1996 (cités par Jeanmart, 1998), « on peut affirmer que lorsque la chasse au fusil de nuit devient importante, c'est que la chasse diurne ou que le piégeage ne fournit plus suffisamment de gibier, signe de déclin des populations animales en place ».

Dans ce cas précis, il s'agit selon moi d'une combinaison entre un déclin effectif des captures du piège, la présence du PGS (il est moins risqué de pratiquer une chasse nocturne), et une tendance à la professionnalisation de certains jeunes chasseurs. J'ai moi-même constaté une fréquence accrue des tirs à proximité des villages en période nocturne, et une augmentation notable de l'intensité de cette pratique lorsqu'aucun membre du PGS n'était présent dans les villages.

Pour des raisons évidentes – de clandestinité de la pratique notamment –, il me fut impossible de quantifier le temps que chaque chasseur consacre à la chasse au fusil. Il est toutefois clair que l'intensité de cette pratique fluctue beaucoup en fonction de paramètres tels que les saisons, le calendrier des cultures, les besoins économiques, le rendement des lignes de pièges etc.

### *2.1.3. La pêche et la chasse au fusil*

Comme l'ont montré Brashares et al. (2004) pour l'Afrique de l'ouest, il existe une corrélation entre de faibles résultats de pêche, une augmentation de la chasse dans les réserves naturelles, et un déclin prononcé de la biomasse de plusieurs espèces animales. Les données issues des marchés locaux témoignent de ce lien direct entre l'approvisionnement en poisson et la demande en viande de brousse dans les villages, et montrent à quel point la viande est un aliment de base dans la région.

Les Badjoué sont d'excellents pêcheurs, femmes et hommes s'adonnent à cette pratique de manière très assidue dès l'arrivée de la saison sèche, période à laquelle le poisson constitue l'essentiel des apports en protéines. La plupart des hommes aiment particulièrement la pêche et délaissent dès lors les pratiques cynégétiques pendant cette période. Les pièges forestiers sont soit abandonnés, soit visités de façon moins régulière, soit déplacés pour être plus proches des rivières (Jeanmart, 1998). D'une saison à l'autre, les prises peuvent toutefois s'avérer très variables. La pêche est une activité destinée à la consommation, mais dont la dimension commerciale ne doit pas être négligée. La vente de poisson frais peut en effet s'avérer fructueuse en termes de revenus d'appoint, dans et autour de la réserve, au point qu'une mauvaise production halieutique peut déboucher sur une pression accrue envers la faune forestière.

A l'instar du piégeage, la chasse au fusil a été qualifiée de saisonnière car, à l'origine, elle se pratiquait principalement au cours de la saison des pluies. En effet, les traces des animaux sont plus difficiles à repérer en saison sèche et donc plus difficiles à suivre. Par ailleurs, feuilles et brindilles craquent à cette époque sous les pas des chasseurs, donnant ainsi l'alerte de leur présence aux animaux des alentours. Alors que Dethier (1995) affirme qu'en saison sèche les Badjoué confient leurs armes à feu aux Baka, dont l'expérience et le savoir-faire cynégétiques font que la saison ne constitue pas un obstacle, Jeanmart (1998) constate à l'inverse que c'est à cette période qu'ils sont le plus actifs dans la chasse au fusil. Pour les hommes qui s'intéressent peu à la pêche, ainsi qu'au cours de périodes peu productives, la chasse au fusil augmente. Il s'agit de pallier le manque à gagner, tant alimentaire qu'économique, des mauvais résultats de pêche, mais aussi du faible rendement des pièges, caractéristique de la saison sèche.

Ainsi, toujours en ce qui concerne la chasse locale, l'usage du fusil doit être analysé au regard du système général de production dans lequel il s'inscrit. Revenus d'appoint, défense des cultures, subsistance ou échanges sociaux, compensation de mauvais résultats de pêche, sont autant de facteurs à prendre en compte lorsque l'on entend comprendre – et bien souvent modifier – les pratiques locales d'exploitation de la faune.

#### 2.1.4. *Les conséquences d'une pratique nocturne*

Comme je l'ai souligné, la chasse au fusil au sein des villages impliqués dans le PGS se pratique principalement la nuit. Il arrive d'entendre des coups de feu en milieu de journée, mais ceux-ci sont plutôt rares et concernent surtout des opportunités d'éliminer des ravageurs arboricoles dans les champs ou à proximité de ceux-ci. Il peut aussi s'agir d'un acte volontaire et prémédité d'un chasseur qui a décidé de partir chercher un gibier pour le repas du soir, ce qu'évite de faire la plupart des hommes impliqués dans le projet, d'autant que les tirs sont facilement localisables par les villageois, qui n'hésitent pas à dénoncer quelqu'un avec qui ils sont en conflit.

La chasse nocturne inquiète les conservationnistes pour plusieurs raisons, et notamment parce qu'elle peut s'avérer très fructueuse. « Un chasseur expérimenté peut tirer plus de dix animaux en deux ou trois jours de chasse » (Jeanmart, 1998 : 22). Les méthodes privilégiées sont l'appel et l'utilisation de la torche. Comme son nom l'indique, la méthode de l'appel consiste pour le chasseur à imiter, à intervalles réguliers, le son que produisent les animaux afin de les attirer jusqu'à lui. Elle implique dès lors une connaissance très fine de leur comportement, car seule une imitation crédible et donc fidèle permet, selon eux, de leurrer l'animal. Celle-ci peut être utilisée de jour comme de nuit en fonction de la période d'activité de la proie recherchée, mais est davantage utilisée pour des espèces diurnes comme les petits primates arboricoles. La méthode de la torche consiste quant à elle à localiser les animaux en utilisant le reflet du faisceau lumineux de la lampe torche sur le fond rétinien des mammifères nocturnes (Dounias, 1999). La curiosité des petits ruminants pour cette source inconnue de lumière artificielle les amène à s'approcher du chasseur, qui n'a plus qu'à l'abattre facilement. C'est incontestablement la méthode de prédilection pour la chasse nocturne.

L'un des grands problèmes du développement de la chasse nocturne est qu'elle vient occuper un créneau horaire vacant (*ibid.*). Des anthropologues anglo-saxons tels que Hames, avaient constaté dans les années septante que le rendement plus élevé du fusil permettait de consacrer moins de temps à la chasse, et donc de pouvoir s'investir davantage dans les autres activités de production. Il en concluait que, dans un contexte de consommation locale de la totalité de la viande, le fusil tendait à réduire la pression sur la faune. Toutefois, comme le remarque Dounias (1999), la situation est bien différente dans les forêts du Cameroun. En effet la chasse nocturne ne vient pas se substituer aux pratiques cynégétiques diurnes, elle s'y surajoute et, ce faisant, accentue et intensifie la pression sur les ressources fauniques (*ibid.*).

## 2.2. Les dangers de la chasse au fusil dans le cadre de la subsistance

Alors qu'à l'origine la chasse au fusil était occasionnelle, notamment en raison du peu d'armes à feu disponibles dans les villages, l'arrivée des fusils de fabrication artisanale semble avoir changé la donne. Bien que majoritairement utilisé dans le cadre du système de production pour l'alimentation et les revenus d'appoint, le fusil a très mauvaise presse. Quelles en sont les raisons ? Si l'on excepte son utilisation commerciale professionnelle, quels sont les arguments en défaveur d'une utilisation de l'arme à feu dans le contexte de la subsistance ? Plusieurs éléments doivent être pris en compte.

Tout d'abord, la prolifération des armes locales fait qu'un chasseur qui se promène en forêt avec l'intention de ramener un gibier pour le repas, a beaucoup plus de chance de tuer un animal « imprévu » lorsque ce dernier croise sa route. C'est donc une question d'opportunité. Les épisodes qui m'ont été relatés concernent aussi bien des questions de survie – une rencontre fortuite avec un gorille qui tourne mal, et où, pour une question de survie, l'animal est abattu –, que des raisons purement opportunistes – un chasseur part avec l'idée de ramener un singe et tombe sur un autre animal plus intéressant –, mais dont l'issue reste la même, à savoir la mise à mort d'animaux qui n'étaient pas visés au départ.

Il y a ensuite une question de « gaspillage », particulièrement en ce qui concerne la faune arboricole. Par exemple, selon Dethier (1995), les singes arboricoles se coincent souvent dans les arbres après avoir été touchés. Ils parviennent parfois à s'échapper pour aller mourir plus loin, empêchant souvent les chasseurs de les retrouver. Même lorsqu'ils meurent, il arrive que l'arbre soit trop gros pour être abattu, ou que la nuit soit tombée pendant l'abattage de l'arbre, empêchant ainsi le chasseur de retrouver sa proie. Dans un cas relaté par Dethier, le singe a été retrouvé le lendemain, mais avait déjà été en partie mangé par un carnivore (Dethier, 1995).

En outre, l'attrait que représente la viande d'un point de vue économique ne doit pas être sous-estimé. Même un homme qui part chasser pour sa consommation, une festivité, ou en vue de payer des frais ponctuels (scolarité des enfants, soins médicaux, etc.), et qui ne participe pas au commerce de viande à grande échelle, peut être tenté de ramener davantage de gibier que ce dont il a besoin afin de vendre le surplus et se mettre à l'abri pendant un temps. Cet attrait économique peut être mis en lien avec un effet pervers, et évidemment involontaire, de la présence du PGS. Par exemple, lorsque un employé est renvoyé ou suspendu, ou que les activités de recherche sont moins intenses, certains guides (qui d'ordinaire ne pratiquent pas ou peu la chasse au fusil) partent chasser, avec des objectifs commerciaux. En effet, lorsqu'il est avéré qu'un guide a chassé ou braconné, il est temporairement suspendu des activités de recherche. Pendant cette période, la vente de la viande s'avère souvent être le seul moyen de combler l'absence de salaire. Renvoyer un guide pour braconnage équivaut donc,

insidieusement, à encourager le braconnage. Mais si le PGS décide d'être plus tolérant envers les guides braconniers, ce sont tous les villageois non rémunérés qui se révoltent et s'offusquent.

*« Tu vois que ce sont toujours les guides-là qui vont chasser hein. Ils connaissent déjà où est la viande parce qu'ils ont fait les suivis fauniques avec les chercheurs. Alors quand le PGS n'est pas là, ils vont chasser. Est-ce que c'est normal ? Nous qui sommes ici au village et qui n'avons pas de salaire du projet, on respecte les règles, leurs quotas et tout. On ne mange même plus la viande avec ces histoires de zone tampon et tout. Et eux qui gagnent un salaire chaque mois, ils peuvent aller chasser comme ça impunément ? Ha ! On ne peut pas laisser faire ça, c'est qu'on va toujours dénoncer parce que c'est une injustice ! Le projet doit bien prendre les sanctions contre les guides qui font le double jeu ! » (Victor, 38 ans, décembre 2013).*

Cela constitue donc un cercle vicieux particulièrement contraignant pour le PGS qui réalise que sans sa présence et les retombées économique y afférentes, la pression sur la faune risque bien d'augmenter.

Enfin, et c'est sans doute un élément majeur, l'usage du fusil constitue non seulement un changement technique dans les pratiques cynégétiques, mais également un changement dans le rapport à la faune. Dounias (1999) illustre parfaitement cet aspect à travers une comparaison entre le fusil et l'arbalète dans la chasse aux singes arboricoles.

*« L'efficacité de l'arbalète repose sur la capacité du chasseur à réduire au maximum la distance à sa proie. Elle suppose de développer un sens aigu de discrétion à l'approche de l'animal. Cette aptitude est combinée à des subterfuges sonores ayant pour effet d'attirer la proie. Qu'il s'agisse d'appeaux, (confectionnés dans des graines évidées de Sapotacées), ou de simulations du vol du rapace *Stephanoaetus coronatus*, (en agitant des rameaux de *Penianthus*, une *Menispermaceae* à feuilles coriaces), l'appel va attirer le mâle dominant. Son attitude a pour but de faire diversion et de permettre au reste de la bande de prendre la fuite dans une autre direction. En usant de l'appel, le chasseur se restreint alors volontairement à ne tuer qu'un seul animal au sein du groupe qu'il poursuit. Cette restriction est d'autant plus notoire que le cercocèbe à joues grises et plusieurs espèces de *Cercopithecidae*, famille de primates arboricoles les plus fréquemment capturés, sont connus pour leurs associations polyspécifiques, en grande partie dictées par des impératifs sécuritaires (Gauthier et Gauthier Hion, 1969). » (Dounias, 1999 : 294)*

Dans ce contexte l'arbalète tue uniquement des mâles de grande taille<sup>83</sup>, ce qui n'est évidemment pas le cas du fusil qui, outre le fait d'être une arme bien plus puissante que l'arbalète, donne lieu à une stratégie totalement inverse à celle-ci. En effet ce gain de puissance est utilisé dans le but d'augmenter la distance de tir. Plus question d'employer les méthodes d'appel, la distance accrue et la dispersion des plombs de chevrotine vont permettre de toucher plusieurs individus du même groupe, de façon simultanée, sans considération pour l'âge ou le sexe des individus (Dounias, 1999). Il y a donc un

---

<sup>83</sup> Comme le remarque Dounias (1999), cela peut évidemment avoir des répercussions sur la survie de la bande mais celles-ci restent à déterminer précisément.



changement profond des procédures de chasse, mais aussi du rapport à l'animal. La distance qui s'installe entre le chasseur et sa proie n'est pas seulement physique, elle m'apparaît aussi comme étant relationnelle. Elle fait en quelque sorte disparaître l'interaction entre les protagonistes. Par ailleurs le fusil est utilisé dans ce contexte précis de manière aveugle, menaçant dès lors la survie de bandes entières de singes (*ibid.*), là où l'arbalète s'avérait plus précise et, d'une certaine manière, plus « soutenable ».

Le fusil, même utilisé dans un contexte de subsistance locale, comporte donc également des risques pour la faune, et constituerait de ce fait pour les conservationnistes une menace envers la biodiversité, qu'il faut éradiquer. Si je n'ai pas l'intention de nier ou de minimiser les nuisances relatives à l'usage du fusil, je tiens néanmoins à en nuancer certains aspects.

D'une part tous les chasseurs locaux de subsistance n'utilisent pas le fusil de la même manière, avec les mêmes objectifs ni les mêmes conceptions. D'autre part, il est une fois de plus crucial de faire la distinction entre « chasse commerciale locale » et « chasse commerciale professionnelle » – qui même lorsqu'elle est le fait de chasseurs locaux, implique un réseau d'acteurs et de relations complexes essentiel à prendre en compte.

### **2.3. La chasse au fusil en tant que pratique commerciale professionnelle**

Si l'usage du fusil dans le cadre du système de production et de l'autoconsommation reste majoritaire, plusieurs villageois se néanmoins sont spécialisés à plein temps dans une chasse commerciale professionnelle, correspondant au terme de « braconnage », intrinsèquement liée au commerce de viande de brousse. Bien qu'il existe des profils différents, la majorité d'entre eux sont de jeunes hommes célibataires. Comme d'autres auteurs l'ont noté avant moi (Solly, 2004), l'attrait des jeunes pour le commerce de la viande est important. Sans famille à nourrir, généralement sans champ vivrier ni culture de rente, la chasse professionnelle constitue le meilleur moyen de gagner de l'argent, de subvenir aux besoins de base, et parfois de nourrir l'espoir d'une vie meilleure. Leur attrait pour la ville et le mode de vie qu'ils ambitionnent d'y vivre joue effectivement un rôle dans le désir qu'éprouvent certains jeunes à gagner de l'argent rapidement, et en quantité. Il n'est toutefois pas question de généraliser, tous n'envisagent pas de quitter le village, ils ambitionnent parfois simplement de gagner leur vie, et certains s'adonnent même à cette pratique en attendant que leur « candidature » à un poste de guide au sein du PGS soit acceptée.

La plupart des hommes engagés par le PGS évite au maximum cette pratique, qui peut leur faire perdre leur emploi et donc leur salaire, mais certains s'y adonnent tout de même au cours de périodes difficiles ou lors d'événements particuliers. D'autres encore, non impliqués ou impliqués passivement

dans le PGS, ne cachent pas leur participation active au commerce de la viande, c'est notamment le cas du chef de Malen V, en conflit ouvert avec le PGS, et dont la réputation de « grand chasseur » est largement répandue.

Alors que l'usage du fusil, quelle qu'en soit la finalité, est fermement condamné par le PGS et la plupart des organismes de conservation, la pratique du piégeage est considérée avec davantage de nuances. Tant que les piégeurs respectent les quotas, saisons et zones autorisées, ils ne rentrent pas dans la catégorie « braconniers ». Ils peuvent toutefois y basculer dès lors que l'une de ces conditions n'est plus respectée, même dans le cadre de la subsistance.

Pourtant les Badjoué ont une conception très différente du braconnier comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Le braconnier est un « piégeur commercial » qui, à l'instar du chasseur professionnel, exploite la faune dans une perspective essentiellement mercantile. Bien que plusieurs villageois participent à ce type d'exploitation de la faune, la majorité de ces braconniers sont des allochtones qui viennent tendre de très longues et nombreuses lignes de pièges, pour revendre l'intégralité de leurs captures à des collecteurs, sur les marchés de brousse, ou directement dans les concessions forestières avoisinantes. La plupart des piégeurs du village, même lorsqu'ils augmentent leurs lignes en forêt dans la perspective de vendre une partie de leurs captures, en consomment toujours un pourcentage important et déplorent d'ailleurs souvent l'impact des lignes de braconniers sur leurs propres prises.

## Conclusion

Ce chapitre s'est attaché à analyser, de la manière la plus détaillée possible, les pratiques cynégétiques des villageois de Malen V, Doum-Pierre et Mimpala, en les replaçant dans le contexte plus large du système de production d'une part, et en les confrontant aux représentations conservacionnistes dont elles font l'objet d'autre part.

En mobilisant les travaux de chercheurs spécialisés dans les problématiques cynégétiques forestières, j'ai tenté de dresser un panorama aussi complet que possible des techniques utilisées, de la diversité de leurs usages, ainsi que des objectifs auxquels elles répondent. En fonction des techniques utilisées et des objectifs poursuivis, les impacts sur la faune peuvent s'avérer très variables, tant au niveau des espèces concernées que des quantités prélevées.

Les savoirs et savoir-faire inhérents à la pratique du piégeage participent d'une connaissance fine et évolutive de la forêt et de la faune, et font ainsi des piégeurs d'excellents témoins des changements qui surviennent dans les écosystèmes forestiers. Par ailleurs, cette pratique occupe une place importante dans le quotidien des Badjoué, tant en termes alimentaires que socioéconomiques. La prise en compte de la distinction entre les terroirs forestiers et domestiques, ainsi que du rôle des pièges dans le système de production, apparaît essentielle à une compréhension globale du phénomène cynégétique, et donc à la mise en place de mesures de gestion pertinentes et réalistes. Dès lors, je suggère que les mesures de gestion mises en place à la fois par le gouvernement camerounais et les acteurs extérieurs (ONG, projets, etc.) tiennent davantage compte de cette imbrication des activités de piégeage dans tous les aspects de la vie quotidienne des populations rurales forestières.

De la même manière, l'usage du fusil doit lui aussi être envisagé comme une composante du système de production. Pourvoyeur de gibier pour la consommation, les échanges sociaux et la commercialisation locale, il permet également de défendre les cultures et de compenser de mauvais résultats de pêche.

Toutefois, il serait inconsideré de sous-estimer ou de minimiser le rôle de ces pratiques dans le commerce de la viande à plus grande échelle, et leur impact sur un appauvrissement général de la faune en région forestière. Ainsi, le piégeage et la chasse ont tous deux connus des évolutions notables au cours de ces dernières décennies. Celles-ci vont de pair avec un changement dans les « relations à la faune », la viande n'ayant jamais été autant synonyme d'argent qu'aujourd'hui. Le chapitre suivant s'attache à comprendre les raisons de ces évolutions, en les replaçant dans un contexte historique plus large.

## Chapitre 4

### **Quand la viande est devenue synonyme d'argent : Analyse historique et contextuelle de l'évolution des pratiques cynégétiques et des relations à la faune**

---

Dans les années quatre-vingts, et plus encore à partir des années nonante, l'inquiétude croissante des défenseurs de l'environnement, des organismes internationaux de conservation, et des responsables d'aires protégées à l'égard de la surexploitation de la faune dans les pays du Sud, les amènent à dénoncer l'existence d'un « commerce de viande de brousse » – le fameux *bushmeat trade* – particulièrement ravageur dans les zones forestières tropicales. L'institution du terme « crise de la viande de brousse » – *bushmeat crisis* – marque d'ailleurs le début de revendications et de pressions internationales sur les gouvernements des pays les plus touchés par ce commerce, afin qu'ils prennent des mesures visant à endiguer ce phénomène.

Alors que la guerre contre le *bushmeat trade* est d'une virulence considérable, il est paradoxal de constater que les études sur ce trafic tardent à venir. En Afrique centrale, elles seront encore plus tardives que dans d'autres régions du monde comme l'Amazonie ou l'Afrique occidentale. Les premières études se dérouleront en République Démocratique du Congo et au Gabon. Mais Bahuchet & Iovéva (1999) remarquent qu'aucune de ces études ne se consacre au phénomène du « *bushmeat trade* » dans son ensemble, en s'intéressant notamment aux acteurs de ce commerce. Selon ces auteurs, la plupart des études commanditées par les bailleurs de fonds reflètent d'ailleurs souvent les préoccupations conservationnistes, puisqu'elles essaient de déterminer l'impact des pratiques de chasse sur les populations fauniques. Les études menées dans le cadre du programme ECOFAC en Afrique Centrale illustrent particulièrement bien ce phénomène (Dethier, 1995 ; Jeanmart, 1998 ; Muchaal & Ngandjui, 1999, etc.). À l'inverse, et à la même époque, apparaît un courant qui met en avant l'importance de la faune sauvage dans le contexte alimentaire des régions tropicales, à travers les travaux de responsables de programmes de nutrition dans les pays en développement (Asibey et Child, 1990 ; Chardonnet, 1995, cités par Bahuchet & Iovéva, 1999).

Ces travaux, ainsi que les études menées dans le cadre du programme CNRS-ORSTOM-Institut des Sciences Humaines intitulé « Anthropologie et Alimentation », ont permis de déplacer le curseur pour s'intéresser réellement et concrètement à la viande en termes alimentaires et sociaux, et non plus uniquement en termes d'impact sur la faune. S. Bahuchet et d'autres chercheurs au sein d'une équipe franco-camerounaise, ont permis d'éclairer de manière précise et détaillée les méandres de la filière

viande de brousse au Cameroun. En s'intéressant au piégeage et à l'importance de la viande dans les villages de forêt, et en constatant la facilité avec laquelle il est possible de consommer du gibier sauvage dans les restaurants urbains, Bahuchet & Iovéva (1999) ont engagé une recherche visant à comprendre l'organisation sociologique du commerce de viande. En effet, les questions se posent toujours en termes d'impact de la chasse villageoise sur les populations animales et de durabilité des pratiques cynégétiques.

« Personne ne discute des intervenants, et si plusieurs évaluent les gains monétaires, personne ne base cette évaluation sur une observation des ventes et des profits réels des chasseurs. Etant menées par des biologistes, le point de vue qui transparaît dans ces études est toujours celui de la population animale, jamais celui du villageois » (Bahuchet & Iovéva, 1999 : 535)

Ces travaux constitueront donc une base intéressante pour aborder le commerce de la viande de brousse dans une perspective sociohistorique, afin de comprendre comment et pourquoi les populations forestières de l'Est-Cameroun en sont arrivées à surexploiter la faune de leur forêt.

Ce chapitre a donc pour objectif d'analyser le contexte dans lequel ce commerce de la viande s'est développé dans les forêts de l'Est-Cameroun, de comprendre comment et pourquoi la viande est devenue synonyme d'argent. Il s'agira de proposer une réflexion autour de l'évolution des pratiques cynégétiques des Badjoué du Dja, des transformations dont elles ont fait l'objet, particulièrement au cours des trois dernières décennies. Si toutes les techniques cynégétiques ont connu une évolution majeure au cours des dernières décennies, celle qui suscite le plus d'inquiétudes sur la scène internationale est incontestablement l'usage accru des armes à feu. La première partie de ce chapitre s'intéresse ainsi à l'origine et à l'évolution des armes à feu à la périphérie de la réserve du Dja. Alors que ces dernières y sont présentes depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, leur usage semble s'être particulièrement intensifié et individualisé au cours des trente dernières années. Cette évolution doit ainsi être replacée dans un contexte politique, économique, et social plus large. En effet, deux éléments majeurs sont à l'origine de transformations importantes dans les relations que les Badjoué entretiennent avec les ressources de leur forêt : la crise économique des années quatre-vingts, et l'essor concomitant de l'exploitation forestière industrielle. bouleversements sociaux, économiques, mais aussi environnementaux, il s'agira de mettre en lumière les différents processus qui ont contribué au développement de pratiques cynégétiques commerciales et professionnelles dans les villages Badjoué. Enfin, la dernière partie de ce chapitre interroge les nombreux amalgames dont le commerce de viande de brousse est victime. Alors que toutes les pratiques de chasse et de piégeage se voient stigmatisées par les défenseurs de l'environnement, il semble effectivement indispensable de se pencher sur les différents modes d'exploitation de la faune au niveau local, de comprendre leurs raisons d'être et leurs finalités, ainsi que les contextes dans lesquels ils s'insèrent. .

# 1. Origine et évolution de la présence des armes à feu au Cameroun

## 1.1. Du ravitaillement des chantiers européens au développement d'un marché de sous-produits fauniques

Dans les forêts camerounaises, les premiers fusils apparaissent surtout à partir de 1850, période à laquelle les expéditions occidentales à but géopolitique commencent à être véritablement organisées, dans le Bassin du Congo notamment (Roulet, 2004). Les membres du corps expéditionnaire connaissant mal le terrain, ils consacraient très peu de temps et d'énergie à la chasse et rencontraient dès lors des problèmes de ravitaillement, particulièrement dans les zones peu anthropisées. Pour y remédier, Roulet (2004) raconte qu'ils troquaient avec les populations des produits fauniques contre des fusils et de la poudre, des étoffes et de la quincaillerie. Plus tard, à partir des années 1910, la consolidation de l'établissement des colonies européennes en Afrique centrale donne lieu à une chasse commerciale de grande envergure, essentiellement organisée par les commerçants européens (*ibid.*). En effet, avec le développement de grands chantiers routiers et ferroviaires, ainsi que l'ouverture de concessions forestières, c'est un nombre toujours croissant de bouches qu'il faut nourrir. Dans le Bassin du Congo en particulier, Roulet (2004) montre qu'après avoir détourné la population locale des activités cynégétiques pour l'extraction du caoutchouc, les compagnies concessionnaires se voient contraintes de s'approvisionner en viande de brousse. Au départ, la viande est achetée à des intermédiaires africains qui font chasser les Pygmées, des armes à feu seront par la suite distribuées en grandes quantités aux autochtones afin d'obtenir de la viande rapidement et en abondance.

En raison de ses nombreuses richesses naturelles, de sa position stratégique dans le Bassin du Congo, et de sa proximité avec la côte atlantique où Français, Allemands, Portugais et Belges avaient ouvert des comptoirs, le sud-est du Cameroun constituait un pôle commercial particulièrement important (Sinang, 2007). Les européens, très gourmands en viande mais également en sous-produits d'origine faunique tels que l'ivoire, les cornes de rhinocéros, le cuir, les peaux de panthère, queues de girafe et autres trophées divers, vont également être à l'origine d'un second marché, un marché parallèle qui ne vise plus l'alimentation des travailleurs, mais bien les besoins des métropoles en ivoire et autres sous-produits animaux (Roulet, 2004). Le développement de ce marché aura plusieurs conséquences, dont celles de voir proliférer les armes à feu, de surexploiter abondamment la faune sauvage, ainsi que de professionnaliser la pratique cynégétique commerciale (Roulet, 2004).

En ce qui concerne la présence des armes à feu dans les villages du sud-est Cameroun, ce marché de sous-produits fauniques a eu entre autres effets celui de développer une chaîne commerciale organisée entre les Baka, les Bantous et les Européens (Sinang, 2007). La chasse sportive européenne ayant été plus tardive dans la forêt camerounaise que dans d'autres pays africains, peu d'européens se sont

aventurés dans les zones reculées de la forêt camerounaise pour chasser eux-mêmes, avant la sur-mécanisation des compagnies d'exploitation forestière dans les années quatre-vingts. Ainsi, les colons et autres commerçants ou exploitants européens donnaient des armes aux Bantous, qui envoyaient chasser les Baka. Réputés pour leur incommensurable connaissance de la forêt et leur savoir-faire cynégétique sans pareil, les Pygmées Baka étaient donc la source de produits prisés, dont la capture était périlleuse (peaux et dents de léopards, ivoire, etc.). Ils ne pouvaient toutefois jamais traiter directement avec les européens, et devaient obligatoirement passer par l'intermédiaire des Bantous, par qui toutes les transactions transitaient (Sinang, 2007).

Les prélèvements de faune se sont donc accrus dans la première moitié du XXe siècle, mais le fait que la chasse sportive et commerciale des blancs se soit tardivement développée dans les forêts du Cameroun a permis, jusque dans les années quatre-vingts, de ne pas décimer des populations animales entières comme ce fut le cas dans d'autres pays. Comme le souligne Roulet (2004), le gibier était plus abondant, plus diversifié, et aussi plus facile d'accès dans les zones de savane où la chasse était donc plus facile et moins dangereuse qu'en milieu forestier. Il faudra attendre la « sur-mécanisation » des sociétés d'exploitation forestière, l'arrivée des collectionneurs de trophées, attirés par des espèces emblématiques telles que l'éléphant de forêt et le Bongo (jusqu'alors peu connues), ainsi que la prise en compte de la richesse giboyeuse du milieu forestier, pour voir émerger et évoluer une chasse sportive formelle et organisée dans les forêts du Bassin du Congo (*ibid.*).

## **1.2. Une dimension collective de la chasse au fusil dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala**

Ainsi, dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, les armes à feu sont restées peu nombreuses jusque dans les années quatre-vingts. Vestiges de la période coloniale, elles étaient détenues par les autorités ou par des personnes influentes au sein des villages. Si l'introduction des armes à feu a joué un rôle dans l'individualisation des pratiques cynégétiques, nous verrons que celle-ci fut progressive et dépendante d'une combinaison de plusieurs facteurs.

Les Badjoué de la périphérie de la réserve racontent que pendant longtemps, quelle que soit la technique de chasse utilisée (lance, arbalète, piège, filet, etc.), la viande faisait souvent l'objet de partage ou d'échanges au sein des villages, particulièrement lorsqu'il s'agissait de gros gibiers. Lorsque les Pygmées, aujourd'hui encore réputés et enviés par les Badjoué pour leur savoir-faire et leurs qualités de chasseurs, abattaient des animaux tels que le buffle ou l'éléphant, ils conviaient leurs voisins bantous à venir prélever les excédents de viande sur la dépouille de l'animal afin que rien ne soit gâché. Les Badjoué affirment qu'avant les années quatre-vingts, la chasse à l'éléphant était l'apanage des Pygmées et qu'eux-mêmes ne s'y risquaient que très rarement, pour se défendre

lorsqu'ils faisaient leur rencontre en forêt au cours d'une autre chasse, et que la fuite n'était plus envisageable, ou pour démontrer leurs qualités de chasseur afin d'obtenir la main d'une fille convoitée par exemple. Leurs techniques traditionnelles de chasse ne s'adressaient pas spécifiquement à ces animaux qu'ils craignaient profondément, et dont les Pygmées faisaient leur affaire. C'est d'ailleurs à eux que l'on faisait appel pour venir abattre un éléphant qui menaçait les cultures et/ou les villageois.

L'arrivée des premiers fusils n'a pas immédiatement eu pour effet d'anéantir la dimension collective et le partage des captures. Jusque dans les années quatre-vingts, il y avait à peine un fusil pour six ou sept villages. Il s'agissait à l'époque d'armes « occidentales », généralement entre les mains des « grands », c'est-à-dire d'hommes avec un statut social, politique et/ou économique élevé. Ces armes étaient utilisées pour différentes raisons : abattre un animal qui « dérange », c'est-à-dire qui fait des incursions à proximité des villages et menace la vie des habitants ou qui dévaste régulièrement les champs, préparer des festivités ou des événements dans le village et pouvoir fournir de la viande à tous les convives, etc. Dans ces circonstances, la chasse au fusil, à l'instar des techniques plus traditionnelles, revêtait encore un caractère collectif.

Elle a toutefois eu un impact très rapide sur les gros gibiers que les Badjoué ne chassaient traditionnellement pas ou peu. S'ils ont temporairement continué à confier aux Pygmées le soin de tuer les éléphants (et autres gibiers pour lesquels ils se considéraient moins expérimentés) en leur fournissant les armes à feu, les Badjoué se sont progressivement initiés eux-mêmes à ces battues. L'amour de sa viande, la protection des champs, mais aussi le prestige inhérent à son abattage ont fait de l'éléphant une cible de choix pour les hommes armés. Néanmoins, en dehors des battues organisées envers un individu spécifique qui menace régulièrement les villages, la chasse à l'éléphant est longtemps restée essentiellement opportuniste.

### **1.3. Le tournant des années quatre-vingts**

Les choses sont bien différentes à l'heure actuelle. Les fusils, souvent de fabrication artisanale, prolifèrent dans tous les villages de la périphérie de la réserve et la dimension collective de cette chasse a pratiquement disparu. La paupérisation croissante des populations forestières, le développement continu du commerce de viande de brousse et d'ivoire, associé à l'attitude répressive des autorités à travers les écogardes et leurs partenariats avec des organismes de conservation, ont favorisé une pratique non seulement individualiste mais également clandestine. Il est aujourd'hui beaucoup plus dangereux de partager la viande d'un éléphant avec les villages voisins. La battue à l'éléphant se fait la nuit, dans la plus grande discrétion possible, et la viande pourrit sur place après le prélèvement des défenses. Même la chasse destinée à la subsistance se fait clandestinement, puisque les armes à feu sont formellement interdites, peu importe la manière dont elles sont utilisées.



L'intransigeance du PGS (et d'ECOFAC avant lui) au sujet des armes à feu participe à cette clandestinité, ainsi qu'à la dimension individualiste de la pratique qui en découle.

Comment est-on passé d'un usage occasionnel et collectif du fusil à une prolifération des armes à feu, au développement de pratiques individualistes et à une surexploitation massive de la faune dans les forêts de l'Est-Cameroun ? Trois éléments majeurs ont contribué à ces changements à la périphérie nord de la réserve du Dja : la crise économique des années quatre-vingts, la prolifération concomitante de compagnies d'exploitation forestière sur-mécanisées autour de la Réserve du Dja, et l'arrivée consécutive de chasseurs sportifs et de collectionneurs de trophées.

Il n'est pas question de nier l'existence des pratiques de chasse commerciale qui avaient cours dans ces villages avant les années quatre-vingts, mais bien de souligner qu'avant cette époque elles revêtaient encore un caractère collectif et exerçaient probablement une moindre pression sur la faune. Il s'agit également de montrer l'impact de l'ouverture de concessions, ainsi que celui d'une crise économique particulièrement dévastatrice pour les populations forestières de l'Est-Cameroun, sur la métamorphose des pratiques de chasse. En effet il est pour moi inconcevable de comprendre les pratiques actuelles d'exploitation de la faune dans les villages de la périphérie du Dja sans retracer les processus politiques et socio-économiques, à des échelles plus larges, qui ont contribué à leur évolution.

## **2. Une crise économique particulièrement néfaste pour les ressources forestières**

Cantonnées dans les champs de cacao et de café sous les administrations coloniales successives, les populations forestières de l'Est-Cameroun ont joui de l'apport économique de ces cultures de rente jusque dans les années quatre-vingts. En effet, après les indépendances les pays d'Afrique tropicale ont créé leurs propres plantations de cacao, dans le but de maintenir les revenus liés à cette activité à travers laquelle la plupart des sociétés « traditionnelles » africaines avaient connu l'économie monétaire (Mebenga Tamba, 2002). Entre 1960 et 1978, l'agriculture constituait le pilier de l'économie camerounaise avec un taux de croissance annuel du PIB de 4.8%. En 1978, suite à la découverte du pétrole, la croissance du PIB a fortement augmenté jusqu'en 1986, date de la fin du boom pétrolier (Bikié et al., 2000).

Cette année-là, le Cameroun, comme la quasi-totalité du reste du monde, connaît une crise économique sans précédent, conséquence de la dévaluation du dollar, de la chute brutale des cours du café, du cacao, et du pétrole sur le marché international, mais également d'une mauvaise gestion du secteur public (Bikié et al., 2000). Sous l'impulsion de la Banque mondiale et du FMI, le pays adopte en 1989 des politiques d'ajustement structurel (PAS), dans le but d'éradiquer progressivement les

multiples causes de la crise économique. Comme nous allons le voir, cette crise a eu de nombreux effets sur les populations rurales partout au Cameroun, sur leurs moyens d'existence et leurs relations aux ressources de la forêt. C'est bien-sûr aux populations forestières de l'Est-Cameroun, et plus particulièrement aux Badjoué de la périphérie du Dja que je vais m'intéresser de manière plus spécifique.

## **2.1. Les effets de la crise sur les pratiques agricoles**

Entre 1990 et 1993, les subventions gouvernementales allouées aux intrants finissent par disparaître et la SODECAO<sup>84</sup> est supprimée, engendrant des retombées néfastes pour les populations rurales. Ajoutons à cela l'augmentation de la compétitivité du cacao et du café qui a suivi la dévaluation du franc CFA de 50% en 1994, et on assiste à des changements majeurs dans les pratiques agricoles et d'exploitation forestière des paysans camerounais.

En m'appuyant notamment sur l'article de Bikié et al. (2000), je vais m'intéresser dans cette section aux changements que la crise et la dévaluation du franc CFA ont induit dans les pratiques paysannes, ainsi qu'à l'effet de ces changements sur l'utilisation des terres et ressources de la forêt par les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

### **2.1.1. Le retour des déflatés**

Après l'indépendance du Cameroun le 1<sup>er</sup> janvier 1960, la population dite « active » des campagnes, à savoir essentiellement des jeunes, quitte les zones rurales pour gagner les centres urbains à la recherche d'une activité salariale, un phénomène classique d'exode rural. Mais suite à la crise économique mondiale de la fin des années quatre-vingts, on assiste au phénomène inverse, les citadins sont forcés de réintégrer le monde rural agricole (Mebenga Tamba, 2002). L'adoption des programmes d'ajustement structurel (PAS) exigeait en premier lieu de réduire la masse salariale des services étatiques et paraétatiques, en licenciant une grande partie des employés, qui furent rebaptisés les « déflatés » ou les « débranchés des entreprises » (Mebenga Tamba, 2002).

Ce fut le cas de plusieurs habitants des villages de cette étude, qui se sont retrouvés démunis lorsque la crise a éclaté. Sans travail, sans argent, et bien souvent avec une famille à nourrir, nombre d'entre eux ont décidé de rentrer au village où ils auraient au moins la possibilité de cultiver leur propre nourriture,

---

<sup>84</sup> « Société de Développement du Cacao », une institution étatique dont le but était de promouvoir le développement de la culture du cacao au Cameroun.

de construire ou de se réinstaller dans une maison<sup>85</sup>, sans frais de loyer, d'électricité ou d'eau courante. Cette augmentation du rythme des migrations de retour est à l'origine de bouleversements divers au sein des villages, qui doivent se réorganiser socialement et politiquement suite à ces changements démographiques, mais aussi économiquement. Comment subvenir aux besoins de ces nouvelles familles ? Quelle activité choisir pour pallier le manque de revenus du travail salarié ?

A cette époque, un effort considérable de vulgarisation de nouvelles variétés de cacao prend place un peu partout au Cameroun, mais les déflatés y ont adjoint d'autres types de cultures comme le palmier à huile, l'ananas et les cultures maraîchères. L'instabilité des cours du cacao n'est pas seule en cause. La promotion de ces nouvelles cultures est aussi liée, selon Mebenga Tamba (2002), aux caractéristiques de ce « nouveau paysan » qu'est le migrant de retour. Celui-ci peut être considéré comme étant à l'origine d'une transmission de nouveaux modèles et de nouvelles idées agricoles entre la ville et la campagne. « L'expérience citadine des migrants sur les pratiques culturelles à travers les voyages interrégionaux et les médias est un facteur incitateur à la promotion de nouvelles cultures dans les milieux ruraux respectifs » (Mebenga Tamba, 2002 : 143). Le retour des citadins va donc avoir diverses répercussions sur l'écosystème forestier, notamment en termes de surfaces défrichées et d'utilisation de l'espace. Nouveaux champs vivriers et nouvelles cultures de rente, nouveaux terroirs de chasse et piégeage, etc. sont autant d'éléments qui auront un impact sur l'exploitation des ressources forestières.

### ***2.1.2. Les produits vivriers au secours des cultures de rente ?***

Avec la crise et la suppression de la SODECAO, les cultures de rente comme le cacao et le café stagnent cruellement. Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala elles finissent même par être progressivement laissées à l'abandon. L'enclavement et la suppression des aides de l'État dans la promotion du développement de la culture du cacao, ont rendu la situation économique des villages difficile. Si certains ont maintenu leurs plantations pendant quelques années, dans l'espoir de voir les prix du cacao et du café se stabiliser à nouveau, tous ont accru les superficies de leurs cultures vivrières et en ont intensifié la production, afin de pouvoir en augmenter la commercialisation. On assiste dès lors à un phénomène de transformation progressive des cultures vivrières en cultures de rente, plus orientées vers le marché. L'accroissement de la demande en produits vivriers sur le marché national, particulièrement dans et autour des zones urbaines, l'augmentation de la main d'œuvre familiale liée au retour des déflatés, mais aussi la nécessité de diversifier les sources de revenus pour

---

<sup>85</sup> Dans la plupart des cas, ces déflatés avaient gardé un « pied-à-terre » dans leur village natal et n'avaient donc qu'à réinvestir les lieux.

pallier la baisse des revenus issus des cultures de rente et anticiper les risques de fluctuations futures, sont autant de paramètres explicatifs de ce phénomène (Bikié et al., 2000).

Les hommes, qui jusque-là s'investissaient essentiellement dans les plantations de rente, commencent à s'impliquer dans les cultures vivrières. Ce phénomène fut particulièrement visible dans les villages de cette étude, où le cacao a été presque totalement délaissé pendant plusieurs années avant sa réintroduction par le PGS.

*« Avant on cultivait le cacao beaucoup, même le café. La plupart des familles ici avaient aussi le café. Mais quand on n'a plus su vendre ça, on a dû laisser. C'était beaucoup de travail, très fatigant. Mais tu ne vas pas te tuer au travail si tu ne peux pas vendre non ? Donc on a laissé pourrir ça comme ça en forêt. Avant qu'on reprenne le cacao ici, même nous les hommes on travaillait le champ avec les femmes. On envoyait vendre notre plantain ou notre manioc là-bas en ville. Mais il y avait aussi beaucoup les hommes qui se sont mis à chasser. Comme le cacao ne rapportait plus, il fallait bien trouver l'argent autrement. » (Jean-Paul, 56 ans, mars 2012)*

Ainsi, la seule implication dans les cultures vivrières ne suffisait pas toujours à satisfaire les besoins économiques, et le « temps libre » laissé par l'abandon des cultures de rente a, selon plusieurs informateurs Badjoué, favorisé une intensification des pratiques cynégétiques. Même si les revenus issus de la chasse commerciale s'avèrent souvent minimes, ils sont aussi plus constants et prédictibles que les revenus agricoles, qui impliquent par ailleurs un investissement en temps et en énergie plus considérable. Ainsi, plusieurs auteurs remarquent que les jeunes hommes célibataires (dépourvus de cultures vivrières et de plantations de cacao) sont particulièrement attirés par – et impliqués dans – le commerce de la viande (Solly, 2004 ; Bahuchet & Iovéva, 1999).

### **2.1.3. Un regain d'intérêt pour les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)<sup>86</sup>**

Devenus beaucoup plus dépendants des ressources de la forêt depuis la crise, les ménages ruraux sont contraints de diversifier leurs revenus et collectent, consomment et commercialisent donc davantage les PFNL. Comme le souligne l'étude de Bikié et al. (2000), cela ne signifie pas que les revenus issus de leur commercialisation ont augmenté, mais bien que le nombre de ménages qui en dépendent et se mettent à l'exploiter a fortement augmenté dans les années suivant la crise. Pour les déflatés, ce sont parfois des changements radicaux de leurs habitudes de consommation qui s'opèrent. Ainsi par exemple, la bière et le whisky sont remplacés par des alcools fabriqués localement comme le vin de palme, et les produits pharmaceutiques devenus inabordables sont remplacés par les plantes

---

<sup>86</sup> Les produits forestiers non ligneux désignent tous les produits d'origine biologique autres que le bois d'œuvre, dérivés des forêts et autres terres boisées.

médicinales. En résumé, les PFNL sont plus que jamais essentiels à leur subsistance, tant en termes de consommation que de commercialisation.

L'étude de Bikié et al. (2000) ne tient malheureusement pas compte de ce PFNL crucial qu'est la viande. En effet, les conséquences de la crise économique ne toucheront pas seulement le couvert forestier et les ressources floristiques mais auront également des répercussions importantes sur les prélèvements de faune. Comme je vais le montrer, la combinaison de facteurs tels que la crise économique, l'essor de l'exploitation forestière industrielle et de la chasse sportive, a participé activement à une surexploitation des ressources fauniques dans la région du Dja.

Cette crise aura donc eu entre autres effets celui d'accroître la dépendance des ménages ruraux camerounais envers les ressources de la forêt, et dans le même temps d'intensifier la pression exercée sur ces dernières. Plusieurs études ont notamment montré que le taux annuel de déforestation dans la zone forestière humide du Cameroun a beaucoup augmenté dans la décennie postérieure à la crise (Mertens & Lambin, 2000, ; Mertens et al., 2000).

Toutefois, alors que Bikié et al. (2000) ne s'intéressent qu'à la déforestation liée aux pratiques agricoles des ménages ruraux suite à la crise, il est à mon sens essentiel de faire un détour par un autre type d'exploitation des ressources forestières, industriel celui-ci. En effet les années quatre-vingts au Cameroun ne sont pas seulement synonymes de crise économique, elles sont également celles de l'essor des concessions forestières industrielles.

### **3. Envol de l'exploitation forestière et arrivée des collectionneurs de trophées**

Au Cameroun, une autre conséquence de cette crise économique fut le renforcement de la production du bois industriel en tant que stratégie de relance de l'économie nationale (CEW, 2000). D'un point de vue macroéconomique, l'exploitation forestière a commencé pendant la colonisation allemande, mais c'est après la seconde guerre mondiale qu'elle connaîtra un réel envol. À partir des années quatre-vingts, et surtout au début des années nonante, elle va connaître un développement fulgurant, à tel point que le bois deviendra la seconde source de revenus d'exportation la plus importante après le pétrole. Comme le soulignent Bahuchet & Iovéva (1999), les aires protégées du Cameroun sont encerclées par les concessions forestières.

En ce qui concerne la périphérie de la réserve du Dja, c'est notamment à travers la société Pallisco<sup>87</sup> que l'exploitation industrielle du bois connaît un développement massif, à partir du milieu des années

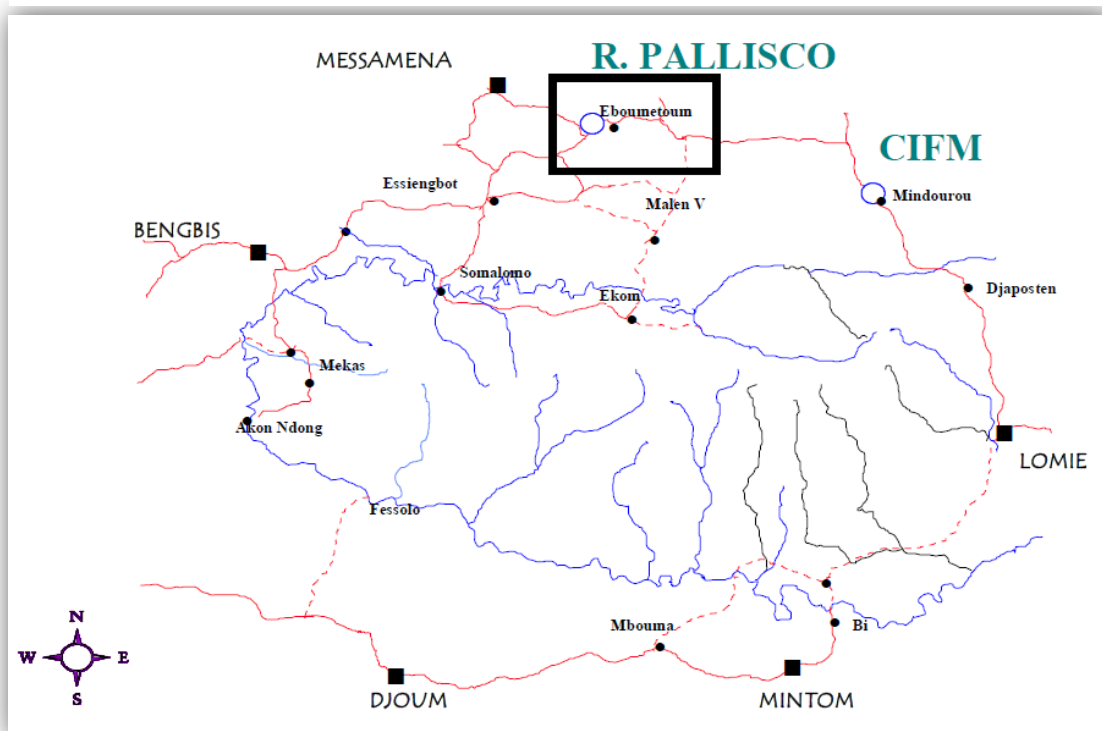
---

<sup>87</sup> La société Pallisco, créée au Cameroun en 1972, est la filiale camerounaise de l'entreprise française de menuiseries industrielles « Pasquet ». Elle a notamment fait parler d'elle en 2006 suite à un rapport des Amis de la Terre France et

quatre-vingts. Les licences et permis d'exploitation s'y sont multipliés, le *Cameroon Environmental Watch* (CEW) fait état d'une augmentation de 334,85% des volumes abattus entre 1994 et 1998.

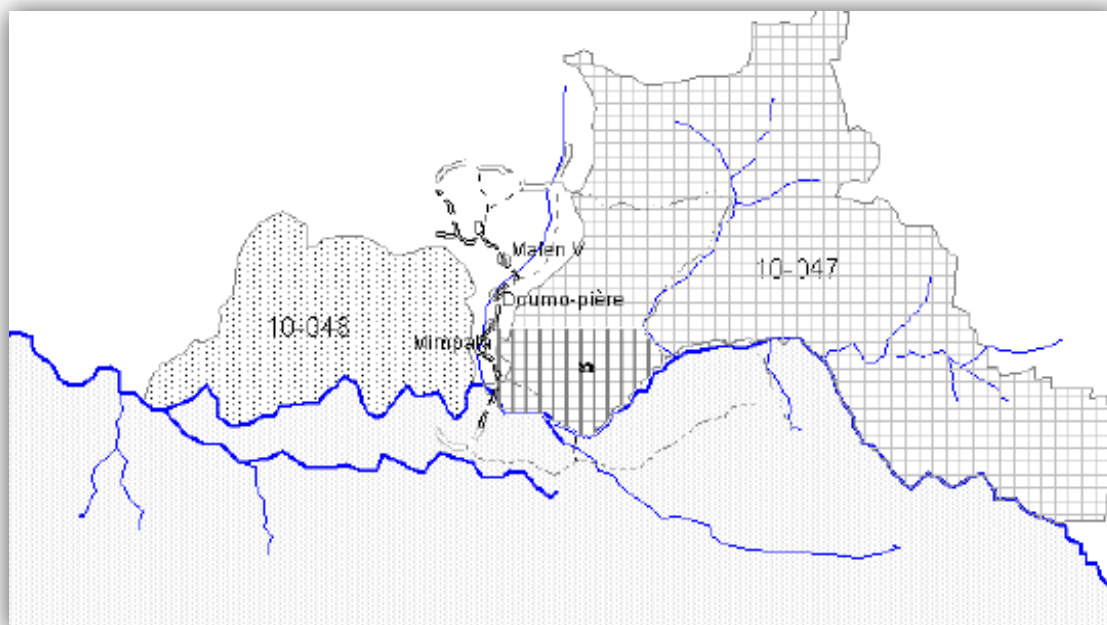
La société Pallisco, déjà implantée dans le village d'Eboumétoum à la périphérie nord de la réserve du Dja dans les années septante (voir figure 6), s'est nettement développée dans la région à partir des années nonante. Elle ouvre notamment en 1996 un nouveau site d'exploitation forestière à Mindourou, au nord-est de la réserve, et y crée également une unité de transformation du bois. Si la société Pallisco est un acteur majeur de la région du Dja, une autre compagnie mérite une attention particulière, en raison notamment de son exploitation des forêts qui entourent les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, la société de fabrique camerounaise de parquet FIPCAM. Créée au Cameroun en 2001, la société FIPCAM obtient la même année une Unité Forestière d'Aménagement (UFA) directement adjacente aux villages de cette recherche. La figure 7 ci-dessous permet de situer l'UFA (10-047) par rapport aux villages.

Figure 6. Site de la société Pallisco à Eboumétoum (source: Auzel, 2001)



Cameroun, dénonçant les impacts sociaux et environnementaux de l'entreprise, accusée d'avoir exploité illégalement des dizaines de Moabi, arbres essentiels pour les populations locales, tant du point de vue culturel et économique que médical.

**Figure 7: Situation de l'UFA 10-047 par rapport aux villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala (source: Epanda et al., 2006)**



Si FIPCAM n'a officiellement exploité l'UFA 10-047 qu'à partir de 2001, le site en lui-même faisait l'objet d'une exploitation industrielle depuis les années septante (Nguenang et al., 2010). Comme le remarque Auzel (2001), les sites forestiers industriels sont des pôles d'attraction et de concentration d'une main d'œuvre à la fois locale et plus lointaine.

### **3.1. Le travail salarié dans les concessions comme source de revenus**

Au cours de mes entretiens et discussions avec les habitants des villages Badjoué, il est vite apparu que nombre d'entre eux avaient, à un moment où l'autre de leur vie, travaillé au sein des sites d'Eboumétoum et/ou de Mindourou. Dans les années nonante, Mindourou est devenue un pôle d'attraction important pour les planteurs éprouvés par la crise, ainsi que pour les déflatés à la recherche d'un emploi. Nombre d'entre eux avaient acquis au fil de leur parcours (scolaire, professionnel, etc.), des compétences relatives à l'exploitation ou à la transformation industrielle du bois, au Cameroun ou dans des pays frontaliers, qui leur ont permis de trouver rapidement du travail « à la Pallisco » (pour reprendre l'expression locale), ou dans d'autres sociétés forestières du sud-est Cameroun. Construction d'infrastructures pour les sites forestiers, abattage des arbres, transformation du bois, etc., sont quelques-unes des activités que nombres d'hommes Badjoué ont exercées dans les années nonante.

Victor, un habitant de Mimpala aujourd'hui âgé de 41 ans, a travaillé pendant deux ans pour une compagnie forestière dans la province Sud du Cameroun, au sein de la cellule « aménagement

forestier ». Bienvenu a quant à lui été ouvrier dans la scierie du site de La Pallisco à Eboumétoum, pendant un peu moins de trois ans. Gabriel, aujourd'hui âgé de 53 ans, a travaillé dans la scierie de Mindourou pendant quelques mois après avoir été chef de production pendant huit ans à la scierie de Yokadouma, près de la frontière avec la République Centrafricaine.

Il semble que les villageois de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala soient peu nombreux à avoir travaillé directement pour la compagnie FIPCAM, mais cette concession représentait tout de même un attrait économique non négligeable, particulièrement en raison de l'approvisionnement en viande dont elle avait besoin.

### **3.2. Ravitaillement des employés en viande**

L'installation d'une compagnie forestière est synonyme de développement économique pour les villages alentours. Dans certains cas, comme à Mindourou, ce sont de véritables petites villes qui se créent, avec des infrastructures modernes, des constructions en dur, l'accès à l'électricité, etc. Il faut loger, nourrir, mais aussi divertir les employés de la concession et leurs familles. Ainsi, au-delà de l'espoir d'un travail salarié, l'attrait des populations locales pour les concessions forestières est lié à toutes les retombées économiques connexes, et particulièrement au commerce. Les femmes y vendent des marchandises et produits divers (plats cuisinés, alcool, produits vivriers, etc.), des prostituées viennent vendre leurs charmes, et les chasseurs viennent ravitailler tout ce petit monde en viande de brousse. La présence de la viande de brousse est en effet quotidienne dans les villages de scierie (Bahuchet & Iovéva, 1999).

Si l'installation de la société FIPCAM n'a pas eu les mêmes répercussions en termes de développement économique (les infrastructures n'ont vraisemblablement pas pris la même ampleur qu'à Mindourou), elle a pourtant joué un rôle dans le développement de pratiques cynégétiques commerciales. Plusieurs hommes ont ainsi commencé à pratiquer un piégeage commercial de plus grande envergure.

*« Tu vois, il y avait l'exploitant ici avant, la société FIPCAM. Il y avait déjà les autres qui exploitaient notre forêt avant, mais un jour c'est la société-là qui a repris. Les gens ont compris qu'on pouvait alors vendre la viande plus facilement. Si c'est pour amener la viande en ville ou quoi c'est déjà un peu plus compliqué, mais avec les travailleurs ici à côté qui ont besoin de manger la viande, c'est plus facile. Moi par exemple qui n'ai pas le cacao, je n'avais pas de travail, j'ai commencé à vendre. Avec les quatre enfants-ci, c'était compliqué, je n'avais même pas l'argent pour qu'ils puissent fréquenter [i.e. aller à l'école]. Alors j'ai posé mes pièges là-bas en forêt et je partais vendre. Je n'ai jamais été riche hein ! La viande me permettait seulement de bien garder ma famille. » (Gabriel, 53 ans, novembre 2013).*



Gabriel n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres. Avec la crise, le manque d'argent, le fait que seuls les aînés ont accès aux cacaoyères de leurs parents, et que les jeunes hommes non mariés n'ont ni champs vivriers, ni culture de rente, la vente de la viande est devenue pour de nombreux villageois le seul moyen de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Le site de la Pallisco à Eboumétoum ainsi que l'UFA de la société FIPCAM ont donc indéniablement participé à une exploitation accrue de la faune dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

Par ailleurs, les villageois locaux ne sont pas les seuls à participer à ce commerce de la viande dans les concessions. Comme le montre Philippe Auzel (2001), l'installation d'un site d'exploitation industrielle induit un brassage ethnique important dans les zones alentour, et avec lui des changements importants dans les maîtrises et modes d'appropriation de l'espace et des ressources. « Les allochtones s'insèrent dans les interstices entre communautés et dans toutes les zones éloignées en forêt. L'exploitation forestière favorise donc une recomposition locale du politique et la naissance de nouvelles alliances plus basées sur des affinités que sur des liens lignagers » (Auzel, 2001 : 178). Les situations de libre accès à la ressource auxquelles ce phénomène donne lieu posent immédiatement le problème de la gestion de la faune, et notamment celui des responsabilités engagées. Plusieurs études, dont celle d'Auzel (2001) dans les villages voisins du site de la Pallisco à Eboumétoum, montrent que les prélèvements de faune y sont colossaux et insoutenables sur le long terme. Si le nombre de proies enregistrées au niveau des villages et du site lui-même révèlent l'existence d'un marché important et régulier de viande fraîche, une autre filière d'exploitation et de commerce de la viande de chasse, tout aussi importante, est à prendre en compte. Celle-ci se situe à la périphérie immédiate ainsi qu'à l'intérieur de la Réserve du Dja, et permet d'approvisionner à la fois les villages de la périphérie nord et le site en viande boucanée, mais vise aussi l'exportation vers les marchés urbains (Auzel, 2001). Plusieurs villageois m'ont ainsi confié avoir pris une part active à ce commerce dans les années nonante, afin de pallier les difficultés liées à la crise et de gagner de l'argent rapidement. Certains en ont fait une occupation à plein temps, d'autres, une activité complémentaire au travail des champs vivrier et/ou à la culture du cacao qui permettait de couvrir des frais plus ponctuels.

### **3.3. Ouverture des routes, braconniers professionnels, chasseurs sportifs et collectionneurs de trophées**

Lorsqu'on parle du commerce de viande de brousse, l'ouverture de pistes au cœur de la forêt par les sociétés d'exploitation industrielle est souvent pointée du doigt. En effet, ces pistes permettent une exploitation plus rapide et plus intense des ressources fauniques, mais aussi et surtout un transport et donc une commercialisation plus aisés. Il semble néanmoins que ces pistes ne soient pas

particulièrement attractives pour les chasseurs locaux, qui n'en ont en réalité pas besoin pour pénétrer dans les profondeurs de la forêt. En effet ces derniers connaissent bien la forêt, ils empruntent d'anciennes pistes très étroites et broussailleuses, difficilement perceptibles pour un œil non averti, ou tracent eux-mêmes leur chemin à l'aide d'une machette. Ces pistes ont surtout facilité le travail des chasseurs professionnels et braconniers allochtones (Bahuchet & Iovéva, 1999), ainsi que celui des chasseurs sportifs et collectionneurs de trophées, ces « chasseurs blancs » qui, comme l'explique Roulet (2004), ont profité de la présence des compagnies d'exploitation forestière et de ce qu'elles avaient à offrir en termes techniques et logistiques (ouverture de routes y compris), pour développer leurs pratiques cynégétiques (de manière tout à fait informelle et donc non contrôlée) au sein des forêts équatoriales africaines dans les années nonante.

Je ne m'éterniserai pas sur la question des chasseurs occidentaux mais je tiens simplement à souligner leur lien avec la prolifération de braconniers professionnels et spécialisés dans des espèces dont les sous-produits ont une haute valeur ajoutée, notamment en tant que trophées. Le commerce de viande, peaux et sous-produits fauniques divers existait déjà bien avant l'arrivée même des premiers explorateurs, et il serait donc aussi simpliste qu'erroné d'en imputer l'origine aux marchands occidentaux, ou aux guides et chasseurs blancs. Ils sont néanmoins responsables de l'accélération, l'intensification et surtout l'internationalisation de ce phénomène, qui a déplacé les centres de pouvoir et de décision hors du continent (Roulet, 2004 : 457), et dont l'une des conséquences fut une intensification considérable de la pression exercée sur les ressources fauniques. Le développement de ce marché international a incontestablement contribué aux changements dans les pratiques cynégétiques des Badjoué du Dja à partir de la fin des années quatre-vingts, comme en témoigne un habitant de Ntibonkeh :

*« Toi tu es là, tu chasses tes petits gibiers, tu manges et parfois même tu vends. Si tu as beaucoup tu vends même en ville, ils veulent beaucoup la viande là-bas. Mais un jour tu comprends que les grands cherchent la peau, la corne, les défenses, tous les trucs là pour rapporter chez vous les blancs. Ils paient cher pour ça, tu comprends que tu peux faire beaucoup d'argent si tu tues les animaux-là qu'on ne regardait même pas avant. Alors tu essaies d'avoir le fusil, toi aussi tu veux évoluer et c'est seulement l'argent qui va te faire évoluer. » (Valère, 70 ans, novembre 2013)*

Si le ravitaillement des concessions avait déjà participé à un usage accru des fusils (souvent fournis par les employés pour permettre un rendement plus élevé que les pièges), le développement d'un marché international de sous-produits fauniques, favorisé par ces mêmes concessions, semble avoir quant à lui consacré le triomphe des armes à feu sur la pratique du piégeage d'une part, mais a également contribué à transformer les relations à la faune. En effet, dans le cadre du ravitaillement des concessions, l'intensification du piégeage et la pratique de la chasse au fusil visent essentiellement des gibiers de petite ou moyenne taille (les aulacodes, athérures, céphalophes, petits singes, etc.). Avec la

chasse sportive et la collection de trophées, c'est à une toute autre catégorie d'animaux que les chasseurs s'intéressent : les grands mammifères. Il ne s'agit donc plus uniquement d'intensifier la capture du gibier « habituel », mais de s'intéresser à des espèces pour lesquelles on n'avait que peu d'intérêt, ou qui ne constituaient pas des cibles privilégiées, et dont on réalise qu'elles valent très cher sur le marché international.

#### **4. « La viande c'est l'argent »**

Comme je viens de le montrer, la concomitance de la crise économique, de l'amplification de l'exploitation industrielle du bois, et du développement successif d'un marché international de produits et sous-produits fauniques, a eu pour effet d'augmenter la pression sur les ressources forestières, et dans le cas qui nous occupe, sur les ressources fauniques. L'idée que je défends ici est que la combinaison de ces différents facteurs a également joué un rôle sur la façon dont les gens ont envisagé leurs relations à ces ressources.

Avec la crise, la viande devient le meilleur moyen de se faire de l'argent rapidement, ce qui a entraîné une augmentation des lignes de pièges forestiers, mais aussi une augmentation de l'usage du fusil. Les possibilités offertes par les concessions ont en quelque sorte encouragé une professionnalisation de la chasse commerciale locale, notamment à travers la distribution par les exploitants de fusils occidentaux aux chasseurs locaux, afin de ravitailler les sites en viande. De mes échanges avec les Badjoué il ressort que les années nonante furent indéniablement une période charnière dans l'évolution de leurs pratiques et conceptions de la faune. Quand pendant longtemps les cultures suffisaient à produire le minimum alimentaire et monétaire indispensable, et que la forêt offrait le reste, les prélèvements ne se faisaient pas sans vergogne. Les anciens des villages disent qu'il y avait de nombreuses règles, implicites et explicites, en ce qui concerne les prélèvements de faune. Il ne fallait pas tuer les jeunes animaux ou les femelles enceintes, et préférer s'attaquer aux « vieux papas », c'est-à-dire aux animaux d'un certain âge, etc. Ainsi par exemple, lorsque de trop jeunes poissons étaient capturés au cours de la pêche, ils étaient relâchés immédiatement. Pendant les périodes prospères, il n'y avait pas de raisons de prélever d'énormes quantités de gibier.

*« A l'époque de nos papas, on chassait seulement pour manger et vendre peut-être le petit gigot à ton voisin pour avoir le sel ou le pétrole. Si ton piège attrapait plusieurs lièvres c'est très bien, tu partageais avec les tiens ou tu troquais, mais si tu pars avec l'arbalète, tu ne vas pas aller chercher les dizaines de gibier, tu prends seulement ce qu'il te faut. » (Valère, 70 ans, décembre 2011)*

Il n'est pas question ici de succomber au « mythe du bon sauvage » en communion avec la nature qui l'entoure. L'exploitation abusive des ressources a toujours existé, chez les Badjoué comme ailleurs. La

forêt a d'ailleurs toujours été considérée comme inépuisable, et c'est seulement depuis quelques années que les anciens s'interrogent sur l'état de la forêt, notamment parce qu'ils constatent la disparition, aux abords des villages et dans leurs pièges, de nombreuses espèces qui y abondaient jadis. La durabilité des pratiques n'était donc pas une question de communion ou d'harmonie avec la forêt et ses ressources. Il semble néanmoins crucial de prendre en compte le lien intrinsèque qui existe entre les pratiques locales d'exploitation des ressources des Badjoué du Dja et les processus politiques et économiques qui prennent place sur les scènes nationale et internationale.

Crise économique mondiale, prolifération de compagnies forestières internationales, arrivée de chasseurs et collectionneurs occidentaux, développement d'un marché international de viande et sous-produits fauniques, sont autant d'éléments « macro » dont l'influence sur le « micro » est notable. Face à la pauvreté et l'instabilité des cultures de rente, la viande est devenue l'un des seuls moyens de subvenir aux besoins des foyers.

« *Après la crise, la viande c'était devenu l'argent, simplement, c'était l'argent* »  
(Jules, 62 ans, novembre 2011)

On l'aura compris, dans ce cadre économique et politique perturbé, le gibier est devenu une source majeure de revenus, et l'explosion du *bushmeat trade* en est l'un des témoins.

#### **4.1. La crise de la viande de brousse**

On peut donc considérer que la fin des années quatre-vingts constitue un tournant majeur dans les conceptions et utilisations locales de la faune, en forêt tropicale camerounaise. Dès lors, les années nonante sont aussi celles de l'apparition massive, sur la scène internationale, de revendications conservationnistes en faveur des ressources forestières tropicales, et plus particulièrement de la faune, à travers la dénonciation d'un commerce de viande de brousse de grande ampleur, plus connu sous le nom de « *bushmeat trade* ». Qu'il s'agisse d'activistes écologistes, de scientifiques conservationnistes, d'associations environnementales ou d'organisations internationales, de nombreuses actions sont mises en place pour influencer les gouvernements et les pousser à prendre des mesures visant l'interdiction de la chasse et du commerce de la viande en Afrique (Bahuchet, 2000a). On finit même par parler de « crise de la viande de brousse » – *bushmeat crisis* – pour désigner ce marché « insoutenable, illégal, commercial et hautement organisé de l'utilisation de la viande de brousse » (Eves et al., 2000). À la fin des années nonante, la *Bushmeat Crisis Task Force* (BCTF) voit le jour.

Ce groupement de scientifiques et d'organismes internationaux de conservation<sup>88</sup> lutte pour la conservation des populations fauniques menacées par la chasse commerciale. Son objectif est d'éradiquer le commerce illégal de viande de brousse, à travers le développement d'un réseau mondial qui soutient et informe les états, les organisations, les scientifiques et le grand public<sup>89</sup>.

L'un des problèmes majeurs que Bahuchet & Iovéva (1999) soulèvent au sujet de cette lutte internationale contre le commerce de viande de brousse concerne les nombreux amalgames dont il est victime. En effet, chasse de subsistance ; chasse commerciale locale ; chasse professionnelle ; braconnage, etc. sont tous mis dans le même panier, ce qui aboutit à une condamnation générale de toutes les pratiques cynégétiques des populations dans les forêts du Cameroun. Or, pour comprendre le phénomène dans sa totalité et sa complexité, il est indispensable de tenir compte des nuances et distinctions entre ces différents modes d'exploitation de la faune, des contextes dans lesquels ils s'insèrent et des raisons qui les motivent.

#### **4.2. Amalgames et confusions sémantiques**

Dans un contexte où se côtoient et parfois s'entremêlent des pratiques cynégétiques aux modalités et objectifs variés, il semble parfois difficile de faire la part des choses entre les pratiques de subsistance, les commerciales, les professionnelles, et celles qu'on qualifie de braconnage. Outre le fait qu'elles sont toutes profondément imbriquées, les différences de conceptions et de sémantique viennent compliquer les choses. La plupart des auteurs scientifiques et des praticiens de la conservation qui s'intéressent à la chasse en forêt africaine, tendent à ranger les pratiques cynégétiques dans deux catégories, elles-mêmes regroupées sous l'appellation « chasse pour la viande de brousse » ou *bushmeat hunting*, « une notion générique maintenant passée dans le vocabulaire africaniste courant pour qualifier principalement la chasse pratiquée par les populations rurales et/ou urbaines africaines » (Roulet, 2004 : 14).

*La chasse de subsistance ou d'autoconsommation*, qui comprend essentiellement les pratiques de piégeage, et certaines pratiques « traditionnelles » uniquement destinées à la consommation locale.

*La chasse commerciale*, dans laquelle sont souvent rangées indistinctement les pratiques commerciales locales permettant des revenus d'appoint, et celles de plus grande envergure qui concernent une

---

<sup>88</sup> Le WWF; the Wildlife Conservation Society (WCS); The Association of Zoos and Aquariums (AZA); The Wildlife Resources Institute; American Society of Primatologists; African Wildlife Foundation, etc. sont quelques exemples d'organismes membres ou partenaires de la BCTF.

<sup>89</sup> Pour plus d'informations sur la BCTF : [www.bushmeat.org](http://www.bushmeat.org)

pratique professionnelle à la fois du piégeage et de la chasse au fusil, dès lors considérées comme étant du braconnage.

Le problème avec cette distinction c'est qu'elle n'est selon moi pas du tout représentative de de la complexité et de l'enchevêtrement de ces différentes pratiques dans la vie quotidienne des populations forestières, et qu'elle amène dès lors inévitablement à une mécompréhension du phénomène, ainsi qu'à une stigmatisation généralisée des pratiques locales. Afin de coller aux réalités du terrain, et donc de mieux cerner le contexte de l'exploitation de la faune chez les Badjoué du Dja, je plaide en faveur d'un autre « type de catégorisation », à mon sens plus représentatif de ce qui se joue au niveau local.

#### ***4.2.1. Pratiques cynégétiques de subsistance et pratiques commerciales locales, une seule et même chose ?***

Les pratiques cynégétiques d'autoconsommation, et celles destinées à un commerce local permettant des revenus d'appoint, sont en fait intrinsèquement liées, pour ne pas dire indissociables. En effet, comme je l'ai montré tout au long de cette partie, la vente du gibier dans le contexte local fait partie intégrante de la subsistance. Elle permet aux villageois de subvenir à leurs besoins en se procurant des produits essentiels à la survie quotidienne, que ce soit à travers l'échange ou la vente de la viande. Dans leur étude, Bahuchet & Iovéva (1999) soulignent d'ailleurs que la plupart des recherches qui traitent du commerce de la viande ne produisent jamais d'analyses détaillées de la part de viande qui est consommée au village, donnant ainsi l'impression que toute la viande est vendue, et que les pratiques cynégétiques sont uniquement tournées vers le commerce. Or, les auteurs rappellent que si la viande permet effectivement de générer des revenus, elle sert avant tout à nourrir sa famille.

Le piégeur qui part visiter ses pièges ne sait d'ailleurs pas toujours à l'avance ce qu'il fera du gibier capturé. En consommera-t-il la totalité ? En vendra-t-il une petite partie ou bien la majorité ? Cela dépendra non seulement de ce qu'il aura capturé, mais aussi des besoins alimentaires, économiques et/ou matériels du moment. Depuis combien de temps n'a-t-il plus mangé de viande ? Que va préparer sa femme pour le repas du soir ? A-t-elle encore suffisamment de sel ou de savon ? Où en sont les réserves de pétrole pour la lampe ? Est-ce que la rentrée scolaire approche ? Doit-il voyager dans un futur proche ? Un membre de sa famille nécessite-il des soins ?

Autant d'éléments qui peuvent exercer une influence sur la manière dont le piégeage et l'utilisation de ses captures seront envisagés. De la même manière, de nombreux villageois pratiquent une chasse au fusil « ponctuelle » visant à couvrir des frais exceptionnels et à arrondir leurs fins de mois. Voilà pourquoi autoconsommation et revente au niveau local doivent, à mon sens, être considérées de la même manière. Il s'agit dans les deux cas d'une pratique qui vise la subsistance, la réponse à des

besoins immédiats et/ou fondamentaux. C'est pourquoi je parlerai de *pratiques cynégétiques « de subsistance »* pour désigner ces pratiques (de piégeage et de chasse au fusil) qui recouvrent à la fois la consommation et les revenus d'appoint.

#### **4.2.2. Chasse commerciale professionnelle, braconnage et grand braconnage**

S'il n'est pas question de nier l'impact négatif potentiel du piégeage et de la chasse commerciale sur la faune, il me semble par contre essentiel de faire une autre distinction, entre pratiques cynégétiques de subsistance – qui peuvent donc comporter des dimensions commerciales – et les *pratiques commerciales professionnelles*. Ces dernières peuvent autant être le fait d'étrangers que de villageois locaux, et visent exclusivement le commerce de la viande de brousse, le fameux « *bushmeat trade* ».

En outre, afin de respecter la conception badjoué des pratiques cynégétiques, il s'agit de dissocier, au sein de ces pratiques professionnelles, le piégeage de la chasse du fusil. Alors que les piégeurs professionnels sont désignés localement sous le vocable « braconniers », ce n'est pas le cas des chasseurs qui utilisent une arme à feu. Dans cette optique, les « chasseurs professionnels » désigneront ceux qui font de la chasse au fusil une activité commerciale à plein temps, et les « braconniers » désigneront tous les « grand piégeurs » qui se spécialisent, eux aussi, dans la capture et la vente de gibier pour le commerce de viande de brousse.

Par ailleurs, comme l'expriment très justement Bahuchet & Iovéva (1999), ces pratiques sont, elles aussi, intrinsèquement liées à la subsistance et aux besoins monétaires accrus depuis la crise. Les hommes qui décident de se lancer dans cette activité n'en tirent en général que de maigres revenus leur permettant uniquement de payer les frais inhérents à la vie quotidienne. Contrairement à certaines idées reçues, ces braconniers et chasseurs professionnels ne s'enrichissent pas tous à outrance sur le dos de la forêt. Ils sont au point de départ d'une chaîne complexe d'intervenants du *bushmeat trade*, au bout de laquelle le prix de la viande s'est parfois multiplié par huit. Ces pratiques semblent néanmoins avoir un effet négatif sur les dynamiques sociales villageoises. Dans le cas des villages Badjoué, la présence du Projet Grand Singes et le renforcement des mesures de contrôle et de répression de ces dernières auraient eu, entre autres conséquences, celle de réduire la circulation de la viande au village. Les Badjoué affirment qu'avant le durcissement des activités de lutte anti-braconnage, même si les chasseurs et piégeurs professionnels vendaient l'essentiel de leurs captures, ils en ramenaient toujours une partie dans les villages, ce qui permettaient non seulement d'en consommer régulièrement, mais également de pouvoir l'échanger contre d'autres produits du quotidien. Aujourd'hui, ces chasseurs et piégeurs professionnels favorisent vraisemblablement une pratique plus individualiste et clandestine, et ne prennent plus le risque de faire transiter la viande par le village. Cela a donc non seulement des répercussions sur la consommation de viande, mais également sur les circuits d'échange locaux.

Enfin, il s'agit également de distinguer ces pratiques professionnelles de chasse et de piégeage du « grand braconnage », qui concerne quant à lui essentiellement les chasseurs d'éléphants et d'autres grands mammifères, dont les sous-produits sont aussi chers que prisés sur le marché national et international. « Praticué par des équipes professionnelles armées et organisées de manière militaire s'intéressant exclusivement aux mammifères rares et/ou de grande taille dont les sous-produits génèrent une plus-value très importante » (Roulet, 2004 : 15), ce type de braconnage est sans conteste le plus meurtrier pour la grande faune et paradoxalement le moins contrarié par les ONG environnementales.

**Figure 8. Proposition de catégorisation des pratiques cynégétiques**

Pratiques cynégétiques de subsistance	Pratiques cynégétiques commerciales professionnelles	Grand braconnage
<i>Consommation et revenus d'appoint</i>	<i>Commerce de viande de brousse</i>	<i>Marché international de produits et sous-produits fauniques</i>
Piégeage de subsistance	Braconnage (piégeage professionnel)	Bandes armées hautement organisées
Chasse au fusil de subsistance (pratique occasionnelle)	Chasse professionnelle (armes à feu)	

Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, on observe essentiellement les deux premiers types d'exploitation de la faune, à savoir les pratiques professionnelles et celles de subsistance. Le « grand braconnage » est à ma connaissance peu pratiqué par les villageois, qui en connaissent néanmoins bien certains rouages, leur permettant notamment d'appeler les bonnes personnes pour écouler l'ivoire lorsqu'ils abattent un éléphant<sup>90</sup>.

<sup>90</sup> Il est néanmoins possible que le grand braconnage soit pratiqué par certains villageois de Malen V, Doumo-Pierre ou Mimpala sans que cela n'ait jamais été porté à ma connaissance. Ces pratiques étant aussi illicites que dangereuses, elles se font généralement dans la plus grande discrétion.



## Conclusion

Ce chapitre avait pour objectif de proposer une analyse sociohistorique des pratiques cynégétiques et des conceptions de la faune dans la zone forestière de l'Est-Cameroun, et plus précisément dans les villages Badjoué de la périphérie nord de la réserve du Dja.

Plusieurs éléments attestent d'un tournant majeur dans la façon d'utiliser et de concevoir la faune à partir des années quatre-vingts. Une crise économique particulièrement dévastatrice pour les populations forestières, le remarquable essor de l'exploitation forestière industrielle, et le développement consécutif d'un marché international de produits fauniques, ont considérablement accru la pression sur les ressources fauniques des forêts camerounaises. Par ailleurs, ces facteurs n'ont à mon sens pas seulement contribué à l'évolution des pratiques cynégétiques, mais également à des changements dans la manière dont les Badjoué ont envisagé leurs relations à la faune et à la viande. Les bouleversements politiques, socioéconomiques et environnementaux qui prennent place à partir des années quatre-vingts, ont eu, entre autres conséquences, celle de rendre la viande synonyme d'argent, de faire de son commerce l'une des principales sources de revenus des ménages ruraux. Si la viande avait déjà un potentiel économique certain avant ces années, elle faisait également l'objet de représentations et de pratiques variées, au sein desquelles la dimension économique avait une place mineure.

À partir des années nonante, l'exploitation de la faune devient ainsi un sujet d'intérêt mondial. Les acteurs de la conservation instituent le terme de « crise de la viande de brousse », au nom duquel ils vont mener des campagnes de mobilisation internationales et faire pression sur les gouvernements africains, afin qu'ils prennent les mesures urgentes qui s'imposent. Dans ce contexte, toutes les pratiques cynégétiques sont stigmatisées, dans des amalgames et des confusions sémantiques qui ne sont pas toujours sans conséquences pour les populations locales, dont la subsistance dépend en grande partie de l'exploitation de la faune. Je plaide donc en faveur d'une catégorisation différente de ces pratiques cynégétiques, qui n'occulte pas le point de vue local, et qui rende compte des pratiques et conceptions de l'exploitation de la faune dans les villages Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

Si la plupart des études sur le commerce de viande de brousse tendent à ne rendre compte que du point de vue de la faune, il semble indispensable de tenir compte des contextes locaux, du « facteur humain » de ce commerce. En effet, si la « crise de la viande de brousse » est devenue une question primordiale de conservation de la nature, elle est avant tout une question économique, et donc une problématique éminemment politique.

« Le commerce de viande de brousse, *the bushmeat trade*, est un problème révélateur de la crise économique frappant l'Afrique centrale. Ce n'est pas seulement une

question de conservation de la nature ou d'éthique, comme cherchent à nous le faire croire les activistes des pays du nord. Révélateur d'une situation économique et sociale problématique, le commerce de viande sauvage, plus que tout autre, impose au décideur de prendre en compte *à la fois* la conservation de la biodiversité et le développement durable. Par la fait du grand nombre de ménages qui tirent une ressource médiocre de cette activité, toute intervention doit impérativement évaluer les besoins économiques de *l'ensemble* de la population de la région forestière » (Bahuchet & Iovéva, 1999: 555)

Au Cameroun comme ailleurs, ce n'est donc qu'en tenant compte des contextes économiques, sociaux et politiques dans lesquels le commerce de viande de brousse se développe qu'il sera possible de mettre en place des mesures qui soient à la fois pertinentes, efficaces et éthiques.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

---

Cette première partie a mis en évidence les liens forts qui existent entre les Badjoué, les pratiques cynégétiques et les ressources fauniques de leur forêt. Les animaux jouent un rôle majeur dans de nombreux aspects de la vie quotidienne des villages : bons à penser ; bons à manger ; enchevêtrés dans les dynamiques sociales, culturelles et économiques complexes, ils font l'objet de représentations hétérogènes, parfois très différentes de celles qui sont véhiculées au niveau international, par les organismes de conservation notamment. En particulier, nous avons vu que la viande jouait un rôle central dans le quotidien des villageois et revêtait une dimension identitaire forte. Imbriquée dans les relations sociales – système d'échanges locaux, accueil des étrangers, manifestations sociales, etc. – elle joue aussi un rôle économique non négligeable, en permettant aux villageois de se procurer des produits essentiels de la vie quotidienne, et de subvenir aux besoins de leur famille. Ainsi, le manque de viande peut s'avérer source de tensions sociales et familiales, particulièrement dans les relations de couple : impossibilité de payer les frais de scolarisation des enfants, monotonie de l'alimentation, manque de produits de base tels que le savon, le sel ou le pétrole, sont autant d'éléments qui contribuent à créer des tensions dans les ménages. En dehors de la vente du cacao (lorsqu'elle est possible) et de quelques produits vivriers, les hommes qui ne touchent pas de salaire régulier du Projet Grands Singes n'ont pratiquement aucune autre source de revenu que la vente de la viande. Par ailleurs, même le salaire du PGS ne suffit pas toujours à assumer les frais du quotidien ou les besoins plus ponctuels (enterrement, visites à la famille, frais médicaux, etc.). Les femmes qui viennent en mariage à Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala n'ont pas toutes l'habitude de voir leurs conditions de vie influencées par la présence d'un projet de conservation. Alors que certaines reprochent à leur mari les répercussions liées au manque de viande et les encouragent à aller chasser, d'autres aimeraient à l'inverse que leurs époux cessent leur activité cynégétique commerciale pour occuper un poste sûr au sein du Projet Grands Singes. Le sujet de la viande renvoie donc à des problématiques sociales et économiques complexes. Au vu de ces imbrications de la viande dans le quotidien des Badjoué, il ne fait aucun doute que les mesures de conservation et de gestion communautaire de la faune qui foisonnent dans la zone forestière camerounaise depuis une vingtaine d'années ont des répercussions considérables, à la fois sur les modes d'accès et d'utilisation des ressources et sur les dynamiques sociales, économiques et politiques au niveau local.

Les pratiques cynégétiques des populations locales qui vivent en périphérie de la Réserve du Dja suscitent l'inquiétude des organismes de conservation. En 2000, Bahuchet affirmait que les discours sur le commerce de viande de brousse étaient dominés par les conservationnistes, qui tendaient à « mélanger » chasse et braconnage, ce qui aboutissait à une stigmatisation automatique de toutes les pratiques cynégétiques des populations locales. Après avoir analysé les différentes conceptions de la

chasse et du braconnage en présence, il s'est avéré que les Badjoué avaient une manière de définir et de concevoir ces deux termes, assez différente de celles des autres acteurs (organismes de conservation, gouvernement camerounais, Projet Grands Singes). Alors que le braconnage renvoie généralement à l'illégalité des pratiques cynégétiques (techniques interdites, zones, saisons ou quotas non respectés, etc.), c'est la dimension commerciale et professionnelle de l'activité qui caractérise le braconnage pour les Badjoué. Par ailleurs, il s'agit également de tenir compte de la distinction entre *chasse* et *piégeage* au niveau local. En effet, contrairement aux conceptions « dominantes », la chasse des Badjoué renvoie uniquement à toutes les pratiques de capture et d'abattage « directs » de l'animal – lance, arbalète, filet, etc. – et dont le piège ne fait donc pas partie. La plupart de ces techniques n'étant plus utilisées, la chasse renvoie donc aujourd'hui essentiellement à l'usage du fusil. C'est donc en tenant compte de cette distinction, que le chapitre 3 s'est proposé d'analyser les pratiques cynégétiques des villageois Badjoué impliqués dans le PGS.

Ce chapitre a notamment mis en évidence la nécessité de comprendre et de tenir compte du rôle de ces pratiques dans le système de production Badjoué, d'un point de vue plus global. En effet, tant le piégeage que la chasse au fusil en constituent des éléments majeurs, notamment en raison de leur complémentarité avec les activités agricoles et halieutiques. Contrairement à la chasse au fusil, le piégeage est pratiqué par tous les hommes du village, des plus jeunes au plus âgés. Nous avons vu qu'il était essentiel, pour chacune de ces deux pratiques, de distinguer l'espace domestique de l'espace forestier. Si l'un et l'autre sont pourvoyeurs de viande pour la consommation, l'espace forestier est plus sujet au développement de pratiques commerciales professionnelles. Les braconniers posent ainsi de nombreuses et longues lignes de pièges en grande forêt, qui impliquent un sérieux investissement en temps et en énergie (de longues heures de marche, séjour prolongé en forêt, etc.). En raison du suivi régulier que cette pratique implique, elle se raréfie chez les individus fortement impliqués dans le PGS. En effet, les activités du PGS ont, entre autres conséquences, celle d'accroître l'investissement des villageois dans l'espace domestique, ce qui leur laisse dès lors beaucoup moins de temps à consacrer à un piégeage intensif en forêt. Mais comme nous l'avons vu, la vente de la viande est indispensable à la couverture de frais ponctuels. Ainsi, la chasse au fusil n'est pas seulement l'apanage de grands chasseurs professionnels, elle permet également des revenus d'appoint aux villageois impliqués dans le Projet. Il semble donc légitime de questionner la possible corrélation entre un investissement accru dans l'espace domestique, une diminution du piégeage forestier, et une augmentation de l'usage du fusil.

Enfin, les analyses des pratiques cynégétiques proposées au chapitre 3 ont également mis en avant l'existence de savoirs et de savoir-faire considérables, précis et dynamiques, qui font des Badjoué d'excellents témoins des changements qui surviennent dans les écosystèmes forestiers. Témoins, mais également acteurs de ces changements, il ne faut toutefois pas ignorer le rôle des Badjoué du Dja dans

les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les ressources fauniques des forêts camerounaises. La dimension économique de la viande est cruciale, et ne peut être comprise qu'en replaçant les pratiques locales dans un contexte historique, politique et socioéconomique plus large. Ainsi, le chapitre 4 a montré l'imbrication des échelles locale, régionale, nationale et internationale dans l'évolution des pratiques et représentations de l'exploitation de la faune au sud-est du Cameroun.

La crise économique des années quatre-vingts a induit des transformations sociales, économiques et politiques majeures dans les villages forestiers de l'Est-Cameroun. Licenciements, retour des « déflatés », chute des cours du cacao et du café, ont contribué à accroître la dépendance des ménages ruraux camerounais envers les ressources de la forêt, et, dans le même temps, à intensifier la pression exercée sur ces dernières. À la même époque, l'exploitation forestière industrielle connaît un essor fulgurant, en périphérie de la Réserve du Dja notamment. Si certains villageois parviennent à obtenir des emplois salariés dans les concessions, d'autres vont s'investir dans le ravitaillement des concessions en viande, seule manière de se procurer des revenus. Piégeage intensif, mais également usage accru des armes à feu, les pratiques cynégétiques des Badjoué connaissent des transformations importantes. En outre, le développement des concessions forestières a favorisé l'arrivée de chasseurs sportifs et autres collectionneurs de trophées dans les forêts de la région. Le marché international de produits fauniques qui se met alors en place consacre le triomphe du fusil sur la pratique du piégeage. Il s'agit dans ce contexte de capturer de gros mammifères, traditionnellement peu ou pas chassés par les Badjoué, mais dont ils découvrent le potentiel économique. S'il ne s'agit une fois de plus que de parvenir à générer des revenus intrinsèquement liés à la subsistance, ces transformations ont à mon sens contribué à changer les relations que les Badjoué entretenaient avec la faune. Les animaux en général, et la viande en particulier sont effectivement devenus synonymes d'argent. Dès lors, bien que le commerce de viande de brousse apparaisse avant tout comme un problème économique, les pressions qu'il exerce sur les ressources fauniques en font également un problème majeur de conservation de la nature.

Crise écologique mondiale et explosion du *bushmeat trade* ont ainsi participé dans les années nonante à l'intensification des pressions conservacionnistes internationales sur les gouvernements nationaux de nombreux pays, en Afrique centrale notamment. On observe alors une tendance à condamner toutes les pratiques cynégétiques des populations locales, particulièrement en périphérie des aires protégées. Pourtant, les analyses proposées aux chapitres 2 et 3 ont mis en évidence l'existence de profils variés de piégeurs, chasseurs et braconniers. Il semble donc essentiel de distinguer les pratiques cynégétiques de subsistance – qui peuvent revêtir une dimension commerciale – des pratiques commerciales professionnelles, dont les objectifs, les méthodes et l'impact sur la faune s'avèrent très différents. Par conséquent, ce n'est qu'en proposant des solutions qui tiennent compte de ces distinctions, et qui reconnaissent l'importance de la viande dans les contextes économiques et sociaux locaux, que les

mesures de gestion communautaire de la faune dans les forêts de l'Est-Cameroun sont susceptibles de déboucher sur des solutions à la fois éthiques, pertinentes et durables.

## SECONDE PARTIE :

### RECONFIGURATIONS SOCIOPOLITIQUES ET TRANSFORMATIONS DES RELATIONS AUX GRANDS SINGES : LA GESTION COMMUNAUTAIRE EN ACTION

---

À partir des années nonante, le monde de la conservation livre donc une bataille acharnée au commerce de la viande de brousse, et incite les États concernés à prendre des mesures visant à endiguer le phénomène. À la même époque, les injonctions de démocratisation, de décentralisation, et d'une meilleure prise en compte des populations locales dans les mesures de gestion des ressources naturelles, amènent plusieurs gouvernements africains à opérer des changements importants. Au Cameroun, la Loi Forestière de 1994, édictée notamment sous la pression de la Banque Mondiale et du FMI, est considérée comme une avancée majeure en termes de décentralisation et d'implication des populations locales à la gestion des forêts. *Forêts communautaires* (FC), *Zones d'intérêt cynégétiques à gestion communautaire* (ZICGC), partage de la redevance forestière, etc. sont quelques-uns des changements les plus notables en faveur des communautés locales qui ont désormais la possibilité de participer officiellement à la gestion de leurs espaces et de leurs ressources. Toutefois, les modalités de cette « gestion communautaire » sont souvent floues et complexes. Plusieurs travaux ont déjà démontré les difficultés inhérentes à sa mise en place et à son fonctionnement dans les forêts camerounaises (Binot & Joiris, 2007 ; Etoungou, 2001 ; Julve et al., 2007 ; Karsenty, 2008). En outre, la décentralisation est également synonyme d'une multiplication des acteurs impliqués dans la gestion des forêts. Exploitants industriels, ONG internationales, projets de conservation et/ou de développement, autorités décentralisées, populations locales, sont autant de parties prenantes qui se partagent – ou se disputent – la gestion des forêts.

Depuis une vingtaine d'années, les recherches sur la gestion décentralisée des ressources naturelles en Afrique centrale foisonnent, et la littérature à ce sujet est aussi dense que contrastée. Au Cameroun, les forêts communautaires ont fait l'objet d'une attention considérable, tant au niveau de leur mise en œuvre que de leurs conséquences sociales, politiques et environnementales. Bien que les zones d'intérêt cynégétiques n'aient pas bénéficié d'un intérêt similaire<sup>91</sup>, leurs nombreuses similitudes avec les forêts communautaires permettent des analyses comparatives intéressantes, les travaux portant sur les premières sont donc d'une utilité majeure pour l'étude des secondes.

---

<sup>91</sup> À ce sujet, quelques contributions majeures méritent toutefois d'être soulevées. En effet, des auteurs comme Assembe Mvondo (2006), Bigombe Logo et Roulet (2010) et Roulet et Hardin (2010) ont réalisé des analyses de qualité sur la question des ZICGC dans les forêts camerounaises.

Cette partie se propose donc d'analyser la gestion communautaire des ressources fauniques dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. Si la Loi Forestière de 1994 se présente comme une avancée majeure en termes de participation et d'implication des populations locales dans la gestion de la forêt, il s'agira notamment d'interroger les modalités de cette participation. Les trois chapitres qui suivent visent à comprendre comment les mesures de gestion communautaire sont conçues, imaginées et appropriées par les différents acteurs. De quelle manière ces initiatives contribuent-elles à transformer les dynamiques spatiales, sociales, économiques et politiques locales, mais également les pratiques et attitudes à l'égard de la faune en général, et des grands singes en particulier ? Et inversement, comment ces mesures et ces projets de gestion communautaire sont-ils transformés, appropriés et contournés par les acteurs locaux ?

Dans un premier temps, je me pencherai sur la notion de communauté, élément central de ces nouvelles mesures de gestion. Quelles sont les différentes images, conceptions et attentes dont le concept de « communautés » est investi ? Comment et pourquoi est-il mobilisé par les différents acteurs ? Les approches communautaires sont-elles « compatibles » avec les logiques d'accès, d'usage et d'appropriation des ressources au niveau local ? Le chapitre 5 se penchera sur ces questions, et proposera une analyse de l'organisation sociopolitique des villages Badjoué, en relation à la gestion des espaces et des ressources notamment. Comment le pouvoir s'organise-t-il dans les villages ? Quelles sont les différentes figures d'autorité en présence et comment interagissent-elles ? Comment les espaces et les ressources sont-ils utilisés et appropriés par les villageois Badjoué impliqués dans le PGS ? Nous verrons ainsi que les projets de conservation s'implantent inévitablement dans des contextes hétérogènes, empreints de luttes pour le pouvoir et l'accès aux ressources. Ce chapitre permettra donc de poser les bases nécessaires à une analyse plus approfondie des répercussions sociopolitiques et économiques des mesures de gestion communautaire au niveau local.

Le chapitre 6 propose, dans cette optique, une analyse de la gestion communautaire des ressources fauniques avec, pour point de départ, la mise en place par le PGS d'une *Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire* (ZICGC) dans les villages. À l'instar des forêts communautaires (FC), les ZICGC impliquent d'une part, une délimitation de l'espace forestier qui s'avère souvent source de conflits et de reconfigurations des rapports à l'espace et aux ressources, et la création d'entités légales censées représenter les communautés dans la prise de décision relative à la gestion des ressources d'autre part. Ces entités font l'objet de manipulations variées de la part des élites et des autorités décentralisées, ainsi que d'un accaparement du pouvoir qui n'est pas sans conséquences sur les dynamiques locales, tant d'un point de vue social et politique qu'environnemental. Bien que de nombreuses études sur ce sujet soient d'un intérêt majeur pour la compréhension des enjeux relatifs à la gestion communautaire, la plupart d'entre elles tendent, selon moi, à présenter les villageois comme des « victimes » de ces nouvelles mesures et de leur accaparement par les élites. Je m'attacherai à



démontrer dans ce chapitre que les élites et autorités locales n'ont pas toujours le monopole de la manipulation. À leur niveau, et avec les moyens dont ils disposent, les villageois « victimes » de ces accaparements développent, eux aussi, des stratégies visant à diminuer le poids de ces acteurs. Par ailleurs, ce chapitre mettra également l'accent sur un aspect central de la gestion des ZICGC, celui de la répression et du contrôle des activités cynégétiques. À qui ces mesures de contrôle s'adressent-elles ? Comment sont-elles perçues par les villageois tributaires de la ZICGC ? Quelles sont les répercussions de ce volet répressif sur les attitudes envers la gestion communautaire en général, et envers le Projets Grands Singes en particulier ?

Enfin, le dernier chapitre sortira un peu du cadre de la gestion communautaire à proprement parler, pour s'intéresser plus spécifiquement à l'influence des activités mises en place par le PGS sur les pratiques et représentations locales des grands singes. Si la mise en place d'une ZICGC a pour objectif de changer les pratiques à l'égard de la faune, d'autres initiatives visent à changer les représentations et les attitudes des Badjoué envers la faune en général, et envers les grands singes en particulier. Avant de se pencher sur ces initiatives, le chapitre interrogera la diversité des conceptions des grands singes en jeu dans le contexte de la conservation. Quelles images des grands singes sont véhiculées sur la scène internationale ? Comment les grands singes sont-ils perçus par le monde de la conservation ? Quels sont les arguments qui justifient la protection de ces animaux à travers le monde ? Comment le PGS entend-il sensibiliser les Badjoué à l'importance de protéger ces animaux ?

Enfin, pour comprendre la place qu'occupent les grands singes dans les représentations et l'imaginaire des Badjoué, il est indispensable de tenir compte du contexte interactif dont elles sont indissociables. En mobilisant l'approche de l'ethno-éthologie (Brunois, 2005a), il s'agira d'analyser les attitudes, représentations, savoirs et savoir-faire des Badjoué à l'égard des grands singes dans une perspective interactionniste et dynamique, qui reconnaît aux grands singes le statut d'acteur interagissant sur la constitution de ces savoirs et de ces représentations.

## Chapitre 5

### Organisation sociopolitique et gestion des espaces-ressources chez les Badjoué du Dja

---

Considérée comme le meilleur moyen de parvenir à un usage raisonné des ressources naturelles dans le monde, l'approche communautaire est devenue incontournable. Au Cameroun, la décentralisation de la gestion des ressources forestières qui prend place au début des années nonante en consacre le triomphe, en théorie du moins, à travers la création des forêts communautaires et des zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire notamment. Depuis cette époque, on observe dans les forêts camerounaises une prolifération de projets de gestion communautaire, d'origine gouvernementale comme privée, ainsi qu'une intervention accrue d'organismes internationaux de protection de la nature tels que l'IUCN ou le WWF. En dépit de leur diversité, les approches mobilisées par ces acteurs dans la mise en place de programmes de conservation de la nature se fondent sur des conceptions similaires de ce que devraient être une « communauté » et une « gestion communautaire » des ressources. En pratique, la confrontation entre ces conceptions et les dynamiques locales de gestion des espaces et des ressources donne parfois lieu à des incompréhensions et des déceptions dans le chef des intervenants extérieurs, qui découvrent au sein des sociétés forestières des formes d'organisation sociale, politique, et environnementale différentes de celles qu'ils avaient imaginées. Par ailleurs, les populations locales ont elles aussi développé des attentes et des représentations particulières des approches communautaires qu'il est important de mettre en lumière pour comprendre comment les projets mis en place seront tour à tour contournés, instrumentalisés et réappropriés.

Dans un premier temps, ce chapitre va donc s'intéresser aux différentes images dont le concept de communauté est investi par les différents acteurs. Comment et pourquoi l'approche communautaire est-elle conçue et mobilisée dans les politiques environnementales, dans les projets de conservation et de développement sur le terrain, et par les populations locales elles-mêmes ? Ensuite, il s'agira de se pencher sur les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, sur leur organisation sociale et politique, ainsi que sur la manière dont l'accès et l'utilisation des espaces et des ressources s'y organisent. Si la gestion des ressources chez les Badjoué peut sembler désorganisée, voire « anarchique » aux yeux du Projets Grands Singes, cela résulte probablement en partie du fait qu'elle dépasse largement le cadre du village. Au cours des dernières décennies, les dynamiques villageoises dans l'Est du Cameroun ont connu de nombreux changements, notamment avec l'arrivée de nouveaux acteurs, issus de la gestion décentralisée, sur la scène politique locale. À la lueur de cette introduction aux dynamiques villageoises, nous verrons que les projets de conservation s'implantent inévitablement

dans des contextes déjà empreints de conflits divers et de luttes pour l'accès au pouvoir et aux ressources. Il s'agira donc de poser les bases qui permettront de proposer, au chapitre suivant, une analyse plus approfondie des transformations qu'un projet de conservation communautaire comme le PGS induit inévitablement, mais dont il fait également l'objet.

## **1. Des images et représentations multiples de la communauté**

### **1.1. Des projections communautaires qui remontent à la période coloniale**

La critique selon laquelle les projets intégrés de conservation et développement ont une vision simpliste et erronée des « communautés locales » n'est pas nouvelle (Brown, 2002). Souvent considérées comme de petites entités relativement homogènes, capables d'agir en unités consensuelles et démocratiques (Leach et al., 1999), de telles « communautés locales » existent néanmoins rarement dans la réalité. Si les politiques de décentralisation et la multiplication des approches « participatives et intégrées » de la conservation dans les années nonante ont consacré le concept de « communauté », cette volonté générale des intervenants extérieurs de s'adresser à des entités unitaires et consensuelles, à des communautés unifiées, n'est pas nouvelle et trouve son origine dans la période coloniale. Dans la plupart des cas, c'est en effet le village qui a été considéré comme la structure la plus adaptée ou la plus représentative de cette « communauté ». Créations induites par l'action coloniale pour regrouper les populations le long des pistes afin de les contrôler et les « administrer » plus aisément (Karsenty, 2008), les villages Badjoué ne collent pas aux discours et conceptions de la « communauté villageoise ». En outre, comme le remarque Olivier de Sardan en 1995, cette idée du consensus villageois oblitère nombre de dissensions et d'antagonismes qui structurent les paysanneries africaines et les organisations collectives qui en sont issues, en dépit de l'image « égalitaire » qu'elles peuvent véhiculer pour un observateur extérieur. Enjeux de pouvoir, compétitions relatives aux facteurs de production mais aussi à l'accès aux ressources écologiques et économiques, conflits interpersonnels, clientélisme, rivalités de tout ordre, etc. ne sont que quelques exemples permettant d'illustrer l'hétérogénéité qui règne au sein de ces fameuses « communautés villageoises ».

Depuis des décennies, les pratiques d'intervention en milieu rural se fondent sur cet *apriori*, ce mythe du « collectivisme traditionnel » sur lequel il faudrait s'appuyer pour parvenir aux résultats attendus (développement économique ou conservation de la biodiversité par exemple). Olivier de Sardan (1995a : 61) rappelle par ailleurs que ces collectifs, niveaux privilégiés d'intervention des organismes de développement (et de conservation), coïncident avec ceux des administrations coloniales qui

cherchaient déjà à l'époque des « interlocuteurs collectifs », puis avec ceux des États indépendants qui ont choisi de continuer à recourir massivement à des formes collectives d'organisation en milieu rural. Ces projections renvoient à ce qu'Agrawal et Gibson (1999) appellent « la construction d'une communauté mythique », ou à la « communauté imaginée » de Brosius et al. (1998). Le problème avec ces « communautés imaginées », outre le fait qu'elles n'existent pas réellement, et que croire le contraire amène à masquer toute une complexité sociale, économique et politique, c'est aussi qu'elles font disparaître tout un éventail d'acteurs qui ont une influence considérable sur – et/ou qui sont affectés par – la gestion des ressources naturelles.

Les organismes internationaux de développement et de conservation ne sont pas les seuls à tomber dans le piège de ce mythe du « collectif villageois », qui serait la meilleure structure sur laquelle fonder de nouvelles mesures et pratiques de gestion des ressources qui soient durables et respectueuses des besoins et intérêts des populations locales. Les gouvernements nationaux, à travers leurs réformes de décentralisation de la gestion des ressources procèdent de la même approche. Ainsi, l'acquisition de forêts communautaires (FC) et de zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire (ZICGC) figurent parmi les changements les plus manifestes de la loi de 1994 en faveur des communautés, essentiellement en raison de la cogestion avec les populations locales qu'elle promet. Néanmoins, sans en donner une définition claire, le gouvernement camerounais se base clairement, à l'instar des administrations coloniales, sur une conception géographique plutôt que sociale d'une communauté. Par exemple, l'une des conditions préalables à l'obtention d'une FC est la création d'une communauté sous forme d'une « entité légale » agréée parmi les 4 suivantes : un GIC (groupe d'initiative commune) ; un GIE (groupe d'intérêt économique) ; une association ; une coopérative. Ces entités créées au sein des villages sont rarement représentatives de la manière dont les espaces et les ressources sont effectivement gérés. Il s'agit généralement de délimiter un périmètre autour du village qui sera appelé à être géré de manière communautaire. Outre le fait que les surfaces octroyées par l'État sont beaucoup trop petites par rapport à celles qui sont réellement exploitées, le village n'est pas toujours une entité pertinente pour ce type de gestion, j'y reviendrai.

« Ces communautés composites ne sont sans doute pas le type de structure sociale pérenne si souvent considérée par les observateurs étrangers comme l'ossature de la foresterie communautaire. Un problème récurrent souligné par maints observateurs est le modeste niveau de cohésion et le manque de mécanismes de contrôle interne qui caractérise ces communautés non homogènes et la dominance de certains groupes ou élites sur les autres » (Topa et al., 2010 : 114).

Toutefois, comme nous le verrons dans ce chapitre, le concept de « communauté » devient intéressant dès lors que l'on s'intéresse à la manière dont les différents acteurs le conçoivent, le définissent et se l'approprient. Si la plupart des intervenants de la conservation et du développement ont conscience de ne pas s'adresser à des « entités homogènes » dénuées de conflit, l'approche communautaire,

aujourd'hui incontournable, apparaît indispensable pour mener des actions auprès des populations locales. Par ailleurs, ces dernières ont également saisi que ces approches étaient susceptibles de leur octroyer différents bénéfices.

## **1.2. La « communauté » dans les discours et les politiques nationales et internationales**

Les organisations environnementales et les institutions financières internationales ont joué un rôle non négligeable dans l'avènement de la loi forestière camerounaise de 1994, ainsi que dans les processus plus généraux de démocratisation et de décentralisation. Dans les années quatre-vingts et nonante, les ONG et les bailleurs de fonds partisans des approches communautaires du développement défendent en effet l'idée que les populations rurales, les « communautés traditionnelles » vivent (ou ont vécu) en harmonie avec la nature, et qu'elles ont dès lors démontré leur capacité à utiliser les ressources de manière durable et équitable (Li, 1996). Le contrôle et la mainmise de l'État sur les ressources, ainsi que les processus de privatisation des ressources collectives sont considérés, dans cette optique, comme des modèles inefficaces et néfastes, responsables de bouleversements sociaux et environnementaux majeurs. Il s'agit donc, comme le premier chapitre l'a évoqué, d'opérer un changement de paradigme qui tienne davantage compte des populations rurales, en leur reconnaissant notamment des droits d'accès officiels, voire même des droits de propriété sur les espaces et les ressources avec lesquels elles interagissent au quotidien.

À cette époque, deux théories opposées s'affrontent sur la question de la gestion durable des ressources, et particulièrement sur les modalités de sa mise en œuvre. D'une part, les partisans de la « *tragédie des communaux* », développée en 1968 par Garrett Hardin, considèrent que la surexploitation des ressources résulte du manque de droits de propriété et prêchent en faveur d'une privatisation des ressources, considérée comme la meilleure manière d'empêcher les populations rurales de détruire leur environnement. En effet, dans cette approche, les pauvres sont souvent « les premiers inculpés dans la dégradation des ressources naturelles » (Robillard, 2010 : 147). Inversement, la *théorie du public choice* démontre que la tragédie des communaux confond l'absence de propriété avec la propriété collective, et que les solutions qu'ils proposent (privatisation ou recours à l'État fort), en promouvant le désengagement local et la dégradation des institutions au profit de la propriété individuelle, entraîneront justement une dégradation plus importante des ressources naturelles (Ostrom et al., 1994 ; Ostrom, 2000 ; Pretty et Ward, 2001). Ainsi, en faisant état de la possible efficacité des « biens communs », les partisans du *public choice* vont se prononcer en faveur d'un transfert de la gestion, et parfois même de la propriété des ressources renouvelables aux communautés. Les processus de décentralisation de la gestion des ressources et les transformations qu'ils induisent les intéressent donc tout particulièrement (Agrawal & Ostrom, 2001 ; Agrawal, 2005 ; Ribot et al., 2006). « En

introduisant l'idée de capital social, c'est-à-dire d'un ensemble de valeurs communes à un groupe d'acteurs, ils vont montrer que l'action collective est possible et efficace » (Robillard, 2010 : 148).

En affirmant que les « modes traditionnels » de gestion des ressources sont (ou étaient) souvent « communautaires », on véhicule l'idée qu'instaurer de nouvelles approches de la gestion des ressources, qui mettent l'accent sur cette dimension collective, constitue la seule manière de parvenir à un usage des ressources qui soit à la fois équitable et durable, tout en contribuant à améliorer les conditions de vie des populations rurales. Or, comme le souligne Li (1996), de telles communautés sont des « idéaux-types » qui existent rarement dans la réalité. Certains chercheurs en sciences sociales étaient d'ailleurs peu convaincus par cette idée de « communauté », soulignant que ce type de cohésion et ce modèle collectif de ressources partagées, s'il était observé au sein de certains petits groupes (petites tribus, voisinage proche ou famille élargie), était très rarement caractéristique de « communautés villageoises » entières, qui sont en général hétérogènes, stratifiées, et traversées par de luttes diverses pour l'accès aux ressources (*ibid.*). Toutefois, ces représentations simplifiées et généralisées peuvent être particulièrement efficaces lorsqu'elles sont déployées dans un contexte politique global, car elles ouvrent la voie à des changements de politiques environnementales et à de nouvelles pratiques sur le terrain. C'est donc en partie sur base de ces idées de la « communauté » véhiculées sur les scènes internationales et nationales que les politiques et les pratiques de conservation se mettent à changer.

### **1.3. La « communauté » Malen V/Doumo-Pierre/Mimpala vue par le PGS**

À partir des années nonante, de nombreux projets de conservation et/ou de développement ont ainsi pour objectif de responsabiliser les « communautés villageoises », de les aider à acquérir davantage de droits d'utilisation ou de propriété des ressources naturelles, afin qu'elles parviennent à gérer la biodiversité de manière durable et autonome. Si l'idée d'une « communion avec la nature » est souvent mobilisée dans ces contextes, au Cameroun cela concerne davantage les peuples de « chasseurs cueilleurs » que les populations d'agriculteurs. En effet, en dehors des Pygmées Baka, réputés pour leur « harmonie ancestrale avec la forêt », la plupart des populations forestières du Cameroun sont plutôt considérées comme « potentiellement dangereuses » pour les écosystèmes forestiers. L'instauration de politiques et de projets de conservation communautaires est, dans cette optique, davantage destinée à « rendre leurs pratiques durables » qu'à renforcer ou raviver des modèles communautaires traditionnels.

Cette section propose d'interroger les images et les représentations de la communauté qui sont à l'œuvre au sein du Projet Grands Singes. Comment le PGS perçoit-il l'organisation sociale des villages de Malen V, Doumo-Pierre, et Mimpala, et la manière dont l'accès et l'utilisation des espaces

et des ressources s'y organisent ? Pourquoi la mise en place d'une gestion communautaire des ressources y apparait-elle indispensable ?

### ***1.3.1. Les Badjoué : une société acéphale sans leadership ni esprit communautaire ?***

Au cours de discussions avec certains membres du Projet Grands Singes, ainsi qu'à travers la lecture de différents rapports d'activités, j'ai réalisé qu'était largement répandue l'idée que les pratiques d'exploitation de la faune des Badjoué n'obéissaient à aucune règle de durabilité, voire qu'elles étaient dépourvues d'une quelconque organisation.

« Accesses to resources are not regulated and depend on the capacity of each person to get to resources. This means that the ones with greater capacity will have priority over the resources. In such a context, nobody is allowed to evaluate the use of the resources. The right to use the resources is acquired by birth. There is no real traditional management system of natural resources. » (Epanda et al., 2008: 43)

Il n'y aurait donc aucune forme de régulation de l'accès aux ressources chez les Badjoué. Paradoxalement, le PGS affirme que le droit d'usage des ressources s'acquiert à la naissance, ce qui, en soi, constitue une forme de régulation. Enfin, il n'y aurait pas de système « traditionnel » de gestion des ressources naturelles, chacun agissant de manière individualiste pour s'assurer une priorité sur les ressources. Il est difficile de savoir ce que le PGS entend par « traditionnel », tant la notion est floue, sujette à de nombreuses interprétations, et souvent victime de stéréotypes liés à une vision « archaïque » des sociétés. Je pense néanmoins qu'en parlant de « gestion traditionnelle », les membres du PGS déplorent en réalité ce qu'ils perçoivent comme une absence d'organisation socio-politique de l'accès aux ressources, et à la faune en particulier. Si les pratiques d'accès et d'usage de la faune obéissent à des règles, des codes ou des normes sociales, celles-ci sont en effet difficilement perceptibles au premier abord. Cette idée de « gestion anarchique » est par ailleurs associée à celle d'un manque plus général de structure sociale et politique.

« [...] this traditional structure is very weak and not respected. There are often conflicts between generations. [...] There is no leadership in the community. [...] The community spirit still needs to be developed despite the fact that some sensitization on community forestry was done in the past. » (Epanda et al., 2008: 43)

Ainsi, le fait que la gestion des ressources ne réponde à aucune forme d'organisation ou de régulation, serait à mettre en lien avec un manque plus général d'autorité, de respect des « structures traditionnelles », un manque de hiérarchie claire en somme. Par ailleurs, ils déplorent l'absence d'un « esprit communautaire » sans que l'on sache vraiment ce que cela signifie. Les interventions de développement et de conservation seraient sans doute plus aisées si les villageois vivaient et travaillaient de manière plus « collective », moins « individualiste ». Par « sensibilisation à la

foresterie communautaire », le PGS réfère à l'intervention d'organismes divers (ECOFAC, DACEFI, PFC) qui, suite à la nouvelle loi de 1994, ont mené des campagnes d'information et de sensibilisation des populations locales à leurs « nouveaux droits », et plus particulièrement à la foresterie communautaire (définition, création de structures communautaires, procédures d'acquisition, avantages, etc.). Il faudrait donc que les Badjoué développent un esprit communautaire, davantage de solidarité et d'esprit collectif au sein du village, parce que les projets que l'on tente d'instaurer doivent être « communautaires », gérés par la « communauté ».

Les nombreuses formes d'association présentes dans les villages – associations de femmes, de jeunes, tontines diverses, etc. – ne font qu'accroître l'incompréhension des observateurs extérieurs devant ce qu'ils voient comme un paradoxe : comment peut-il y avoir autant d'organisations collectives et si peu de solidarité et d'esprit communautaire dans les questions qui touchent à la gestion des ressources naturelles ? C'est comme si les structures nécessaires à une gestion durable et communautaire des ressources existaient déjà mais ne fonctionnaient pas et avaient dès lors besoin d'être soit renforcées, soit remplacées. Comme le souligne Olivier de Sardan (1995a) :

« Quelle que soit l'affiliation idéologique et politique des gouvernements, l'encadrement « de masse », pour les institutions de développement comme pour l'administration des populations, prend en considération avant tout les ensembles, les villages, les associations, les groupements, les coopératives. Or la réalité est toute autre. Ecran de protection face à l'administration, moyen d'ascension d'une nouvelle élite ou au contraire mode de préservation du pouvoir des « notables » anciens, enjeu politique et économique local, trompe-l'œil ou coquille vide, la coopérative villageoise ou le groupement paysan sont rarement l'expression d'un consensus égalitaire, et en général pour fort peu de temps » (Olivier de Sardan, 1995a : 61).

Il y aurait donc plusieurs éléments attestant d'un besoin d'impulser des changements dans la manière dont les Badjoué gèrent leurs ressources. Premièrement, les modalités d'accès et d'utilisation des espaces et des ressources apparaissent plutôt floues et difficiles à cerner pour un intervenant extérieur. S'il est possible que la gestion locale des ressources ait un jour rempli des critères de durabilité, il semble bien que cela ne soit plus le cas (Muchaal & Ngandjui, 1999 ; Unesco, 2006). Augmentation de la densité humaine, évolution des armes de chasse, accroissement de la pauvreté et dépendance accrue envers les ressources naturelles sont à l'origine d'une surexploitation des ressources fauniques en périphérie de la réserve du Dja. Deuxièmement, les structures politiques locales semblent faibles et peu efficaces en termes de contrôle et de gestion de l'accès et de l'usage des ressources. L'individualisme que le PGS détecte dans l'organisation de la gestion des ressources est justement considéré, dans les politiques environnementales internationales et nationales, comme un frein à une gestion durable et équitable des écosystèmes. Il s'agit donc de renforcer (lorsqu'elles existent) ou de créer des structures capables de veiller à un partage équitable de l'accès aux ressources entre tous les membres des communautés villageoises. Troisièmement, les villageois ne sont pas les seuls



responsables du déclin de la faune autour de leurs villages. En effet, la présence accrue de « braconniers extérieurs » dans les forêts de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala constituerait une menace d'autant plus sérieuse qu'ils exploitent sans vergogne, et de façon particulièrement intensive, la faune environnante. Enfin, en partant du principe selon lequel les villageois n'ont ni les moyens techniques et financiers, ni la formation nécessaire pour lutter efficacement contre ces braconniers étrangers et mettre eux-mêmes en place les mesures adéquates de gestion durable dans leur village, le soutien et l'intervention d'un projet de conservation apparaissent particulièrement utiles.

À la périphérie de la Réserve du Dja, les projets de conservation et de développement tels que le PGS doivent composer avec les mesures issues de la loi forestière de 1994 d'une part, avec les injonctions et les prescriptions d'organismes environnementaux influents tels que l'Unesco et l'IUCN d'autre part, mais également avec les contraintes imposées par les bailleurs de fonds internationaux dont ils dépendent pour le financement de leurs activités.

À travers la création des forêts communautaires (FC) et des zones d'intérêt cynégétiques à gestion communautaire (ZICGC), l'État camerounais a ouvert la possibilité d'impliquer activement les populations forestières à la gestion de leurs espaces et de leurs ressources. La création d'une « communauté » est aujourd'hui le seul moyen pour les populations de se voir reconnaître un droit officiel d'accès et d'utilisation d'une partie de l'espace forestier. Par ailleurs, il n'est plus possible de mener des actions de conservation sur un autre modèle que le modèle communautaire. Pour le PGS, faire de ces trois villages une communauté apparaît ainsi comme la meilleure (sinon la seule) manière de les amener à gérer la faune de manière durable. En leur sécurisant notamment un espace cynégétique (via la mise en place d'une ZICGC), le PGS espère amener les villageois à protéger plus activement la faune de leur forêt des menaces extérieures (braconniers étrangers, etc.) d'une part, ainsi qu'à adopter en interne des pratiques d'exploitation plus responsables et durables. Pour réduire la pression sur les ressources fauniques, il est également indispensable de lutter contre la pauvreté, et donc de proposer à ces communautés villageoises des sources de revenus alternatives à la vente de la viande.

La « communauté » devient ainsi un concept performatif, visant à former, sensibiliser, autonomiser et responsabiliser les villageois à une gestion durable de la faune, en les impliquant notamment activement dans des micro-projets de développement. En d'autres termes, bien que le PGS ait conscience de ne pas s'adresser à des « entités homogènes et consensuelles », il n'a d'autre choix que de considérer les villages comme une « communauté qui doit advenir » afin que les ressources y soient gérées de façon durable.

#### **1.4. L'intérêt de la « communauté » pour les villageois Badjoué**

Le PGS est arrivé dans des villages qui avaient déjà reçus le label de « communautés » avant son arrivée. Avec l'appui de programmes tels qu'ECOFAC (Ecosystèmes forestiers d'Afrique centrales), DACEFI (Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale), le WWF (*World Wild Fund*) ou encore le PFC (Projet Forêts Communautaires), de nombreux villages de la périphérie nord de la réserve du Dja avaient entrepris des démarches visant l'octroi de forêts communautaires (FC), ou étaient en tout cas déjà largement familiarisés avec la rhétorique des projets et mesures de gestion durable des ressources forestières, et de la faune en particulier. Se présentant eux-mêmes comme des communautés désireuses de participer à la conservation de leur forêt pour les générations futures, et mettant en avant l'existence au sein de leurs villages de structures vouées à remplir ces objectifs de gestion et développement durables (comités de gestion, etc.), les villageois s'étaient déjà réapproprié le concept de « communauté ».

Dans les questions d'accès aux ressources au niveau local, ainsi que dans les processus constants de négociation dont elles font l'objet, les images de la « communauté » sont centrales car elles constituent des moyens d'action qui peuvent s'avérer particulièrement féconds (Li, 1996). En effet, les villages Badjoué ont toujours été traversés par des luttes et des compétitions pour l'accès aux espaces et aux ressources. Les projets de gestion communautaire s'inscrivent donc dans des contextes hétérogènes, complexes et conflictuels, où les inégalités de pouvoir font l'objet de négociations et de revendications permanentes. Les Badjoué ont depuis longtemps compris qu'ils pouvaient tirer de nombreux avantages de ces approches communautaires, qui leur fournissent « un vocabulaire de légitimation pour adresser des demandes et exercer des pressions » (*ibid.*).

D'une part, l'arrivée d'un projet de conservation promettant de soutenir le développement économique était perçue comme une aubaine par les Badjoué qui, particulièrement enclavés, avaient subi la crise économique de plein fouet et ne parvenaient pas à relancer l'exploitation commerciale du cacao qui leur assurait autrefois une source de revenus importante. D'autre part, bien qu'étant source de nombreuses contraintes liées à l'utilisation des espaces et des ressources, l'acquisition d'une ZICGC est également synonyme d'une reconnaissance de droits officiels sur la faune de ces espaces. Elle constitue ainsi un outil particulièrement intéressant à mobiliser dans le cadre des conflits entre les villageois Badjoué et les braconniers « extérieurs » notamment.

Le chapitre 6 étant spécifiquement consacré aux effets produits par la gestion communautaire, il est ici uniquement question de soulever la diversité des représentations dont le concept de communauté fait l'objet. En fonction des acteurs, des enjeux et des objectifs d'action, la communauté peut ainsi revêtir de multiples significations. Afin de poser les bases qui me permettront, au chapitre suivant, d'analyser les stratégies de réappropriation et d'instrumentalisation déployées par les acteurs locaux dans le cadre

des approches communautaires, ainsi que les transformations et reconfigurations sociales et politiques que ces dernières induisent, il semble essentiel de commencer par décrire l'organisation sociopolitique ainsi que la manière dont les ressources sont gérées au sein de ces trois villages Badjoué qui constituent la « communauté cible » du Projets Grands Singes.

## **2. Présentation et organisation sociopolitique des villages Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala**

Au départ de Yaoundé, la route est parfois longue jusqu'à Malen V, particulièrement en saison des pluies. Pour une distance d'à peine 300 km, le trajet en voiture peut durer de 5 à 8 heures. La nationale 10 nous emmène jusqu'à Mbama, dernière étape avant de quitter le goudron pour la terre battue. Les 38 kilomètres qui séparent les villes de Mbama et de Messamena peuvent être parcourus en une heure lorsque les conditions météorologiques sont favorables. C'est à partir de là que l'on rentre véritablement en « pays Badjoué ». La route en terre devient de moins en moins praticable, et les septante derniers kilomètres sont souvent les plus périlleux. Les nombreux villages Badjoué que l'on traverse sur le chemin sont généralement structurés de la même manière. De part et d'autre de la route se dispersent de petites maisons en terre crue, construites selon la technique du torchis (la terre humide, et donc malléable, est « collée » sur un clayonnage de petites lattes de bois), typiques de la région.

Chaque maison correspond à un « foyer », c'est-à-dire une famille nucléaire constituée d'un couple parental, de leurs enfants non mariés, et parfois d'un grand-parent âgé en perte d'autonomie. En plus de l'habitation familiale, chaque foyer possède en théorie une seconde « bâtisse », la cuisine, construite sur le même modèle que la maison, où femme et enfants alimentent le feu au fil de la journée, et y préparent les repas. Dans la pratique, nombreux sont les foyers qui ne peuvent plus se permettre la construction de cette cuisine et se voient donc contraints de cuisiner dans leur propre habitation. L'enfumage permanent entraîne ainsi des problèmes de santé divers, les plus fréquents étant les maladies oculaires et pulmonaires. La possession d'une cuisine semble constituer un indice de la prospérité au sein du foyer. Ainsi, un chef de village se doit par exemple d'avoir une cuisine entretenue s'il veut être respecté des siens. En outre, les femmes se sentent méprisées lorsqu'elles doivent cuisiner dans leur propre maison.

*Tu me vois ici dans ma misère ? Regarde un peu comme ma maison est noire [en raison de la fumée et des retombées de suie]. Je dois dormir avec mes enfants dans cette fumée, l'aîné a déjà des problèmes à l'œil et moi je tousse mal ! Mon mari devait déjà me construire la cuisine depuis [longtemps], mais la pauvreté ici c'est grave. Moi je ne peux même pas préparer [les repas] correctement dans ces conditions. Les autres femmes là me méprisent déjà que "comment celle-ci n'a pas la cuisine ?". C'est difficile de vivre dans ces conditions, on nous regarde d'en-haut*

*comme ça. Dans mon village là-bas on me regardait différemment. Je lui dis à mon mari qu'il nous faut la cuisine pour que les gens arrêtent leurs histoires-là, mais j'attends encore.* (Amélie, 30 ans, octobre 2011)

On trouve à la tête de chaque foyer un « chef de ménage » qui a autorité sur les membres de sa famille nucléaire. Bien qu'il s'agisse la plupart du temps des époux et pères de famille, certains chefs de ménage sont aussi des femmes. Veuves ou séparées, les femmes qui s'occupent seules de leur foyer sont reconnues comme chef de ménage à part entière. Elles travaillent leurs champs vivriers, parfois même les plantations de cacao, et certaines d'entre elles prennent part aux décisions qui concernent le village.

Malen V est sans conteste le plus grand des trois villages. C'est également celui où la route – et donc la voiture – s'arrête, ce qui en fait le village le plus accessible et le plus propice aux activités économiques. Les jours de paie, c'est là que les marchands d'alcool, de vêtements et autres produits viennent s'établir. Il est constitué de quatre segments de lignage distincts, et est divisé en trois hameaux : La Palestine ; Malen V-village ; et Diassa. « La Palestine » est le premier hameau de Malen V lorsqu'on vient de Ntibonkeh par la route. Il compte une petite dizaine de foyers, dispersés sur environ un kilomètre. C'est là que se trouve le poste local de contrôle forestier, ancienne antenne d'ECOFAC construite « en dur », où la famille du responsable local du poste de contrôle a élu domicile. La maison du chef de Malen V se trouve à la fin du hameau, à l'entrée du chemin qui mène à Malen V-village. L'école du village constitue une forme de repère, point d'entrée du hameau suivant, aussi appelé « le grand village ». La petite route étroite y cède la place à une grande allée, qui fait songer à un parvis ou une place publique. C'est à cet endroit que la paillotte a été construite, elle est au cœur du « grand village ». Ce dernier se compose quant à lui d'une quinzaine de foyers, plus « concentrés » qu'à La Palestine, beaucoup plus proches les uns des autres. Le grand village se termine par un petit sentier menant à la rivière Mpouo, qu'il faut traverser en pirogue pour accéder au sentier qui conduit à Diassa et aux autres villages. Une fois de l'autre côté de la rivière, il faut monter un petit sentier pendant une centaine de mètres avant de rencontrer les premières habitations de Diassa. Avec ses quelques cinq ménages, c'est le plus petit des trois hameaux.

Le village de Doumo-Pierre se situe à quelques centaines de mètres de là, toujours en suivant le même sentier abrupt. Il est quant à lui divisé en deux hameaux, distants de plusieurs centaines de mètres : Doumo-base et Doumo-école. Comme à Malen V-village, les habitations des deux hameaux de Doumo-Pierre sont dispersées de part et d'autre d'une grande allée. Quelques ménages sont en retrait des deux « centres », sur la route qui relie la base à l'école. Chacun des deux hameaux compte une dizaine de ménages. Le chef du village vit à la base, sa maison occupe une position centrale sur la droite de l'allée lorsqu'on vient de Diassa. La création de deux hameaux à Doumo-Pierre résulte d'un conflit ancien entre les deux segments de lignage qui composent le village. Depuis cette époque,

conflits fonciers, luttes pour le pouvoir, et autres dissensions demeurent et se renouvellent entre les familles de la base et de l'école.

Enfin, à environ trois kilomètres de Doumo-école, se trouve le village de Mimpala, composé d'une quinzaine de ménages. On trouve quelques maisons isolées sur le chemin, mais pas de hameau officiel semblable aux villages précédents. Il est impossible de manquer la maison du chef, juste à l'entrée du village, tant elle est délabrée. Ses murs penchés et son toit bancal menaçant de s'écrouler à tout instant contrastent avec l'impression de netteté que dégage le centre du village : allée propre et dégagée ; paillote presque neuve et très bien entretenue ; maisons en bon état. Mimpala est le dernier village accessible par un chemin tracé et dégagé avant l'entrée de la réserve. Pour rejoindre cette dernière, il faut s'enfoncer dans l'*ekomo* (la forêt vierge) en suivant d'anciennes pistes, pratiquement invisibles pour un œil non averti, ou tracer soi-même un chemin à l'aide d'une machette.

Pour comprendre l'organisation socio-politique, spatiale, ainsi que les principes de la gestion des espaces et des ressources dans ces villages, il est indispensable de faire un détour par l'organisation lignagère. Si cette dernière n'est pas suffisante pour appréhender la complexité des dynamiques sociales et des enjeux politiques, elle constitue toutefois une porte d'entrée intéressante.

## **2.1. Des sociétés organisées sur base des lignages**

Les sociétés Badjoué sont dites « lignagères », c'est-à-dire organisées sur la base de lignages<sup>92</sup>. Suivant le principe d'une organisation segmentaire, les sociétés Badjoué comprennent donc plusieurs échelons hiérarchisés de groupes sociaux constitués sur la base des relations de parenté (Tchikangwa, 1996 cité par Abe'ele Mbanzo'o, 2001). Pour Oyono (2001), les sociétés forestières du sud-est Cameroun ne peuvent être qualifiées d'acéphales car il existe bien une organisation politique, mais celle-ci est atomisée et s'exerce davantage à l'intérieur de chaque lignage. Il y a donc toujours des sources d'autorité et de pouvoir tangibles, à la fois matérielles et symboliques.

Au sein de l'ensemble Badjoué, les onze descendants directs de l'ancêtre commun Edjué (ou Ndjué) ont donné naissance aux onze lignages qui, en s'essaimant, ont fondé le pays Badjoué : les Bampel, les Bampom, les Bazimdja, les Bassiep, les Bazoul, les Bamlal, les Bamendjoa, les Bakpwap, les Banane, les Bakomous et les Bambo'o<sup>93</sup>. En effet, historiquement, chaque lignage a fondé un ou plusieurs

---

<sup>92</sup> Le lignage est un « groupe de filiation moins étendu que le clan et souvent nommé, dont les membres se considèrent comme descendants d'un ancêtre commun et sont effectivement à même de retracer généalogiquement ces relations (contrairement aux membres d'un clan) » (Barry et al., 2000 : 727).

<sup>93</sup> Les noms de lignages sont orthographiés de nombreuses manières distinctes dans la littérature, sans qu'il soit réellement possible de savoir si certaines orthographes sont plus « justes » que d'autres. Je fais donc le choix d'adopter l'orthographe utilisée par Vermeulen (2000), qui se base lui-même essentiellement sur Joiris et Tchikangwa (1995) et Tchikangwa (1997).

villages (Abe'ele Mbanzo'o, 2001). À l'époque précoloniale, la forme des villages et hameaux était nettement différente de celle que l'on rencontre en pays Badjoué depuis les regroupements imposés sous la colonisation. L'occupation spatiale était fonction de l'appartenance à un lignage, ce qui est toujours le cas pour les villages Badjoué de cette recherche, où deux lignages distincts sont représentés : les Bampom à Malen V et Doumo-Pierre, et les Bazimdja à Mimpala (et Ntibbonkeh). Les premiers sont ainsi les descendants de l'ancêtre Empom, et les seconds ceux d'Azimdja. Toutes les personnes qui descendent au premier degré d'un ancêtre commun font donc partie du même lignage, dont le nom est celui de l'ancêtre fondateur, précédé du préfixe *Ba* : dans le cas présent, Bampom et Bazimdja (Abe'ele Mbanzo'o, 2001). Ces lignages sont subdivisés en segments (deuxième degré) et sous-segments (troisième et quatrième degré) de lignages désignés tous les deux par le préfixe *Dje* (ou *Djiè*), lesquels se composent à leur tour de familles, les derniers rameaux du patrilignage, dont le préfixe *Mpoo* (ou *Mpo'o*) précède le nom du chef de famille (Abe'ele Mbanzo'o, 2001 ; Vermeulen, 2000).

Le nombre de segments de lignage dans les villages est très variable d'un endroit à l'autre. Les habitants Mimpala appartiennent à l'un des sept segments de lignage qui correspondent aux sept enfants issus du lignage *Bazimdja*, qui ont chacun fondé leur propre village (Medjoh, Bintsina, Nemyong, Kabilone, Ntouzok, Ntibbonkeh et Mimpala). Le village de Doumo-Pierre se compose de deux segments de lignage (*Djièmbéonkeuh* et *Djiémour*, fondés par les fils d'*Empom*) alors que Malen V compte quant à lui quatre segments distincts.

Ainsi, « l'appartenance à un lignage préfigure donc la référence à un territoire. Autrement dit, être étranger à un lignage signifie être étranger à son territoire. C'est à ce niveau que se situe le rapport entre l'organisation lignagère et l'organisation spatiale des Badjoué » (Abe'ele Mbanzo'o, 2001 : 40). Pourtant, bien que l'organisation spatiale des villages soit plutôt représentative du modèle lignager, de nombreux éléments contribuent régulièrement à modifier les dynamiques villageoises (départs d'anciennes familles, naissance de nouvelles, mariages, décès, conflits, regroupements, etc.). Dans le cas qui nous intéresse, la proximité de Mimpala avec Doumo-Pierre et Malen V constitue selon certains informateurs une « exception », voire une « anomalie » dans l'occupation lignagère traditionnelle. En effet, Mimpala est éloigné des autres membres du lignage Bazimdja, dont les villages précités sont tous très proches les uns des autres. En dépit de leur appartenance à un autre lignage, les habitants de Mimpala partagent un espace forestier commun avec le lignage Bampom. Les relations qui unissent Mimpala à Doumo-Pierre et Malen V sont le résultat d'un regroupement spatial, d'une « collaboration » dont l'origine est sujette à discussions. En effet, selon les témoignages, les versions divergent. Certains disent que Bampom et Bazimdja ont du se regrouper en raison de guerres fréquentes qui les obligeaient à organiser une défense collective afin de mieux se protéger. D'autres avancent que leur cohabitation est la conséquence d'une migration de pêche les ayant amenés à la

rivière Mpouo, tellement poissonneuse qu'ils n'ont plus voulu quitter la zone. Quoi qu'il en soit, l'espace occupé par les habitants de Mimpala se trouve en partie en « territoire Bampom ». L'alliance des Bampom et Bazimdja s'appelle *biko-é-mpon*, du nom de deux singes très semblables : le cercocèbe à joues grises (*Cercocebus albigena*) et le colobe noir (*Colobus stana*) (Abe'ele Mbanzo'o, 2001).

Étant donné que les relations d'affinité et de solidarité sont généralement plus fortes entre les membres d'un même segment de lignage, il n'est pas étonnant de constater que les relations entre les habitants d'un village, et a fortiori entre villages, ne répondent pas à l'idéal communautaire recherché par les initiatives de conservation et de développement. Ainsi, tant en termes d'autorité et d'esprit collectif que de gestion des ressources, il faut sortir du simple cadre villageois pour comprendre les dynamiques en jeu, en intégrant notamment une approche lignagère.

À l'époque coloniale déjà, l'autorité politique assurée par divers chefs de lignage, de clans ou de familles n'a été ni perçue ni comprise par les colons Allemands, qui avaient par ailleurs été confrontés à des sociétés beaucoup plus autoritaires et hiérarchiques, au pouvoir très centralisé, dans d'autres régions du Cameroun. Ainsi, il n'y avait pas de « grand chef » traditionnel charismatique pour réguler la vie sociale des divers lignages, mais bien un émiettement, une dispersion de chefs dont aucun n'exerçait d'autorité sur l'ensemble de la société (Boissière et Doumenge, 2008). Cela ne facilitait pas la tâche des Allemands qui se plaignaient de ne pas trouver d'interlocuteur « valable » dans cette région où semblait régner l'anarchie. Par la suite, lorsque furent introduites les plantations de cacao et de café, l'administration coloniale déplora le manque d'esprit communautaire chez ces populations, au sein desquelles le travail collectif des plantations de rente qu'elle imposait ne fonctionnait pas.

Cela fait donc plus de cent ans que de nombreux observateurs extérieurs décrivent ces sociétés comme « non-organisées », presque dépourvues de toute organisation politique, alors qu'elles ont été étudiées par de nombreux anthropologues, qui depuis plus de cinquante ans se sont attachés à en décrire, analyser et expliciter le mode d'organisation sociale et politique, en montrant qu'un pouvoir « non centralisé » n'est pas synonyme d'absence de pouvoir ou d'anarchie. Elles ont été qualifiées d'« acéphales », puis segmentaires ou lignagères, du fait qu'elles ne sont pas organisées sous une forme étatique, avec un pouvoir politique bien différencié (Boussari, 1986), en somme des sociétés qui seraient « sans tête », sans gouvernement. Parfois même qualifiées d'« anarchies » en raison de l'impression de désordre qu'elles dégageaient, elles ont autant intrigué les administrateurs coloniaux que les anthropologues. Alors que certains auteurs continuent d'utiliser ce terme pourtant sujet à de nombreuses critiques et remises en question<sup>94</sup>, d'autres lui préfèrent l'expression « multicéphale »,

---

<sup>94</sup> En raison notamment de l'ethnocentrisme qu'il traduit (il manque à ces populations non-occidentales des choses que précisément on trouve en Occident), de la connotation « privative » qui y est associée, comme si ces sociétés « manquaient »

plus représentative selon eux de ce pouvoir « démultiplié entre de nombreux petits groupes structurés mais faiblement hiérarchisés » (Boissière et Doumenge, 2008 : 480).

Au sein de chaque village coexistent aujourd'hui différents types d'autorité et de pouvoir politique. Si l'approche lignagère à elle seule n'est pas suffisante pour appréhender la pluralité des dynamiques socio-politiques en jeu, elle permet néanmoins de mettre en évidence certaines formes « traditionnelles » d'autorité, leur évolution et leurs relations avec des modèles plus « récents » de pouvoir local. Les sections suivantes s'attacheront dès lors à répondre aux questions suivantes : Comment s'organise aujourd'hui le pouvoir dans les villages ? Qui détient l'autorité, pourquoi, et comment celle-ci s'acquiert-elle ? Quels sont les acteurs et les groupes stratégiques qui œuvrent dans l'arène<sup>95</sup> locale ?

## **2.2. Pouvoirs traditionnels et autorités administratives**

Les acteurs et les enjeux qui gravitent sur la scène politique des villages, dans le cadre de l'accès aux ressources naturelles notamment, sont nombreux et variés. Il est donc crucial d'analyser et de comprendre la manière dont le pouvoir est organisé, distribué, et renégocié en permanence dans ces villages, si l'on veut mettre en lumière les changements inhérents à l'implantation d'une initiative comme le PGS, tant dans les dynamiques sociales et politiques que dans les pratiques et représentations des espaces et des ressources fauniques.

Lorsqu'un étranger arrive dans un village Badjoui, il est de bon ton d'aller saluer le chef. On comprend dès lors qu'il est facile pour quelqu'un qui est peu renseigné, de penser que l'organisation sociale et politique du village est entre ses mains. Les chefs se présentent d'ailleurs souvent eux-mêmes comme les représentants du gouvernement, l'autorité villageoise qui « administre » ses sujets. Mais qui sont donc ces chefs ? Détiennent-ils réellement une autorité politique de poids ?

En dépit de l'appellation « chefferie traditionnelle »<sup>96</sup> que l'on retrouve sur des pancartes à l'entrée des villages le long des pistes de la province de l'Est, ces chefferies sont de pures constructions

---

d'un chef, d'une tête, d'une direction sous prétexte qu'elles ne disposent pas d'un pouvoir individualisé et pérennisé spécifiquement politique (Lombard, 1982 : 7), ainsi que du désordre ou du manque d'organisation sociale que ce terme semble traduire.

<sup>95</sup> Le concept d'arène politique locale sera détaillé de façon approfondie au chapitre suivant.

<sup>96</sup> Il existe trois degrés distincts de chefferie. « Par le truchement de la notion de territoire, le législateur camerounais procède à une délimitation et à une classification des collectivités traditionnelles en fonction de leur importance présumée : le village ou le quartier en milieu urbain sert de cadre à la chefferie de 3<sup>e</sup> degré ; l'arrondissement abrite celle de 2<sup>e</sup> degré et doit comprendre au moins deux chefferies de 3<sup>e</sup> degré. La chefferie de 1<sup>er</sup> degré correspond quant à elle aux limites d'un département, et couvre les territoires d'au moins deux chefferies de 2<sup>e</sup> degré. » (Nacha Mback, 2000) Les chefs de villages dont il est question ici sont donc des chefs de 3<sup>e</sup> degré, désignés par décision du préfet en charge du territoire dans lequel se trouve la chefferie concernée, ici le préfet du département du Haut-Nyong.



coloniales destinées à faciliter et fluidifier l'administration des sujets colonisés et n'ont, à l'origine, rien à voir avec les traditions de cette région. Si leur rôle consiste essentiellement à exécuter les instructions des autorités administratives de leur circonscription – enregistrement des naissances et des décès, recouvrement des taxes et impôts, organisations de réunions et meetings de soutien au parti au pouvoir, etc. (Nach Mback, 2000) – leur poids dans l'arène politique ne doit cependant pas être négligé, puisque leur fonction d'agent auxiliaire de l'administration en fait des intermédiaires entre l'État et les populations villageoises, et qu'ils sont notamment en charge du maintien de l'ordre public, ainsi que du développement économique, social et culturel de leur village (Nach Mback, 2000).

On peut en réalité distinguer deux sources principales de pouvoir dans les villages Badjoué : un pouvoir administratif détenu par les chefs de village, et un pouvoir plus « traditionnel », détenu par divers membres de la société, en raison de leur statut social, de leur comportement au village, ou encore de leur position au sein du lignage. Plus récemment dans l'histoire, une troisième « catégorie » d'acteurs a infiltré l'arène politique locale, celle des élites. Leur poids politique croissant est souvent perçu comme une menace par les autorités traditionnelles, qui y voient non seulement un amoindrissement de leur propre autorité, mais également un changement considérable des caractéristiques qui fondent la légitimité du pouvoir au niveau local. Pour mieux comprendre ce phénomène, il est utile de mobiliser une approche diachronique de la conception locale de l'autorité chez les Badjoué.

### ***2.2.1. Entre commandement et prestige : la conception Badjoué de l'autorité et du leadership***

Traditionnellement, chaque patrilignage<sup>97</sup> Badjoué constituait un village d'une centaine de personnes, et lorsque celui-ci devenait trop grand, un groupe se détachait pour aller former un autre village à quelques kilomètres de là. L'autorité traditionnelle s'exprimait à l'époque de deux manières, en d'autres termes, un homme pouvait exercer deux types d'autorité distincts : une autorité « de commandement » et une autorité « de prestige ».

*L'autorité de commandement* était détenue par chaque chef de ménage sur l'ensemble de sa maisonnée, un pouvoir qui ne s'étendait jamais en dehors de l'unité familiale. Si le fait d'être à la tête d'une famille nombreuse conférait toutefois un certain statut social, l'autorité politique qui s'exerçait au niveau du village s'acquerrait surtout par le prestige.

*L'autorité de prestige* est celle qui se gagne par le mérite personnel. Elle permettait à des leaders de s'imposer de manière temporaire, car aucun « chef » ne s'établissait de manière définitive.

---

<sup>97</sup> Le patrilignage désigne « un lignage dont le recrutement s'opère exclusivement en ligne masculine » (Barry et al., 2000).

Ce pouvoir se gagnait par le mérite personnel et reposait sur les preuves que l'individu donne de son énergie et de sa valeur (Ekambi, 1982), preuves que l'on peut classer en deux catégories : les preuves données à l'extérieur ; et les preuves données à l'intérieur du village ou de la société.

Les preuves données « en dehors » de la société ont autant trait à la capacité de négociation et au développement de bonnes relations avec l'extérieur, qu'aux démonstrations de responsabilité, de force physique et de bravoure, au cours des conflits fréquents entre villages voisins par exemple (*ibid.*). Les nombreuses guerres qui sévissaient dans la région avant la période coloniale permettaient à certains guerriers de se distinguer par leur courage, leur force et leur témérité. Ils bénéficiaient par la suite d'une écoute attentive et d'un respect collectif lorsqu'ils prenaient la parole au cours des assemblées. Aujourd'hui encore, de nombreux récits Badjoué attestent de la fierté inhérente au fait d'avoir l'un de ces héros de guerre parmi ses ancêtres, ou de la nostalgie de cette époque révolue.

*Tu connais papa Emilien qui vit à Malen ? Le père de son grand-père c'était un grand guerrier, un immense guerrier même ! A l'époque il y avait la guerre beaucoup par ici... Je ne parle pas de vos guerres de blancs hein, je parle d'avant ça, avant les français, avant les allemands. On se battait entre noirs, ici en brousse... Les guerres ethniques comme on dit maintenant. Bon, son arrière-grand-père à Emilien était un grand guerrier... Il a tué des dizaines, peut-être même des centaines d'autres guerriers. On se disait même que peut-être il est immortel. Avant ça, on raconte qu'on ne l'écoutait pas beaucoup au village. Sa femme était morte en couche, son enfant aussi, il n'était pas chef de famille... Mais avec cette histoire de guerre, il est devenu quelqu'un. Mon grand-père même n'osait pas lui couper la parole. Il était respecté... bien même ! Tellement respecté ! On n'a plus le respect comme ça par ici, les jeunes ne connaissent pas ce respect-là (Jean-Paul, 56 ans, chef de famille à Doumo-Pierre, novembre 2013)*

Les guerres étant aujourd'hui terminées, il existe d'autres moyens de témoigner de sa bravoure et de sa force, à travers la chasse par exemple. Être un « grand chasseur », qui s'attaque à des gibiers dangereux et redoutés constitue une preuve incontestable de prestige et de bravoure.

La seconde catégorie concerne les preuves à l'intérieur de la société. Notamment liées à la sagesse et à la parole, elles confèrent un pouvoir qui est généralement l'apanage des anciens, dont l'expérience, la connaissance de l'histoire et des traditions, leur permettent d'emplir leurs discours de références et d'exemples utiles et percutants pour persuader les membres du groupe. « S'imposait alors comme leader celui qui arrivait à déterminer l'accord de tout le village lors d'une prise de décision, ce qui n'allait pas sans conflits préalables, lenteurs et difficultés » (Ekambi, 1982 : 75).

Chez les Badjoué, lorsque plusieurs familles cohabitaient au sein d'un même village, un conseil des chefs de famille était institué afin qu'ensemble ils prennent les décisions relatives à la vie du village. Ce conseil intégrait aussi parfois des « hommes reconnus valeureux de par leur intelligence, leur habileté, leur vaillance ou leurs hauts faits sur les différents terrains de la vie » (Binam Bikoi, 2007 :

35). Les chefs de lignage, de segments de lignage et les chefs de famille, particulièrement ceux qui étaient à la tête de grandes et anciennes familles, faisaient donc figure d'autorité politique, un pouvoir qu'ils partageaient avec ceux qui faisaient preuve de leur valeur et de leur bonne conduite. En d'autres termes, l'assise traditionnelle du pouvoir chez les Badjoué repose sur cette capacité à faire preuve d'une autorité de prestige influente. C'est donc généralement au sein de ces conseils qu'émergent, pour des périodes temporaires, des leaders plus charismatiques. Les membres de ces « conseils des anciens » sont aujourd'hui communément appelés les « notables » du village.

*On a toujours un conseil ici. Moi-même je suis un notable de ce village, je siège au conseil. Normalement, à part le chef qui parfois est un peu jeune, il n'y a pas de vraiment jeunes au conseil. Les chefs de famille, nous connaissons toutes les histoires du village, celles de nos grands-pères et de nos arrière-grands-pères. On connaît la tradition de l'ethnie Badjoué, on connaît les choses de la vie, on a déjà l'expérience. (Jean-Paul, 56 ans, chef de famille à Doumo-Pierre, mars 2011)*

Ce sont donc des chefs de lignage et des chefs de famille, d'anciens fonctionnaires, des hommes instruits, des représentants locaux de l'église, ou simplement des hommes sages et respectés qui participent aux décisions relatives à la vie du village. Certains d'entre eux endossent également le rôle de « conseillers du chef », particulièrement si ce dernier est encore jeune, et le représentent au cours des conseils et réunions lorsqu'il est absent. Ils ne doivent pas être confondus avec les élites car, à l'origine, leur statut n'est pas lié à l'argent, comme en témoigne ce nouvel extrait de conversation avec Jean-Paul, chef de famille à Doumo-Pierre :

*« Les notables c'est pas comme les élites, ça n'a rien à voir avec l'argent mais avec les responsabilités et l'éducation. Les chefs de famille, les responsables de grandes familles anciennes sont des notables. Les gens responsables, qui sont sages et respectables, et qui ont la connaissance, sont des notables. Il y a les notables qui sont élites et aussi l'inverse, mais ce n'est pas automatique. L'élite ne peut pas être notable s'il n'est pas responsable. Tu vois mon fils, il a l'argent, c'est peut-être même une élite avec cet argent, mais si il veut être écouté il doit alors me désigner comme responsable parce qu'il est trop jeune, il n'a pas l'expérience de la vie, la sagesse [...] Le respect de chaque notable dépend ensuite de son comportement. S'il n'a pas la maison, la femme, ou s'il se saoule chaque jour, si il bagarre ou bien qu'il bat sa femme, on ne le respecte plus bien, il perd son autorité, tu vois non ? Tu connais papa Éric, c'est un notable, mais toi-même tu connais qu'il boit le vin mal ! Il passe son temps à boire. Chaque jour il est ivre mort et il fait les problèmes. Dans ces circonstances on ne respecte pas. On lui dit que « c'est comment l'image que tu donnes quand tu te saoules comme ça ? », il voit bien qu'on ne l'écoute plus, même les jeunes le moquent mais c'est son comportement qui cause ça... »*

On comprend dès lors qu'il y a de nombreux critères à observer pour être respecté et accéder à une forme de pouvoir. Le comportement des gens au village semble constituer l'un des paramètres les plus importants, comme une manière d'empêcher que des leaders n'émergent pour de mauvaises raisons (comme le simple fait d'avoir de l'argent), sans souscrire aux principes qui fondent le respect et la

légitimité d'une autorité. Le respect et l'autorité apparaissent comme des privilèges qui doivent se gagner, se mériter. Selon Ekambi (1982), le modèle de la chefferie imposé par la colonisation était donc totalement étranger à la société Badjoué. La désignation d'un chef de village comme autorité intermédiaire du gouvernement, bénéficiant d'un pouvoir de commandement sur tout le village, sans aucune assise traditionnelle, et usant de la contrainte (via le recours à une police), aurait même été totalement incompatible avec leur conception du leadership et de l'autorité.

Il s'agit toutefois de nuancer ici les propos d'Ekambi. En effet, les Badjoué – comme d'autres populations de la région – ont transformé et se sont réapproprié la chefferie, en développant notamment des stratégies visant à « concilier », dans la mesure du possible, l'instauration de la chefferie avec l'autorité traditionnelle. L'extrait qui suit est encore issu d'une conversation avec Jean-Paul, qui m'explique la naissance la chefferie au sein de sa famille sous la colonisation allemande, la façon dont les Allemands choisissaient et formaient les futurs chefs, et comment son grand-père a « donné » la chefferie à son frère aîné qui, étant à la tête d'une grande famille, bénéficiait d'une autorité plus grande et plus légitime au sein du village.

*« Avant les Allemands, chaque personne du village était importante. On prenait chacun par son rang [chef de lignage ou de famille] ou par son comportement, comme le sage qui arrangeait les problèmes du village, parce qu'il y avait aussi les fous, les guerriers, etc. Toute personne était importante dans le village, même le fou parce que sa folie résout certaines choses dans le village. Mais ceux qui avaient déjà la grande famille étaient très respectés, c'étaient les aînés, les chefs. [...] La Chefferie a commencé dans ma propre famille. C'est mon grand-père qui a amené ça. Il était chef au temps des colons. Quand les allemands sont venus avec la guerre, ça a passé par ici. Il y avait même un cimetière au bosquet entre Mimpala et Doumo, un cimetière de blancs. Aujourd'hui on ne voit que la forêt mais c'était là. Les allemands se sont basés à Eschou. Un responsable de Malen V voulait les contacter pour être leur ami. Il amène son petit enfant, il lui dit de se camoufler pour entendre ce qui se dit. Quand il est allé, on l'a menacé, mais lui disait qu'il voulait une collaboration. Mais ils l'ont bastonné, et lui avait dit à son fils de se sauver s'il était mort. Mais il a montré son enfant pour prouver qu'il n'est pas venu pour la guerre. Alors ils l'ont cru et ils l'ont soigné. Ils ont proposé de venir se baser à Malen V après Eschou. Lui est alors venu sensibiliser son village pour accueillir les étrangers à Malen V « ville » (Molen Mo Nkana). Quand ils sont venus, ils ont nommé cet homme chef et ils ont pris deux personnes : mon grand-père Jean étant petit, ils lui ont appris leur langue et il est devenu interprète. Mon grand-père parlait l'allemand et même l'anglais ; et un jeune de Malen V qu'ils ont pris comme tirailleur pour faire la guerre... Quand ils les ont libérés, mon grand-père a eu le grade de chef du village ici à Doumo-Pierre, avec les papiers et tout. En ce temps-là, les gens n'étaient pas regroupés, ils vivaient de chasse et de cueillette, tout le monde était un peu plus dispersé. Mon grand-père a donc demandé à son grand frère, la famille la plus peuplée du village. Il a dit que "je suis le chef mais c'est dans ta famille qu'il y a plus de personnes, donc pour les réunir et qu'on les rassemble pour former le village, je te donne cette autorité de chef". C'est comme ça que la chefferie est passée dans la famille de Liboire [chef actuel du village de Doumo-Pierre].» (Jean-Paul, 56 ans)*

Si cet extrait d'entretien témoigne à l'évidence d'une reconstruction, le poids du présent étant toujours très important dans les discours rétrospectifs (Demazière, 2003), son intérêt ne réside pas tant dans la « véracité historique » des propos qui y sont tenus, que dans ce qu'ils disent du présent. Comme le remarque Olivier de Sardan (1998), de nombreuses chefferies ont tenté de se donner une légitimité traditionnelle, en se présentant notamment comme un « prolongement "naturel" des formes politiques anciennes » (*ibid.* : 3), ce qui est également le cas des villages Badjoué qui parlent aujourd'hui de la chefferie comme d'une institution « coutumière ». Toutefois, ce récit de la « passation » de la chefferie (que l'on retrouve d'ailleurs, avec quelques variantes, dans d'autres villages de la région) témoigne à mon sens moins d'une tentative de présenter la chefferie comme une institution traditionnelle, que d'une mise en lumière des stratégies qui ont présidé à sa réappropriation et à son « intégration » au sein des formes politiques plus traditionnelles.

La position du chef de village n'a jamais été évidente, d'autant qu'il a un rôle à jouer dans le règlement des affaires du village, en tant que membre de l'assemblée villageoise, et que la manière dont il exerce son pouvoir administratif influence nettement la prise en compte de sa parole lors des assemblées. Un chef autoritaire, contraignant et despotique dans le cadre de ses fonctions administratives, perdrait ainsi énormément de prestige et serait confronté à des difficultés majeures dans le cadre social et politique (Ekambi, 1982). Pourtant, dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, les habitants déplorent justement souvent le manque d'autorité et d'affirmation des chefs de village. En dehors de leurs fonctions administratives, certains d'entre eux n'ont toujours que peu de pouvoir au niveau politique. D'autres arrivent par contre à sortir leur épingle du jeu, à exercer un certain pouvoir politique et parfois même à se poser comme leaders, notamment parce que leur position sociale (chef de lignage, etc.) coïncide avec l'exercice d'une certaine autorité, ou grâce à une autorité de prestige dont les critères ont indéniablement évolué, particulièrement depuis les années quatre-vingts : celle des élites.

Si l'autorité administrative du chef de village et l'autorité traditionnelle des notables et chefs de famille constituent les deux sources principales du pouvoir dans les villages, elles doivent aujourd'hui composer avec d'autres acteurs et stratégies d'ascension politique.

### **2.3. Les élites, une autorité locale non-négligeable**

Si traditionnellement l'acquisition de formes de pouvoir politique était sans lien avec l'argent, les circonstances ont nettement changé au cours des dernières décennies. Ceux que l'on appelle communément « les élites » jouent un rôle prépondérant dans les arènes socio-politiques locales de l'Est du Cameroun, créant ainsi nombre de conflits, dissensions et reconfigurations dans les villages,

d'autant qu'ils excellent souvent dans l'art de devenir les interlocuteurs privilégiés des projets de conservation et de développement.

Au début des années quatre-vingts, la catégorie la plus susceptible de correspondre aux « interlocuteurs valables » que recherchaient les promoteurs du développement, était les « intellectuels » (Ekambi, 1982). Ces villageois à la scolarité poussée avaient fait leurs preuves à l'extérieur, en ville, un milieu aussi attractif qu'hostile, dans lequel ils avaient su s'intégrer et qui leur avait permis d'acquérir une richesse intellectuelle et matérielle importante. En effet, peu importe leur situation réelle en ville, ces intellectuels touchaient au moins dix fois ce que le plus riche des planteurs pouvait espérer gagner. Ils bénéficiaient de ce fait, auprès des plus jeunes particulièrement, d'une autorité de prestige importante, accentuée par leur statut d'intermédiaires pour les villageois qui avaient des affaires à traiter en ville. Ils revêtaient donc une double casquette : celle de fils du village, donc de parent, fiable ; et celle du citadin qui sait se débrouiller en ville. « On lui [l'intellectuel] confère donc un pouvoir et une emprise illimités sur tout ce qui est difficile à aborder en ville, tout ce que les villageois se sentent impuissants à maîtriser mais dont ils ont parfois besoin » (Ekambi, 1982 : 78).

Bien qu'aujourd'hui les relations entre le village et la ville soient plus aisées, et les déplacements plus fréquents, la relation décrite ci-dessus est extrêmement similaire à celle que l'on décrit aujourd'hui entre le village et les élites, et que Peter Geschiere constatait déjà dans les années nonante (Geschiere, 1996). « Les élites sont par définition la frange de la population qui a "réussi" car possédant des biens (patrimoine), un confort intellectuel et des relations qui les placent au-dessus de la moyenne du village » (Aye Mondo et al., 2004 : 14). Le terme « élites » est ainsi couramment employé pour désigner des natifs du village possédant des moyens matériels et/ou intellectuels associés à des capacités de mobilisation importantes. Ces personnes ont souvent fait des études, elles occupent ou ont occupé des postes importants et/ou valorisés et possèdent un réseau de relations conséquent, qui peut s'avérer bénéfique en termes de retombées pour le village. On distingue généralement deux types d'élites : celles qui restent au village et celles qui vivent en ville, les dernières étant généralement plus respectées et admirées que les premières.

*« Il y a les élites intérieures et les extérieures. Les extérieures c'est ceux qui sont natifs du village mais qui travaillent ailleurs, surtout les fonctionnaires. Comme ils ont l'argent ils ont aussi le pouvoir, tu vois non ? Même qu'ils vivent loin, leurs contributions permettent d'avoir leur mot à dire, ils sont respectés, bien même ! On ne peut pas couper la parole à un élite ! » (Éric, 60 ans, mars 2011)*

Les élites qui vivent en ville maintiennent généralement des relations avec le village. Elles y investissent de différentes manières, soutiennent des actions de développement, financent des projets, etc. Ce soutien n'est évidemment pas gratuit, les élites comptent en retour sur des bénéfiques politiques

et économiques issus de la reconnaissance populaire, leur permettant de rehausser leur image et leur prestige. Les élites « font souvent la fierté des villages qui les brandissent comme leur représentants valables » (Aye Mondo et al., 2004 : 14), une situation qui engendre des conflits avec les autorités traditionnelles locales dont le pouvoir se voit dès lors accaparé par les « riches ». Les élites apparaissent ainsi souvent comme des interlocuteurs incontournables lors de l'implantation de projets de conservation et/ou de développement, et sont d'ailleurs souvent à l'origine des démarches visant l'octroi de zones communautaires. Il apparaît dès lors essentiel pour ces projets d'identifier toutes les parties prenantes, et particulièrement le poids des élites dans l'accès et l'utilisation des espaces et des ressources naturelles, afin de comprendre la manière dont les luttes et conflits qui préexistent à toute intervention peuvent influencer le déroulement des actions futures.

### *2.3.1. Le chef de Malen V : une élite sous-estimée ?*

Lorsque le Projets Grands Singes s'est implanté dans les villages Badjoué, il a rapidement fait le constat que « les structures politiques traditionnelles étaient très faibles et non respectées et qu'il n'y avait aucun leadership au sein des communautés » (Epanda et al., 2008). Il m'est apparu que cette déclaration faisait essentiellement allusion aux chefs de village, vraisemblablement perçus comme l'autorité politique traditionnelle par excellence, et donc en mal d'autorité et de respect, ne parvenant pas à maintenir une cohésion et une participation active des villageois aux initiatives mises en place par le projet de conservation.

En effet, à Mimpala, et dans une moindre mesure à Doumo-Pierre, le chef de village n'occupe qu'une position administrative et ne bénéficie pas de réel pouvoir politique au niveau du village. Le chef de Mimpala a de gros problèmes d'alcoolisme, sa maison tombe en ruine, il n'a pas d'épouse, n'entretient pas ses champs correctement, serait impliqué dans des pratiques de corruption liées au braconnage, et n'assumerait pas correctement ses fonctions de chef. Il fait ainsi l'objet d'un mépris avéré de la part des villageois, et aurait donné lui-même sa démission au cours de mon dernier terrain<sup>98</sup>. Quant au chef de Doumo-Pierre, il est encore assez jeune, et bien qu'il essaie au maximum de faire ce qu'on attend de lui en assumant ses fonctions comme il se doit, il semble qu'il ait toujours à faire ses preuves auprès des anciens. À Mimpala comme à Doumo, les chefs n'exercent donc pas d'autorité très affirmée. Ce sont davantage les chefs de famille, les notables, et quelques élites qui prennent les décisions importantes pour le village.

Le PGS a donc choisi comme interlocuteurs privilégiés des personnes qu'il estimait dignes de confiance, susceptibles de faire figure d'autorité, ou en tout cas d'être écoutés et entendus par les

---

<sup>98</sup> Il a d'ailleurs été remplacé depuis.

leurs. Si les relations entre le PGS et les chefs de Mimpala et Doumo-Pierre sont restées cordiales, notamment parce que ces derniers restent informés et impliqués dans certains aspects du projet, ce n'est pas le cas du chef de Malen V.

On peut considérer que ce dernier n'est pas un chef « comme les autres ». Il détient un statut particulier qui émane selon moi du fait qu'il est à la fois une autorité administrative en tant que chef de village, une autorité politique liée au statut de sa famille – il est à la tête d'un segment de lignage important –, ainsi qu'à son statut d'élite. Il est par ailleurs difficile de savoir s'il est considéré comme une élite intérieure ou extérieure car il ne réside que temporairement au village et passe davantage de temps dans sa résidence de la ville de Messamena. Outre son instruction et ses relations dans diverses sphères politiques, cet homme tire son statut d'élite d'un confort financier essentiellement bâti sur le commerce de la viande. Grand chasseur commercial, il ne cache pas ses liens avec la fameuse « filière viande de brousse », et effectue même régulièrement le transport de son propre gibier. Cet argent lui a notamment permis d'envoyer ses enfants dans des écoles réputées, plusieurs d'entre eux auraient même fréquenté l'université. En creusant un peu, on se rend compte que contrairement aux chefs des autres villages, il a une influence considérable sur les décisions prises à Malen V, même lorsqu'il n'y réside pas, notamment grâce à ses notables, parmi lesquels figurent également quelques hommes particulièrement instruits, qui mettent un point d'honneur à le représenter lorsqu'il est à Messamena. Il entretient également de bonnes relations avec d'autres élites (intérieures et extérieures), et est toujours informé de ce qui se passe au village. Il tire en outre une part importante de son « autorité de prestige » d'une admiration générale dans plusieurs villages voisins pour ses qualités de chasseur hors-pair (aussi téméraire et audacieux que compétent et efficace).

À l'origine, les membres du PGS se sont présentés à lui comme aux chefs des autres villages, ils ont exposé leur approche et les activités qu'ils entendaient mener en partenariat avec les « communautés villageoises ». Les opportunités liées à l'arrivée d'un projet de conservation qui promettait d'investir dans le développement local ont amené les villageois à accueillir le PGS à bras ouverts. Il est toutefois évident que tout le monde n'a pas vu les choses de la même manière. Les intérêts et les attentes sont en effet aussi nombreux que contradictoires dans la gestion des ressources naturelles, et là où certains voient des possibilités de développement, d'autres voient un accaparement du pouvoir (Aye Mondo et al., 2004). Il semble que le chef de Malen V s'inscrive dans cette dernière perspective. Lors de mon premier séjour sur le terrain j'ai constaté une forme d'hostilité vis-à-vis du PGS que j'ai seulement eu l'occasion d'approfondir quelques mois plus tard. D'une part, la philosophie visant à limiter les prélèvements fauniques est en opposition totale avec ses activités commerciales, et bien qu'il arrive généralement à passer entre les mailles du filet, les patrouilles anti-braconnage et autres stratégies directes de répression et de lutte contre les pratiques cynégétiques illégales contrarient son « business ». D'autre part, le PGS offre des activités et sources de revenus alternatives aux villageois



(formations, emplois divers, développement d'infrastructures, diversification des cultures, etc.) qui, comme le soulignent également Aye Mondo et al. (2004), relativisent le rôle des élites. Leur rôle, leur pouvoir et/ou leur réputation peuvent donc s'en trouver amoindris, particulièrement lorsque de nouvelles élites émergent dans le cadre des activités menées par ces projets de conservation. Boycott, sape, campagnes de dénigrement, etc. figurent parmi les stratégies que les élites en perte de suprématie développent afin de nuire aux projets et contrer le bon déroulement de leurs activités, un phénomène courant dans la région du Dja si l'on en croit la citation suivante de Aye Mondo et al., en 2004.

« Au regard de la situation du Dja, certaines élites (et administrations) sont généralement au cœur des problèmes, que ce soit dans la manipulation des autorités locales ou dans l'amplification des accusations et de la pression sur les ressources. Les observations sur le terrain montrent qu'elles sont fortement impliquées dans le trafic des produits de la grande chasse et utilisent habilement une série d'institutions écrans pour tenter d'obtenir des offres d'exploitation industrielle de la forêt de la réserve. Bien que s'agissant d'un groupuscule (les enquêtes démographiques montrent qu'elles représentent entre 5 et 11% de la population totale), celles-ci ont un pouvoir d'influence tant politique qu'économique qui pèse sur toutes les stratégies d'intervention dans cette zone ». (*ibid.* : 15)

Le chef de Malen V est lui-même à l'origine de contestations et boycotts divers envers le PGS, des manœuvres qui engendrent conflits, malentendus, et parfois même oppositions, au sein même des villages, ou entre les villageois et le PGS.

Il s'agissait dans cette section de souligner, à travers le personnage du chef de Malen V notamment, l'importance des élites dans l'arène politique locale, et les risques inhérents à une mauvaise identification (ou identification partielle) de certains acteurs-clé au pouvoir conséquent. Par ailleurs, il faut souligner que la frontière entre les élites et les autorités « traditionnelles » (chefs de lignage, de famille ou de village, notables, etc.) n'est pas étanche. L'exemple du chef de Malen V le souligne d'ailleurs assez bien. À la fois notable, chef de segment de lignage, chef de village, et élite, il atteste de la perméabilité des différentes « catégories de pouvoir », ainsi que de la complexité des dynamiques locales.

La section suivante s'intéresse quant à elle à une autre catégorie d'acteurs qui, en lien avec les mesures de la gestion décentralisée des forêts et les initiatives communautaires de conservation et de développement, a fait plus récemment son apparition sur la scène politique des villages Badjoué.

#### **2.4. Les organisations issues de la gestion décentralisée des forêts**

Nous l'avons vu, dans les années nonante l'État camerounais s'est résolu à décentraliser la gestion des forêts, en cédant aux acteurs périphériques, c'est-à-dire aux populations locales, des espaces de pouvoir et des responsabilités liées à la gestion des forêts d'une part, et à l'accès aux bénéfices de son

exploitation d'autre part. Cette évolution fut consacrée par la Loi forestière n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant Régime des Forêts, de la Faune et de la Pêche, et son Décret d'application n° 95/531 du 23 août 1995.

Au niveau local, pour les populations riveraines des forêts du pays, la décentralisation repose, en théorie, sur deux innovations majeures. En premier lieu, l'État cède des pouvoirs et des responsabilités aux « communautés villageoises » afin qu'elles puissent créer des forêts communautaires (FC), les exploiter, mais également gérer elles-mêmes les revenus financiers issus de la vente du bois. Deuxièmement, ces mêmes communautés se voient transférer des pouvoirs leur permettant de bénéficier d'une partie de la redevance forestière annuelle versée à l'État par les compagnies forestières, ainsi que de compensations versées à titre de « ventes de coupe » (c'est-à-dire de petites concessions forestières s'étendant sur moins de 2.500 hectares) (Oyono et Efova, 2006.).

Ces innovations ont donné lieu à ce qu'Oyono (2001) appelle une « inflation organisationnelle » dans les villages forestiers du pays. Par exemple, l'acquisition d'une forêt communautaire (FC) implique la création, au niveau villageois, d'une entité juridique qui doit être légalisée pour être officiellement reconnue. De la même manière, pour bénéficier d'une partie de la redevance forestière ou des compensations à titre de ventes de coupe, les villages doivent élire des « comités de gestion ». Depuis les années nonante, c'est donc une multitude d'organisations villageoises qui se créent ou se métamorphosent.

Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, on observe ainsi une superposition et un enchevêtrement de structures organisationnelles, liées à la gestion décentralisée des forêts d'une part (groupes d'initiative commune (GIC), associations, coopératives, comités de gestion, etc.), mais également au développement (comités villageois de développement), à l'agriculture (groupements d'agriculteurs modernes (GAM), etc.), ainsi que des structures locales de soutien au Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le parti de l'actuel président Paul Biya.

Au sein de l'arène de la gestion décentralisée des forêts, les structures qui méritent d'être soulevées pour les villages Badjoué sont les suivantes :

- Les comités de gestion des Forêts Communautaires (FC)
- Les comités de gestion de la compensation en espèce
- Les comités de gestion de la redevance forestière annuelle (sous la supervision des autorités communales et administratives)

Les membres de ces comités représentent les villageois, et sont théoriquement choisis par ces derniers pour devenir des « interlocuteurs officiels dans l'appareil institutionnel de la gestion décentralisée des forêts » (Oyono, 2001 : 28). En théorie, ils doivent donc être considérés comme des représentants

valables des intérêts et des besoins des membres du village, capables d'assumer une gestion équitable et socialement acceptée des ressources amenées à être gérées de façon collective. En pratique, ces comités sont à l'origine de nombreux conflits et mettent en lumière la diversité des enjeux sociaux et politiques qui gravitent autour de la gestion locale des ressources forestières. Généralement issus de l'élite villageoise, les membres de ces comités poursuivent souvent des objectifs personnels qui tiennent rarement compte des besoins de la « communauté villageoise », et revêtent par ailleurs de multiples casquettes, en s'insérant dans plusieurs organisations villageoises.

À Malen V par exemple, plusieurs membres du comité de gestion de la FC font également partie du comité de gestion des compensations, du comité villageois de développement, et du bureau exécutif du « comité de base », antenne locale du parti au pouvoir (RDPC). Ces acteurs sont tous des notables ou des élites qui, parfois avec le soutien d'autorités communales ou régionales, sont parvenus à occuper plusieurs postes à responsabilité dans diverses sphères de la vie politique locale. Accès et utilisation des espaces, gestion financière des bénéfices issus de la vente du bois, gestion et répartition de l'argent du développement, contrôle des activités menées en forêt, etc. sont autant de prérogatives qui leur sont dévolues.

Ces nouvelles structures viennent évidemment se superposer à d'autres types d'organisations villageoises (conseil des anciens, groupes de travail, associations, etc.), créant ainsi de nombreuses confusions et dissensions au niveau local, particulièrement avec les autorités traditionnelles (notables, chefs de lignage et de famille) qui se sentent menacées par le pouvoir et le prestige que les leaders de ces nouvelles organisations parviennent à acquérir. En outre, contrairement aux autorités traditionnelles, ces leaders n'ont pas toujours la légitimité nécessaire pour trancher des questions relatives à l'utilisation et la gestion des espaces et des ressources, lesquelles dépassent largement le simple cadre villageois comme nous le verrons dans la section suivante.

### **3. Appropriation et gestion des espaces-ressources chez les Badjoué**

Inflation organisationnelle, émergence de leaders liés à la gestion décentralisée des forêts, jeux de pouvoirs, etc. l'organisation sociopolitique des villages Badjoué est donc sujette à des reconfigurations permanentes. Avant d'analyser le rôle de la gestion communautaire mise en place par le PGS dans ces reconfigurations sociales et politiques, mais également dans les transformations du rapport à l'environnement forestier, il s'agit ici d'introduire la manière dont les espaces et les ressources sont envisagés, appropriés et utilisés dans les villages Badjoué.

Dans cette section, mes données ethnographiques de terrain seront mises en perspective et complétées avec les analyses de Cédric Vermeulen (1997a ; 1997b, 2000, 2007), l'un des auteurs qui a le plus

contribué à la compréhension des dynamiques d'occupation de l'espace des populations Badjoué vivant dans et autour de la réserve du Dja<sup>99</sup>. Ses recherches de terrain concernent des villages Badjoué situés à quelques kilomètres seulement de mon propre terrain, et constituent de ce fait une référence incontournable en la matière. Toutefois, les modèles « traditionnels » d'occupation spatiale qu'il décrit sont aujourd'hui plus hybrides, car davantage imbriqués dans des dynamiques « communautaires ». Il est ici question d'analyser et de comprendre la manière dont l'accès, l'utilisation et la gestion des espaces et des ressources s'organisent « en dehors » du cadre communautaire promu par les intervenants extérieurs tels que le PGS, afin de mieux mettre en lumière, par la suite, l'impact des activités et mesures de conservation sur ces modes de gestion des ressources dans les villages Badjoué.

### **3.1. Le concept d' « espace-ressource » et la question foncière**

Pour comprendre les relations que les Badjoué entretiennent avec leur milieu, il faut recourir au concept d' « espace-ressource ». Vermeulen montre en effet que les nombreuses classifications, affectations, nominations, appropriations et activités relatives au milieu qui entoure les Badjoué gravitent autour d'une entité commune : l'espace où elles sont exercées (Vermeulen et Carrière, 2001). Il existe une relation étroite et profonde entre l'accès à la ressource, l'occupation spatiale et l'espace vécu des Badjoué. L'espace vécu est entendu ici au sens de Sautter (1968, cité par Vermeulen et Carrière, 2001 : 112) comme « l'ensemble des représentations, classifications et typologies » que les gens ont de leur milieu « dans le sens d'une nature interprétée par les hommes ».

« Pour appréhender la ressource, il est impossible de la dissocier de son support. La relation espace-ressources, essentielle, doit être soulignée car le chemin juridique (coutumier) conduisant à la ressource nécessite toujours une maîtrise préalable sur l'espace [...] La maîtrise sur la ressource implique donc avant tout la maîtrise de l'espace. » (Barrière, Barrière, 1996, cités par Vermeulen et Carrière, 2001).

Pour les Badjoué, comme pour la plupart des essarteurs, l'espace est indissociablement lié à la parenté et au sang (Vermeulen, 2000). De manière traditionnelle, ce sont les lignages qui exercent le droit de propriété sur le terroir forestier de leur village.

« Le droit foncier coutumier des essarteurs porte sur les terres de cultures (incluant les recrus post-agricoles) et sur le finage<sup>100</sup> forestier. Cela signifie que les vastes forêts

---

<sup>99</sup> À ce sujet, il convient de souligner que des auteurs comme Binot et Joiris (2007), Le Roy (1995, 1998), Le Roy, Karsenty & Bertrand (1996) ont également produit des analyses de qualité sur les questions foncières en Afrique centrale, et en particulier sur les forêts tropicales du sud et de l'est du Cameroun.

<sup>100</sup> Le terme « finage » désigne l'ensemble des « réserves foncières, qui peuvent porter sur des bois ou des pâtures, et sur lesquelles peuvent s'exercer des droits d'usage : terres en friches (ou « vierges »), limites sans bornages qui renvoient à l'idée de confins, portions d'espace éloignées d'un centre, où les usages d'une communauté s'affaiblissent au profit d'une autre, suivant une représentation topocentrique où proximité et éloignement des lieux d'habitation sont les références dominantes. »

appartenant à chaque unité clanique ou lignagère forment un tout dont les limites sont définies par des zones de relief ou des cours d'eau. La terre apparaît comme un bien collectif inaliénable, et le droit d'exploitation y est imprescriptible. Le droit sur la terre n'est généralement qu'un droit d'usufruit alors que l'attachement à la terre est de type symbolique ou affectif. A l'intérieur du village c'est par la concertation surveillée par le chef ou le conseil de village que les parcelles sont allouées. Néanmoins, dès qu'une parcelle est défrichée, le défricheur et ses descendants conservent une prééminence sur ce qui deviendra jachère, afin de la défricher à nouveau une dizaine d'années plus tard » (Joiris et Bahuchet, 1993 cités par Vermeulen, 2000).

Dans certains villages Badjoué cohabitent parfois aujourd'hui des familles issues de lignages distincts, ce qui complique la compréhension de l'occupation de l'espace et de l'accès aux ressources. Dans le cas qui nous occupe, bien que les villages concernés soient tous monolignagers, ils sont composés de plusieurs segments de lignage, ce qui, comme nous allons le voir, a des répercussions sur l'accès et l'usage des espaces-ressources. L'espace forestier, agricole et non agricole, occupé par les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala fait donc, en théorie, l'objet d'une appropriation lignagère, sur lequel coexistent différents types de maîtrises en fonction des espaces, mais aussi en fonction des ressources qui s'y trouvent. Mon expérience de terrain a toutefois mis en évidence le fait que la seule approche lignagère ne permet pas toujours de cerner les subtilités liées à l'utilisation des espaces dans les villages Badjoué, ce qui rejoint les observations de Vermeulen (1997a ; 1997b ; 2000).

Au cours de ses recherches sur la particularité de la représentation du milieu chez les Badjoué, Vermeulen a mis en évidence que cette dernière, intrinsèquement liée à la pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis, se base notamment sur une typologie des jachères<sup>101</sup> et des recrues forestiers<sup>102</sup>. Ce qu'il est important de comprendre, c'est que l'agriculture itinérante est conçue comme un processus cyclique et complet, dont le stade ultime est la forêt non cultivée de mémoire d'homme. La figure 6 ci-dessous décline plus précisément cette typologie Badjoué.

---

(Karsenty et Marie, 1998). Le terroir, en tant qu'ensemble de terres soumises au cycle cultural, constitue donc une portion du finage au sein de laquelle les logiques d'occupation du sol sont dominantes (Vermeulen, 2000 : 154).

<sup>101</sup> La jachère désigne l'état d'une terre labourable qu'on laisse temporairement reposer en ne lui faisant pas porter de récolte (Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française 2016, [En ligne] <http://pr12.bvdep.com/robert.asp>. Consulté le 12 février 2016).

<sup>102</sup> Les recrues forestiers sont des formations secondaires se développant après l'exploitation totale ou partielle de certaines parties de la forêt (Akakpo, 2000).

Figure 9: Typologie du milieu chez les Badjoué de l'Est-Cameroun (Source: Vermeulen, 1997)

Typologie Badjoué	
peme	champ
ébour latjetje	jachère préforestière
ébour lalelelele	jeune forêt secondaire
kwalkomo	forêt secondaire adulte
ekomo	forêt primaire
ngùno	ancien village
boo	cacaoyère & habitat éloignés
mboumo	forêt très enchevêtrée

En termes d'appropriation, la tenure foncière au sens large comporte quatre échelons : l'*ébur*, ou *ébour* (jachère de 1 à 4 ans) ; le *kwalkomo* (jachère de 15 à 20 ans) ; le *ngùno* (l'ancien village) ; et l'*ekomo* (la forêt « vierge », c'est-à-dire qui n'a plus été travaillée de mémoire d'homme). Alors que les deux premiers échelons correspondent à l'aire d'exploitation agricole et que le droit foncier coutumier y est précis et développé, le *ngùno* fait l'objet d'appropriations plus variées et complexes. Quant au droit portant sur l'espace forestier *ekomo*, il est relativement imprécis et connaît des variations importantes en fonction des contextes.

La question de l'appropriation foncière est donc incontournable si l'on veut comprendre la manière dont les Badjoué utilisent et gèrent les espaces, et les ressources qu'ils recèlent. La théorie des maîtrises foncières développée par Etienne Le Roy (1998, 2002, 2004) et ses collègues (Le Bris et al., 1991 ; Le Roy et al., 1996), permet par exemple de :

« Rendre compte d'une graduation des modes de contrôle des choses et des biens (les "objets de maîtrise"), ainsi que des rapports entre les hommes qui les contrôlent (les "sujets de maîtrise"). Elle permet de dépasser le cadre dichotomique classique de l'opposition privé-public (deux sujets de maîtrise parmi d'autres) ou propriété-accès libre (deux degrés de maîtrise parmi d'autres) » (Karsenty & Marie, 1998 cités par Vermeulen, 2000 : 281).

Par ailleurs, l'objectif de ce modèle est non seulement de rendre compte du mode africain d'organisation du rapport foncier, mais également des innovations introduites par l'occident désireux de généraliser le droit de propriété (Vermeulen, 2000). Dans notre cas, il n'est pas question d'analyser en détail et en profondeur les subtilités des questions foncières et leurs évolutions chez les Badjoué du Dja, mais simplement de mobiliser les éléments qui nous permettent de mieux comprendre la manière dont les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala gèrent les ressources de leur environnement.

### 3.2. Tenure foncière dans l'espace domestique : *Ébur* et *Kwalkomo*, une appropriation familiale patrilinéaire

Au sein du lignage, l'unité familiale<sup>103</sup> (ou la famille nucléaire) joue un rôle majeur dans la répartition et l'occupation de l'espace lié aux pratiques agricoles. L'*ébur* (jeune jachère) et le *kwalkomo* (vieille jachère) font l'objet d'une appropriation familiale, détenue par le chef de famille. En général, cela signifie que seuls les membres de l'unité familiale concernée ont le droit de jouir et de disposer de ces espaces.

« L'agriculture relève de maîtrises affirmées, exercées à l'échelon de la famille nucléaire dans le cadre d'un niveau lignager plus large. Jadis régulée dans son besoin en terres proches par le déplacement de ses épicentres successifs liés au mouvement des villages, elle s'est adaptée à l'immobilité du lieu de résidence en générant, dans les cas limites, des habitats secondaires » (Vermeulen, 2000 : 276).

Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, chaque unité familiale possède, en plus des champs (*peme*), une grande partie de sa tenure foncière sous forme de jachères et de recrues forestiers. Les champs ne reflètent donc en réalité qu'une toute petite partie de la surface totale appropriée et considérée comme partie intégrante du cycle culturel (Vermeulen, 1997). Il existe en outre une distinction entre plusieurs types de champs aux associations culturelles variées. Afin de satisfaire les besoins du ménage, de minimiser les risques et de maximiser la productivité du travail, et en tenant compte de sa réserve en jachères et recrues, chaque unité familiale développe sa propre stratégie de mise en culture dans le temps et l'espace, dépendant autant d'éléments socioéconomiques que culturels (Vermeulen, 1997a). Si celle-ci peut se prévoir sur un ou deux ans dans chaque unité familiale, de nombreux facteurs peuvent venir changer la donne et il est dès lors très difficile de prévoir l'évolution du « paysage de la couronne agricole » d'un village. Les exigences de prévision à long-terme inhérentes à de nombreuses initiatives de gestion des ressources, comme l'octroi de Forêts Communautaires (FC), sont donc souvent en décalage avec les pratiques locales.

Au niveau de la vieille jachère *kwalkomo*, le chef de famille exerce un droit de préemption sur le travail et contrôle l'accès au défrichement. Il est en quelque sorte l'usufruitier de l'espace au nom de la famille, et le propriétaire des ressources de collecte qui s'y trouvent. Seuls les membres de la famille sont autorisés à y poser des pièges, si un individu « étranger » à l'unité familiale désire en faire autant, il devra demander l'accord du chef de famille.

L'aire d'exploitation agricole fait donc l'objet de maîtrises précises, essentiellement liées à l'appartenance, au sein d'un même lignage, à la même famille. Qu'il s'agisse des champs, des jachères

---

<sup>103</sup> Par unité familiale j'entends l'ensemble de toutes les personnes vivant ou non sous le même toit mais qui obéissent toutes au même chef de famille et affichent des comportements de solidarité économique forts (Vermeulen, 2000).

ou des ressources ligneuses<sup>104</sup>, l'accès et l'usage des espaces-ressources sont gérés au sein de l'unité familiale et non au niveau du village, de façon « communautaire ».

### **3.3. Tenure foncière dans l'espace forestier : *Ngùno*, *Ekomo*, *Bôo*, des appropriations plus complexes**

En ce qui concerne l'espace forestier non domestique, les choses sont assez différentes. L'aire d'exploitation forestière s'étend de 10 à 20 km autour du village et désigne une portion de l'espace forestier non cultivée (à l'exception des cacaoyères), où se pratiquent les activités de chasse, de pêche et de collecte. Les pistes et cabanes qui la caractérisent servent de supports aux activités qui requièrent un séjour prolongé en forêt (pose de lignes, pêche, etc.). En termes fonciers, il y a deux éléments importants à soulever au sein de cet espace : l'ancien village *ngùno* et la cacaoyère *bôo*. En effet, ils sont tous deux considérés comme des indicateurs majeurs d'une appropriation de l'espace, mais pas de la ressource.

Les *ngùno*, sites d'anciens villages abandonnés, se caractérisent par la présence de certains arbres dont le *doumo*, arbre de la famille des *malvacées*, aussi appelé fromager, dont le village de Doumo-pierre tire d'ailleurs son nom. Ces sites constituent un indicateur d'utilisation ancien, et sont particulièrement prisés pour la collecte de certains produits, ainsi que pour la chasse et la pêche (Vermeulen, 2000 ; 2007). Ce qui est intéressant avec le *ngùno*, c'est que lorsqu'il a moins d'une cinquantaine d'années, les familles nucléaires sont encore capables d'identifier les jachères qui y ont été laissées par leurs parents, et peuvent dès lors y faire valoir un droit d'usage. Il n'est donc pas étonnant de constater le lien qui unit les *ngùno* aux cacaoyères (*bôo*), les premiers étant des endroits de prédilection pour l'établissement des secondes. En effet, la cacaoyère abandonnée ou en exploitation crée un droit permanent, une maîtrise exclusive sur le sol. Les très anciens *ngùno* ne font plus l'objet d'une appropriation par un groupe précis, celle-ci devient alors lignagère, ou même inter-lignagère. Par contre, les *ngùno* issus de déplacements récents, sur lesquels la mémoire d'homme joue encore, sont toujours appropriés par un seul village, lignage, ou segment de lignage (Vermeulen, 2000 : 284).

En pratique, cette appropriation des *ngùno* est sujette à des tensions et réclamations de la part de divers groupes d'acteurs. Il y aurait ainsi un désaccord entre les habitants de Malen V et ceux de Doumo-Pierre au sujet d'un *ngùno* situé à proximité des hameaux de Diassa (Malen V) et Doumo-base (Doumo-Pierre). Alors que les deux villages font partie du même lignage, c'est entre segments de lignage que la question foncière fait débat. Certains individus prennent l'initiative de défricher des zones du *ngùno* sans que le conflit n'ait réellement été tranché par les chefs de village et les anciens,

---

<sup>104</sup> Les ressources ligneuses sont celles qui sont constituées de bois.



ce qui continue d'alimenter les querelles et les rancunes de part et d'autre. Par ailleurs, certaines portions du *ngũno* seraient comprises dans la forêt communautaire attribuée au village de Malen V, accordant ainsi à ses habitants une « autorisation officielle » d'accès et d'utilisation, alors que les habitants de Doumo-Pierre s'estiment plus légitimes dans leurs revendications de cet espace.

Le *bôo* désigne quant à lui un établissement semi-permanent en forêt, qui se justifie par des activités agricoles étendues (café, cacao, etc.), où certaines activités de chasse sont pratiquées en annexe. Auparavant, cet espace relevait d'un travail collectif au niveau du segment de lignage ou de la famille élargie, même si les cacaoyères pouvaient, elles, être appropriées au niveau du chef de famille. Depuis la réintroduction de la cacaoculture, par le PGS notamment, les cacaoyères et l'espace où elles se trouvent sont davantage individuels, appropriés par les chefs de famille nucléaire, et gérés par ces derniers et les membres de leur unité familiale. Par le jeu des relations matrimoniales, avunculaires<sup>105</sup>, ou des affinités entre individus, il arrive toutefois qu'une même cacaoyère soit exploitée (en lots distincts) par des ressortissants de lignages différents, ce qui vaut davantage pour les cacaoyères anciennes. Ainsi, en fonction des situations (qui peuvent être très différentes d'un village à l'autre), les espaces accueillant les cacaoyères font l'objet de revendications multiples, parmi lesquelles les autorités traditionnelles peinent à trancher.

Dans le hameau de Doumo-base, à quelques centaines de mètres de la maison de Patrice, se trouve une ancienne cacaoyère à l'abandon. Celle-ci fait l'objet d'un conflit entre la famille de Patrice et celle de Bertrand, un habitant de Doumo-école, qui réclament toutes deux la maîtrise de cet espace. Ces deux familles sont issues de deux segments de lignage au sein desquels les dissensions se perpétuent et se renouvellent de génération en génération. La cacaoyère de Patrice se trouverait dans une zone appropriée par le segment de lignage de Bertrand, raison pour laquelle ce dernier s'estime en droit d'en disposer. Toutefois, la cacaoyère en elle-même appartenait au père de Patrice qui l'a exploitée pendant de longues années. Le droit permanent sur le sol que confère la cacaoyère, et le souvenir récent de son exploitation par la famille de Patrice devraient, selon ce dernier, clore les débats et lui donner gain de cause. Au niveau du village de Doumo-Pierre, la question fait débat et semble même diviser les anciens qui, en fonction de leur appartenance à l'un ou l'autre segment de lignage, adoptent des postures différentes.

Quant aux maîtrises portant sur l'*ekomo*, la forêt non cultivée de mémoire d'homme, elles sont moins précises et plus variables que toutes les autres. Théoriquement, ces portions de l'espace forestier sont appropriées au niveau du lignage, ce qui signifie que l'accès y est libre pour tous les membres de ce

---

<sup>105</sup> Du latin « *avunculus* » qui signifie « oncle ». L'avunculat désigne la « relation entre l'oncle maternel et le neveu utérin, marquée par une série de conventions concernant leurs rapports et/ou la transmission » (Barry et al., 2000).

dernier. Tout autre individu – un Badjoué d'un lignage différent ou un étranger à l'ethnie Badjoué – doit consulter le chef et les anciens et demander l'autorisation d'accéder et d'exploiter cet espace.

« La question de l'accès à l'*ekomo* prend ici tout son sens : il est vraisemblable que jadis chez les Badjoué chaque lignage ou segment de lignage contrôlait un large espace de forêt borné par des limites naturelles. A l'intérieur de celui-ci l'accès à l'*ekomo* (pour une activité agricole) était libre, déterminé seulement par la qualité de membre. [...] Le regroupement politique, mais surtout économique des villages le long de grands axes routiers, pendant les deux phases de la colonisation, va bouleverser cet agencement. L'autorité coloniale cautionnera l'insertion au sein de cet espace défini, de certains villages constitués de ressortissants de lignages différents. Ces derniers ne se trouvant pas traditionnellement sur leurs terres, n'ont donc pas accès librement à l'*ekomo*, et doivent, à chaque nouvel empiètement, demander une permission au lignage possédant. Cette situation est actuellement source de nombreux imbroglios et conflits fonciers [...] » (Vermeulen, 2000 : 285)

L'*ekomo* est donc très rarement approprié et géré au niveau du village. Les villages de Malen V et Doumo-Pierre font partie du même lignage Bampom, leurs habitants ont donc théoriquement un accès libre à l'*ekomo*, tout comme les autres Bampom, disséminés dans d'autres villages de la région. En outre, l'alliance entre les Bazimdja (de Mimpala et Ntibbonkeh) et les Bampom complique encore les choses puisque les deux lignages partagent également des parcelles d'*ekomo*. L'appropriation de l'*ekomo* pour les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala mériterait donc une étude approfondie, que je n'ai pas eu l'occasion de mener moi-même. Ce qu'il faut à mon sens retenir ici, c'est que la forêt qui entoure ces trois villages est sujette à des appropriations complexes et enchevêtrées, qui font non seulement intervenir plusieurs lignages, mais également plusieurs villages parfois géographiquement éloignés les uns des autres, tous légitimes dans l'accès à l'*ekomo*.

Aujourd'hui encore, l'accès à l'*ekomo* est source de nombreux conflits, accentués notamment par les initiatives de gestion communautaire, qui englobent parfois des zones d'*ekomo* dans la délimitation d'espaces voués à être gérés collectivement – par des « communautés » constituées d'individus issus de lignages différents – et sur lesquels certains ne devraient donc avoir aucun droit.

### **3.4. Espaces de chasse et piégeage : entre libre accès et appropriation exclusive**

A l'instar de l'*ekomo* (forêt primaire), les espaces de chasse et de piégeage sont soumis à des appropriations multiples et variées, parfois très différentes d'un village à l'autre. Comme souvent, la distinction entre piégeage et chasse au fusil s'avère indispensable, l'une et l'autre activité renvoyant à des espaces et des maîtrises distincts.

### ***3.4.1. Le piégeage : entre appropriation familiale, gestion exclusive et libre accès***

Au niveau des champs et des jachères (*ébur* et *kwalkomo*), la pose de pièges ne peut se faire que par le chef de famille ou un membre de son unité familiale. En d'autres termes, aucun individu étranger à l'unité familiale n'est en droit de poser des pièges dans les espaces domestiques faisant l'objet d'une appropriation familiale, peu importe son appartenance au même lignage ou segment de lignage.

En forêt, les choses se compliquent. De manière générale, l'espace de piégeage forestier est commun à plusieurs villages, souvent issus du même lignage, bien que cela ne soit pas toujours le cas. Ainsi, les espaces de piégeage en grande forêt sont contrôlés par des groupes hétérogènes, parfois difficiles à identifier. Par exemple, les Bampom de Malen V et Doumo-Pierre, et les Bazimdja de Mimpala partagent des espaces de piégeage communs, au sein desquels d'autres membres de leurs lignages respectifs revendiquent régulièrement un droit d'accès.

En outre, les cabanes de chasse et les lignes en forêt font aussi l'objet d'appropriations temporaires soumises à reconquête (Vermeulen, 2000). J'ai notamment remarqué que quelques hommes de Doumo-Pierre et Mimpala se regroupaient de temps en temps pour partir visiter leurs lignes de piège en grande forêt. Ils m'ont expliqué que cela leur permettait d'occuper une cabane de chasse pendant quelques jours et d'unir leurs efforts pour la visite des pièges. Au cours de ces séjours en forêt, ils rencontrent régulièrement d'autres groupes de piégeurs venus pour les mêmes raisons. Si ces rencontres sont parfois l'occasion de retrouver des parents issus d'autres villages, elles peuvent aussi déboucher sur des altercations lorsque des piégeurs « illégitimes » s'aventurent dans un espace cynégétique au sein duquel ils n'ont aucun droit. Aimable m'explique ainsi avoir eu une discussion houleuse avec des piégeurs issus d'un autre lignage Badjoué, géographiquement assez éloigné, qui s'étaient non seulement approprié une cabane de chasse, mais avaient également posé des lignes de pièges trop denses et trop nombreuses dans ce terroir de chasse qui ne leur appartenait pas. Pour leur défense, ces derniers affirmaient avoir reçu l'autorisation d'un de leurs amis, en l'occurrence un notable de Malen V.

Entre segments de lignages, alliances matrimoniales et affinités personnelles, c'est donc un éventail hétéroclite d'acteurs qui se voient octroyer ou refuser l'accès à ces espaces pour la pose de pièges. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas d'organisation dans la gestion de ces espaces et des activités qui y prennent place, mais bien que des analyses « au cas par cas » s'avèrent indispensables. En fonction des villages, de leur composition, des liens de parenté et des affinités personnelles, le mode d'organisation et de gestion des espaces forestiers et de leurs ressources peut s'avérer très différent. À mon sens, cela témoigne d'une complexité souvent difficile à appréhender par les intervenants extérieurs qui ne parviennent pas toujours à en décrypter les rouages avant de participer à la mise en place de nouveaux modèles de gestion.

### 3.4.2. *La chasse au fusil, une pratique libre dans tous les espaces ?*

Si l'on en croit Vermeulen, la chasse au fusil est une activité non contrôlée au sein de la société Badjoué. Elle pourrait se pratiquer partout, par tout le monde, pour autant que ses auteurs appartiennent à l'ethnie Badjoué, et parfois même dans le cas contraire. Dans les espaces agricoles, elle ne ferait l'objet d'aucun contrôle particulier, et pourrait donc s'y exercer librement. Mes observations m'amènent toutefois à nuancer ces propos. En effet, dans la pratique, j'ai assisté à plusieurs reprises à des conflits lorsqu'un chasseur, étranger à l'unité familiale ou au segment de lignage, tire un gibier particulièrement prisé dans le *kwalkomo* de quelqu'un. Dans le meilleur des cas, si le chasseur appartient à la famille élargie ou si les deux parties sont en bons termes, cela peut déboucher sur des négociations visant un juste partage de la viande. Par contre, lorsque les individus n'ont pas d'affinités particulières, ou sont déjà en conflit ouvert (comme cela arrive souvent entre les deux segments de lignage de Doumo-Pierre), on assiste parfois à des affrontements verbaux et physiques assez violents.

Ainsi, contrairement aux observations de Vermeulen, la pratique de la chasse au fusil dans les villages Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre, et Mimpala ne semble pas s'exercer aussi librement. Ce constat, quinze ans après les données recueillies par Vermeulen (2000), peut probablement s'expliquer de différentes manières. Je pense néanmoins qu'il pourrait refléter une diminution de la tolérance des Badjoué envers une pratique désinvolte de la chasse au fusil, en raison de la raréfaction des ressources giboyeuses dans les espaces agricoles. La viande se faisant de plus en plus rare dans les assiettes, il n'est pas déraisonnable de penser que les villageois sont moins enclins à céder à d'autres des gibiers qui se trouvent dans leur propre espace agricole.

Dans l'*ekomo* (la forêt primaire), la chasse au fusil serait en quelque sorte « publique », puisque même la présence de chasseurs non Badjoué y est parfois tolérée. En pratique, la chasse au fusil est néanmoins limitée : la connaissance de la forêt et la pression sociale villageoise « finissent par définir des sous-unités spatiales plus particulièrement dévolues à un ou l'autre village ou groupe de villages. » (Vermeulen, 1997b). En effet, les habitants de Malen V ne chassent pas forcément dans les mêmes espaces que ceux de Doumo-Pierre ou de Mimpala. Si les zones de chasse de ces deux derniers villages sont généralement plus proches entre elles qu'elles ne le sont avec celles de Malen V, de nombreux conflits surviennent fréquemment lorsque la forêt de Mimpala est « surexploitée » par des chasseurs issus d'autres villages. De par son enclavement plus prononcé et sa proximité avec la réserve, la forêt qui entoure le village de Mimpala est probablement la plus giboyeuse, et donc la plus convoitée. Si les habitants de Mimpala y accueillent volontiers certains de leurs parents Bazimdja de Ntibbonkeh ou d'ailleurs, ils sont souvent moins tolérants envers les chasseurs issus d'autres lignages, sauf s'il existe entre eux des alliances spécifiques.

« Ces maîtrises externes sont en effet particulièrement le siège des relations d'hospitalité, d'amitié et de parenté (particulièrement la relation avunculaire) que des visiteurs occasionnels (braconniers notamment) peuvent invoquer pour exercer leur activité dans un espace donné. » (Vermeulen, 2000 : 288)

Il est très difficile de donner une image précise de la manière dont les espaces et les ressources cynégétiques sont appropriés et gérés, tant ils font l'objet d'enchevêtrements et d'interpénétration de la part de groupes hétérogènes et variables. En tout cas, la gestion de ces espaces dépasse le simple cadre villageois, la composition des groupes d'utilisateurs étant davantage déterminée par des relations de parenté, des affinités et alliances particulières, que par l'appartenance à un village.

Quinze ans après le travail de terrain de Cédric Vermeulen dans le cadre de son doctorat, bien que je n'aie pas analysé les questions foncières et les pratiques de chasse de manière aussi approfondie, à de nombreux niveaux, mes observations rejoignent les siennes. Toutefois, l'intensification des mesures de gestion communautaire, et plus particulièrement les actions menées dans le cadre du PGS, ont été source de changements au cours de la dernière décennie. Les Badjoué doivent aujourd'hui conjuguer avec des découpages spatiaux et des modes de gestion différents. Par ailleurs, il est fort probable que l'évolution des densités de faune, déjà très variables d'une zone géographique à l'autre, ait entraîné toute une série de changements dans les modalités d'accès et d'extraction, ainsi que dans les stratégies mises en place par les acteurs.

## **Conclusion**

Ce chapitre avait pour objectif d'une part, de mettre en évidence la diversité des attentes et des conceptions relatives aux concepts de « communauté » et de « gestion communautaire », et d'autre part, de comprendre l'organisation sociale et politique des trois villages Badjoué impliqués dans le PGS, ainsi que la manière dont l'accès, l'utilisation et l'appropriation des ressources s'y organisent.

Si les approches communautaires promues par les bailleurs de fonds, les organismes internationaux de défense de l'environnement et les gouvernements nationaux donnent souvent l'impression d'être en décalage total avec les dynamiques locales d'utilisation des espaces et des ressources, il s'agit alors de comprendre comment et pourquoi ces approches sont mobilisées par les différents acteurs.

Nous avons ainsi vu que le concept de communauté faisait l'objet d'appropriations diverses, et reflétait des attentes différentes en fonction des acteurs. Pour les projets de conservation tels que PGS, il s'agit avant tout d'un concept performatif, orienté vers l'action, qui a pour objectif de responsabiliser et d'autonomiser les populations locales, afin de les accompagner dans des processus de gestion durable des ressources forestières. Il s'agit finalement davantage d'une « réalité qui doit advenir » que d'une vision romantique ou chimérique de communautés fictives. Pour les communautés

locales elles-mêmes, les approches communautaires constituent non seulement un moyen de se voir reconnaître des droits d'usage officiels sur certains espaces (qui peuvent ainsi être revendiqués dans le cadre de luttes préexistantes pour l'accès aux espaces et aux ressources), mais offrent également des possibilités de développement économique, liées à l'implantation de projets de conservation notamment.

Dans les villages Badjoué, les relations de pouvoir font l'objet de négociations et de reconfigurations permanentes. Ce chapitre a ainsi montré que si l'approche lignagère n'est pas suffisante pour comprendre l'organisation sociopolitique des villages, elle permet de mettre en lumière la coexistence de différentes formes de pouvoir dans les villages. Des figures plus « traditionnelles » de l'autorité doivent ainsi conjuguer avec le pouvoir des élites et l'émergence de nouveaux leaders, issus de la gestion décentralisée des forêts camerounaises.

La troisième partie de ce chapitre a mis en évidence le fait que les logiques d'accès, d'usage et d'appropriation des espaces-ressources par les Badjoué dépassent largement le cadre villageois. Enchevêtrées dans des dynamiques familiales, lignagères, ou encore ethniques, ainsi que dans des relations d'affinité, ces logiques s'avèrent particulièrement complexes et difficiles à appréhender pour des intervenants extérieurs. Il serait dès lors intéressant de mener des études approfondies sur ces modes d'appropriation et d'utilisation des espaces, afin de proposer des initiatives de gestion communautaire plus pertinentes et donc potentiellement plus efficaces.

En effet, tant les populations locales que les projets de conservation sont contraints par cette conception géographique plutôt que sociale des « communautés », qui s'avère peu représentative des dynamiques locales de gestion des ressources. Les uns et les autres doivent aujourd'hui composer avec ces mesures communautaires, devenues incontournables pour mener des projets de conservation et/ou de développement. Si ces mesures induisent inévitablement des bouleversements d'ordre social, politique, économique et environnemental dans les contextes dans lesquels ils s'insèrent, il est essentiel de garder à l'esprit que ces contextes sont déjà hétérogènes, traversés par des jeux de pouvoir et des luttes pour l'accès aux ressources qui ne seront pas sans conséquence sur la manière dont les projets seront appropriés, instrumentalisés, ou sabotés.

On peut dès lors supposer que la mise en place d'une seule *zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire* (ZICGC) pour trois villages distincts soulèvera de nombreux enjeux et aura des impacts divers et originaux sur les dynamiques locales, tant au niveau des relations à l'espace et aux ressources, qu'en termes sociopolitiques. C'est à ces transformations que le chapitre suivant va s'intéresser.

## Chapitre 6

### Gestion communautaire de la faune et lutte contre le braconnage

---

La foresterie communautaire a déjà été mentionnée à plusieurs reprises comme l'un des changements les plus manifestes en faveur des populations locales camerounaises. Beaucoup moins présentes dans les recherches sur la gestion décentralisée des forêts, les Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) constituent néanmoins une autre expérience pionnière majeure de la gestion participative des aires protégées et de leur périphérie (Bigombe Logo et Roulet, 2010). Ce chapitre se propose donc d'analyser la gestion communautaire de la faune dans les villages Badjoué de la périphérie nord de la Réserve de Biosphère du Dja (RBD), avec pour point de départ la mise en place d'une ZICGC par le PGS et la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala ».

Quelle est l'origine de ces zones cynégétiques et en quoi consistent-elles ? La première partie de ce chapitre retrace brièvement leur contexte d'émergence, intrinsèquement lié aux préoccupations relatives à la durabilité des pratiques d'extraction de la faune en périphérie des aires protégées. D'autre part, elle examine les modalités de mise en œuvre d'une ZICGC commune à trois villages, dans le cadre de leur partenariat avec un projet de conservation tel que le PGS.

Dans un second temps, nous verrons que la création d'une ZICGC implique un zonage de l'espace forestier, un découpage du terroir cynégétique des Badjoué qui n'est pas toujours représentatif de la manière dont les espaces et les ressources sont appropriés, utilisés et gérés localement. Ainsi, il s'agira d'interroger la confrontation de logiques spatiales parfois très différentes, la manière dont ces nouveaux découpages sont appropriés, contournés et parfois même instrumentalisés, ainsi que l'impact de ce zonage sur les pratiques et les représentations locales de l'environnement forestier.

Le chapitre précédent a évoqué le fait que la gestion décentralisée des forêts camerounaises a eu entre autres effets celui de faire apparaître de nouveaux acteurs dans les arènes socio-politiques à l'Est du pays. De la même manière, l'acquisition d'une ZICGC oblige les habitants des trois villages à s'organiser en une seule « communauté », et impose la création de comités de gestion, dont l'une des principales missions est de représenter les membres de cette communauté. Qui sont ces représentants ? Comment sont-ils perçus dans les villages ? La troisième partie du chapitre s'intéresse à cette « représentation environnementale », aux acteurs qu'elle propulse sur le devant de la scène, ainsi qu'aux nombreuses manipulations dont elle fait l'objet.

Les mesures instituées par le PGS dans le cadre de cette gestion communautaire de la faune sont tour à tour négociées, contournées, réappropriées par les différents acteurs. Si les études relatives à la gestion décentralisée des forêts camerounaises tendent à présenter les populations villageoises comme des victimes démunies face à l'accaparement du pouvoir par les élites, qu'en est-il au sein des villages Badjoué impliqués dans le PGS ? Le pouvoir est-il concentré dans les mains de quelques élites et leaders émergents ? Quel est le rôle du PGS dans ce contexte de gestion communautaire de la faune ? La quatrième partie de ce chapitre propose ainsi d'analyser les transformations sociales et politiques au sein de « l'arène de la gestion communautaire » dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

Enfin, la gestion durable d'une ZICGC implique des mesures de contrôle des pratiques cynégétiques, de répression, et de lutte contre le braconnage. Quels sont les mécanismes mis en place par le PGS pour lutter contre la surexploitation des ressources fauniques ? Comment ces mesures sont-elles perçues au niveau local ? Il s'agira donc, dans la dernière partie de ce chapitre, d'interroger l'impact du volet répressif de la gestion communautaire sur les attitudes locales envers le PGS et, de manière plus large, envers la gestion communautaire de la faune.

## **1. Une Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire pour trois villages**

Comme je l'ai énoncé au premier chapitre, les villages de cette recherche se trouvent dans la zone de transition de la réserve de biosphère. Du fait de leur proximité avec l'entrée de la réserve, les villageois ne peuvent utiliser les espaces et les ressources comme ils l'entendent. Dans cette zone, la question de la chasse et de l'exploitation de la faune est sensible et, la plupart du temps, les pratiques et les terroirs cynégétiques des populations locales n'ont pas été pris en compte par les acteurs impliqués dans le découpage et le classement de la réserve (État camerounais, organisations internationales, etc.). Ainsi, le terroir de chasse et de piégeage des Badjoué ne fait l'objet d'aucune reconnaissance officielle et ils continuent dès lors de l'exploiter de façon souvent « illégale » au regard de la loi.

Dans la majorité des cas, on constate que les questions foncières touchant les utilisateurs des ressources naturelles ne sont pas prises en compte en périphérie des Aires Protégées. Peu de plans de zonage intègrent des terroirs ou des aires de parcours reconnus légalement et sécurisés pour les populations, au même titre que le sont les terres à vocation de conservation sécurisées par l'État et les agences de conservation (Binot & Joiris, 2007 : 1)



Le cas de la réserve de biosphère du Dja ne fait pas exception. Le zonage de la réserve et de sa périphérie n'a pas tenu compte de la manière dont les espaces étaient occupés et exploités par les populations locales. La délimitation des zones tampons et des espaces à vocation communautaire n'implique généralement qu'une faible portion des espaces réellement exploités et occupés par les populations. Il s'agit parfois même uniquement de mettre à leur disposition de nouvelles terres à exploiter après les avoir expulsés ou « déplacés » des zones qu'ils occupaient avant la création de l'AP (*ibid.*).

J'ai déjà énoncé à plusieurs reprises qu'à travers l'établissement de forêt communautaires (FC) et/ou de zones de chasse communautaires, appelées Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC), la loi offrait aux populations locales une possibilité de pouvoir enfin participer à la gestion des espaces et des ressources. En d'autres termes, c'est la seule manière pour eux de se voir reconnaître un droit officiel d'exploitation légale des ressources sur un territoire défini.

Avec l'intervention du PGS, et dans une optique de « bonne gouvernance environnementale » satisfaisant à la fois les aspirations de l'Unesco et autres organismes de conservation désireux de voir la périphérie de la RBD mieux gérée, ainsi qu'aux prescriptions communautaires de la loi de 1994, les villageois de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala ont sollicité, au début des années 2000, l'acquisition d'une ZICGC. Nous allons voir en détail en quoi les procédures d'acquisition de cette ZICGC consistent, et ce qu'elles impliquent en termes de découpages spatiaux, d'accès et d'utilisation des espaces et des ressources.

## **1.1. Origine, objectifs et définition des ZICGC**

### ***1.1.1. Origine des ZICGC : entre sécurisation des aires protégées et intégration des populations locales aux bénéfices de la chasse sportive***

La naissance des ZICGC est intrinsèquement liée aux aires protégées, et aux préoccupations relatives à la potentielle surexploitation de leurs espaces périphériques. À l'origine, les ZICGC répondent au besoin de sécuriser les parcs nationaux de Lobéké, Boumba-Bek et Nki (à l'extrême sud-est du pays), tout en intégrant substantiellement les populations locales aux retombées économiques de la chasse sportive. En réalité, la notion de « ZICGC » ne figurait pas parmi les dispositions de la loi de 1994. C'est à travers un autre texte que l'on en trouve l'origine, celui de la « Convention de Mambélé » du 08 juin 1999, issue d'un partenariat entre l'État camerounais, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), l'agence de coopération allemande GTZ, et les populations locales du sud-est du Cameroun. Cette convention est le fruit de négociations relatives aux conflits d'intérêt qui opposaient les

opérateurs professionnels de la chasse sportive et les communautés riveraines de la zone des parcs nationaux de Lobéké, Boumba-Bek et Nki.

« Les populations locales revendiquaient auprès de l'administration forestière et faunique, leurs droits d'usage historiques à disposer des espaces de chasse, au même titre que les guides professionnels et subséquemment, de bénéficier aussi d'une partie des redevances fauniques versées à l'État central [...] La concrétisation d'une des dispositions importantes de cette convention, a été la concession d'un zonage en faveur de la création de zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire, dans un premier arrêté ministériel [...] » (Assemble Mvondo, 2006 : 242).

C'est donc à l'issue d'un processus participatif de zonage de l'Unité Technique Opérationnelle (UTO) du Sud-Est du pays que les ZICGC ont vu le jour (Bigombe Logo & Roulet, 2010).

« Il s'agissait aussi de délimiter des zones viables pour une exploitation rationnelle de la faune sauvage, avec la possibilité de mettre en location une partie des ZICGC pour la chasse sportive et d'intégrer les pratiques locales d'exploitation des ressources biologiques dans les systèmes modernes de gestion de la biodiversité » (*Ibid.* : 143)

En effet, de nombreuses sociétés de chasse sportive s'installaient en périphérie des AP et menaient ainsi leurs activités dans des terroirs qui étaient évidemment appropriés par des lignages, des villages, des familles, etc. Les populations locales, qui ne bénéficiaient donc d'aucun droit officiel sur ces espaces, subissaient l'impact de cette chasse sportive, notamment des diminutions importantes de gibier dans leur terroir et dans leurs pièges, sans retirer aucun avantage du business lucratif de la chasse sportive. La création des ZICGC permet donc en théorie plusieurs choses. Une reconnaissance officielle des droits d'usage des espaces et ressources par les communautés locales d'une part, et une participation active de ces dernières à la gestion de leurs territoires d'autre part. En effet, en développant des partenariats avec des opérateurs économiques tels que les sociétés de chasse, les locaux sont censés devenir partie prenante dans la gestion des espaces et des ressources fauniques. La nécessaire réalisation d'un plan de gestion va donner lieu à l'instauration de règles et de quotas auxquels tant les sociétés de chasse que les populations vont devoir se soumettre. Ainsi, les chasseurs sportifs ne pourront plus surexploiter la faune sans vergogne, ils devront se plier aux mesures d'une gestion durable. Par ailleurs, cette approche suppose que les locaux doivent avoir accès à l'emploi, toucher un pourcentage sur les diverses taxes et redevances versées par l'opérateur privé, et être représentés au cours des assemblées de négociations entre partenaires. Les revenus que cela générera au niveau local devront être investis d'une part dans des actions de conservation permettant de pérenniser le système (suivi écologique, soutien à la lutte anti-braconnage et aménagement des zones de chasse), et d'autre part dans des actions de développement (santé, éducation, agriculture, etc.) (Roulet et Hardin, 2010)

### *1.1.2. Une gestion communautaire des espaces et des bénéfices économiques*

La gestion des ZICGC doit être assurée par des structures « communautaires ». Je ne reviendrai pas ici sur la diversité des conceptions et des enjeux dont le concept de « communauté » est investi, mais il est important de la garder à l'esprit pour comprendre les nombreux imbroglios inhérents à la gestion des ZICGC, comme à celle des Forêts Communautaires (FC) d'ailleurs.

« Chaque communauté attributaire d'une ZICGC dispose d'une assemblée communautaire souveraine de gestion, appelée comité de valorisation des ressources fauniques (Covaref). Ce comité approuve et contrôle la gestion de la ZICGC. Il est assisté d'une instance d'exécution appelée cellule de gestion (Ceges). Les Covaref rassemblent tous les responsables attirés des villages concernés, tels que les chefs traditionnels, les conseillers municipaux et les députés. Ils incluent aussi des délégués désignés, pour un mandat de deux ans, dans chaque localité suivant un quota de représentation sociologique et démographique. Les membres des Ceges sont élus au sein du Covaref. Ils peuvent coopter des conseillers à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté » (Bigombe Logo & Roulet, 2010 : 144)

Le fonctionnement du Covaref repose sur trois organes : l'assemblée générale, le bureau, et la Ceges, qui gèrent les revenus financiers affectés au comité. La principale mission du Covaref est de veiller à l'utilisation durable et à la valorisation des ressources fauniques de la ZICGC pour le développement des villages. Quant au bureau et à la cellule de gestion, leur rôle concerne essentiellement l'identification des problèmes de développement, la recherche, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de solutions appropriées (Bigombe Logo & Roulet, 2010).

Les recettes des ZICGC proviennent de trois sources complémentaires : 10% de la taxe d'affermage<sup>106</sup> des ZIC ; la totalité des droits de location ou d'affermage des ZICGC, et 10% de la taxe d'abattage. Les avantages et bénéfices des communautés riveraines sont définis : 10% du montant de la taxe d'abattage d'un animal abattu dans leur ZICGC par un tiers, 10% du montant total des taxes d'abattage des guides riverains, 300.000 francs CFA par chasseur isolé sur la base de 10 jours de chasse renouvelables et une taxe d'affermage liée à la superficie de la ZICGC pour le cas d'un guide gérant cette ZICGC. (Mboh Dandjouma, 2001 cité par Bigombe Logo & Roulet, 2010).

En théorie, cette approche constitue donc un certain progrès dans la consolidation de l'autonomie financière des communautés villageoise. Toutefois, comme nous le verrons au fil de ce chapitre, les nombreuses manipulations des comités de gestion aboutissent souvent à une répartition inéquitable des retombées économiques, quand répartition il y a. Par ailleurs, cette autonomie financière n'est possible que si une société de chasse décide de s'installer dans la ZICGC, ce qui n'est pas le cas de la ZICGC des villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala.

---

<sup>106</sup> L'affermage désigne un type de contrat de délégation d'exploitation, en contrepartie d'une rémunération versée par les usagers. Selon le Centre National Français de Ressources Textuelles et Lexicales, l'affermage désigne également « la redevance exigée pour la concession de ce bien » (<http://www.cnrtl.fr/definition/affermeage>).

Si les ZICGC n'ont encore été que peu étudiées, c'est notamment parce qu'elles en sont à leurs débuts. Toutefois, quelques études sérieuses se sont penchées sur leur mise en œuvre et leur évaluation et constitueront de ce fait une base intéressante pour la comparaison.

## **1.2. Mise en place de la ZICGC pour la communauté « Malen V, Doumo-Pierre, Mimpala »**

Tout comme les procédures d'attribution des forêts communautaires (FC), celles des ZICGC sont longues, complexes et loin d'être claires. Elles requièrent une étude de recensement des espèces fauniques, une délimitation stricte et claire de la zone requise, l'organisation de réunions requérant la présence des autorités administratives locales, etc. De nombreuses conditions qu'il est souvent difficile de remplir pour les populations locales qui manquent de moyens techniques et financiers. Les plans d'aménagement et autres conventions de gestion figurent parmi les exigences les plus contraignantes pour les communautés, qui n'y parviennent que très rarement sans le soutien d'une ONG ou d'un projet de développement et/ou de conservation.

Dans ce cas précis, c'est avec le soutien du PGS que la demande de création d'une ZICGC pour les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala fut introduite. Plusieurs étapes devaient donc être franchies : définir la communauté (les trois villages précités constitueront une seule et même communauté) ; mettre sur pied et légaliser un comité local de gestion de la faune ; former des villageois afin qu'ils participent aux enquêtes de recensement et de suivi des espèces fauniques ; délimiter la zone de chasse ; et enfin, élaborer un plan de gestion des activités cynégétiques.

### ***1.2.1. Formation et entraînement des villageois au monitoring et aux enquêtes de faune***

La création d'une ZICGC implique un état des lieux des ressources fauniques de la zone, afin de réaliser un plan de gestion de la chasse pertinent par rapport à la densité et la distribution des espèces animales de la zone. Combien d'espèces sont présentes ? Quelle densité ? Comment se répartissent-elles en fonction des espaces ? Leur occupation est-elle saisonnière ? etc.

Le principe de la gestion communautaire étant d'impliquer les populations locales à toutes les étapes du processus, il fallait donc commencer par former les villageois à ce type de recherche. Les volets « sensibilisation aux questions de conservation » et « familiarisation avec le vocabulaire (transects, inventaire, quotas, etc.) » furent abordés au cours de réunions et discussions de groupes (Epanda et al., 2008). L'utilisation de cartes géographiques et de systèmes de navigation (GPS), l'ouverture de transects, la collecte de données (inventaires et suivi de faune), etc. impliquaient quant-à-elles des

formations plus pratiques, sur le terrain, et des entraînements réguliers. Autant d'activités auxquelles les villageois ont été formés par le PGS à partir de 2002, il s'agissait ainsi d'intégrer ces derniers de manière active au processus.

### ***1.2.2. La mise en place du Comité de Gestion Communautaire de la Chasse et du Développement Local (CGCCDL)***

Partant de l'idée que les Badjoué gèrent leurs ressources de manière assez disparate, le PGS a considéré que la seule manière d'intégrer activement les villageois dans la gestion de leurs ressources était de les amener à s'organiser en un groupe partageant un objectif commun<sup>107</sup>. Par ailleurs, la création d'une entité locale légalisée est un préalable obligatoire pour l'octroi d'une zone cynégétique communautaire. C'est donc également au travers de réunions, séminaires et autres workshops que le PGS a voulu « aider les villageois à s'organiser », en les amenant notamment à répondre à des questions portant sur l'accès et l'usage des ressources.

« Three seminars and five workshops were organized with the aim of helping the villagers to organize themselves and to get answers to questions such as: Who takes decision in the community regarding the use of resources? Who has access to resources? Who plans the use of resources? Who is the beneficiary of the use of resources? Who evaluates the use of resources? Are there competent and motivated people with good communication capacities and that can be trusted? » (PGS Report 2008:43)

La communauté requérant l'acquisition de la ZICGC est constituée des trois villages de Malen V, Doumo-Pierre, et Mimpala. Suite à ces différentes activités, les villageois ont voté afin d'élire les membres de ce que le PGS appelle le « *Community Wildlife Management Committee* », aussi appelé « Comité de Gestion Communautaire de la Chasse et du Développement Local (CGCCDL) » dans les rapports du projet, et qui correspond donc au Covaref évoqué plus tôt. Afin de rendre compte du vocabulaire utilisé par les Badjoué dans les villages, ce dernier sera désigné dans le texte par l'appellation « comité de gestion ». La structure de base du comité était composée de trois « collaborateurs locaux » – un par village – aussi appelés sensibilisateurs, sur lesquels sont venus se greffer d'autres acteurs par la suite. Le comité fut officiellement légalisé en 2004.

Ces sensibilisateurs ont reçu des formations diverses, relatives au concept de gestion communautaire ; à la problématique de la crise de la viande de brousse à la périphérie de la RBD, ainsi qu'aux niveaux national et international ; mais aussi à l'utilisation de cartes géographiques et autres types de matériel

---

<sup>107</sup> « In order to introduce them into the management of their resources, they have to be organized in a group with a common goal. » (PGS report, 2008: 43).

technique. Par ailleurs, ils furent amenés à identifier les parties prenantes dans l'usage des ressources de leur zone.

### **1.2.3. Réalisation du plan de gestion**

Alors que la délimitation (et la légalisation) de la zone de chasse communautaire donne souvent l'impression d'être l'élément fondamental de la gestion durable de la faune, il apparaît nettement que le cœur de cette gestion réside dans le plan de gestion. C'est en effet ce dernier qui va décider de la manière dont les différents espaces seront gérés, et qui, une fois entériné officiellement par les autorités, servira de socle à l'organisation de patrouilles et autres expéditions de contrôle et de répression.

Sur base des données collectées par le PGS entre 2002 et 2003, un plan de gestion des activités cynégétique fut mis en place. Ces données concernaient à la fois les recensements de faune et de flore mentionnés ci-dessus, et des enquêtes socio-économiques sur les activités menées en forêt : estimation du nombre de pièges et de captures, destination du gibier capturé (consommation, vente, etc.), diversité des techniques et importance de la chasse au fusil, etc.

C'est en croisant les résultats de ces différentes études que des zones furent délimitées et des quotas instaurés, dans une optique de durabilité des prélèvements. Idéalement, les quotas devraient varier en fonction des espèces, de leur statut de conservation, mais aussi de leur densité, leurs déplacements, leur organisation sociale, etc. Toutefois, dans la pratique il est quasiment impossible de procéder à des quotas « par espèce ». Ils concernent donc le gibier en général, et dans ce cas précis, les quotas sont imposés sur le nombre de pièges par chasseur.

Le plan de gestion concerne donc autant la délimitation des espaces cynégétiques que la manière dont les pratiques sont organisées en leur sein.

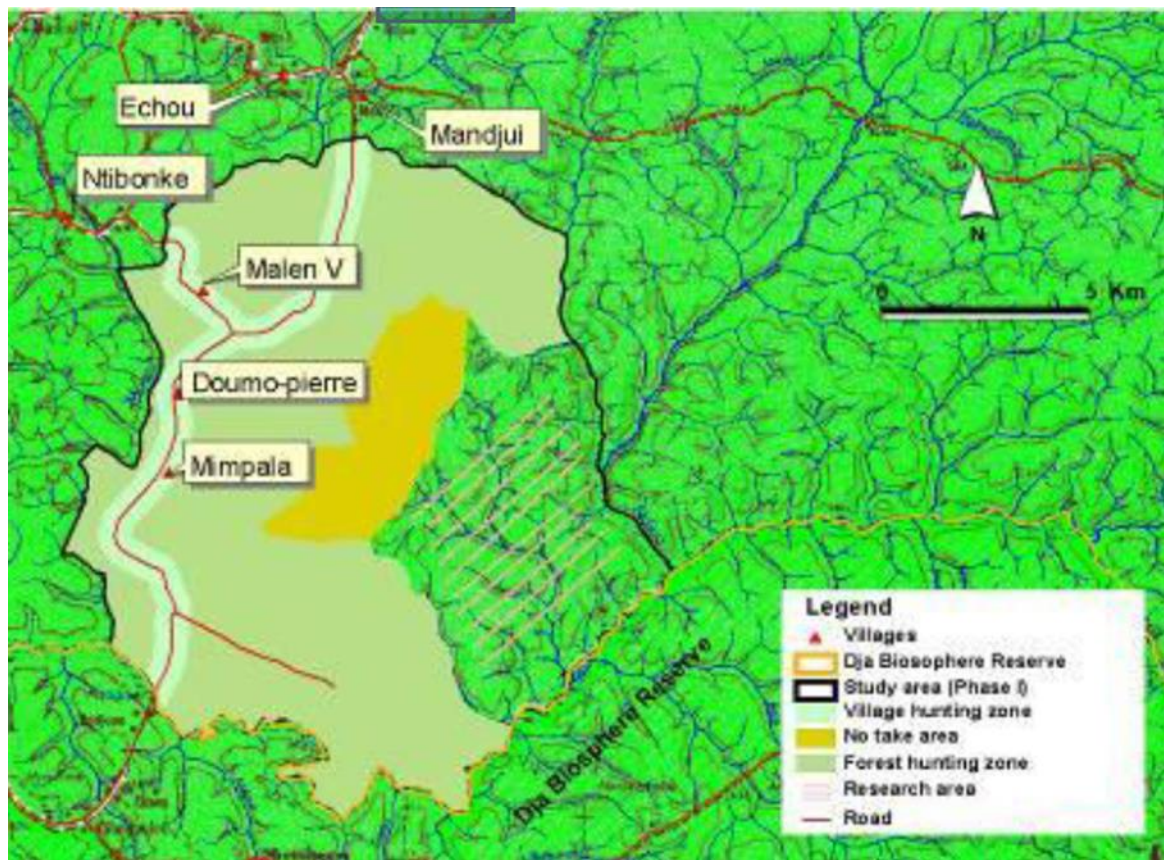
### **1.2.4. Zonage et quotas**

Ce plan de gestion va donner lieu au découpage des espaces, c'est-à-dire à l'instauration de zones cynégétiques légales, et de zones « protégées ». Dans le cas de la communauté « Malen V, Doumo-Pierre, Mimpala », quatre zones distinctes furent délimitées par le Projet Grands Singes et les villageois, à l'issue de plusieurs réunions et concertations (Epanda et al., 2008).

- La *zone de recherche scientifique*. C'est l'endroit où le PGS mène ses activités de recherche sur la socio-écologie des grands singes, avec des guides locaux recrutés dans les villages. Aucune autre activité humaine n'y est tolérée.

- La *zone de non-prélèvement (no take area)* est directement adjacente à la zone de recherche. Les études ont révélé que cette zone était la plus riche en termes de distribution et de densité de faune. Elle constitue un lieu de passage important vers le site de recherche, et a dès lors été considérée comme un corridor à protéger afin de l'ériger en zone tampon, en « refuge » pour la faune, lorsque la pression de chasse est trop importante, ou lorsque l'eau vient à manquer dans les espaces voisins, au cours de la saison sèche. Seules les activités de pêche et de récolte des produits forestiers non ligneux (PFNL) y sont autorisées. Les activités cynégétiques y sont totalement proscrites.
- La *zone de chasse forestière*, que j'appellerais plutôt la zone de piégeage forestier (puisque c'est la seule activité cynégétique tolérée), commence à environ 500 mètres du village et peut s'étendre par endroits jusqu'à 7 ou 8 kilomètres. Elle est constituée de vieille forêt secondaire, de forêt primaire et de zones marécageuses. Les chasseurs peuvent y poser jusqu'à 40 pièges chacun en saison des pluies, 70 en saison sèche.
- La *zone de chasse villageoise* – ou de piégeage villageois – correspond essentiellement aux champs cultivés. Elle s'étend jusqu'à 500 mètre autour du village, où elle laisse ensuite place à la zone de chasse forestière. Elle peut accueillir 100 pièges par chasseur, peu importe la saison.

Figure 10. Délimitation de la ZICGC de la communauté "Malen V - Doumo-Pierre - Mimpala" (source: Epanda et al., 2008)



### 1.2.5. *Légalisation du plan de gestion et de la ZICGC*

L'acquisition légale d'une Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire implique de tenir diverses réunions auxquelles toutes les parties prenantes doivent répondre présentes : populations locales via leurs représentants, autorités décentralisées, services de conservation, ONG ou projets d'accompagnement, etc. De cette manière, on s'assure quelque part de répondre aux critères de la « bonne gouvernance environnementale », de respecter les injonctions de participation et d'implication de tous les acteurs concernés. En somme, il s'agit de fonctionner de manière démocratique.

En pratique, c'est parfois loin d'être aussi évident. Le Projet Grands Singes doit parfois s'évertuer à obtenir l'attention des autorités, qui ne font pas toujours de la gestion de la faune une préoccupation majeure. Leur implication est pourtant indispensable à la légalisation de la ZICGC et de son plan de



gestion<sup>108</sup>, et donc à la reconnaissance officielle des droits des villageois à chasser dans leur propre terroir. Elles doivent également ratifier le « protocole d'accord » entre le PGS et les villageois, un document qui revêt un intérêt majeur puisqu'il stipule avec précision à quoi les différentes parties s'engagent (engagement du PGS dans le développement économique des villages, engagement des villageois dans la gestion durable et les activités de conservation, etc.).

À partir de 2004, le Projet Grands Singes s'investit ainsi dans l'organisation de plusieurs réunions, dans la ville de Messamena, dans le but de « développer des relations cordiales entre les différentes parties » – à savoir les populations locales, le PGS et les autorités – mais aussi dans l'espoir de faire avancer la procédure d'acquisition de la ZICGC. Dans cette optique, le PGS réunit notamment en novembre 2006 à Messamena les protagonistes suivants :

- Le sous-préfet de l'arrondissement de Messamena
- Le maire de la commune de Messamena
- Le commandant de brigade gendarmerie de Messamena
- Un représentant local du Ministère des Forêts de la Faune (MINFOF)
- Un représentant local du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MINADER)
- Un représentant local du Ministère de l'Elevage, des Pêches, et des Industries Animales (MINEPIAS)
- Plusieurs écogardes de la Réserve de Biosphère du Dja (RBD)
- Trois représentants de chaque village Badjoué impliqué dans la procédure

Ces nombreuses réunions ont participé à la légalisation du comité, la ratification de protocoles d'accord et la connaissance du PGS dans plusieurs sphères des autorités décentralisées, mais la ZICGC ne bénéficie toujours d'aucune reconnaissance légale. Au niveau des villages, tout fonctionne néanmoins comme si c'était le cas, et ce depuis une dizaine d'années : le plan de gestion a été approuvé, les prescriptions sur l'utilisation des différentes zones sont contrôlées, les comités sont actifs, etc. Officiellement, les Badjoué ne sont toutefois pas encore les gestionnaires légaux de ces zones puisque les autorités n'ont pas encore légalisé officiellement l'acquisition de la zone d'intérêt cynégétique.

---

<sup>108</sup> Le plan simple de gestion est élaboré pour une durée de cinq ans. À la fin de cette période, il est réexaminé, éventuellement modifié, et doit de nouveau être légalisé.

## **2. Confrontation des logiques d'accès et d'usage des espaces et des ressources cynégétiques**

### **2.1. Des logiques spatiales incompatibles ?**

Depuis le triomphe des concepts de « gestion communautaire » et « gestion décentralisée », les documents de la FAO, la Banque Mondiale, ou les coopérations bilatérales regorgent de références à la foresterie communautaire, et se traduisent institutionnellement par la création de nouveaux codes forestiers dans plusieurs pays en développement. Mais selon Karsenty (1999 : 147) :

« Comme souvent en pareil cas, les schémas institutionnels proposés par les organismes internationaux ne tiennent pas compte des trajectoires historiques propres des formations sociales, en particulier des relations qui se sont tissées entre l'État et les différentes strates de la société autour de la forêt, source séculaire de rente et objet d'alliances multiples. La réforme juridique est confondue avec le changement de mode de gouvernance, et tant les représentations locales que les stratégies collectives d'appropriation des nouvelles rentes créées par la réforme sont sous-estimées, voire totalement ignorées. »

C'est ainsi qu'il expliquait déjà en 1999 l'impasse du processus de réforme forestière au Cameroun. Ce qui m'intéresse particulièrement dans l'approche de Karsenty, c'est l'intérêt qu'il porte à la confrontation entre différentes représentations et des pratiques de l'espace, dans le cadre de l'introduction d'approches communautaires de la gestion des espaces et des ressources. Selon lui :

« Les représentations et les pratiques de l'espace de nombreuses populations d'Afrique centrale sont très éloignées des logiques de découpage caractéristiques des représentations territoriales « modernes » » (Karsenty, 1999 : 148)

Qu'en est-il dans les villages Badjoué de cette recherche ? Qu'entend Karsenty lorsqu'il parle de représentations « modernes » ? Mon objectif est ici d'analyser les différentes conceptions de l'espace en jeu, ainsi que d'interroger l'impact de leur confrontation sur l'usage et l'accès aux espaces et aux ressources par les Badjoué.

#### ***2.1.1. Représentations topocentriques versus représentations géométriques***

C'est en 1963 qu'un anthropologue américain, Paul Bohannan (cité par Le Roy, 1998), met en avant l'existence d'une représentation topocentrique du milieu chez les Tiv du Nigéria. Il observe en effet chez ces derniers une organisation foncière sans rapport avec la « *géo-graphie* » (description du globe terrestre), ou la « *géo-métrie* » en tant que capacité à mesurer (*metros*) la superficie du globe (*géo/géos*). De même, chez les Badjoué notamment :

C'est le lieu/site et ses principes d'identification qui déterminent une organisation spatiale que, de ce fait, on dénomme topo-centrique : c'est à partir d'un point, siège d'un 'pouvoir' dont la signification peut varier (on parle plus généralement de maîtrise qui peut être politique, religieuse sur un lieu de culte, résidentielle, pastorale etc.) que le groupe organise son contrôle d'une étendue en constituant une fraction de cette étendue en espace (de production, d'exploitation, de protection etc.) et selon une science des lieux ou topologie dont il reste une trace dans nos propres sociétés européennes avec la toponymie. (Le Roy, 1998 : 2)

Pour Le Roy, deux caractéristiques majeures opposent ces représentations topocentriques aux géométriques : d'une part, là où la conception « moderne », occidentale, détermine les droits sur les espaces à partir de leurs limites, de frontières, dans la conception topocentrique « c'est le centre qui fait le cercle, donc c'est le topos au centre qui détermine l'extension et la nature des droits qui peuvent s'exercer sur cet espace créé en fonction et à partir du lieu (topos) » (Le Roy, 1998). D'autre part, contrairement à la conception géométrique, la conception topocentrique ne favoriserait pas les rapports marchands.

La conception géométrique, en mesurant l'espace, va lui donner une valeur en termes de superficie et, par équivalence, une valeur monétaire (un prix au m<sup>2</sup> par exemple) qui autorise à introduire cet espace dans des rapports d'échange régulés par le marché donc à conférer l'exclusivité et l'aliénabilité des droits sur cet espace à un individu en vue de l'exercice du droit de propriété. Toutes autres sont les conséquences de la conception topocentrique qui autorise l'exercice d'une pluralité de droits sur une pluralité d'espaces dès lors que des lieux ayant des fonctions différentes peuvent cohabiter sur une même étendue et donc que les maîtrises foncières sont de nature différente. Si deux maîtrises politiques entrent en concurrence en étant de même nature, une maîtrise religieuse et une maîtrise politique peuvent se compléter et se superposer dès lors qu'elles répondent à des fonctions non contradictoires. (*Ibid.*)

Nous l'avons vu, il existe bien dans l'espace forestier autour des villages Badjoué, des espaces sur lesquels coexistent des maîtrises différentes. Par exemple, si la cacaoyère crée un droit permanent sur le sol, ce n'est pas le cas des ressources qui s'y trouvent. Ainsi, même si le sol appartient à la famille X, la famille Y aura le droit d'y mener diverses activités de collecte (bois, fruits, ignames, etc.), tant qu'elle appartient au même lignage (ou segment de lignage en fonction des cas) que la famille X.

Les Badjoué du Dja se situent eux aussi dans l'espace à partir de réseaux de pistes qui constituent des supports pour des activités variées et des repères topocentriques. La connaissance de l'espace passerait donc par la connaissance des lieux (anciens champs, arbres, mares, etc.) qui structurent un espace ouvert. « L'« ailleurs » est rarement dans des limites introuvables – sauf peut-être en lisière de forêt –, mais dans la distance aux lieux habituels de vie et d'activité » (Karsenty, 1999 : 149). À l'inverse, dans la conception occidentale, c'est la connaissance de ses limites qui fonde la connaissance de l'espace, et permet ainsi de le classifier, voire de l'affecter. « Les "modernes" se situent donc dans l'espace à partir de repères géométriques issus de la représentation cartographique, de la possibilité

technique de se positionner à partir des lignes perpendiculaires que sont la latitude et la longitude. »  
(*Ibid.*)

Comme je l'ai montré au chapitre précédent, l'appropriation foncière autour des villages ne porte que sur une petite partie de l'espace utilisé pour la chasse et la collecte de produits non ligneux. Les champs, jachères et terrains en réserve font l'objet de maîtrises exclusives, alors qu'au-delà de ces zones les modalités d'appropriation sont différentes, souvent plus complexes, et font intervenir le contrôle de l'espace à des degrés très divers (Karsenty, 1999). Le sol en lui-même n'y fait pas forcément l'objet d'appropriations, et constitue un support pour les activités de chasse, de pêche et de collecte. Ainsi, en termes d'activité cynégétique, chaque chasseur dispose d'un réseau de pistes où il tend ses lignes de pièges. Celui-ci circonscrit un espace sur lequel le chasseur se réserve l'exclusivité de la pose de pièges, mais rarement une exclusivité d'accès à l'espace en lui-même. « L'espace est donc l'objet d'une maîtrise spécialisée : le chasseur se voit reconnu un droit de gestion spécifique, excluant les activités similaires, donc concurrentes, mais non l'accès à d'autres usages non concurrents. » (*Ibid.* : 149).

Les activités cynégétiques et de collecte s'inscrivent ainsi dans des « espaces à configuration variable », structurés par des représentations topocentriques (grands arbres faisant office de repères, fleuves, distance du village, proximité du village voisin, etc.), et auxquels il serait pratiquement impossible d'attribuer des limites définies (*ibid.*). « Le recouvrement partiel de ces espaces, lié à la complémentarité des activités de chasse, de pêche et de collecte, crée une « familiarité » et une zone d'influence identifiable. » (*Ibid.* : 149)

Ani Takforyan a réalisé sa thèse de doctorat sur la chasse villageoise et la gestion de la faune dans les forêts du Cameroun, et parle à ce sujet d' « habitudes spatiales » :

La physionomie de la forêt villageoise dépend donc des "habitudes" spatiales des villageois en matière d'usage, et sa périphérie est localisée là où les usages s'arrêtent "habituellement". Ces habitudes se forment sur des critères relativement pragmatiques, tels que la distance à parcourir à partir des habitations, la connaissance que l'on a de la zone, et/ou la plus ou moins grande disponibilité, que celle-ci soit réelle ou anticipée, des ressources. (Takforyan, 1996 cité par Karsenty, 1999 : 150)

Selon ces auteurs, les mesures de gestion communautaire donneraient lieu à une réelle confrontation entre des univers totalement différents, entre des logiques spatiales tellement opposées qu'elles paraissent difficilement conciliables.

### 2.1.2. Polyvalence versus spécialisation des espaces

Une autre distinction majeure entre les conceptions occidentales et celles des populations forestières de l'est-Cameroun concernerait les usages réservés aux espaces. Alors que la polyvalence et la complémentarité des activités priment sur les espaces forestiers des Badjoué du Dja, la spécialisation et l'accumulation propres aux conceptions occidentales continuent de vouloir s'imposer. La notion d'« aménagement du territoire », caractéristique de « l'ordre moderne » (pour reprendre le terme utilisé par Karsenty), a pour principe d'affecter l'espace à des usages spécialisés avant de les attribuer à des sujets de droit. Dans ces espaces spécialisés et aménagés, c'est la logique économique de la maximisation qui prime :

Les objectifs de cette spécialisation sont clairement assignés pour chaque portion d'espace : soit la maximisation de la production de la biomasse ligneuse (forêts de production), soit de la biodiversité (aires protégées), soit des produits agricoles (périmètres agricoles). Cette logique de maximisation est censée offrir des opportunités inédites d'enrichissement aux populations locales. (Karsenty, 1999 : 150)

Augmentation et spécialisation des surfaces agricoles, introduction de nouvelles variétés de cacao et d'arbres fruitiers, etc. sont quelques-unes des activités favorites des projets de conservation ou de développement qui y voient tantôt un moyen de détourner les gens des activités cynégétiques et de diminuer l'impact sur la faune, tantôt une opportunité de développement économique et d'amélioration des conditions de vie. Toutefois, dans les villages Badjoué, les stratégies d'accumulation qui conduisent à des différenciations importantes au sein du groupe sont dangereuses, et généralement sanctionnées par la sorcellerie. Selon Karsenty (1999), les logiques de maximisation ne sont pensables qu'en dehors de la société locale, en ville notamment. A l'intérieur, il s'agirait plutôt de ce qu'il appelle des « minimax »<sup>109</sup>, c'est-à-dire des comportements de minimisation des gains maximum.

Dans les sociétés de la forêt, les activités permettant des gains importants ne sont pas écartées, mais leur exercice est encadré par des pratiques de redistribution, et l'innovation tournée vers l'augmentation de la production reste peu prisee. (*Ibid.*)

Les conceptions et pratiques de l'espace chez les Badjoué du Dja seraient donc très différentes de celles des « occidentaux ». Pourtant, tant les mesures conservationnistes que les nouveaux régimes forestiers mis en place par plusieurs gouvernements d'Afrique centrale, relèvent d'une approche occidentale. Aujourd'hui instrument central des modèles de gestion environnementale, dans les espaces forestiers en particulier, le plan de zonage vise effectivement à découper des espaces en

---

<sup>109</sup> Cette expression utilisée par Karsenty (1999) renvoie à une figure de la théorie des jeux. Pour mieux comprendre, il prend l'exemple d'un joueur de roulette qui misera sur le rouge ou le noir pour un gain minimum, au lieu de miser sur des numéros qui, s'ils sont susceptibles de lui rapporter de plus grandes sommes d'argent, constituent par ailleurs un risque maximum.

fonction de leur « vocation » (*Ibid.*). Par exemple, dans le cas des ZICGC, certaines zones normalement polyvalentes ont aujourd'hui pour unique vocation la protection de la faune et voient dès lors les pratiques cynégétiques, et parfois même celles de collecte, totalement interdites. Si ces découpages et les mesures y afférentes ont indubitablement des conséquences multiples sur l'utilisation des espaces par les Badjoué d'une part, ainsi que sur les dynamiques sociales locales, il est à mon sens nécessaire d'adopter un point de vue moins tranché et dichotomique sur le sujet.

## **2.2. Pour une approche moins dichotomique des logiques spatiales**

Ces analyses des logiques spatiales (Karsenty, 1999 ; Le Roy, 1998) sont intéressantes car elles mettent en évidence l'existence et la rencontre d'une pluralité de pratiques et de conceptions de l'espace dans le cadre de la mise en place de mesures de gestion communautaire. Toutefois, elles s'avèrent également très tranchées et dualistes, et méritent à mon sens d'être quelque peu nuancées.

D'une part, l'opposition « moderne-traditionnel » ou « occidental-africain » est assez problématique, notamment parce qu'elle laisse supposer que la plupart sinon la totalité des représentations « occidentales » de l'espace sont géométriques, là où les « africaines » sont essentiellement topocentriques. Or, en Occident comme ailleurs, plusieurs représentations de l'espace coexistent et sont mobilisées différemment en fonction des contextes. La prédominance d'une conception géométrique ou cartographique de l'espace n'empêche pas la mobilisation de repères topographiques, et inversement. Ainsi, les arbres et les rivières ne sont pas uniquement des repères topocentriques « structurant un espace ouvert » pour les Badjoué, ils constituent également des limites concrètes qui organisent la façon dont les espaces sont distribués et exploités. Prenons l'exemple des espaces agricoles. La première fois que j'ai visité le champ de Jean-Paul, il m'était très difficile de le distinguer de celui de Marcellin, qui y était pourtant directement adjacent. En effet, il n'y avait pas de délimitation « claire », pas de tracés, pas de clôture, etc. et la végétation semblait assez régulière et homogène sur plusieurs centaines de mètres. Pourtant, ils connaissaient tous deux avec précision les limites de leur propre champ. La position spécifique de certains arbres et la limite d'une ancienne jachère constituaient en réalité des frontières concrètes qui délimitaient, découpaient clairement l'espace, et organisaient son appropriation par Jean-Paul et Marcellin. En d'autres termes, ici aussi la connaissance de l'espace approprié est intrinsèquement lié à la connaissance des limites de cet espace, que celles-ci soient topographiques ou cartographiques, le résultat est semblable : l'espace est classifié et affecté sur base de ces limites. Ainsi, contrairement à ce qu'avancent Karsenty (1999) et Le Roy (1998), il s'agit à mon sens moins d'une « opposition » entre deux conceptions fondamentalement différentes (géométriques et topocentriques), que d'une rencontre entre des conceptions plurielles et hétérogènes.

D'autre part, cette approche dichotomique peut donner l'impression que les Badjoué ne comprennent rien aux découpages imposés par les mesures de gestion communautaires. Ils seraient en quelque sorte victimes de l'instauration de logiques spatiales qui leur sont totalement étrangères. Je tiens à soulever deux éléments qui permettent selon moi de nuancer cette idée. Premièrement, les populations forestières du Cameroun sont confrontées depuis très longtemps à des découpages de l'espace différents des leurs. Les politiques territoriales menées par les administrations coloniales dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avaient déjà induit des changements considérables dans la façon de répartir et de gérer les espaces. La création d'aires protégées ou de concessions forestières par exemple, répondait déjà à des conceptions « occidentales » de l'espace (cartographie, spécialisation des espaces, logiques de maximisation, propriété privée, etc.). Après l'indépendance, l'État camerounais a généralement poursuivi des politiques similaires, en découpant et en allouant des parcelles de l'espace forestier sur base des mêmes critères. Cela fait donc de nombreuses décennies que les Badjoué composent avec des logiques spatiales diverses, et on peut supposer qu'ils ont appris à les utiliser, à les contourner, ou à se les réapproprier. Il est donc peu probable que les découpages spatiaux issus des mesures communautaires leur soient totalement étrangers, voire incompatibles avec leurs propres logiques spatiales, lesquelles sont certainement plus hybrides que ce que l'opposition « géométrique/topocentrique » laisse entendre. Une seconde réserve à l'égard de ces analyses concerne justement cette supposée « incompatibilité ». S'il est certain que la gestion communautaire des espaces forestiers induit des changements dans les pratiques et les représentations de l'espace, cela ne signifie pas que les Badjoué n'y trouvent aucun avantage. L'usage de termes tels que « opposition » et « incompatibilité » semble effectivement suggérer que les logiques communautaires constituent essentiellement des inconvénients pour les populations forestières qui doivent intégrer et s'adapter à ces mesures contraignantes. Pourtant, certains y voient des opportunités et utilisent ainsi stratégiquement les approches communautaires à des fins diverses, comme se réapproprier des espaces contestés par exemple. Si la polyvalence et la complémentarité des activités sont effectivement prédominantes dans l'espace forestier, la perspective de développer une activité lucrative en affectant une zone à un usage spécialisé, comme la culture du cacao par exemple – qui permet par ailleurs une appropriation exclusive de l'espace – peut ainsi apparaître particulièrement alléchante.

Il est indéniable que les découpages spatiaux caractéristiques de la gestion communautaire obligent les populations forestières à opérer toute une série de changements dans leurs manières de concevoir les espaces, leur utilisation et leur appropriation. Toutefois, une approche trop dichotomique conduirait selon moi à masquer la complexité de certaines situations. En partant du principe que les représentations de l'espace sont plurielles et dynamiques, il semble plus intéressant de considérer les reconfigurations et les transformations dont elles font l'objet, non pas comme de simples conséquences des mesures communautaires imposées selon des logiques occidentales, mais comme

des processus au cours desquels les individus vont développer des stratégies sur base de réévaluations de leur position, leurs intérêts, etc.

### **2.3. Des reconfigurations du rapport à l'environnement forestier**

Reconfigurations politiques et socioéconomiques, mais également transformation du rapport à l'environnement, les mesures communautaire induisent – et font l'objet de – toute une série de changements dans les villages forestiers de l'Est-Cameroun. En effet, ces nouvelles délimitations vont parfois amener les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala à reconfigurer leur rapport aux espaces et aux ressources.

#### **2.3.1. Mobilité et temporalité : des dynamiques d'occupation négligées**

De manière générale, tous les auteurs s'accordent à dire que le zonage communautaire dans les forêts du Cameroun ne tient compte que d'une petite partie des espaces réellement utilisés par les populations (Karsenty, 1999 ; Oyono & Efoua, 2006 ; Binot & Joiris, 2007 ; Joiris et al., 2014). Le chapitre précédent a montré à quel point l'appropriation et la configuration des espaces est complexe et mouvante. Les espaces adjacents aux aires protégées sont le siège de migrations et de déplacements variés, tant de la part des populations humaines qu'animales (Binot & Joiris, 2007). Ces mouvements sont liés à des temporalités multiples, qu'elles soient saisonnières, annuelles ou qu'elles s'inscrivent dans des cycles beaucoup plus longs :

« Si l'on se place dans un gradient de mobilité, les différents cas de figure vont des systèmes agricoles fermés, pour lesquels la mobilité s'exerce au sein d'espaces relativement stabilisés (agriculture de savane), en passant par des systèmes mixtes, agroforestiers, pour lesquels la mobilité s'exerce au sein de vastes espaces à la fois en exploitation et en jachère (agriculture itinérante sur brûlis), jusqu'à des systèmes spécialisés, dans la chasse et la cueillette ou dans l'élevage, pour lesquels la mobilité s'exerce sur des aires de parcours très étendus. » (*Ibid.* :3)

Dans ces « systèmes mobiles », les stratégies d'exploitation des ressources naturelles reposent donc sur des déplacements, qui aboutissent à un enchevêtrement de plusieurs représentations de l'espace en périphérie des aires protégées. Dans le cas des villages Badjoué, le PGS a fait de nombreux efforts pour tenir compte au maximum des dynamiques locales, en impliquant notamment les villageois dans les études relatives à l'occupation de l'espace, ainsi que dans la délimitation des différentes zones. Toutefois, les impératifs prioritaires de protection de la faune et la proximité de la réserve du Dja ont contribué à limiter la taille des espaces compris dans le zonage. Par ailleurs, pratiquant l'agriculture itinérante sur brûlis, les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala font partie de ces populations au sein desquelles la mobilité s'applique à de grandes étendues, exploitées et en jachère (parfois pour



de longues années), qui continuent à faire l'objet d'appropriations et qui, en dépit de l'impression d'abandon qu'elles peuvent susciter, jouent un rôle important dans la vie quotidienne des villages.

« Ces « vides », ces zones non exploitées au temps « t » sont nécessaires au bon fonctionnement des dynamiques sociopolitiques (fusion et fission des groupes, émergence de la jeune génération, etc...). Tout comme les espaces visiblement occupés et exploités, ces espaces « vides » font partie intégrante de « l'espace vital » des humains et correspondent à des étendues socialisées et historicisées. » (Binot & Joiris, 2007 : 7)

C'est également le cas des *ngùno*, ces sites d'anciens villages dont le chapitre 5 a montré qu'ils continuent de faire l'objet d'appropriations foncières importantes.

En ce qui concerne la zone d'intérêt cynégétique de la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala », les espaces délimités dans le cadre du zonage ne correspondent pas toujours aux espaces réellement exploités. D'une part, les espaces considérés comme « zone de chasse villageoise » et « zone de chasse forestière » sont restreints et ne font pas l'objet de délimitations aussi nettes dans la pratique. D'autre part, les zones de « non prélèvement » et de « recherche scientifique » correspondent à des terroirs coutumiers de chasse, au sein desquels toute activité cynégétique est aujourd'hui proscrite.

### **2.3.2. *Modification des niveaux d'appropriation***

Cette délimitation des espaces et des terroirs, ainsi que l'inattention portée à la mobilité dont ils font l'objet, amène inévitablement les Badjoué à modifier leur rapport à l'environnement, mais aussi à transformer ce que Weber (1995) appelle les cinq niveaux d'appropriation de l'écosystème. Il s'agit donc pour eux d'adopter de nouvelles *représentations et perceptions de la nature* ; de nouvelles *stratégies d'exploitation des ressources* ; des *modalités différentes d'accès et de contrôle de l'accès aux ressources* ; de nouveaux *modes de transfert* de ces ressources ; et enfin des modalités différentes de *répartition et de partage* au sein du groupe (Weber, 1995 ; Binot & Joiris, 2007). Mes données de terrain ne m'ont pas permis d'investiguer en détail tous les aspects de ces changements du rapport à l'environnement. Néanmoins, en termes de stratégies d'exploitation, de modalités d'accès aux ressources, ainsi que de répartition et de partage au sein du groupe, les exemples ci-dessous attestent de modifications profondes.

#### *Stratégies d'exploitation et modalités d'accès aux ressources*

Si la mobilité humaine liée à la pratique de l'agriculture itinérante est un paramètre essentiel à prendre en compte, la mobilité animale influence, elle aussi, l'utilisation des espaces cynégétiques. En d'autres

termes, la mobilité des animaux induit une certaine mobilité chez les piégeurs. Plusieurs d'entre eux m'ont notamment expliqué la nécessité de déplacer leurs lignes de pièges à certains moments de l'année, correspondant en partie aux saisons sèches et pluvieuses, mais également aux « habitudes » de déplacements des gibiers. Les espaces qui se situent aujourd'hui dans les zones dites de « non-prélèvement » et de « recherche scientifique » sont particulièrement giboyeux et constituaient de ce fait des lieux de prédilection pour la pose de pièges à certaines périodes de l'année. L'interdiction des pratiques cynégétiques dans ces zones impliquent donc non seulement des pertes importantes de viande pour les villageois, mais également des reconfigurations de leur rapport à l'espace ainsi que des stratégies d'exploitation des ressources cynégétiques.

Le terroir de chasse et de piégeage coutumier étant plus vaste que ce que la ZICGC prend en compte, l'une de ces stratégies consiste, pour certains piégeurs, à accroître la pose de lignes au-delà des zones communautaires délimitées. Ces pratiques sont dès lors à l'origine de conflits avec d'autres villages qui exploitent ces mêmes espaces, et subissent l'augmentation des lignes de piège des villageois de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. Par ailleurs, selon certains villageois, l'interdiction des pièges dans les zones giboyeuses inciterait certains d'entre eux à y pratiquer une chasse au fusil nocturne plus intensive, seule manière de se procurer les quantités de viande désirées, en limitant au maximum les risques de sanction. En raison des contrôles effectués dans ces zones, il est en effet plus risqué de continuer à y poser des pièges que d'y pratiquer ponctuellement une chasse nocturne. On observe donc des changements de stratégies, à la fois dans l'utilisation des espaces (pose de pièges dans des zones qui ne font pas partie de la ZICGC), et dans le choix des pratiques cynégétiques (chasse nocturne au fusil au lieu de piégeage diurne).

#### *Répartition et partage au sein de la communauté « Malen V/Doumo-Pierre/Mimpala »*

Depuis la mise en place de la ZICGC, s'ils entendent respecter les nouvelles règles en vigueur, les Badjoué doivent donc conjuguer avec des espaces de piégeage réduits. Les modalités de répartition et d'appropriation de l'espace forestier étant déjà sujettes à de nombreuses dissensions entre lignages, segments de lignage, villages ou familles, cette réduction des espaces légaux de piégeage, ainsi que leur vocation « communautaire », participe notamment à la création de nouveaux différends, et/ou à l'exacerbation d'anciens conflits.

On assiste ainsi dans les villages à une multiplication et une intensification des revendications coutumières sur ces espaces désormais alloués à la communauté, ce qui rejoint les observations de Joiris et al. (2014). Entre différents segments du même lignage dans les villages de Malen V et Doumo-Pierre ou entre lignages différents avec Mimpala, de nombreux acteurs profitent de cette « étiquette communautaire » pour tenter de se réappropriier des espaces dont ils estiment avoir été

dépouillés depuis trop longtemps. Puisque la zone cynégétique appartient à toute la communauté, c'est-à-dire aux trois villages, certains habitants de Doumo-Pierre se considèrent par exemple en droit d'exploiter les ressources de certains espaces normalement appropriés par des segments de lignage de Malen V. Ainsi, comme je l'ai évoqué précédemment, ces nouvelles modalités de gestion des espaces et des ressources font aussi l'objet d'instrumentalisations de la part des villageois.

Par ailleurs, la ZICGC appartenant exclusivement aux membres de la communauté, aucun individu extérieur aux trois villages n'est théoriquement en droit de l'exploiter. Toutefois, comme le chapitre précédent l'a mis en évidence, l'espace forestier *ekomo* n'est pas toujours approprié au niveau du village, mais bien du lignage, voire parfois même par plusieurs lignages. Ce sont donc divers groupes d'acteurs qui se voient subitement refuser l'accès à des zones de l'*ekomo* sur lesquelles ils ont des droits coutumiers. Non seulement ils ne peuvent plus exploiter les ressources fauniques de la ZICGC, mais ils se voient également privés de l'accès aux espaces nouvellement protégés (zone de recherche scientifique et zone de non-prélèvement). Bien que nombre d'entre eux estiment que ces nouvelles règles ne s'appliquent qu'aux habitants des trois villages concernés, et continuent dès lors de poser des pièges dans les zones interdites, ils se trouvent régulièrement confrontés aux contrôles et aux patrouilles menées tantôt par les autorités de la conservation, tantôt par les membres locaux du comité de vigilance, et se trouvent dès lors contraints de repenser leur rapport aux espaces forestiers et leurs stratégies cynégétiques.

Finalement, la création d'une ZICGC dans trois villages a des répercussions insoupçonnées sur de nombreux autres villages de la région. D'anciens conflits intra et inter-lignagers se ravivent, et de nouveaux se créent. Stratégies d'exploitation, modalités d'accès, répartition et partage des espaces et des ressources, les niveaux d'appropriation de l'écosystème ne doivent pas seulement être repensés au sein de la « communauté » bénéficiaire, mais également au niveau des affinités entre groupes, des relations de parenté, ainsi qu'à l'échelle plus large des lignages qui ont toujours exercé un droit coutumier sur ces zones.

Les terroirs coutumiers disparaissent ainsi au profit de – ou se confrontent à – de nouveaux terroirs qu'il faut s'approprier, et au sein desquels il faut repenser toutes les modalités d'appropriation évoquées au chapitre précédent. Par ailleurs, ces modifications du rapport à l'environnement sont intrinsèquement liées à des repositionnements socioéconomiques et politiques au sein des villages, en lien avec la représentation notamment, que la section suivante s'attache à décrypter.

### **3. La représentation environnementale locale**

Comme je l'ai évoqué en introduction de ce chapitre, la réforme forestière de 1994 a donné lieu à de profonds changements dans le paysage sociopolitique des villages ruraux. La possibilité pour les populations forestières d'accéder à des pouvoirs et des responsabilités relatives à la gestion de leur forêt passe obligatoirement par la création de nouvelles organisations locales, dont le rôle est de représenter l'entière communauté. Qu'il s'agisse des forêts communautaires (FC), de la redevance forestière ou de la compensation à titre de coupes, la création de « comités de gestion » au sein des communautés villageoises constitue un préalable incontournable. Le chapitre précédent a introduit le fait que ces nouveaux acteurs et groupes stratégiques liés à la décentralisation induisent des changements majeurs dans les arènes politiques locales. Si le cas des FC et de la fiscalité forestière, pierre angulaire de la gestion décentralisée des forêts camerounaises, est plutôt bien documenté, les Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) ont quant à elles reçu beaucoup moins d'attention. Toutefois, le processus de leur création et de leur mise en œuvre ayant été calqué sur le modèle des FC, les études relatives à celles-ci constituent un outil précieux dans une perspective d'analyse comparative.

Plus précisément, je vais m'intéresser à la question de la représentation environnementale locale, c'est-à-dire à ces fameux « comités de gestion », mais aussi à d'autres productions « collatérales » de la gestion décentralisée, essentiellement liées à la gestion communautaire de la faune par le PGS dans le cas présent, à savoir les comités de vigilance et les sensibilisateurs. Cette question de la représentation joue effectivement un rôle crucial dans la manière dont les villageois Badjoué s'impliquent, ou se sentent impliqués dans la gestion de leur forêt et de ses ressources fauniques. Par ailleurs, elle donne lieu à des transformations d'ordre sociopolitique parfois très conséquentes qu'il est important de mettre en lumière pour cerner les dynamiques et les enjeux qui gravitent notamment autour de la gestion de la faune en périphérie de la réserve du Dja.

#### **3.1. Définition de la représentation environnementale**

Avant d'aller plus loin, il semble essentiel de s'arrêter quelques instants sur la notion de « représentation », intrinsèquement liée aux concepts et processus de décentralisation et de participation.

Généralement considérée comme un processus et des mécanismes d'échange et de discussion qui permettent aux citoyens d'être impliqués, de manière horizontale et significative, dans la prise de décision à tous les niveaux (Fiorino, 1990), la participation publique, incontournable dans le champ de la conservation et de la gestion des ressources naturelles, est devenue à la fois une exigence et un

paradigme. Pour Oyono et Efoua (2006), la représentation fait partie intégrante de ce paradigme. Toutefois, alors que les concepts de participation publique, populaire, ou encore locale, sont omniprésents dans le registre de la décentralisation, les auteurs remarquent que celui de la représentation en général, et de la représentation environnementale en particulier, n'a pas bénéficié d'un intérêt similaire auprès des chercheurs et des experts. Pourtant, celle-ci constitue un facteur crucial de tout processus de participation populaire. Ainsi, dans un article publié en 2006 dans *Africa Development*, Oyono et Efoua contribuent selon moi à combler ce vide, au moins en ce qui concerne la participation et la représentation des communautés locales dans le cadre de la gestion décentralisée des forêts camerounaises.

Dans la démocratie libérale, le concept et la pratique de la représentation reposent sur l'idée que tout le monde n'a ni le temps, ni les qualités et/ou les compétences permettant de remplir certaines charges publiques, et que dès lors, la masse des citoyens doit se faire représenter par un ou plusieurs individus (*Ibid.*).

« Dans son assertion la plus simple, représenter signifie « se tenir en lieu et place d'autres individus », dont on partage cependant les mêmes valeurs et caractéristiques dans le sujet/problème qui a suscité la représentation. Ces valeurs et ses caractéristiques peuvent, en Afrique, être d'ordre moral ou idéologique (la religion ou l'appartenance politique, etc.) ou alors d'ordre socio-économique (l'appartenance ethnique, la langue, le lieu de résidence, la profession, etc.) » (Oyono & Efoua, 2006 : 154).

Il est donc indispensable que les caractéristiques des représentants et celles des représentés correspondent. Cette forme de représentation qui consiste à « être à la place de » est celle que l'on retrouve dans le domaine de la gestion participative des ressources naturelles, elle peut être qualifiée de « descriptive », « mécaniste » (Mansbridge, 1996 ; Wellstead et al., 2003 cités par Oyono et Efoua, 2006). Pour Pitkins (1967 cité par Oyono et Efoua, 2006), même descriptive, la représentation doit conjuguer le fait « d'être à la place de... » et celui « d'agir pour... ou à la place de... », une dimension qui induit la responsabilité des représentants puisqu'on ne peut « répondre pour ce que l'on est mais pour ce que l'on fait » (Oyono & Efoua, 2006 : 154). Pour Ribot (2004), la représentation devrait être synonyme à la fois de responsabilité (c'est-à-dire de capacité à répondre), et de reddition des comptes. Il parle dès lors de « représentation responsable » puisque ce binôme traduit une exigence de répondre de ses actes aux représentés.

Les représentants environnementaux désigneront ainsi, dans les pages qui suivent, les individus ou les groupes qui, mandatés à cet effet, "sont à la place" des communautés locales et qui agissent "en leur nom" dans la gestion décentralisée (Oyono & Efoua, 2006).

### **3.2. Les acteurs de la gestion communautaire des ressources fauniques**

Nous l'avons vu, le comité de gestion est la structure de base sur laquelle repose tout le processus d'acquisition et de mise en œuvre de la ZICGC. Constitué à l'origine des trois sensibilisateurs locaux désignés par le PGS, il s'est enrichi par la suite de plusieurs autres membres. Le bureau exécutif du comité est l'entité légalisée qui entérine, après approbation du PGS, toutes les décisions relatives à la gestion des activités cynégétiques et au développement local. Il se compose de huit membres : un président et un vice-président ; un secrétaire et un vice-secrétaire ; un trésorier ; deux commissaires aux comptes ; et un messenger, qui sont donc les représentants officiels des communautés villageoises. Par ailleurs, trois unités opérationnelles, aussi appelées brigades, fonctionnent sous l'égide du bureau exécutif : une brigade contrôle (le comité de vigilance), une brigade monitoring, et une brigade micro-projets. Elles n'ont aucun pouvoir décisionnaire, et sont sous l'autorité du bureau exécutif du comité de gestion.

Bien que les brigades n'aient pas une fonction de représentation à proprement parler, leurs membres sont des acteurs à ne pas négliger. Ils doivent en effet rendre compte de leurs actions au bureau exécutif et jouent de ce fait un rôle de passerelle entre les villageois « lambda » (c'est-à-dire qui ne sont pas impliqués dans les structures de gestion ou de représentation) et les membres du bureau.

#### **3.2.1. Le comité de gestion**

Indispensable à l'acquisition officielle d'une ZICGC, le comité de gestion permet ainsi, selon le PGS, un rapport et un dialogue directs avec les populations locales. Ce serait la meilleure manière d'assurer une gestion participative des ressources fauniques, réellement fondée sur les structures locales.

Son rôle est donc de représenter les villageois dans tous les aspects relatifs à la gestion de la ZICGC et de ses ressources fauniques, mais également à la gestion de l'appui au développement, c'est-à-dire à l'argent destiné au développement économique de la communauté. Il est en cela secondé par les différentes brigades, qui sont en réalité les structures qui « font le travail » pour que le comité puisse ensuite évaluer les différentes situations et prendre les décisions dans l'intérêt des communautés d'une part, et dans celui de la faune d'autre part. Les membres du comité font donc le lien entre les autorités locales et administratives telles que le maire de Messamena, le sous-préfet, le chef de poste, le conservateur, etc. avec lesquelles ils sont en contact plus ou moins régulier, le Projet Grands Singes, et les populations villageoises. À chaque nouvelle signature du protocole d'accord entre le PGS et les villageois, sous la supervision d'une autorité de Messamena, le comité est désigné sur base d'une élection compétitive, au cours d'une assemblée villageoise, où chacun vote anonymement pour les

candidats de son choix, une méthode souvent désignée comme la meilleure garante de la démocratie locale.

Dans la pratique, les membres du comité font l'objet de critiques virulentes et incessantes. Manque de légitimité, accaparement du pouvoir et de la prise de décision, détournements, activités illégales de braconnage et de commerce de la viande, sont autant d'accusations portées à l'encontre des représentants. La légitimité de la plupart des membres du comité est largement contestée par les villageois qui demandent régulièrement à ce que des changements soient opérés. Ces derniers ne se sentent pas impliqués dans la gestion de la ZICGC et de la faune car, disent-ils, ils ne sont jamais consultés ou écoutés :

*« Ils ne nous écoutent pas, ils ne nous regardent même pas. Comme ils sont au bureau là, ils pensent déjà qu'ils sont des grands, ils se comportent déjà comme eux. Nous on demande que "L'argent pour le développement communautaire c'est comment ? Où est cet argent-là ?". Ils vont te dire que "attends, ça va venir". On leur dit qu'on ne connaît même pas encore ce qu'on va faire de cet argent-là. Tu comprends, c'est pour le développement COMMUNAUTAIRE, ça veut dire qu'on doit faire quelque chose de commun avec ça. On propose souvent les projets, comme réparer la paillotte pour causer, faire les réunions pour le village et tout et tout. Ou alors pour faire venir les acheteurs du cacao jusqu'ici pour qu'on puisse vendre. On a même voulu réparer les ponts, tu vois comme ils sont déjà cassés là, c'est tellement dangereux. Mais ils ne nous écoutent pas, ils font les trucs entre eux comme ça, puis ils disent qu'il y a réunion pour que le PGS croie que c'est bien fait dans les règles. Mais toi tu vas à la réunion, et tu constates qu'ils ont déjà décidé et que tu n'as rien à dire. On vient nous parler de la démocratie, qu'on doit prendre les décisions démocratiques, moi je ne sais pas ... mais je ne crois pas que c'est ça la démocratie » (Viviane, 50 ans, janvier 2012)*

Ainsi, malgré les élections compétitives, les représentants sont loin de faire l'unanimité et semblent même parfois ne pas avoir été choisis du tout. Comme je vais le montrer, les manipulations et stratégies politiques sont nombreuses dans la gestion des forêts camerounaises.

### **3.2.2. Le comité de vigilance**

Le comité de vigilance est composé de trois unités, une par village, elles-mêmes constituées de cinq à six personnes. Il constitue l'un des moyens mis en place par le PGS pour « responsabiliser » et impliquer activement les villageois dans la lutte contre le braconnage. Il est difficile de savoir exactement de quelle manière ces membres ont été choisis. D'après certains ils auraient été élus par les habitants des différents villages, selon d'autres sources le PGS les aurait choisis en fonction de critères liés à leur implication dans le commerce de la viande et le braconnage, leur « fiabilité », et leur rôle dans l'accès et la gestion des ressources au niveau local.

*« C'est le projet qui a choisi ceux qui sont dans le comité de vigilance. Ils ont pris ceux qui ne sont pas chasseurs ou les chasseurs repentis qui s'engagent à emmerder ceux qui chassent » (Manuel, 60 ans, novembre 2013)*

Ils ont pour mission de veiller d'une part, à ce que le plan de gestion de la chasse soit respecté par les villageois, et d'autre part à ce que des chasseurs ou piégeurs étrangers ne viennent pas piller les ressources fauniques de leur terroir. Par ailleurs, il leur est recommandé de servir de modèle aux autres habitants, en respectant certaines règles de conduite : ne pas chasser au fusil, ne pas participer au commerce de la viande, ne pas capturer d'espèce protégée, etc. Il leur est même conseillé de rapporter les infractions au plan de gestion qu'ils constateraient chez leurs voisins. Ils sont donc censés effectuer régulièrement des patrouilles dans les différentes zones définies dans le plan de zonage. Ils ne perçoivent pas de salaire du PGS mais ce dernier s'engage à leur fournir le matériel nécessaire: bottes, lampes torches, cahiers et stylos pour rédiger les rapports, etc.

Les problèmes qui se posent au niveau du comité de vigilance sont un peu différents de ceux du comité de gestion. Ils ne représentent pas les villageois à proprement parler, mais, étant censés rendre compte de leur travail au comité de gestion et au PGS, ils peuvent choisir de révéler ou non des infractions commises par leurs semblables. Les relations d'affinité ou de parenté s'avèrent souvent déterminantes dans ce cas précis.

Comme je l'ai montré au chapitre précédent, la chasse au fusil est le siège de relations d'hospitalité, d'amitié et de parenté, en particulier la relation avunculaire, que des visiteurs occasionnels, braconniers notamment, peuvent invoquer pour exercer leur activité dans un espace donné. En fonction de leur statut et/ou de leur appartenance à certains lignages ou segments de lignages, les membres du comité de vigilance n'ont parfois aucune légitimité interne pour interdire à ces chasseurs ou braconniers l'accès à l'espace et la pratique de la chasse. Ne disposant pas non plus d'un pouvoir externe (reconnaissance légale), ils sont bien souvent impuissants dans de telles situations. Selon Vermeulen (2000 : 288), ils risquent même de légitimer des pratiques d'exploitation non durable, en permettant des actes de braconnage déguisés sous couvert de « surveillance » du comité villageois.

Sans légitimité interne ni pouvoir externe, le travail des membres du comité de vigilance est soumis à des conditions difficiles, parfois même périlleuses. Une anecdote qui m'a été racontée par Philippe, membre du comité de vigilance de Malen V, témoigne de ces difficultés.

Après avoir été avertis qu'un « étranger » posait des lignes de pièges autour du campement de recherche, en pleine zone interdite, Philippe et ses cinq collègues ont organisé une « action du comité », en d'autres termes, une patrouille. Une fois sur les lieux, ils ont commencé à enlever un à un les câbles des pièges, en laissant une note au braconnier, qui indiquait « comité de vigilance, service de conservation ». Alors qu'ils étaient toujours en action, ils ont entendu des coups de feu et ont pris



peur en réalisant qu'eux-mêmes n'étaient pas armés et risquaient de tomber nez-à-nez avec le braconnier dont ils venaient de défaire la plupart des pièges. Ils ont envisagé de se cacher mais ont réalisé que ça serait d'autant plus dangereux que le chasseur, dans l'obscurité, pourrait les prendre pour un gibier. Ils ont donc décidé de l'attendre et ont imaginé une histoire à lui raconter pour ne pas se faire prendre. Lorsque ce dernier arrive à leur rencontre, il n'a pas encore vu que ses pièges avaient été démontés. Ils lui expliquent alors qu'ils l'ont attendu car ils voulaient connaître la personne qui posait des pièges à côté des leurs, dans leur terroir. S'étant par ailleurs emparés d'un de ses gibiers, ils se justifient en disant qu'ils subissent la famine dans leur village car les gibiers s'y font de plus en plus rares.

*« Le gars est sympa, il nous dit qu'il nous donne le lièvre, qu'on peut le garder, il en a sûrement beaucoup d'autres dans ses lignes... On marche donc avec lui pour retourner au village, mais c'est là que le gars comprend qu'on lui a pris ses pièges. Il voit qu'on a les câbles avec nous et aussi le gibier alors il comprend. On avoue, on dit qu'on est le comité de vigilance mais qu'on croyait que c'était un gars de Mindourou qui posait ses pièges chez nous comme ça. Le gars était furax, on a eu peur qu'il nous tire... Donc on lui a rendu ses câbles et on est partis. En arrivant au village on a fait le rapport. Tu vois que si on avait eu le fusil ça aurait déjà été différent. Peut-être qu'on aurait gardé les câbles, on lui aurait fait l'avertissement et on n'aurait pas risqué notre peau. » (Philippe, 43 ans, habitant de Malen V et membre du comité de vigilance, novembre 2013)*

Cette histoire illustre assez bien le manque de légitimité, tant interne qu'externe, auquel doivent faire face les membres du comité. Il est difficile de savoir si la possession d'une arme à feu aurait effectivement changé leur comportement envers ce chasseur. Toutefois, plusieurs anecdotes similaires entendues sur le terrain témoignent du danger auquel ce comité est régulièrement exposé. La plupart des hommes qu'ils rencontrent en forêt au cours de leurs patrouilles sont munis d'arme à feu, et ne sont pas toujours compréhensifs lorsqu'ils découvrent que tous leurs pièges ont été démontés. Le PGS refuse que le comité soit armé car cela augmenterait non seulement les chances de voir des animaux tués au cours de ces patrouilles, mais aussi le risque d'accident et donc de pertes humaines. Le comité est quant à lui de moins en moins enclin à travailler dans ces conditions qu'il juge beaucoup trop risquées.

D'autre part, cette anecdote révèle que certains membres de la communauté possèdent des lignes de pièges dans cette zone qui est pourtant totalement interdite aux activités cynégétiques. Leur terroir de chasse ayant été particulièrement réduit avec le zonage de la ZICGC, certains villageois se disent incapables de respecter les règles à cent pourcent. Ainsi, les villageois ne sont pas des acteurs impuissants face aux mesures qui restreignent leur terroir de chasse et leurs quotas de pièges. Les zones de non-prélèvements étant celles où le gibier est le plus abondant, comment résister à la tentation d'y poser des pièges quand ceux des zones autorisées ne fournissent plus suffisamment de

viande ? Si tout le monde est au courant de ces pratiques, tous ne s'y adonnent pas, de peur d'être dénoncés, par respect des règles, parce que ces zones sont trop éloignées pour certains, ou simplement parce qu'elles ne sont pas celles où ils avaient l'habitude de poser leurs pièges avant la création de la ZICGC. Certains en abusent et continuent de les utiliser à grande échelle pour le commerce, mais ils sont de moins en moins nombreux car ils savent que ce n'est qu'une question de temps avant que des rivalités aboutissent à des dénonciations. La grande majorité les utilise uniquement pour la subsistance, parce que le manque de viande dans les assiettes est parfois difficile à supporter. Ainsi, bien que la ZICGC constitue un changement majeur en termes d'accès et d'utilisation de la faune, les villageois trouvent des moyens de contourner les aspects trop contraignants de ces nouvelles mesures.

Un dernier point à soulever au sujet du comité de vigilance concerne l'implication de certains de ses membres dans le commerce de la viande, et de manière plus générale, leurs relations/collaborations avec des autorités communales ou régionales. En effet, alors que certains semblent prendre leur mission à cœur, d'autres occuperaient ces postes pour des raisons opportunistes, et y seraient d'ailleurs parvenus grâce à des aides extérieures (élites, autorités, etc.). Les quelques membres du comité de vigilance qui s'adonnent au braconnage font également partie du bureau exécutif du comité de gestion, et sont généralement soutenus par des « grands », c'est-à-dire des élites extérieures ou des autorités officielles de Messamena.

### 3.2.3. *Les Sensibilisateurs*

Comme leur nom l'indique, les sensibilisateurs ont pour mission de sensibiliser les habitants de leur village à la conservation, aux principes d'une gestion durable des ressources, etc. Ils sont aussi sollicités lors d'enquêtes socioéconomiques au cours desquelles ils sont chargés de passer dans chaque foyer afin de récolter les données requises, généralement sous forme de questionnaire. Ils sont les interlocuteurs privilégiés du projet puisqu'à chaque visite de ce dernier (toutes les deux semaines au minimum), ils sont conviés à des réunions avec le coordinateur de terrain. Ils ont également pour mission de faire circuler l'information, du village vers le projet et inversement. On leur demande enfin d'adopter une conduite exemplaire, tant en termes de pratiques cynégétiques que de comportement général au village. Ils ne peuvent en aucun cas chasser de manière illégale, sont censés rapporter, dénoncer, tous les événements de ce type, et sont encouragés à ne pas se saouler, à faire attention à leur argent, en somme à servir « d'exemple » aux autres.

*« Comme ça ils vont voir que la conservation c'est bon pour eux. Ils vont connaître que quand tu fais la conservation, tu deviens quelqu'un de bien. Tu ne chasses pas, tu ne fais pas la soulardise, tu gardes bien ta femme et tes enfants et tu as de quoi vivre bien » (Donald, coordinateur de terrain du PGS, février 2011).*

Ils reçoivent régulièrement du matériel tel que des cahiers et des stylos, et perçoivent chaque mois un salaire du PGS. Au cours des réunions, ils font le point sur ce qui s'est passé pendant l'absence du coordinateur : leur travail, les activités menées, mais aussi les soucis rencontrés et les événements qui peuvent être en relation avec la conservation ou le développement. Pour eux aussi, le mode de désignation est assez flou. Le coordinateur de terrain de l'époque travaillant aujourd'hui dans une autre région du Cameroun et ayant refusé de m'accorder un entretien lorsqu'il était de passage à Yaoundé, je ne peux me baser que sur les discours des villageois et des membres du PGS, ainsi que sur différents rapports d'activités. L'un d'eux stipule que leur « nomination » remonte aux premières années du projet, probablement entre 2002 et 2004. Si la désignation par consensus villageois est mise en avant dans ce rapport, plusieurs informateurs affirment qu'ils ont été désignés par le coordinateur de l'époque, qui les considérait comme les interlocuteurs les plus « fiables ». On trouve d'ailleurs l'explication suivante à un autre endroit de ce rapport : « les critères appliqués dans le choix des animateurs locaux furent leur motivation personnelle, leur crédibilité et leur capacité d'intervention dans le domaine de la gestion des ressources naturelles »<sup>110</sup>. Au cours des dix dernières années, deux d'entre eux ont été remplacés, seul le troisième est en fonction depuis le début.

Leur position est encore différente des membres de comités puisqu'en théorie ils n'interviennent pas directement dans la gestion et le contrôle des ressources fauniques. Toutefois, deux d'entre eux sont également membres du comité de vigilance de leur village, un cumul qui peut s'avérer source de conflits, notamment parce que cela renforce l'idée que les responsabilités sont toujours dévolues aux mêmes personnes et que la participation est réservée à une certaine élite. Le rôle des sensibilisateurs ne consiste donc pas directement à représenter les villageois, mais à servir d'exemple, ils sont en quelque sorte les « bras droits » du PGS, les ambassadeurs locaux du coordinateur de terrain. En somme, ils sont davantage les représentants du projet que ceux des communautés villageoises. Les problèmes rencontrés par les sensibilisateurs sont dès lors assez différents de ceux des membres de comité, et concernent davantage des questions de légitimité de l'autorité morale qu'ils sont censés exercer sur les membres de leur village.

### **3.3. Captation de la représentation environnementale**

A l'instar des comités de gestion des forêts communautaires, de la redevance forestière annuelle ou encore de la compensation en espèces, le comité de gestion de la chasse et du développement local de la communauté « Malen V, Doumo-Pierre, Mimpala » est au cœur d'enjeux sociopolitiques et économiques divers.

---

<sup>110</sup> «The criteria applied in choosing local animators were their personal motivation, credibility and ability to intervene in the field of natural resource management» (PGS Report, 2008:44).

Dans leur analyse de onze comités villageois liés à la gestion décentralisée des forêts camerounaises, Oyono et Efoua (2006) remarquent que la grande majorité des représentants des populations dans l'espace public sont issus de l'élite villageoise, interne ou externe. Il y aurait une captation de la représentation par les élites, qui y voient souvent une occasion idoine de prendre part aux bénéfices économiques issus de la forêt.

Selon ces auteurs, la qualité de la représentation est liée aux conditions d'émergence des comités. Ils observent ainsi que dans la gestion des forêts communautaires (FC), la composition des comités est généralement suggérée par les personnes qui en sont à l'origine. Ils distinguent ainsi dans les provinces de l'est et du sud, six déterminants dans la mise en place des comités de gestion : les leaders d'opinion (souvent des individus lettrés résidant au village ou en ville) ; les ONG d'accompagnement ; le chef de village ; les autorités administratives et communales ; les responsables de l'administration forestière ; et les exploitants forestiers. Abe'ele et al., 2004 (cités par Oyono et Efoua, 2006) affirment que lorsque l'instigateur du comité est le chef du village, on observe une confiscation de la prise de décision ayant pour conséquence un sentiment chez les populations locales de ne plus être partie prenante de la gestion décentralisée. Dans la même étude, ils remarquent que lorsque les déterminants sont des leaders d'opinion ou des ONG, le chef de village tend à s'insurger contre les membres du bureau exécutif du comité, ce qui s'apparente à la situation du chef de Malen V comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Enfin, lorsque le comité est créé par les trois dernières catégories d'acteurs (autorités administratives et communales, responsables de l'administration forestière, et les exploitants forestiers), il serait « capturé et extraverti », et devrait rendre compte à son « géniteur » (Oyono et Efoua, 2006 : 170).

Dans le cas qui nous occupe, c'est le PGS qui est à l'origine de la création de la ZICGC, et donc de celle du comité de gestion. Les membres du bureau ont été choisis par vote anonyme, justement pour éviter les captations et assurer une légitimité des représentants au niveau local. C'est toutefois sans compter sur les nombreuses alliances, manipulations et jeux politiques tant internes qu'externes qui ont cours dans ces contextes. En effet, je me suis rendu compte que les mêmes individus occupaient plusieurs postes à responsabilité dans des structures différentes : comité de gestion lié à la ZICGC bien-sûr, mais également comité de vigilance, comité de gestion de la FC, de la redevance forestière, et le « comité de base », antenne locale du parti au pouvoir (RDPC). J'ai rapidement compris pourquoi les villageois étaient aussi mécontents de leur représentation, et pourquoi l'élection compétitive n'avait été synonyme ni de « démocratie », ni de « légitimité locale ». En effet, dans la grande majorité des cas, on retrouve les mêmes individus, généralement issus de l'élite intérieure (ou extérieure mais dans une moindre mesure), dans les postes à responsabilité des différentes structures.

Le comité de gestion de la FC de Malen V, requise il y a une vingtaine d'années, est assez parlant à ce sujet. Son président, à la fois trésorier du bureau du RDPC, premier sensibilisateur de Malen V

(remplacé pour avoir braconné), membre du comité de vigilance, et dont la femme est vice-présidente du bureau féminin du RDPC, est un acteur-clé de la gestion décentralisée des forêts à Malen V, qui se rapproche de la figure du courtier telle que définie par la socio-anthropologie du développement (Olivier de Sardan et Bierschenk, 1993 ; Blundo, 1995 ; Le Meur, 1996 ; Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998). À l'époque en relation avec un exploitant forestier de la région, c'est lui qui, avec l'appui du Projet Forêts Communautaires, fut à l'origine de la demande d'acquisition de la FC, aujourd'hui à l'abandon. Les villageois de Malen V accusent le bureau exécutif du comité de gestion de la FC d'avoir détourné l'argent de l'exploitation du bois qui devait revenir à la communauté. Cela rejoint selon moi les propos de Le Meur (1996) sur le lien entre la légitimité sociale des courtiers en développement et les formes de redistribution pratiquées par ces derniers. Dans ce cas précis, le représentant semble avoir profité de sa situation sans redistribuer suffisamment, et fait dès lors l'objet de critiques virulentes et d'une remise en cause de sa légitimité dans l'arène de la gestion communautaire. Cela ne l'a toutefois pas empêché de se faire une place dans les structures de la représentation environnementale liées au PGS puisqu'il a occupé le poste de sensibilisateur avant d'intégrer le comité de vigilance de son village.

Lorsqu'on s'intéresse aux membres des différents « comités de base » du RDPC (un pour les hommes, un pour les femmes, un pour les jeunes), on se rend compte qu'une grande majorité est issue de l'élite villageoise. Nombre d'entre eux se retrouvent également à des postes importants dans d'autres comités, notamment celui de la gestion des FC ou de la compensation en espèces, un cumul qui crée des dissensions dans les villages.

*« Tu vois que c'est toujours les mêmes qui ont les responsabilités. L'autre là il est dans le comité de vigilance et aussi dans le GIC, ou bien il est guide pour les chercheurs, l'autre il connaît les grands en ville et il a déjà l'argent, il est dans trois comités différents. Parfois même ce sont ces grands-là qui lui donnent l'arme pour aller chasser mais le projet ne connaît pas, alors il les laisse avoir les responsabilités. Nous-mêmes qui ne chassons pas et n'avons pas l'argent ou le pouvoir, on ne nous regarde pas, même qu'on n'a jamais chassé, ils ne nous regardent pas ». (Daniel, 38 ans, mars 2012)*

Il semble donc y avoir une véritable captation de la représentation environnementale par certaines élites, qui parviennent à contourner les mécanismes mis en place par le PGS, justement afin d'éviter ce type de manipulation. Toutefois, si cette captation par les élites existe bel et bien, elle est loin de constituer une fatalité. En effet, le PGS participe – parfois malgré lui – à l'émergence de nouvelles figures du pouvoir, de nouveaux leaders qui parviennent à asseoir une légitimité au niveau local et deviennent ainsi des acteurs centraux de la gestion communautaire des ressources. Qui sont ces acteurs ? Comment parviennent-ils à occuper une place de choix dans l'arène politique locale ? Comment ce nouveau leadership est-il perçu par les élites, les chefs de villages et les autorités traditionnelles ? Comment s'insèrent-ils dans les jeux de pouvoir et les dynamiques politiques

préexistantes ? En mobilisant le concept d'arène politique locale, la section suivante s'attache à décrire et à comprendre l'émergence de ces nouvelles figures ainsi que les transformations sociales et politiques qu'elle engendre inévitablement.

## **4. Transformations sociales et politiques au sein de l'arène**

### **4.1. La notion d'arène politique locale**

En anthropologie politique, le concept d'arène est mobilisé par de nombreux auteurs depuis une quarantaine d'années. Particulièrement liée à la « tradition » anthropologique dite « orientée vers les acteurs (*actor-oriented*) », la notion d'arène recouvre des usages parfois très différents en fonction des auteurs (Dartigues, 2001). Tantôt envisagée comme le lieu où les stratégies gouvernementales de contrôle social des populations prennent place (Kasfir, 1976, cité par Dartigues, 2001) ; comme un cadre qui manifesterait les interrelations entre différents systèmes locaux de relations sociales dans leur dimension antagoniste (Vincent, 1978) ; ou encore comme le « lieu public où l'État proclame sa légitimité et son hégémonie sur l'action sociale » (Lukes, 1974, cité par Dartigues, 2001), l'arène a souvent été utilisée de façon métaphorique, sans que les auteurs cherchent à lui donner un réel contenu conceptuel (Dartigues, 2001).

Dans le cadre de cette thèse, c'est la notion d'arène telle que réappropriée, définie et conceptualisée par la socio-anthropologie du développement qui retiendra mon attention. Dans la lignée des travaux de l'École de Manchester, et de Norman Long en particulier (Long, 1990), les chercheurs de l'APAD – l'Association pour l'Anthropologie du changement social et du Développement – développent depuis plus de vingt ans une approche du développement « orientée vers les acteurs » (Bierschenk & Olivier de Sardan, 1994, 1997, 1998 ; Olivier de Sardan, 1995a, 1995b ; Le Meur, 1999 ; Long, 2001). En partant du principe que toute opération de développement implique une confrontation entre des stratégies et des logiques multiples, tant du côté des « agents du développement » que dans le chef des populations dites « cibles », l'approche développée par Olivier de Sardan et ses collègues entend se placer au plus près des acteurs, à un niveau microsociologique, seul moyen de comprendre les processus de changement à l'œuvre dans ces contextes. A l'instar du développement, les interventions de conservation intègrent et affectent les espaces de vie d'acteurs et de groupes sociaux variés, et font à leur tour l'objet de réappropriations et de transformations de la part de ces acteurs. La notion d'arène sociopolitique locale, développée au départ par Olivier de Sardan (1993) pour décrire, comprendre et analyser les enjeux, les logiques et les stratégies à l'œuvre dans les opérations de développement, va dans ce sens. À l'origine, la notion d'arène renvoie donc au développement « sur le terrain »,

considéré comme un lieu d'affrontement politique, mettant en relations directes ou indirectes une série d'acteurs relevant de catégories variées, aux objectifs, intérêt et stratégies diverses :

Tout projet de développement apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes. On peut dire aussi que c'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière. On peut dire enfin que c'est une "arène", où des groupes stratégiques hétérogènes s'affrontent, mus par des intérêts (matériels ou symboliques) plus ou moins compatibles. Le produit de cet "affrontement" plus ou moins feutré, de cette "négociation" plus ou moins informelle, ce n'est rien d'autre que ce que devient une opération de développement en pratique, c'est-à-dire quelque chose d'imprévisible. (Olivier de Sardan, 1993 : 3)

Toutefois, le concept d'arène ne saurait se limiter au contexte du développement ou de la conservation. En effet, comme le notent Bierschenk et Olivier de Sardan en 1998, « chaque société locale peut être considérée comme une arène socio-politique locale dans laquelle différents "groupes stratégiques" sont en confrontation, coopération et négociation permanentes les uns par rapport aux autres » (*Ibid.* : 14). L'arène devient donc :

Un lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux communs. Un projet de développement est une arène. Le pouvoir villageois est une arène. Une coopérative est une arène. [...] C'est un concept souple, dont l'extension et la forme varient selon les contextes et les thèmes d'enquête. Sa valeur est avant tout exploratoire, ce n'est en aucun cas un concept explicatif ou interprétatif. (*Ibid.* : 262)

La notion de « groupe stratégique » telle qu'elle est envisagée ici constitue une forme d'alternative à la catégorie de « classe sociale » considérée comme trop figée et mécanique. Pour Bierschenk (1988) et Olivier de Sardan (1993, 1995a), le concept ne devient réellement opératoire qu'au niveau « micro » de la société locale, lorsqu'il est mis en lien avec l'observation des formes d'interactions entre acteurs.

La notion de groupe stratégique reste essentiellement d'ordre empirique et méthodologique. Elle suppose simplement que dans une collectivité donnée, tous les acteurs n'ont ni les mêmes intérêts, ni les mêmes représentations, et que, selon les « problèmes », leurs intérêts et leurs représentations s'agrègent différemment, mais pas n'importe comment (Olivier de Sardan, 1995a : 180).

Chaque société locale, envisagée comme une arène, se compose donc d'acteurs multiples et de groupes stratégiques variés, dont il importe de décrypter et de comprendre les motivations, les intérêts et les stratégies, particulièrement dans le cadre de la mise en place d'un projet de développement ou de conservation. Ces interventions extérieures s'insèrent toujours dans des contextes socio-politiques hétérogènes et dynamiques préexistants, empreints de confrontations, et de négociations autour d'enjeux variés.

Pour revenir aux Badjoué, il s'agit de distinguer plusieurs types d'arènes. D'une part, on peut considérer que chaque village Badjoué constitue une arène socio-politique locale à part entière. Ainsi, chaque arène villageoise est traversée par des enjeux divers, liés notamment à l'acquisition et

l'exercice du pouvoir, à l'appropriation des ressources, ou à la gestion des bénéfices économiques issus des projets de développement et de la foresterie communautaire. Chefs de villages, autorités traditionnelles, élites, représentants locaux pour les questions de développement ou de conservation, ce sont de nombreux acteurs et groupes stratégiques qui, suivant les contextes et les situations, sont amenés à reconfigurer leurs représentations et leurs intérêts, et à développer de nouvelles stratégies en fonction des enjeux identifiés. La formation de ces groupes n'est donc jamais définitive, elle se transforme au fil des confrontations et des négociations entre les acteurs en présence. Depuis la décentralisation de la gestion des forêts, de nouveaux acteurs ont émergé au niveau local, et de nouveaux groupes stratégiques se font et se défont en permanence.

Nous l'avons vu, les initiatives communautaires de conservation et de développement sont souvent accaparées par les mêmes individus, et constituent dès lors une source de dissensions et de conflits permanents avec lesquels le PGS doit conjuguer. Par ailleurs, en surajoutant de nouvelles structures de gestion et de représentation à ce contexte, en propulsant de nouveaux individus sur le devant de la scène, ou en renforçant le pouvoir de certains groupes dans l'arène socio-politique, le PGS induit inévitablement des changements qui feront à leur tour l'objet de confrontations, de négociations et d'appropriations au niveau local.

Ainsi, dans les pages qui suivent, les relations entre le Projet Grands Singes et la « communauté Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala » seront considérées comme une arène, celle de la conservation communautaire (elle-même en interaction permanente avec d'autres arènes). Au regard de la conservation et de la gestion décentralisée de la faune, ces trois villages doivent aujourd'hui, en théorie, fonctionner comme une seule « entité », en faisant de la gestion durable de la faune une priorité. Bien que les comités mis en place dans le cadre des activités du PGS se veuillent transversaux, c'est-à-dire qu'ils sont constitués de membres représentant les habitants des trois villages, ils sont censés représenter la communauté toute entière, tous les membres des trois villages concernés. En partant de l'idée que le village ne constitue pas toujours l'unité la plus pertinente en termes d'« organisation communautaire », et au vu de la complexité des logiques à l'œuvre au sein d'une seule arène villageoise, il va sans dire que cette « communauté » composée de trois villages distincts est traversée par d'autant plus d'enjeux, d'acteurs et de groupes stratégiques aux motivations distinctes, ainsi que de rapports de pouvoir complexes.

#### **4.2. De nouvelles figures de la réussite**

Alors qu'il existe dans les villages des figures locales légitimes sur les questions « communautaires » de manière générale, et sur la gestion des espaces forestiers en particulier – chefs de lignage, aînés de famille, patriarches, etc. –, la plupart des comités de gestion s'appuient généralement sur une élite



lettrée, locale ou urbaine, notamment en raison de leur capital d'instruction (*ibid.*). En effet, la complexité des procédures relatives à la gestion des forêts implique de savoir lire le français ou l'anglais, ce qui n'est pas toujours le cas des autorités coutumières restées au village. Les ONG et les divers projets trouvent également plus commode le fait de travailler avec des gens lettrés et instruits, qu'ils considèrent souvent plus à même de « comprendre l'intérêt de la conservation et sensibiliser leurs populations en leur expliquant bien, parce que ceux qui n'ont pas reçu d'éducation sont parfois très lents à comprendre »<sup>111</sup>.

On observe donc souvent des conflits entre les figures locales d'autorité coutumière et les « nouvelles autorités » nées de la décentralisation. Les chefs de village, dont nous avons vu qu'ils étaient aujourd'hui présentés comme une autorité « traditionnelle », entrent souvent en conflit avec les comités de gestion dont ils estiment qu'ils prennent trop de pouvoir, deviennent arrogants, supplantent leur autorité et finissent par être plus écoutés que les autorités traditionnelles (Oyono & Efoua, 2006).

Mais on voit également apparaître de nouvelles figures du pouvoir, de nouvelles trajectoires de réussite qui, contrairement à celles des élites, ne reposent plus tellement (ou plus forcément) sur les diplômes et le capital social. En 2001, la revue *Politique Africaine* a d'ailleurs consacré tout un numéro à ces nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. En effet, si la figure de « l'intellectuel diplômé » a longtemps occupé une place centrale dans les imaginaires africains du pouvoir et du succès, elle a perdu une grande partie de sa valeur au cours des deux ou trois dernières décennies (Banégas & Warnier, 2001). Ces élites lettrées n'ont pas disparu et occupent toujours une place importante dans les villages Badjoué de l'Est-Cameroun, mais elles coexistent aujourd'hui avec de nouveaux acteurs influents. Rajeunissement croissant des sociétés, globalisation culturelle, libéralisation économique, développement du secteur informel, ou multiplication des conflits liés à l'appropriation des ressources, sont autant d'éléments qui contribuent à éclairer l'émergence de ces nouveaux itinéraires d'accumulation, de ces nouvelles trajectoires d'ascension sociale (Banégas & Warnier, 2001). Du sportif à l'acteur, en passant par le commerçant ou l'opérateur religieux, ce sont de nombreux et divers profils qui témoignent de la possibilité d'accéder à la réussite par d'autres voies et selon d'autres modalités que celles du pouvoir politique (*ibid.*). Au Cameroun comme dans d'autres pays africains, l'aide internationale au développement a participé à l'émergence de certaines de ces nouvelles figures. Leur capacité à mobiliser et à drainer les rentes de l'aide internationale a fait de certains acteurs locaux de véritables « courtiers en développement » (Olivier de Sardan & Bierschenk, 1993). De la même manière, les politiques de gestion décentralisée et les mesures de gestion communautaire des forêts ont permis à de nouveaux acteurs de se faire une place dans les arènes politiques locales. Pourtant, dans les forêts du Cameroun, les comités de gestion et autres structures

---

<sup>111</sup> Ces propos sont issus d'une discussion informelle avec un chercheur du PGS.

issues de la gestion décentralisée semblent davantage pilotés par des élites « déjà en place » que par de nouvelles figures émergentes. Les nombreuses contestations dont ils font l'objet témoigneraient-elles alors d'une certaine obsolescence de cette figure de l'élite lettrée ? Comme le remarquent Banégas & Warnier (2001), les représentations sociales et morales de la réussite ne varient pas seulement d'une société à l'autre, mais sont également très fluctuantes dans le temps et dans l'espace au sein d'une même société. Les « nouvelles voies de la réussite et du prestige » qu'ils décrivent sont intrinsèquement liés à des reconfigurations des modes de subjectivation politique ainsi qu'à une redistribution des repères de moralité.

La malice, l'astuce, la raison du plus fort, notamment – qui ont toujours constitué des repères moraux importants des sociétés africaines –, s'affirment de plus en plus ouvertement comme des valeurs centrales de ce que l'on pourrait appeler une économie morale de la ruse et de la débrouille. (*Ibid.*: 8)

Dans cette optique, il est possible que l'accaparement du pouvoir par les élites dans la gestion décentralisée des forêts camerounaises ne corresponde plus aux « représentations sociales et morales de la réussite » et soit perçu comme un frein au développement de ces nouvelles trajectoires d'ascension. Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, on remarque ainsi une vive contestation du poids des élites dans la gestion communautaire des ressources, et l'émergence concomitante de nouveaux leaders aux trajectoires différentes, davantage représentatives de ces « nouvelles figures de la réussite » décrites par Banégas & Warnier (2001), et dont les sections suivantes donnent un aperçu.

#### **4.2.1. Les représentations de la réussite chez les Badjoué du Dja**

S'il existe plusieurs manières d'interroger les représentations et les imaginaires du succès et de la réussite, une approche pragmatique fondée sur la « culture matérielle du succès » (Rowlands, 1996 cité par Banégas & Warnier, 2001) constituerait une porte d'entrée intéressante. En effet, dans la plupart des sociétés africaines, « le vocabulaire et les conceptions émiques du succès » s'inscriraient dans « un imaginaire de la matérialité » (Banégas & Warnier, 2001). En d'autres termes, la réussite serait matérialisée par des mises en objet emblématiques, médiatisées par l'argent (*ibid.*).

Dans les villages Badjoué, cette matérialisation est notamment visible dans la possession de ce que Banégas et Warnier appellent les « objets de la modernité importée ». Il s'agit ici essentiellement de smartphones et lecteurs de musique dernier cri, de la télévision satellite, du groupe électrogène, ou encore de motos. Dans un contexte où de nombreux villageois ne parviennent pas à acheter des produits de base tels que le savon, le pétrole ou le sel, exhiber un smartphone dernier cri alors qu'il n'y a ni électricité, ni réseau Internet ou de téléphonie mobile, témoigne effectivement d'une certaine

aisance économique. Cela véhicule l'image d'un confort économique suffisamment important pour investir dans des choses qui ne sont pas « essentielles », telles que l'essence pour alimenter le groupe électrogène et recharger des appareils électroniques qui servent surtout en ville. L'achat d'une moto constitue également un marqueur de réussite notable. Si les motos de fabrication chinoise sont plus abordables que leur homologues européennes, elles représentent toujours un investissement financier important, que peu de villageois peuvent se permettre. Elles constituent également le seul moyen de transport capable d'emprunter les pistes irrégulières qui relient les différents villages. Elles permettent ainsi à leurs détenteurs d'éviter de longues heures (voire de longs jours) de marche pour se rendre en ville ou visiter leur famille. Par ailleurs, la possession d'une moto s'avère également une source de revenus non négligeable. Un voisin nécessitant des soins médicaux, un proche qui a des affaires à régler en ville, un braconnier qui a besoin de transporter sa viande, sont autant d'occasions de louer ses services. Si cette dimension matérielle joue effectivement un rôle important dans les conceptions de la réussite, elle n'est à mon sens pas suffisante pour comprendre comment et pourquoi certaines de ces « figures de la réussite » deviennent des leaders au sein de leur village.

C'est ici qu'intervient selon moi une dimension plus morale des représentations de la réussite. « Avoir l'argent » ne suffit pas à asseoir une autorité légitime chez les Badjoué du Dja. La trajectoire qui mène à cette réussite, ainsi que le comportement social et moral de ces « individus prospères » influencent la manière dont ils seront perçus, particulièrement par les anciens. En effet, alors que les marqueurs matériels de la réussite remportent un succès et une admiration particulière auprès des jeunes, ils sont davantage enchevêtrés dans des considérations morales auprès des anciens, des chefs de famille, et des autorités « traditionnelles ». Si la réussite économique peut se mesurer sur base de critères matériels, le respect et l'autorité sont dépendants de facteurs complémentaires : scolarisation des enfants, entretien de la maison et de la cuisine (solidité, propreté, etc.), fidélité et sérénité dans le couple, comportement digne et responsable au village, pratiques de redistribution, etc. La manière dont ces nouvelles figures se comportent au sein de leur foyer, envers leur famille, leur village, ou encore leurs aînés, influence nettement la place qui leur sera octroyée au sein de la société.

#### ***4.2.2. Valentin, l'exemple de la réussite par l'effort et le travail***

Si le comité de gestion mis en place dans le cadre de la ZICGC contribue à la consolidation du pouvoir de certaines élites, la présence du PGS participe également à l'apparition de nouvelles figures, que l'on pourrait aussi qualifier de « leaders », et qui sont parfois moins liés à la gestion décentralisée qu'aux activités scientifiques du PGS. En effet, parmi les villageois, le projet a trouvé quelques guides très précieux, dont la qualité du travail, la motivation, et l'assiduité en ont fait de sérieux atouts pour les chercheurs. Ils travaillent plus souvent et plus longtemps que les autres guides, gagnent *de facto*

plus d'argent, et, lorsqu'ils s'en servent à des fins d'accumulation personnelle, deviennent des cibles privilégiées de jalousie et de sorcellerie. Leur réussite peut néanmoins leur donner du poids dans les décisions relatives au village, et leur permettre de se faire une place dans l'arène de la gestion communautaire, une nouvelle forme de pouvoir qui peut être perçue de manière très différente par les villageois en fonction du comportement des nouveaux leaders en question.

L'exemple de Valentin est très révélateur à ce sujet. Particulièrement assidu et consciencieux dans son travail, cet habitant de Mimpala n'a, à ma connaissance, jamais fait l'objet d'accusations de chasse illégale ou de braconnage, il consomme peu d'alcool et n'est jamais à l'origine de bagarres ou autres conflits violents dans les villages. Pour toutes ces raisons, Valentin est sans conteste le guide le plus précieux du PGS. Excellent gestionnaire, l'argent gagné au cours des dernières années participe de sa réussite sociale et économique. Ses enfants sont tous scolarisés dans de bons établissements de la région, sa maison est la plus solide et la mieux entretenue du village, et il occupe désormais plusieurs postes dans des organisations locales (comité de base, comité de vigilance, et comité de gestion notamment).

Le parcours de Valentin est différent de celui des intellectuels diplômés et anciens fonctionnaires représentatifs de « l'élite villageoise ». Il passe la plupart de son temps en forêt, au campement de recherche, où il travaille sans relâche et avec assiduité pour le Projet Grands Singes depuis de nombreuses années. Lorsqu'il ne travaille pas comme guide, il s'implique activement dans les micro-projets de développement : culture du cacao, d'arbres fruitiers, élevage de porcs (impliquant, en amont, une extension des surfaces agricoles ainsi que la construction d'infrastructures pour les accueillir), etc. Valentin est réputé pour être un travailleur acharné.

*« [Valentin] C'est un homme qui travaille. Il a le courage plus que nous tous réunis. Tu le vois là travailler comme guide pendant des semaines, il prend son travail très au sérieux. Les autres guides, quand ils reviennent déjà du campement, ils font la souldardise puis ils se reposent. Tu vois qu'ils descendent à la paie à Malen V, ils achètent le vin, le whisky et l'odontol, ils boivent mal ! Parfois le jour-même ils ne leur reste même plus un franc. Valentin il vient chercher l'argent, parfois il offre sa tournée, mais tu ne vas jamais le voir faire du bruit. Il garde bien son argent, il donne à sa femme pour l'école des enfants, pour le savon, le pétrole et tout et tout. Il nous fait aussi le crédit à nous ses frères qui n'avons pas les moyens. Le lendemain, toi tu te réveilles, tu es encore mal de ta souldardise que lui il est déjà dans son champ. Cet homme-là est un grand travailleur, un très grand travailleur ! Il s'est construit tout seul, en travaillant à la sueur de son front et en gardant bien son argent. » (Éric, 60 ans, novembre 2013)*

De manière générale, les villageois admirent Valentin pour son courage et sa capacité à gérer l'argent. L'accumulation individuelle étant assez mal perçue chez les Badjoué, Valentin a toujours pratiqué différentes formes de redistribution au niveau des villages. Sa « double implication » dans les micro-

projets de développement du PGS et dans les activités de recherche scientifique ne lui permet pas toujours d'entretenir lui-même ses champs de manière optimale (pendant ses longues périodes en forêt par exemple). Ainsi, de manière périodique, il emploie et rétribue plusieurs de ces concitoyens à cet effet, et leur prête régulièrement de l'argent les jours de paie. En 2013, il a ouvert une « boutique » à Malen V, c'est-à-dire un petit établissement qui fait à la fois office de magasin et de comptoir. Il y vend de nombreux produits issus de la ville (savon, sel, huile, cubes, pétrole, bonbons, etc.) ainsi que des productions locales (beignets, bâtons de manioc, etc.), et tient également un comptoir où les gens viennent boire un verre, discuter et parfois même danser sur les nombreuses musiques qui y passent en boucle. Cette boutique est considérée comme une bénédiction par de nombreux villageois, qui accèdent ainsi plus facilement aux produits urbains parfois difficiles d'accès, mais y voient également une opportunité de redynamiser le village au niveau social, et de lui redonner un souffle économique en attirant des voyageurs de passage, ou simplement les gens des villages alentours.

Valentin bénéficie d'un respect quasi unanime et constitue aujourd'hui une figure importante et légitime de l'autorité locale. Il est l'exemple même de la réussite par l'effort et le travail. Je pense que Valentin a réussi à asseoir sa légitimité au niveau local en conciliant subtilement les caractéristiques des nouveaux leaders, de ces « nouvelles figures de la réussite », avec celles qui fondent l'autorité de manière plus traditionnelle. La trajectoire de Valentin est particulièrement attractive aux yeux des jeunes qui y voient la preuve qu'il existe différentes manières de « réussir ». Il a de l'argent, une maison en dur, un groupe électrogène, un smartphone, une chaîne hi-fi, une plantation de cacao florissante, il se rend régulièrement en ville où il achète notamment toutes les marchandises nécessaires à son magasin de Malen V, bref, il incarne pour certains une forme d'idéal. Par ailleurs, il entretient globalement de bonnes relations avec les notables et les chefs de village qui ne semblent pas le considérer comme une menace. Il est plutôt discret, n'a pas tendance à vouloir accaparer le pouvoir et, de l'avis général, « il ne se croit pas déjà supérieur, il ne se prend pas pour un blanc, il connaît d'où il vient »<sup>112</sup>. Ses multiples casquettes dans les divers comités ne semblent dès lors pas poser de problème majeur, d'autant qu'il occupe généralement la fonction de trésorier, et que tant sa transparence que ses capacités de gestionnaire rassurent. Par ailleurs, plusieurs informateurs le citent en exemple lorsqu'il est question de représentation, en ce sens qu'il tient souvent les villageois informés de ce qui se décide en comité et qu'il placerait les intérêts de la communauté avant ses intérêts personnels. Cela donne parfois l'impression que tant les « leaders traditionnels » que le reste des villageois se réjouissent de le voir occuper des postes importants dans la gestion communautaire, notamment parce qu'il conçoit et exerce son rôle de représentant d'une manière différente de celles des élites.

---

<sup>112</sup> Viviane, 50 ans.

Si le panorama dressé ici semble idyllique, il est évident que Valentin fait malgré tout l'objet de certaines jalousies et de convoitises, notamment auprès des villageois qui ne parviennent pas à se faire engager comme guide auprès du Projets Grands Singes, ainsi qu'auprès de certaines élites impliquées dans les comités de la gestion communautaire. Il se présente toutefois comme une nouvelle figure de la réussite et du pouvoir dans les villages, et semble jusqu'ici avoir évité les désagréments et représailles parfois réservés aux figures individualistes de la gestion décentralisée des forêts.

On oppose souvent les élites et les nouveaux leaders aux autorités traditionnelles, et on sait depuis longtemps que les secondes se sentent menacées par les premiers lorsque ceux-ci prennent trop de poids. Toutefois, l'exemple de Valentin témoigne de l'émergence de nouveaux modèles de réussite économique et d'ascension sociale qui parviennent à asseoir une certaine légitimité au niveau local, tant aux yeux des « anciens » et des représentants de l'autorité traditionnelle, qu'à ceux des plus jeunes générations. D'autres acteurs ont des parcours similaires à celui de Valentin, ils sont peu nombreux mais semblent tous avoir en commun le fait d'émerger en tant qu'autorité grâce à leur implication dans le Projets Grands Singes d'une part, et d'autre part une tendance à adopter une attitude très différente de celle des élites dans l'arène de la conservation communautaire, qui pourrait être envisagée comme une forme de « contre-pouvoir » face à la « captation de la représentation environnementale » caractéristique de ces derniers.

#### **4.2.3. Philippe, une figure de la réussite controversée**

Avant l'arrivée du Projet Grands Singes, Philippe avait une vie très différente de celle qu'il mène aujourd'hui. Peu scolarisé, il s'est marié très jeune et s'est rapidement retrouvé avec de nombreuses bouches à nourrir. Aujourd'hui à la tête d'une famille composée de sept enfants, il n'a pas toujours réussi à subvenir aux besoins de son foyer.

*« Avant le projet je peux même dire que je n'étais personne hein... Je buvais le vin mal ! Je faisais la soulardise chaque jour et je ne gardais pas bien ma femme et mes enfants. Parfois même il m'arrivait de taper maman Marianne hein [son épouse]. Et puis le Projet Grands Singes est arrivé, et je peux dire que Monsieur Manfred m'a sauvé. Il m'a montré la voie de Dieu et c'était comme une résurrection. Je suis devenu quelqu'un de respectable, en tout cas, je m'efforce de servir Dieu chaque jour pour qu'il soit fier de moi » (Philippe, 43 ans, octobre 2011)<sup>113</sup>*

Le « Monsieur Manfred » auquel Philippe fait référence, était en fait le premier coordinateur du PGS, également pasteur de la *Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale* (CMCI), une église évangélique créée par le Professeur Zacharias Taneé Fomum dans les années septante, et très présente

---

<sup>113</sup> Cet extrait est issu d'une longue conversation que j'ai eue avec Philippe après avoir assisté à sa messe du dimanche.

un peu partout dans le monde aujourd'hui. Monsieur Manfred a converti un certain nombre de villageois, en particulier Philippe dont il a fait un pasteur. Depuis cette époque, la vie de Philippe a changé. Il ne consomme plus d'alcool (son église l'interdit), il répand la parole de Dieu, tente de convertir les membres de son village et des villages alentours, mais il est également très investi dans la conservation et la gestion communautaire des ressources. Avec sa famille, ils ont élu domicile dans une maison en dur construite à l'entrée de La Palestine par ECOFAC dans les années nonante, qui incarne le « poste de contrôle forestier » dont Philippe est aujourd'hui en charge. Il est devenu l'homme de confiance du PGS, qui en a fait l'un de ses collaborateurs privilégiés sur le terrain. Lorsque le coordinateur est absent, Philippe veille au bon déroulement des activités dans les trois villages, il joue un rôle d'intermédiaire entre les villageois et le projet pour tout ce qui concerne les micro-projets de développement et la gestion de la faune. Son rôle se rapproche ainsi de celui des sensibilisateurs, tout en étant à la fois plus étendu (il veille sur les trois villages) et moins officiel, car en dehors de son statut d'adjoint au chef de poste forestier, il n'a pas de « fonction officielle » au sein du PGS.

Ainsi, Philippe est devenu un acteur incontournable de la conservation dans les villages. Sa proximité avec le PGS a largement participé à sa réussite économique. Il subvient sans problème aux besoins de sa famille, il possède une moto (payée par le PGS) qui lui permet notamment de transporter les membres du projet lorsqu'ils ont besoin de se déplacer, du matériel électronique, un équipement qui lui permet de projeter des films sur l'un des grands murs de sa maison, un groupe électrogène, un téléphone portable et même un petit panneau solaire.

Si sa réussite économique est indéniable, Philippe fait l'objet de nombreuses jalousies et rancœurs, tant dans son propre village qu'à Doumo-Pierre ou Mimpala. Alors que Valentin est considéré comme quelqu'un « qui s'est fait tout seul », qui ne doit sa réussite qu'à son travail et à ses compétences, la corrélation entre la réussite de Philippe, sa conversion à la CMCI, et ses accointances avec le PGS sont loin de faire l'unanimité. Ainsi, si Valentin bénéficie aujourd'hui d'une réelle autorité, ce n'est pas vraiment le cas de Philippe qui est parfois considéré davantage comme une « marionnette » du projet que comme un leader. Toutefois, son rôle au sein du poste de contrôle forestier ainsi que sa proximité avec le PGS en font à la fois quelqu'un dont il faut se méfier (il a le pouvoir de dénoncer et de faire sanctionner des pratiques cynégétiques illégales), et un atout dont on peut se servir (pour faire remonter des informations ou des revendications jusqu'au PGS).

En outre, Philippe est réputé pour être honnête et réellement investi dans la lutte anti-braconnage. Il a déjà dénoncé à plusieurs reprises des villageois qui avaient participé à une battue à l'éléphant ou qui avaient fait sortir des dizaines de kilos de viande de la forêt. Il prend donc son rôle particulièrement à cœur. Mais il appartient au même segment de lignage que le chef de Malen V, dont nous avons vu qu'il était un acteur politique de poids, très impliqué dans le commerce de viande de brousse, et plutôt

réfractaire à certaines activités du PGS. Ce dernier, qui a d'ailleurs de nombreux sympathisants dans les villages, n'apprécie donc pas particulièrement qu'un membre de sa famille soit investi dans des activités de conservation qui visent à ébranler son business.

Philippe subit régulièrement des pressions familiales et villageoises qui rendent sa position particulièrement difficile. À la fois responsable du poste de contrôle forestier, collaborateur de choix du PGS, aujourd'hui membre du comité de vigilance de Malen V, Philippe est aussi membre d'une famille qui compte des braconniers, et est de ce fait pris dans des dynamiques multiples et complexes. Comme Valentin, il semble plutôt en bons termes avec les anciens, les chefs de familles et les autorités traditionnelles qui n'ont pas réussi à se faire une place dans l'arène de la gestion communautaire et le considèrent parfois comme un atout, un intermédiaire qui pourrait leur donner voix au chapitre. Par contre, la combinaison entre son statut officiel d'adjoint au chef de poste et sa relation privilégiée avec le PGS le place au cœur d'enjeux divers. Entre sa volonté de se montrer à la hauteur de son poste, les jalousies et conflits sociaux, ses relations d'affinité, d'amitié ou de parenté avec des gens qui s'avèrent parfois être des braconniers et qui aimeraient pouvoir acheminer la viande hors du village en toute tranquillité, les pressions de certaines autorités urbaines impliquées dans le commerce de la viande, et sa loyauté envers le PGS, Philippe est un très bon exemple de la complexité des logiques à l'œuvre dans l'arène de la conservation communautaire.

#### **4.3. Des figures d'autorité coutumière sous-exploitées ?**

Chefs de famille, de lignages, notables, les autorités coutumières sont généralement considérées comme les figures d'autorité les plus légitimes dans les questions qui touchent à l'accès, l'utilisation et la gestion des espaces et des ressources. Or, ces dernières sont souvent sous-représentées dans les structures et les organes de décision de la gestion décentralisée (Binot et Joiris, 2007). En dehors de René, le sensibilisateur de Doumo-Pierre, les structures mises en place par le PGS dans le cadre de la conservation communautaire comptent effectivement très peu de figures coutumières. Pourtant, le choix de ce dernier semble particulièrement judicieux.

Descendant du premier chef du village nommé par les autorités coloniales, René est un notable de son village, catéchiste, à la tête d'une famille nombreuse dont il prend soin et bénéficie d'une certaine autorité de prestige parmi les siens. Par ailleurs, il ne pratique pas la chasse au fusil, se contente de poser quelques lignes de pièges en respectant les quotas imposés, et n'a vraisemblablement aucune implication dans le commerce organisé de viande de brousse. Pour ces raisons-ci, il est considéré comme un interlocuteur « fiable » et responsable par le PGS, et donc un collaborateur de choix. En effet, si la question de la légitimité apparaît essentielle pour les villageois, celle de la « fiabilité » est



quant à elle omniprésente dans les discours du coordinateur de terrain du PGS qui, selon ses dires, peine à trouver des interlocuteurs dignes de confiance.

René est le seul sensibilisateur à n'avoir jamais été remplacé, et est d'ailleurs celui des trois qui subit le moins de critiques et d'accusations. De manière générale, il bénéficie du respect et de l'écoute des villageois qui le tiennent en haute estime. Le poste de sensibilisateur ne fait toutefois l'objet d'aucune reconnaissance légale, et bien qu'il prenne son travail à cœur, plusieurs villageois préféreraient le voir occuper un poste plus officiel dans un comité de gestion. De l'avis général, René est très investi dans « les choses du village » et ferait certainement de l'intérêt communautaire une priorité. Par ailleurs, issu d'un segment de lignage important, et très pointu sur l'histoire des villages et des liens de parenté, René a une connaissance minutieuse de la répartition lignagère de l'espace forestier depuis de nombreuses générations, qui pourrait constituer un atout de poids pour la gestion des espaces et de leurs ressources. Il existe dans les villages d'autres figures semblables à celle de René. Si sa capacité à lire et à écrire lui a permis d'occuper un poste rémunéré au PGS, d'autres ne parviennent pas à trouver une place au sein de ces nouvelles dynamiques et restent, délibérément ou contraints, en retrait.

« La sphère de l'autorité coutumière est incontournable sur le terrain en matière de règles d'usage des ressources naturelles et de gestion du foncier [...] Il en résulte parfois de profondes contradictions entre les champs de l'autorité coutumière et légale, notamment pour ce qui concerne l'accès à l'espace et l'usage des ressources naturelles. Dans des contextes tout à fait différents où les autorités coutumières exercent leurs fonctions au sein de systèmes politiques locaux non hiérarchisés, où le pouvoir présente un caractère éclaté, acéphale, particulièrement insaisissable pour les représentants d'organismes de conservation et de Ministère, la sphère de l'autorité coutumière est souvent contournée, faute d'apparente réaction et demande locale. Ce « contournement » des ayants droit coutumiers est pourtant à l'origine de blocages récurrents, conflits, barrages de routes, menaces verbales et physiques de la part des populations vis-à-vis des agents de la conservation. En effet, compte tenu de l'enchâssement fort des questions foncières dans la parenté - avec un contrôle des terroirs au niveau du lignage patrilinéaire - dans de tels milieux culturels, la gestion des questions foncières revêt une certaine opacité pour les aménagistes. » (Binot & Daou Joiris, 2007 :4)

L'identification et la prise en compte de ces autorités coutumières est parfois très difficile, en raison notamment de son inscription dans un contexte qui peut largement dépasser les espaces villageois et même la périphérie de la réserve du Dja, ce qui s'explique en partie par la mobilité des acteurs et le caractère « éclaté » des réseaux de pouvoir et d'influence, comme nous l'avons vu au chapitre 5. (Binot et Joiris, 2007) Dans le cas du Projets Grands Singes, si la ZICGC devait être officiellement légalisée dans un avenir proche, il pourrait être intéressant de se pencher de manière approfondie sur cette « sphère de l'autorité coutumière » et les possibles modalités de sa prise en compte dans les structures de représentation.

#### 4.4. Les oubliés de la gestion communautaire

Le PGS participe donc à l'émergence de nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. Si certaines parviennent à asseoir une certaine légitimité dans l'arène de la gestion communautaire, en s'insérant notamment dans les structures comme les comités de gestion, d'autres, comme Philippe, sont loin de faire l'unanimité et créent, ravivent ou intensifient des conflits au niveau des villages. Toutefois, l'émergence de ces acteurs est intéressante à plusieurs égards, et notamment parce qu'elle semble se développer comme une forme de contre-pouvoir face à l'accaparement du pouvoir et des bénéfices de la gestion communautaire par les élites. Certaines des personnes mises en place par le PGS, volontairement comme dans le cas de Laurent, ou inconsciemment comme dans le cas de Valentin, deviennent ainsi des acteurs de poids dans l'arène de la gestion communautaire.

Mais le projet doit également faire face à des opposants qui, s'ils ne sont pas toujours visibles au premier abord, ne doivent pas être sous-estimés. Le titre de cette section, « les oubliés du projet », renvoie à toutes les personnes qui se sentent ignorées, délaissées, ou non intégrées de manière significative dans les activités du projet. En effet, l'une des revendications les plus fréquentes chez les villageois concerne l'implication de davantage de personnes, tant dans les structures liées à la ZICGC que dans les emplois rémunérés du PGS. Les villageois ont en effet l'impression que ce sont toujours les mêmes personnes qui bénéficient de la conservation et de la gestion communautaire.

En particulier, les activités de recherche scientifique sont au cœur de ces revendications. En pratique, il est impossible pour le PGS d'engager tout le monde. La plupart des activités de recherche impliquent un investissement à moyen ou long terme, et les guides sont généralement affectés à des thématiques de recherche spécifiques. Lorsque de nouveaux guides sont intégrés, ils doivent être formés aux différents protocoles de recherche et à la collecte des données. Bien que le projet introduise régulièrement de nouveaux travailleurs, il s'appuie également sur plusieurs guides chevronnés qui, au fil des années, sont devenus des experts dans certains domaines et sont de ce fait très précieux. Ces quelques « doyens » (pour reprendre un terme couramment employé dans les villages) sont parfois considérés comme un obstacle à l'intégration de nouveaux guides. Les villageois demandent ainsi régulièrement que le projet installe un système de rotation pour les emplois rémunérés (sensibilisateurs, guides), qui permettrait à davantage de monde de bénéficier des retombées économiques du projet.

Si ces emplois constituent effectivement une source de revenus essentielle dans les villages, ils sont également à l'origine de dissensions et d'inégalités importantes. L'une des conditions pour devenir guide est de s'engager à ne pas (ou plus) pratiquer d'activités cynégétiques illégales. Chasse au fusil, piégeage en zone interdite, participation au commerce de viande de brousse, sont incompatibles avec les valeurs de la conservation et ne peuvent donc être cautionnées par le PGS. Paradoxalement, dans

l'attente d'un poste rémunéré, ces pratiques constituent l'une des seules manières de faire rentrer de l'argent. Dans les villages, de nombreux jeunes aspirent à quitter le village pour aller s'installer en ville. Lorsqu'ils ne parviennent pas à être engagés comme guides, nombre d'entre eux se tournent alors vers un autre modèle d'accumulation économique, celui du commerce de viande de brousse.

En effet, si des guides comme Valentin représentent un modèle de réussite que certains jeunes ont envie de suivre, d'autres sont davantage tentés de suivre l'exemple de certains braconniers et chasseurs commerciaux. Parce qu'ils se sentent exclus, parce qu'ils veulent gagner de l'argent rapidement, ou parce que l'image de « rebelles » que véhiculent certains braconniers est séduisante, de nombreux jeunes choisissent de s'impliquer dans le commerce de la viande. Une expression très fréquente dans les villages affirme que « trois jours en brousse avec le fusil rapporte deux fois plus qu'un mois de travail au projet ». Cette situation a plusieurs revers. D'une part, elle va à contresens des objectifs de gestion durable de la faune que le PGS s'efforce d'atteindre. Les jeunes qui s'engagent dans le commerce n'ont généralement ni champs vivriers ni cultures de rente, et ont dès lors beaucoup de temps à consacrer à la chasse au fusil ou au braconnage. Ils représentent ainsi une menace de poids pour la conservation de la faune. D'autre part, la présence du PGS dans les villages rend leurs activités d'autant plus risquées, et les amènent ainsi à faire sortir la viande très rapidement. En d'autres termes, celle-ci est immédiatement vendue à des intermédiaires et acheminée vers la ville. Les villageois, qui déplorent déjà un manque de viande général dans leurs assiettes, n'en voient que très rarement la couleur. Nombre d'entre eux en viennent à blâmer le projet. Selon eux, si le PGS impliquait davantage de monde, les jeunes n'auraient pas à chasser et à vendre la viande. Il y aurait dès lors plus de gibier dans les pièges (le fusil étant, de l'avis général, responsable de sa diminution), les gens mangeraient plus de viande, et il y aurait moins de disparités dans les villages.

Le Projet Grands Singes est ainsi pris dans des logiques complexes avec lesquelles il est parfois difficile de composer, d'autant qu'il est toujours désigné comme responsable de tous les maux du village. Lorsqu'il intègre de nouveaux guides, il crée ou ravive malgré lui des conflits entre les familles de ces nouvelles recrues et ceux qui n'ont pas été engagés. Les villageois très investis dans les activités du PGS entrent en conflit avec les braconniers, qu'ils traitent de fainéants car le travail des champs, la diversification des cultures, ou encore le travail de guide demandent un investissement conséquent en temps et en énergie, pour des bénéfices nettement inférieurs à ceux que permettent la chasse au fusil.

Par ailleurs, les villageois ne semblent pas faire de différence entre les activités « strictement » liées au PGS (micro-projets de développement, recherche scientifique, sensibilisation, réintroduction du cacao, etc.), et celles qui concernent la gestion de la ZICGC. Finalement, tout se retrouve imbriqué, enchevêtré. Un chef de village qui ne se sent pas respecté ou impliqué dans la conservation, des autorités traditionnelles qui ne sont intégrées dans aucune structure de la gestion communautaire, des

femmes qui se sentent exclues et aimeraient être davantage impliquée dans les activités de développement, des jeunes qui ne trouvent pas d'emploi, des braconniers qui se sentent menacés par la présence du PGS, bref, ce sont de nombreux acteurs qui développent ponctuellement des stratégies visant à contrarier activités du PGS.

En fonction des situations, de leurs intérêts, de leurs représentations, ces acteurs peuvent s'agréger de différentes manières, et constituent autant de groupes stratégiques aux contours variables et perméables. Jeux de pouvoirs, réseaux d'influence, conflits familiaux ou villageois, le PGS est pris dans des logiques complexes et multiples au sein desquelles les individus redéfinissent en permanence leur position ainsi que leurs attitudes envers le projet.

#### **4.5. Le Projet Grands Singes dans l'arène locale**

Les points précédents se sont attachés à mettre en évidence les nombreux changements que la gestion communautaire de la faune induit dans les dynamiques sociopolitiques locales. Émergence de nouveaux leaders, captation de la représentation environnementale par les élites, sous-représentation des autorités coutumières, l'arène de la gestion communautaire est sujette à des reconfigurations permanentes. Si les activités menées par le PGS participent à ces changements, ce dernier ne doit pas être considéré comme un « observateur extérieur » de ces transformations qu'il induirait « malgré lui », mais bien comme un acteur à part entière qui, au même titre que les acteurs locaux, joue un rôle majeur dans l'arène sociopolitique en s'insérant dans ces dynamiques locales. Dans cette section, j'aimerais soulever deux aspects du projet, deux éléments qui me semblent essentiels à la compréhension des relations entre le PGS et les membres de la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala » : le Projet Grands Singes en tant qu'outil d'instrumentalisation, et en tant que nouvelle autorité villageoise.

##### ***4.5.1. Une instrumentalisation du PGS***

Il est à présent assez clair que les populations forestières sont davantage que des communautés qui « subiraient passivement » le poids des nouvelles mesures gouvernementales ou des projets de conservation. Ces mesures sont tour à tour contournées, appropriées, manipulées, ce que de nombreux chercheurs ont déjà démontré dans le cadre de leurs recherches sur la conservation (Gibson & Marks, 1995 ; Agrawal & Gibson, 1999 ; Agrawal, 2005 ; Li, 1996, 2002). Toutefois, certaines analyses tendent à opposer, non plus État tout puissant et communautés locales victimes, mais bien, au sein de ces mêmes communautés, élites toutes puissantes et populations démunies.

« Les élites savent comment mobiliser leurs administrés quand une opportunité se présente. Les initiatives de concertation/négociation qui se mettent en place autour des ressources naturelles représentent autant d'opportunités pour les élites locales, et revêtent une dimension politique, en termes de jeux de pouvoir, qui dépasse largement les préoccupations des riverains d'une aire protégée. Partout, on observe l'instrumentalisation des populations locales par leurs élites, en faveur ou en défaveur d'un projet, cette stratégie s'interprétant généralement en fonction non seulement de pratiques politiciennes mais également du degré de corruption que l'on observe dans les pratiques quotidiennes. » (Binot & Joiris, 2007 : 5)

Or, nous avons vu que si les élites tendent effectivement à accaparer la gestion des espaces et des ressources sous le couvert des comités de gestion, de nouvelles figures et de nouveaux leaders apparaissent également dans l'arène de la conservation communautaire. En s'associant parfois avec les autorités traditionnelles, ils peuvent être envisagés comme une forme de contre-pouvoir face à la captation de la représentation environnementale par les élites. Cela n'empêche que de nombreux villageois se sentent exclus des processus de gestion communautaire, et des prises de décision relatives aux activités de conservation et de développement. Ces derniers mettent ainsi en place diverses stratégies visant à endiguer ce phénomène de surreprésentation des mêmes individus dans l'arène de la conservation communautaire. L'une de ces stratégies consiste notamment à instrumentaliser le Projet Grands Singes lui-même.

#### *Des stratégies de contestation déguisées sous les traits de la jalousie*

Dans les villages Badjoué en périphérie du Dja, les conflits semblent faire partie intégrante du quotidien. Qu'ils concernent deux individus isolés, plusieurs familles ou les villages entiers, il se passe rarement une journée sans qu'un différend n'éclate et ne fasse des remous, de la Palestine à Mimpala. Souvent liés à des contextes très alcoolisés, j'ai mis longtemps à comprendre que certains d'entre eux, outre le fait qu'ils étaient très récurrents, comportaient de nombreuses similitudes. C'est ainsi que j'ai commencé à prêter une attention plus particulière aux dénonciations. En effet, à chaque séjour sur le terrain, j'étais témoin de multiples dénonciations de la part de villageois au coordinateur du PGS. D'après celui-ci, qui n'apprécie pas particulièrement consacrer son temps à la résolution de conflits locaux, la plupart de ces dénonciations sont à mettre sur le compte de la jalousie. Ces dernières étant souvent le fait de villageois qui ne bénéficient pas ou peu de retombées économiques directes du projet – en somme, ceux qui ne touchent pas de salaire régulier – la jalousie semblait un motif valable. Mais en y regardant de plus près, j'ai également remarqué qu'elles visaient surtout ceux qui ont le plus à y perdre. Des guides réguliers, des membres du comité de gestion ou de vigilance, ou encore des sensibilisateurs se voient ainsi régulièrement accusés de braconnage, de chasse illégale ou encore de détournements de fonds.

Lors d'un séjour sur le terrain en 2011, alors que je me trouvais dans la maison du coordinateur de terrain du PGS, un habitant de Mimpala est venu dénoncer plusieurs villageois qui auraient pris part à une battue à l'éléphant, ainsi qu'au déplacement et à la revente d'une partie de la viande. Parmi ces villageois figuraient notamment le sensibilisateur de Mimpala, également membre du comité de vigilance, ainsi que le président du bureau exécutif du comité de gestion, et membre du comité de vigilance. Alors que le premier était accusé d'être l'auteur de la battue, le second se serait empressé de transporter une grande partie de la viande, avant l'arrivée de la voiture du PGS deux jours plus tard.

Le coordinateur de terrain du PGS n'a, comme on peut l'imaginer, pas du tout apprécié que des individus engagés activement dans les activités de conservation, occupant des postes à responsabilité, et censés montrer l'exemple aux autres, se retrouvent impliqués dans une histoire de battue à l'éléphant, l'un des animaux les plus protégés et les plus emblématiques de la lutte contre le braconnage. Après confrontation, le sensibilisateur n'a jamais avoué être l'auteur de la battue, mais n'a pas démenti son implication dans le transport de la viande. Il a été sanctionné pendant une période d'un mois, période au cours de laquelle il n'a plus perçu son salaire. Quant au président du comité, son implication dans le transport de la viande n'a pu être prouvée – personne d'autre n'ayant accepté de témoigner – il ne fut donc pas inquiété. Pourtant, l'homme à l'origine de la dénonciation a averti les services de conservation afin qu'ils mènent l'enquête et prennent les mesures adéquates. D'après plusieurs sources, le président du comité a de sérieuses accointances au sein des autorités de Messamena et des services de conservation, qui lui ont déjà permis à plusieurs reprises de « passer entre les mailles du filet ». Il semble toutefois que ce soit le sensibilisateur de Mimpala qui était essentiellement visé par cette dénonciation, sa double casquette de sensibilisateur et membre du comité de vigilance n'étant pas appréciée de tous. En effet, de nombreux villageois prendraient volontiers sa place à l'un ou l'autre de ces postes.

En réalité, il y a selon moi deux éléments importants qui émanent de cette histoire. D'une part, la légitimité du sensibilisateur était déjà contestée bien avant cet épisode. Comme je l'ai montré, dans la tradition Badjoué la légitimité de l'autorité repose en partie sur le prestige, lequel peut s'exprimer de différentes manières. Ainsi, d'autres habitants de Mimpala se considèrent, et sont considérés par certains, comme plus légitimes pour exercer le poste de sensibilisateur et/ou celui de membre du comité de vigilance. En outre, le comportement du sensibilisateur était sujet à de virulentes critiques depuis plusieurs mois, particulièrement au regard des violences conjugales qu'il faisait subir à son épouse :

*« Comment tu veux respecter quelqu'un qui ne se respecte pas ? On te dit que "suis l'exemple du sensibilisateur là", qu'il va te montrer l'exemple de la bonne conduite et de la conservation. Mais toi tu vois qu'il boit le vin mal, c'est un ivrogne qui tape sa femme, il la tape mal ! Toi tu n'as pas vu la dernière fois, elle a failli mourir, on ne pouvait même plus reconnaître son visage, il a fallu la déplacer dans la charrette,*

*elle ne pouvait même plus marcher. Et puis cet homme-là qui doit sensibiliser les populations à la conservation, tu entends qu'il a tué l'éléphant... Moi je ne dis rien, la viande d'éléphant c'est tellement sucré, je comprends, mais on nous demande de respecter l'autorité de ces gens-là qui ne se respectent pas et ont un mauvais comportement, tout le contraire de ce qu'ils demandent aux autres de faire » (Henry, 40 ans, janvier 2012)*

Ainsi, les questions de représentation dans la gestion communautaire sont également enchevêtrées dans d'autres dynamiques sociales (tensions internes au village, conflits interpersonnels, etc.). Ce n'est donc pas seulement son comportement en tant que sensibilisateur qui était critiqué, il y avait également une volonté plus générale de le voir sanctionné pour des conduites socialement réprouvées.

D'autre part, la dénonciation du sensibilisateur tient aussi selon moi à son attitude individualiste une fois l'éléphant tué. Si la plupart des villageois condamnent ouvertement le fait qu'un sensibilisateur, payé pour sensibiliser à la conservation, chasse un éléphant, c'est souvent parce qu'ils y voient l'occasion de prendre sa place. Toutefois, en approfondissant la question, j'ai réalisé que ce n'était pas la battue à l'éléphant en elle-même qui était condamnée, mais bien le silence du sensibilisateur à ce sujet. En effet, la peur d'être dénoncés a amené les protagonistes à n'avertir personne et à garder pour eux le maximum de viande qu'ils pouvaient emporter.

C'est une autre conséquence des politiques environnementales, et particulièrement de la présence de projets de conservation dans la région. La crainte d'être dénoncé et de se faire arrêter lorsqu'on n'est pas soutenu par un « grand », amène les chasseurs à ne plus partager le fruit d'une grande chasse avec les leurs. Ils prélèvent les défenses pour le commanditaire (ou pour la revente s'ils sont « freelance »), emportent un maximum de viande, et laissent pourrir le reste sur place. Ce sont des centaines de kilos de viande qui sont ainsi régulièrement gâchées, au grand dam de la population. Le gâchis est un non-sens pour les Badjoué de l'est-Cameroun, qui ont plutôt tendance à utiliser toutes les parties d'un gibier et qui, de manière générale, ne pratiquent pas le gaspillage. Dans un contexte où les gens se plaignent d'un manque de viande générale, apprendre qu'une telle quantité de la viande la plus prisée, la plus savoureuse de la forêt, a pourri sur place alors qu'elle aurait pu nourrir plusieurs familles pendant des jours, est intolérable. En outre, cela signifie également que le sensibilisateur s'est probablement « enrichi dans son coin », en vendant les défenses notamment, sans en faire bénéficier personne, alors qu'il touche déjà un salaire du PGS que beaucoup lui envie.

Dans le cas précis de cette battue, c'est aussi le manque de flexibilité et de tolérance du PGS qui est soulevé par les villageois. Selon eux, en dépit de l'autorité et de la sévérité envers les activités illégales de chasse et de braconnage, lorsqu'un animal a été abattu, le PGS devrait accepter que les habitants se servent et consomment cette viande afin qu'elle ne pourrisse pas bêtement en forêt. Si au sein du PGS certains sont du même avis, la conduite « légale » à adopter est de prévenir les autorités afin que la viande soit confisquée et mise aux enchères. Bien qu'il arrive parfois que les autorités

décident d'octroyer la viande aux villageois les plus proches de la capture de l'animal, lorsqu'il s'agit d'un éléphant, la viande est automatiquement saisie et emportée à Messamena où, selon l'avis général, elle sera consommée et/ou commercialisée par ces mêmes autorités.

Pour en revenir au sensibilisateur, il s'agit donc bien à mon sens d'une instrumentalisation de la part de certains villageois, qui voulaient qu'il soit sanctionné pour des raisons multiples (comportement social répréhensible, volonté d'occuper son poste, etc.) et qui savaient que la dénonciation au PGS serait probablement la seule manière de s'en assurer. Cette instrumentalisation du PGS se donne d'ailleurs à voir de façon récurrente dans d'autres types de dénonciations ou d'accusations. Des guides chevronnés qui profitent de leurs suivis fauniques pour venir chasser aux endroits stratégiques une fois les chercheurs repartis à Yaoundé, et ne redistribuent pas suffisamment au niveau des villages, aux membres du comité de gestion qui confisquent la prise de décision, favorisent l'accumulation personnelle et s'associent avec autorités et braconniers, en passant par des sensibilisateurs à la légitimité contestée, c'est à de multiples acteurs que certains villageois livrent des batailles ponctuelles et opportunes, avec le PGS comme arme de prédilection.

Il n'est pas question de nier ici le rôle que certaines formes de jalousie ou de convoitise peuvent jouer dans ces dénonciations, mais bien de souligner que se cantonner à ces explications trop simplistes conduirait à occulter ou à sous-estimer la dimension stratégique de ces comportements collectifs. Pour autant, le PGS n'est pas une marionnette que les villageois manipulent à leur guise, le coordinateur de terrain connaissant suffisamment les dynamiques locales pour repérer certaines tentatives d'instrumentalisation. Néanmoins, la véracité de certaines accusations peut s'avérer d'un intérêt majeur pour le bon fonctionnement des activités du PGS. Ainsi, des stratégies subtiles, consciencieusement élaborées, avec preuve à l'appui, permettent dans de nombreux cas aux villageois d'arriver à leurs fins. Cela témoigne également d'un statut complexe du PGS au sein des villages. Considéré à la fois comme un acteur extérieur venu contrarier les pratiques cynégétiques, comme un promoteur du développement économique essentiel à l'amélioration des conditions de vie, il constitue aussi une figure de contrôle et d'autorité étonnante, que les sections suivantes d'attachent à mettre en lumière.

#### ***4.5.2. Le Projet Grands Singes : une nouvelle autorité villageoise ?***

Au cours de mes séjours sur le terrain, j'ai assisté à un très grand nombre de discussions informelles entre le coordinateur de terrain du PGS et les membres des villages. Ces derniers, qu'ils occupent ou non des postes liés aux activités mises en place par le projet, sollicitent régulièrement le coordinateur pour régler des problèmes inhérents au village. Querelles familiales ou de voisinage, dettes non



remboursées, manque d'argent pour une visite à la famille, on attend du coordinateur qu'il règle les conflits et solutionne les problèmes.

Il faut dire que ce dernier a réussi à développer d'excellentes relations avec la plupart des villageois, ce qui n'est pas le cas de tous les agents de la conservation. Entre autres choses, sa détermination à vivre de la même manière que les villageois lorsqu'il est sur le terrain inspire le respect. Contrairement à d'autres intervenants qui préfèrent s'installer dans la maison « en dur » de La Palestine, où Marianne prépare chaque jour les repas, il occupe à Doumo-Pierre une petite maison (un peu vétuste), derrière laquelle il s'est aménagé un coin « salle de bains » en feuilles de raphia. Il prépare lui-même ses repas, invite régulièrement les habitants du village à visionner un film sur son ordinateur qu'il recharge grâce à un groupe électrogène, et s'attache par ailleurs à apprendre la langue Badjoué. Il connaît bien les dynamiques locales, les relations de parenté et les conflits récurrents qui traversent les villages. Les Badjoué disent souvent de lui qu'il « est déjà comme un enfant du village. Il connaît déjà le patois et il ne nous regarde pas trop d'en haut comme les autres »<sup>114</sup>.

Sa position dans les villages est toutefois ambiguë, et il est évident que tous ne le considèrent pas de la même manière. Tantôt envisagé comme un enfant du village, tantôt comme un patron auquel il faut rendre des comptes, il est aussi perçu comme une menace par les braconniers qui refusent de s'impliquer dans les activités de conservation et de gestion durable de la faune. Une fois encore, en fonction des intérêts, des objectifs et des positions, les représentations des uns et des autres s'avèrent très différentes.

Le point que j'aimerais développer concerne le statut d'autorité villageoise du PGS, et donc en partie de Donald, le coordinateur de terrain. Bien que les membres du comité de gestion disposent théoriquement d'un pouvoir de décision sur la gestion de la faune ainsi que sur la manière dont l'argent pour le développement est utilisé, la plupart sinon la totalité de ces décisions doivent transiter par le PGS. En effet, si les projets de développement choisis par les villageois vont à l'encontre des objectifs de conservation, le projet se réserve le droit de les refuser. Ce fut notamment le cas des projets visant la réfection de certaines routes entre les villages, qui ont été perçus à une époque comme une menace envers la faune, en raison de la facilité d'accès à la forêt que cela risquait d'offrir aux braconniers motorisés. Le comité de gestion de la ZICGC n'est donc pas le seul décisionnaire, tant dans les questions qui touchent à la gestion des espaces cynégétiques qu'au niveau des projets de développement communautaire.

Par ailleurs, en dehors de ce contexte, le PGS est amené à trancher, souvent malgré lui, des conflits relatifs à la vie quotidienne des villages, un rôle normalement joué par le chef de village et les

---

<sup>114</sup> Jean-Paul, 56 ans, Doumo-Pierre.

notables. Dans cette optique, le projet apparaît lui aussi comme un nouveau leader dans l'arène politique et participe donc activement aux reconfigurations des relations de pouvoir. Cette situation est évidemment à l'origine de conflits dans les villages, particulièrement à Malen V où, nous l'avons vu, le chef s'est inscrit dès le départ en opposition avec le projet. Outre le fait que la conservation de la faune contrarie ses affaires, il n'apprécie guère de voir son autorité évincée par le poids que prend le projet au sein des villages. Selon certains informateurs, il serait, avec l'aide de plusieurs notables, à l'origine de manœuvres visant le boycott des activités du projet.

La présence du PGS et son statut de « nouvelle autorité villageoise » est donc lui aussi à l'origine de bouleversements divers dans les arènes locales, lesquels ont également des conséquences sur le bon déroulement des activités mises en place, comme en témoigne l'exemple du chef de Malen V. En fonction de leur position, de leurs intérêts et de leurs possibilités d'actions, les acteurs développent donc des logiques et des représentations différentes de la conservation. Par ailleurs, et pour en revenir à la ZICGC, outre son appui technique pour les inventaires, les suivis écologiques, etc., le Projet Grands Singes participe activement au contrôle et à la répression des pratiques cynégétiques illégales dans cette zone, un rôle qui, comme nous allons le voir, complexifie encore la manière dont il est perçu au niveau local.

## **5. Mesures de répression et de contrôle des pratiques cynégétiques au sein de la ZICGC**

Nous l'avons vu, la création d'une Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) repose sur plusieurs processus. D'une part, il s'agit de permettre une réappropriation des espaces et des ressources par les communautés locales. Les ZICGC étant à l'origine intrinsèquement liées à l'exploitation de la faune par les sociétés de chasse sportive, il s'agit pour les populations locales de pouvoir affirmer leurs droits d'usage sur des zones précises, ainsi que de bénéficier des retombées économiques liées à cette exploitation par des opérateurs extérieurs. D'autre part, des mécanismes de contrôle et de répression doivent permettre une gestion durable de la faune dans ces ZICGC. Il s'agit non seulement de vérifier que les sociétés de chasse respectent les règles en vigueur (quotas, espèces, zones interdites, etc.), de lutter contre le pillage de la faune par des braconniers « extérieurs à la communauté », mais également de contrôler les pratiques et les usages de la faune par les communautés elles-mêmes.

Or, dans le cas précis de la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala », les sociétés de chasse ne semblent pas particulièrement pressées de s'installer dans la ZICGC, qui ne bénéficie d'ailleurs pas encore d'une reconnaissance officielle. Pourtant, les mesures de contrôle et de lutte contre le braconnage ont bel et bien été mises en place. Elles concernent donc exclusivement les braconniers étrangers à la communauté, ainsi que les villageois eux-mêmes. Quelles sont les politiques et les mesures de contrôle et de répression mises en place dans le cadre de la ZICGC ? Par qui sont-elles exécutées ? Comment sont-elles vécues au niveau local ?

Alors que les comités de vigilance et de gestion assument, dans une certaine mesure, une fonction de contrôle « en interne » des pratiques cynégétiques, il existe plusieurs autres formes de contrôle, essentiellement liées aux partenariats entre le PGS, la communauté villageoise, les représentants locaux du MINFOF, et les services de conservation du Dja, à travers la signature du protocole d'accord notamment.

### **5.1. Dispositifs de contrôle et de lutte contre le braconnage**

Selon le PGS (Epananda et al., 2008), la pratique du braconnage à la périphérie nord de la réserve du Dja s'est intensifiée à partir de 2005, particulièrement en raison de la suspension des activités du programme ECOFAC. C'est également à cette époque que les motos de fabrication chinoise commencent à faire leur apparition dans les villages. Beaucoup moins chères que celles de fabrication occidentale, les motos chinoises deviennent accessibles, en seconde ou troisième main la plupart du temps, pour certains villageois. Même lorsque ce n'est pas le cas, des braconniers chevronnés se

voient prêter ou louer une moto par un « grand », de Messamena ou d'ailleurs, afin de faciliter le transport de la viande. En effet les motos ont un accès beaucoup plus aisé que d'autres véhicules (voitures, grumiers, etc.) aux zones enclavées et aux parties de forêt plus dense. Elles sont aussi plus rapides que les moyens de transport les plus fréquents (marche à pied, vélo ou brouette) pour transporter la viande de la forêt jusqu'à la première route, où les véhicules motorisés peuvent prendre le relais. Le braconnage et le commerce de la viande se sont donc indéniablement intensifiés avec l'arrivée de ces motos. Bien que les villageois aient tendance à accuser les « étrangers », qu'ils soient issus d'autres villages, d'autres ethnies ou même d'autres régions, ils prennent eux-mêmes une part active à ce commerce.

A partir de 2006, le comité de gestion, le PGS, le sous-préfet de l'arrondissement et le conservateur de la réserve du Dja vont s'engager à travailler ensemble à la lutte contre le braconnage dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. Au cours d'une réunion officielle tenue à Messamena, ils vont jeter les bases de cette stratégie commune, qui comprend : la signature d'une convention de lutte anti-braconnage entre le conservateur du Dja et le « couple » PGS/comité de gestion ; le dépêchement de patrouilles d'écogardes sur le terrain ; l'organisation de patrouilles du comité de vigilance ; la réhabilitation du barrage du poste forestier de Malen V ; et enfin, des « *patrols during field trips on PGS staff* » (Epanda et al., 2008) que j'ai appelé « expéditions surprises », puisqu'elles concernent des « descentes » d'écogardes et/ou de gendarmes dans les maisons de braconniers (supposés ou avérés), sur demande du PGS, sans que les villageois n'en aient toujours été avertis.

### ***5.1.1. Les patrouilles anti-braconnage en collaboration avec les autorités***

#### *Des écogardes qui se comportent comme des militaires*

Comme je l'ai évoqué au premier chapitre, les services de conservation du Dja sont censés effectuer régulièrement des patrouilles anti-braconnage visant à saisir le matériel de chasse illégal et la viande, ainsi qu'à appréhender les chasseurs et braconniers. Financés et formés par ECOFAC dans les années nonante, le sort des écogardes est beaucoup moins séduisant que dans le passé. Le gouvernement n'investissant pas beaucoup de moyens dans la lutte contre le braconnage, il laisse – probablement consciemment – des ONG de conservation prendre la main. C'est ainsi que des organismes comme le WWF financent régulièrement des opérations de terrain et des descentes d'écogardes dans la région. Ces pratiques étant peu ou mal encadrées, elles aboutissent souvent à des abus de pouvoirs et des conduites répréhensibles de la part des écogardes envers les chasseurs locaux. Sur la scène internationale, le mouvement *Survival International* figure parmi les acteurs les plus actifs en termes de dénonciation de ces pratiques abusives des écogardes et des services de conservation. Violence

physique, verbale, et abus divers envers les locaux, et particulièrement envers les Pygmées, font régulièrement l'objet d'enquêtes et d'articles de *Survival International*, souvent relayés dans la presse européenne, très peu dans la presse camerounaise. Lorsqu'ils ne travaillent pas en collaboration avec eux au cours de patrouilles organisées par le PGS et encadrées par le conservateur du Dja, plusieurs informateurs Badjoué m'ont confié avoir fait les frais de cette violence. Entraînés comme des militaires, les écogardes n'hésiteraient pas à employer la force et la violence physique pour sanctionner les chasseurs illégaux, ou simplement pour faire parler les gens, comme en témoigne un habitant de Malen V :

*« J'ai mon petit frère là-bas vers Bertoua. Un jour qu'il marchait en forêt, il se rencontre avec les écogardes. Ils étaient armés, mal ! Lui-même transportait deux ou trois lièvres mais il n'avait pas l'arme à feu. Ils ont commencé à lui poser les questions sur les braconniers, les chasseurs tout ça. Lui il dit qu'il ne connaît pas les gars-là, qu'il est seulement en train de rentrer à la maison avec son petit gibier. Ils l'ont tapé... Il dit qu'ils voulaient les noms des braconniers, que quelqu'un avait tué l'éléphant, et ils voulaient connaître le nom de celui qui a fait ça. Mais mon frère ne connaissait pas, ils l'ont bien tapé avant de le laisser partir hein ! Est-ce que c'est normal ? Est-ce que c'est normal de se faire taper comme ça quand tu marches simplement dans ta brousse sans emmerder personne ? Eux ils se prennent déjà pour les militaires qui arrêtent les terroristes ! Mais moi est-ce que j'ai l'air d'un terroriste ? » (Anatole, 47 ans, novembre 2013)*

Il serait toutefois simpliste de se limiter à une vision manichéenne de cette situation, le problème étant évidemment plus complexe. En effet, les écogardes vivent et travaillent dans des conditions difficiles et dangereuses, sont souvent extrêmement mal payés, font l'objet de tentatives de corruption, et sont régulièrement confrontés à la mort de leurs collègues au cours de patrouilles musclées contre des bandes importantes et hautement organisées de braconniers. Ils ne reçoivent que peu de considération du gouvernement, qui préfère laisser les ONG régler le problème du braconnage, à travers la formation et le financement des écogardes notamment. Toutefois, en septembre 2015, suite à des scandales liés au décès de plusieurs écogardes, le gouvernement camerounais s'est retrouvé sous le feu des projecteurs et a annoncé que quatorze armes de guerres avaient été mises à la disposition des écogardes afin de répondre à un besoin vital de ces derniers, qui se trouvent souvent confrontés à des braconniers lourdement armés. Par ailleurs, les écogardes recevraient aujourd'hui plus régulièrement des formations à l'utilisation des armes et à l'application de la loi faunique, grâce au partenariat entre le MINFOF et WWF si l'on en croit un article du site d'actualité « camer.be », destiné à la diaspora camerounaise de Belgique.

Les relations entre les écogardes et les populations locales sont donc empreintes de méfiance et d'animosité. Toutefois, les mesures mises en place dans le cadre de la gestion décentralisée des forêts les obligent à collaborer et à mener ensemble des patrouilles en divers endroits de la périphérie de la réserve.

### *Des patrouilles communes entre gendarmes, écogardes et populations villageoises*

Pour répondre aux exigences de bonne gouvernance environnementale, il est recommandé que tous les acteurs travaillent ensemble à la lutte contre le braconnage dans les forêts du pays, et particulièrement en périphérie des aires protégées, qui font toujours l'objet d'une surveillance accrue de la part des organismes internationaux. Ainsi, gendarmes, écogardes, et villageois mènent périodiquement des patrouilles anti-braconnage sous la supervision du conservateur de la réserve. Toutefois, il faut souligner que sans l'intervention du PGS, ces patrouilles seraient extrêmement rares, pour ne pas dire inexistantes. C'est en effet le coordinateur de terrain qui veille à ce que celles-ci se déroulent aux dates prévues, en maintenant notamment un contact aussi régulier que possible avec les autorités concernées.

Avant chacune d'entre elles, des réunions préparatoires sont organisées afin de définir une stratégie commune, de constituer les équipes et déterminer les zones à couvrir, ainsi que de distribuer le matériel nécessaire. Ces patrouilles ont cours de jour comme de nuit pendant une dizaine de jours, au cours desquels des barrages sont érigés au niveau des sorties de prédilection des braconniers, permettant ainsi aux équipes de fouiller tous les véhicules entrant ou sortant. Lors de saisies, la viande et le matériel des chasseurs illégaux et des braconniers sont confisqués et emmenés à Messamena où ils seront généralement vendus aux enchères (Epana et al., 2008).

Je n'ai malheureusement récolté que peu de données détaillées sur ces patrouilles qui n'ont vraisemblablement jamais eu lieu lors de mes séjours sur le terrain. Plusieurs éléments ont toutefois été portés à ma connaissance. Ces patrouilles étant prévues et organisées à l'avance, certains membres du comité préviendraient les braconniers avec lesquels ils sont en contact, afin que ces derniers ne se fassent pas prendre. Il semble également que plusieurs membres des autorités impliqués dans le trafic de la viande et/ou de l'ivoire s'arrangent pour que les barrages ne soient pas placés aux endroits de passage des braconniers qui travaillent pour eux. Par ailleurs, certains braconniers seraient même autorisés à passer les barrages, s'ils sont couverts par un « grand » et donnent son nom au moment de la fouille. Il s'agit parfois de personnes très haut placées dans le gouvernement, avec lesquelles ni les gendarmes ni les services de conservation ne veulent avoir d'ennuis.

Dès lors, ceux qui font les frais de ces patrouilles sont souvent les chasseurs et braconniers étrangers (aux villages, aux lignages, ou à l'ethnie Badjoué), et les « freelance » qui ne bénéficient pas du soutien d'une figure politique ou administrative importante. Il s'agit donc essentiellement de protéger les ressources fauniques de la ZICGC contre les braconniers et chasseurs commerciaux extérieurs à la communauté.

### 5.1.2. *Le poste de contrôle de Malen V*

C'est à l'entrée de Malen V, dans le hameau de « La Palestine », que se trouve le poste de contrôle forestier. Mis en place par le programme ECOFAC dans les années nonante, ce poste de contrôle est géré par Philippe, un habitant de Malen V ayant le statut d'adjoint au chef de poste. Il a entre autres missions celle de vérifier les entrées et sorties de viande. En effet, les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala se trouvent sur une des voies d'accès principales à la réserve que de nombreux braconniers, chasseurs et intermédiaires empruntent quotidiennement pour acheminer la viande vers les marchés de viande de brousse de la région et les centres urbains. Il est assez fréquent de voir passer à toute allure dans le village, des motos dont les conducteurs ne sont pas ressortissants des villages concernés. Toutefois, contrairement à ce que des auteurs comme Joiris (1997) ont observé, la chasse commerciale dans les villages Badjoué est autant le fait des ressortissants locaux que des « allogènes ».

Lorsqu'un individu est arrêté au poste de contrôle en possession d'espèces protégées ou d'une quantité illégale (car trop importante) de gibiers autorisés, Philippe doit contacter le chef de poste ou les autorités de Messamena afin qu'elles viennent saisir la viande et sanctionner le ou les coupables. Son statut l'oblige également, en théorie, à rapporter aux autorités tout acte de braconnage ou de chasse illégale commis dans la zone, ce qu'il fait la plupart du temps. Néanmoins, Philippe m'a fait part de plusieurs situations au cours desquelles les autorités n'ont pas observé le comportement attendu. Il dénonce une corruption massive dans le chef de ces mêmes autorités qui travaillent en partenariat avec le PGS à la lutte contre le braconnage. Au cours d'une saisie officielle où les autorités devaient emporter une importante quantité de viande d'éléphant et dresser un procès-verbal, c'est le sous-préfet lui-même qui est venu seul, emmener la totalité de la saisie dans sa voiture personnelle sans signer aucun document officiel. Une autre fois, appelés en forêt pour une battue à l'éléphant, Philippe et le chef de poste découvrent un campement où une partie de la viande était déjà en train de boucaner, une autre de mijoter. Selon Philippe, les choses se sont déroulées comme suit :

*« D'abord il a fait semblant d'engueuler tout le monde, en disant que c'est mal de tuer l'éléphant et qu'ils pourraient tous aller en prison. Mais on ne connaissait déjà plus le chasseur, tous les gens étaient en train de prélever la viande et lui était sûrement déjà loin avec les défenses. Donc il a engueulé comme ça et il a dit aux gens de partir, qu'il allait devoir confisquer. Une fois le campement déserté, le gars commence à se servir dans les marmites qui cuisaient sur le feu... Moi je le regarde faire sans rien dire puis il se retourne et me dit que je me serve aussi (rires). Alors j'ai fait pareil, j'ai prélevé ma part dans les marmites avant de rentrer à la maison. Le gars-là était malin hein, il connaissait déjà qu'en me disant de prélever ma part je ne partirais pas trahir que lui-même a emporté la viande de l'éléphant. C'est tellement sucré, il connaissait bien que je n'allais pas refuser de toute façon ! »*  
(Philippe, adjoint au chef de poste, novembre 2013)

Certains parlent de corruption, et dénoncent un comportement indigne des autorités. Pour d'autres, une fois que l'éléphant est mort, peu importe les raisons et l'auteur du méfait, sa viande devrait toujours être répartie entre les membres des villages les plus proches. Une fois de plus, on notera le statut particulier de l'éléphant. En effet lorsqu'il s'agit de petits gibiers en grande quantité, ce type de discours laisse place à une désapprobation plus ou moins générale du laisser-faire ou de la participation des autorités au commerce de la viande.

L'antenne du poste forestier de Malen V est utile à de nombreux niveaux, particulièrement en ce qui concerne les chasseurs étrangers. En effet, il est plus rare que celle-ci serve à arrêter des chasseurs ou braconniers locaux. Bien que cela paraisse parfois difficile à comprendre pour les conservationnistes, même les villageois les plus « convaincus » et les plus impliqués dans la lutte anti-braconnage ne dénoncent pas systématiquement les leurs et laissent parfois passer l'un ou l'autre villageois chargé de viande. Quand cela concerne l'éléphant, il y a souvent deux configurations possibles : soit tous les villageois sont prévenus et viennent prélever leur part, on assiste alors à une forme d'omerta dans les villages et la battue n'arrive pas jusqu'aux oreilles du PGS ; soit le chasseur ne partage pas le fruit de sa battue et il est certain d'être dénoncé. Le témoignage de Philippe est assez éloquent à ce sujet :

*« Depuis que je suis adjoint du chef (de poste), l'éléphant a été tué et on a mangé. Une fois il y a eu saisie mais les autorités ont laissé et on a tout partagé au village. Une autre fois, il y avait un éléphant-là qui dérangeait grave à Ntibonkeh. Il saccageait les champs mal et il a gâché beaucoup de récolte. Alors les gens en ont eu marre et il y a eu battue. Dans ce cas-là, on se tait et on part se servir. On connaissait que l'éléphant posait les problèmes et le gars a dit qu'il allait s'en charger. Donc, il a prévenu tout le monde. Jusqu'à Mimpala et même nos autres villages là-bas en brousse, les gens sont venus prélever. On n'a jamais dit ça. Mais avec le sensibilisateur de Mimpala, j'ai refusé de couvrir. L'odeur de l'éléphant se répand partout. Ça signifie que quand quelqu'un tue l'éléphant, ça se sait très vite et très loin. Avant les gens partageaient, on mangeait tous ensemble sur place et on ramenait à la maison. Aujourd'hui, tu constates que les défenses sont arrachées avant même que l'éléphant soit froid. Le chasseur appelle peut-être sa famille, et si des gens passent à ce moment-là on leur dit. Mais la plupart de la viande pourrit là-bas en forêt. C'est trop dangereux de participer à ça aujourd'hui. C'est là que les gens commencent à parler et que ça crée des problèmes. On en vient tous à dire que c'est beaucoup mieux quand le chasseur alerte tout le monde. Chacun vient manger et se servir et le secret est bien gardé. » (Philippe, adjoint au chef de poste, novembre 2013)*

Le poste de contrôle de Malen V peut donc s'avérer un outil précieux pour la conservation et la lutte contre le braconnage, dès lors que l'on est conscient des dynamiques locales. Les villageois sont tous enclins à protéger les ressources fauniques de leur forêt contre les chasseurs commerciaux et les braconniers étrangers, qu'ils tiennent responsables de la raréfaction du petit gibier et de la moindre productivité de leurs propres pièges d'une part, et contre les « grands » qui participent au pillage de leur forêt d'autre part, bien que ceux-ci soient souvent hors de portée. Les pratiques cynégétiques



illégalles internes bénéficient quant-à-elles d'une plus grande clémence, dès lors qu'elles obéissent à certains codes sociaux (partage, retombées bénéfiques au niveau des villages, redistribution, etc.).

### *5.1.3. Les expéditions surprises*

Le PGS met également en place ce qu'on pourrait appeler des « expéditions surprises » ou des « opérations coup de poing » dans les villages. Il s'agit d'expéditions organisées à l'initiative du PGS, en collaboration avec les autorités de Messamena (poste de gendarmerie notamment) et les services de conservation, qui visent la saisie de matériel et souvent l'arrestation immédiate de villageois braconniers ou chasseurs illégaux, connus pour leur activité.

Elles trouvent souvent leur origine dans des dénonciations internes aux villages, ou dans l'imprudence et l'indiscrétion de certains villageois qui ne peuvent s'empêcher de fanfaronner suite à une chasse productive. Le coordinateur de terrain apprend ainsi que certains foyers recèlent des armes à feu ou des quantités importantes de viande de brousse. A l'insu des villageois, il organise donc ces fameuses « expéditions surprises » au cours desquels certains d'entre eux sont arrêtés, emprisonnés et parfois même condamnés. Si elles constituent pour le PGS une dimension essentielle de la lutte interne contre le braconnage, elles sont souvent vécues comme des trahisons au niveau local et soulèvent indignation et perte de confiance envers le projet. En 2012, suite à l'une de ces « descentes », plusieurs villageois ont menacé les employés du PGS et tous les chercheurs présents à cette époque. Certains villageois avec lesquels j'ai développé des relations d'amitié m'ont exhortée à ne plus accepter aucune nourriture de la part de qui que ce soit jusqu'à ce que les rancœurs se tassent, des menaces d'empoisonnement qu'ils prenaient très au sérieux ayant été proférées à l'encontre de tous les « étrangers » présents dans les villages.

Comme nous l'avons vu, en raison des relations de parenté ou d'affinités particulières, ou plus largement de certaines normes sociales, les braconniers et chasseurs illégaux locaux passent régulièrement entre les mailles du filet, tant au poste de contrôle, qu'au cours des opérations du comité de vigilance, ou encore des patrouilles conjointes avec les écogardes. Ces expéditions sont, à mon sens, le seul moyen qu'ait trouvé le projet pour s'assurer que les pratiques cynégétiques illégales de grande ampleur au niveau des villages ne restent pas impunies. Ces braconniers et chasseurs commerciaux locaux étant généralement peu ou pas impliqués dans les activités du PGS, ce dernier n'a pas sur eux les mêmes moyens de pression qu'il peut exercer sur les guides ou les sensibilisateurs (en supprimant notamment leur salaire). En d'autres termes, ces expéditions constituent probablement, sinon la seule, la plus sérieuse menace envers les braconniers et les chasseurs commerciaux issus des villages.

## 5.2. Perceptions et conséquences de la répression

Les mesures de contrôle des pratiques cynégétiques, de lutte contre le braconnage et de répression sont donc multiples. Alors que les comités de vigilance constituent plutôt un contrôle interne des pratiques de braconniers extérieurs dans leur forêt, les patrouilles communes et les expéditions surprises représentent davantage un contrôle extérieur à la communauté. Dans les villages, en dehors des fameuses expéditions surprises, il semble que la plupart des mesures de contrôle et de répression inquiètent davantage les allogènes que les braconniers et chasseurs commerciaux locaux. En effet, on observe une tendance des membres de la communauté à « protéger les leurs », même lorsqu'ils ne cautionnent pas leurs pratiques. Cette situation s'explique selon moi de plusieurs manières.

D'une part, le caractère néolibéral des politiques qui ont conduit à la mise en place des ZICGC renforce l'idée que la faune est synonyme d'argent. Ainsi, l'acquisition d'une ZICGC est particulièrement séduisante pour les populations forestières qui y voient non seulement la possibilité de se voir reconnaître un droit officiel d'utilisation des espaces et des ressources, mais également celle de pouvoir enfin tirer profit d'une partie des bénéfices issus de l'exploitation de leur faune par des étrangers (les sociétés de chasse notamment). La gestion de cette ZICGC est supposée leur garantir des revenus, et donc le développement économique des villages. Mais pour l'instant, aucune société de chasse ne semble vouloir s'implanter dans la zone. Ainsi, les retombées économiques sont, de ce point de vue, inexistantes. Pourtant, les mesures de contrôle sont bien effectives. Dès lors, elles consistent essentiellement à contrôler les pratiques locales ainsi que celles des braconniers extérieurs. Nous avons vu que le manque de légitimité et de reconnaissance officielle des comités de vigilance ne les rend pas toujours très enclins à mettre leur vie en péril, en affrontant des braconniers souvent lourdement armés. Ainsi, la ZICGC apparaît souvent plus comme une contrainte que comme un avantage pour les villageois.

D'autre part, l'implication des autorités dans le commerce de la viande permet à de nombreux braconniers de passer entre les mailles du filet. Les « grands » finissent généralement par être avertis des dates et des endroits auxquels les patrouilles auront lieu et sont dès lors rarement inquiétés, tout comme les braconniers qui travaillent pour eux. Par ailleurs, même lorsque de la viande et/ou du matériel sont saisis, ils sont soit vendus aux enchères, soit confisqués par les autorités. D'une façon ou d'une autre, les villageois ne voient quasiment jamais la couleur de la viande ou de l'argent, et ont donc l'impression qu'ils sont les seuls à ne pas bénéficier de l'exploitation de la faune.

*« Tu vois que le PGS essaie de diminuer le braconnage dans notre forêt, mais même lui il ne peut rien contre tous ces grands-là. Tout le monde a déjà compris que la viande c'est l'argent, mais c'est comme si pour nous c'était interdit, seulement pour nous. Les préfets, les sous-préfets, les chefs de poste, même les écogardes.... Ha ! Ils bénéficient tous de la viande, tous ! Tu as les grands braconniers-là qui s'associent*

*même parfois avec les ministres ! Mais ils sont protégés... Et si un gars de nos villages ici se fait prendre avec la viande alors il va au cachot là-bas à Messamena, et la viande disparaît. Moi je trouve qu'on doit être raisonnable, moi-même je ne chasse pas avec le fusil, je pose seulement mes pièges. Je n'aime pas que les gars d'ici fassent la chasse ou le braconnage parce qu'ils partent vendre directement et on ne mange même pas... Et puis c'est à cause des fusils que tout le gibier de la forêt diminue déjà. Mais quand-même, je préfère protéger mon frère d'ici même si je ne suis pas d'accord avec son business. Pourquoi ça serait seulement les grands et les blancs qui bénéficient de la viande ? Ce n'est pas normal. Nous les villageois on ne peut pas chasser ni manger la viande, on ne nous permet pas de nous développer alors que tout le monde profite de cet argent ! » (Claude, 62 ans, février 2012)*

Comme je l'ai évoqué, sans l'intervention du PGS, les patrouilles communes avec les écogardes et les services de conservation seraient beaucoup moins fréquentes. En investissant dans ces collaborations, le PGS espère renforcer la lutte contre le braconnage en périphérie de la réserve et ainsi parvenir à une gestion durable de la faune. Malgré son engagement, le PGS est pris dans des logiques complexes, des jeux de pouvoir et des manipulations qui dépassent largement le contexte local. C'est en partie parce que le coordinateur de terrain est conscient des nombreuses associations entre braconniers, membres des comités locaux, et autorités qu'il organise ponctuellement des expéditions surprises. En ne prévenant personne dans les villages, il espère que ces « opérations coup de poing » auront un impact plus important. Selon lui, c'est une dimension essentielle de la conservation, car c'est l'un des seuls moyens de réellement conscientiser toute la communauté aux risques inhérents à la pratique d'activités illégales. Mais ces expéditions sont très mal vécues dans les villages, tant par les familles des braconniers sanctionnés que par ceux qui sont très investis dans la conservation.

*« Le projet a fait beaucoup pour nos villages, je peux même dire que grâce à lui on vit mieux qu'avant. Nos guides gagnent l'argent, nous-même on a l'argent quand on porte les bagages au campement et tout, et on a le cacao qui va nous rapporter quand ça va donner, c'est bien, c'est déjà une amélioration. Mais cette zone cynégétique-là ne nous apporte que les emmerdes, ces histoires de lutte contre le braconnage ce n'est pas bon ! On peut dire aux populations de ne plus braconner, et nous aider à nous développer autrement et à bien gérer notre forêt, mais la violence n'est pas une solution. Quand le projet fait venir les gendarmes comme ça, c'est tout le monde qui devient furieux. On nous dit que la zone cynégétique va nous aider à nous développer. Moi tout ce que je vois c'est qu'elle crée les conflits et qu'elle nous empêche encore plus de manger la viande qu'avant. » (Viviane, 50 ans, février 2012)*

Ce volet répressif est ainsi sujet à des contestations importantes et généralisées qui peuvent avoir un impact sur toutes les autres activités mises en place par le PGS, ainsi que sur les attitudes locales à l'égard de ce dernier. En effet, la figure de contrôle et de répression que le PGS incarne au cours de ces expéditions incite de nombreux villageois à se révolter, parfois ouvertement en proférant des menaces ou en décidant de se mettre en grève, ou de façon plus tacite, en sapant insidieusement certaines initiatives de conservation ou de développement.

Alors qu'à l'origine la création des ZICGC apparaît prometteuse en termes de participation des communautés à la gestion des ressources fauniques, elle s'avère souvent source de contraintes, davantage que de bénéfices. Cela rejoint le constat de Bigombe Logo et Roulet selon lequel « tout en garantissant le maintien de droits d'usage locaux directs des ressources, les nouveaux statuts des ZICGC en ont néanmoins fait des espaces plus contraignants pour leurs habitants que lorsque ces territoires n'étaient pas classés » (Bigombe Logo & Roulet, 2010 : 152). En effet, si l'absence de l'exploitation faunique par une société de chasse peut être considérée comme bénéfique du point de vue de la conservation, pour les communautés bénéficiaires des ZICGC, cela signifie que les retombées économiques sont insignifiantes. En d'autres termes, la ZICGC est uniquement perçue par ces communautés comme un mécanisme supplémentaire de contrôle de leurs pratiques cynégétiques. Selon Roulet & Hardin (2010), cette situation relèverait en partie d'un paradoxe inhérent à la conception de ces zones d'intérêt cynégétiques à gestion communautaire.

« Le paradoxe principal des programmes de gestion communautaire de la faune s'appuyant sur des zones de chasse provient du fait que ces programmes reposent sur des processus conjoints mais antinomiques. On relève, d'une part, l'établissement de mécanismes qui tendent à une réappropriation économique et symbolique des ressources par les communautés locales et, d'autre part, la persistance de politiques coercitives à l'égard des droits d'usage locaux, politiques matérialisées principalement par la lutte contre le braconnage » (Roulet & Hardin, 2010: 141)

Dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, ces mécanismes de lutte anti-braconnage et de répression semblent renforcer l'idée que la viande est synonyme d'argent mais qu'ils sont les seuls à ne pas pouvoir en tirer profit. Alors que les micro-projets de développement économique et les emplois rémunérés au sein du PGS sont en général particulièrement bien accueillis dans les villages (en dépit de leur participation à la création ou au renforcement de dissensions internes), notamment parce qu'ils sont perçus comme un moyen de « se développer », les attitudes locales à leur égard sont largement impactées par les actions de contrôle et de répression. En effet, ces mesures répressives semblent véhiculer l'idée que le Projet Grands Singes n'est là que pour s'assurer qu'ils ne mangent plus de viande d'une part, mais également pour qu'ils ne bénéficient pas des retombées économiques liées à l'exploitation de la faune (que celles-ci soit liées à l'implantation d'une société de chasse, ou au commerce de la viande).

*« On voit bien que le projet fait tout pour qu'on ne regarde plus la viande. Ils ont apporté le cacao et les arbres fruitiers pour nous occuper et qu'on ait plus le temps d'aller chasser. Même les porcs ils ont introduit ça pour qu'on ne regarde plus la viande. Au début on pensait que c'était parce qu'ils voulaient nous aider à évoluer, c'était bien parce qu'avec le cacao et leur promesse de l'argent qu'on aurait de la zone cynégétique, on voyait que nos villages allaient bien se développer. Mais aujourd'hui on comprend qu'ils nous ont bien eus. Peut-être que le cacao va nous aider quand-même un peu... Mais le but c'est seulement de nous occuper au village pour qu'on ne regarde plus la forêt. En tout cas, cette zone cynégétique-là, elle ne*

*sert qu'à nous contrôler, à vérifier qu'on ne mange plus et surtout qu'on ne vende plus la viande. L'argent de la viande c'est donc seulement réservé aux blancs et aux grands, tu vois non ? Tout le monde peut exploiter la faune-ci sauf nous-mêmes qui vivons ici ».* (Gabriel, 53 ans, décembre 2013)<sup>115</sup>

En somme, la ZICGC est source de désillusions majeures dans les villages. Alors que sa mise en place est censée promouvoir l'idée que la gestion durable des ressources est intrinsèquement liée au développement économique des communautés, il semble qu'elle ait ici donné lieu à des conceptions totalement inverses. L'absence de partenariat avec un opérateur économique privé, combinée à l'existence de mesures répressives effectives, tend plutôt à véhiculer l'idée que la gestion durable et communautaire de la faune est synonyme de coercition et de contrôle (des pratiques cynégétiques et alimentaires notamment), et incompatible voire antinomique avec le développement économique.

---

<sup>115</sup> Gabriel est un habitant de Malen V très investi dans les micro-projets de développement mis en place par le PGS : arbres fruitiers, cacao, porcs, etc. Il a mis beaucoup d'espoir dans l'acquisition de la ZICGC, comme il l'avait d'ailleurs fait dans celle d'une forêt communautaire quelques années plus tôt, et dit aller de désillusion en désillusion en ce qui concerne les possibilités de développement économique liées aux processus de gestion communautaire.

## Conclusion

En partant de la mise en place d'une Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC), ce chapitre s'est penché sur les nombreuses reconfigurations inhérentes aux processus de gestion communautaire de la faune dans trois villages Badjoué de la périphérie de la réserve du Dja.

Les découpages de l'espace forestier nécessaires à la création d'une ZICGC mettent en présence des logiques spatiales parfois très différentes. Ainsi, le zonage caractéristique des mesures de gestion décentralisée des forêts traduit des conceptions occidentales des espaces et de leur affectation qui ne sont pas toujours représentatives de la manière dont les Badjoué interagissent avec l'environnement forestier. Diminution du terroir de chasse, spécialisation d'espaces polyvalents, manque de considération pour la mobilité et les temporalités dans les dynamiques locales d'occupation des espaces-ressources, sont autant d'éléments qui entraînent des reconfigurations majeures du rapport à la forêt et des pratiques cynégétiques. Toutefois, nous avons vu que les populations forestières du Cameroun interagissaient depuis longtemps avec des conceptions de l'espace différentes des leurs. Dès lors, une approche trop dichotomique pourrait conduire à masquer la complexité des enjeux et des logiques d'appropriation des ressources au niveau local. En effet, les terroirs cynégétiques étant imbriqués dans des dynamiques lignagères et des relations d'affinités variées, l'appropriation par trois villages d'un espace exploité par une multitude d'autres acteurs a des conséquences sociales, politiques et environnementales qui dépassent largement le cadre du village. S'il n'est pas question de nier l'impact de ces changements sur les pratiques et les représentations de l'espace, il semble essentiel de garder à l'esprit que ces mesures font aussi l'objet de stratégies d'instrumentalisation et de réappropriation par les communautés.

Par ailleurs, si la gestion communautaire de la faune a des répercussions qui dépassent le cadre de la communauté concernée, les transformations et dissensions qu'elle produit au sein même de cette dernière ne doivent pas être négligées. Ce chapitre a ainsi montré que la représentation environnementale, à travers la création de comités de gestion notamment, participe de l'inflation organisationnelle introduite au chapitre précédent. Pour Oyono et Efoa (2006 : 170), cette irruption des comités de gestion en milieu rural camerounais depuis les années nonante se situe dans « la continuité d'une perestroïka institutionnelle et organisationnelle permanente ». Le milieu rural camerounais vivrait d'ailleurs cette « reconstruction » et ces métamorphoses de façon cyclique depuis les indépendances, au gré des diverses réformes. En créant ponctuellement de nouvelles légitimités qui seront contestées par la suite, ces transformations bouleversent l'ordre social, comme en témoignent les comités de gestion issus de la dernière réforme forestière (Oyono & Temple, 2003).

Ainsi, en s'impliquant activement dans la mise en place d'une ZICGC dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, le PGS participe à la superposition de ces constructions organisationnelles

et aux confusions, stratégies et manipulations qui en découlent. Sensibilisateurs, comité de gestion, comités de vigilance, viennent se greffer sur des structures préexistantes et font l'objet de réactions et d'appropriations diverses. Ce chapitre a montré que la représentation environnementale dans la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala » était investie par des élites lettrées. Toutefois, on y constate également l'émergence de nouvelles figures de la réussite qui parviennent à asseoir une certaine légitimité au niveau local, et investissent, elles aussi, les rouages de la gestion communautaire. Il existe également dans les villages des individus qui se sentent exclus, de la représentation environnementale comme de la gestion communautaire de manière plus générale. Si certaines études tendent à présenter ces villageois comme des « victimes » dépourvues de marge de manœuvre face à l'émergence de nouveaux leaders et à la captation de la représentation environnementale, ce chapitre en a donné une image assez différente. En effet, les stratégies visant à diminuer le poids des acteurs « surreprésentés » dans l'arène de la gestion communautaire sont nombreuses. Nous avons notamment mis en avant le rôle que le PGS joue, parfois malgré lui, dans ces stratégies. En raison de son statut de « nouvelle autorité villageoise » et de son poids dans les décisions relatives au village, le PGS fait l'objet de manipulations et d'instrumentalisations diverses, particulièrement de la part des villageois qui se sentent exclus ou pas suffisamment intégrés. Cela atteste d'un statut particulier du PGS qui est à la fois considéré comme un outil de « résistance » face à l'accaparement du pouvoir par les élites, à la fois comme un patron auquel il faut rendre des comptes et dont l'autorité supprime parfois celle des autorités traditionnelles, mais également comme un promoteur de développement économique que les villageois ne veulent pas voir partir. Les logiques et les attitudes envers ce projet sont donc très variables dans les villages et dépendent de nombreux facteurs (statut social, implication dans le projet et/ou dans les activités de braconnage, rôle dans la gestion décentralisée, affinités et relations de parenté, etc.) en fonction desquels les acteurs vont renégocier et reconfigurer leurs intérêts, leur position et leurs représentations en permanence.

Enfin, la dernière partie de ce chapitre a montré que le volet répressif de la conservation, à travers le contrôle des pratiques cynégétiques et la lutte contre le braconnage dans la ZICGC, jouait un rôle majeur dans la façon dont le Projet Grands Singes est perçu. Bien que ces contrôles fassent l'objet de manipulations diverses, liées à la corruption des autorités ou à des affinités particulières, la violence de certains écogardes et les expéditions surprises du PGS suscitent autant la crainte que la rancœur. Les braconniers locaux ne sont pas les seuls à s'insurger contre ces expéditions que la plupart des villageois considèrent comme une trahison. Si elles constituent un outil central de lutte contre le braconnage pour le PGS, il semble toutefois qu'elles aient un effet négatif, non seulement sur les attitudes envers le projet, mais également sur les représentations de la gestion communautaire de façon plus générale. En effet, en l'absence de partenariat avec un opérateur économique extérieur, la ZICGC est davantage perçue comme une contrainte que comme une source potentielle de bénéfices. Par ailleurs, la dimension répressive dans ce contexte semble renforcer chez les villageois l'idée que les

zones cynégétiques ne s'intègrent ni dans une volonté de les aider à améliorer le développement économique de leurs villages, ni « dans une démarche durable de sécurisation des espaces nécessaires et utiles aux besoins des ruraux, mais plutôt dans une dynamique de maîtrise et de contrôle autoritaire de l'espace ». (Bigombe Logo & Roulet, 2010 : 150). Dès lors, si la ZICGC de la communauté « Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala » devait être légalisée un jour, il serait intéressant de repenser, avec les membres de la communauté, la place et les modalités de mise en œuvre de ces approches répressives.



## Chapitre 7

### Évolution des pratiques et des représentations locales des grands singes dans un contexte de conservation

---

Tout au long de cette thèse, il a davantage été question de conservation de la faune « en général » que de conservation des grands singes à proprement parler. En effet, en dehors de la recherche scientifique, la plupart des activités menées par le PGS concernent davantage la conservation et la gestion durable des ressources forestières au sens large – à travers des initiatives de développement local notamment – que celle des grands singes en particulier. Ceci s’explique en partie par le fait que, bien qu’étant l’objectif central du projet, la conservation des grands singes passe inévitablement par la protection et la gestion durable de la faune en général. En effet, si les gorilles et les chimpanzés ne sont pas toujours les cibles premières des chasseurs et des braconniers, ils sont souvent des victimes « collatérales » de la chasse au fusil. Selon Bennett et al. (2006), la grande faune est effectivement victime de l’abondance et de la densité du petit gibier. Si la plupart des chasseurs – commerciaux ou non – visent essentiellement la capture du petit gibier, ils n’hésitent pas à abattre un grand animal dès qu’ils le croisent. Ainsi, selon les auteurs, tant qu’il y aura suffisamment de petit gibier pour attirer les chasseurs en forêt, les grands mammifères tels que les gorilles et chimpanzés seront menacés d’extinction. Une gestion durable et contrôlée des pratiques cynégétiques au sens large apparaît, dans cette optique, indispensable à la conservation des grands singes. En diminuant la fréquence et l’intensité de la chasse au fusil, ainsi qu’en limitant les espaces cynégétiques et le nombre de pièges autorisés, on réduit la probabilité d’abattage de la grande faune, et donc celle des grands singes. Toutefois, il ne s’agit là que d’une action sur les *pratiques* locales, lesquelles sont par ailleurs difficiles à contrôler. Ainsi, pour augmenter les chances de succès des opérations de conservation, les organismes de conservation entendent également agir sur les *conceptions*, les *représentations* et les *attitudes* locales envers la faune, à travers des programmes de sensibilisation et d’éducation à la conservation notamment. Savoirs et savoir-faire, pratiques et représentations sont aujourd’hui conçus comme deux éléments complémentaires, dont il est crucial de tenir compte si l’on veut mettre sur pied des programmes de conservation viables sur le long terme. Le chapitre précédent a mis en avant quelques-uns des mécanismes visant à changer les pratiques (zonage, quotas, répression, etc.), celui-ci entend davantage mettre l’accent sur les « représentations », c’est-à-dire sur la manière dont les grands singes sont perçus, considérés, imaginés, tant chez les Badjoué du Dja qu’au sein du Projet Grands Singes. Nous verrons notamment que ces « conceptions locales » des grands singes sont en réalité

indissociables des « pratiques », qu'elles ne peuvent être comprises qu'en les replaçant dans le contexte des interactions entre les Badjoué et les grands singes de leur environnement.

Ce chapitre se décline en quatre parties distinctes. Premièrement, il s'agira d'interroger les conceptions qui sous-tendent la protection de l'environnement de manière globale. Pourquoi faut-il conserver la biodiversité ? Quels sont les arguments qui justifient la mise en place, sur la scène internationale, de politiques de conservation qui ont des répercussions majeures au niveau local ? Il s'agira non seulement d'interroger ce que Descola (2008) appelle « l'universalisme des questions de conservation », mais également de comprendre la diversité des valeurs qui sont associées aux grands singes et qui justifient la mise en place de projets de conservation un peu partout dans le monde. Enfin, je me pencherai sur la manière dont le PGS conçoit cette « sensibilisation » des villageois Badjoué. Pour quelles raisons et de quelles manières le PGS compte-t-il « changer leurs attitudes » envers les grands singes ? La deuxième partie du chapitre consiste à présenter l'approche théorique qui me permettra d'investiguer les relations que les Badjoué entretiennent avec les grands singes. En adoptant une perspective interactionniste, il s'agira, dans la troisième partie, de mettre en lumière le caractère dynamique des attitudes des Badjoué envers les grands singes, ainsi que la nécessité de les replacer dans un contexte interactif en évolution permanente. Enfin, la quatrième et dernière partie de ce chapitre interroge l'évolution des pratiques et des représentations locales des grands singes dans le contexte spécifique des activités mises en place par le PGS.

# **1. La conservation des grands singes : une problématique au croisement du local et de l'universel**

## **1.1. Conserver la nature, une question d'intérêt universel ?**

Dans les régions qui accueillent de nombreux projets de conservation, la confrontation des différentes formes de savoirs et savoir-faire est cruciale. L'opposition classique entre « savoir local » et « savoir scientifique » a engendré une marginalisation voire une soumission de nombreuses populations locales au savoir « vrai », au savoir « rationnel », dans le but de changer les pratiques et représentations de la nature afin qu'elles soient davantage en adéquation avec les « standards occidentaux ». S'il est aujourd'hui impensable d'assumer ouvertement une volonté de « soumettre au savoir rationnel », les politiques et initiatives de protection de la nature devant tenir compte des droits des populations locales, respecter leurs « savoirs traditionnels » et les intégrer dans les initiatives de conservation, la volonté de convaincre les populations locales du bien-fondé de la conservation n'a pas pour autant disparu. En effet dans la pratique, la plupart sinon la totalité des projets intègrent à leur cahier des charges un volet « sensibilisation » ou « conscientisation », qui vise généralement à changer la manière dont les populations locales conçoivent la nature, afin de les rendre plus conscientes des enjeux de la conservation.

De quoi s'agit-il exactement et qu'entend-on par sensibiliser ? A quoi faut-il conscientiser ces populations locales ? Comment les activités de sensibilisation du PGS sont-elles appropriées au niveau local, et quelles influences exercent-elles sur les attitudes envers les grands singes ? Pour mieux comprendre les idées qui sous-tendent le concept de sensibilisation, il me faut faire un détour par la question de l'universalisme, un concept omniprésent en filigrane de toute politique de conservation de la nature. Comme le souligne Descola en 2008, lorsqu'on s'intéresse aux politiques internationales de protection de la nature, il est bon de se poser deux questions : à qui appartient la nature et pour qui faut-il la protéger ?

Que l'on considère qu'elle n'appartient qu'à elle-même, car elle recèle une valeur intrinsèque essentielle, ou que l'on parte du principe qu'elle appartient à tout le monde et est donc universelle, les mesures mises en place pour sa protection ne sont généralement justifiées qu'au regard de son intérêt universel. En pratique, il est effectivement très difficile de justifier la protection de la nature de manière arbitraire, pour ses seules qualités intrinsèques (Descola, 2008). Ainsi, les arguments consistent généralement à mettre en avant les avantages de cette nature et de sa protection pour l'humanité. Intervient alors la notion de « bien commun supérieur », d'universalisme. Protéger la nature est une nécessité absolue pour tout le monde, c'est notre planète entière qui est concernée. On trouve à la fois des approches écocentriques (valeur intrinsèque de la nature, importance de la

biodiversité, de la vie en elle-même, méconnaissance de l'impact des perturbations écosystémiques, etc.) et des approches anthropocentriques (avantages de la nature pour les humains, risques inhérents à sa destruction, etc.). Si les premières apparaissent souvent plus désintéressées que les secondes, elles peuvent en réalité toutes deux faire l'objet de revendications utilitaristes. Descola (2008) montre d'ailleurs bien que les unes comme les autres en réfèrent à la notion de bien commun et d'universalisme. Il remarque également que si le point de vue universel défend mieux les intérêts de l'humanité, et de la nature en général, que les récriminations utilitaristes, ces dernières sont toutefois beaucoup plus faciles à mobiliser que les arguments écocentriques lorsqu'il est question de culpabiliser des populations réfractaires à la protection d'espèces ou de sites naturels :

« Dire, comme le font la plupart des ONG environnementalistes, "en détruisant la forêt amazonienne on empêche la découverte de traitements contre le cancer et on contribue au réchauffement climatique" est autrement plus efficace, notamment pour obtenir des dons, que de dire "en défrichant des parcelles dans ce bassin versant du haut Pastaza on réduit la biodiversité d'un des écosystèmes les plus riches du piémont amazonien" ». (Descola, 2008 : 6).

En somme, il y aurait donc des conceptions instrumentales plus nobles que d'autres, parce qu'elles se réfèrent au bien commun supérieur, c'est-à-dire qu'elles englobent les intérêts d'un plus grand nombre d'existants, humains et non-humains (*Ibid.*). Dans cette optique, l'intérêt universel prime clairement sur l'intérêt local. C'est un peu comme si c'était le nombre d'entités concernées qui conférerait une légitimité à l'appropriation de la nature. On assiste en effet de plus en plus souvent à des situations où :

« Plus le maintien d'une ressource – une espèce, un groupe d'espèces ou un écosystème – affectera de façon positive une plus grande quantité d'existants, le terme maximal étant la totalité de la biosphère, moins ceux que ce maintien pénalise se verront fondés à faire valoir leur point de vue. » (Descola, 2008 : 6)

C'est également ce qui se passe pour une grande partie de la population des forêts de l'Est-Cameroun. Au nom de l'humanité et des millions de gens qui dépendent des forêts tropicales du Bassin du Congo – notamment au regard de leur statut de « deuxième poumon vert de la planète » – ainsi qu'au nom de tous les existants (les animaux en particulier) concernés de près ou de loin par leur protection ou, à l'inverse, leur destruction, ces populations forestières voient leur utilisation des espaces et des ressources restreinte et contrôlée.

Ainsi, si on en revient à la question « pour qui faut-il protéger la nature ? », on se rend bien compte que, de manière générale, l'universel prime sur le local. Le plus souvent, la réponse renvoie au bien commun mondial, en somme le plus haut degré de généralité possible (on ne protège pas, par exemple, une espèce seulement pour elle-même mais pour sa contribution à la biodiversité générale). (*Ibid.*)

L'un des problèmes majeurs est que les valeurs qui sont associées à la politique de conservation de la nature relèvent d'une cosmologie particulière, que Descola a appelée « l'ontologie naturaliste ». S'il ne s'agit finalement que d'une manière d'organiser le monde parmi d'autres, elle a néanmoins une propension assez impressionnante à vouloir s'imposer un peu partout dans le monde. Pour Descola (2008), l'universalisme moderne serait directement issu de cette ontologie naturaliste selon laquelle il existe un champ de réalités connaissables par des méthodes éprouvées, et réductibles à des lois immanentes. En somme, le relativisme culturel n'est intéressant dans cette optique que parce qu'il se détache sur le fond massif d'un universalisme naturel (*ibid.* : 8). La nature obéit donc à des règles universelles que les modernes, les naturalistes, seraient les seuls à appréhender et à connaître de manière objective. C'est cette idée que l'on retrouve derrière l'universalisme des politiques internationales de la conservation et des institutions qui les produisent. Bruno Latour (1991) a appelé « universalisme particulier » ce régime épistémologique qui part du principe que si toutes les sociétés ont accès à la nature, les sociétés occidentales modernes sont les seules à pouvoir la regarder objectivement, les autres n'en auraient finalement que des représentations. Si les principes à l'origine des politiques de conservation de la nature sont issus du développement des sciences positives, c'est-à-dire de cette « unique manière » de réellement appréhender le monde et la nature objectivement, « tels qu'ils sont réellement », il s'agit alors de les imposer à tous ces « non modernes » ou « prémodernes » qui, n'ayant suivi la même trajectoire que les naturalistes, n'ont pas encore compris l'intérêt voire même la nécessité d'appliquer ces politiques.

Bien qu'un brin caricaturaux, les propos de Latour (1991) illustrent assez bien certaines idées aujourd'hui encore véhiculées, en d'autres termes évidemment, par les projets de conservation. En ce qui concerne le PGS, il n'est pas question de vouloir imposer aux Badjoué leur vision et leur conception des grands singes en partant du principe qu'ils sont détenteurs du « savoir réel » et que les Badjoué n'en auraient que des représentations erronées. Si les membres du projet expriment une réelle volonté de comprendre et de tenir compte du vécu des Badjoué avec les grands singes et des conceptions qui en découlent, ils tiennent toutefois à les sensibiliser à la conservation. Il ne s'agit donc pas d'imposer « telles quelles » les visions occidentales de la conservation – qui sont par ailleurs plurielles et hétérogènes – mais de trouver des arguments qui fassent sens au niveau local. En d'autres termes, l'objectif du PGS est d'amener les Badjoué à adopter une perspective plus large, à développer une réflexion au sein de laquelle les préoccupations locales seraient davantage imbriquées dans des considérations plus globales. Il s'agit en quelque sorte de rendre les attitudes, les pratiques et les représentations des grands singes plus « compatibles » avec les objectifs de conservation.

Quelles sont alors les différentes conceptions, attitudes et représentations des grands singes en présence ? Avant d'interroger les pratiques et les attitudes des Badjoué à l'égard des grands singes, ainsi que leur évolution dans le cadre des activités mises en place par le PGS, les sections suivantes

proposent de se pencher sur les enjeux de la conservation des grands singes pour le PGS. Que représentent ces animaux pour les membres du PGS, et pourquoi est-il indispensable de les protéger ?

## **1.2. Pourquoi ou pour qui protéger les grands singes ? Le point de vue de la conservation**

Pour comprendre les différentes conceptions des grands singes en jeu dans le cadre de leur conservation, il semble utile de se poser la question des raisons pour lesquelles on entend les protéger. Les politiques et programmes de conservation de la nature qui se décident sur la scène internationale sont, la plupart du temps, impulsés par des réflexions et des préoccupations issues des pays occidentaux. Le point de vue qui transparait dans ces programmes est donc souvent celui des organismes internationaux de conservation. Au niveau plus spécifique des grands singes, bien que les raisons invoquées pour leur protection soient multiples, elles en réfèrent souvent à l'intérêt universel. Sur la scène internationale, ces derniers sont en effet associés à une diversité de conceptions et de valeurs qui justifient leur protection au nom du « bien commun ».

### ***1.2.1. Valeur scientifique et écologique des grands singes***

L'un des arguments majeurs en faveur de la protection des grands singes concerne leur intérêt scientifique et écologique. D'une part, leur proximité génétique avec les humains en fait des sujets d'étude cruciaux, pour la biologie humaine notamment<sup>116</sup>. Evolution de la lignée des primates anthropoïdes, études de la fabrication d'outils, recherches sur l'alimentation, études en virologie sur le virus SIV chez les chimpanzés et sa transmission chez l'être humain, etc. ne sont que quelques-uns des nombreux exemples qui illustrent l'intérêt de ceux que l'on appelle souvent « nos cousins » pour la science, et donc pour l'humanité. On retrouve donc ici l'approche anthropocentrique identifiée par Descola (2008) puisque dans cette optique, c'est l'humanité toute entière qui est directement concernée par la protection des grands singes.

D'autre part, leur rôle au sein des écosystèmes forestiers en fait également des acteurs-clés de la conservation. En effet, on sait aujourd'hui que les grands singes participent activement à la régénération de la forêt via la dispersion des graines des fruits qu'ils consomment, et qu'ils s'adaptent bien aux zones « déboisées », c'est-à-dire aux espaces exploités par les compagnies forestières, où ils aiment nidifier et où ils dispersent également des graines essentielles à la reconstitution du couvert forestier (Haurez et al., 2014 ; Petre et al., 2013). La disparition des grands singes pourrait donc avoir

---

<sup>116</sup> Parce qu'elle permet, par exemple, d'identifier ce qui a pu faire l'objet d'une évolution spécifique chez l'humain et/ou chez ses plus proches parents (les chimpanzés et les bonobos notamment), l'étude des différences entre les humains et les grands singes a toujours revêtu un intérêt majeur dans les milieux scientifiques (Servais, 2012).

des conséquences majeures sur les écosystèmes forestiers et la richesse de leur biodiversité. Il s'agit ici *a priori* d'un argument écocentrique, les grands singes étant importants en eux-mêmes, en tant que composants essentiels de la nature, qu'éléments indispensables au maintien d'une biodiversité essentielle en elle-même. Toutefois, la régénération des forêts étant également cruciale pour l'humanité, on s'aperçoit que les arguments écocentriques et anthropocentriques sont intrinsèquement liés.

### **1.2.2. Dimensions morales et affectives**

Les similarités physiques, biologiques et comportementales entre les hommes et les primates non humains génèrent des sentiments d'empathie très forts auprès du public, particulièrement dans les pays occidentaux. Pour certains, cette « presque humanité » devrait leur garantir des droits similaires à ceux des êtres humains, il s'agirait d'une question morale. Il y a ici l'idée que les grands singes ont une valeur intrinsèque capitale, que ce statut de « presque humain » justifie qu'ils soient protégés pour eux-mêmes, en tant qu'individus, au même titre que les humains. C'est ainsi que certaines associations, organismes de défense des droits des animaux, ou mouvements de scientifiques, militent en faveur de l'application des droits de l'homme pour les primates non humains, en particulier pour les grands singes (Cavaliere et Singer, 1993). Des organismes de conservation n'hésitent pas à utiliser cette empathie et cette affection pour les primates dans leurs campagnes de sensibilisation, à travers des images choc de gorilles décapités par exemple (Ape Alliance, 1998), ou en présentant les consommateurs de viande de grands singes, les chasseurs et les braconniers comme des sanguinaires sans cœur, des meurtriers ou encore des cannibales. La menace d'extinction qui pèse sur ces primates si proches de l'espèce humaine suscite donc des réactions fortes dans les pays occidentaux, non seulement en termes de perte pour la science et la biodiversité, mais également à des niveaux plus affectifs et émotionnels, et en fait ainsi des espèces emblématiques pour la conservation. Toutefois, cette vision « occidentale » de l'humanité des primates est loin d'être universellement partagée (Hill, 2002), et les conservationnistes qui œuvrent auprès des populations locales qui vivent à proximité de ces animaux l'ont bien compris.

### **1.3. Le PGS et la sensibilisation à la conservation des grands singes**

Il serait aussi simpliste qu'erroné d'envisager les choses selon une perspective dualiste : d'un côté des partisans de la conservation qui considèrent les chasseurs de primates comme des meurtriers, de l'autre des populations locales sans aucune considération pour les grands singes, subissant des politiques de conservation, impulsées par l'Occident, et qui visent à transformer leurs pratiques et

leurs attitudes envers ses animaux, sans prendre en compte les contextes dans lesquelles elles s'intègrent. Si la communication des organismes de conservation vise à susciter l'empathie et l'adhésion du public occidental, elle est en effet rarement représentative de la manière dont les projets sont réellement menés au niveau local.

Ainsi, bien que la plupart des membres du PGS s'inscrivent dans ces approches écocentriques et/ou anthropocentriques, ils sont également conscients des contraintes et des limites imposées par le terrain, et sont par ailleurs convaincus de la nécessité de protéger les grands singes pour le bien des populations locales elles-mêmes. Le Projet Grands Singes entend mener ses activités en partenariat avec les villageois Badjoué. Il s'agit pour eux de comprendre les attitudes locales envers les grands singes, afin de proposer des activités les plus pertinentes possibles, qui tiennent compte des réalités locales, du vécu des gens, de leurs relations avec la forêt et ses ressources fauniques. Les activités de sensibilisation visent toutefois à induire des changements dans la manière dont les Badjoué conçoivent les grands singes. À travers l'implication de guides locaux dans les recherches sur la socio-écologie des grands singes, l'éducation à la conservation, l'organisation de séminaires et de sorties pédagogiques, le PGS tente de conscientiser les Badjoué à l'importance de protéger les gorilles et les chimpanzés de leur forêt. On trouve en filigrane de ces activités, l'idée que par manque d'information, d'éducation, ou en raison de différences culturelles, les populations locales n'ont pas conscience des enjeux liés à la protection des ressources forestières, tant au niveau global (intérêt universel) qu'au niveau local (répercussions de l'extinction des grands singes sur leur propre quotidien). Il s'agit donc de les sensibiliser à ces problématiques universelles de gestion durable des ressources, tout en trouvant des arguments qui font sens au niveau local. En effet, si les populations forestières du Cameroun ont appris à se familiariser avec les discours conservacionnistes, les arguments qui en réfèrent au « bien commun supérieur » ou à « l'intérêt universel » ne sont pas toujours les plus efficaces. Les gens qui vivent au quotidien à proximité des grands singes ont des préoccupations qui peuvent s'avérer très différentes de celles des scientifiques et/ou des conservacionnistes. Cette cohabitation entre les hommes et les primates est notamment source de nombreux inconvénients: destruction des champs, pillage des récoltes, danger inhérent aux rencontres en forêt, etc. Les relations entre les hommes et les grands singes sont par ailleurs imbriquées dans des contextes économiques, sociaux et culturels variés qui influencent considérablement les savoirs, les savoir-faire et les attitudes à l'égard de ces animaux.



## **2. Une anthropologie des relations homme-animal en forêt camerounaise**

Dans les forêts de l'Est-Cameroun, les rencontres entre les hommes et les animaux sauvages sont quotidiennes. Si en Occident on tend parfois à présenter les grands singes comme des animaux pacifiques, les choses peuvent s'avérer très différentes pour les individus qui interagissent avec eux de manière régulière. En effet, les projets de conservation s'installent dans des zones dites de « sympatrie homme/animaux »<sup>117</sup>, où les rencontres interspécifiques sont quotidiennes. Dans ces contextes, les savoirs, les savoir-faire et les attitudes que les hommes développent envers les animaux sont intrinsèquement liés à ces rencontres interspécifiques. Inversement, la manière dont ces rencontres se déroulent est influencée par des conceptions culturelles, et par la perception que les hommes ont du comportement des primates. Ainsi, si l'on veut comprendre la manière dont les grands singes sont « perçus » par les Badjoué, il est indispensable de s'intéresser à ces contextes interactifs.

### **2.1. L'anthropologie et l'étude des savoirs locaux**

Si l'anthropologie s'est toujours intéressée aux modes de fonctionnement de la connaissance qu'ont les sociétés de leur environnement, elle s'est longtemps cantonnée à des explications déterministes, notamment à travers la recherche d'universaux cognitifs ou de régularités culturelles. En 1949, Steward déplorait déjà qu'en dépit d'un demi-siècle de scepticisme à propos de la possibilité de formuler des régularités culturelles, la conviction largement répandue que la découverte de lois culturelles était le but ultime de l'anthropologie continuait de persister. C'est notamment grâce à lui que l'anthropologie va dépasser les explications déterministes (soient-elles culturelles ou matérielles) et commencer à se penser en termes écologiques, en introduisant l'idée d'une dynamique dans les rapports entre les humains et leur environnement, entre la « culture » et la « nature » (Lévesque, 1996).

Depuis les années cinquante, de nombreuses tentatives et approches ont voulu expliquer, comprendre la connaissance humaine, les relations qu'entretiennent les hommes avec leur environnement. L'émergence de l'ethnoscience aux États-Unis, en particulier à travers les études des Folk Classifications et des taxonomies vernaculaires, visait à comprendre comment les humains ordonnent, catégorisent et classent les choses de leur environnement. Mais l'attrait pour les catégories et principes universels a longtemps paralysé de réelles avancées dans le domaine. Ainsi, les savoirs « locaux » étaient constamment comparés au « savoir scientifique » et les taxonomies dites « locales » étaient en fait ce qui se rapprochait le plus des taxonomies « scientifiques » des chercheurs. À partir des années

---

<sup>117</sup> La sympatrie désigne le fait que des espèces différentes occupent, sans s'hybrider, des aires géographiques qui se recourent et sont donc amenées à se rencontrer régulièrement.

soixante, les chercheurs français opposent à cette ethnoscience américaine ce qu'ils ont appelé « les ethnosciences », considérées plus globales, « fondées sur l'enseignement transdisciplinaire de Haudricourt [...] et aussi plus proche de la démarche humaniste d'un Conklin et d'un Bulmer... Et ils reliaient dans une même formule, les deux aspects indissociables, « les savoirs et les savoir-faire » » (Bahuchet, 2010 : 3). Ainsi, selon Bahuchet, il s'agissait moins d'une discipline à part entière que d'une méthodologie permettant d'aborder les relations que les sociétés entretiennent avec le monde et entre elles. Pour cet auteur, c'est la reprise du concept d'ethnobiologie tel que développé par Castetter (1944) qui a permis de réconcilier ces deux écoles (l'ethnoscience américaine et les ethnosciences françaises) dans les années quatre-vingts.

Avec le Sommet la terre à Rio et la promulgation de la Convention sur la diversité biologique, l'année 1992 a constitué un tournant majeur dans l'étude des savoirs et des savoir-faire des « communautés locales » ou, en d'autres termes, des sociétés non occidentales. En effet, cette époque marque l'avènement d'une volonté affichée d'inclure les populations locales dans les processus de protection et de gestion durable de la biodiversité. La conservation et le développement deviennent les deux faces d'une même pièce et il n'est plus envisageable de mener des actions de conservation sans tenir compte des populations locales, de leur bien-être social et économique, mais également de leur rapport à l'environnement et aux ressources que l'on entend préserver. Participation, implication, et responsabilisation des « communautés locales » dans les processus de conservation de la biodiversité deviennent des impératifs. Ainsi, l'intérêt pour les relations entre les hommes et leurs environnements connaît un essor majeur. On s'intéresse aux savoirs locaux car ils revêtent désormais une importance capitale pour la préservation de la nature. La Convention sur la diversité biologique, particulièrement à travers son article 8j, « fait sortir du domaine académique, et même du domaine des sciences humaines, les pratiques et les connaissances (une autre formulation pour « les savoirs et les savoir-faire ») pour les faire prendre en compte dans les programmes d'application pour la gestion et la conservation de la biodiversité » (Bahuchet, 2010 : 4).

On assiste alors, particulièrement dans les milieux anglo-saxons, à un regain d'intérêt pour – et un foisonnement d'études sur – les « savoirs locaux » (*Local Knowledge, Indigenous Knowledge, Traditional Ecological Knowledge* (TEK), etc.). Si les études des TEK ont permis quelques avancées, comme celle de débarrasser les recherches sur les classifications de leur aspect purement cognitif pour remettre l'accent sur les relations entre les hommes et leurs environnements, elles ont également eu pour conséquence de les réduire à leurs dimensions techniques et utilitaires, réitérant par-là la dichotomie environnement/société qui présente les savoirs locaux comme des savoirs naturalistes (Dwyer, 2005 ; Friedberg, 2005).

Au début des années 2000 se met en place une réelle approche interactive et intégrée des savoirs locaux. Du côté anglo-saxon, des auteurs comme Tim Ingold (1996, 2000) ou Peter Dwyer (2005)

entendent abroger les dualismes entre compréhensions biophysiques et socioculturelles, et démontrent l'importance de l'engagement entre les humains et les non-humains de leur environnement dans la constitution des savoirs que les humains ont de – et exercent sur – leur environnement (Friedberg, 2005). Il ne s'agit plus de se pencher sur les savoirs et les savoir-faire comme s'ils étaient indépendants, déconnectés de la société, mais bien culturellement intégrés. Du côté francophone, cela fait également plusieurs années que des chercheurs proposent de faire une place aux animaux en sciences sociales (Servais, 2012, 2016), d'interroger les rapports entre les humains et les non-humains dans une perspective interactionniste, qui concède à ces derniers un statut d'acteur (Brunois, 2004, 2005a, 2005b ; Lescureux, 2007 ; Servais, 2007 ; Servais et Millot, 2003). Dans la lignée de ces approches<sup>118</sup>, les analyses proposées dans ce chapitre s'appuient sur l'idée qu'il est impossible de « comprendre complètement les activités humaines dans lesquelles des animaux sont impliqués sans accorder à l'animal lui-même une forme d'activité » (Guillo et al., 2016 : 27).

## **2.2. L'ethno-éthologie et l'ethnoprimateologie : de nouvelles approches des êtres vivants ?**

### **2.2.1. L'ethno-éthologie**

En France, l'approche développée depuis plusieurs années par Florence Brunois et ses collègues (Brunois, 2004, 2005a, 2005b ; Lescureux, 2006 ; Lestel et al., 2006) constitue selon moi la meilleure manière d'appréhender les relations que les Badjoué de la périphérie de la Réserve du Dja entretiennent avec les grands singes de leur forêt.

Cette « ethno-éthologie » part du principe selon lequel les sciences de l'homme et de l'animal ont trop longtemps fonctionné de manière distincte, voire opposée. En effet, il a longtemps été considéré, et c'est encore parfois le cas aujourd'hui, que certaines zones de nature étaient vierges de toute action humaine, alors même que des populations humaines vivaient dans - ou à proximité - de ces milieux. En outre, l'incidence de l'environnement, des animaux, des plantes, sur les hommes n'a fait l'objet que de peu d'attention. Dans les zones de sympatrie dans lesquels les initiatives de conservation comme le PGS s'installent, les hommes et les animaux forment ce que Lestel et al. (2006) appellent des « communautés hybrides », qui partagent des sens, des intérêts et des affects, en somme des sociabilités interspécifiques dont il est indispensable d'analyser et de comprendre la complexité.

---

<sup>118</sup> Il me faut également mentionner ici l'influence des travaux menés au sein du Laboratoire Éco-Anthropologie et Ethnobiologie (CNRS/Museum d'Histoire Naturelle), dirigé par Serge Bahuchet, ainsi que qu'au Laboratoire d'Anthropologie Sociale (Collège de France/EHESS/CNRS), particulièrement au sein de la Chaire d'Anthropologie de la Nature dirigée par Philippe Descola.

L'ethno-éthologie se présente ainsi comme une nouvelle approche des êtres vivants non-humains, visant à les désobjectiver pour en faire des sujets capables d'agir et d'interagir sur le monde. Il n'est donc plus question de considérer l'animal comme un support de projections culturelles symboliques pour l'homme, mais bien d'envisager les animaux, et dans ce cas précis les grands singes, comme des acteurs, au même titre que les humains, « dans les réseaux qu'ils tissent avec ces derniers » (Guillo et al., 2016 : 27).

En préconisant le relativisme ontologique, l'ethno-éthologie reconnaît donc à tous les êtres vivants le statut d'êtres relationnels, d'agents interagissant sur le phénomène de « culture », statut qui était jusqu'alors réservé aux êtres humains. Dans cette optique, se contenter d'appréhender les non-humains ou la perception qu'en ont les humains serait une approche anthropocentrique qui réitérerait la dichotomie société/environnement. Désormais, le phénomène culturel de « connaissance » doit être situé dans le contexte interspécifique dans lequel il se développe et acquiert du sens. Il est donc indispensable d'inclure systématiquement l'analyse de comportements spécifiques et interspécifiques des êtres vivants tels qu'ils sont expérimentés/vécus par les sociétés étudiées, en recourant à une authentique ethno-éthologie. (*Ibid.*)

Le sujet qui nous occupe ici concerne la manière dont les Badjoué impliqués dans le PGS conçoivent, connaissent et agissent envers les grands-singes. La pratique de terrain a rapidement mis en évidence le fait que les attitudes, les représentations, les savoirs et les savoir-faire des Badjoué à l'égard des gorilles et chimpanzés de leur environnement étaient intrinsèquement liés à leurs interactions, aux contextes dans lesquels ils les rencontrent et à la façon dont ces rencontres se déroulent. L'ethno-éthologie s'avère donc particulièrement pertinente pour comprendre et analyser l'évolution de ces attitudes et interactions dans un contexte de conservation des ressources fauniques.

### ***2.2.2. L'ethnoprimateologie***

Dans les milieux scientifiques anglo-saxons, plusieurs chercheurs développent une approche assez similaire à celle de l'ethno-éthologie, centrée sur les relations entre les hommes et les primates non humains, et explicitement liée à des objectifs de conservation. Cette « ethnoprimateologie » (Fuentes et Hockings, 2010) part du postulat que les interconnexions entre humains et primates non-humains sont davantage que de simples interférences ou perturbations d'un « état naturel ». En effet, l'accroissement continu des densités de populations humaines, l'altération et le défrichage accrus des habitats forestiers, ainsi que la diminution des domaines vitaux des primates, entraînent une augmentation du chevauchement spatial et écologique entre humains et primates non-humains qui inquiète les conservationnistes. Ainsi, au lieu de se pencher uniquement sur le comportement et l'écologie des primates – comme le fait la primatologie « traditionnelle » – ou de s'intéresser uniquement aux usages

et significations symboliques des primates, les partisans de cette approche proposent de fusionner ces deux perspectives dans une approche intégrée. En défendant l'idée que les populations de primates sont et/ou ont toujours été influencées par les activités humaines, Fuentes et Hockings (2010) plaident en faveur d'une reconnaissance de la nature très variée de l'interface hommes/autres primates.

Il s'agit de reconnaître que « les sociétés humaines peuvent influencer et être influencées par le comportement et l'écologie d'autres primates » (*Ibid.*). On retrouve donc également l'idée d'une influence réciproque des interactions entre humains et non-humains sur le comportement et l'écologie des uns et des autres. Toutefois, contrairement à l'ethno-éthologie, l'ethnoprimateologie semble davantage soucieuse de mettre en lumière les conséquences de ces interactions pour les populations de primates, que de comprendre comment humains et primates non-humains se changent l'un l'autre au cours de ces interactions. Par ailleurs, en partant du principe que « les perceptions et attitudes envers les primates reflètent des attentes et interprétations culturelles » (Hill & Webber, 2010 : 1), cette approche présente selon moi un biais « culturaliste » qu'il est important de dépasser, en mettant notamment en lumière l'influence mutuelle des conceptions culturelles et des interactions dans l'appréhension des savoirs et savoir-faire, ainsi que dans les reconfigurations permanentes des attitudes humaines envers les grands singes.

### ***2.2.3. Positionnement : pour une ethno-éthologie des relations hommes/primates dans un contexte de conservation***

Dans cette optique, l'ethno-éthologie apparaît à mon sens comme un approfondissement de l'ethnoprimateologie, comme approche permettant de concilier le besoin des conservationnistes de comprendre comment les comportements humains affectent le comportement et l'écologie des primates, avec la nécessité de comprendre comment les comportements de ces primates influencent non seulement les comportements des humains à leur égard, mais également leurs représentations, savoirs et savoir-faire. Il serait donc intéressant de « fusionner » ces deux approches, c'est-à-dire de proposer une ethno-éthologie spécifiquement centrée sur l'étude des relations entre humains et primates non humains, dans des contextes sympatriques en proie à une surexploitation des ressources.

Il ne s'agit donc plus seulement de prendre en compte les usages et significations culturelles et symboliques des primates, mais de mettre en lumière l'influence des comportements des primates sur les savoirs, savoir-faire, comportements et imaginaires des humains, et inversement. C'est à mon avis la seule manière de parvenir au but que s'est fixée l'ethnoprimateologie, à savoir :

« Contribuer à la conservation et aux efforts de gestion, en reconnaissant l'importance de la sécurité économique et des contextes culturels pour les populations locales qui interagissent avec les primates concernés [...] Une compréhension holistique des interactions humains-primates est essentielle pour les techniques de conservation telles

que l'éducation environnementale, mais également pour les stratégies de résolution des conflits [...] L'approche de l'ethnoprimatologie est donc une contribution à la pratique et à la théorie de la primatologie, ainsi qu'un outil puissant dans les objectifs de conservation » (Fuentes et Hockings, 2010 : 844).

Dans cette optique, la question du rapport des Badjoué aux grands-singes s'articulera autour de deux questions : En quoi les comportements des grands singes (et leurs interactions) influent-ils sur les savoirs et savoir-faire des Badjoué, sur leurs comportements, et leur imaginaire ? Et en quoi la conception culturelle des grands singes influe-t-elle sur la perception de ces mêmes comportements ?

En d'autres termes, au niveau comportemental, il s'agit de comprendre comment les humains et les grands singes interagissent et se changent l'un l'autre au cours d'actions partagées où chacun peut faire appel à des compétences différentes. Au niveau culturel, il est important de comprendre l'influence qu'exercent les schémas conceptuels sur la perception de ces interactions et, inversement, l'influence de ces interactions sur les représentations des Badjoué.

Assimilée à une ethnographie de la manière dont des êtres individuels perçoivent et conçoivent, au cours de leurs interactions, les comportements d'autres êtres vivants et la façon dont ils réagissent à ces comportements, l'ethno-éthologie cherche à évaluer de quelle façon les comportements des non-humains – et les réactions qu'ils sous-tendent – influencent les savoirs et savoir-faire humains, et leur influence consécutive sur leur comportement, leur imagination et leur conception du monde. D'autre part, elle cherche aussi à comprendre de quelle manière les conceptions culturelles de ces individus peuvent influencer la perception de ces mêmes comportements et interactions. (Lestel et al., 2006 : 169)

Avant de passer à l'analyse proprement dite, il me faut mentionner que ces interactions entre les Badjoué et les grands singes sont de plus en plus rares dans l'espace villageois. Elles se déroulent aujourd'hui majoritairement en grande forêt, dans des contextes où les hommes sont souvent munis d'armes à feu, et sont particulièrement imprévisibles. Il me fut donc impossible de réaliser des observations directes de ces interactions. Les analyses qui seront proposées dans ce chapitre se basent donc d'une part, sur des données orales issues de nombreux témoignages (récoltés en partie au cours d'entretiens, mais le plus souvent au cours de discussions informelles), et d'autre part, sur une expérience de quelques jours au campement de recherche scientifique du PGS, au cours de laquelle j'ai eu l'occasion d'accompagner deux guides « pisteurs de gorilles » dans leurs activités.

Enfin, je dois également mentionner un certain biais qui découle de l'observation précédente. En effet, si l'ethnoprimatologie ne semble pas prendre suffisamment en compte le point de vue humain dans les relations hommes/primates, les analyses développées ci-dessous présentent un biais inverse, celui de rendre davantage compte du point de vue humain. Il semble donc crucial de renforcer les collaborations entre primatologues et anthropologues sur le terrain, afin de mieux rendre compte des différents points de vue.

### **3. Les attitudes locales envers les grands singes : une approche interactive**

A la périphérie nord de la Réserve du Dja, les rencontres et les interactions entre les Badjoué et les grands singes sont fréquentes et renvoient à des contextes variés. L'objectif de cette partie est de rendre compte de la diversité des contextes interactifs entre les Badjoué et les grands singes, ainsi que de mettre en lumière la manière dont les comportements et attitudes des uns et des autres au cours de ces interactions influencent les conceptions et les représentations des Badjoué, et inversement. Une fois de plus, on se rend compte que la distinction entre l'espace domestique et l'espace forestier joue un rôle important dans le type d'interactions, la perception de ces rencontres, et l'imaginaire des Badjoué. Ainsi, les rencontres dans les champs et aux abords du village sont essentiellement liées à l'attrait des grands singes pour les cultures vivrières. En forêt, ces interactions sont plus variées et peuvent être volontaires (un homme part chasser le gorille), ou au contraire fortuites (un homme va tendre ses pièges et rencontre une famille de primates sur sa route).

#### **3.1. Les interactions dans l'espace domestique**

##### **3.1.1. *L'attrait pour les champs : des primates nuisibles***

Pendant longtemps, les interactions avec les grands-singes étaient quotidiennes dans l'espace domestique, principalement dans les zones agricoles où ces derniers venaient voler des fruits et piller les champs. En effet, très friands des produits cultivés par les hommes, les grands singes sont accusés de saccager régulièrement les récoltes des villageois. Dans ce contexte, ils sont considérés comme des pestes pour l'agriculture, des voleurs et des rivaux dans l'accès à la nourriture. Les perceptions des primates en général, et des grands singes en particulier, sont très négatives dans l'espace domestique où ils représentent une nuisance importante, voire même une menace, tant du point de vue alimentaire qu'économique.

En termes de savoirs et de savoir-faire, ces interactions débouchent régulièrement sur une adaptation des techniques cynégétiques. Sur base de leurs observations du comportement de l'animal, les Badjoué vont ajuster et réévaluer la pose de leurs pièges, la technique à utiliser et l'emplacement de ces derniers. Aimable m'explique ainsi qu'il y a encore une vingtaine d'années, certains pièges étaient spécifiquement conçus pour capturer les grands singes aux abords des champs. Ayant repéré certaines préférences alimentaires chez les gorilles et les chimpanzés, les Badjoué mettaient en place des leurres, destinés à attirer les grands singes vers leurs produits favoris, à côté desquels ils disposaient des pièges ciblés. Toutefois, la dangerosité de ces pièges pour les humains et les interdictions légales des dernières décennies les ont amenés à abandonner ces techniques. La prolifération des armes à feu

dans les villages n'est pas non plus étrangère à ce phénomène, ces dernières devenant des armes privilégiées pour la défense des champs contre des nuisibles imposants comme les grands singes. Selon les Badjoué, les grands singes sont très effrayés par le bruit des tirs et prendraient immédiatement la fuite.

En termes d'imaginaire et de perceptions des grands singes, ils sont considérés dans ce contexte comme des voleurs qui viennent prendre ce qui ne leur appartient pas. On remarque ainsi l'influence des conceptions culturelles sur la perception du comportement des grands singes, et, inversement, l'influence de ces comportements et de ces interactions sur les conceptions des Badjoué à l'égard de ces primates.

### ***3.1.2. Des gorilles envieux de la vie des humains ?***

Selon plusieurs informateurs, les Badjoué considèrent que les gorilles sont originellement des hommes qui, pour différentes raisons, ont décidé de retourner vivre en forêt. Conflits familiaux ou villageois, exclusion, ou simple refus de vivre au village et désir de retourner vivre en brousse, les gorilles seraient des hommes « redevenus sauvages ». Il y a cette idée que certains d'entre eux regrettent leur choix et aimeraient revenir vivre au village, ou sont en tout cas envieux, voire jaloux, de la vie des hommes à laquelle ils n'ont plus accès. Leur présence dans les champs et aux abords des villages est ainsi perçue comme une tentative de goûter à nouveau aux plaisirs de la vie humaine. Cet attrait ne concerne d'ailleurs pas seulement la nourriture, les femmes humaines font également l'objet de convoitise de la part des gorilles. Certains de leurs raids viseraient ainsi à capturer et à enlever des femmes du village pour les emmener en forêt.

Les femmes étant en charge des champs, ce sont d'ailleurs elles qui rencontrent le plus souvent les grands singes dans l'espace domestique, et donc également celles qui expriment le plus de crainte et de mépris à leur égard. Ils sont non seulement des voleurs et des pillards, mais le gorille est en outre susceptible de les enlever. Ainsi, elles doivent se méfier de ces potentielles rencontres au cours desquelles elles peuvent être emmenées en forêt, où elles risquent de ne plus jamais revoir les leurs. En 2012, l'une d'elles me disait avoir rencontré un gorille sur un petit chemin entre les villages de Mimpala et Doumo-Pierre :

*« J'ai vu le gorille la semaine passée, je revenais de Mimpala et il était là, au niveau du petit bosquet après le pont. J'ai d'abord senti une odeur forte mais je ne voyais rien. Puis en m'avançant j'ai vu une tâche noire dans les buissons, ça remuait, et c'est là qu'il est sorti, j'ai compris que c'était déjà le gorille. J'ai eu tellement peur ! Tu connais que le gorille aime beaucoup les femmes hein, je me suis dit qu'il allait m'emmener mais je n'osais pas crier pour ne pas le fâcher. Certains disent que si la femme se déshabille devant lui il prend peur, mais quand tu as déjà peur comme ça*



*tu n'as pas la présence d'esprit... J'ai donc attendu, j'ai figé et je me suis baissée pour qu'il comprenne que je n'ai pas les mauvaises intentions. J'ai eu beaucoup de chance parce qu'il était avec sa famille, on pouvait les entendre un peu plus loin. Le gorille va protéger sa famille avant tout, alors il a fait du bruit et les grands gestes pour m'effrayer et ils ont vite déguerpi tous ensemble. Si j'avais été dans la forêt c'est qu'il m'aurait déjà attaqué, surtout qu'il y avait sa famille. Mais il connaissait déjà qu'il n'avait rien à faire là, le village n'est pas sa place, peut-être il se dirigeait vers mon champ... Mais quand il a vu qu'il était repéré, il a dû dire à sa famille que "Allons, les gens ont déjà compris qu'on était là, ils vont nous chasser mal" ».*  
(Annette, 34 ans, mars 2012)

Les Badjoué prêtent en effet au gorille des attitudes différentes en fonction des territoires. En forêt, le gorille est chez lui et est dès lors en droit de refuser d'y être dérangé par des humains qui, de surcroît, le chassent lorsque lui-même s'aventure dans leur territoire.

*« Quand tu te croises avec le gorille en brousse, tu dois bien comprendre que tu es chez lui et qu'il ne t'a pas donné la permission de venir le déranger. Lui il a compris que tu ne veux pas de lui au village, quand il vient tu le chasses déjà. Et il devrait t'accepter, toi l'humain qui le chasse ? Il devrait te dire que "bienvenue l'ami, toi tu me chasses mais moi je t'accueille chez moi" ? »* (Jean-Paul, 56 ans, février 2012)

Au village et dans les espaces alentours, le gorille est en territoire humain, il sait qu'il n'est pas chez lui et ne va donc pas chercher la confrontation. Selon plusieurs informateurs, lorsqu'il vient piller les champs, le gorille sait qu'il se conduit comme un voleur et qu'il empiète sur un territoire qui n'est pas le sien. Ainsi, il fuit dès qu'il entend les hommes arriver car il est conscient de son intrusion et des répercussions qui l'attendent s'il est pris sur le fait.

*« En forêt, le gorille peut t'attaquer mal ! Mais dans les champs c'est déjà différent, il fuit souvent. En forêt c'est son territoire, quand il comprend que les hommes sont là, il se dit que "c'est qui qui vient me déranger et faire du bruit comme ça ?". Ça l'énerve déjà parce que tu es chez lui, tu vois non ? Mais dans les champs il connaît qu'il n'est pas chez lui et que c'est un voleur. Donc quand il entend l'homme, il connaît qu'on va le tuer pour le punir d'avoir volé la nourriture des autres, alors il fuit. »* (Philippe, 43 ans, novembre 2013)

Les attitudes envers les gorilles dans l'espace domestique sont donc davantage empreintes de crainte chez les femmes, car les interactions dans ce contexte mettent rarement la vie des hommes en danger. En revanche, chez les hommes comme chez les femmes, les grands singes responsables de pertes agricoles suscitent haine, mépris, et désir de vengeance.

Les villageois sont aujourd'hui unanimes quant à la diminution des interactions avec les grands singes dans l'espace domestique. S'il arrive encore de les croiser aux abords des villages de Doumo-Pierre et Mimpala, il semble que cela ne soit plus arrivé depuis longtemps à Malen V et à Ntibonkeh. Tous s'accordent à dire que l'explication est à chercher du côté de la prolifération des armes à feu, qui les a

rendus plus craintifs. Là où ils étaient autrefois chassés des champs à l'aide de flèches ou d'arbalètes, c'est aujourd'hui uniquement le fusil qui est utilisé. Le bruit et la fréquence des coups de feu dans les zones proches du village les amènerait à ne plus s'aventurer dans les champs comme ils le faisaient autrefois. Si la plupart des Badjoué n'estiment pas pour autant que les populations de grands singes diminuent (ils resteraient simplement en forêt pour éviter les armes à feu), les anciens commencent à s'inquiéter de leur absence. Le chef de Ntibonkeh m'expliquait ainsi ses craintes en décembre 2013 :

*« Avant il y avait les singes partout ici. Les chimpanzés faisaient du bruit...c'était grave ! Dès le matin tu les entendais crier, il suffisait d'ouvrir la fenêtre et tu les voyais, en groupe comme ça, faire le vacarme dans ton champ. Chaque jour... chaque jour ou presque ils étaient là. Aujourd'hui je peux dire que ça fait plusieurs années que je n'ai plus vu un seul chimpanzé dans mon champ. On connaît qu'ils n'aiment pas le bruit du fusil, ça explique sûrement un peu pourquoi ils ne viennent plus trop. Mais je crois quand-même que ça diminue aussi beaucoup [les populations de chimpanzés]... Il y a beaucoup les braconniers qui viennent de loin pour chasser et piller nos forêts. Pas les petits braconniers comme ici, des grands braconniers qui sont armés comme des militaires. Les jeunes ici vont te dire que c'est des conneries ces histoires de conservation, que les grands singes sont toujours là mais qu'ils se cachent en brousse, mais moi j'observe que beaucoup d'animaux disparaissent de nos forêts. Quand je pense aux générations qui arrivent, aux enfants de nos enfants, je me dis que peut-être ils ne verront jamais un gorille. Ils ne goûteront jamais la viande du singe ou de l'éléphant. Ces histoires de fusil là, ça dérange vraiment. Moi je ne suis plus de ce monde pour très longtemps, mais parfois, quand je m'arrête et que je réfléchis, je suis inquiet pour l'avenir de notre forêt »*

Toutefois, en dépit de leur absence physique, les grands singes restent perçus comme l'une des pires pestes pour l'agriculture, par les femmes en particulier. N'ayant plus d'interactions régulières avec eux dans ce cadre, il semble que ce soit l'expérience des interactions passées qui conditionne la perception actuelle de ces animaux. Tout comme le notait Lescureux et Linnell dans une étude sur des carnivores en Macédoine, les relations des humains avec les animaux sont aussi le résultat temporaire de leurs interactions antérieures dans l'histoire (Lescureux & Linnell, 2010).

### **3.2. Les rencontres humains-gorilles en forêt**

En forêt, les interactions avec les grands singes sont très différentes et amènent inévitablement à d'autres représentations. Il sera ici essentiellement question des gorilles. En abordant la question des grands singes en forêt, les Badjoué parlent en effet plus rarement des chimpanzés avec lesquels ils ont vraisemblablement moins d'interactions, et qui occupent également une place moins importante dans l'imaginaire et les discours.

Dans l'espace forestier, les interactions avec le gorille peuvent s'avérer très différentes en fonction des contextes. Un élément important pour la compréhension de ces interactions et de leur perception par les Badjoué concerne les intentions de l'humain au moment de sa rencontre avec le gorille. Ce dernier étant capable de « lire les humains », il réagit de façon très différente en fonction des intentions qu'il détecte chez eux. Ainsi, si les hommes n'ont pas d'intentions hostiles, s'ils ne menacent pas la vie du gorille, ils ont une chance de sortir vivants, voire indemnes, de la rencontre. À l'inverse, si le gorille détecte un danger, une once de menace, la confrontation sera inévitable et l'issue de cet affrontement est souvent fatale pour l'un des protagonistes.

*« Quand il te voit, le gorille te lit déjà. Il connaît tes intentions. Si tu n'as pas d'intention mauvaise, il ne va pas t'attaquer, il peut te laisser tranquille. Mais quand il a déjà compris que tu vas le tuer, il va d'abord vouloir te tuer le premier »*  
(Philippe, 43 ans, novembre 2013)

Ces perceptions du comportement des gorilles sont liées à des contextes interactifs variés que de nombreux récits viennent étayer. Ainsi, les rencontres entre les hommes et les gorilles en forêt prennent généralement place dans deux contextes : une chasse ciblée au cours de laquelle le chasseur va tout mettre en œuvre pour ramener la dépouille d'un gorille au village ; ou une rencontre fortuite au cours d'un voyage en forêt ou d'une chasse non ciblée sur une espèce spécifique. Plus récemment, un troisième type de contexte a émergé dans le cadre des activités de recherche scientifique menées par le PGS, il sera analysé au point suivant.

Si la chasse au gorille n'est plus pratiquée par les Badjoué de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala (à l'exception peut-être de certains chasseurs impliqués dans le commerce de grande envergure), elle l'était encore il y a moins d'une trentaine d'années. Appréciée par de nombreux villageois, la viande de gorille n'a toutefois jamais fait l'objet d'une consommation quotidienne. La plupart du temps, l'abattage d'un gorille résultait d'une rencontre fortuite en forêt. Les chasses ciblées sur les gorilles prenaient essentiellement place, selon mes informateurs, dans le cadre des échanges matrimoniaux. En effet, elle permettait à un futur marié de prouver sa valeur à sa belle-famille. Affronter volontairement un gorille est considéré comme un acte de grande bravoure, sortir vainqueur de ce type d'interaction en ramenant la dépouille de l'animal au village témoignait dès lors du courage et de la force du chasseur, et assurait à la belle-famille que leur fille serait entre de bonnes mains.

Avant l'arrivée et la prolifération des fusils, les seules armes dont les hommes disposaient lorsqu'ils voyageaient en forêt – dans le cadre d'une chasse ou non – étaient essentiellement des machettes, des arbalètes et des lances. Selon les anciens, il était alors plus facile d'éviter la confrontation avec le gorille, qui se sentait moins menacé par ces armes que par les fusils.

*« Maintenant le gorille fuit aussi en forêt. Il connaît que l'homme marche avec le fusil et veut le tuer. Avant c'était seulement la lance et il connaît que ce n'est pas facile de le tuer avec la lance. » (Claude, 59 ans, novembre 2013)*

Par ailleurs, les hommes avaient davantage tendance à se déplacer en groupe, ce qui pouvait intimider le gorille qui prenait plus vite conscience du risque d'affronter plusieurs individus. Depuis une vingtaine d'années, il est extrêmement rare qu'un homme s'enfonce profondément dans la forêt sans une arme à feu. S'il est aujourd'hui plus courant pour les hommes de s'aventurer seuls en forêt, ils seraient aussi beaucoup plus enclins à utiliser leur fusil à la moindre occasion, là où ils auraient réfléchi à deux fois avant de se servir de leur lance ou de leur arbalète.

*« Les choses en forêt sont très différentes aujourd'hui. Avant, si on devait voyager en brousse, ou juste faire la chasse, on se réunissait à plusieurs et on partait ensemble. Un avait l'arbalète, un autre la lance, et tout et tout. C'était trop risqué d'être seul parce que même que tu es un bon chasseur, tu n'es pas toujours sûr d'abattre [l'animal] du premier coup. Tu vas d'abord réfléchir avant d'utiliser ton arme, il faut calculer les risques. Si c'est le petit gibier, ça passe, mais si tu te rencontres avec un grand gibier, ou même avec un gorille, tu dois bien réfléchir, tu dois penser vite mais intelligemment. Si tu rates, tu vas énerver le gibier et il va alors t'attaquer. C'est pour ça que c'est bien d'être plusieurs, comme ça si il t'attaque, tes frères viennent t'aider, non ? Avec le fusil c'est très différent. D'abord parce que tu te sens invincible, surtout les jeunes. Ils s'imaginent qu'avec le fusil ils risquent moins, ils sont déjà immortels dans leur tête. Donc, ils partent souvent seuls, ou avec le chien quand il y a. Et puis, quand tu as déjà le fusil, c'est comme si tu réfléchis moins. Tu vois l'animal, boum, tu tires ! » (Léopold, 64 ans, décembre 2011)*

Au fil des différents récits, il semble que les relations avec les gorilles aient évolué avec les transformations des pratiques cynégétiques. Parce que la possession d'une arme à feu semble induire une diminution de la peur chez le chasseur, et avec elle, une propension plus élevée à « tuer sans réfléchir », l'usage accru du fusil laisse vraisemblablement moins de place à des rencontres « pacifiques », et engendrerait ainsi une augmentation des affrontements violents avec les gorilles.

*« Avant, quand tu croisais le gorille sur ta route, tu réfléchis. Est-ce qu'il a une famille avec lui ? Il est seul ou bien il a l'enfant à proximité ? S'il est seul, et toi aussi, tu prends ta décision en sachant que tu risques ta vie. S'il est seul et toi tu es avec tes frères, bon, souvent tu vas dire que "tuons-le". Mais aujourd'hui avec le fusil les gens ne réfléchissent pas toujours bien. Le gars va voir le gorille et il va tirer. C'est là que la famille peut surgir pour crier vengeance. Ils n'aiment pas le bruit des coups de feu mais quand tu es en forêt tu es chez eux, non ? Au village ils fuient, parce qu'ils connaissent qu'ils sont chez toi. Mais dans la forêt ils peuvent fuir ou ils peuvent décider de se défendre. Quand le gorille te rencontre et qu'il comprend que tu as le fusil, il va t'attaquer. Dans sa tête le fusil signifie que tes intentions sont mauvaises, même s'il n'est pas ta cible et que tu veux le laisser, dans sa tête tu le menaces rien qu'en possédant cette arme-là. C'est beaucoup plus difficile que le gorille te laisse en paix si tu as le fusil. Si tu as la machette et que tu lui montres que tu es pacifique, il peut te laisser, mais avec l'arme à feu... c'est qu'il*

*va tout faire pour te tuer avant que tu ne le tues. C'est pour ça que les gens disent que "quand tu vois le gorille, tu tires avant qu'il ne te tue" » (Jean-Paul, 56 ans, février 2012).*

Cette déclaration avance également l'idée que les fusils rendent les gorilles plus agressifs, qu'ils ont appris à s'en méfier et que, comme les chasseurs, ils auraient davantage tendance à attaquer en présence d'armes à feu. Par ailleurs, leur capacité à deviner les intentions des humains amènerait également les gorilles à effectuer une sorte de calcul des risques encourus, en fonction duquel ils adaptent leur comportement. Philippe me raconte une histoire qui remonte à plus de quinze ans, lorsqu'il avait à peine une vingtaine d'années.

*« J'étais parti en forêt avec un chasseur et on avait deux fusils locaux. Au bout d'un moment, le chasseur me dit qu'il a senti le gorille alors il part voir. Il revient, et il me dit qu'il va d'abord tirer avec son fusil, et que je dois vite lui passer le deuxième fusil pour qu'il tire encore<sup>119</sup>. Donc le gars tire et il touche le gorille mâle qui était avec deux femelles. Il devient fou et il fonce sur nous. Le gars flippe et commence courir. Moi-même je commence à fuir, dans la panique je lâche l'arme qui fait partir le deuxième coup en tombant. Alors le gorille a fui, très vite, mais comme on avait peur on ne l'a pas suivi. Tu comprends, c'est parce qu'il a entendu le deuxième coup qu'il est parti, il a compris qu'on avait plusieurs armes alors qu'au départ il croyait qu'on avait seulement une. Si on en avait qu'une, il pouvait nous attaquer sans crainte, mais quand il a compris qu'il y avait plusieurs, il ne pouvait pas savoir combien on en avait, et c'était trop risqué pour lui. »*

Une histoire plus récente confirme, selon plusieurs informateurs, la différence de comportement des gorilles en fonction du type d'arme détenu par les humains. En 2013, un habitant de Mimpala qui était parti visiter sa famille de l'autre côté de la boucle du Dja a rencontré un gorille sur sa route. N'étant armé que de sa machette, il a eu très peur et s'est figé sur place lorsqu'il a vu le gorille approcher. Ce dernier l'aurait simplement menacé avec de grands gestes avant de poursuivre sa route. Pour cet homme, l'explication est simple, le gorille a compris qu'il ne lui voulait aucun mal et ne possédait pas de fusil, il n'avait donc aucune raison de l'affronter et l'a simplement laissé passer.

Les armes à feu jouent donc un rôle majeur dans les interactions entre les hommes et les gorilles en forêt, ainsi que dans la perception que les Badjoué ont de ces interactions. Si le gorille est considéré comme un adversaire dangereux et redoutable, il sait aussi faire preuve de clémence lorsqu'il ne perçoit pas d'intention hostile de la part des humains. Toutefois, tous ceux qui ont un jour croisé inopinément un ou plusieurs gorilles en forêt décrivent une peur intense, et en parlent comme l'une des expériences les plus marquantes de leur vie.

---

<sup>119</sup> Les fusils de fabrication artisanale auxquels il fait référence ne permettaient effectivement de tirer qu'une seule fois.

Au-delà des intentions des humains, il y a un autre élément important qui influence la manière dont le gorille se comportera au cours d'une rencontre en forêt, la présence de sa famille. En effet le gorille est considéré comme un animal très protecteur envers sa famille, et si les histoires les plus fréquentes et les plus sensationnelles mettent généralement en scène un gorille mâle imposant et un chasseur audacieux, il ne faut pas sous-estimer la férocité d'une femelle gorille en présence de son petit.

*« Même si tu es inoffensif et que tu ne lui veux pas de mal, s'il est déjà avec l'enfant, il va protéger sa famille à tout prix. C'est le plus dangereux, c'est quand il y a l'enfant. On dit souvent que si tu croises le gorille avec sa famille, il faut le tirer immédiatement. C'est que si tu ne le tues pas, il te tuera le premier pour s'assurer que tu ne vas pas blesser les siens. Surtout la mère, elle va t'attaquer mal ! Elle peut même être plus cruelle et plus agressive que le mâle si elle a l'enfant avec elle. Le gorille est très protecteur ! Très très protecteur ! » (Jean-Paul, 56 ans, février 2012)*

Plusieurs villageois ont fait les frais de ces rencontres fortuites avec des groupes de gorilles. Il existe de nombreux récits, histoires et anecdotes relatant des rencontres entre les hommes et les gorilles, dans lesquelles on retrouve beaucoup d'éléments communs et qui sont toujours décrites comme dangereuses, violentes, et parfois mortelles.

### **3.2.1. Tromperies et simulations : les grands singes, des animaux stratégiques**

L'influence réciproque des conceptions « culturelles » et des interactions entre les hommes et les grands singes sur la perception de ces rencontres et sur les représentations des Badjoué est une fois de plus notable. Nous avons vu que la question du territoire, de la frontière entre l'espace de vie des hommes et celui des grands singes, particulièrement des gorilles, joue un rôle majeur dans la perception du comportement du gorille. Contrairement à l'espace domestique, en brousse le gorille est chez lui, sur son territoire, et n'aspire qu'à rester en paix. Dès lors, en forêt, les gorilles (comme les chimpanzés d'ailleurs) élaboreraient des stratégies de défense basées sur le leurre et la ruse.

*« Le gorille est déjà comme un humain redevenu sauvage, tu connais ça, non ? Donc, il y a les petites choses qui restent. Toi au village tu vas défendre ta famille, tes champs, ton territoire par tous les moyens. Lui fait exactement pareil, il connaît les trucs pour se défendre et protéger les siens. » (Jean-Paul, 56 ans)*

Cette citation semble indiquer que « l'ancienne humanité » des gorilles les amène, aujourd'hui encore, à élaborer des stratégies de défense que l'on ne prête pas à la plupart des autres espèces animales. En effet, tant les chimpanzés que les gorilles développent des stratagèmes, des leurre et autres stratégies visant à se protéger des humains à l'aide de la tromperie, ce qui les rend d'autant plus dangereux. Plusieurs histoires illustrent cette propension des grands singes à tromper les humains, à les induire en erreur pour mieux leur échapper, les attaquer, ou même se venger.

*« Un jour, quand on mettait encore les grands pièges, un bébé gorille s'était fait attraper. Sa famille connaissait que c'était l'homme qui avait mis ça et qu'il allait revenir, alors ils se sont cachés et ils ont attendu pour lui faire mal. Quand le gars est arrivé, il a seulement vu le bébé gorille au piège donc il s'est approché, c'est là que la famille l'a attaqué mal ! » (Aimable, 46 ans, octobre 2011)*

*« Il y avait un gars à Eschou qui s'est rencontré avec un gorille en forêt. Ils se sont battus et au bout d'un moment le gorille fait semblant d'être mort. Le gars s'approche du gorille, pensant qu'il était mort, et il s'est fait attaquer. Le gorille l'a battu mal ! Finalement, l'homme a du faire le mort aussi pour que le gorille parte » (Jean-Paul, 56 ans, janvier 2012)*

*« Ils sont déjà intelligents, ils connaissent faire les diversions. Ils se cachent ou ils font semblant d'être morts. Parfois même quand tu t'attaques à un gorille, il fait les grands gestes avec les bras mais il t'attaque avec les jambes, c'est pour te tromper, il fait diversion. Il va te mordre, te déchiqueter et mettre ses poils dans tes blessures pour s'assurer que ça ne guérisse pas. Le chimpanzé aussi est malin. Il supplie, il plaide avec ses mains pour ne pas que tu le tues quand tu le menaces avec ta lance. Il y a même un gars qui a eu pitié quand il a trouvé le chimpanzé dans son piège en train de supplier pour qu'il épargne sa vie. Comme il n'arrivait pas à tuer le chimpanzé, il est retourné au village et a envoyé quelqu'un d'autre pour le tuer. Mais entre-temps, il s'était déjà dégagé du piège et il s'est vengé sur l'autre gars ». (Philippe, 43 ans, décembre 2013)*

Ainsi, à l'instar des humains qui mettent en place différents stratagèmes pour défendre leurs champs contre le pillage des grands singes (leurres à proximité de pièges ciblés, etc.), ces derniers utiliseraient eux aussi la ruse et la diversion pour se protéger des humains dans leur propre territoire, en forêt. Il me semble que l'alimentation réciproque des conceptions culturelles et des interactions se donne particulièrement bien à voir ici. D'une part, l'usage de la ruse et de la tromperie par les grands singes, dans leurs interactions avec les humains, semble effectivement nourrir l'idée qu'il reste des traces de « leur ancienne humanité », et d'autre part, cette conception de la frontière entre l'espace de vie des humains et celui des grands singes influence vraisemblablement la manière dont le comportement des primates est perçu dans l'un ou l'autre de ces territoires.

Dans ce contexte forestier, les perceptions du gorille sont moins négatives que lors des rencontres dans les champs. Bien que ces rencontres soient dangereuses, le gorille y apparaît davantage comme un adversaire, redoutable certes, mais respecté.

Il est intéressant de noter que les Badjoué lui attribuent, en forêt, des traits de caractère que l'on retrouve chez les humains (volonté de protéger sa famille, désir de vengeance, bravoure, etc.). Par ailleurs, contrairement aux rencontres dans les champs et l'espace villageois, les interactions dans l'espace forestier sont rarement à l'initiative des grands singes. Il y a donc également l'idée qu'à l'instar des humains qui n'aiment pas être dérangés par les grands singes dans leur territoire, ces derniers sont en droit de ne pas tolérer la présence humaine chez eux, d'autant que celle-ci constitue

une réelle menace pour leur vie, particulièrement depuis l'usage accru des armes à feu, et qu'ils l'ont bien compris.

### **3.3. L'interaction au cœur des représentations**

Si l'on en revient à nos questionnements de départ, il apparaît nettement qu'on ne peut comprendre les conceptions et attitudes des Badjoué à l'égard des grands singes qu'en les replaçant dans un contexte interactif. En effet, bien que les conceptions culturelles des grands singes (anciens hommes « redevenus sauvages », envieux de la vie au village, etc.) influencent la manière dont leur comportement est perçu au cours des interactions (voleurs de nourriture, ravisseur de femmes, etc.), elles ne suffisent pas à elles seules à comprendre la complexité de ces relations interspécifiques.

Nous avons ainsi vu que, selon les Badjoué, l'usage accru des fusils dans l'espace forestier avait engendré un comportement plus agressif chez les gorilles. Ce constat permet de mettre en lumière deux éléments, deux processus à la fois distincts et complémentaires. D'une part, il montre que les Badjoué et les grands singes se changent l'un l'autre au cours de leurs interactions. Un changement de comportement chez les Badjoué (usage d'armes à feu) affecte le comportement des gorilles (augmentation de l'agressivité et propension plus élevée à l'attaque), et ainsi les modalités mêmes des interactions (plus de place pour des rencontres pacifiques, les gorilles comme les hommes ne pensent plus qu'à tuer). D'autre part, cela montre également que le comportement des gorilles contribue à transformer les conceptions et les représentations des Badjoué. Cette soudaine propension à systématiquement attaquer les chasseurs en forêt fait germer l'idée que les grands singes sont capables de lire les intentions des humains. Ayant compris que le fusil représentait une menace plus importante que les autres techniques cynégétiques, ils seraient capables de détecter sa présence sur le chasseur et adapteraient donc leur comportement en fonction du degré de menace qu'ils perçoivent. Cette dimension stratégique du comportement des grands singes est par ailleurs à mettre en lien avec d'autres expériences, d'autres types d'interactions, au cours desquels les Badjoué ont déjà observé leur capacité à user de la ruse, du stratagème et du calcul (le chimpanzé qui supplie dans le piège, la famille de gorille qui se cache en attendant le retour du piégeur, etc.).

Ainsi, les relations interspécifiques entre les Badjoué et les grands singes apparaissent plurielles, complexes et dynamiques. L'ethno-éthologie permet de mettre en lumière le lien intrinsèque entre les attitudes et les représentations des Badjoué à l'égard des grands singes, et leurs interactions avec ces animaux. Dès lors, la section suivante se propose d'interroger la manière dont la présence d'un projet de conservation comme le PGS contribue – ou non – à transformer ces relations.



#### **4. Le Projet Grands Singes et les attitudes locales envers les gorilles et chimpanzés**

Comme cela a été développé tout au long de cette thèse, les activités menées par les projets de conservation impliquent des transformations et des reconfigurations de nombreux aspects de la vie quotidienne des « populations cibles ». Ces changements ne concernent pas seulement les dimensions politiques et socioéconomiques, ils se donnent également à voir dans les représentations, les interactions et les relations que les Badjoué entretiennent avec les animaux, et dans le cas présent, avec les grands singes de leur environnement. Cet aspect est probablement le plus difficile à mettre en lumière, d'une part parce qu'il est pratiquement impossible d'observer ces interactions, d'autre part parce que les gens ne sont pas tous enclins à discuter de leurs conceptions et/ou de leurs pratiques envers les gorilles et chimpanzés, en particulier lorsqu'ils supposent que ces dernières ne sont pas en adéquation avec les préceptes de la conservation. Les observations et analyses qui seront développées dans cette section sont donc essentiellement issues de discussions avec des villageois Badjoué qui ont accepté de me parler de leurs interactions « actuelles » avec les grands singes, ainsi que des changements qu'ils attribuent à leur implication au sein du PGS ou à la présence de ce dernier dans les villages. Il me fut malheureusement impossible de recueillir des informations auprès de chasseurs ou de braconniers qui refusent de participer aux activités du PGS, ce qui aurait enrichi l'analyse et aurait permis de comparer de potentielles différences de perception des interactions avec les grands singes en fonction de l'implication – ou non – dans les activités de conservation.

Cette section s'articule autour de deux points, deux éléments qui semblent avoir changé la manière dont certaines personnes interagissent avec les grands singes, ainsi que la perception qu'ils ont de ces interactions et de ces animaux : le travail comme guide ou assistant de recherche sur la socio-écologie des grands singes, et les activités de sensibilisation.

##### **4.1. Les changements liés au travail de guide en forêt**

Nous avons vu que de nombreux villageois sont engagés comme guides dans le cadre des recherches scientifiques en forêt. Phénologie des plantes et des animaux, botanique, zoologie, etc., ils participent à la récolte de données dans des domaines divers. Les chercheurs du PGS parlent de cette collaboration comme d'un élément indispensable de leur travail, comme le lieu d'un échange de savoirs et de savoir-faire relatifs à la forêt qui serait bénéfique pour tous.

*« Je leur [les guides] ai transmis des connaissances, mais pas dans le domaine de la forêt. Au niveau de la vie, de la discipline, de la vie en société, de l'organisation du travail, je leur apprend des choses. Mais quand on parle de la forêt, je les écoute, on échange. Je connais des choses que j'ai apprises à l'école et à l'université, mais*

*au niveau de la pratique, ce sont eux qui m'apprennent beaucoup. Quand il s'agit de leur forêt, c'est eux qui m'apprennent les choses.* » (Guillaume, chercheur du PGS, avril 2012)

De leur côté, la plupart des guides disent également qu'ils enseignent beaucoup de choses aux chercheurs, et se réjouissent par ailleurs de l'apprentissage des noms scientifiques des plantes et des animaux résultant de leur collaboration avec les chercheurs.

*« Les chercheurs nous ont surtout appris les mots scientifiques. On ne découvre rien qu'on ne connaissait pas dans notre forêt, toutes les plantes, tous les animaux, on connaît ça depuis toujours. Mais on connaissait seulement leur nom en patois, parfois en français. Aujourd'hui je peux dire que je connais déjà presque tous les noms scientifiques grâce à la conservation. On échange nos connaissances, mais moi qui vis ici depuis ma naissance, ce n'est pas le chercheur qui sort de son université là-bas qui va m'apprendre des choses sur ma forêt. Lui il a le savoir théorique, tu comprends, non ? Il a appris dans les livres. Moi j'ai la connaissance pratique, la connaissance du terrain. Il y a dix ans je ne connaissais pas tous ces noms scientifiques là, mais je connaissais déjà ma forêt bien. Et puis ils nous ont quand-même apporté des connaissances méthodologiques. Tu sais, pour faire les recherches scientifiques en botanique, il faut une méthodologie. C'est ça que je ne connaissais pas. Mais en même temps on n'avait besoin de ça non plus... On ne récoltait pas les données dans un but scientifique, on avait la connaissance parce qu'on connaissait, c'est tout. »* (Isidore, 48 ans, novembre 2013)

D'un côté comme de l'autre, on s'accorde à dire que les échanges de savoirs et de savoir-faire sont précieux. Il ne fut malheureusement pas possible d'investiguer la question de ces savoirs, de leur imbrication, et de leur hybridation dans le cadre des recherches menées par le PGS. Selon les chercheurs comme les guides, les savoir-faire feraient davantage l'objet de transformations et d'hybridations que les savoirs. En termes méthodologiques, les chercheurs enseignent aux Badjoué comment récolter et enregistrer des données selon des procédures scientifiques strictes. Au niveau de la « vie en forêt », les Badjoué aiguillent les chercheurs, leur enseignent où et comment trouver la trace des grands singes, guident leur attention, etc.

Les recherches menées par le PGS sur la socio-écologie des grands singes sont donc le lieu d'interactions très intéressantes entre différents types de savoirs et de savoir-faire qui mériteraient une attention approfondie. Ce n'est toutefois pas l'objet de cette section qui entend plutôt interroger la façon dont la participation à ces activités de recherche contribue à produire de nouvelles interactions entre les Badjoué et les grands singes.

La plupart des activités de recherche au sein du PGS consistent à mener des observations indirectes sur la socio-écologie des grands singes. En pratique, cela signifie qu'ils ne recherchent pas le contact avec ces primates. Il ne s'agit pas de les habituer de manière directe à la présence des humains, en partie afin d'éviter que ceux-ci se laissent approcher trop facilement, ce qui en feraient des cibles plus faciles

pour les braconniers. Il s'agit donc essentiellement de collecter des données indirectes : traces, composition des nids, composition des excréments, alimentation, etc. Pour ce faire, il est donc indispensable de pouvoir suivre le parcours des grands singes, tout en maintenant une certaine distance. Au cours de mon séjour au campement de recherche, j'ai eu l'occasion d'accompagner deux guides Badjoué particuliers, des pisteurs, dont le travail consiste donc à suivre les gorilles. Cette expérience fut particulièrement instructive en termes des savoirs et savoir-faire que cette pratique cristallise. Cette journée de « pistage » est décrite ci-dessous.

*Nous quittons le campement à l'aube afin de retrouver la piste d'un groupe de gorilles, repérée la veille par les deux guides. Après une dizaine de minutes sur un transect bien délimité, nous quittons la piste pour entrer véritablement dans la forêt. La végétation se densifie et il devient difficile d'avoir une vue dégagée à plus de quelques mètres. Pour une novice comme moi, c'est l'inconnue la plus totale, je ne comprends pas ce que nous suivons, je ne vois pas les indices laissés par les gorilles, qui permettent aux guides de s'orienter dans la direction du groupe. J'essaie de poser des questions mais le silence est de rigueur, et nous devons avancer rapidement afin de ne pas perdre la piste. Au bout d'une heure, nous tombons sur un lieu de nidification. Les guides m'expliquent que ce dernier date de la veille au soir, et que les gorilles l'ont quitté il y a à peine plus de deux ou trois heures, ils ne sont donc pas très loin. Après avoir décortiqué la composition du nid et consigné méticuleusement leurs observations dans un cahier, les guides m'octroient quelques explications sur les matériaux utilisés par les gorilles, la méthode choisie, et la composition du groupe qu'ils déduisent de ces observations. Les traces repérées au niveau d'un des couchages indiquent qu'un mâle très imposant est à la tête de ce groupe, nous devons donc faire preuve de prudence. Il y a peu de terre à cet endroit, ce qui ne permet pas aux guides de repérer distinctement des empreintes au sol, mais l'aplatissement de certaines branches ainsi qu'un résidu de fruit indiquent la direction prise par le groupe. À partir de là, la filature devient une réelle épreuve physique. Il n'y a pas de chemin ou de sentier à suivre, il s'agit alors d'adopter le comportement des gorilles afin de ne pas perdre leur trace. Si la machette nous aide par moment à avancer en dégageant des branches et lianes sur notre passage, les nombreux obstacles que nous rencontrons nous obligent régulièrement à grimper, à escalader, et même à ramper. Il s'agit, comme le dit Lestel (2006), d'adopter le rythme de l'animal, et dans ce cas, de pratiquement « devenir le gorille » pour ne pas perdre de vue l'orientation de ses déplacements. Cela requiert une agilité, une force et une endurance physique étonnantes, mais également une connaissance fine et détaillée de l'environnement ainsi que du comportement et de l'écologie des gorilles. Il s'agit d'interactions permanentes entre divers éléments de l'environnement, une brindille spécifique craquée d'une manière particulière signifie aux guides qu'à cet endroit, le groupe a bifurqué vers la droite. Lorsque leur trace devient incertaine, un fruit qui manque à une branche ou des graines sur le sol attestent de leur passage. Au bout de plusieurs heures de filature, la piste s'éteint, brouillée par la trace récente du passage d'un éléphant. Il a tout ravagé sur son passage et*

*les guides ne parviennent plus à retrouver un indice concret indiquant la direction prise par le groupe. Il est par ailleurs trop tard pour continuer le suivi, plusieurs heures de marche nous séparent encore du campement, et nous devons donc faire demi-tour. Les pisteurs sont toutefois capables d'estimer de manière très précise la distance et le temps qui les séparent du groupe de gorilles. À cette heure de la journée, ils ne devraient pas tarder à s'arrêter pour préparer leur couchage, et les guides ont une idée assez précise de l'endroit où ils commenceront leurs recherches le jour suivant.*

*Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons quelques instants pour reprendre des forces et nous hydrater un peu. C'est alors que je questionne les guides sur la manière dont ils ont acquis ces connaissances du comportement des gorilles, et ces compétences en matière de filature. Leur réponse est sans équivoque, ces savoirs et savoir-faire sont intrinsèquement liés aux pratiques cynégétiques.*

*« On fait ça depuis qu'on est jeunes. Quand on était petits, nos papas nous apprenaient la chasse. On partait en brousse pendant plusieurs jours, parfois une semaine, pas forcément pour tuer des gorilles, mais si on détectait qu'il y en avait, on suivait, comme on fait maintenant... [Il rit] Sauf qu'on ne restait pas à distance pour explorer leurs crottes ou leur couchage ! On les pistait, on les traquait, et on s'approchait au maximum. Quand on les avait bien en vue, on les tuait. Aujourd'hui on met notre connaissance au service de la conservation... Les choses changent... C'est parce que nous étions de très bons chasseurs que nous sommes aujourd'hui de très bons pisteurs ! [Il rit à nouveau] Les meilleurs guides, nous qui sommes les experts pour pister les gorilles, c'est parce que nous étions aussi des experts pour les chasser ! » (Timothée, 32 ans, février 2012)*

C'est probablement l'un des succès les plus importants pour le PGS, avoir fait de certains grands chasseurs des acteurs dynamiques de la recherche et de la conservation. Si en théorie il s'agit d'éviter les interactions avec les populations de gorilles, en pratique cela n'est pas toujours possible. Ainsi, plusieurs guides se sont retrouvés face au gorille dans le cadre de leurs activités de recherche pour le PGS, rencontres au cours desquelles ils ne possédaient pas d'arme à feu, et qui semblent avoir une influence sur leur perception de ces animaux et de leur comportement.

*« Un jour qu'on faisait les inventaires avec Patrick, le gorille surgit sur le transect comme ça, d'un coup. On ne l'a même pas entendu arriver. On a eu tellement peur... On s'est pissé dessus, tous les deux, on se voyait déjà mourir... Mais on s'est dit que peut-être si on fait du bruit il va partir. Comme on n'avait pas d'arme, il devait connaître qu'on n'avait pas les mauvaises intentions. Donc on a fait les grands gestes et on a un peu crié. Il est seulement parti, il nous a laissé. » (Abel, 43 ans, décembre 2013)*

*« La dernière fois que je me suis croisé avec un gorille c'était l'année dernière. On revenait d'une action du comité de vigilance, on avait défait des pièges et surveillé la forêt. On était déjà contents de rentrer, on riait, on criait, on chantait... On avait trouvé un lièvre et on était contents à l'idée de rentrer manger ça. On se croyait déjà au village à faire le bruit comme ça, on oubliait même qu'on était encore en brousse.*

*Le gorille nous a sentis de loin. Il a surgi d'un coup, il était super énervé, il faisait les grands bruits en nous menaçant. Papa François était avec nous et il nous a rappelé qu'on ne fuit jamais devant un gorille. On n'avait pas de fusil, on avait tellement peur qu'on a pissé, on voulait déjà fuir loin. Mais papa François a commencé à faire le bruit lui aussi, il a fait les grands gestes et les cris comme le gorille, en fin de compte il est parti. En fait ça l'a trop énervé qu'on vienne faire le bruit comme ça dans sa maison. Il venait nous dire que "taisez-vous et respecter le silence dans mon territoire". Si ce n'était pas pour le PGS, on aurait eu les fusils et il nous aurait alors attaqué mal. Mais quand il a compris qu'on faisait seulement le bruit et qu'on n'était pas armés, il a décidé qu'il n'y a pas de raison de nous tuer. Comme on travaille pour la conservation, on travaille un peu pour son bien-être au gorille, donc il doit comprendre qu'on ne lui veut pas de mal » (Philippe, 43 ans, décembre 2013)*

Enfin, on pourrait dire que ces interactions semblent confirmer l'idée que les Badjoué se font du comportement des gorilles en fonction des intentions qu'il détecte chez les humains. Avant l'arrivée du PGS, la plupart des villageois portaient une arme à feu lorsqu'ils se rendaient en forêt. Dans ce contexte, ils partaient toujours du principe que le gorille les attaquerait puisqu'ils représentaient une menace, et considéraient donc qu'il valait mieux tirer immédiatement pour se protéger, plutôt que de risquer sa vie. Les interactions qui prennent place dans le cadre des activités du projet ne sont donc pas nouvelles à proprement parler, mais renvoient quelque part aux interactions antérieures, à l'époque où les fusils étaient très rares.

*« Nos pères nous disaient souvent que si tu n'as pas de mauvaise intention, le gorille peut te laisser en paix. Mais moi je n'ai jamais connu ça parce que j'avais toujours le fusil. Même que je ne chassais pas le gorille, il connaît que celui qui a le fusil met sa vie en danger donc il va toujours t'attaquer. Avant de travailler pour le PGS, je n'avais jamais croisé le gorille sans essayer de le tirer. Aujourd'hui je peux dire que nos papas avaient peut-être raison... En tout cas, j'ai croisé deux fois le gorille depuis que je travaille comme guide, et il ne m'a jamais attaqué. Peut-être que j'ai juste eu la chance... Je ne sais pas » (Abraham, 35 ans, mars 2012)*

Si cela fait déjà plusieurs années que les villageois impliqués dans le PGS ne se risquent plus à chasser volontairement les grands singes, le fait de se rendre en forêt armé d'un fusil constitue toujours une menace importante pour ces derniers qui, même s'ils ne sont pas les proies ciblées, constituent des dommages collatéraux non négligeables. Toutefois, la présence du PGS semble également jouer un rôle important à ce niveau. En effet, certains chasseurs locaux impliqués dans le PGS disent éviter de tirer sur les grands singes lorsqu'ils les rencontrent en forêt de manière fortuite, et préfèrent gaspiller quelques balles en « tirant dans le vide » afin de les effrayer et les faire fuir, plutôt que de risquer de perdre leur poste au PGS.

*« Avant on mangeait beaucoup le gorille et le chimpanzé, on mangeait tout, même la tête. Aujourd'hui on ne tue même plus. Si on a arrêté c'est parce que c'est impossible*

*à vendre. Personne ne va oser acheter ça dans les alentours ici, c'est trop dangereux avec la conservation. On va toujours te trahir ».* (Abel, 43 ans, décembre 2013)

*« Tu connais que le projet est tellement nécessaire pour nos villages... C'est que s'il n'était pas là, on n'aurait pas l'argent du portage ou même des guides. Donc si on chasse trop, surtout si on chasse le gorille, on connaît que le PGS risque de nous laisser. Du coup, parfois on risque même notre vie à ne pas tuer le gorille. Une fois Samuel était en train de chasser là-bas près de la réserve. Il n'y avait pas trop les recherches, les chercheurs étaient à Yaoundé et il avait besoin d'argent. Donc il est parti chasser. Il s'est rencontré avec un gorille, mais il n'a pas tué. Il m'a dit qu'il a pensé que si le projet apprenait qu'il avait tué, il aurait été renvoyé. Donc il a tiré en l'air, il a tiré plusieurs fois comme ça pour que le gorille dégage. Ça a marché, le gorille a flippé mal ! Mais le gars a quand-même eu peur qu'il vienne réclamer sa vengeance avec ses frères alors il est rentré au village »* (Abel, 43 ans, décembre 2013).

Par ailleurs, l'augmentation d'interactions entre les Badjoué et les grands singes dans un contexte « non armé » semble influencer positivement les perceptions des humains à l'égard des gorilles. Alors que ces rencontres étaient toujours considérées comme hautement dangereuses, empreintes de confrontation et de violence, les villageois disent « prendre conscience » que le gorille peut aussi s'avérer indulgent avec les humains qui s'introduisent dans son territoire sans le menacer. Si les gorilles ne sont pas pour autant perçus comme moins dangereux ou redoutables, ils semblent être considérés avec davantage de nuances.

La présence du Projets Grands Singes en forêt dans le cadre de la recherche scientifique semble donc avoir une influence positive sur les attitudes des Badjoué à l'égard des grands singes. Si la peur de perdre leur emploi amène plusieurs guides à ne plus abattre les grands singes lorsqu'ils les rencontrent dans un contexte armé, les nouvelles interactions qui naissent du travail de recherche amènent quant à elles les Badjoué à reconfigurer leurs perceptions des grands singes (ils peuvent faire preuve de clémence face à un humain non armé), mais aussi à adopter un comportement différent à leur égard (les faire fuir à l'aide de grands gestes ou s'accroupir et rester immobile pour montrer sa bienveillance).

Il est donc intéressant de constater que les « changements d'attitudes » que les projets de conservation tentent d'implémenter chez les populations locales ne sont pas toujours là où on les attend. En effet, dans ce cas précis, ce ne sont ni des campagnes de sensibilisation, ni des programmes d'éducation à la conservation qui sont à l'origine de ces changements, mais bien des transformations « imprévues », non préméditées, des contextes interactifs. L'implication de guides locaux dans les activités de recherche scientifique semble effectivement avoir favorisé de nouveaux types d'interactions entre les Badjoué et les grands singes, et ainsi la reconfiguration d'attitudes, de savoirs et de représentations, qui coïncident plutôt bien avec les objectifs de conservation.

## 4.2. Changements de perceptions liés aux activités de sensibilisation

Dans les villages, le PGS mène diverses actions de sensibilisation à la conservation. Qu'il s'agisse d'ateliers, de réunions, de visites ou d'animations plus ludiques et pédagogiques auprès des enfants, de nombreuses activités sont mises en place pour familiariser les Badjoué avec les enjeux liés à la protection des espaces et des ressources forestières. Certains d'entre eux disent avoir changé de perception suite à certaines de ces activités. De manière générale, il semble que trois éléments, trois arguments aient participé à une reconfiguration de certaines attitudes envers les grands singes : l'observation de comportements semblables à ceux des humains ; la régénération de la forêt via la dispersion des graines intrinsèquement liée à « l'argument des générations futures » ; et la valeur économique d'un gorille vivant (argument touristique).

### 4.2.1. Ressemblance avec les humains

Le sensibilisateur de Doumo-Pierre s'est dit transformé suite à une visite au zoo de Limbé organisée par le PGS, au cours de laquelle il a observé chez les gorilles et chimpanzés des comportements qui l'ont beaucoup surpris :

*« Quand j'ai vu le chimpanzé là, j'ai compris que je n'allais plus tuer ça, qu'il fallait préserver. Il se comportait déjà presque comme un homme. Il lavait son sexe et il connaissait tourner le robinet pour boire. Même le gorille, il connaissait ouvrir la conserve que vous les blancs vous fabriquez, il connaissait ouvrir ça pour se nourrir. Ha ! Tu imagines ? Ces grands singes là se comportaient déjà comme des humains. Donc tu vois, même qu'il y a un écart entre leur intelligence et notre intelligence, c'est déjà presque comme des hommes ». (René, sensibilisateur de Doumo-Pierre, mars 2011)*

René dit ne plus avoir tué un chimpanzé ou un gorille depuis cette époque. Il dit qu'il n'avait aucune idée que les grands singes pouvaient avoir des comportements aussi similaires à ceux des humains car il n'avait jamais eu l'occasion de les observer aussi longtemps « au repos ». En effet, qu'il s'agisse des raids dans les champs ou des rencontres en forêt, les interactions entre les hommes et les grands singes impliquent toujours un rapport de force, et ne permettent ni aux premiers ni aux seconds de s'observer longtemps dans leurs pratiques quotidiennes.

*« En forêt c'est très différent, le chimpanzé est sauvage, le gorille aussi. Il est dans son territoire, il est en guerre. Si il te voit, il va t'attaquer parce que tu es chez lui. Donc on ne peut pas connaître qu'il lave son sexe ou qu'il connaît ouvrir la conserve, ou même puiser l'eau comme l'homme. Mais maintenant je me dis que peut-être il fait ça quand personne ne regarde. Ou alors il fait simplement ça quand il est déjà habitué aux hommes, comme au zoo. En tout cas cette histoire-là m'a*

*changé hein ! C'était vraiment un choc de constater qu'ils se comportaient ainsi ».*  
(René, sensibilisateur de Doumo-Pierre, mars 2011)

Le sensibilisateur de Mimpala affirme également que le PGS a changé sa manière de concevoir les grands singes. Selon lui, ils n'avaient pas autant conscience de leur ressemblance avec les humains avant que le projet ne le leur explique. À mon sens, il s'agit moins d'avoir « conscience d'une certaine ressemblance » que de découvrir chez ces primates certains comportements qu'ils n'avaient jamais observés avant, et qui sont d'autant plus notables lorsqu'on les met en parallèle avec l'idée que les grands singes étaient un jour des hommes qui ont décidé de retourner vivre en brousse. La découverte de ces comportements semble ainsi avoir marqué les villageois qui ont eu l'occasion de les observer, et pourrait avoir participé à des changements dans leurs représentations et leurs attitudes à l'égard de ces primates.

#### ***4.2.2. Rôle des grands singes dans la régénération de la forêt et l'argument des générations futures***

Dans les forêts tropicales, la plupart des arbres produisent des fruits adaptés à la consommation et à la dissémination de leurs graines par les animaux (Petre et al., 2013 : 517). Le lien entre la dissémination des graines et la régénération du couvert forestier est aujourd'hui communément admise, et les primates jouent d'ailleurs un rôle majeur dans ce domaine (*Ibid.*). Il semble toutefois que la contribution spécifique du gorille des plaines de l'ouest (*Gorilla gorilla gorilla*) à ce sujet n'ait pas fait l'objet d'une attention approfondie. Ainsi, dans le cadre des recherches menées au sein du PGS, plusieurs chercheurs s'attachent à comprendre le rôle de cette espèce dans la dissémination des graines, et l'impact potentiel de la diminution de sa population sur l'avenir de l'écosystème forestier (Petre et al., 2013).

Les Badjoué impliqués dans le PGS, en particulier les guides, sont donc particulièrement sensibilisés à cette problématique. Au cours de plusieurs discussions, il est apparu que cet argument avait un impact sur les attitudes de certaines personnes envers les grands singes, les anciens particulièrement. Cela rejoint d'une certaine manière l'argument « classique » de la nécessité de préserver la forêt et ses ressources pour les générations futures. Les anciens, qui commencent à s'inquiéter de l'état de la forêt, notamment parce qu'ils observent la diminution ou la disparition de certaines espèces animales autrefois abondantes, sont généralement plus sensibles que les jeunes aux questions de conservation des ressources. Plusieurs d'entre eux disent se demander dans quel état ils laisseront la forêt à leurs enfants et petits-enfants. Toutefois, cette question se pose en des termes assez différents de ceux qui sous-tendent les discours de la conservation. Il s'agit moins d'envisager la protection de la forêt « pour elle-même », pour sa valeur intrinsèque ou même pour le « bien commun » et les enjeux



internationaux qu'elle soulève, que de s'inquiéter de l'utilité qu'elle aura pour les générations futures, tant en termes matériels et économiques qu'alimentaires.

*« Comment feront les gens d'ici dans trente ou quarante ans si la forêt ne permet plus de subvenir à nos besoins ? S'il n'y a plus assez de bois pour la cuisine ? Ou si les plantes qui nous soignent ont toutes disparu ? On va tresser les paniers avec quoi ? Que vont manger les enfants de mes enfants s'il n'y a plus la viande en forêt ? La viande diminue déjà beaucoup hein ! Les jeunes ne réalisent pas toujours parce qu'ils vont chercher loin en forêt. Mais moi je constate déjà qu'avant il y avait même le gibier jusqu'au village, bien même ! Les chimpanzés venaient jusque dans ton champ, presque devant ta porte ! Les éléphants aussi, ça venait souvent saccager au village ! Tout ça c'est fini... Il y a sûrement plusieurs choses qui expliquent ça, mais moi je connais que la viande en forêt diminue beaucoup. Je me dis que ces enfants-là, qui vont naître dans dix ou quinze ans, ils ne goûteront peut-être jamais la viande de l'éléphant... Ou celle du gorille, du chimpanzé, il n'y aura peut-être même plus la biche ou le lièvre ! Si on continue de piller notre forêt, tout va disparaître. Et quand tout aura disparu, dis-moi comment nous allons survivre, nous qui avons toujours vécu des choses que la forêt nous offre ? » (Pierre, 70 ans, janvier 2012)*

Pour ceux qui s'aventurent régulièrement dans les profondeurs de la forêt, que ce soit pour la chasse ou pour les activités de recherche du PGS, la situation n'apparaît pas toujours aussi préoccupante. Ils continuent de rencontrer régulièrement des espèces qu'ils ne voient plus au village et expliquent leur absence dans l'espace domestique par la crainte accrue des hommes, conséquence de l'augmentation des armes à feu. Alors que la sensibilisation met en garde contre les risques liés à la disparition des grands singes, en raison de leur impact sur le couvert forestier, on pourrait penser que les guides s'inquiètent davantage de la diminution des populations de grands singes. S'ils semblent effectivement plus concernés par les risques liés à cette diminution, ils sont également plus confiants dans l'avenir que ceux qui ne les rencontrent plus jamais.

#### **4.2.3. Argument touristique ou l'intérêt économique du gorille vivant**

L'argument selon lequel un gorille ou un chimpanzé vaut davantage d'argent vivant que mort est sans doute l'un des plus utilisés, et probablement aussi l'un des plus efficaces pour convaincre les Badjoué de s'inquiéter davantage de la disparition des grands singes de leur forêt. Suite à des visites organisées par le PGS dans des zoos ainsi qu'auprès d'autres projets de conservation au Cameroun, plusieurs personnes ont été frappées par les retombées économiques du tourisme et ont commencé à s'interroger sur la possibilité de mettre en place dans leurs villages des projets touristiques centrés sur la découverte des grands singes dans leur habitat naturel.

*« Même si tu vends le gorille bien cher, tu ne peux le vendre qu'une seule fois. Mais s'il est vivant et qu'un touriste est prêt à payer dix, vingt ou trente mille pour l'observer, à chaque touriste tu vas engranger l'argent. Ça veut dire que tu peux*

*faire des millions chaque année ! C'est ça qui va nous permettre d'évoluer, c'est le tourisme qui va nous apporter le développement. Il faut protéger nos gorilles pour que les gens viennent les voir. Vous les blancs vous êtes tellement riches... Et vous avez trop envie de voir les choses de la forêt, les éléphants, les gorilles, et tout et tout. L'autre fois il y a même un blanc qui voulait voir le serpent. Aïe aïe, je me dis que ce gars est fou. Nous les noirs on a peur des serpents, on veut éviter ça parce que ça tue ! Et le type te dit qu'il veut même bien te payer pour voir ça... Vous êtes prêts à donner beaucoup d'argent pour voir ça vivant. C'est comme ça qu'on va s'en sortir, grâce au tourisme des blancs ! » (Christophe, 47 ans, novembre 2013)*

*« Quand tu tues, même si un chimpanzé coûte 50.000 CFA, mais si l'autre donne 10.000 ou 20.000 pour voir le chimpanzé vivant dans le zoo, ça produit beaucoup plus que si c'est mort. Pendant des années si les blancs viennent voir ça, ça produit beaucoup plus. Quand les gens viennent, c'est un bénéfice social pour tout le monde. Le braconnier il va bouffer ses 50.000 en quelques jours. Toutes nos ressources fauniques sont intéressantes, les produits ligneux, non-ligneux. Voir un animal vivant dans cette forêt là c'est important, c'est ça qui amène tous ces gens, les touristes, les volontaires, etc. Mais si tout est ravagé, il n'y a plus de singe, le touriste il va payer quoi ? Il faut garder ça vivant. » (Jean-Paul, 56 ans, décembre 2013)*

On retrouve ici un argument « classique » des politiques néolibérales de l'environnement, à savoir l'idée que « la seule voie possible de conservation de la nature est sa mise en valeur économique » (Thomas, 2015 : 14). Ainsi, l'espoir de retombées économiques liées au développement d'un tourisme axé sur les grands singes véhicule l'idée que ces derniers ont plus de valeur vivants que morts. Dans ce contexte précis, où les grands singes sont de moins en moins perçus comme une menace pour les cultures, et où la présence du PGS semble avoir participé à un changement des attitudes locales à leur égard dans l'espace forestier, cet argument touristique pourrait effectivement constituer une incitation supplémentaire à leur protection par les Badjoué. Encore faut-il que cet espoir se concrétise. En effet, nous l'avons vu, les promesses de développement économique liées à l'acquisition d'une ZICGC ont donné lieu à de profondes désillusions dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala. L'idée grandissante que les mesures de gestion communautaire sont davantage sources de contrôle et de répression que de bénéfices, amène de plus en plus les Badjoué à penser que si la conservation de la nature est effectivement synonyme de retombées financières, ils seraient les seuls à ne pouvoir en tirer parti. Dans cette optique, si un tel projet touristique devait voir le jour dans le cadre des activités menées par le PGS, il serait essentiel de réfléchir aux modalités de sa conception, de sa mise en œuvre, et de l'implication active des habitants de ces villages tout au long du processus, y compris dans les prises de décision et la gestion des bénéfices économiques.

## Conclusion

Ce chapitre a mis en évidence la pluralité et la diversité des conceptions des grands singes en jeu dans le contexte de la conservation. Si les arguments écocentriques et anthropocentriques généralement mobilisés sur la scène internationale en réfèrent au « bien commun » et à la « valeur universelle » des grands singes, ils ne sont pas toujours les plus pertinents ou les plus convaincants pour les personnes qui vivent à leur contact, et dont les préoccupations et les perceptions sont inévitablement différentes. Ainsi, pour « changer les attitudes locales » à l'égard des primates, pour sensibiliser les villageois à la nécessité de protéger les ressources de leur forêt, et en particulier les grands singes, il s'agit également de trouver des arguments qui font sens au niveau local, qui tiennent compte du contexte de sympatrie et de ses implications.

Les activités de sensibilisation proposées par le PGS visent donc en partie à amener les Badjoué à élargir leur point de vue, à intégrer à la fois les enjeux locaux et mondiaux que soulèvent les menaces qui pèsent sur les grands singes. Mise en valeur économique des grands singes à travers le tourisme, état de la forêt pour les générations d'enfants Badjoué à venir, enjeux scientifiques liés à leur similarité avec les humains, importance de la régénération des forêts pour la survie de l'humanité, on voit bien l'imbrication des préoccupations locales et universelles dans les programmes de sensibilisation proposés par le PGS. Si certains de ces arguments s'avèrent convaincants pour les Badjoué, qui d'ailleurs se les réapproprient d'une manière parfois originale (l'argument des générations futures se pose par exemple en termes plus matériels et utilitaristes pour les Badjoué), nous avons vu que les changements d'attitude les plus importants survenaient parfois là où on ne les attend pas.

Nous avons ainsi vu qu'il est impossible d'appréhender les conceptions et attitudes locales envers les grands singes sans tenir compte des contextes interactifs dans lesquels elles se déploient et se transforment. L'ethno-éthologie nous permet de comprendre que si les conceptions culturelles influencent effectivement la perception du comportement des grands singes, ces mêmes comportements contribuent à modifier les représentations des Badjoué et influencent ainsi le déroulement des interactions futures. Les activités de recherche en forêt ont donné lieu à de nouveaux types d'interactions entre les Badjoué et les gorilles. En favorisant des rencontres au cours desquelles les hommes ne portent pas d'arme à feu, le PGS a participé à l'émergence de nouvelles interactions, de rencontres dénuées de violence et d'affrontement, que nombre de villageois n'avaient jamais eu l'occasion d'expérimenter. En effet, l'usage accru du fusil ces trente dernières années semble avoir empêché toute forme d'interaction « pacifique » entre les hommes et les gorilles dans l'espace forestier.

Ces nouvelles interactions ont été source de changements divers : comportement plus « pacifique » des gorilles et des humains, reconfiguration des perceptions et des représentations, etc. Si les grands singes apparaissent encore comme des êtres stratégiques et dangereux, ils seraient désormais capables de clémence envers les humains lorsqu'ils ne se sentent pas menacés. Il n'est donc plus obligatoire de systématiquement chercher à les abattre au cours d'une rencontre en forêt. Par ailleurs, l'implication des villageois dans des activités rémunérées du PGS devient incompatible, pour une majorité d'entre eux, avec l'abattage de ces animaux, emblèmes du projet.

Ainsi, la présence du Projet Grands Singes participe indéniablement à des changements de pratiques et de représentations envers les grands singes. Il faut toutefois garder à l'esprit que ces changements semblent intrinsèquement liés, d'une part, à l'absence d'armes à feu au cours des rencontres interspécifiques – une conséquence favorable des activités de recherche menées par le projet – et d'autre part, à la volonté des villageois de ne pas perdre leur emploi au sein du PGS. L'un des objectifs du Projets Grands Singes est qu'à terme, les villageois puissent gérer seuls, de façon durable et autonome les ressources fauniques. Dans cette optique, il s'agira alors d'envisager les possibles répercussions d'un retrait du projet sur les pratiques et attitudes envers les grands singes.

## CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

---

Lorsqu'on s'intéresse à la « conservation communautaire » ou à la « gestion communautaire des ressources » en forêt camerounaise, on ne peut qu'être frappé, au premier abord, par ce qui apparaît comme un décalage profond entre les populations et les conservationnistes. Ces derniers semblent en effet à la recherche de communautés fictives, d'un collectivisme traditionnel au sein des villages, d'un communautarisme qui n'a probablement jamais existé, en tout cas pas sous cette forme. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. À travers la réforme forestière de 1994, le gouvernement camerounais tombe lui aussi dans ce « piège du collectif villageois » en obligeant les populations locales désireuses de se voir reconnaître des droits sur les espaces et les ressources, à créer, au sein du village, des entités de représentation et de gestion. On a ainsi l'impression que les intervenants ont une vision simpliste et erronée des communautés, qu'ils n'ont pas compris les dynamiques locales. Pourtant, en se penchant de manière un peu plus approfondie sur les images et les conceptions dont le concept de « communauté » est investi, on se rend compte que les projets de conservation sur le terrain sont loin de considérer les villages comme des entités homogènes et consensuelles. Le PGS a conscience de s'implanter dans un contexte empreint de conflits, de luttes pour le pouvoir et pour l'accès aux ressources. Si le village apparaît rarement comme l'entité la plus représentative de la manière dont les ressources sont gérées au niveau local, tant les populations que les projets de conservation et/ou de développement sont aujourd'hui contraints par ces approches communautaires. Pour mener des actions de développement ou de conservation qui soient à la fois durables, éthiques et démocratiques, il faut désormais se baser sur la « communauté », généralement au niveau du village. Nous avons vu que ce concept était avant tout performatif pour le PGS. Même si les villages Badjoué ne répondent pas aux critères que l'on attend d'une communauté, c'est une communauté « qui doit advenir ». La communauté apparaît ici comme un concept orienté vers l'action, visant à responsabiliser, conscientiser, et autonomiser les populations locales afin de les amener vers une gestion durable de leurs ressources, et ici particulièrement de la faune. Pour les Badjoué, familiarisés depuis de longues années avec ces approches communautaires, le concept constitue d'une part, un moyen de faire venir des intervenants extérieurs, souvent perçus comme synonymes de développement économique, d'autre part, un outil permettant d'obtenir et d'affirmer des droits officiels sur des espaces et ressources faisant déjà l'objet de négociations, de conflits, voire d'affrontements (entre villages, entre familles, entre lignages, etc.).

En effet, les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala sont traversés par des luttes diverses : accès au pouvoir, revendications de certains espaces, accès à des ressources prisées, conflits familiaux, villageois, lignagers ou ethniques, accaparement de la rente forestière, sont autant d'éléments qui participent à la reconfiguration permanente de l'arène politique locale. Nous avons vu que les deux

sources majeures du pouvoir dans les villages, l'une plus « traditionnelle » (chefs de famille et de lignage, anciens, notables, etc.), l'autre plus administrative (les chefs de village), coexistaient aujourd'hui avec d'autres types de pouvoir et d'autorité. Si la figure traditionnelle de l'élite, l'intellectuel diplômé bénéficiant d'un salaire et parvenant à se hisser dans les hautes sphères du pouvoir, a vraisemblablement perdu un peu de son prestige au cours des dernières décennies (Banégas & Warnier, 2001), elle reste bien présente dans les structures de la gestion décentralisée des forêts camerounaises. Par ailleurs, l'inflation organisationnelle (Oyono, 2001) consécutive aux réformes de 1994 contribue à multiplier et métamorphoser les organisations villageoises, et la manière dont le pouvoir s'y distribue et s'y organise.

Le Projet Grands Singes ne s'est donc pas implanté dans des villages homogènes et consensuels. À travers la création d'une zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire (ZICGC) dans ces trois villages, il entendait participer activement à la protection de la périphérie de la Réserve du Dja, en y promouvant une gestion durable de la faune. À l'instar d'autres innovations de la loi forestière de 1994 (forêts communautaires, partage de la redevance forestière, etc.), l'acquisition d'une ZICGC participe à l'inflation organisationnelle évoquée précédemment, puisqu'elle implique la création d'entités légales telles que les comités de gestion, censés représenter toute la communauté, agir « en son nom », et dans son intérêt. Nous avons ainsi vu que malgré les efforts du PGS pour favoriser une élection démocratique de ces représentants, ces derniers sont loin de faire l'unanimité dans les villages. Ceux que Bigombe Logo (2006) appelle « les élites de la gestion décentralisée » ont réussi à s'insérer dans ces structures, et contribuent au sentiment général que le pouvoir est toujours accaparé par les mêmes individus. Les villageois « ordinaires », ceux qui ne parviennent pas à se faire entendre au sein « l'arène de la gestion communautaire », ont ainsi l'impression de ne pas être réellement impliqués dans ces processus dont l'objectif est pourtant de favoriser une participation active de tous les acteurs. Il semble donc bien que la gestion décentralisée des forêts soit sujette à un accaparement du pouvoir et une captation de la représentation environnementale par les élites, un constat récurrent dans les études sur la gestion des forêts camerounaises (Bigombe Logo, 2006 ; Oyono & Efoou, 2006). Toutefois, dans les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala, ce constat doit être nuancé. Si les élites tendent effectivement à accaparer le pouvoir, ils doivent faire face à une forme d'opposition de la part des villageois, opposition qui peut prendre plusieurs formes.

D'une part, le PGS participe à l'émergence de nouvelles figures de la réussite, de nouvelles trajectoires d'ascension sociale dans les villages. Lorsque celles-ci parviennent à asseoir une certaine légitimité, elles peuvent devenir des acteurs de poids dans l'arène de la gestion communautaire, et donnent parfois l'impression de constituer une forme de contre-pouvoir face à l'accaparement du pouvoir par les élites. En tenant les villageois informés, en se souciant des intérêts de la « communauté », et en entretenant de bonnes relations avec les autorités traditionnelles, certains de ces

nouveaux leaders sont considérés par les villageois comme des représentants valables, susceptibles de tenir compte de leurs intérêts. D'autre part, les tentatives d'instrumentalisation dont le PGS fait l'objet doivent, à mon sens, être envisagées comme des stratégies visant non seulement à diminuer le poids des élites, mais également à empêcher l'ascension sociale de certaines de ces nouvelles figures. Sensibilisateurs, membres de comités, guides, etc. les acteurs que le PGS propulse sur le devant de la scène ne font pas tous l'unanimité dans les villages, particulièrement auprès de ceux que j'ai appelés « les oubliés du projet ». En effet, il est impossible pour le PGS d'impliquer activement tous les villageois dans des postes à responsabilité ou dans des activités rémunérées. Les dissensions qui naissent de ces inégalités se trouvent par ailleurs enchevêtrées dans d'autres problématiques – conflits interpersonnels, jalousies, etc. – et donnent lieu à des contestations qui peuvent prendre différentes formes. L'une des stratégies les plus courantes consiste ainsi à dénoncer ces individus pour des pratiques de chasse illégale et de braconnage. L'objectif de ces dénonciations est non seulement de s'assurer qu'il y aura une sanction, mais également de rendre des postes vacants (sensibilisateur, guide, etc.) et ainsi de donner la possibilité à d'autres acteurs de tirer profit des retombées économiques du PGS. Ainsi, en fonction de leurs intérêts, de leurs représentations, et des situations, les villageois « s'agrègent » de différentes manières, et constituent autant de groupes stratégiques aux contours variables et perméables. Le PGS est ainsi pris dans des logiques multiples et complexes – jeux de pouvoirs, réseaux d'influence, conflits interpersonnels, etc. – qui influencent non seulement le déroulement des activités de conservation, la façon dont elles sont perçues, appropriées ou contournées, mais contribuent également à transformer les dynamiques sociales et politiques dans les villages.

Par ailleurs, ces reconfigurations sociales et politiques sont aussi liées à des changements dans les modalités d'accès, d'usage et d'appropriation des espaces et des ressources. Le chapitre 5 a montré que ces modalités étaient multiples et dépassaient largement le cadre villageois. Ainsi, l'acquisition d'une ZICGC implique un découpage et une répartition des espaces qui, bien qu'ils soient instrumentalisés par les villageois dans des luttes diverses pour l'accès aux ressources, ne sont pas toujours représentatifs de la manière dont les espaces sont organisés, pensés, utilisés et appropriés. S'il s'agit pour les Badjoué de se réapproprier de nouveaux terroirs, au sein desquels il faut repenser les modalités d'accès et d'usage ainsi que les stratégies cynégétiques, il est également question de « se soumettre » à un contrôle externe accru. En effet, en l'absence de partenariat avec un opérateur privé (une société de chasse), les mesures de contrôle et de répression inhérentes au fonctionnement d'une ZICGC s'adressent essentiellement aux villageois eux-mêmes, ainsi qu'aux chasseurs et braconniers extérieurs à la communauté. Si les Badjoué de la « communauté Malen V – Doumo-Pierre – Mimpala » sont assez favorables à la répression du braconnage « allogène », ils vivent assez mal les mesures de contrôle de leurs propres pratiques. En sollicitant une ZICGC, ces derniers ambitionnaient non seulement de pouvoir enfin revendiquer des droits d'usage officiels de leurs terroirs cynégétiques,

mais également de bénéficier des retombées économiques liées à l'exploitation de la faune par des opérateurs privés tels que les sociétés de chasse. Or, en l'absence de tels opérateurs, la ZICGC apparaît uniquement source de contraintes. Espaces cynégétiques réduits, quotas, et lutte anti-braconnage véhiculent ainsi l'idée que la gestion durable et communautaire de la faune est synonyme de coercition et de contrôle, et que les promesses de développement économique ne visaient qu'à servir d'appât. En termes de « relation à l'environnement forestier », cette situation semble renforcer chez les Badjoué l'idée que la forêt et ses ressources sont synonymes d'argent, mais que tout est mis en place pour qu'ils soient les seuls à ne pas en bénéficier, qu'ils en soient en quelque sorte dépossédés, au profit des « grands » (l'État, les autorités officielles impliquées dans le commerce de la viande, etc.), et des « blancs » (les exploitants forestiers, les sociétés de chasse sportive, les scientifiques, les industries pharmaceutiques, etc.). Alors que la plupart des activités mises en place par le PGS sont accueillies assez favorablement dans les villages, la figure de contrôle et de répression que ce dernier incarne dans le contexte de la ZICGC est à l'origine de contestations parfois virulentes, qui peuvent avoir des conséquences sur tous les autres aspects du projet (sapes, boycotts, etc.), et influencent nettement les attitudes locales à son égard.

Le dernier chapitre de cette partie ambitionnait de sortir du cadre proprement dit de la gestion communautaire pour s'intéresser à la manière dont le PGS, à travers les différentes activités mises en place, contribuait – ou non – à changer les attitudes et les représentations des Badjoué à l'égard des grands singes. Si la mise en place d'une ZICGC, la réintroduction du cacao, et la diversification des cultures ont pour objectif de changer les pratiques locales (investissement accru dans l'espace agricole, diminution du temps disponible pour les activités cynégétiques, zonage et quotas visant à diminuer la pression sur la faune, etc.), d'autres initiatives ambitionnent, à travers la sensibilisation et l'éducation, de changer les représentations des Badjoué. Les grands singes font en effet l'objet d'une multiplicité de représentations, et sont donc perçus de façons très différentes en fonction des acteurs et des points de vue. Dans les pays occidentaux, les gorilles et chimpanzés sont à la fois considérés comme des sujets d'étude cruciaux pour la science – évolution de la lignée des primates anthropoïdes, virologie, rôle au sein des écosystèmes forestiers, etc. – et comme des « presque humains », suscitant une puissante empathie qui en fait des espèces emblématiques pour la conservation. Pour les Badjoué, les grands singes sont à la fois perçus comme des voleurs et pillards qui menacent l'abondance des récoltes, comme d'anciens humains « redevenus sauvages » et envieux de la vie du village, mais également comme des adversaires redoutables, des êtres stratégiques qu'il est dangereux de rencontrer en forêt. En mobilisant une approche ethno-éthologique (Brunois, 2004, 2005a, 2005b ; Lestel et al., 2006), le chapitre 7 a mis en avant la nécessité de considérer les grands singes comme des acteurs, interagissant sur les attitudes, les représentations, les savoirs et les savoir-faire des Badjoué à leur égard. Il est ainsi apparu que les interactions entre les Badjoué et les grands singes jouaient un rôle crucial dans la manière dont les uns et les autres se perçoivent et se connaissent. Les représentations et



attitudes des Badjoué à l'égard des grands singes se révèlent ainsi dynamiques, elles influencent et sont influencées par la façon dont les rencontres se déroulent, et font constamment l'objet de transformations et de reconfigurations. Dans cette optique, si les arguments mobilisés par le PGS dans le cadre de la sensibilisation et de l'éducation à la conservation peuvent faire sens pour les Badjoué et influencer leurs perceptions des grands singes, ils s'avèrent globalement moins « efficaces », ou moins percutants, que les changements que le PGS a induit, en partie inconsciemment, dans les interactions entre les villageois et les gorilles. En favorisant, dans le contexte de la recherche scientifique en forêt notamment, le développement de contextes interactifs plus « pacifiques » entre les hommes et les grands singes (résultant en grande partie de l'absence d'armes à feu), le Projet Grands Singes semble avoir participé à une forme de reconfiguration des perceptions, des comportements, et des attitudes locales à l'égard de ces primates. Ainsi, les « changements d'attitude » que les projets de conservation tentent d'insuffler chez les populations locales ne sont pas toujours là où on les attend. Il semble dès lors indispensable de prêter davantage d'attention aux interactions et aux rencontres interspécifiques entre les hommes et les animaux dans ces contextes sympatriques. Si mon analyse comporte un biais « humano-centré » avéré, il serait intéressant de renforcer les collaborations entre primatologues et anthropologues d'une part, et de pouvoir mener des observations directes de ces interactions d'autre part, afin de ne pas seulement mettre en lumière la manière dont ces interactions transforment – et sont transformées par – les comportements et les représentations des humains, mais également de mieux comprendre comment les comportements et les attitudes des gorilles évoluent et se transforment dans ces contextes interactifs.

En effet, à la lueur des observations et analyses soulevées au dernier chapitre, il semble peu probable de parvenir à une gestion durable et autonome de la faune sans tenir compte du rôle majeur des interactions entre les hommes et les animaux de leur environnement.

## CONCLUSIONS GENERALES

---

Dans les années quatre-vingts, la surexploitation de la faune dans les forêts d'Afrique centrale amène les organismes internationaux à tirer la sonnette d'alarme. L'impératif de prendre des mesures visant à endiguer le commerce de viande de brousse et l'exploitation irraisonnée des ressources débouche alors sur des politiques et des mesures environnementales qui induisent de profonds changements dans le mode de vie des populations riveraines des forêts. La « crise de la viande de brousse » intervient par ailleurs à un moment où tant le paradigme de la conservation que les contextes politiques et économiques internationaux sont en pleine mutation. Démocratisation, décentralisation, gouvernance, libéralisation, responsabilisation et participation deviennent des éléments performatifs qui s'imposent à la fois comme référentiels politiques et comme paradigmes scientifiques (Robillard, 2010).

En matière d'environnement, les politiques internationales de la fin du 20<sup>ième</sup> et du début du 21<sup>ième</sup> siècle sont essentiellement marquées par l'avènement des deux processus jumeaux de décentralisation et de conservation communautaire participative (Agrawal, 2005). Au Cameroun, les politiques forestières et environnementales adoptées en 1994 s'inscrivent dans cette volonté d'aménager durablement les forêts et d'impliquer les communautés locales dans la gestion de leur environnement. Considérée comme une avancée majeure, en termes d'implication des populations locales notamment, et comme un modèle à suivre pour les réformes forestières à venir dans d'autres pays d'Afrique centrale, cette gestion décentralisée est censée répondre aux exigences de « bonne gouvernance environnementale », en favorisant un mode pluriel de gestion des ressources forestières qui implique des acteurs variés à tous les échelons (local, national, régional, international). Il s'agit de promouvoir le partage de la responsabilité de la conservation entre l'État, les autorités décentralisées, les entreprises, les ONG, et les communautés locales. C'est dans ce contexte en pleine évolution que de nouveaux acteurs ont émergé et proliféré dans les forêts du Cameroun. Exploitants forestiers, sociétés de chasse sportives, projets de conservation et/ou de développement y voient l'occasion de s'insérer dans les rouages de la gestion forestière.

À travers une analyse anthropologique de trois villages Badjoué impliqués dans un projet de conservation des grands singes à la périphérie nord de la réserve du Dja, cette thèse avait pour objectif d'analyser les effets microsociaux de nouvelles politiques et mesures environnementales. Le terrain ethnographique de cette recherche doctorale s'est avéré particulièrement pertinent pour étudier ces questions. En effet, la réserve de biosphère du Dja (une aire protégée à la fois nationale et patrimoine mondial) et sa périphérie illustrent bien l'imbrication des échelles locale, nationale et internationale dans les problématiques relatives à la surexploitation de la faune. Il s'agissait donc plus particulièrement d'interroger, à travers le Projet Grands Singes (PGS), la mise en œuvre et les

répercussions locales de processus globaux visant à réduire la pression humaine sur les ressources fauniques.

Les questions qui ont guidé cette thèse étaient les suivantes : Comment les nouvelles mesures et pratiques environnementales issues de la conservation communautaire sont-elles négociées et appropriées au niveau local ? De quelles manières les interactions entre les villageois et le PGS contribuent-elles à transformer les dynamiques sociales, économiques et politiques locales ? Quelles sont les répercussions de ces changements sur les pratiques et les conceptions de la faune chez les Badjoué du Dja ? Enfin, il s'agissait également de comprendre pourquoi et comment les attitudes envers la conservation évoluent dans ce contexte dynamique.

Bien qu'elle apparaisse souvent comme une discipline relevant fondamentalement de la « nature », la conservation soulève avant tout des questions de pratiques humaines, de relations entre les hommes et les environnements, de moyens d'existence, d'équité et de justice sociale. Les pratiques et représentations environnementales se sont révélées indissociables des contextes politiques et socioéconomiques dans lesquels elles se déploient. L'anthropologie constitue donc une discipline essentielle à la compréhension de ces contextes et de leur évolution. En s'inscrivant au carrefour de l'anthropologie de la conservation, de la socio-anthropologie du développement, et d'une anthropologie de la nature qui replace les relations homme-animal dans un contexte interactif et dynamique, cette thèse ambitionnait de porter une attention particulière aux relations que les Badjoué du Dja entretiennent avec leur environnement, à l'imbrication de ces relations dans les dynamiques sociales, économiques et politiques locales, ainsi qu'à l'évolution de ces problématiques dans le contexte de la gestion communautaire des ressources forestières au Cameroun. Plus qu'une analyse des répercussions sociopolitiques de la conservation communautaire, ou de son impact sur les pratiques et conceptions locales de l'environnement forestier, cette thèse avait pour objectif de comprendre et de mettre en évidence l'indissociabilité des questions environnementales, sociales et politiques.

### *La viande comme porte d'entrée*

Pour analyser la manière dont les pratiques environnementales et les conceptions de la faune évoluent dans un contexte de conservation, il semblait indispensable de commencer par décrire et comprendre ces pratiques et ces conceptions. La première partie de la thèse s'est ainsi penchée sur les pratiques cynégétiques et les relations à la faune dans les villages Badjoué, ainsi que sur leur évolution au cours des trente dernières années. J'ai ainsi pu mettre en évidence les liens forts qui existent entre les Badjoué, les pratiques cynégétiques et les ressources fauniques de leur forêt. Si les animaux en général jouent un rôle important dans la vie des Badjoué, nous avons vu que la viande occupait une place

particulière dans les relations sociales et économiques des villages : prestige du chasseur, alimentation, revenus, manifestations traditionnelles, systèmes d'échanges locaux, résolution des conflits, scolarisation des enfants, relations de couples, sont autant d'éléments qui se trouvent impactés par des transformations politiques et économiques à d'autres échelles.

Le sujet de « la viande » s'est ainsi avéré une porte d'entrée intéressante pour comprendre l'enchevêtrement des pratiques environnementales dans tous les autres aspects de la vie quotidienne, mais également pour mettre en lumière l'imbrication des échelles locale, nationale et internationale dans les questions de conservation de la faune. Nous avons ainsi vu que la consécration du terme « crise de la viande de brousse » sur la scène internationale a marqué l'avènement d'une lutte acharnée contre le commerce de la viande et les pratiques locales d'exploitation de la faune. L'explosion de ce commerce est elle-même intrinsèquement liée à des bouleversements d'ordre économique et politique à différentes échelles. La crise économique des années quatre-vingts, l'essor de l'exploitation forestière industrielle et le développement d'une chasse sportive ont eu des répercussions majeures sur les dynamiques locales et sur le rapport à la viande des populations forestières de l'Est-Cameroun. La viande devient synonyme d'argent et constitue, à partir des années quatre-vingts, l'une des seules sources de revenus permettant aux villageois de subvenir aux besoins de leur famille. Ainsi, en instaurant des mesures de contrôle et de régulation des pratiques cynégétiques locales, la conservation ne contribue pas seulement à transformer les pratiques d'exploitation de la faune, elle bouleverse également les contextes économiques et sociaux locaux.

Dès lors, pour comprendre la manière dont les attitudes envers la faune et envers la conservation évoluent dans un contexte de gestion « décentralisée des ressources, il faut nécessairement se pencher sur les effets et les reconfigurations sociopolitiques qui naissent de ces nouvelles mesures et pratiques environnementales, ce que la seconde partie de la thèse s'est attachée à faire.

### *Quelle gouvernance environnementale dans les forêts camerounaises ?*

Les trois derniers chapitres de la thèse ont en effet mis l'accent sur les nombreuses transformations et reconfigurations qui naissent de la gestion décentralisée des ressources : jeux de pouvoir, luttes pour l'accès aux ressources, reconfigurations spatiales, sociales et politiques, transformations du rapport aux grands singes etc. Dans cette conclusion j'aimerais revenir sur une problématique spécifique qui, me semble-t-il, apparaît en filigrane des différents chapitres. Les observations et analyses proposées tout au long de cette thèse semblent effectivement converger vers l'idée que les approches participatives et communautaires de la conservation ne sont pas toujours source de davantage de démocratie ou d'autonomie des communautés locales, particulièrement en périphérie des aires protégées, un constat qui rejoint les observations de plusieurs auteurs dans d'autres contextes

(D'Aquino & Seck, 2001 ; Goldman, 2001 ; Igoe, 2006 ; Igoe & Brockington, 2007). Au Cameroun, le bilan de la gestion décentralisée des forêts s'est jusqu'ici avéré particulièrement mitigé (Julve et al., 2007 ; Julve & Vermeulen, 2008). En promouvant l'idée que la conservation des forêts passe par leur mise en valeur économique, et que les populations locales seront non seulement bénéficiaires de ces retombées économiques, mais également des acteurs à part entière de la gestion des espaces forestiers, la Loi Forestière de 1994 reflète particulièrement bien l'influence du contexte néolibéral et des injonctions internationales de bonne gouvernance sur les politiques nationales.

Toutefois, dans la pratique, la mise en œuvre d'une telle gouvernance environnementale s'avère particulièrement difficile, l'acquisition des Zones d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire (ZICGC) illustre plutôt bien ce phénomène. Alors qu'elles promettaient aux communautés locales de se voir enfin reconnaître des droits d'usage officiels sur leurs territoires, d'être à la fois décisionnaires et gestionnaires des questions d'accès, d'usage et de contrôle de ces espaces et de leurs ressources, ainsi que de bénéficier des retombées économiques liées à des partenariats avec des opérateurs économiques privés, les ZICGC s'avèrent souvent source de désillusions.

Premièrement, les surfaces octroyées par l'État camerounais sont beaucoup plus petites que les surfaces réellement exploitées par les communautés, ce qui implique des reconfigurations importantes du rapport à l'environnement forestier, tant en termes de pratiques cynégétiques et agricoles qu'au niveau de l'organisation sociale de ce rapport à la forêt. En effet, les ZICGC ne tiennent pas compte des modes locaux d'appropriation, d'accès et d'usage des espaces et des ressources, lesquels dépassent largement le cadre du village. Ce découpage de l'espace forestier vient ainsi créer, raviver ou renforcer des conflits familiaux, villageois, lignagers ou même ethniques. En effet, les mesures et les projets de gestion communautaire s'implantent toujours dans des contextes déjà empreints de luttes diverses pour l'accès aux ressources, et font dès lors l'objet de manipulations et instrumentalisation diverses de la part des acteurs locaux.

Deuxièmement, les dispositions de la réforme forestière ne donnent pas aux communautés locales la possibilité d'assumer seules l'ensemble des procédures relatives à l'acquisition de zones communautaires. Les contraintes administratives, techniques et financières sont telles que peu de communautés parviennent au bout du processus sans une intervention extérieure (compagnies d'exploitation forestières, sociétés de chasse sportive, ONG de conservation et/ou de développement, etc.). Les intervenants extérieurs sont donc censés fournir un appui technique et financier aux communautés, les accompagner vers une gestion autonome, responsable et durable de leurs propres ressources. En pratique, cet accompagnement se traduit souvent par un contrôle accru des pratiques locales, davantage que par une réelle autonomie des communautés.

Troisièmement, en assurant aux populations locales que la conservation est synonyme de développement, à travers des partenariats avec des opérateurs économiques privés notamment (exploitants forestiers, miniers, sociétés de chasse, etc.), on promeut l'idée que la conservation des forêts est plus « rentable » que leur exploitation. Toutefois, l'exemple de la ZICGC des villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala illustre bien la difficulté de mise en œuvre de ces approches néolibérales de la conservation. En effet, en l'absence de partenariat avec une société de chasse, les retombées économiques de la gestion sont presque nulles d'une part, mais d'autre part, les mesures de contrôle et de répression des activités cynégétiques illégales s'adressent essentiellement aux acteurs locaux eux-mêmes. Restriction et interdiction d'accès et d'usage de certaines zones – particulièrement giboyeuses d'ailleurs –, retombées économiques insignifiantes, pouvoir de décision et de gestion très relatif, contrôle et répression de leurs propres pratiques sont autant d'éléments qui renforcent l'idée que l'exploitation de la forêt est en réalité plus lucrative que sa protection, mais que tout est fait pour que les communautés locales soient les seules à ne pas en bénéficier, au profit des intervenants extérieurs (exploitants forestiers, chasseurs sportifs, scientifiques, industries pharmaceutiques, etc.).

Enfin, ces modèles de gouvernance sont censés favoriser l'implication des populations. Alors que la création de comités et autres entités de représentation locale des populations est souvent présentée comme une avancée en termes de responsabilisation et d'implication des populations, nous avons vu que cela résultait rarement en une plus grande autonomie des communautés villageoises. Par ailleurs, ces entités font l'objet de contestations importantes au niveau local, et semblent contribuer à un sentiment croissant des villageois de ne pas être partie prenante de la gestion de leurs territoires. On observe ainsi à la fois une captation de la représentation environnementale par les élites, et l'émergence de nouvelles trajectoires d'ascension sociale et de nouvelles figures d'autorité qui ne font pas toujours l'unanimité au sein des communautés. En outre, la participation des populations locales se résume souvent à une concertation, et le pouvoir de décision semble toujours concentré aux mains des intervenants extérieurs. On assiste dès lors davantage à une multiplication des instances de régulation qu'à un réel partage de la responsabilité de la conservation.

Alors que l'objectif était de promouvoir une responsabilisation et une autonomisation accrue des communautés, les pratiques locales sont toujours considérées comme un paramètre à réguler et à contrôler. Ainsi, en dépit de ses nombreuses promesses, la loi Forestière de 1994 ne semble pas avoir favorisé une réelle implication des acteurs locaux dans la prise de décision et la participation à la gestion de leurs territoires et de leurs ressources.

Toutefois, le recours à la socio-anthropologie du développement (Olivier de Sardan, 1995a, 2007 ; Bierschenk & Olivier de Sardan, 1998), et l'approche microsociologique développée dans cette thèse ont permis de mettre en évidence certains effets « collatéraux », inattendus et pourtant inévitables, des modèles de conservation communautaire. Contrairement à la plupart des études sur la gestion

décentralisée des forêts camerounaises, cette thèse a ainsi montré que les villageois « ordinaires », ceux qui ne parviennent pas à se faire entendre dans l'arène de la gestion communautaire des ressources, n'étaient pas non plus des victimes dépourvues de marge de manœuvre, et mettaient en place diverses stratégies visant à contourner les règles, à contrecarrer l'accaparement du pouvoir par les élites, à diminuer le poids de certains leaders émergents ou celui même des projets de conservation. Ces reconfigurations sociales et politiques permanentes au sein de l'arène de la gestion communautaire sont également enchevêtrées dans d'autres problématiques. Les projets de conservation sont effectivement pris dans des logiques diverses et des luttes préexistantes, mais contribuent également à en créer de nouvelles. L'approche interactionniste de la socio-anthropologie du développement s'avère donc essentielle à l'étude et à la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans le contexte de la conservation communautaire.

Si le Projet Grands Singes fait l'objet d'instrumentalisations diverses de la part des acteurs locaux, il se présente néanmoins comme une nouvelle autorité villageoise de poids, et parfois même comme une figure de contrôle et de répression qui n'est pas sans conséquence sur les attitudes locales à l'égard de la conservation d'une part, mais également sur les pratiques environnementales elles-mêmes. Ainsi, le fait que les villageois ne soient ni pleinement décisionnaires ni réellement gestionnaires de leur forêt, et soient en outre soumis à des restrictions et des contrôles externes accrus, peut avoir des conséquences négatives, tant en termes de réduction de la pauvreté que de conservation de la biodiversité.

### ***Pour une approche endogène de la conservation***

Ces nombreuses difficultés et les effets collatéraux de la conservation communautaire sont à mon sens liés aux modèles participatifs et aux politiques mêmes de bonne gouvernance environnementale et de gestion décentralisée. En effet, en dépit de leur volonté affichée d'induire la participation et la responsabilisation des communautés, les modèles actuels ne permettent pas l'autonomie des populations. Toutes les « opportunités » d'acquisition de droits et de participation accrue nécessitent en effet des appuis extérieurs qui résultent généralement en un contrôle accru. Pour D'Aquino et Seck (2001), cela tient à une ambiguïté constitutive du concept même de « participation », qui, par définition, postule la présence obligatoire et centrale d'un intervenant extérieur. Ainsi, tant dans la formulation des problèmes et dans le choix des priorités ou des solutions à mettre en œuvre, que dans la prise de décision, l'autonomie des populations locales est loin d'être effective.

« La participation est par essence différente de l'autonomie: c'est toujours la formule d'un agent extérieur qui fait participer aux diagnostics et aux politiques de développement les acteurs locaux. Ainsi l'illustre la pratique révélatrice des "diagnostics externes", toujours associés au diagnostic participatif. A la suite, ou même avant le diagnostic participatif, il y a toujours un lourd diagnostic interdisciplinaire

externe, en "appui" aux populations, qui identifie les grands choix de développement à la place des concernés ». (D'Aquino & Seck, 2001 : 233)

La mise en place de projets de conservation apparaît en effet rarement comme la réponse à une demande qui émane du terrain, mais plutôt à un besoin massivement suggéré de l'extérieur (*ibid.*). Si la « planification participative » émanait au départ d'intentions louables visant une plus grande prise en compte des intérêts locaux et une réelle implication de ces derniers, dans les projets de développement notamment, elle aurait rapidement perdu ses principes fondateurs, « évacués par la plupart des intervenants [...] à la recherche de diagnostics correspondant à leurs propres perceptions des enjeux de développement » (D'Aquino & Seck, 2001 : 234).

Cela est d'autant plus visible dans les projets de conservation, où les enjeux de gestion des ressources sont considérés comme les sujets prioritaires. Dans le cas du PGS, c'est en effet la surexploitation de la faune et la nécessité de mettre en place des mesures visant une gestion durable qui ont été « diagnostiquées » comme les enjeux primordiaux, les "besoins" les plus urgents. Ainsi les approches participatives telles qu'elles sont pensées et mises en œuvre aujourd'hui, semblent peu adaptées à l'émergence d'une dynamique endogène de décision et de planification locale. Une dynamique interne durable apparaît effectivement peu compatible avec une analyse ou un besoin d'origine externe auquel on s'associe ensuite (*ibid.*).

Dans les faits, les diagnostics participatifs impliquent déjà des choix – de développement ou de conservation – en amont de concertations internes aux communautés. Revenus alternatifs à la vente de la viande, développement des cultures de rente, zonage de l'espace forestier et contrôle des pratiques cynégétiques, sont autant de choix qui résultent rarement de décisions internes aux communautés, mais sont plutôt pensés par les intervenants extérieurs.

Les programmes et initiatives de gestion communautaire des ressources considèrent souvent que le premier obstacle à la participation réelle, la responsabilisation et l'autonomie des communautés réside dans un « déficit d'analyse » que ces acteurs locaux auraient sur le monde qui les entoure (D'Aquino & Seck, 2001).

« La quasi-totalité des intervenants se focalise donc instinctivement sur le diagnostic et l'analyse. Tout cela parce que l'on veut expressément atteindre, aveuglé par l'éclat techniciste des produits de planification, une finalité utopique sur le court terme, la planification intégrée, en sautant la nécessaire et progressive construction sociale qui, seule, peut produire un engagement collectif sur le long terme. Pourtant, l'enjeu essentiel de l'appui à une planification locale n'est pas de transférer des méthodes de diagnostic et de planification, mais de donner aux acteurs les moyens de parcourir eux-mêmes collectivement tout le processus intellectuel et pratique de gestion locale qui aboutit à ce besoin d'analyse et de planification.» (*ibid* : 234.)



Je partage ainsi l'hypothèse de ces auteurs selon laquelle le problème ne réside pas dans un supposé déficit d'analyse sur le monde environnant, mais plutôt dans la nécessité d'améliorer les capacités des acteurs locaux à prendre en charge leur propre territoire de façon autonome. Dans cette optique, il s'agirait finalement de favoriser l'émergence d'approches « endogènes » de la gestion des ressources, car si les acteurs locaux ont déjà des compétences instinctives pour la gestion décentralisée, celles-ci sont étouffées par un environnement technique et administratif qui ne leur permet pas de s'exprimer (D'Aquino & Seck, 2001). C'est notamment le cas des forêts et zones cynégétiques communautaires qui pourraient certainement être gérées de façon plus autonome si les contraintes techniques, financières et administratives n'étaient pas aussi astreignantes. Par ailleurs, si on laissait aux communautés la possibilité de décider elles-mêmes des priorités (de conservation et de développement) et des solutions à mettre en œuvre, on peut supposer que la délimitation des espaces tiendrait davantage compte des modes locaux d'appropriation et d'usage des espaces et des ressources, et que les démarches visant l'acquisition d'espaces communautaires se feraient en concertation avec des collectivités voisines pour les questions que les communautés ne peuvent traiter à leur niveau<sup>120</sup> (appropriations lignagères, multiplicité des droits d'usage, etc.).

L'émergence de telles approches endogènes implique toutefois que des changements importants soient opérés, tant dans les politiques nationales de gestion décentralisée que dans la conception et la mise en œuvre des modèles participatifs et communautaires de conservation.

### ***Retour sur le Projet Grands Singes***

Au moment de conclure cette thèse, il me faut revenir sur certaines questions qui ont guidé son cheminement, et plus particulièrement sur la manière dont les réponses qui y furent apportées peuvent ouvrir des pistes de réflexion pour le Projets Grands Singes. J'aimerais dans cette optique m'attarder sur deux points spécifiques. D'une part, sur la manière dont les relations que les Badjoué entretiennent avec les grands singes évoluent dans ce contexte de conservation, et d'autre part sur la façon dont les approches répressives et coercitives influencent non seulement les attitudes envers la conservation, mais également les relations à l'environnement forestier.

En adoptant une approche interactive des relations homme-animal, cette thèse a montré que les conceptions et les représentations des Badjoué à l'égard des grands singes ne peuvent être comprises qu'en les replaçant dans le contexte des interactions et des rencontres interspécifiques entre les hommes et les primates. Si les conceptions culturelles des Badjoué influencent leur perception des

---

<sup>120</sup> À ce sujet, l'Opération Pilote POAS menée dans le cadre d'un appui expérimental à la décentralisation au Sénégal entre 1996 et 1999 s'est avérée particulièrement intéressante, tant en termes d'autonomie des collectivités locales que de prise de décision concertée et démocratique (D'Aquino et al., 1999 ; D'Aquino & Seck, 2001, D'Aquino et al., 2002).

comportements des grands singes, ces comportements contribuent eux-aussi à une reconfiguration des perceptions et attitudes locales envers les grands singes. Cette approche a ainsi permis de mettre en évidence certains effets inattendus, et plutôt positifs en termes de conservation, des nouvelles pratiques environnementales. En favorisant l'émergence de rencontres plus pacifiques entre les hommes et les primates dans l'espace forestier, les activités de recherche scientifique du PGS ont participé au développement d'attitudes plus positives envers les gorilles et les chimpanzés. Il semble dès lors indispensable d'encourager des recherches qui tiennent davantage compte de l'évolution des contextes interactifs dans les zones de sympatrie, afin de mieux comprendre comment et pourquoi de nouvelles pratiques environnementales peuvent déboucher sur une reconfiguration des relations homme-animal. En effet, les activités de sensibilisation et d'éducation visant à « changer les mentalités », à amener les communautés locales à intégrer les enjeux universels de la conservation, et à changer de perception et d'attitude envers la faune ont peu de chance d'aboutir si elles ne tiennent pas davantage compte de l'importance de ces contextes interactifs.

La dernière partie de la thèse a également mis en évidence des effets inattendus et beaucoup moins positifs de la gestion communautaire de la faune sur les conceptions et attitudes à l'égard de l'environnement forestier. En effet, les mesures de contrôle et de répression des pratiques cynégétiques locales semblent véhiculer l'idée qu'il est bien moins lucratif de conserver les ressources forestières que de les exploiter. L'environnement forestier en général, et la faune en particulier, en viennent ainsi à être perçus par les villageois comme une source de revenus importante dont ils seraient les seuls à ne pouvoir tirer profit. Ce constat doit à mon sens être mis en relation avec le « déficit d'endogénéité » inhérent aux approches participatives et communautaires évoqué précédemment. Dans cette optique, il serait intéressant d'ouvrir une réflexion, au sein du PGS, autour de la mise en place d'approches non seulement moins coercitives, mais également plus endogènes et réellement participatives. L'acquisition de la zone d'intérêt cynégétique à gestion communautaire (ZICGC) n'étant d'ailleurs pas encore officielle dans les villages, il serait bon de repenser les modalités de sa gestion, en partant notamment d'une conception plus « optimiste » des capacités des acteurs locaux à identifier les enjeux de développement et de gestion des ressources de leur territoire.

Ce n'est à mon sens qu'en considérant enfin les populations locales comme des acteurs responsables de leur territoire, en leur permettant de formuler eux-mêmes leurs "besoins", de choisir les priorités et les solutions à mettre en œuvre, ainsi que d'accéder à une réelle prise de décision collective que les approches participatives seront réellement participatives. Ainsi, cette thèse pose finalement la question de l'articulation entre des enjeux environnementaux mondiaux et la nécessaire prise en compte du droit des peuples à l'autodétermination.

## BIBLIOGRAPHIE

---

- Abe'ele Mbanzo'o, P. (2001). La pêche traditionnelle Badjoué : appropriation d'une ressource mobile. In W. Delvingt, (Ed.), *La Forêt des Hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine* (pp. 43-63). Presses Agronomiques de Gembloux asbl.
- Abe'ele, P., Nguenang, G.-M., Eboule Singa, N. A., Eyene Essomba, A., Djeukam, R. & Cuny, P. (2004). *État des lieux de la foresterie communautaire au Cameroun*. Rapport d'étude, Ministère de l'Environnement et des Forêts, Yaoundé.
- Assembe Mvondo, S. (2006). Conformité et application des lois environnementales : étude des zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire. *Africa*, 61(2), 238-250.
- Aubertin, C., Boisvert, V., & Vivien, F. D. (1998). La construction sociale de la question de la biodiversité. *Natures, Sciences, Sociétés*, 6(1), 7-19.
- Auzel, P. (1997). *Exploitation du milieu et émergence de nouvelles maladies virales : le cas de l'exploitation de la faune sauvage des forêts d'Afrique centrale*. Mémoire de DEA. Orléans, Université d'Orléans- Laboratoire Ermes.
- Auzel, P. (2001). Du sociétal au biologique : l'impact des perturbations liées au développement des sites forestiers industriels au Cameroun. In B. Foahom., W.B.J. Jonkers, P. Nkwi, P. Schmidt, & M. Tchatat, M. (eds.). *Seminar proceedings 'Sustainable management of African rain forest', held in Kribi, Cameroon, November 1999. Part I. Workshops* (pp. 166-182). The Tropenbos Foundation, Wageningen, the Netherlands.
- Aye Mondo, H., Bigombe Logo, P., & Ntonga Mvondo, L. (2004). Anthropologie des conflits dans la gestion des aires protégées au Cameroun : réflexion à partir de l'expérience de la Réserve de Biosphère du Dja. In *The Commons in an Age of Global Transition: Challenges, Risks and Opportunities*. The Tenth Biennial Conference of the International Association for the Study of Common Property, Oaxaca, Mexico. [En ligne]. <http://dlc.dlib.indiana.edu/dlc/handle/10535/2311>. Consulté le 15 avril, 2016.
- Adams, W.M., & Hulme, D. (2001). If community conservation is the answer in Africa, what is the question? *Oryx*, 35, 193-200.
- Agrawal, A., & Gibson, C.C. (1999). Enchantment and Disenchantment: The Role of Community in Natural Resource Conservation. *World Development*, 27(4), 629-649.
- Agrawal, A., & Gibson, C.C. (2001). *Communities and the Environment: Ethnicity, Gender, and the State in Community-Based Conservation*. Rutgers University Press, 224 p.
- Agrawal, A., & Ostrom, E., (2001). Collective action, property rights, and decentralization in resource use in India and Nepal. *Politics and society*, 29(4), 485-514.
- Agrawal, A. (2005). Environmentality: Community, intimate government, and the making of environmental subjects in Kumaon, India. *Current anthropology*, 46(2), 161-190.
- Agrawal, A., Chhatre, A., & Hardin, R. (2008). Changing Governance of the World's Forests. *Science*, 320(5882): 1460-1462.

- Akakpo K. M. (2000), Ressources forestières naturelles et plantations au Togo. *Projet GCP/INT/679/EC, Ligne budgétaire forêt tropicale B7-6201/97-15/VIII/FOR, Programme de partenariat CE-FAO (1998-2002). Rapport technique.* [En ligne] [www.fao.org/docrep/004/AB595F/AB595F04.htm](http://www.fao.org/docrep/004/AB595F/AB595F04.htm). Consulté le 02 mars 2016.
- Asibey, E.O.A., & Child, G.S. (1990). Aménagement de la faune pour le développement rural en Afrique subsaharienne. *Unasylva*, 41(161), 3-10.
- Bahuchet, S., & Iovéva-Baillon, K. (1998). Le rôle de la restauration de rue dans l'approvisionnement des villes en viande sauvage : le cas de Yaoundé (Cameroun). In D. Bley et al., (Eds.), *Villes du Sud et environnement* (pp. 171-182). Châteauneuf de Grasse, France: Editions du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine.
- Bahuchet, S. & Iovéva-Baillon, K. (1999). De la forêt au marché : le commerce de gibier au sud Cameroun. In S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy, & N. Vernazza-Licht (Eds.), *L'homme et la forêt tropicale* (pp. 533-558). Châteauneuf de Grasse, France : Editions du Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine.
- Bahuchet, S. (2000). La filière viande de brousse. In : S. Bahuchet, (Ed.), *Les peuples des forêts tropicales d'aujourd'hui, Volume II: Une approche thématique* (pp. 331-363). Bruxelles : APFT ;ULB.
- Bahuchet, S. (2010). Actualité de l'ethnobiologie : introduction pour la nouvelle édition de la "Revue d'ethnobiologie-JATBA". [En ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00548204/document>. Consulté le 20 avril 2016.
- Bahuchet, S. Brunois, F. (collab.), Carrière, S.M. (collab.), Cogels, S. (collab.), Dounias, E. (collab.), Maret, P. de (collab.), Fleury, M. (collab.), Grenand, F. (collab.), Grenand, P. (collab.), Kocher-Schmid, C. (collab.), & Tzerikiantz, F. (collab.), (2000). Les systèmes de production des peuples forestiers. In S. Bahuchet (Ed.) *Les peuples des forêts tropicales aujourd'hui, Volume II : Une approche thématique* (pp. 43-63). Bruxelles: APFT ;ULB.
- Balandier, G. (1963). Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale. *Revue Française de Sociologie*, 4(2), 224.
- Banegas, R. & Warnier, J-P. (2001). Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. *Politique Africaine*, 2(82) : 5-23.
- Barbier, J-C. (1982). Pot de terre contre pot de fer : Les Sociétés dites acéphales et l'état. In *Nature et Formes de Pouvoir dans les Sociétés Dites Acéphales: Exemples Camerounais*. Travaux et documents de l'ORSTOM, 142, 31-69. Paris : ORSTOM.
- Baron, C. (2003). La gouvernance. Débats autour d'un concept polysémique. *Droit et société*, 54, 329-351.
- Barry, L.S., Bonte, P., Govoroff, N., Jamard, J-L., Mathieu, N-C., Porqueres i Gené, E., D'Onofrio, S., Wilgaux, J., Zempléni, A., & Zonabend, F. (2000). Glossaire de la Parenté, *L'Homme*, 154/155, 721-732.
- Bayart, J-F. (1989). *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard, 439 p.
- Bell, R. (1987). Conservation with a Human Face: Conflict and Reconciliation in African Land Use Planning. In D. Anderson & R. Grove, *Conservation in Africa: People, Policies and Practice* (pp. 79-101). Cambridge University Press.

- Bennett, E.L., Eves, H.E., Robinson, J.G., & Wilkie, D.S. (2002). Why is eating bushmeat a biodiversity crisis. *Conservation Biology In Practice*, 3, 28-29.
- Bennett, E.L., Blencowe, E., Brandon, K., Brown, D., Burn, R. W., Cowlshaw, G., ... & Robinson, J.G. (2006). Hunting for consensus: reconciling bushmeat harvest, conservation, and development policy in West and Central Africa. *Conservation Biology*, 21(3), 884-887.
- Bierschenk, T. (1988). Development projects as arenas of negotiation for strategic groups: A case study from Benin. *Sociologia ruralis*, 28(2-3), 146-160.
- Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (1993). Les courtiers locaux du développement. *Bulletin de l'APAD*, (5).
- Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (1997). Local powers and a distant state in rural Central African Republic. *The Journal of Modern African Studies*, 35(03), 441-468.
- Bierschenk, T., & Olivier de Sardan, J.-P. (1998). Les arènes locales face à la décentralisation et à la démocratisation. Analyses comparatives en milieu rural béninois. In idem (Eds.) *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation* (pp. 11-51). Paris: Karthala.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.P., & Olivier de Sardan, J.-P. (2000a). *Courtiers en développement: les villages africains en quête de projets*. Paris: Karthala.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & Olivier de Sardan, J.-P. (2000b). Introduction: Les courtiers entre développement et État. In idem (Eds.), *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, (pp. 5-42). Paris : Karthala.
- Bigombe Logo, P. (2006). Les élites et la gestion décentralisée des forêts au Cameroun. Essai d'analyse politiste de la gestion néopatrimoniale de la rente forestière en contexte de décentralisation. In *Gestion concertée des ressources naturelles et de l'environnement, du local au mondial : pour un dialogue entre chercheurs, société civile et décideurs*, 26-28 juin 2006, Versailles, université de Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, France, 18 p.
- Bigombe Logo, P. & Roulet, P.-A. (2010). L'évolution des zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire au Cameroun. In D.V. Joiris & P. Bigombe Logo (Eds.), *Gestion participative des forêts d'Afrique centrale. Un modèle à l'épreuve de la réalité* (pp. 143-153). Versailles : Editions Quae.
- Bikié, H., Ndoye, O., & Sunderlin, W. D. (2000). *L'Impact de la crise économique sur les systèmes agricoles et la changement du couvert forestier dans la zone forestière humide du Cameroun*. CIFOR Occasional Paper (27). CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Binam Bikoi, C. (2007). *Mpomo, le prince de la grande rivière: Épopée Nzimé du Cameroun: recueillie auprès de Daniel Minkang*. Paris, Karthala.
- Binet, J. (1951). Droit foncier coutumier au Cameroun. *Monde non chrétien*, 18, 1-26.
- Binot, A., & Joiris, D.V. (2007). Règles d'accès et gestion des ressources pour les acteurs des périphéries d'aires protégées : foncier et conservation de la faune en Afrique Subtropicale. *Vertigo*, Hors-série 4, 1-12. [En ligne] <http://vertigo.revues.org/759>. Consulté le 26 octobre 2015.

- Binot, A. (2010). *La conservation de la nature en Afrique centrale entre théorie et pratiques. Des espaces protégés à géométrie variable*. Thèse de doctorat en Géographie non publiée, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Blaikie, P. & Jeanrenaud, S. (1997). Biodiversity and Human Welfare. In K. Ghimire & M. Pimbert, *Social Change and Conservation* (pp. 46-70). London: Earthscan Publications.
- Blundo, G. (1995). Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais (Development Brokers in Senegalese Rural Areas). *Cahiers d'études africaines*, 73-99.
- Boissière, M., & Doumenge, C. (2008). Entre marginalisation et démagogie : quelle place reste-t-il pour les communautés locales dans les aires protégées ? *Les Cahiers d'Outre-Mer*, (244), 459-488.
- Boisvert, V., Caron, A., & Rodary, E. (2004). Privatiser pour conserver ? Petits arrangements de la nouvelle économie des ressources avec la réalité. *Tiers-Monde*, 45(177), 61-84.
- Boussari, B. (1986). Nature et formes du pouvoir dans les sociétés dites acéphales. Exemples camerounais. Compte rendu de la journée scientifique de Yaoundé, 1<sup>er</sup> mars 1978. *Revue française d'histoire d'Outre-mer*, 73(271), 234-236.
- Brashares, J.S., Arcese, P., Sam, M.K., Coppolillo, P.B., Sinclair, A.R., & Balmford, A. (2004). Bushmeat hunting, wildlife declines, and fish supply in West Africa. *Science*, 306(5699), 1180-1183.
- Brockington, D., & Igoe, J. (2006). Eviction for Conservation: a Global Overview. *Conservation and Society*, 4(3), 424-470.
- Brockington, D., Igoe, J., & Schmidt-Soltau, K. (2006). Conservation, Human Rights, and Poverty Reduction. *Conservation Biology*, 20(1), 250-252.
- Broqua, C. (2009). L'ethnographie comme engagement: enquêter en terrain militant. *Genèses*, (2), 109-124.
- Brown K. (2002), Innovations for Conservation and Development. *The Geographical Journal*, 168(1), 6-17.
- Brown, D. (2007). Is the best the enemy of the good? Livelihoods perspectives on bushmeat harvesting and tradesome issues and challenges. In G. Davis & D. Brown, *Bushmeat and Livelihoods: Wildlife Management and Poverty Reduction* (pp.111-124). Malden: Blackwell Publishing Ltd.
- Brosius, J.P., Tsing, A.L., & Zerner, C. (1998). Representing communities: histories and politics of community-based natural resource management. *Society and Natural Resources*, 11(2), 157-168.
- Brunois, F. (2004). La forêt peut-elle être plurielle? : Définitions de la forêt des Kasua de Nouvelle-Guinée. *Anthropologie et Sociétés*, 28(1), 89-107.
- Brunois, F. (2005a). Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie. *Le Journal de la Société des Océanistes*, 120-121, 31-40.
- Brunois, F. (2005b). Comment apprendre à dialoguer avec les « natures » papoues : aperçu de la contribution scientifique de Peter Dwyer. *Journal de la Société des Océanistes*, 120-121, 5-9.

- Campbell, L.M. (1997). *International conservation and local development: the sustainable use of marine turtles in Costa Rica*. Thèse de doctorat en Géographie non publiée, University of Cambridge (UK).
- Campbell, L.M. (2000). Human Needs in Rural Development Areas: Perceptions of Wildlife Conservation Experts. *The Canadian Geographer*, 44(2), 167-181.
- Campbell, B., & Shackleton, S. (2001). The organizational structures for community-based natural resource management in Southern Africa. *African Studies Quarterly* 5(3), 87-114.
- Campbell, L.M., & Vainio-Mattila, A. (2003). Participatory Development and Community-Based Conservation: Opportunities missed for Lessons Learned? *Human Ecology*, 31(3), 417-437.
- Cavaliere, P., & Singer, P. (1993). *The great ape project: Equality beyond humanity*. Londres, Fourth Estate Ltd.
- Chardonnet, P. (1995). *Faune sauvage africaine: la ressource oubliée*. Luxembourg, Commission Européenne, 2 tomes.
- Cheucle, M. (2014). *Étude comparative des langues makaa-njem (bantu A80): Phonologie, morphologie, lexicque: Vers une reconstruction du proto-A80*. Thèse de doctorat non publiée en Sciences du langage. Université Lumière Lyon 2.
- Chevallier, J. (2003). La gouvernance, un nouveau paradigme étatique ? *Revue française d'administration publique*, 1(105/106), 203-217.
- Cuny, P. (2011). *État des lieux de la foresterie communautaire et communale au Cameroun*. Tropenbos International Programme du bassin du Congo, Wageningen, Pays bas, 110 p.
- D'Aquino, P., Seck, S.M., & Cissokho, A. (1999). *De l'irrigation administrée à une gestion concertée du territoire irrigable : le POAS, une démarche pour une évolution des modes de prise de décision*. Synthèse des résultats du projet PSI-CORAF (CORAF, Dakar),
- D'Aquino, P., & Seck, S.M. (2001). Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire?/And if participative approaches were inadapted to decentralised territorial management?. *Géocarrefour*, 76(3), 233-239.
- D'Aquino, P., Seck, S.M., & Camara, S. (2002). Un SIG conçu par les acteurs: l'opération pilote POAS au Sénégal. *L'Espace géographique*, 31(1), 23-36.
- Dahou, T., & Weigel, J-Y. (2005). La gouvernance environnementale au miroir des politiques publiques. Le cas des aires marines protégées ouest-africaines. *Afrique contemporaine*, 1(213), 217-231.
- Dartigues, L. (2001). La notion d'arène. Intérêts pour la recherche en anthropologie politique. *Archive ouverte en Science de l'Homme et de la Société*, Document de travail. [En ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00634920>. Consulté le 10 avril 2016.
- Delvingt, W. (Ed.) (2001). *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine*. Presses Agronomiques de Gembloux asbl.
- Delvingt, W., Dethier, M., Auzel, P. & Jeanmart, P. (2001). La chasse villageoise Badjoué, gestion coutumière durable ou pillage de la ressource gibier ?. In W. Delvingt (Ed.), *La forêt des*

- hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine* (pp. 65-92). Presses Agronomiques de Gembloux asbl.
- Demazière, D. (2003). Matériaux qualitatifs et perspective longitudinale. La temporalité des parcours professionnels saisis par les entretiens biographiques ». *10e journées sur Les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*, Caen : LASMAS-CEREQ. [En ligne] [http://www.cereq.fr/gsenew/concours2008/cereq/Colloques/journees/07\\_Demaziere.pdf](http://www.cereq.fr/gsenew/concours2008/cereq/Colloques/journees/07_Demaziere.pdf). Consulté le 18 juillet 2016.
- Descola, P. (2005). *Par-delà Nature et Culture*. Paris: Gallimard
- Descola, P. (2008). A qui appartient la nature. *La Vie des Idées. fr*, 11.
- Descola, P., (2011). *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature*. Versailles Cedex, Editions Quæ « Sciences en questions », 112 p.
- Despois, J. (1946). Les genres de vie des populations de la forêt dans le Cameroun oriental. *Annales de Géographie*. 55(297), 19-38.
- Dethier, M. (1995). Etude chasse. *Rapport ECOFAC*, Composante Cameroun, AGRECO-CTFT.
- Deverre, C. (1998). La place des sciences sociales dans la problématique environnementale. *Le courrier de l'environnement*, Les dossiers de l'environnement, (17).
- De Wachter, P. (1997). Economie et impact de l'agriculture itinérante Badjoué (Sud-Cameroun). *Civilisations*, 44, 62-93.
- Djeumo, A. (2001). Développement des forêts communautaires au Cameroun: genèse, situation actuelle et contraintes. In *Réseau de foresterie pour le développement rural*. Document RDFN n° 25b (i), Londres.
- Dounias, E. (1995). La viande de rat dans la pâte de courge. Itinéraire d'un nouveau chercheur. *Chroniques du Sud*, (14), 124-127.
- Dounias, E. (1996). Recrûs forestiers post-agricoles: perceptions et usages chez les Mvae du Sud-Cameroun. *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, 38(1), 153-178.
- Dounias, E. (1999). Le câble pris au piège de la conservation. Technologie du piégeage et production cynégétique chez les Mvae du sud Cameroun forestier. *L'homme et la forêt tropicale. Travaux Société Ecologie Humaine*, Paris.
- Dounias E., & Hladik C-M., (1996). Agroforêts Mvae et Yasa du Cameroun littoral : fonctions et structures. In C-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert & A. Froment (Eds), *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement* (pp. 1103-1126). Paris : Unesco-MAB.
- Dumez, R., Roué, M., & Bahuchet, S. (2014). Conservation de la nature: quel rôle pour les sciences sociales? Vers une anthropologie de la conservation. *Revue d'ethnoécologie*, (6). [En ligne] <http://doi.org/10.4000/ethnoecologie.2089>. Consulté le 16 juillet 2016.
- Dwyer, P. (2005). Ethnoclassification, Ethnoecology and the Imagination. *Le Journal de la Société des Océanistes*, 120-121, 11-25.



- Ekambi, M.J. (1982). A la recherche d'interlocuteurs chez les Maka du sud-est Cameroun. In *Nature et Formes de Pouvoir dans les Sociétés Dites Acéphales: Exemples Camerounais*. Travaux et documents de l'ORSTOM, 142, 71-89. Paris : ORSTOM.
- Epanda, M.A., Britt, A., Dupain, J., Ganses, R., & Mbohli, K.D. (2006). *Integrated conservation and development project at the periphery of the Dja biosphere reserve (Cameroon): great ape conservation for sustainable hunting and increased livelihood*. Rapport d'activités du Projet grands Singes, Yaoundé, Cameroun.
- Epanda, M.A., Mbohli, K.D., Tagg, N., Toukam, N.R. & Ewane, E.N. (2008). *Integrated conservation and development project: the set-up of a participatory management plan for hunting at the northern periphery of the Dja biosphere reserve, with the implication of local people (2000-2008)*. Rapport d'activités du Projet Grands Singes, Yaoundé, Cameroun.
- Etoungou, P. (2001). L'impensé des forêts communautaires : décentralisation à l'est du Cameroun. *World Resources Institute/CIFOR-Cameroun Program on Decentralization and the Environment*, Draft working paper. Yaoundé, Cameroun.
- Eves, H. E., Bailey, N. D., & Hutchins, M. (2000, Mai). *The bushmeat crisis task force*. Communication présentée à la conférence "The Apes: Challenges for the 21st Century", Hilton Hotel (Lisle), Chicago.
- Fa, J.E., Ryan, S.F., & Bell, D. J. (2005). Hunting vulnerability, ecological characteristics and harvest rates of bushmeat species in afro-tropical forests. *Biological conservation*, 121(2), 167-176.
- Fa, J.E., Seymour, S., Dupain, J.E.F., Amin, R., Albrechtsen, L., & Macdonald, D. (2006). Getting to grips with the magnitude of exploitation: bushmeat in the Cross-Sanaga rivers region, Nigeria and Cameroon. *Biological Conservation*, 129(4), 497-510.
- Fiorino, D.J. (1990). Citizen Participation and Environmental Risk: A Survey of Institutional Mechanisms. *Science, Technology, & Human Values*, 15(2), 226-243.
- Friedberg, C. (2005). Ethnoscience et autres ethno « machins » aujourd'hui. Commentaires à propos du texte de Peter D. Dwyer. *Le Journal de la Société des Océanistes*, 120-121, 27-30.
- Froment, A., Garine, I. (de), Binam Bikoi, C., & Loung, J.F., (1996). *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social*. Paris : ORSTOM ; L'Harmattan, 520 p.
- Fomété, T. (2001). La fiscalité forestière et l'implication des communautés locales à la gestion forestière au Cameroun. *Rural Development Network Paper 25b*, London, ODI.
- Fuentes, A. (2006). Human-nonhuman primate interconnections and their relevance to anthropology. *Ecological and Environmental Anthropology* (University of Georgia), 2(2), 1-11.
- Fuentes, A., & Hockings, K.J. (2010). The ethnoprimate approach in primatology. *American Journal of Primatology*, 72(10), 841-847.
- Gally, M., & Jeanmart, P. (1996). *Etude de la chasse villageoise en forêt dense humide d'Afrique centrale*. Travail de fin d'études. Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux.

- Garine, I. (de). (1990). Organization of meals, food preferences and socio-economic aspects. In C.M. Hladik, S. Bahuchet & I. (de) Garine, *Food and nutrition in the African rain forest* (pp. 78-82). Paris: Unesco/MAB.
- Garine, I. (de). (1996). Aspects psychoculturels de l'alimentation : Motivations des choix, interdits et préférences. In A. Froment, I. (de) Garine, C. Binam Bikoi & J.F. Loung, J.F., *Bien manger et bien vivre. Anthropologie alimentaire et développement en Afrique intertropicale : du biologique au social* (pp. 345-364). Paris : ORSTOM ; L'Harmattan
- Gaudusson, J. (Du Bois de). (2003). La bonne gouvernance : problématique et enjeux. *Symposium sur l'accès aux financements internationaux, Actes de la table ronde préparatoire n°3 : « La bonne gouvernance : objet et condition du financement »* (pp. 17-23). [En ligne] [http://democratie.francophonie.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=640](http://democratie.francophonie.org/rubrique.php3?id_rubrique=640). Consulté le 13 mars 2013.
- German, A.L, Karsenty, A., & Tiani, A-M. (2010). *Gouverner les forêts africaines à l'ère de la mondialisation*. Bogor (ID): CIFOR (Center for International Forestry Research), 446 p.
- Geschiere, P. (1996). Sorcellerie et politique: les pièges du rapport élite-village. *Politique Africaine*, 63, 82-96.
- Gibson, C.C., & Marks, S.A. (1995). Transforming rural hunters into conservationists: an assessment of community-based wildlife management programs in Africa. *World Development*, 23(6), 941-957.
- Goldman, M. (2001). Constructing an environmental state: eco-governmentality and other transnational practices of a 'green' World Bank. *Social problems*, 48(4), 499-523.
- Guillo, D., Lechevrel, N. & Mondémé, C. (2016). Le chien, meilleur ami des sciences de l'homme. Les apports d'une approche écologique des interactions chien/humain. In V. Servais (Ed.), *La science [humaine] des chiens* (pp.21-34). Lormont : Le Bord de l'eau.
- Hackel, J.D., (1999). Community Conservation and the Future of Africa's Wildlife. *Conservation Biology* 13(4), 726-734.
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. *Science*, 162(3859), 1243-1248.
- Hardin, R. (2005). Présentation : à travers la forêt, vers une nouvelle anthropologie environnementale. *Anthropologie et Sociétés*, 29(1), 7-20.
- Haurez, B., Petre, C-A., Vermeulen, C., Tagg, N. & Doucet, J-L. (2014). Western lowland gorilla density and nesting behavior in a Gabonese forest logged for 25 years: implications for gorilla conservation. *Biodiversity and Conservation*, 23(11), 2669-2687.
- Hill, C.M. (2002). Primate Conservation and local communities. Ethical issues and debates. *American Anthropologist, New series*, 104(4), 1184-1194.
- Hill, C.M., & Webber, A.D. (2010). Perceptions of nonhuman primates in human-wildlife conflict scenarios. *American journal of primatology*, 72(10), 919-924.
- Hladik, C.M., Bahuchet, S., & Garine, I. (de), (1990). *Food and nutrition in the African rain forest*. Paris: Unesco/MAB, 96 p.

- Hladik, C.M., Hladik, A., Pagezy, H., Linares, O.F., Koppert, G.J.A. & Froment, A. (Eds.), (1996). *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement*. Paris : Unesco-MAB.
- Hulme, D., & Murphree, M. (1999). Communities, wildlife and the 'new conservation' in Africa. *Journal of International Development*, 11, 277-285.
- Hulme, D., & Murphree, M. (2001). *African Wildlife & Livelihoods: The Promise and Performance of Community Conservation*. Oxford: James Currey Ltd.
- Igoe, J., & Brockington, D. (2007). Neoliberal Conservation: a brief introduction. *Conservation and Society*, 5(4), 432-449.
- Igoe, J. (2006). Measuring the Costs and Benefits of Conservation to Local Communities. *Journal of Ecological Anthropology*, 10, 72-77.
- Ingold, T. (1996). *Key debates in anthropology*. Psychology Press.
- Ingold, T. (2000). *The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill*. Psychology Press.
- IUCN (1982). *The World National Parks Congress*. Actes de congrès, 11-22 Octobre, Bali, Indonésie.
- IUCN (1987). *Dja faunal reserve. World heritage nomination*. Rapport présenté par l'IUCN sur demande du Cameroun pour la nomination de la réserve de faune du Dja au patrimoine mondial de l'Unesco. [En ligne] [whc.unesco.org/archive/advisory\\_body\\_evaluation/407.pdf](http://whc.unesco.org/archive/advisory_body_evaluation/407.pdf). Consulté le 23 janvier 2014.
- Jeanmart, P. (1998). Tentative d'élaboration d'un plan de gestion de la chasse villageoise dans la Réserve de Faune du Dja. *Rapport ECOFAC Composante Cameroun*. AGRECO, Bruxelles, 28 p.
- Joiris, D.V. & Bahuchet, S. (1993). Afrique Equatoriale. In : *Situation des populations indigènes des forêts denses et humides*. Rapport. Bruxelles : Commission européenne, DGVIII.
- Joiris, D.V. (1997). La nature des uns et la nature des autres. Mythe et réalité du monde rural face aux aires protégées d'Afrique centrale. *Civilisations*, 44, 94-103.
- Joiris, D.V. (1998). Savoirs indigènes et contraintes anthropologiques dans le cadre des programmes de conservation en Afrique centrale. In H.E. Eves, R. Hardin & S. Rupp (Eds.), *Utilisation des ressources naturelles dans la région trinationale de la rivière Sangha. Histoires, Savoirs et Institutions*. Bulletin Series, Yale School of Forestry and Environmental Studies 102, 140-150.
- Joiris, D.V. (2000). *La gestion participative et le développement intégré des aires protégées*. Rapport final thématique APFT (UE - DG VIII), Bruxelles: 489-512.
- Joiris, D. V. (2004). Développement et conservation de la nature: l'apport des sciences humaines. *Tropicultura*, 22, 44-46.
- Joiris, D.V., Bigombe Logo, P. & Abega, S.C. (2014). La gestion participative des forêts en Afrique centrale. Logique développementiste, gouvernance antiparticipative et stratégies d'acteurs. *Revue d'ethnoécologie*, (6), 1-23.

- Joiris, D.V. & Tchikangwa N.B. (1995). *Systèmes foncier et socio-politique des populations de la Réserve du Dja*. ECOFAC, Yaoundé.
- Julve, C., Vandenhoute, M., Vermeulen, C., Castadot, B., Ekodeck, H. & Delvingt, W., (2007). Séduisante théorie, douloureuse pratique: la foresterie communautaire camerounaise en butte à sa propre législation. *Forêt Dense Humide Tropicale Africaine: Parcs et réserves*, 62(2), 18-24.
- Julve, C., & Vermeulen, C., (2008). *Bilan de dix ans de foresterie communautaire au Cameroun*. Communication présentée à l'atelier « Concilier les priorités de conservation des aires protégées et de développement local : leçons apprises, expériences et perspectives en Afrique Centrale », Sao-Tomé, 29 septembre - 2 octobre 2008.
- Karsenty, A. & Marie, J. (1998). Les tentatives de mise en ordre de l'espace forestier en Afrique centrale », In G. Rossi, P. Lavigne Delville & D. Narbeburu (dir.), *Sociétés rurales et environnement*, Paris, Karthala, 1998.
- Karsenty, A. (1999). Vers la fin de l'État forestier ? Appropriation des espaces et partage de la rente forestière au Cameroun. *Politique Africaine*, 75, 147-161.
- Karsenty, A. (2005). Les enjeux des réformes dans le secteur forestier en Afrique centrale. *Cahiers du GEMDEV*, 30, 219-239.
- Karsenty, A. (2008). Des « communautés locales » problématiques. In P. Méral, C. Castellanet, & R. Lapeyre, (dir.), *La gestion concertée des ressources naturelles. L'épreuve du temps* (pp. 277-288), Gret ; Karthala.
- Kasfir, N. (1976). *The shrinking political arena*. Berkeley : University of California Press.
- Khilnani, S. (2001). La « société civile », une résurgence. *Critique internationale*, 1(10), 38-50.
- Koch, H. (1968). *Magie et chasse au Cameroun*. Paris : Berger-Levrault, 271 p.
- Lahm, S.A. (1996). Utilisation des ressources forestières et variations locales de la densité du gibier dans la forêt du nord-est du Gabon. In C.-M. Hladik, A. Hladik, H. Pagezy, O.F. Linares, G.J.A. Koppert & A. Froment (Eds.), *L'alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement* (pp. 213-226). Paris : Unesco-MAB.
- Laplantine, F. (2013). *La description ethnographique: L'enquête et ses méthodes*. Paris : Armand Colin.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte, 211 p.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris : La Découverte, 383 p.
- Latour, B. (2010). Remettre les non-humains au cœur de la politique. Propos recueillis par Isabelle Lamaud, Paru dans *EcoRev'*, No.34 (Urgence écologique, urgence démocratique).
- Leach, M., Mearns, R., & Scoones, I. (1999). Environmental Entitlements: Dynamics and Institutions in Community-Based Natural Resource Management. *World Development*, 27(2), 225-247
- Le Bris, E., Le Roy, E., & Mathieu, P. (1991). *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*. Paris : Karthala, 359 p.

- Le Meur, P-Y. (1996). Les courtiers locaux du développement - synthèse. *Bulletin de l'APAD*, (12).
- Le Roy, E. (1995). La sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre. *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*. Paris, ORSTOM.
- Le Roy, E. (1998a). L'espace et le foncier : trois représentations qui éclairent en Afrique l'histoire de l'humanité et la complexité des solutions juridiques. *Intercoopérants Agridoc*, 12(5).
- Le Roy, E. (1998b). L'apport des chercheurs du LAJP à la gestion patrimoniale. *Bulletin de liaison du LAJP*, (23), 29-57.
- Le Roy, E. (2002). De la propriété aux maîtrises foncières. Contribution d'une anthropologie du Droit à la définition de normes d'appropriation de la nature dans un contexte de biodiversité, donc de prise en compte du pluralisme et de la complexité, In F-D.Vivien, (dir.), *Biodiversité et appropriation : les droits de propriété en question* (pp. 139-162). NSS/Elsevier.
- Le Roy, E. (2007). Le mystère du droit foncier. Sens et non-sens d'une politique volontariste de généralisation de la propriété privée de la terre dans le décollage des économies des sociétés du « Sud ». In C. Eberhard, (dir.), *Enjeux fonciers et environnementaux. Dialogues afro-indiens* (pp. 57-88). Pondichéry, Institut Français de Pondichéry.
- Le Roy, E., Karsenty, A., & Bertrand. A. (1996). *La sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources renouvelables*. Paris : Karthala, 388 p.
- Lescureux, N. (2006). Towards the necessity of a new interactive approach integrating ethnology, ecology and ethology in the study of the relationship between Kyrgyz stockbreeders and wolves. *Social Science Information*, 45(3), 463-476.
- Lescureux, N. (2007). *Maintenir la réciprocité pour mieux coexister ? Ethnographie du récit kirghiz des relations dynamiques entre les hommes et les loups*. Thèse de doctorat en Ethno-écologie non publiée, Muséum d'Histoire Naturelle, Paris.
- Lescureux, N. & Linnell, J.D.C. (2010). Knowledge and Perceptions of Macedonian Hunters and Herders: The Influence of Species Specific Ecology of Bears, Wolves, and Lynx. *Human Ecology*, 38, 389-399.
- Lestel, D., Brunois, F. & Gaunet, F. (2006). Etho-ethnology and ethno-ethology. *Social Science Information*, 45(2), 155-177.
- Levang, P., Buyse, N., Sitorus, S. & Dounias, E. (2005). Impact de la décentralisation sur la gestion des ressources forestières en Indonésie. Études de cas à Kalimantan-Est. *Anthropologie et sociétés*, 29(1), 81-102.
- Levesque, C. (1996). La nature culturelle. Trajectoires de l'anthropologie écologique contemporaine. *Anthropologie et Sociétés*, 20(3), 5-10.
- Li, T.M. (1996). Images of community: Discourse and Strategy in Property Relations. *Development and Change*, 27(3), 501-528.
- Li, T.M. (2002). Engaging simplifications: community-based resource management, market processes and state agendas in upland Southeast Asia. *World development*, 30(2), 265-283.

- Little, P. (1994). The link between local participation and improved conservation: A review of issues and experiences. In D. Western, & M.A. Wright, (eds.), *Natural Connections: Perspectives in Community-Based Conservation* (pp. 347-372). Washington DC: Island Press.
- Long, N. (1990). From paradigm lost to paradigm regained? The case for an actor-oriented sociology of development. *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, 3-24.
- Long, N. (2001). *Development sociology: actor perspectives*. London & New-York: Routledge.
- Lukes, S. (1974). *Power: a radical view*. London, Macmillan
- Lundy, P. (1999). Community participation in Jamaican conservation projects. *Community Development Journal* 34(2), 122–132.
- Mansbridge, J. (1996). *In defense of "descriptive" representation* (No. 96-18). Institute for Policy Research at Northwestern University.
- Mebenga Tamba, L. (2002). La cacaoculture hybride à l'ère du retour des employés déflatés au village dans la zone cacaoyère du Cameroun. *African Anthropologist*, 9(2), 138-156.
- Mertens, B., & Lambin, E. F. (2000). Land-cover-change trajectories in southern Cameroon. *Annals of the association of American Geographers*, 90(3), 467-494.
- Mertens, B., Sunderlin, W.D., Ndoye, O., & Lambin, E.F. (2000). Impact of macroeconomic change on deforestation in South Cameroon: Integration of household survey and remotely-sensed data. *World Development*, 28(6), 983-999.
- Milol, C.A. (2008). Gouvernance et participation dans la gestion des ressources forestières au Cameroun : impacts inattendus sur les pratiques foncières. In C. Eberhard, (Ed.), *Enjeux fonciers et environnementaux. Dialogues afroindiens* (pp. 233-255). Pondichéry, Institut Français de Pondichéry.
- Ministère des Forêts et de la Faune MINFOF, (2004). *Plan d'aménagement de la réserve de biosphère du Dja*. Yaoundé, Cameroun.
- Ministère des Forêts et de la Faune MINFOF, (2009). *Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires*. Yaoundé, Cameroun.
- Ministère des Forêts et de la Faune MINFOF, (2015). *Rapport du Cameroun sur l'état de conservation de la réserve de faune du Dja, site du patrimoine mondial*. Yaoundé, Cameroun.
- Mohan, G., & Stokke, K. (2000). Participatory development and empowerment: the dangers of localism. *Third World Quarterly*, 21(2), 247–268.
- Muchaal, P.K., & Ngandjui, G. (1999). Impact of Village Hunting on Wildlife Populations in the Western Dja Reserve, Cameroon. *Conservation Biology*, 13(2), 385-396.
- Nacha Mback, C. (2000). La chefferie traditionnelle au Cameroun: ambiguïtés juridiques et dérives politiques. *Africa development*, XXVI(3/4), 77-118.
- Nelson, F. & Agrawal, A. (2008). Patronage or participation? Community-based natural resource management reform in sub-Saharan Africa. *Development and Change*, 39(4), 557-585.

- Neumann, R.P. (1997). Primitive Ideas: Protected Area Buffer Zones and the Politics of Land in Africa, *Development and Change* 28(3), 559–82.
- Neumann, R. (2002). *Imposing Wilderness. Struggles over livelihood and Nature Preservation in Africa*. London: University of California Press.
- Ngoufo, R., Njoumeme, N. & Parren, M. (2012). *État des lieux de la situation économique, écologique et sociale actuelle de l'espace Camerounais du TRIDOM*. Tropenbos International, Programme du bassin du Congo, Wageningen, Pays-Bas.
- Nguenang, G.M., Nkongmeneck, B.A., Gillet, J-F., Vermeulen, C., Dupain, J. & Doucet, J-L. (2010). État actuel de la secondarisation de la forêt en périphérie nord de la Réserve de biosphère du Dja (Sud-est Cameroun) : influences des facteurs anthropiques passés et des éléphants. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 4(5), 1766-1781.
- Nguiffo, S. (2001). Une seule forêt pour deux rêves : les contraintes des Baka de Miatta face à la Réserve de faune du Dja. In J. Nelson & L. Hossack (Eds.), *Les peuples autochtones et les aires protégées en Afrique : du principe à la pratique* (pp. 197-216). Pays-Bas, Moreton-in-Marsh.
- Nguinguiri, J-C. (1999). *Les approches participatives dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale*. CIFOR Occasional Paper (23). CIFOR, Bogor, Indonesia
- Nzouankeu, J.M. (2003). La bonne gouvernance vue du sud. *Symposium sur l'accès aux financements internationaux, Actes de la table ronde préparatoire n°3 : « La bonne gouvernance : objet et condition du financement »* (pp. 25-42). [En ligne] [http://democratie.francophonie.org/rubrique.php?id\\_rubrique=640](http://democratie.francophonie.org/rubrique.php?id_rubrique=640). Consulté le 26 mars 2013.
- Oates, J.F. (1999). *Myth and Reality in the Rain Forest: How conservation strategies are failing in West Africa*. Berkeley: University of California Press, 310 p.
- Olivier de Sardan, J-P. (1993). Le développement comme champ politique local. *Bulletin de l'APAD*, (6).
- Olivier De Sardan, J-P. (1995a). *Anthropologie et Développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Marseille : APAD ; Paris : Karthala, 221 p.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995b). La politique du terrain. Sur la production de données en anthropologie. *Enquête*, (1), 71-109.
- Olivier de Sardan, J-P. (1998). Quelques réflexions autour de la décentralisation comme objet de recherche, *Bulletin de l'APAD* (16). [En ligne] <http://apad.revues.org/547>. Consulté le 19 juillet 2016.
- Olivier de Sardan, J. P. (2001a). Les trois approches en anthropologie du développement. *Tiers-Monde*, 42(168), 729-754.
- Olivier De Sardan, J-P (2001b). *L'enquête socio-anthropologique de terrain: synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*. LASDEL.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2007). De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains. *Revue Tiers Monde*, (3), 543-552.
- Olivier De Sardan, J-P. & Bierschenk, T. 1993. Les courtiers locaux du développement. *Bulletin de l'APAD*, (5).

- Onana, U.F. (2011). *Pratique de la gouvernance au Cameroun: Entre désétatisation et démocratisation*. Paris : L'Harmattan.
- Orlove, B.S, & Brush, B.S, (1996). Anthropology and the Conservation of Biodiversity, *Annual Review of Anthropology*, 25, 329-352.
- Ostrom, E., Gardner, R., & Walker, J. (1994). *Rules, games, and common-pool resources*. Ann Arbor: University of Michigan, 369 p.
- Ostrom, E. (2000). Collective action and the evolution of social norms. *Journal of economic perspectives*, 14(3), 137-158.
- Oyono, P.R. (2001). *Infrastructure organisationnelle et dynamiques de la gestion décentralisée des forêts au Cameroun. Éléments d'anthropologie écologique et leçons intermédiaires*. Document de travail, Center for International Forestry Research (CIFOR) Yaoundé & Washington DC, Cifor-WRI.
- Pagezy, H. (2006). Alimentation et croissance: Faut-il condamner les interdits alimentaires?. *Antropo*, 11, 119-127.
- Petre, C-A., Tagg, N, Haurez, B., Beudels-Jamar, R., Huynen, M-C. & Doucet, J-L. (2013). Role of the western lowland gorilla (*Gorilla gorilla gorilla*) in seed dispersal in tropical forests and implications of its decline. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 17(3), 517-526.
- Pimbert, M.P., & Pretty, J.N. (1997). Parks, people and professionals: putting “participation” into protected area management. *Social change and conservation*, 297-330.
- Pinton, F., & Grenand, P. (2007). Savoirs traditionnels, populations locales et ressources globalisées. In C. Aubertin, F. Pinton & V. Boisvert (Eds.). *Les marchés de la biodiversité* (pp. 165-194). Paris : IRD Éditions.
- Pitkins, H. (1967). *The Concept of Representation*, Berkeley: The University of California Press.
- Poissonnet M., Parmantier A., Wyngaarde B., Bifane E., Demenois J., & Lescuyer G., (2006). Espoirs et difficultés du transfert de la gestion forestière à deux communautés de Guyane et du Cameroun, *Bois et Forêts des Tropiques*, 289 (3), 5-16.
- Poncelet, M., & Pirotte, G. (2007). L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique, *Mondes en développement*, 3(139), 9-23.
- Pretty, J., & Ward, H. (2001). Social capital and the environment. *World development*, 29(2), 209-227.
- Projet Grands Singes (2010). *Conservation and development in non protected forests at the northern periphery of the Dja biosphere reserve, Cameroon (2008-2010)*. Rapport d'activités.
- Ribot, J.C. (2004). Choosing Representation: Institutions and Powers for Decentralized Nature Resource Management. In *Interlaken Workshop on Decentralization in Forestry* (pp.27–30).
- Ribot, J.C., Agrawal, A., & Larson, A.M. (2006). Recentralizing while Decentralizing: How National Governments Reappropriate Forest Resources. *World Development*, 34(11), 1864–1886.



- Rivera, A. (2009). Humains et animaux : la construction de la nature et de la culture, de l'identité et de l'altérité. In G. Bartholeyns, P-O. Dittmar, T. Golsenne, M. Har-Peled & V. Jolivet, *Adam et l'Astragale: Essais d'anthropologie et d'histoire sur les limites de l'humain* (pp. 311-324). Paris : Les Editions de la MSH.
- Robillard, M. (2010). *Pygmées Baka et voisins dans la tourmente des politiques environnementales en Afrique centrale*. Thèse de doctorat en Ethnoécologie non publiée, Muséum National d'Histoire Naturelle, 481p.
- Robineau, C. (1971). L'évolution économique et sociale en Afrique centrale: l'exemple de Souanké, République du Congo Brazzaville. Paris : ORSTOM.
- Rodary, E. (2007). Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local. *L'Espace géographique*, 1(36), 65-78.
- Roulet, P. A. R. (2004). « Chasseur blanc, cœur noir? La chasse sportive en Afrique Centrale. Une analyse de son rôle dans la conservation de la faune sauvage et le développement rural au travers des programmes de gestion communautaire ». *Les cas du nord RCA et du sud-est Cameroun*. Thèse de doctorat en Géographie non publiée, Université d'Orléans.
- Roulet, P-A. & Hardin, R. (2010). Des domaines de chasse aux zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire. In D.V. Joiris & P. Bigombe Logo (Eds.), *Gestion participative des forêts d'Afrique centrale. Un modèle à l'épreuve de la réalité* (pp. 123-142). Versailles : Editions Quae
- Rowlands, M.J. (1996). The consumption of an african modernity. In M.J. Arnoldi, C.M. Geary & K.L. Hardin (Eds.), *African Material Culture* (pp. 188-213). Bloomington : Indiana University Press.
- Saberwal, V.K. & Rangarajan, M. (2003). *Battles over nature: Science and the politics of conservation*. Delhi: Permanent Black, 412 p.
- Salafsky, N., & Wollenberg, E., (2000). Linking Livelihoods and Conservation: A Conceptual Framework and Scale for Assessing the Integration of Human Needs and Biodiversity. *World Development*, 28(8), 1421-1438.
- Sellato, B. (1999). L'ethnologue entre l'écologiste et le bon sauvage. De l'usage de la recherche en sciences humaines pour la praxis des ONG et le développement durable. In S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht (Eds.), *L'homme et la forêt tropicale* (pp.89-98). Châteauneuf-de-Grasse, Editions de Bergier.
- Servais, V. & Millot, J-L. (2003). Les interaction entre l'homme et les animaux familiers : quelques champs d'investigation et réflexions méthodologiques. In C. Baudouin (Ed.), *L'éthologie appliquée aujourd'hui*. Paris: Editions ED.
- Servais, V. (2007). La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ?. *Enfances & Psy*, 2(35), 46-57.
- Servais, V. (2012). Faut-il faire la sociologie des singes ?. *SociologieS*. [En ligne] <http://sociologies.revues.org/4054>. Consulté le 15 juillet 2016.
- Servais, V. (Ed.) (2016). *La science [humaine] des chiens*. Lormont : Le Bord de l'eau.

- Siddiquee, N.A. (1997). Théories de la décentralisation. In Houtart, F. (dir.), Pouvoirs locaux et décentralisation (pp. ??), Paris : L'Harmattan.
- Sinang, J.J. (2007). *Chasse, pouvoir et société aux abords nord du bassin du Congo (XVIIIe - XXe siècle)*. Mémoire de D.E.A en Histoire, Université de Dschang, Cameroun.
- Solly, H. (1999). Power and participation in a Cameroonian village. In S. Bahuchet, D. Bley, H. Pagezy & N. Vernazza-Licht (Eds.), *L'homme et la forêt tropicale* (pp.501-516). Châteauneuf-de-Grasse, Editions de Bergier.
- Solly, H. (2004). Bushmeat Hunters and Secondary Traders: making the distinction for livelihood improvement. *Wildlife Policy Briefing*, 8. London: ODI.
- Songorwa, A.N. (1999). Community-Based Wildlife Management (CBWM) in Tanzania: Are the Communities Interested?. *World Development*, 27(12), 2061–2079.
- Songorwa, A.N., Bürhs, T., & Hughey, F.D. (2000). Community-based wildlife management in Africa: a critical assessment of the literature. *Natural Resources Journal*, 40(3), 603-643.
- Tchikangwa Nkanje, B. (1996). *Structure des communautés locales et 'gestion villageoise' dans la réserve de biosphère du Dja*. Mémoire de maîtrise, UCAC, FSSG, Yaoundé
- Theys, J. (2002), La Gouvernance, entre innovation et impuissance. Le cas de l'environnement. *Développement durable et territoires*, Dossier 2, 1-28.
- Thomas, F. (2015). Le pouvoir de la biodiversité. In F. Thomas et V. Boisvert (Éds.), *Le pouvoir de la biodiversité. Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents* (pp. 9-40). Marseille ; Versailles : IRD ; Quae.
- Topa, G., Karsenty, A., Megevand, C., & Debroux, L. (2010). *Forêts tropicales humides du Cameroun : Une décennie de réformes*. Washington, DC : Banque Mondiale, 197 p.
- UNESCO (2006). *Rapport de mission Suivi de l'état de la conservation de la Réserve de Faune de Dja en République du Cameroun, site de Patrimoine Mondial, 23-30 juin 2006*. [En ligne] whc.Unesco.org/document/8947.
- UNESCO (2009). *Les agroécosystèmes*. Document d'information de la "Twenty-first session of the International Coordinating Council of the Man and the Biosphere (MAB) Programme, Grand Ballroom, Jeju". [En ligne] [http://portal.Unesco.org/science/fr/ev.php-URL\\_ID=7418&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.Unesco.org/science/fr/ev.php-URL_ID=7418&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html). Consulté le 20 novembre 2015.
- UNESCO (2012). *Rapport de mission de suivi réactif de la réserve de faune du Dj, République du Cameroun*. Document présenté à la 36<sup>ième</sup> session de la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ». Saint Pétersbourg, Russie. [En ligne] whc.Unesco.org/document/117236. Consulté le 8 avril 2014.
- Vallois, V.H. (1950). Les Badjoué du Sud-Cameroun. Étude anthropologique. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1(1-3), 18-59.
- Vermeulen, C. (1997a). Foresterie communautaire au Cameroun et typologie du milieu chez les peuples forestiers : des représentations contradictoires ?. *First Community Network Meeting, 7-8 October 1997, Hilton Hotel Yaoundé*, Document de réflexion et de travail.

- Vermeulen, C. (1997b). *Problématique de la délimitation des forêts communautaires en forêt dense humide, Sud-Est Cameroun*. Communication présentée à “The African rainforest and the conservation of biodiversity Workshop”. Limbe botanic garden, SW Province, Cameroon.
- Vermeulen, C. (2000). *Le facteur humain dans l'aménagement des espaces-ressources en Afrique centrale forestière : Application aux Badjoué de l'Est Cameroun*. Thèse de Doctorat en Sciences agronomiques, Université de Liège.
- Vermeulen, C. (2007). Le facteur humain dans les aménagements forestiers intégrés. *Parcs et Réserves*, 62(2), 32-39.
- Vermeulen, C., & Carrière, S. (2001). Stratégies de gestion des ressources naturelles fondées sur les maîtrises foncières coutumières. In W. Delvingt (dir.), *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine* (pp. 109-141). Presses Agronomiques de Gembloux asbl.
- Vincent, J. (1978). Political anthropology: manipulative strategies. *Annual Review of Anthropology*, 7, 175-194.
- Weber, J. (1995). Gestion des ressources renouvelables: fondements théoriques d'un programme de recherche. Paris, CIRAD. [En ligne] [cormas.cirad.fr/pdf/green.pdf](http://cormas.cirad.fr/pdf/green.pdf). Consulté le 18 mars 2016.
- Wells, M.P. & Brandon, K.E. (1993). The principles and practice of buffer zones and local participation in biodiversity conservation. *Ambio*, 22(2-3), 57-162.
- Wellstead, A. M., Stedman, R. C., & Parkins, J. R. (2003). Understanding the concept of representation within the context of local forest management decision making. *Forest Policy and Economics*, 5(1), 1-11.
- West, P. & Brockington, D. 2006. An Anthropological Perspective on Some Unexpected Consequences of Protected Areas. *Conservation Biology*, 20(3), 609-616.
- Wilkie, D. S., & Finn, J. T. (1990). Slash-burn cultivation and mammal abundance in the Ituri Forest, Zaire. *Biotropica*, 90-99.
- Willcox, A.S. & Nzouango, D. (2000). *Bushmeat extraction survey within the Banyangi and Mbo tribes in the Southwest Province of Cameroon*. Wildlife Conservation Society/Cameroon Biodiversity Programme, Final Report.

## **Textes de Lois**

Décret N° 95/531/PM du 23 août 1995 fixant les modalités d'application du régime des forêts

Décret N° 95 /466/ PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime de la faune.

Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche

Loi n° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement



# ANNEXES

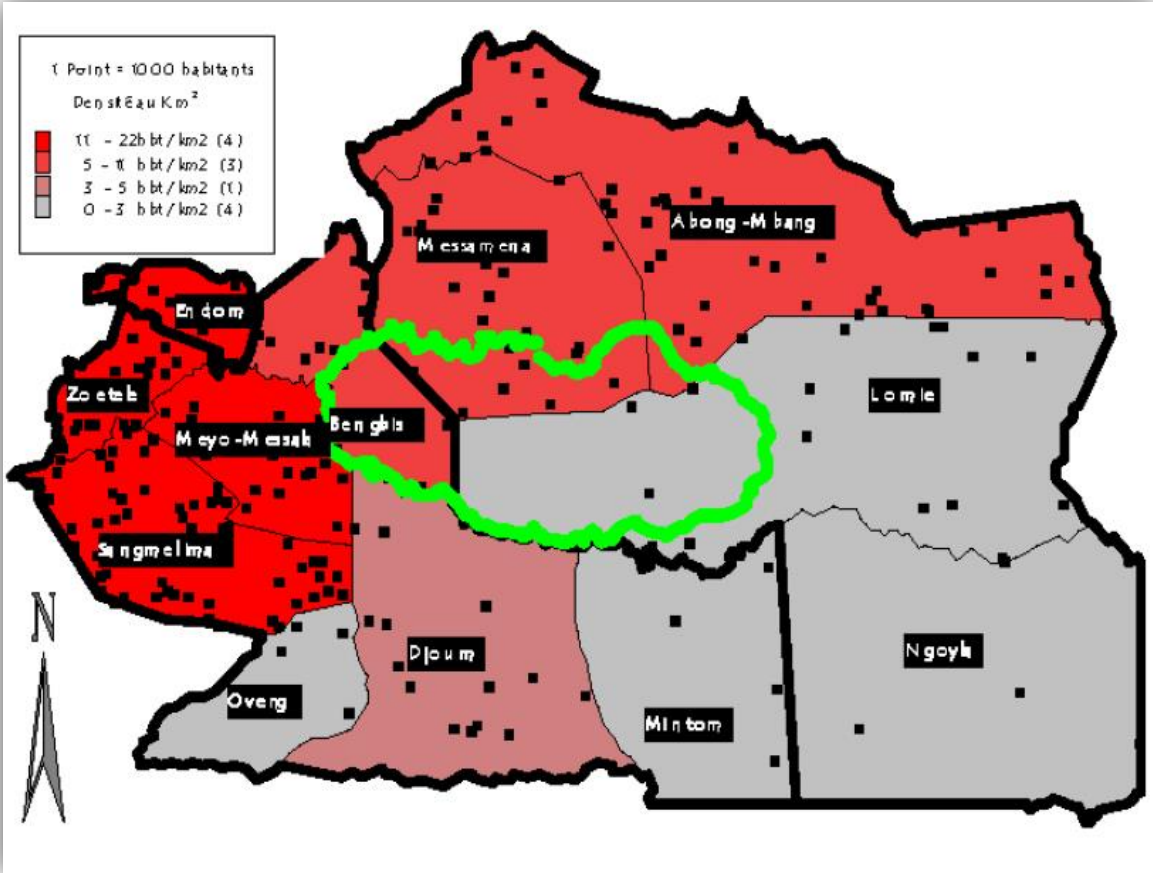
Annexe 1 : Carte du Cameroun. (Source : <http://geology.com/world/cameroon-satellite-image.shtml>)



**Annexe 2 :** Localisation de la réserve du Dja. (Source : <http://africannaturalheritage.org/dja-faunal-reserve-cameroon/>)

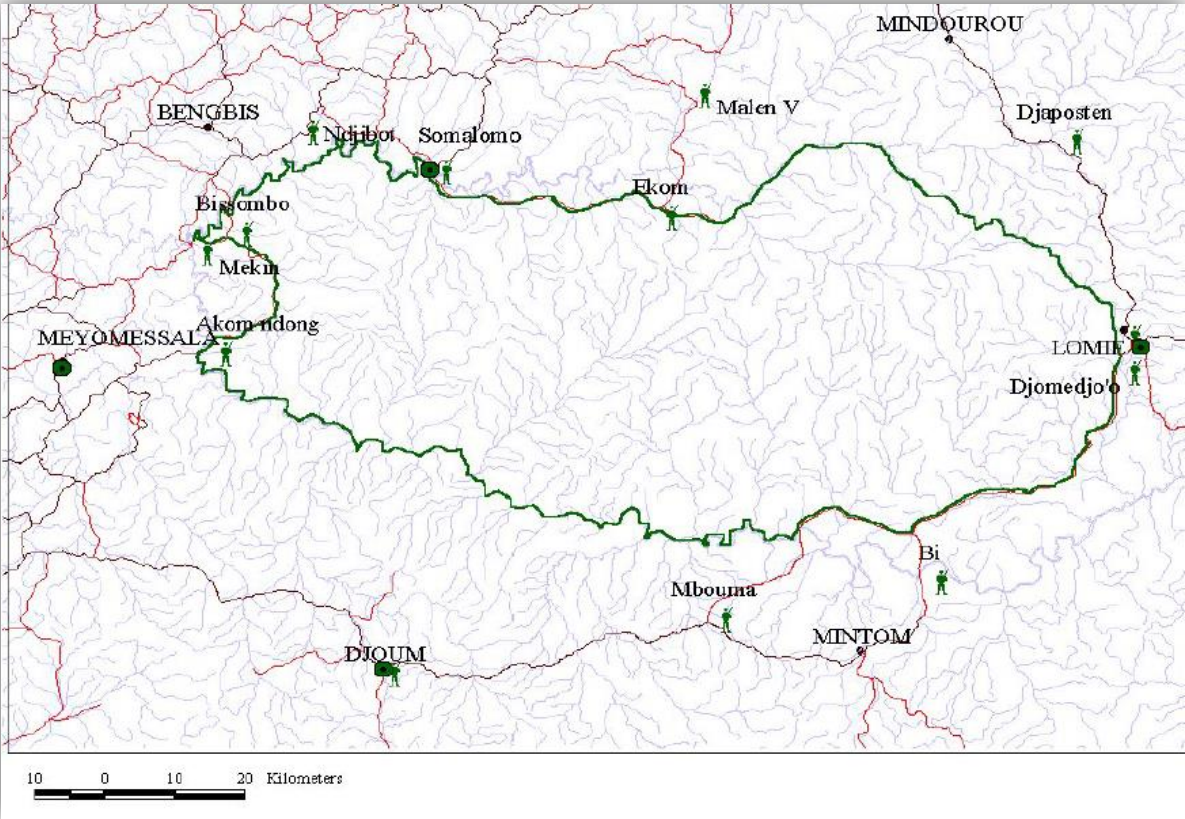


**Annexe 3** : Localisation administrative de la Réserve du Dja (source : MINFOF, 2015)





**Annexe 4 :** Antennes et postes forestiers mobiles de la Réserve du Dja, dont celui de Malen V.  
(Source : MINFOF, 2004)





**Annexe 5** : Les villages de Malen V, Doumo-Pierre et Mimpala à la périphérie nord de la réserve du Dja. (Source : Projet Grands Singes, 2010).

